
RELIEUR ET REGLEUR
L. G. CHABOT
34 CÔTE LAMONTAGNE
QUÉBEC

La Revue Franco-Américaine

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
27 RUE BUADE, QUEBEC.

La Revue Franco-Américaine

Première année.

Tome I. Avril 1908.





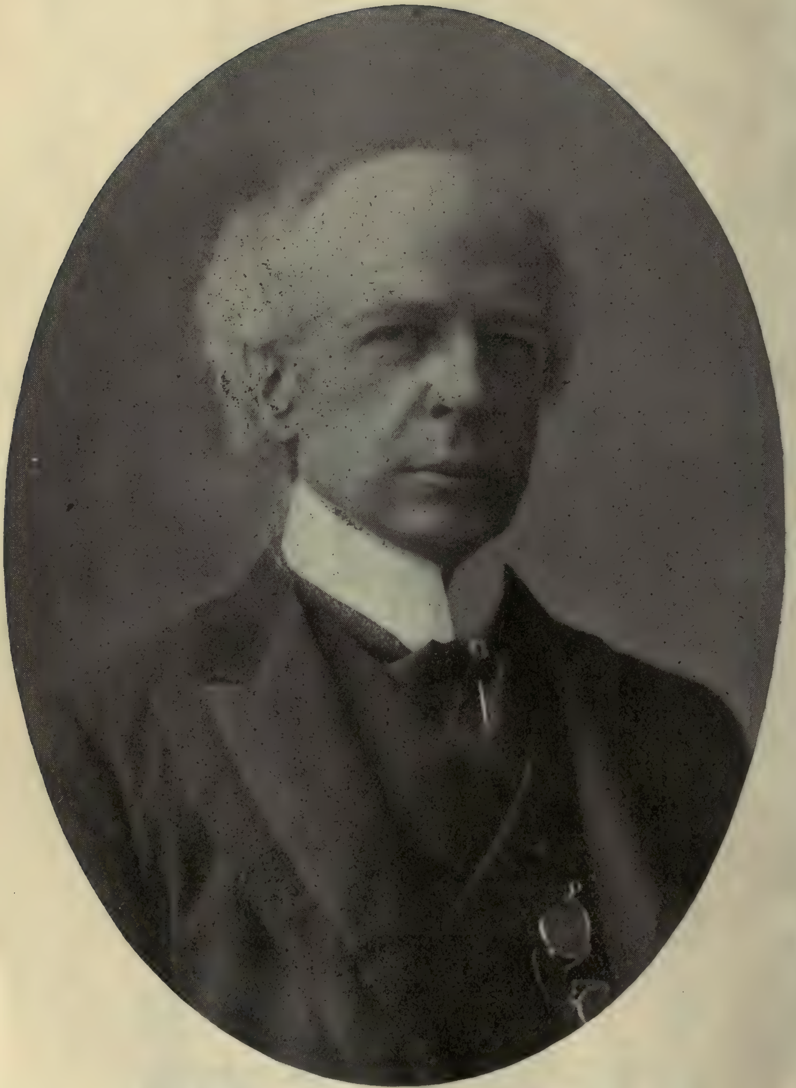
Québec.
27 rue Buade.



Personnages en vue



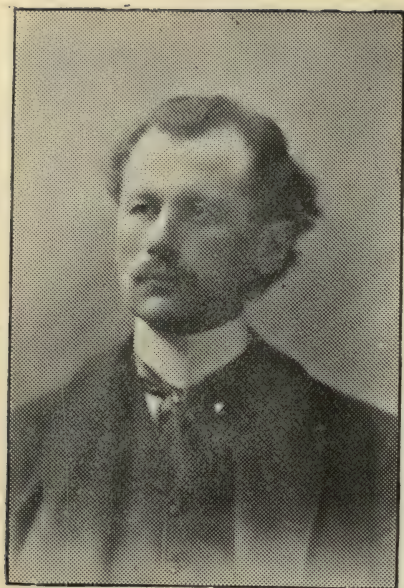
SIR L. A. JETTÉ
Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.



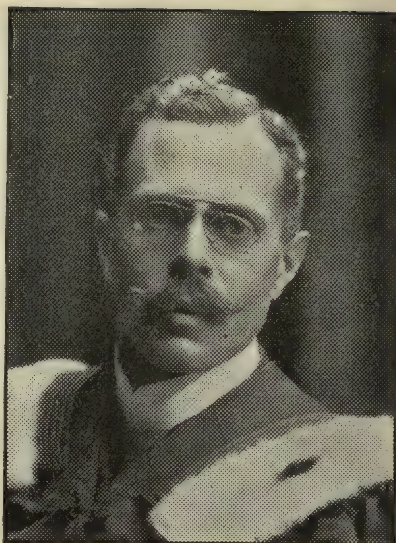
LE TRÈS HONORABLE SIR WILFRID LAURIER
Premier Ministre du Canada.



L'HONORABLE LOMER GOUIN
Premier Ministre de la province de Québec.



L'HONORABLE A. TURGEON
Ministre des Terres et Forêts.



M. GEORGES GARNEAU
Maire de Québec.

Membres de la Commission nommée par le gouvernement fédéral pour l'établissement d'un parc à Québec et pour la célébration des fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec.



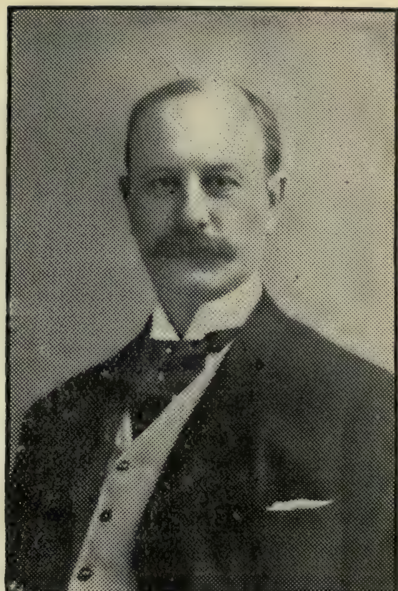
L'HONORABLE P. H. ROY
Président de la chambre des députés de la province de Québec, député du comté de St. Jean.



L'HONORABLE P. E. LeBLANC
Chef de l'opposition conservatrice, à l'Assemblée Législative de la province de Québec, député du comté de Laval.



M. A. GALIPEAULT
Echevin de la ville de Québec et Président du Comité de Police.



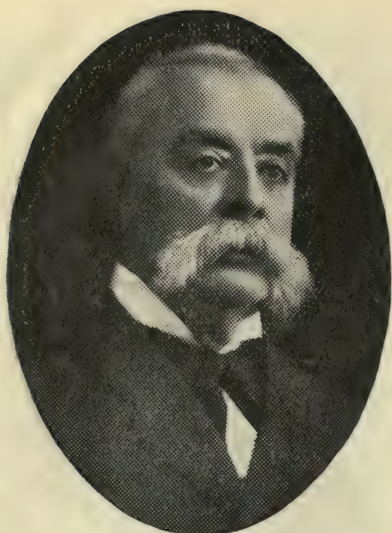
M. L.-A. CARRIER
député par le comté de Lévis au parlement fédéral.



L'HONORABLE C.-E. DUBORD
conseiller législatif pour la province de Québec.

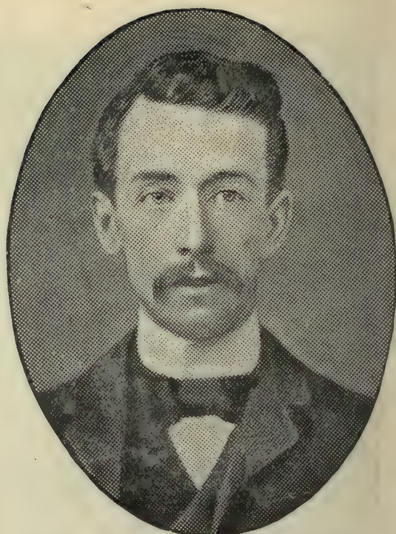


M. G.-A. VANDRY
Directeur des Grands Magasins Z. Paquet.



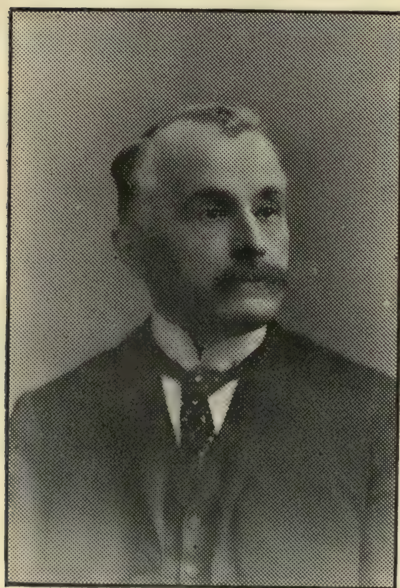
L'HONORABLE JUGE BOSSÉ

Juge de la Cour du Banc du Roi.



L'HON. L. A. TASCHEREAU

Ministre des Travaux Publics et du Travail de la province de Québec.



SIR FRANÇOIS LANGELIER

Juge en chef division de Québec de la Cour Supérieure.



M. GEORGES TANGUAY

Ex-Maire de Québec, député par le comté du Lac Saint-Jean à l'assemblée Législative de la province de Québec.



LE "PAIN DE SUCRE"—(Immense cône de glace former au pied de la chûte Montmorency tel qu'il était en 1829. Ce dessin fut dédié à Sa Majesté Guillaume IV. Publiée à Londres en 1833.)



LA PECHE A LA "PETITE MORUE.—Cabanon installé sur la glace pour le bénéfice des pêcheurs. A l'intérieur se trouve l'orifice percé dans la glace où les pêcheurs jettent l'hameçon.



TROIS PARFAITS COMPAGNONS.



VIE DE MAQUIGNONS.—"Essayons le poulain!"



COURSE IMPROVISEE.—En route pour le village.



LES PRECURSEURS DES BRISE-GLACE.—"Glissez, mortels, n'appuyez pas!"



LA GLISSADE EN RAQUETTES.



UN ACCIDENT.

LA BERNE.—Un incident du carnaval. Haut le raquetteur !

POUR SAUTER LES CLOTURES LES RAQUETTEURS FONT
LE "DOS ROND"





LES JEUNES S'AFFIRMENT.

UN JEUNE APPRENTI DE LA RAQUETTE.



OU LES INTERETS SE PARTAGENT.—(Vieille gravure.)

Avis au public

La *Revue Franco-Américaine* n'a pas la prétention de combler une lacune; elle se contente de prendre tout simplement sa place au soleil, en promettant de se rendre utile, et avec l'espoir d'attirer l'attention des Canadiens-Français, qu'ils habitent le Canada ou les Etats-Unis, sur certaines questions d'un intérêt national.

Les fondateurs, en en faisant une revue littéraire, économique et sociale, manifestent, sans doute, l'intention d'aborder un nombre très varié de sujets, comme on pourra le constater par le programme-prospectus publié dans le présent numéro. Mais leur but principal, est de concentrer plus spécialement leurs efforts sur les questions d'intérêt pratique qui affectent d'une façon plus immédiate notre organisation nationale, nos devoirs comme race, nos états de services et les droits qu'ils nous confèrent, en un mot, notre rôle comme race française.

Les développements merveilleux que prend chaque jour notre pays, la marée montante de l'immigration qui envahit les vastes plaines de l'ouest et déplace d'année en année le centre de notre activité nationale sont des avertissements que les maîtres du sol ne peuvent feindre d'ignorer, et cela, les membres du groupe français moins que les autres. C'est le progrès qui passe ; il faut le suivre ou se résigner à être infailliblement écrasé par lui. Quel rôle voulons-nous jouer, quelle position voulons-nous occuper dans ce XXième siècle qu'on nous montre si plein de promesses ? Nous ne pouvons répondre à cette question qu'en consultant notre passé, en nous demandant si nous avons marché du même pas que ceux qui nous entourent et, si nous nous sommes laissés devancer, en recherchant les moyens à prendre pour rejoindre la colonne principale de la nation.

L'étude de nos questions économiques au point de vue canadien-français nous révélera plus d'un état de choses à améliorer, plus d'une situation à corriger, plus d'un programme à compléter. S'il est vrai, et rien ne prouve que ce ne soit pas vrai, qu'une race, pour être puissante, " doit posséder les institutions qui reçoivent ses épargnes ", nous étudierons à ce point de vue les causes de nos succès et de nos échecs. Nous verrons si, dans notre monde financier, nous occupons la position que nous garantissait notre titre de maîtres du sol. Où est allée notre épargne, quelle est l'importance de nos banques,

de nos institutions financières comparées aux institutions fondées par ceux qui sont arrivés bien après nous dans le pays ?

Les sociétés nationales sont une source de force, un moyen d'action que personne n'ose plus mettre en doute. Qu'est-ce que nous avons fait sous ce rapport ?

L'étude de cette question nous permettra de constater les progrès de la mutualité parmi nos populations, puis aussi, de reconnaître que si la fraternité ne nous a pas laissés indifférents, elle nous a trop souvent poussés à d'étranges égarements. On verra là comment notre influence a été livrée à nos adversaires, et quels moyens nous devons prendre pour la reconquérir.

Les Canadiens des Etats-Unis

Les différents articles de notre programme-prospectus embrassent toute l'action canadienne-française dans l'Amérique du Nord, et partant une attention spéciale sera accordée au vigoureux rejeton de notre race qui a déjà poussé de profondes racines, à côté de nous, dans la fiévreuse république américaine.

Et il ne sera pas sans intérêt, pour les fervents de la cause nationale, d'étudier dans les détails l'œuvre splendide accomplie dans la république américaine par 1,500,000 des nôtres ; de voir comment ils savent prouver leur loyauté envers le drapeau et les institutions de la république, tout en restant attachés à leur foi, leur langue et leurs coutumes ; faisant lentement la conquête d'une large place dans la politique, le commerce et l'industrie de leur nouvelle patrie ; semant par centaines les écoles, les églises, les sociétés de bienfaisance et de secours mutuel dans la Nouvelle-Angleterre, se montrant partout les plus fermes soutiens de l'Eglise en dépit, trop souvent, du mauvais vouloir de ceux-là mêmes qui auraient dû les encourager et les aider dans la réalisation de leur idéal. Cinquante années de luttes pour l'existence et pour la foi, cinquante années de progrès malgré la persécution religieuse, voilà ce que *La Revue Franco-Américaine* se fera un devoir de raconter et de mettre en pleine lumière. Et cette tâche, on le sait, lui sera rendue d'autant plus facile et d'autant plus agréable que son directeur aura, pour l'aider, les souvenirs de plusieurs années de travaux et de luttes au milieu même de ce groupe vigoureux et si profondément patriotique.

Nous présentons donc au public, avec confiance, cette *Revue Franco-Américaine* dont le seul but est d'être utile et dont la devise, à l'égard de nos compatriotes, sera celle d'un roi fameux: " Je sers ".—**La Direction.**

Programme-prospectus

La *Revue Franco-Américaine* traitera de toutes les actualités littéraires, historiques, artistiques, sociales, etc., roman, nouvelles.

Les questions inscrites à son programme comme sujets spéciaux d'étude peuvent se subdiviser comme suit :

I

ECONOMIE POLITIQUE : Finance, industrie, capital, travail, ressources naturelles du pays, moyens de les exploiter, unions ouvrières, syndicats de patrons, production, répartition et consommation des richesses, économie rurale.

II

MOUVEMENT SOCIAL ET RELIGIEUX : Influence du Christianisme dans le développement du Nouveau Monde, conditions du catholicisme au Canada et aux Etats-Unis au point de vue de l'élément canadien-français, influence de la religion pour la conservation des races, leurs droits, leurs œuvres, leurs espérances ; progrès et échecs de l'Eglise dans l'Amérique du Nord avec causes et remèdes à apporter ; anti-alcoolisme, hygiène, économie sociale, etc.

III

HISTOIRE : Recherches historiques établissant le rôle joué par l'élément français en Amérique, puis, d'une façon plus générale, par l'élément latin dans les deux hémisphères ; histoire des groupes français du continent tant au Canada que dans la République Américaine, depuis les découvreurs jusqu'à nos jours.

IV

POLITIQUE : Rôle des races dans la formation des groupes ethniques de l'Amérique du Nord, le Canada et les Etats-Unis,

mœurs politiques, constitutions, préjugés, conception de la liberté, droits des gens, etc., administration fédérale et provinciale.

V

Mutualité : Organisation et fonctionnement des sociétés de bienfaisance et de secours mutuel, évolution des systèmes, responsabilités encourues, échecs, succès, moyens à prendre pour assurer l'avenir, statistiques de vitalité et de mortalité, etc., le principe national et religieux dans la mutualité, erreurs commises sous ce rapport dans le passé, l'association comme moyen d'action, etc.

VI

Patriotisme : Rôle que peut jouer la race canadienne-française sur le continent, sa mission, son développement au milieu de circonstances adverses, les vertus civiques qui font sa force, la conscience qu'elle doit avoir de sa dignité et de son droit d'égalité avec ses voisins ; le rôle joué par 1,500,000 des nôtres dans la civilisation américaine, etc.

La *Revue*, essentiellement consacrée aux intérêts canadiens-français, s'efforcera, en outre, de tenir ses lecteurs au courant du mouvement des idées dans le monde, en accordant une attention plus spéciale aux relations de notre groupe avec la mère patrie—de là son titre de *Revue Franco-Américaine.*

Philosophie, littérature, économie politique, histoire, religion, voilà en résumé et à grands traits quels seront les sujets qui lui donneront le ton et le but de son travail.

Ajouter à cela la chronique des modes, des arts libéraux, du commerce, des opérations de bourses, banques, assurances de vie, etc.

La *Revue* sera catholique.

La Littérature canadienne et les Franco-Américains

Des relations qui ont existé de tout temps entre les canadiens de notre vieille province et ceux des Etats-Unis, les relations littéraires sont peut-être les plus fortes et les plus constantes.

Les Franco-Américains de la Nouvelle Angleterre lisent nos journaux et nos revues, ils achètent nos livres, ils vont entendre les conférenciers que nous leur envoyons.

Et on peut presque dire qu'ils se sont, en maintes occasions, montrés plus soucieux de tout ce qui touche à nos productions littéraires, que nous ne l'avons fait nous-mêmes au Canada.

Evidemment,—ces productions littéraires étant relativement rares, j'assimile ici à la littérature, ce qui n'y touche que de loin et de très loin parfois, nos journaux ou nos conférenciers.

Mais, sous quelque forme que ce soit, il n'en est pas moins vrai que tout cela leur apporte quelque chose de notre pensée, de la forme que nous tâchons de lui donner ; et tout cela, c'est littérature, jusqu'à un certain point.

Si vraie, si réelle est cette communauté de sentiments littéraires et d'intérêts artistiques, parmi les canadiens des deux côtés de la frontière, que M. Abder Halden, en ses essais de critique sur notre littérature, a consacré tout un chapître à Henri d'Arles, un écrivain de la Nouvelle-Angleterre que nous connaissions déjà en la province de Québec et dont nous avons avec joie accueilli la fraternité.

* * *

Il y a là, croyons-nous, une nouvelle raison d'espérer en l'avenir de notre littérature ; et l'aide que nous pouvons attendre de nos compatriotes des Etats-Unis est aussi assuré qu'important.

Dans ma courte carrière d'écrivain canadien-français, j'ai toujours remarqué avec une certaine philosophie que nos

efforts littéraires sont soulignés plus fortement, et reconnus plus librement par ces confrères d'outre-frontière.

Et je n'hésite pas à dire que les éloges les plus spontanés et les plus forts nous viennent très souvent des journaux franco-américains.

Et cela s'étend à ceux qui nous ont précédés.

Tandis qu'au Canada, au sein même du petit cercle de littérateurs qui luttent entre deux bouchées de vie quotidienne, on renie notre passé littéraire pour se donner l'air d'avoir tout inventé, dans la Nouvelle-Angleterre, nos œuvres sont plus lues, plus goûtées, moins oubliées : je parle là des œuvres de quelques-uns de nos vieux écrivains, poètes et historiens, chroniqueurs et romanciers, qui sont encore les meilleurs souvenirs de notre histoire littéraire.

* * *

De plus, si l'on aime à nous lire, chez ces compatriotes de là-bas, c'est surtout quand nous traitons du pays, de nos traditions, de notre langue et de nos espoirs.

Je crois que l'on a peu souci, en ces petites villes étonnantes de l'est américain, de nos imitations plus ou moins colorées de cette école névrosée dont la France nous envoie périodiquement quelques échos.

Ce qui convient à un peuple jeune comme le nôtre, à un peuple dont les premiers développements demandent des efforts virils et énergiques, ce ne sont pas une versification d'hôpital et des impressions sublimées dans le vague et l'indéfini.

C'est une littérature saine et vigoureuse, germée au pays.

Nous l'avons déjà dit et nous le maintenons ; l'influence de certaines tendances littéraires de la France actuelle ne peut qu'être préjudiciable à nos jeunes écrivains.

Elles les éloignent du milieu où nous vivons, pour les porter à des enthousiasmes et à des visions que la plupart des nôtres ne peuvent comprendre ; ou si nous les comprenons, l'imitateur n'ayant pas cessé d'être le "servile pecus" dont parlait Horace, elles ne peuvent nous intéresser vraiment que pour des raisons d'estime ou de sympathie, qui n'ont qu'un caractère littéraire très vague.

Je ne crois pas qu'il y ait possibilité d'une littérature nationale qui ne soit pas basée sur une communion d'idées

et de tendances entre l'écrivain et les lecteurs auxquels il s'adresse.

Et c'est précisément parce que les **Franco-Américains ont** continué à aimer ce qui, dans nos œuvres littéraires, leur parle du Canada, que nous pouvons compter sur eux pour développer une littérature canadienne.

* * *

On a en maintes occasions, signalé les obstacles auquels se heurtent les espoirs de ceux qui ont foi en cet avenir : la comparaison des œuvres françaises, la dualité des langues au Canada, la nécessité du pain quotidien à laquelle ne saurait répondre le seul travail littéraire au Canada, la disproportion entre l'éducation du peuple et l'érudition graduelle de nos écrivains, et autres.

Mais nous ne devons pas non plus faire preuve d'impatience.

Nous voyons dans l'histoire que le développement artistique a toujours suivi, chez les peuples, le développement économique.

Ce n'est que lorsqu'un peuple a acquis surabondamment de richesses, qu'il peut se payer le luxe d'une vaste société d'écrivains et d'artistes.

Aussi,—quoique ceux que leur destinée pousse invinciblement aux arts ne doivent pas s'en détourner,—à l'heure actuelle il importe surtout que nous travaillions à procurer, par l'amélioration constante des méthodes de culture, par une poussée commerciale et industrielle intense, notre puissance, notre vitalité économiques.

Et c'est là matière d'éducation, éducation par l'école et éducation par la presse.

Tandis qu'une classe choisie d'écrivains continuera nos traditions littéraires et que les lecteurs grandiront en nombre, d'année en année, nos progrès économiques rendront possible notre épanouissement littéraire.

Il faut d'abord que nous apprenions à être puissants de la force qui fait les peuples ; l'exploitation intelligente de leurs ressources.

Ce n'est que lorsque nous aurons conquis cette puissance que nous pourrons espérer la puissance littéraire et artistique.

En attendant, soyons soucieux du peu que nous avons et n'oublions pas dans quelles conditions nous l'avons acquis.

Ne méprisons pas notre passé littéraire : aimons-le pour la sincérité de l'effort et le caractère national qu'on y retrouve.

Et continuons de marcher dans cette voie, qui peut nous mener quelque part, au lieu de nous arrêter à cueillir sur le bord de la route quelques pâles fleurs, dont la graine est venue en notre terre apportée sur les ailes d'un vent lointain, et qui n'auront de parfum qu'un jour.

Il nous faut une littérature nationale, qui exprime l'idéal commun des Canadiens de notre province et des Franco-Américains de la Nouvele-Angleterre : travaillons-y dès maintenant, sans nous lasser. Et n'oublions pas que notre développement économique est essentiellement nécessaire à ce développement littéraire.

Il y a là un vaste champ pour nos éducateurs.

Fernand Rinfret

Le sentiment national dans le mutualité

C'est de toutes les questions d'intérêt national celle qui, nous ne savons trop pourquoi, attire le moins l'attention de nos compatriotes. Et, lorsque nous affirmons cela, nous tenons compte de ce qui a été fait de bien dans ce sens parmi les nôtres.

Comme question de fait, la mutualité est fort en honneur dans la plupart de nos villes et de nos centres, mais elle l'est surtout à cause de ses avantages matériels. A tel point que, peu à peu, elle est devenue une question de boutique, une marchandise que les recruteurs colportent pour le compte du plus offrant, sans se soucier des principes de haute portée morale qui s'y rattachent, quelquefois même sans s'inquiéter du côté matériel dont on ne voit pas, ou dont on ne veut pas voir, les éléments de faiblesse et d'incertitude. Le travail, alors, au lieu d'avoir ce caractère de bienfaisance et de patriotisme dont il a besoin pour être complet et vraiment mutualiste, ne s'arrête plus que devant une formule : recruter des membres, recruter des membres à tout prix.

Limiter ainsi la question c'est ouvrir la porte toute grande à des abus tous les jours plus nombreux, sans compter que c'est jeter inconsidérément sur le bord du chemin un de nos plus sûrs moyens d'activité nationale. On le comprendra mieux lorsqu'on aura mesuré toute la profondeur de l'abîme creusé chez nous par l'œuvre néfaste des mutualités cosmopolites.

C'est une idée de ralliement national et d'action patriotique, —j'allais dire que c'est l'instinct de la conservation—qui inspira à Ludger Duvernay la fondation de notre société St Jean-Baptiste, la première de nos mutualités canadiennes-françaises. Encore, cette société n'est-elle qu'une mutualité essentiellement et exclusivement patriotique parce qu'elle n'a pas encore songé à étendre son action jusqu'au secours mutuel qui est pourtant son corollaire naturel et nécessaire. Mais, à l'époque de sa fondation et plus tard, lors de sa réorganisation, on ne songeait qu'au besoin immédiat de créer une idée nationale en vue de luttes futures, puis aussi de fournir un point de ralliement aux esprits quelque peu troublés par les tragiques événements de 1837-1838. On cédait surtout devant la nécessité de se sentir les coudes, de grouper les volontés, de retremper les

courages en montrant les rangs plus serrés et plus forts pour la lutte, d'établir entre les cœurs les liens indissolubles d'une amitié jurée en face des mêmes idéaux et des mêmes dangers. Ce fut une œuvre splendide qui répondit parfaitement à la pensée de ses fondateurs et donna des fruits abondants. Que le temps, et avec le temps, des conditions nouvelles de vie sociale et nationale aient indiqué qu'il fallait étendre plus loin une sphère qui ne suffit plus aux besoins de notre époque, c'est ce qui est peut-être encore discutable. C'est, dans tous les cas, ce qu'il serait temps de discuter. Nous aurons, du reste, l'occasion de poser ce problème devant nos lecteurs dans une étude subséquente.

Pour le moment, qu'il nous suffise de noter les circonstances dans lesquelles les patriotes ont songé à s'armer de l'association.

Un peu plus tard, et sur un terrain où les luttes n'ont pas cessé d'être ardentes, les Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis demandèrent à la société mutuelle la cohésion indispensable pour revendiquer des droits imprescriptibles et sauver du naufrage le dépôt sacré de la foi et des traditions ancestrales. Les conditions économiques particulières où ils se trouvaient de l'autre côté des frontières les portèrent à organiser une œuvre qui, tout en réunissant toutes les qualités patriotiques des organisations connues au pays, offraient à leurs familles, sous forme de secours matériels, la protection qu'ils en attendaient dans un domaine purement moral. C'est que le besoin de s'aider les uns les autres dans la lutte pour la vie apparaissait à leurs yeux aussi impérieux que la nécessité de grouper leurs forces pour revendiquer, trop souvent contre des coréligionnaires, des privilèges que la très large constitution américaine ne leur défendait pas de réclamer. D'autre part, ils eurent bientôt sous les yeux, surtout depuis 1868, l'exemple de leurs concitoyens d'autre origine multipliant dans tous les Etats des sociétés populaires sous des noms plutôt pompeux qui révélèrent plus tard des tendances quelquefois troublantes.

Mais les Franco-Américains—c'est le nom dont se réclament aujourd'hui nos compatriotes des Etats-Unis—n'avaient pas attendu que cet exemple leur fût donné pour se mettre eux-mêmes à l'œuvre et pour organiser chez eux le secours mutuel et la défense de la nationalité. En 1868, alors que fut fondée la première société de bienfaisance américaine, les nôtres possédaient déjà une vingtaine, ou tout près, de sociétés de secours mutuel parfaitement organisées et donnant les premiers indices d'un développement qui devait, durant les vingt-cinq années

qui suivirent, prendre des proportions formidables. La plus vieille de leurs sociétés de St. Jean-Baptiste, celle de New York, qui vit encore, fut fondée en 1850. Ils avaient la société de Lafayette, en 1848, à Détroit, Michigan. Avant même 1840, Ludger Duvernay publiait un journal français dans le Vermont, à St-Albans.

La liste suivante des sociétés franco-américaines, toutes fondées avant 1870, nous prouve que le mouvement mutualiste parmi les nôtres, quels que fussent les motifs qui lui donnèrent naissance, était déjà sérieux et plein de promesses pour l'avenir :

1848.—Société de Bienfaisance Lafayette, Détroit Mich.
1850.—Société St-Jean-Baptiste, New York.
1859.—Société St-Joseph, Burlington, Vt.
1860.—Société St-Jean-Baptiste, Oswego, N. Y.
1864.—Société St-Jean-Baptiste, Pittsfield, Mass.
1864.—Société St-Jean-Baptiste, Springfield.
1865.—Société St-Jean-Baptiste, West Meriden, Conn.
1867.—Société St-Jean-Baptiste, Biddeford, Maine.
1867.—Union Canadienne-Française St-Paul, Minn.
1868.—Société St-Jean-Baptiste, Lowell, Mass.
1868.—Société St-Jean-Baptiste, Worcester, Mass.
1868.—Société St-Jean-Baptiste, Woonsocket, R. I.
1868.—Association Canadienne-Française, Concord, N. Y.
1868.—Société St-Jean-Baptiste, Burlington, Vt.
1868.—Société St-Jean-Baptiste, Cohoes, N. Y.
1868.—Société St-Joseph, Cohoes, N. Y.
1868.—Association St-Jean-Baptiste, Albany, N. Y.
1869.—Société St-Jean-Baptiste, Fall-River, Mass.
1869.—Société St-Jean-Baptiste, Marlboro, Mass.
1869.—Société St-Jean-Baptiste, Vergennes, Vt.
1869.—Institut Canadien-Français, Biddeford, Maine.

Et nous en omettons d'importantes afin de ne pas donner à cette énumération des proportions par trop considérables. En résumé, l'idée mutualiste a suggéré aux Franco-Américains la fondation de sociétés qui, groupées par décades, se repartissent comme suit : 21 de 1860 à 1870 ; 52 de 1870 à 1880 ; 130 de 1880 à 1890. Pendant cette période, l'année 1885 en fournit 27 à elle seule. Depuis 1890 jusqu'à 1900, le mouvement ne s'est guère ralenti, mais si le nombre des sociétés nouvelles n'a pas augmenté dans la proportion formidable de la décade précédente, c'est que, tout d'abord l'émigration

canadienne-française vers les Etats-Unis devint moins active et que, d'un autre côté, le zèle des patriotes s'appliqua surtout à remplir les cadres splendides qu'on avait bâtis pendant les derniers vingt-cinq ans. Aujourd'hui, dans la Nouvelle-Angleterre, et même dans l'Ouest, le mouvement des sociétés a pris une tournure plus pratique, en ce sens qu'il tend à rendre plus complet le contact entre les groupes, et qu'il est en train de créer, au moyen d'une foule d'organisations autonomes mais unies, une force nationale qui imposera le respect et garantira un avenir que même les plus enthousiastes ne regardaient pas sans inquiétude.

Les résultats obtenus dans cette direction sont déjà considérables, à tel point que les Franco-Américains possèdent dans leurs sociétés nationales fédératives, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, l'Association Canado-Américaine et l'Ordre des Forestiers Franco-Américains, pour citer les trois plus importantes, des associations dignes de prendre place au premier rang de la mutualité américaine. Même, l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, au dire des commissaires d'assurance de plusieurs Etats, offre le type le plus complet d'assurance fraternelle qui soit connu aux Etats-Unis. Au Canada, le même progrès s'est accompli avec les sociétés admirables que sont les Artisans Canadiens-Français, l'Alliance Nationale, l'Union St-Joseph, des sociétés qui, disons-le, devraient recevoir l'encouragement unanime de tous les Canadiens-français, tout comme les sociétés franco-américaines que nous venons également de nommer devraient pouvoir compter sur l'appui unanime et enthousiaste de tous nos compatriotes établis de l'autre côté de la frontière. De là à établir, au moyen de nos sociétés, des relations plus intimes et surtout plus suivies entre ces deux groupes égaux de notre nationalité il n'y a qu'un pas, et ce pas ne saurait plus être fait trop tôt.

Si les limites de cet article nous le permettaient, nous prouverions facilement qu'au strict point de vue financier, que par la force même de leurs systèmes et les garanties qu'elles offrent à leurs membres, nos sociétés nationales ne laissent pas même aux amants de la mutualité cosmopolite l'excuse d'avoir cherché ailleurs des avantages qu'ils ne trouvaient pas chez eux. Mais cette étude nous entraînerait trop loin. D'ailleurs, l'idée même qui a présidé à la fondation des sociétés de secours mutuel nationales, devrait suffire à convaincre que c'est de leur côté que nous devons diriger nos efforts, que c'est sous leur bannière que nous devons chercher secours et protection.

D'autant plus qu'en agissant ainsi nous contribuons à consolider les forces de notre race et que nous faisons, pour ainsi dire, d'une pierre deux coups. On serait émerveillé, si on pouvait constater tout ce que nos sociétés ont accompli, au Canada comme aux Etats-Unis, pour la conservation de la langue et de la foi chez les nôtres, pour la conservation des coutumes et des traditions ancestrales, pour la défense des droits du faible, pour la sauvegarde des intérêts essentiels à notre vie nationale ! Pourtant, si tout cela a pu être accompli pendant que des milliers de compatriotes portaient à des organisations toujours indifférentes quand elles ne nous étaient pas hostiles, leurs épargnes et leur dévouement, quel n'eut pas été la splendeur de l'œuvre accomplie sous l'effort unanime de tous ! C'est une erreur de jugement, dira-t-on, qui a permis l'exode de tant des nôtres vers des mutualités qu'ils ne connaissaient même pas, mais erreur fatale entre toutes, erreur capable de tuer une race plus vigoureuse que la nôtre, si nous n'avions eu le contrepoids de nos organisations propres. Un oubli, diront d'autres. Qu'importe le nom si le résultat est le même ! " Des peuples, dit Montesquieu, sont tombés des plus hauts sommets de la civilisation à la ruine et à la servitude pour s'être abandonnés pendant deux générations." Depuis deux générations, quels progrès ont accompli les Canadiens-français ? Il y en a de notables, mais à quel prix ont-ils été obtenus ?

On aura beau dire, le sentiment de la race ne se dépouille pas comme un vieil habit. Il n'est pas un accessoire de convention que l'on puisse sacrifier au premier caprice venu, que l'on puisse céder devant un intérêt même considérable. Il a poussé dans le cœur de l'homme des racines trop profondes, il le rattache par trop de fibres vivantes à ce passé plein d'ancêtres dont il est la continuation et dont il est, malgré lui, orgueilleux, pour qu'il ne se sente pas tressaillir éternellement de cette sève qui le féconde à travers les siècles. Ceux-là mêmes qui le répudient, pour le compte de quelque innovation fascinante, en sentent encore toute la force, et le premier cri du cœur viendra démentir les paroles dont ils avaient cru sceller l'apostasie de leur sang. Les Anglais, qui s'y connaissent, ont dit fort bien : " Le sang est plus épais que l'eau ! " Et on sait si cet axiome est toujours présent à leur mémoire.

Du reste, les exemples ne manquent pas qui prouvent la vitalité de ce sentiment plus fort que les révolutions et les conquêtes, et qu'on retrouve encore dans la cendre éteinte de tant d'autres choses sacrées, langue, foi, coutumes, traditions,

emportées dans le tourbillon des circonstances et des conditions politiques. Les autres disparaissent, celui-là reste. Après plusieurs siècles d'évolution, de progrès matériel et de changements incessants, nous retrouvons encore aux Etats-Unis, vivace et fier, le sentiment de la race proclamé par un chef d'Etat fameux qui vénère le souvenir épique de ses ancêtres hollandais établis à New Amsterdam.

Pourquoi croirait-on, après cela, que le sentiment national est chose futile et qu'on a tort de le faire intervenir dans le domaine de notre organisation sociale. Nous voudrions l'en chasser que nous ne le pourrions pas. Et les mesures que nous pourrions prendre contre lui ressembleraient beaucoup au procédé de ce roi de l'antiquité qui voulut enchaîner la mer. " Le sang est plus épais que l'eau ", dans les organisations mutualistes comme ailleurs. C'est une vérité que nous rencontrons tous les jours sur notre route et dont nous ne semblons pas vouloir faire notre profit.

Le fait que les sociétés de secours mutuel sont des collectivités, indique déjà suffisamment qu'elles agiront d'une certaine façon selon qu'elles seront composées de membres appartenant à telle ou telle nationalité. S'il s'agit d'une organisation cosmopolite, c'est le groupe national le plus nombreux qui lui imprimera son caractère. On y distribuera bien, pour l'amour de l'harmonie, les charges de façon à contenter tous les groupes, mais la direction immédiate, le rôle prépondérant, est toujours réservé au groupe plus nombreux qui s'est donné pour mission de donner le ton à la société. Qui a jamais prétendu que les Forestiers Indépendants n'étaient pas une société essentiellement anglaise ? On ne songe même pas à nier qu'elle appartienne d'assez près, par ses chefs, au groupe maçonnique. Nous pourrions dire la même chose des Forestiers Catholiques, des Woodmen of the World, du Royal Arcanum, des Knights of Columbus, de la Union Fraternal League, etc. Toutes ces organisations se réclament d'un principe auquel elles donnent des accents de clairon et qu'elles résument dans une formule : " Brotherhood of Man " (Fraternité de l'homme), une sorte de réédition de ce cri de " Liberté, Egalité, Fraternité," qui ouvrit en Europe l'ère sanglante des révolutions et fit de la déclaration des droits de l'homme le linceul de la liberté. Mais la formule était brillante et elle obtint du succès. Les sociétés qui l'avaient inscrite sur leurs bannières recrutèrent des membres par centaines de mille, surtout parmi les éléments plus faibles. Au fond, cette " fraternité de l'homme " tant

vantée ne sortit pas de la formule et nous pûmes voir chaque organisation poursuivre discrètement le but que lui donnaient ses chefs. Organisations anglaises, elles consolidèrent des intérêts anglais, elles accomplirent une œuvre anglaise. Ce fait fut surtout apparent aux Etats-Unis où nos compatriotes Franco-Américains furent les premiers à souffrir de ce mode nouveau de charité. L'attitude des Forestiers Catholiques envers le congrès de Springfield, l'abolition de la langue française par les Forestiers d'Amérique, leur ouvrirent enfin les yeux et provoquèrent des mouvements de revendication nationale qui révolutionnèrent, dans l'espace de quatre ou cinq années, la mutualité franco-américaine. Le jour où pareil réveil se produira dans la Province de Québec, au sujet de la mutualité anglophone, ce jour-là l'esprit national aura brisé une de ses plus fortes entraves ; nous aurons vu la fin des doctrines énervantes qui font de l'intérêt le premier mobile des actions ; nous aurons compris, enfin, qu'une race, pour être forte, doit concentrer son énergie dans ses propres institutions, et affirmer carrément son droit à l'existence. Du reste, cela n'empêche ni les bonnes relations, ni le respect mutuel entre les divers groupes ethniques qui composent une nation comme la nôtre.

Après tout, nous avons cédé trop facilement devant cette affirmation de M. Desmollins sur la " supériorité des Anglo-saxons." Notre situation économique nous a peut-être poussés, plus que d'autres, à accepter ce jugement pour décisif. Pour notre part, nous préférons nous en tenir à la thèse de M. Brunetière que nous devons être les artisans de notre propre supériorité, en développant avec plus de soin les traits principaux de notre caractère et en dessinant avec plus de netteté notre figure nationale. Voici ce que disait l'illustre académicien : " Les Anglo-Saxons, plus heureux que nous en ce moment, et plus favorisés de la fortune, nous sont-ils supérieurs ? Je n'en sais rien ; je ne le crois pas ; quelque chose en moi se refuse à le croire. Mais cette " supériorité ", s'il me fallait la reconnaître, je dirais hardiment et je montrerais aisément qu'ils la doivent surtout à ce qu'ils sont, toujours et en tout demeurés des Anglo-Saxons. Ce qu'ils sont et quoi qu'ils soient, défauts et qualités mêlés et compensés, ils le sont pour avoir mis à l'être une orgueilleuse obstination ; et si nous voulons les imiter, la manière n'en est pas de les copier servilement, ni de démarquer, pour ainsi dire, leurs habitudes, mais d'être nous comme ils sont eux, Français comme ils sont Anglais ;

de persévérer dans la direction, d'abonder dans le sens de notre propre histoire ; et ainsi, d'ajouter un anneau d'âge en âge à la chaîne de nos traditions."

Voilà des paroles d'or qui devraient faire loi dans tous les domaines de notre activité nationale. Qu'il nous suffise, en ce moment, de les appliquer à la mutualité qui est, de nos jours, une des plus puissantes manifestations de l'activité populaire. En nous atteignant par ce côté, c'est au cœur que le saxonisme nous frappe. Les tenants de la mutualité cosmopolite, toujours à base Anglo-saxonne, invoquent très haut le prétexte qu'ils travaillent à l'entente cordiale des groupes tandis qu'ils visent surtout à l'absorption des minorités. L'entente cordiale est d'expression trop noble pour recourir à pareils moyens. Elle n'est possible qu'entre des groupes qui se sentent égaux, elle ne rapproche que des personalités distinctes. S'il en est autrement, il n'y a plus que des vainqueurs et des vaincus. Une mutualité essentiellement canadienne-française accomplira plus pour l'entente cordiale des races au pays que tout le cortège fantasmagorique des organisations qui nous arrivent de partout et cherchent à se refaire, à nos dépens, des échecs subis dans leurs propres milieux. On admettra, enfin, que les Canadiens-français ont tout à gagner en concentrant leur influence dans des institutions qui leur soient propres. Leur loyauté aura toujours cette suffisante ressource de lutter d'émulation, dans la sphère qui leur est accordée, avec les éléments qui les entourent, à savoir qui fera le plus et le mieux pour la gloire et la prospérité du pays. Et les anglais eux-mêmes admettront qu'en voulant les égaler, et si possible, les dépasser, nous leur faisons le plus délicat comme le plus précieux des compliments.

J. L. K.-Laflamme.

Québec (1)

Aperçu historique

Le 3 juillet 1608, Samuel de Champlain débarquait sur la pointe de Québec pour y jeter les fondations de notre ville.

Dès son premier voyage en 1603, le grand découvreur avait remarqué l'importance et la beauté exceptionnelle de l'endroit et, il n'hésita pas à venir y fixer son habitation, "n'ayant pu trouver, dit-il, de lieu plus commode ni de mieux situé que la pointe de Québec ainsi appelée des sauvages laquelle était rempli de noyers."

"Il était impossible en effet, écrit Laverdière, de mieux placer le chef-lieu d'une colonie naissante. Un superbe promontoire formant une citadelle déjà presque achevée par les mains de la nature ; un vaste bassin, une rade profonde où plusieurs flottes peuvent mouiller à l'abri des tempêtes, un ensemble de beautés pittoresques comme on en trouve peu dans le monde entier ; une position centrale, au bord d'un fleuve majestueux et profond... tout devait faire approuver le choix que fit en cette occasion le père de la Nouvelle-France."

Dès son arrivée, Champlain se mit à l'œuvre et la première habitation de Québec ne tarda pas à s'élever, à la basse-ville, à peu près sur le site actuel de l'église de Notre-Dame-des-Victoires.

Comme il arrive presque toujours en de pareilles circonstances, les commencements furent difficiles et, pendant plusieurs années, la jeune cité n'eut de ville que le nom.

L'arrivée des Récollets (1615), de Louis Hébert (1617), de Madame de Champlain (1620) et de quelques autres familles vint y mettre un peu de vie et d'animation.

Dès 1615, on construisit, au fond du Cul-de-sac, la première chapelle de Québec.

(1) Cet article est le premier d'une série que la Revue publiera sur Québec, ses monuments, églises, musées, sites historiques, etc., d'ici aux grande fêtes du mois de juin et du mois de juillet. Nous devons à la très gracieuse obligeance de M. l'abbé A. E. Gosselin, du séminaire de Québec, et à celle de M. Ed. Marcotte, propriétaire de " l'Almanach de adresses pour Québec et Lévis, " la faveur de publier l'article qui précède.

Peu après, en 1619, les Récollets commencèrent la construction de leur couvent de Notre-Dame-des-Anges près de la rivière Saint-Charles, appelée jusque-là *Cahir-Coubat* par les sauvages, sur les bords de laquelle, paraît-il, devait s'élever la future cité que l'on avait déjà nommée *Urbs Ludovica.* Mais la construction du fort Saint-Louis sur le cap Diamant et la nécessité de grouper les habitants firent abandonner ce premier plan. Ce n'est que longtemps après que l'on vit, sur le premier site assigné à la cité de Champlain, s'étendre le faubourg Saint-Roch.

Commencé en 1620, le fort Saint-Louis a subi dans le cours des temps de nombreux changements. Il ne fut tout d'abord qu'une simple *demeure* en bois à laquelle on travailla de 1620 à 1624. En 1626, il fut rasé et on le reconstruisit au même endroit, mais dans des proportions plus vastes.

Ce fort, qui dans l'intention de Champlain, avait été bâti pour en imposer aux mécontents, devait tomber peu après, avec la ville elle-même, aux mains d'ennemis plus redoutables que ne l'étaient les traiteurs.

En 1628, les Anglais, conduits par les frères Kirke firent une première tentative du côté de Québec ; la fière réponse de Champlain les empêcha d'avancer. L'année suivante, instruits de l'état critique dans lequel se trouvait la ville, ils vinrent sommer Champlain de la leur rendre. Le gouverneur, réduit à la famine, manquant de munitions, dut se résigner à voir passer aux mains des Anglais un établissement pour lequel il avait tant fait. Il se rendit en France avec les habitants qui voulurent l'accompagner et Louis Kirke prit possession du fort Saint-Louis qu'il habita de 1629 à 1632.

Le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632, rendit le Canada à la France et Champlain put revenir, en 1633, reprendre son ancien gouvernement, à Québec.

La chapelle de la basse-ville étant disparue, Champlain fit bâtir à son retour en 1633, près du fort St-Louis, une chapelle plus vaste, à laquelle il donna le nom de Notre-Dame de-Recouvrance.

Deux ans après, le 25 décembre 1635, Champlain décédait à Québec, laissant avec des regrets sincères, le souvenir d'un homme de bien, d'un chrétien convaincu et d'un excellent administrateur.



VUES PANORAMIQUE DE QUEBEC. (De Lévis.)



QUEBEC VU DE LEVIS, d'après une vieille gravure de Heriott, (collection de M. G. M. Fairchild, fils.)

Son successeur, M. de Montmagny, chevalier de Malte, demeura douze ans à la tête du gouvernement du pays et Québec fit des progrès sous son administration.

Peu après son arrivée, le gouverneur fit reconstruire en pierre le fort Saint-Louis. Dans le même temps il en traçait le plan de la ville et faisait alligner les rues.

Puis, dans la suite, il assiste ou prend part aux fondations importantes qui eurent lieu à cette époque : c'est d'abord le collège des jésuites qui s'élèvent sur le site qu'occupe aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville ; viennent ensuite les couvents des Ursulines et des Hospitalières, le premier construit en 1641,



VIEUX CHATEAU ST-LOUIS, construit par M. de Montmagny—1636-1648.

le second en 1644-45. Ces deux communautés, arrivées le 1er août 1639, avaient été logées dans des maisons d'emprunt : les Ursulines dans un petit logement, à la Basse-Ville, et les Hospitalières dans la maison de Messieurs de la Cie des Cent Associés. Celles-ci, après avoir passé quelques années à la mission de Sillery étaient revenues à Québec au printemps de 1644.

M. de Montmagny vit encore, en 1647, les commencements de la *grande église*, future cathédrale du premier évêque de Québec, église qui devait remplacer la chapelle de Notre-Dame-de-Recouvrance incendiée en 1640.

Toutes ces constructions font voir que la population avait augmenté à Québec. En effet, depuis 1634, les colons étaient arrivés en plus grand nombre et bien que la ville ne fût pas très populeuse on y avait compté en 1640, 3 mariages, 21 baptêmes et 2 sépultures.

M. d'Aillehoust qui remplaça M. de Montmagny n'eût qu'à continuer l'œuvre de son prédécesseur; mais il ne put faire beaucoup, son gouvernement ayant été trop court. Il fit pourtant travailler au fort Saint-Louis sous la protection duquel les Hurons fugitifs devaient venir se placer quelques années plus tard.

Sous MM. de Lauzon et de Charny-Lauzon, il ne se passa rien de bien important à Québec.

Depuis 1632, la ville, aussi bien que les autres établissements avaient été desservis par les pères Jésuites aidés par quelques rares prêtres séculiers comme MM. Nicolet, Lesueur de Saint-Sauveur, de Queylus, etc.

En 1659, sous le gouvernement de M. d'Argenson, Mgr. de Laval arrivait à Québec avec quelques ecclésiastiques.—Tout le monde connaît les difficultés qui s'élevèrent entre les autorités civiles et religieuses, au sujet de la traite de l'eau-de-vie. D'Avaugour, successeur de M. d'Argenson, fut rappelé, et de Mésy nommé à sa place. L'année 1663 fut particulièrement remarquable à Québec; sans parler du tremblement de terre qui, pendant plus de six mois, vint jeter la terreur dans la colonie, rappelons seulement pour mémoire l'abandon de la Nouvelle-France, par la Cie des Cent Associés qui cède ses droits au Roi, l'établissement à Québec d'un conseil souverain et la fondation du Grand Séminaire.

Les années suivantes furent marquées par un accroissement considérable de la population et par des améliorations de tous genres. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler l'œuvre de Tracy, Talon et Courcelle. On en trouve les détails dans nos historiens. Mais parmi les faits qui intéressent particulièrement Québec, à cette époque, il convient de noter l'arrivée du régiment de Carignan en 1665, la consécration de l'église cathédrale de Québec et la pose de la première pierre de la chapelle des Jésuites en 1666, la fondation du Petit Séminaire en 1668, etc. Le recensement fait par Talon, en 1666 donnait à la ville une population de 547 âmes.

Et il ne faudrait pas croire que tout y fût à l'état rudimentaire ou sauvage. Les habitants manquaient ni de bonne

manières ni de distinction. Sans parler de plusieurs familles remarquables qui habitaient Québec depuis assez longtemps, l'arrivée du régiment de Carignan avait doté la ville d'un bon nombre d'officiers distingués qui ne devaient pas peu contribuer à donner à la société ce bon ton que l'on y remarquait alors. D'autre part, les moyens d'instruction pour la jeunesse ne faisaient pas défaut : le collège des Jésuites était bien organisé depuis plusieurs années et les Dames Ursulines donnaient aux filles une éducation soignée.

Aussi bien, grâce à cette impulsion vigoureuse qu'on lui avait donnée, Québec continua à grandir et à prospérer, non pas, certes, à la manière de certaines villes qui surgissent comme par enchantement, mais suivant les temps et les circonstances. Et pourtant les alertes et les malheurs ne lui manquèrent pas. Passons rapidement sur les gouvernements de Frontenac, de LaBarre et de Denonville et signalons l'incendie de 1682 qui détruisit presque toute la basse-ville de Québec, et en 1687, l'épidémie de rougeole qui s'attaquait aussi bien aux personnes âgées qu'aux enfants.

En 1690, sous la seconde administration de Frontenac, Québec eut à repousser les attaques de l'Angleterre. Tout le monde connaît cet épisode du siège de Québec en 1690 et il n'est pas besoin de redire ici, ni la fière réponse de Frontenac, ni la belle défense des habitants, ni la défaite de Phipps qui dut retourner, après avoir laissé une partie de ses canons sur les grèves de la Canardière.

Pour commémorer cet événement on donna à l'église de la basse-ville, terminée l'année précédente et qui était dédiée à l'Enfant-Jésus, le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire, nom qui fut changé en celui de Notre-Dame-des-Victoires après la malheureuse expédition de Walker en 1711.

La seconde administration de Frontenac fut remarquable encore par les travaux qui se firent à Québec : mentionnons seulement les réparations ou agrandissements de la cathédrale et du château Saint-Louis, la construction de la première chapelle du Séminaire et du premier palais épiscopal bâti par Mgr. de Saint-Valier.

A cette époque aussi on travailla aux fortifications de la ville et l'on vit s'élever alors les portes Saint-Jean, Saint-Louis et du Palais.

En 1693, Mgr. de Saint-Valier établissait l'Hôpital-Général.



VUE DE QUEBEC PRISE DE LA RIVIERE ST-CHARLES APRES LE SIEGE DE 1759, par Richard Short.
(Collection de M. H. M. Price.)



PORT DE QUEBEC VU DES HAUTEURS DE MONTMORENCY, à gauche se dessine la pointe ouest de l'île d'Orléans. D'après un dessin du Lt. Jas. Peachey, des Americains royaux, (collection du Col. H. Neilson.)

A la mort de Frontenac en 1698, Québec comptait 1988 habitants.

1700-1760

M. de Callières qui succèda à Frontenac mourut à Québec en 1703 et M. de Vaudreuil le remplaça.

Les premières années du 18e siècle furent, on peut dire, des années d'épreuves pour Québec. Les deux incendies du Séminaire en 1701 et 1705, la grande *picote* en 1702, la maladie du pourpre qui, en 1710-1711, enleva plusieur prêtres et une foule de citoyens, enfin l'incendie du palais de l'Intendant en 1713 furent autant de sujets de tristesse ou de deuil pour les Québecquois.

En 1716, Québec pouvait passer pour un gros village : il renfermait une population de 2,500 âmes.

Le recensement nous fait connaître les rues qui existaient à cette époque ; leurs noms n'ont pas changé pour la plupart et ce sont encore, à la Haute-ville : les rues Saint-Louis, Saint-Jean, Sainte-Anne, Du Fort, Desjardins, Buade, etc., et à la Basse-ville : les rues Sous-le-Fort, Sault-au-Matelot, Champlain, Notre-Dame, etc.

En général, les marchands demeuraient à la basse-ville, rue Notre-Dame.

Les travaux de fortifications peuvent compter parmi les plus importants qui se firent à Québec de 1689 à 1759. Ces travaux qui furent dirigés par les ingénieurs Levasseur de Nérée, Chaussegros de Léry, etc., et qui coûtèrent des sommes considérables ne furent complétés que sous le régime anglais.

L'ancienne brasserie Talon devenue le palais de l'Intendant fut incendiée nous l'avons dit, en 1713 : là avaient habité Champigny, Beauharnois, les Raudot père et fils et Bégon. Reconstruit peu après il fut de nouveau détruit par le feu en 1726 ; toujours au même endroit, aujourd'hui la brasserie Boswell, on érigea un autre palais plus grand et plus beau que les précédents.

Les gouverneurs continuèrent à occuper le fort Saint-Louis que Frontenac avait démoli en 1694 et reconstruit les années suivantes. C'est là que moururent MM. de Frontenac en 1698, de Calières en 1703, de Vaudreuil en 1725 et de la Jonquière en 1752.

Leurs corps inhumés d'abord dans l'église des Récollets furent transportés à la cathédrale après l'incendie qui détruisit cette première église en 1796.

Les autres gouverneurs, MM. de Beauharnois, de la Galissonnière, Duquesne, et Vaudreuil repassèrent en France.

L'évêque de Laval avait presque toujours habité son séminaire où il mourut en 1708.

Mgr de Saint-Valier demeura bien peu de temps dans le palais épiscopal qu'il avait fait construire de 1694 à 1697. Retenu en Europe pendant 13 ans, (1700-1713) il alla, à son retour, habiter l'Hôpital-Général où il mourut en 1727. Son successeur immédiat ne vint jamais au Canada; Mgr. Dosquet y demeura peu; Mgr. de l'Auberivière succomba à la maladie douze jours après son arrivée à Québec, et Mgr de Pontbriant, dernier évêque sous la domination française, alla mourir à Montréal en 1760.

Les curés de Québec méritent aussi une mention particulière. Les premiers desservants de Québec furent d'abord les Récollets; puis de 1632 à 1659 ce furent les Jésuites. En 1664, la paroisse fut érigée canoniquement et les curés en titre qui y exercèrent les fonctions curiales jusqu'en 1768 furent: MM. de Bernières, Dupré, Pocquet, Thiboult, Boullard, Lyon de Saint-Ferréol, Plante et Récher.

MM. Latour, Dartigues et Delbois bien que curés en titre ne vinrent pas remplir leurs fonctions.

D'après le recensement de 1744, Québec comptait 997 ménages. Des rues nouvelles avaient été ouvertes: Saint-François, St-Flavien, Laval, des Remparts, etc., à la haute-ville; Saint-Charles à la basse-ville; Saint-Roch et Saint-Valier du côté de Saint-Roch.

Parmi les familles remarquables de l'époque, citons les Lanaudière, Péan, de Léry, Lusignan, de Saint-Vincent, de la Martinière, de la Fontaine, de Beaujeu, etc., etc.; parmi les marchands, Philibert, Roussel, des Roches, Bernard, Riverin, Berteaux, etc. Les sculpteurs étaient représentés par les quatre Levasseur, les architectes par Mailloux, etc.

Le nom de Philibert que nous venons de citer nous rappelle la légende du Chien d'or et ces quatre vers si bien connus des Québecquois.

Je suis un chien qui ronge l'os
En le rongeant je prends mon repos
Un temps viendra qui n'est pas venu
Que je morderay qui m'aura mordu.

On sait aussi ce qu'il faut penser de cette légende, et des publications récentes ont déterminé ce qu'elle contenait de vérité.

Les dernières années de la domination française furent pénibles pour la colonie. La guerre qui devait se terminer par la prise de Québec et par la perte de tout le Canada fut entremêlée de revers et de succès. En 1756, arrivaient quelques bataillons français ayant à leur tête, Montcalm, Lévis, Baugainville, Bourlamarque, etc. Les grandes campagnes, eurent lieu de 1755 à 1759 ; la famine se fit sentir à Québec comme dans tout le pays et il fut un temps où le cheval était servi à toutes les sauces. Ce fut aussi le temps où Bigot et ses complices s'amusaient le mieux.

Au mois de juin 1759, Wolfe parut devant Québec avec une flotte considérable. Les détails de ce siège sont trop connus pour qu'il faille les rappeler ici. Mais le bombardement de la ville, la bataille des plaines d'Abraham, le 13 septembre, la mort de Wolfe ce jour même, celle de Montcalm le lendemain matin, dans la maison du chirurgien Arnoux, ne sauraient être passés sous silence.

Le 18 septembre, la ville capitulait et les Anglais y entrèrent. Lévis, arrivé trop tard pour empêcher ce malheur ne perdit pas courage et se prépara à prendre sa revanchee le printemps suivant. La glorieuse bataille de Sainte-Foy lui donna, un instant, l'espoir de reprendre la ville dont il commença à faire le siège, mais l'arrivée des vaisseaux anglais le força à regagner Montréal avec son armée.

Québec ne devait plus voir le drapeau français flotter sur ses murs.

Domination Anglaise

Les trois années qui suivirent la capitulation de Montréal furent des années d'attente. Les Canadiens, délivrés de la guerre qui les avait ruinés et dont ils ne pouvaient soutenir plus longtemps les lourdes exigences, généralement bien traités par le gouvernement anglais, ne se sentaient pas trop malheureux. Toutefois, une grande partie des habitants

espéraient encore que la France ne les abandonnerait pas à l'Angleterre. Le traité de Paris vint leur enlever leurs dernières ilusions et de même que les militaires avaient quitté Québec en 1759 et en 1760, ainsi plusieurs familles repassèrent en France en 1763 et en 1764.

La ville avait considérablement souffert du bombarde ment; la plupart des édifices publics, la cathédrale, le Séminaire, le collège des Jésuites, le couvent des Récollets, le palais de l'Intendant étaient fortement endommagés ou en partie détruits : la basse-ville n'était, à proprement parler, qu'un monceau de ruines.

On s'occupa aussitôt que possible de rémédier au mal. Murray fit réparer lui-même un bon nombre de maisons pour y loger ses troupes et en 1764, il vint demeurer au château Saint-Louis auquel il avait fait faire les réparations les plus urgentes.

Parmi les grands édifices d'alors plusieurs sont disparus aujourd'hui : le palais de l'Intendant, le collège des Jésuites, le couvent des Récollets, le palais épiscopal, sont chose du passé.

Les communautés religieuses comme les Ursulines, l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital général n'avaient pas trop souffert du siège et continuèrent leurs œuvres de charité.

Le Séminaire ouvrit ses portes à la jeunesse étudiante en 1765 et sa chapelle, réparée, servit de cathédrale à l'évêque de Québec, de 1767 à 1774.

Pendant six ans, le Canada n'avait pas eu d'évêque, et ce n'est qu'en 1766, grâce à la recommandation de Murray, que Mgr Briand put se faire sacrer évêque de Québec.

Les réparations à la cathédrale furent commencées en 1767 et se continuèrent durant plusieurs années.

L'année 1764 avait vu l'apparition de la Gazette de Québec, premier journal publié dans notre province.

En 1765 la population de la ville s'élevait à 8,967 âmes.

En 1766, Murray qui avait été sympathique aux Canadiens fut relevé de son gouvernement. Son successeur, Carleton, plus tard lord Dorchester, ne leur montra pas moins d'intérêt et fut l'un des gouverneurs les plus populaires qu'ait eus le Canada.

Comme son prédécesseur, il occupa le château Saint-Louis.

En 1775, les Etats-Unis, en difficultés avec leur mère patrie et ne pouvant porter les armes chez elle, firent invasion au Canada. Le siège de Québec fut un des principaux épisodes de cette guerre. Montréal et Trois-Rivières étaient déjà tombés aux mains des américains ; Québec seul ne leur avait pas encore ouvert ses portes. Carleton s'y refugia confiant dans la loyauté des habitants.

On sait quel fut le résultat de cette attaque. L'infortuné Montgomery vint tomber sous les balles anglaises, à la barrière Près-de-Ville, au pied du cap Diamant. C'était le 31 décembre.

De son côté, Arnold, qui venait du côté de Saint-Roch, fut blessé grièvement et dut abandonner la partie tandis que ses braves officiers et soldats attaqués des deux côtés par les troupes anglaises se faisaient tuer ou tombaient prisonniers au Sault-au-Matelot.

L'habilité de Carleton et la loyauté des Québecquois avaient sauvé la ville.

En 1778, Haldimand vint prendre le gouvernement du pays. Son administration qui parut détestable aux Canadiens mais dont, en toute justice, on ne saurait le rendre seul responsable, ne fut marquée par aucun événement capital à Québec. Il suffira de noter qu'un nouveau corps de logis fut ajouté au château Saint-Louis. C'est ce bâtiment, commencé en 1784, qui s'appellera plus tard le château Haldimand, et qui, à part un intervalle de cinq années, servit d'Ecole-Normale de 1857 à 1892.

Durant la dernière partie du 18e siècle on travailla aux fortifications de Québec. Il ne peut être question d'en faire ici l'historique ; rappelons cependant que la citadelle actuelle a été faite de 1823 à 1832 et qu'elle a coûté 25 millions de dollars. Mais il est une partie de ces fortifications que nous ne pouvons passer sous silence : nous voulons parler des *portes* que plusieurs se rappellent avoir vues.

La porte Saint-Louis bâtie sous Frontenac, en 1693, dit-on, fut modifiée ou réparée en 1783 ; celle que nous voyons aujourd'hui ne date que de 1873.

La porte Saint-Jean, construite elle aussi sous Frontenac, fut rebâtie en 1791 et en 1867 et démolie en 1898.

La porte du Palais qui existait depuis le temps de Frontenac fut refaite de 1823 à 1832 et démolie en 1864.

La porte Hope, élevée en 1786, à la côte de la Canoterie, disparut en 1874.



PORTE ST-LOUIS actuelle, date de 1873, remplace celle construite en 1693

La porte Prescott, bâtie en 1797, dans la côte de la Montagne, fut démolie en 1871.



VIEILLE PORTE ST-JEAN, construite sous Frontenac, rétablie en 1791.

Quant à la porte Kent, elle n'a été construite qu'en 1879. Les portes Saint-Louis et Kent sont très belles ; on n'au-

rait pu en dire autant des anciennes à l'exception de celle du Palais qui seule pouvait être un ornement pour la ville.



PORTE ST-JEAN, reconstruite en 1867, démolie en 1898

Carleton, devenu lord Dorchester, reprit son gouvernement qu'il conserva de 1786 à 1791 et de 1793 à 1795. Il ne



PORTE DU PALAIS, existait depuis Frontenac, refaite de 1823 à 1832, démolie en 1864.

fut pas là pour inaugurer le régime constitutionel que l'Angleterre venait de nous accorder par l'Acte de 1791.

Ce fut Alured Clarke, qui fit, en décembre 1792, l'ouverture des Chambres, dans l'ancien palais épiscopal que le gouvernement avait loué en 1778. Ce palais fut vendu en 1831 avec le terrain y attenant au gouvernement de la province. Les réparations et agrandissements qu'on y fit faire de 1831 à 1852 ne laissèrent rien de l'ancien palais épiscopal. En 1854, le Parlement fut incendié. On le reconstruisit en briques en 1859-1860 et il brûla de nouveau en 1883. Le terrain est devenu le joli petit parc Montmorency.

Les successeurs de Dorchester jusqu'en 1840, furent Prescott, Milnes, Craig, Prévost, Richmond, Dalhousie, Aylmer,



PORTE HOPE, côte de la Canoterie élevée en 1786, disparut en 1874.

Gosford et Durham. Ce fut l'époque des grandes luttes entre le parti canadien et le parti anglais ; nous n'avons pas à en parler ici.

La ville s'agrandissait peu à peu. En 1815 elle renfermait une population de 18,000 âmes : les faubourgs s'étendaient sur les bords de la rivière Saint-Charles et sur le coteau Sainte-Geneviève.

Saint-Roch, aujourd'hui l'un des quartiers les plus populeux et les plus actifs de la ville, formait en 1829, un groupe si considérable que les autorités religieuses n'hésitèrent pas à l'ériger en paroisse.

Le faubourg Saint-Jean-Baptiste demeura plus longtemps uni à la cure de Québec : devenu desserte en 1849, il ne fut érigé en paroisse distincte qu'en 1886.

Depuis ce temps d'autres paroisses ont été formées : Saint-Patrice dont l'église, bâtie en 1831-32, fut érigée canoniquement en 1854 ; Saint-Sauveur en 1867 ; Saint-Malo en 1898 ; Jacques-Cartier en 1901.

Durant ce siècle non seulement la ville s'est agrandie mais elle s'est embellie par la construction d'édifices publics remarquables et par l'érection de monuments consacrés à la mémoire de nos grands hommes.

En 1827-28 fut érigé, dans le jardin du Fort, le monument Wolfe-Montcalm. On y lit l'inscription très simple mais très belle qui suit :

Mortem Virtus Communem
Famam Historia
Monumentum Posteritas
Dedit.

En 1832, lord Aylmer consacra à la mémoire de Wolfe un modeste marbre qui fut remplacé en 1849, par un autre monument plus digne du héros.

En 1860 fut inauguré le monument des braves, sur le chemin Saint-Foy, pour rappeler la mémoire de la bataille de 1760.

Une statue de la reine Victoria fut placée dans le parc Parent en 1897.

L'année suivante vit l'érection du monument Champlain, érection qui donna lieu à de grandes et belles fêtes que personne n'a oubliées.

D'autres monuments situés en dehors de la ville sont dus aussi en grande partie à la générosité des citoyens de Québec ; tels sont, celui du P. Massé érigé à Sillery en 1870, et le monument Cartier-Brebeuf, élevé sur les bords de la rivière Saint-Charles en 1889.

Mais rien peut-être n'a plus contribué à l'embellissement de la ville que la construction de la terrasse Dufferin.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici ce qu'en dit M. Ernest Gagnon dans son bel ouvrage sur le Fort et *le Château Saint-Louis :*

"Lord Durham fit raser, dit M. Gagnon, en 1838, les ruines du château incendié en 1834, et fit construire sur une partie des fondements de l'ancien édifice, à environ 180 pieds

au-dessus du niveau de la basse-ville, une terrasse ou plate-forme mesurant 160 pieds de longueur (du nord au sud), avec balustrade en bois du côté du fleuve. Cette terrasse fut agrandie et construite dans sa forme actuelle, sur une longueur de 276 pieds, par l'honorable Mr. Chabot, alors ministre des Travaux Puplics, en 1854, puis continuée en 1879, jusqu'au pied du cap Diamant, par le gouvernement du Canada et la ville de Québec, d'après les conseils de Lord Dufferin. Elle a maintenant 1,400 pieds de longueur, du nord au sud, c'est-à-dire depuis l'emplacement de l'ancien château Saint-Louis jusqu'au pied de l'ouvrage le plus avancé de la citadelle.

"La "plate-forme" chère aux Québecquois est connue de toute l'Amérique à cause du panorama éblouissant que l'œil y découvre de tous côtés. Depuis 1838 on lui a donné le nom de Plate-forme Saint-Louis, Terrasse Durham, Terrasse Frontenac, Terrasse Dufferin; pour tous les étrangers, elle est l'unique, l'incomparable Terrasse de Québec, la promenade aux vastes horizons, souvent animée par la présence d'une foule joyeuse, toujours peuplée de rêveurs, d'artistes, de poètes et de souvenirs."

Depuis un demi siècle et plus, de nombreuses fondations de charité ou autres ont été faites à Québec et de beaux et grands édifices se sont élevés dans la ville : il serait trop long d'énumérer les uns et les autres : nommons seulement l'Archevêché 1844-47, le Couvent des Sœurs Grises fondé en 1849, et qui a pris tant d'extension depuis ; l'Asile du Bon Pasteur fondé en 1850 bâti en 1854, en partie ; l'Université Laval fondé en 1852 par le Séminaire de Québec, qui dès 1854, bâtit l'école de médecine et le pensionnat et commença la construction du corps principal. En 1857 l'Ecole Normale prit possession du vieux château Haldimand—Les années de 1871 à 1873, virent, entre autres, les constructions du Bureau de poste à la haute-ville, et de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Saint-Sauveur. Peu après, en 1877, le gouvernement de la province faisait commencer le palais législatif, qui ne fut terminé qu'en 1880.

De 1880 à 1882, s'éleva le Grand Séminaire. En 1884, les Pères de Saint-Vincent de Paul venaient prendre la direction du Patronage, que la Société du même nom administrait depuis 1861.

Le Palais de justice fut ouvert en 1887, et le château Frontenac inauguré en décembre 1893. Trois ans après, en 1896, c'était le tour de l'Hôtel-de-Ville placé sur le cite de l'ancien collège des Jésuites ; enfin l'Auditorium fut inauguré en avril 1903.

En 1897-98 les Sœurs franciscaines élevaient leur couvent et leur très belle chapelle et en 1901 les Frères Mineurs commençaient leur monastère dont la chapelle vient d'être terminée.

Nous aurions pu nommer encore des chapelles comme celle du Séminaire et des Ursulines, des hospices comme ceux de Sainte-Brigitte pour les Irlandais, et de Saint-Antoine dans la paroisse de Saint-Roch, l'Hospice Saint-Charles dans l'ancien Hôpital de Marine, etc.

La population anglaise et protestante a, elle aussi, ses églises et ses institutions de charité. La cathédrale anglicane date de 1800 ; les autres, comme les chapelles ou églises de la Trinité, Saint-Pierre, Saint-Paul, etc., sont de date plus récente. Saint-Mathieu ne fut érigé en paroisse qu'en 1875, tandis que l'église Saint-André remonte au commencement du 18e siècle, etc.

Les principales institutions de charité sont le Jeffery Hale, The Female Orphan Asylum, The Finlay Asylum, etc., etc.

Le 19e siècle, de même que le siècle précédent, fut marqué à Québec par de nombreuses calamités. On garde encore le souvenir des épidémies du choléra en 1832, 1834, 1849, 1851 et 1854. A Québec, en 1832, la maladie enleva au-delà de 3000 personnes, dit-on. Et en 1854, elle fit 3486 victimes.

Ajoutons à cela des incendies sans nombre,ce qui avalu à à Québec, pour un temps du moins, le surnom de ville des incendies. Ceux du faubourg Saint-Roch et du faubourg Saint-Jean en 1845, à un mois d'intervalle, sont resté célèbres par le montant des pertes et par le nombre des malheureux qu'ils laissèrent sur le pavé. Il y eut encore d'autres feux considérables en 1862 dans le quartier Saint-Jean ; en 1866 et 1870, à Saint-Roch ; en 1876, dans le quartier Montcalm. Mais aucun de ces incendies ne fut aussi désastreux que celui qui détruisit une grande partie du faubourg Saint-Jean en 1881.

Parmi les incendies particuliers peu ont laissé de plus

tristes souvenirs que celui du Théâtre Saint-Louis, le 13 juin 1846, où près de 50 personnes trouvèrent la mort.

Celui de la Chapelle du Séminaire, le 1er janvier 1888, fut aussi considéré comme une calamité publique à cause de la perte des tableaux précieux qu'elle renfermait.

Mais dans Québec où la charité est inépuisable les désastres se réparent promptement et après l'incendie, un peu plus tôt, un peu plus tard, la ville se révélait plus grande et plus belle. Sans doute, sa population n'est pas encore au-aujourd'hui celle des grandes villes mais elle augmente et de 51,109 âmes qu'elle était en 1861 elle a atteint, en 1901, le chiffre de 68,940 âmes.

Nous n'avons pas parlé, dans ces courtes notes, des causes qui, dans les cinquante dernières années, ont pu contribuer à l'accroissement de la ville ; elles sont multiples, mais il n'en est pas de plus effectives que l'établissement des lignes de chemins de fer et de bâteaux à vapeur.

Trois compagnies de chemins de fer ont leur terminus à Québec : Pacifique Canadien, Québec et Lac Saint-Jean et Quebec Railway Light & Power Co.

Cette dernière n'a encore qu'un tronçon de ligne en dehors de la ville : c'est l'ancien Québec Montmorency et Charlevoix entre Québec et Saint-Joachim ; à cette même compagnie appartient aussi le tramway électrique inauguré à Québec dans l'été de 1898.

Le premier convoi du Pacifique Canadien arriva à Québec le 8 février 1879 ; la gare avait été construite l'année précédente.

La voie entre Québec et le Lac Saint-Jean ne fut complétée qu'en 1887 ; depuis plusieurs années elle se rend jusqu'à Chicoutimi.

Le premier bateau à vapeur qui sillonna les eaux du Saint-Laurent fut probablement l'*Accommodation*. Il fit le voyage de Montréal à Québec en 1809.

Il a été remplacé avantageusement, depuis, par les bateaux de la Compagnie Richelieu qui sont de véritables palais flottants.

Le *Lauzon* fut le premier bateau à vapeur qui traversa régulièrement entre Québec et Lévis ; ce fut en 1818. Quelques années plus tard, en 1831, le *Lady Aylmer* voyageait entre Québec et Saint-Nicolas.

Aujourd'hui, grâce à la compagnie de la Traverse, les communications entre les deux rives sont faciles, en hiver comme en été. Le service régulier de plusieurs cabotiers, durant la belle saison, ne contribue pas peu à faciliter les transports et par suite à augmenter le commerce et la prospérité de la ville.

Depuis quelques années Québec a fait des progrès mais il semble qu'une ère nouvelle va s'ouvrir bientôt. La construction du Pont de Québec, malheureusement retardée par la terrible catastrophe du mois de sepetmbre 1907, catastrophe qui a causé une centaine de pertes de vie et qui va coûter des millions au pays, et d'autre entreprises considérables, vont nécessiter des améliorations, des agrandissements, des travaux importants. La ville, trop reserrée dans ses limites actuelles, s'étendra peu-à-peu dans les campagnes environnantes... Mais pour en arriver là, la bonne entente et le concours de toutes les énergies sont nécessaires. Les Québecquois ne failliront pas à leur devoir et, dans un avenir plus ou moins rapproché, la vieille cité de Champlain aura acquis l'extension et l'importance que lui assurent sa position et ses avantages naturels.

A. E. Gosselin, ptre.



TOUR MARTELLO, sur les Plains d'Abraham.

Hallo, Sam !

Revue fantaisiste par Jean Valier.

PERSONNAGES :

BLAGAPART, journaliste, 25 ans ; très grand, mince, brun de poil et blond d'espérances ; vêtement un peu " Montmartre ".

SAMUEL DE CHAMPLAIN, familièrement désigné ci-après sous le petit nom de SAM ; porte le costume rigolo que tout le monde lui a vu dans les processions de la Saint-Jean-Baptiste.

MUFLEFIN, correspondant spécial (du reste, les correspondants sont toujours spéciaux) d'un grand journal populaire de Montréal. Trente ans, calvitie qui suggèrerait à Bazin un autre roman : " Le blé qui ne lève plus."

PAULETTE, femme de BLAGAPART ; 20 ans, blonde, vive, tout à fait fin-de-siècle, la vraie femme du journaliste qui ne gobe pas ses articles de fond.

La scène se passe d'abord à Québec. Sept heures du soir. La lumière manque, il fait noir comme dans un four. Il tombe une neige épaisse, lente, molle comme des petits chats de peuplier, et qui se change tout de suite en eau, sous prétexte qu'il y a des grilles d'égout dans les rues: c'est mars qui s'en vient, comme d'habitude, nous faire accroire qu'il fera beau et chaud au mois de mai. Les rares passants pataugent; par hasard un tramway, comme égaré, meugle un instant, puis disparaît. Blagapart, qui s'est attardé au bureau de rédaction, met son paletot, s'enfonce un chapeau mou noir sur les yeux, puis sort avec Paulette, qui est venue le chercher.

BLAGAPART.—(*allumant une cigarette*) Bien ! j'ai bouclé mon article, allons-nous-en prendre l'air, ma petite Paulette. Diable! encore de la neige. Le printemps s'avance, mais bien lentement : il a des allures de "tricentenaire", ce bon printemps.

PAULETTE.—Tout de même, c'est beau, J'aime mieux ça que l'été. L'été, on cuit, puis ensuite, l'hiver, on gèle.

BLAGAPART.—Oui, c'est l'hiver de la médaille..Hum ! (*à part*) J'espère que personne autre ne m'a entendu. (*Il se heurte à quelque chose*) Maudit poteau de télégraphe ! Je vous demande un peu pourquoi on est venu braquer cette colonne à potence droit devant notre porte. C'est insensé. Je réclamerai, je bûcherai dans le journal. (*S'animant.*) Je ferai toute une affaire ; s'il le faut, je jetterai un gouvernement ou deux à bas pour abattre cette stupide colonne...... (*Il s'arrête surpris*) Mais la colonne marche....

PAULETTE.—Mon Dieu !. . qu'est-ce que c'est ?

BLAGAPART.—(*épouvanté*) C'est une colonne-fantôme !

LA COLONNE.—N'ayez pas peur, monseigneur, ne craignez rien, belle marquise. . . . Le roi, mon maître ne vous veut pas de mal ; au contraire , il désire le bonheur de tous les habitants de ce pays.

BLAGAPART.—(*Il se remet un peu.*) Le roi, votre maître ? Que diable chantez-vous là ? (*à part.*) Voilà un particulier qui s'habille d'une singulière façon. (*haut*) Dites donc, mon ami, savez-vous que le Mardi-gras est passé depuis quelques semaines et qu'il est un peu tard pour faire des blagues.



Diable! encore de la neige.

LA COLONNE.—Je ne suis pas déguisé, monseigneur ; c'est plutôt vous qui êtes accoutré un peu étrangement. . . .

BLAGAPART.—Mais, c'est vous le farceur. Regarde-moi ça, Paulette: un chapeau à plumes, une culotte, un grand col, une épée. C'est un mardi-gras, ni plus ni moins. Dis donc, mon vieux, est-ce que tu ne serais pas un figurant échappé de la mascarade à monsieur Lascelles ? Tu ressembles à feu Champlain comme si tu venais de dévaler de ton monument.

La colonne.—Pas étonnant, je suis Champlain en personne.

Blagapart et Paulette.—Aie ! un revenant !

Blagapart.—(*reprenant son calme*) Ah ! voilà une bombe pour mon journal. Hallo, Sam ! attends une minute que je t'interviewe. (*Très excité*) Paulette, Paulette, vois-tu ça, Champlain en personne, Samuel, Sam. Dégoise-moi ton histoire. Rentrons à la rédaction.

Sam.—Non, causons en nous promenant.

Blagapart.—Ça me va. Alors, dis-moi d'où tu viens, ce que tu viens faire....

Sam.—On parle beaucoup de vous autres de l'autre côté. Alors comme je suis doué du pouvoir de me transporter où je veux instantanément, je me suis dit : Allons voir comment



Tiens, une chaise à porteurs illuminée qui fout' le camp toute seule

les choses se passent sur cette boule mal arrondie qu'est la terre. Et je suis venu....

Blagapart.—(*il lui serre la main*) Merci d'être venu !

Sam.—Je ne suis pas venu pour rien. Comme je vous l'ai dit, sur un signe, je puis me transporter, moi et mes interlocuteurs, où bon me semble.

Blagapart.—C'est un phénomène de " transportation," comme eût dit feu Israël Tarte.

Sam.—Je veux donc profiter de l'occasion pour voir un peu ce qui se passe dans le monde, et si madame....la....

Blagapart.—(*regardant Paulette en souriant*) Dites madame la comtesse, ça suffit. (*à part*) Puisque ça l'amuse, le bonhomme, pourquoi ne pas se payer un peu de parchemin ?

Sam.—Avant de partir, il serait peut-être à propos que vous

me renseignassiez sur les quelques changements qui ont dû survenir depuis le XVIe siècle. Ainsi, sous le bon roi Henri, mon maître, il y avait trois grandes forces : Le roi, les parlements et le clergé.

BLAGAPART.—Aujourd'hui, il y a trois grandes farces : Le parlementarisme, le socialisme et le journalisme....

SAM.—(*l'interrompant*) Tiens, une chaise à porteurs illuminée qui fout' le camp toute seule.

PAULETTE.—C'est un tramway.

SAM.—Qu'est-ce que c'est que ça un tramway ?

BLAGAPART.—Inutile d'expliquer, ça prendrait trop de temps. Qu'il me suffise de te dire, mon cher Sam, que le monde a été bouleversé plusieurs fois depuis la fondation de Québec, et que tout s'est amélioré. Ainsi, pour ne citer que quelques-unes des plus merveilleuses inventions, nous avons le télégraphe, grâce auquel nous pouvons communiquer au loin. Je vais donner un exemple. Ainsi, je veux faire savoir à mon agent à Montréal que je vends cent actions, disons, de la compagnie des Cent-Associés, à 98. Je lui télégraphie : Vendez 100 actions Cent-Associés à 98. J'attends une demi-heure, après quoi je reçois la réponse suivante : Avons acheté pour votre compte 1,000 actions Cent-Associés, à 105." Et grâce au télégraphe, en un clin d'œil, je suis ruiné.

SAM.—Alors le télégraphe, ce n'est pas une bonne invention ?

BLAGAPART.—Cela ne dépend pas du télégraphe, mais de mon agent, qui, en général, est une canaille. Vois-tu, le courtier est aussi une de nos inventions modernes les plus estimées. On ne fait rien sans lui, mais il fait beaucoup avec nous.

SAM.—Vous m'intéressez énormément. Maintenant, si vous voulez, partons. Où allons-nous d'abord ?

BLAGAPART.—Je t'avoue que je suis un peu ému à l'idée de me voir ainsi quitter le sol pour planer. Toi, Paulette, qu'en dis-tu ?

PAULETTE.—Moi, ça m'amuse, je risque n'importe quoi. Va pour l'Angleterre. Allons voir le roi. Tiens, un bout de croissant. (Elle chante)

" Bonsoir, madame la lune "....

Champlain fait un signe, on entend son épée cliqueter entre ses jambes, et houp ! les trois voyageurs sont partis.

Palais de Windsor, nuit complète, lumière au corps de garde.

BLAGAPART.—We wish to see the King.

LE LARBIN.—Comprends pas.

BLAGAPART.—Comment, vous ne comprenez pas l'anglais. En voilà une bonne par exemple.

LE LARBIN.—Vous parlez français ? Il fallait le dire tout de suite.

BLAGAPART.—C'est tout de même étonnant qu'on ne comprenne pas l'anglais chez le roi d'Angleterre.

LE LARBIN.—Il n'y a rien d'anglais ici. Tout est français : le cuisinier, le pâtissier, le boulanger, le dentiste, le médecin, le lecteur, etc. Le roi parle un français tout à fait chic, il aime les choses françaises, la littérature française, la musique française ; il fait tout à la française, et ce n'est guère que pour aller en France qu'il file à l'anglaise.



Bonsoir, madame la lune

BLAGAPART.—Merci, mon vieux ; je suis content tout de même de le savoir. Dis à Sa Majesté que tant qu'elle sera comme ça, elle peut compter sur ma loyauté.

PAULETTE.—La Tamise est d'un gris...Allons voir un ciel plus clair. Que dites-vous de nous balader en Belgique, monsieur de Champlain ?

BLAGAPART.—Ca ne vaut pas mieux, en ce moment, que les bords de la Tamise. Du reste, Léopold ne doit pas être d'humeur à recevoir de la visite ; dans l'affaire du Congo, le parlement belge lui a proprement coupé l'herbe sous pied.

PAULETTE.—Il voulait peut-être tondre plus grand que la largeur de sa langue. Si nous allions en Serbie ; un beau pays, la Serbie.

SAM.—Qui règne là-bas ?

BLAGAPART.—C'est l'usurpateur légitime. Non, la Serbie ne me dit rien, Paulette.

SAM.—La Suède ?

BLAGAPART.—Pas fameux, non plus ; il y a eu de la chicane. On voulait en venir aux mains ; à preuve que la Norvège était prête à relever le gant de Suède......

SAM.—Je ne comprends pas beaucoup.

PAULETTE.—Ca ne m'étonne pas.

BLAGAPART.—Tiens, voulez-vous que je vous dise, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de nous diriger sur Paris immédiatement.

SAM et PAULETTE.—C'est ça, va pour Paris.

SAM.—Allons voir la tour de Nesle !

BLAGAPART.—Tu vas la trouver allongée, mon vieux, surtout depuis qu'Eiffel y a mis la main.

Un signe de Sam et ils repartent.

PARIS. Minuit, le boulevard est grouillant de populo. Les camelots crient les journaux du soir, les fiacres et les victorias encombrent la chaussée; la rue, éblouissante de clartés, retentit du brouhaha du Tout-Paris qui s'énerve de plaisir. Sam se frotte les yeux, Paulette les écarquille afin de voir plus.

SAM.—C'est la première fois de ma vie que je viens à Paris..

BLAGAPART.—C'est bien heureux pour toi, car sans cela, tu le trouverais diablement changé.

SAM.—J'aimerais entrer au théâtre. Si nous allions à l'Hôtel-de-Bourgogne ?

BLAGAPART.—Démoli, mon vieux. Du reste, les théâtres sont à la veille de fermer, il est minuit. Cherchons quelque boui-boui, c'est plus amusant.

(*Ils traversent la place de l'Opéra et entrent à " Olympia."*)

On joue une revue intitulée : " Aboulez les artistes."

PAULETTE.—Qu'est-ce que ça peut bien être, " Aboulez les artistes ! "

BLAGAPART.—Tu vas voir, écoute plutôt.

(*Une jolie chanteuse, pas très jeune quoiqu'au maillot, s'adressant à un personnage qui représente le poète Rostand, chante*)

Le Cyrano, Rostand, que tu nous a donné
Garde en son cercle étroit tes promesses encloses.
Au temps des souvenirs, poète un peu vanné,
Tu te crois arrivé peut-être, ou bien tu poses...
Toujours est-il que, pour l'une de ces deux causes,
Depuis l'Aiglon, nul oiseau dans l'air n'a plané,
Et que le Cyrano que tu nous a donné
Garde en son cercle étroit tes promesses encloses.
Ne laisse pas entrer l'oubli de toutes choses

Dans ton Cambo de blancs jardins environné.
Plutôt que de dormir pour calmer tes névroses,
Ponds-nous un petit coq, et, s'il chante du nez,
Deux Cyranos, au lieu d'un seul, nous seront nés.

ROSTAND. — Je ponds Cambo me semble

SAM.—Ça ne m'amuse pas. Il y a autre chose que je désirerais voir à Paris.

BLAGAPART.—Nous sommes à ta disposition ; parle Sam.

SAM.—Je voudrais voir la reine Ranavalo......

BLAGAPART.—Pourquoi diable ?

SAM.—Pour voir si elle a quelque ressemblance avec les sauvages du Canada.

BLAGAPART.—C'est tout le contraire, mon cher Sam ; elle est devenue Parisienne du coup. Pour elle l'exil c'est la patrie, et une patrie chouette. Du reste, elle ne demeure pas toujours à Paris.

PAULETTE.—D'autant moins que, malgré l'art des grandes faiseuses, elle conserve trop l'apparence d'un Tanagra qui aurait été cuit à Tananarive......

SAM.—Elle n'est pas jolie ?

PAULETTE.—Oh ! pas du tout, il ne faut pas la voir de près. Prenez-en ma parole, c'est une princesse qui y gagne à rester lointaine.

SAM.—Je ne puis faire autrement que de suivre le conseil d'une personne aussi jolie que madame la comtesse....

(*Blagapart et Paulette toussent*).

PAULETTE.—Il se fait tard, si vous voulez, nous allons revoir l'autre Normandie....

BLAGAPART.—J'en suis, en route pour l'Amérique. Mais dites-donc, si nous passions par New-York ?

SAM.—C'est entendu. Hop !

NEW YORK. Mêmes lumières et même mouvement qu'à Paris, sauf que c'est plus heurté, plus colossal encore et... moins amusant. Sam, Paulette et Blagapart errent dans les rues.

BLAGAPART.—Tiens, une belle maison.

PAULETTE.—(*s'approchant*) C'est marqué " Cooper " sur la porte.

BLAGAPART.—(*Il lit*) Cooper, ingénieur.—Entrons.

SAM.—Il est tard pour déranger les gens.

BLAGAPART.—Les Américains, ça ne se couche pas ; leurs banques sont ouvertes même la nuit.

(*Ils sonnent, on vient ouvrir*).

BLAGAPART.—Voici nos cartes, introduisez-nous

LE NEGRE.—Impossible ; monsieur Cooper est très occupé en ce moment, il fait le mort dans une partie de bridge qui se joue à Québec par le télégraphe.

(*Ils s'en vont*).

SAM.—Qu'est-ce que c'est que monsieur Cooper ?

BLAGAPART.—C'est un malheureux acrobate qui a fait un faux pas sur la neuvième corde.

SAM.—Il la mérite ! Retournons à Québec. Hop !

(*Un instant après*).

SAM.—Où sommes-nous ?

BLAGAPART.—Sur les plaines d'Abraham.

SAM.—C'est désert ?

BLAGAPART.—Pas toujours. Tantôt à Paris, il était une heure de la nuit, mais ici il n'est que huit heures. Dans quelques heures les plaines seront peuplées, comptes-y, mon vieux Sam. A la faveur de la nuit, tout ce qu'il y a de malfaiteurs se réunira ici. C'est un lieu très agréable le jour, mais dangereux la nuit. Du reste, on songe à améliorer. . . .

SAM.—L'endroit ?

BLAGAPART.—Non, le sort de ces malheureux.

SAM.—On va les pendre ?

BLAGAPART.—Pas le moins du monde. On va rendre moins dur leur métier. Les plaines vont être nivelées, ratissées afin de rendre le chemin du crime aussi agréable que celui de la vertu. On tracera des allées tortueuses, de vrais dédales, on plantera des massifs touffus afin de faciliter la tâche du truand, on placera des bancs pour lui permettre de se reposer, une fois qu'il aura bien tapé sur le bourgeois ; tout cela va être embelli, fignolé, enfin ce sera un splendide décor pour représenter des drames vécus. Même, afin de ne pas tromper le public sur la nature de ces améliorations et d'empêcher les gens paisibles de s'y risquer, on parle d'y élever une statue monumentale.

SAM.—Comme la mienne ?

BLAGAPART.—Pas tout à fait. La statue aura des ailes, emblèmes du vol ; elle aura l'air de s'élancer vers le ciel, de quitter les plaines d'Abraham pour retourner au sein du même ; ça représentera un ange et ça s'appellera " L'Ange de l'Apache."

PAULETTE.—Ouf !

SAM.—J'ai soif.

BLAGAPART.—Moi aussi. Mais il y a une chose qui m'embête.

PAULETTE.—Quoi ?

Blagapart.—C'est que, tu sais, le samedi soir, les buvettes sont fermées dès sept heures et ne sont rouvertes que le lendemain, durant la grand'messe.

Sam.—Singulier !

Paulette.—J'ai une idée.

Blagapart.—Prête-la nous.

Paulette.—Allons faire une surprise à notre ami Muflefin, le reporter de la....

Blagapart.—(*l'interrompant*) Chut ! ne dis pas le nom du journal, ça lui ferait trop de réclame. Ton idée est bonne. Holà ! Sam, fouette ton cheval surnaturel.

Sam.—Tout de suite.

La maison de Muflefin. Très pauvre mais très honnête, la maison de Muflefin. Muflefin va ouvrir en bras de chemise.

Muflefin.—Toujours farceur, ce bon Blagapart. Dis donc, qui est-ce que tu as déguisé ainsi pour te payer ma tête ?

Paulette.—Ce n'est pas un déguisement, monsieur Muflefin, monsieur est le....marquis....le comte....le....je ne sais pas....

Blagapart.—(*bas à Paulette*) La langue te fourche quand il faut parler " de gueules ", hein la comtesse ?

Paulette.—Monsieur est le fondateur de Québec, que nous avons rencontré tout à l'heure.

Muflefin.—Je suis très honoré de parler au fondateur.... (*à Sam, qui ne semble pas entendre*).

....Au vénérable fondateur de Québec....Aie ! monsieur de Champlain, vous ne m'entendez pas ?

Sam.—Hein ?

Muflefin.—Je dis que je suis très honoré de faire la connaissance du fondateur de Québec.

Sam.—De qui voulez-vous parler ?

Muflefin.—Mais c'est de vous. (A *part*). Il est modeste, comme tous les hommes de valeur.

Sam.—Moi ? Je ne m'en serais jamais douté. Je crois que vous faites erreur.

Muflefin.—Mais enfin, il est bien connu que vous avez fondé Québec.

Sam.—Moi ? je n'ai jamais songé à cela. Je suis venu ici comme employé de la compagnie des Cent-Associés ; je tâchais de vendre aux sauvages de la bimbeloterie, des affaires de quatre sous pour des fourrures de plusieurs milliers de livres.

BLAGAPART.—Il ne s'agit pas de ça, nous avons la gorge sèche. Muflefin, au lieu de faire ta poire, donne-nous en pour la soif. (*Muflefin s'exécute et place sur la table plusieurs bouteilles*).

MUFLEFIN.—Là, servez-vous, pendant que je finis mon travail. (*Ils boivent à plusieurs reprises. Sam s'échauffe, Paulette rit à belles dents, Blagapart est rêveur*).

SAM.—(*Il titube un peu*). Mais, monsieur Muflefin, non seulement vous écrivez, mais vous dessinez. Qu'est-ce que vous faites là ?

MUFLEFIN.—Un incendie. C'est l'incendie de demain que je dessine pour mon journal. Vous voyez, j'ai fait le calcul des pertes subies, des morts, etc., etc.

SAM.—Mais vous ne savez pas s'il y aura un incendie....



Justement l'eau qu'il faut pour de petits navires.

MUFLEFIN.—Il y en a toujours un ; il en faut un pour tous les jours. On le prépare d'avance.

SAM.—C'est étonnant. Mais au fait, à force de vouloir devancer, vous reculez.

MUFLEFIN.—Comment ça ?

SAM.—Mais oui. L'incendie que vous dessinez pour demain, vous le faites aujourd'hui, de sorte que demain, il sera déjà vieux.

MUFLEFIN.—(*avec un sourire de pitié*) Naïf ! Vous savez bien que c'est sur les vieux portraits qu'on paraît le plus jeune.

A propos, dites-moi donc, quelle idée vous avez eue de fonder Québec ?

SAM.—Je vous ai dit que ce n'était pas moi....

MUFLEFIN.—Oui, oui, je sais....la modestie. Mettons que c'est vous. En tous cas, vous avez eu une singulière idée. Pourquoi n'avez-vous pas fondé Montréal plutôt ? Montréal est une bien plus belle ville, et puis son port a justement l'eau qu'il faut pour de petits navires comme ceux que vous aviez.

SAM.—Oui, de notre temps, la marine était en enfance.

PAULETTE.—Vous n'aviez pas des hommes comme l'empereur d'Allemagne pour vous renseigner.

SAM.—L'empereur d'Allemagne ? qui est-il ?

BLAGAPART.—Un homme de bon conseil, et discret !

SAM.—(*Très pompette*) Mon cher monsieur Muflefin, je vous remercie de votre hospitalité; vous êtes très aimable,....mais il est tard et je brûle d'aller raconter ce que j'ai vu. De ce que je vais leur en boucher un coin !

BLAGAPART.—Le voilà qui parle argot. Tope-là, mon vieux Sam.

SAM.—Adieu, il faut que je disparaisse.

PAULETTE.—Monsieur le....comte....le marquis....

BLAGAPART.—Appelle-le donc monsieur, tout court ; c'est déjà beau.

PAULETTE.—Monsieur de Champlain, qu'est-ce qui vous a plu davantage à Québec ?

BLAGAPART.—(*A part*) Elle sera bien toujours la femme d'un journaliste.

SAM.—Je vais vous le dire.

Il se tient sur le seuil de la porte, et avant de disparaître, il chante:

(*Air du refrain de la Tonkinoise*)

Y a qu'un'femme à qui je tienne,
C'est la Cana, c'est la Cana, la Canadienne;
Elle est jolie, elle est fraîche,
Puis—vous savez—pas pimbêche.
Contre ell' pas d'danger qu'j'dégoise,
Ma Québéco, ma Québéco, ma Québécoise;
Je vais emporter aux cieux
Le souv'nir de ses beaux yeux.

Vieux articles et vieux ouvrages (1)

La dette des Etats-Unis envers les canadiens-francais.— (The American Catholic Quartely Review, Vol. XI, No. 16--- Octobre 1879.)

I

Parmi les éléments qui ont pris part à l'exploration, l'occupation et le développement de la vaste partie du continent couverte par notre drapeau, il en est un qui a été singulièrement oublié dans les calculs généraux, ou qui a été tout simplement confondu avec l'émigration venue de la mère-patrie d'Europe. C'est cet élément canadien-français si intimement mêlé à notre histoire depuis au moins deux cents ans et dont le passé serait un sujet de légitime orgueil pour n'importe quelle race.

Fidèles à la politique d'exploration suivie par Champlain et les religieux qui avaient adopté la règle de Saint-François ou de la grotte de Manrèse, les générations successives de Canadiens de naissance ont sillonné le continent dans toutes les directions, portant courageusement leur part du fardeau dans toutes les entreprises de découverte, de commerce ou de guerre, dans le but de développer, fortifier et défendre leur colonie. Sous leur impulsion, le Canada ou la Nouvelle-France ne prit pas de l'extension seulement sur les cartes françaises, mais, au moyen de postes militaires, de missions

(1) Note du Directeur.—*La Revue Franco-Américaine* publiera, sous ce titre, les renseignements recueillis dans les vieux journaux, les vieux ouvrages traitant du rôle joué par notre élément en Amérique. Ce sera un des moyens de refaire en chapitres séparés l'histoire de nos émigrations qui ont déjà éloigné plus de 2,000,000 des nôtres de la Province de Québec pour les grouper aux Etats-Unis, dans les provinces voisines ou les vastes territoires de l'Ouest. On verra, de la sorte, comment furent appréciés les hauts faits de notre race par ceux qui en furent les témoins. De plus, cette compilation de nos petites histoires permettra à nos différents groupes de se mieux connaître et surtout de s'estimer davantage en constatant que ni la distance, ni le temps n'ont encore pu éteindre chez tous la communauté d'idéal et d'aspirations.

L'étude que nous publions aujourd'hui est une traduction d'un article de l' " American Quarterly Review " consacré à l'ouvrage de M. Tassé sur les Canadiens de l'Ouest. On y trouvera plusieurs considérations d'un intérêt particulier pour nos compatriotes des Etats-Unis.

Le deuxième article, consacré aux Acadiens, par M. Charles Le Goffic, est emprunté à l' " Ouvrier ", de Paris. 1er juin, 1901.

et d'établissements agricoles tout autant que par l'influence acquise sur les tribus indiennes, il étendit son action sur presque tout le Maine et l'ouest des Etats de New York et de Pennsylvanie, et même au-delà, vers le soleil couchant, dans toute la vallée du Mississippi.

Les Canadiens ont traversé cette Amérique intérieure "dans toutes les directions alors qu'elle n'était encore qu'une immense solitude et dans toute sa sauvage et primitive beauté." Les premiers ils ont franchi les Montagnes Rocheuses et, poussés par leur esprit aventureux, ils ont les premiers porté leurs pas des rives du Saint-Laurent à la cité des Montézumas. Tout noyé et perdu dans les autres que nous apparaisse cet élément de pionniers, pas même les rudes noms anglo-saxons n'ont pu remplacer sur nos cartes ceux que donnèrent les premiers explorateurs canadiens aux rivières, aux lacs, aux montagnes et aux plateaux, au désert immense et aux rapides tourbillonnants. Le Vermont ne peut pas renier les parrains qui lui donnèrent son nom et qui baptisèrent le lac et l'île qu'il y reclame. Ce n'est pas la race anglaise qui donna à New York les noms de Chateauguay, Ausable, St-Régis, Raquette, Rouse's Point et Chazy. Presque Ile, Détroit, Lac Supérieur, le Lac D'en Haut du sault Ste-Marie à Fond du Lac, Terre Haute, Des Moines, et Terre Coupée, Mauvaise Terre, avec les noms de saints empruntés au calendrier, rappellent ces Canadiens ; jusqu'aux termes génériques de prairie, de portage et de voyageur, que nous avons adoptés dans notre langue, les rappellent toujours tout comme les noms indiens dont l'orthographe nous indique encore la dérivation : Erié, Ohio, Iroquois, Illinois, Michigan, Arkansas, Manitou et Huron.

Le saint patron du Canadien, nous ne savons ni comment ni pourquoi, est Saint-Jean-Baptiste ; et si l'on se rappelle le rôle qu'il s'est donné de parcourir les routes inconnues du pays, le choix est très heureux, parce que l'Eglise donne le Précurseur comme patron au voyageur, rappelant le cantique de Zacharie et la prière qu'en "suivant les exhortations du Saint Précurseur Jean nous puissions arriver à celui qu'il prêche, Jésus Christ." Ce n'est pas sans à-propos que le pays des voyageurs honore l'anniversaire de la naissance de ce grand saint comme sa fête patronale ; Jean Baptiste désigne le Canadien comme Patrick désigne le fils d'Erin. "Dans quel endroit du désert, s'écrie le Père de Smet, les Canadiens n'ont-ils pas pénétré?"

Joliette, né Canadien, accompagné par le Père Marquette, remonta le Mississippi jusqu'à l'embouchure de l'Arkansas; Le Moyne d'Iberville atteignit l'embouchure de la rivière du côté de la mer, en prit possession et y fonda la colonie de la Louisiane qui devint puissante sous la direction de son frère de Bienville. Les Canadiens accompagnèrent La Salle au Texas; Juchereau de St-Denis fonda Natchitoches, traversa le désert jusqu'aux premiers postes espagnols et atteignit la ville de Mexico. Le Jésuite Canadien, Beaudoin, convertit les Cris parmi lesquels il prêcha l'évangile pendant plusieurs années. Bissot de Vincennes, né sur les bords du Saint-Laurent, fonda le poste qui porte encore son nom, et Varenne de la Vérandrye explora le haut Missouri et la région des Montagnes Rocheuses jusqu'à la vallée de la Saskatchewan. Des forts furent établis à Makinac et Niagara par le marquis Canadien de Vaudreuil.

Il y a plus de cent ans, une population canadienne était déjà groupée autour de Oswego, Niagara et Fort Duquesne. Détroit était un établissement important de canadiens avant que la colonisation anglaise ait traversé les Alléghanies. Niagara, Fort St-Joseph, Kaskaskia, Mackinac, Fort Chartres, Cahokia, Carondelet, Ste-Geneviève, St-Philippe, Prairie du Rocher, Vincennes, Sault Ste-Marie, St-Louis, furent toutes des villes purement canadiennes ayant leur organisation régulière, reconnues par décrets officiels, ayant églises, officiers civils, notaires, etc., leur vaillante population cultivant la terre, faisant le commerce, tout en contribuant bravement leur part aux différentes opérations militaires dans cette guerre si longue et si ardente qui ne fut désastreuse pour la France que parce que la France et son roi dissolu manquèrent de fidélité au Canada. La plus brillante victoire qui, pendant cette guerre, racheta la gloire du nom français fut remportée sur la Monogahéla par un canadien, le Chevalier de Beaujeu, ce héros chrétien dont les derniers moments furent consolés par la conviction qu'il avait noblement servi le pays de sa naissance et celui de ses ancêtres en taillant en pièces la plus belle des armées anglaises qui aient essayé d'enlever à la France le royaume conquis par ses fils canadiens.

L'élément canadien dans la Louisiane était considérable. Le premier enfant blanc né en Louisiane fut celui de Claude Jausset, un canadien. Un grand nombre s'y rendit par voie

du Mississipi, puis arriva aussi dans la Louisiane, où leurs descendants forment encore un groupe vivant sur la Tèche, une partie considérable de ces Acadiens que l'Angleterre arracha à leurs doux foyers de la Baie de Fundy parce qu'ils étaient des "papistes reconnus et irréductibles."

Jusqu'en 1763 le territoire couvert par ces établissements français était reconnu comme formant le Canada et la Louisiane, le pays des Illinois et tout le pays au sud faisant officiellement partie de cette dernière colonie, bien que toute la partie supérieure du Mississippi fût purement canadienne. Ceci était non seulement réclamé par les français mais était encore admis par les anglais. Des documents datés du siècle dernier (XVIIIème) et conservés dans les archives de la Pennsylvanie parlent de Fort Duquesne, aujourd'hui Pittsburg, comme faisant partie du Canada.

La population canadienne établie aussi à bonne heure dans l'Ouest n'est pas disparue, elle n'est pas éteinte. A la chute des postes français, pendant la guerre, plusieurs de ceux qui habitaient dans leurs environs se retirèrent, généralement dans les Illinois et à Détroit, et quand vint la chute finale, quand le drapeau blanc de France fut baissé à Fort Chartres par le canadien St-Ange de Bellerive, plus de la moitié de la population des Illinois, supposant que le territoire situé à l'ouest du Misissippi resterait colonie française, traversa le fleuve et fonda les premiers établissements de l'Etat du Missouri ; le reste se rendit en Louisiane mais ne quitta pas notre territoire actuel. Quelques-uns, découvrant leur erreur, revinrent sur leurs pas, et pendant plusieurs années les Illinois restèrent territoire essentiellement canadien. Si peu connu des anglais, en effet, et des colons établis sur les bords de la mer, était le pays caché par les Monts Alléghanies dont chaque ruisseau et chaque sentier étaient familiers aux canadiens, que les troupes anglaises destinées à l'occupation de Fort Chartres étaient très perplexes sur la route à suivre pour se rendre à destination. Il ne pouvait être question d'une marche à travers le pays inconnu qui séparait la côte du Mississippi. Alors le major Loftus essaya, avec quatre cents soldats réguliers d'atteindre le fort en passant par la Nouvelle Orléans ; il fut repoussé par les indiens cachés en embuscade le long des rives du Mississipi. Le capitaine Pitman essaya de s'y rendre à la faveur d'un déguisement, mais il perdit courage et abandonna le voyage. Le lieutenant

Fraser ne réussit pas davantage et il dut essuyer de son mieux les condoléances moqueuses que lui addressèrent les officiers français et espagnols de la Nouvelle Orléans se réjouissant fort de la déconfiture de ces militaires anglais si désireux d'abattre le drapeau français. Et ce ne fut pas avant le mois d'octobre 1765 que le capitaine Sterling, avec cent hommes du Quarante-deuxième Montagnards, après une marche pénible et prudente, avec Fort Pitt situé à la tête de l'Ohio comme point de départ, atteignit le Fort Chartres qui lui fut rendu par St-Ange de Bellerive.

Assuré par le gouvernement anglais du libre exercice de leur droits religieux, les canadiens de l'Ouest reprirent leurs occupations pacifiques; ils devinrent les hommes de confiance des officiers anglais et des compagnies de commerce pour les nouvelles explorations, pour les négociations avec les sauvages et la direction des tribus, et pour le développement des ressources du pays. Ils furent ainsi portés à se disperser sur tout le territoire de l'ouest.

Pendant notre guerre de l'Indépendance cet élément canadien se rangea de divers côtés. La mission de Carroll, Franklin et Chase au Canada en attira beaucoup à la cause américaine surtout de ceux qui ne s'étaient jamais cordialement soumis à l'Angleterre. Des volontaires s'enrolèrent en assez grand nombre dans l'armée américaine pour y former des régiments complets, et ceux-ci, après avoir bien servi pendant la lutte, reçurent, à la fin de la guerre des concessions de terrains dans le nord de l'Etat de New York où leurs descendants vivent encore et forment le noyau de la population d'origine canadienne. Le Rév. M. Lavalinière afficha si ouvertement ses préférences pour les américains qu'il fut expulsé du Canada et vint s'établir à New York.

Détroit fut gardé jalousement par les anglais auxquels la guerre de Pontiac avait donné une leçon. Partout où s'étendit la puissance des armes anglaises les pionniers canadiens et les tribus indiennes furent attachés au service de la mère patrie (l'Angleterre). Dans l'Illinois et l'Indiana, cependant, les canadiens accueillirent Clark avec joie, et sous la direction du Rév. M. Gibault et du colonel Vigo ils associèrent leur fortune à celle des colonies et conquirent le Nord-Ouest pour les Etats Unis. La dette de reconnaissance que le pays doit à ces Canadiens n'est pas petite et on n'en a jamais bien apprécié toute la valeur. Pendant les opéra-

tions qui suivirent un détachement canadien, engagé dans la lutte contre l'ennemi commun, fut presque complètement anéanti.

Quand l'Espagne déclara la guerre à l'Angleterre les pionniers du Missouri furent en butte à l'hostilité des anglais, et la défaite infligée à l'ennemi sauvage qui tenta de massacrer les habitant de la petite ville de Corpus Christi est un des faits d'armes les plus brillants de la guerre de l'indépendance.

Ducharme, le commandant de cette expédition contre un village presque entièrement canadien était lui-même canadien, et M. Tassé donne un précis de sa carrière dans un de ses volumes.

De la sorte, cet élément canadien de l'ouest, qui avait perdu sa nationalité française, se trouva partagé entre les trois nations rivales—les américains, les anglais et les espagnols, —et comme il comptait un grand nombre d'hommes audacieux, actifs, absolument habitués à la vie des indiens et de la frontière , ce groupe de Canadiens-français produisit plusieurs soldats qui se distinguèrent au service de chaque nation, et l'on vit fréquemment canadien lutter contre canadien.

Pendant notre seconde guerre avec l'Angleterre il y eut dans une certaine mesure répétition de cette anomalie. Les canadiens de chaque côté de la frontière prirent part aux opérations militaires sous les drapeaux de l'Angleterre et des Etats Unis ; même un certain nombre, dans ce dernier pays cédant à de vieilles relations et restant fidèles à une première allégéance, combattirent activement pour les intérêts anglais.

Les histoires ordinaires des Etats Unis ignorent plus ou moins ces services que les canadiens ont rendus à notre cause, mais qui n'en sont pas moins réels et importants—grands à l'époque où ils furent rendus et grands dans leurs conséquences.

Lorsque la paix fut rétablie, vint du Canada une émigration qui se continue encore et qui, à certaines époques, a atteint des proportions considérables. Dans l'ouest les anglais conservèrent quelques-uns des forts pendant plusieurs années, y compris Détroit, et de cette façon exercèrent une influence qui attira beaucoup de canadiens de ce côté ; puis le commerce des fourrures, qui se développa rapidement après l'achat de la Louisiane, excita la concurrence entre une

puissante compagnie commerciale anglaise et une maison rivale de St-Louis, mais toutes deux comptèrent surtout sur les canadiens comme voyageurs, trappeurs, et en général pour leurs employés. Ces derniers devinrent à la fin les pionniers du territoire situé entre la Baie Verte et la Colombie. Et comme les Etats-Unis grandirent et acquirent le territoire du trans-Mississippi, offrant à tous des foyers et un champ d'activité, le Canada dont la population croissait rapidement sans avoir les mêmes avantages, continua à contribuer largement à l'immigration. ''Aujourd'hui, dit M. Tassé, les Etats qui possèdent les plus forts groupes de Canadiens sont l'Illinois, le Missouri, le Michigan, le Wisconsin et le Minnessota.'' Le Missouri, fondé par les Canadiens, a conservé dans une large mesure les descendants de sa première population. Dans l'Illinois la race canadienne se retrouve principalement à Chicago, Bourbonnais, Manteno, Petites Iles, Ste-Anne, Erable, Moméni et Kankakee. Il y a environ 20,000 canadiens dans le Minnesota et autant dans le Michigan. Dans le Minnessota on les retrouve surtout à St-Paul, les Chutes de St-Antoine, le Petit Canada, le Lac qui Parle et l'Aile de Corbeau (Crow's Wing.) Le comté de Monroe, Michigan, compte 8,000 canadiens et ils sont nombreux dans les comtés de Ste-Claire et de Macomb. Dans le Wisconsin cette population est tout aussi nombreuse mais beaucoup plus dispersée. Il y a aussi des milliers de canadiens dans l'Ohio, l'Iowa, le Dakota, le Montana, le Colorado, le Kansas, l'Arizona, le Nouveau Mexique, la Californie, l'Oregon et le territoire de Washington.

Dans l'est, New York et la Nouvelle Angleterre ont reçu une immigration canadienne considérable, et dans plusieurs centres manufacturiers, comme dans plusieurs centres de pêcheurs, ce sont les canadiens qui dominent ; ils y possèdent leurs propres églises, leurs écoles, leurs sociétés littéraires et de bienfaisance, leurs journaux, et font preuve d'un esprit d'entreprise digne de tout éloge.

Ici encore, on s'est peu occupé de l'histoire de cet élément. Nous en retrouvons quelque trace dans l'histoire du commerce des fourrures, dans les relations des voyages de Mackenzie, d'Henri et Harmon, dans l'''Astoria'' d'Irving, dans les récits du canadien Gabriel Franchère, dans les relations des voyages de Lewis et Clarke, de Pike et Long, dans Schoolcraft et Frémont ; mais ce ne sont que des études fragmen-

taires où le voyageur, dans le cours de la description, disparait et reparait tour à tour.

A la Société Historique du Wisconsin et à la constante énergie de l'Hon. Lyman C. Draper dans la recherche et la collection des souvenirs des premiers pionniers canadiens de cet Etat, est dû le mérite d'avoir attiré l'attention, dans notre pays, sur l'importance de cet élément et d'en avoir fait une apréciation convenable en une sorte de complément à l'histoire de notre pays. La façon partiale, toute d'un côté, d'écrire nos annales, qui appartient à l'école Cotton-Mather, et qui s'est, dans une certaine mesure, continuée jusqu'à nos jours, l'habitude de présenter nos guerres de frontières des premiers jours comme le résultat inévitable de la férocité innée des canadiens est maintenant reléguée dans le domaine de la fable et des comtes de fées.

Evident, et appuyé par des documents authentiques, nous apparait le fait que le Canada, dès l'origine, a cherché fréquemment et avec persistance, à établir des relations commerciales amicales avec les colonies anglaises, à éviter de prendre part à toute guerre qui pourrait être allumée en Europe, et à s'abstenir d'utiliser le concours des indiens dans les hostilité qui pourraient devenir inévitables entre les colonies limitrophes.

Les anciens écrivains de la Nouvelle Angleterre, trompeurs et jugeant à faux, nous font de leurs Mason, Underhill, Church, et des autres guerriers indiens des portraits de héros chrétiens du type le plus pur, mais nous représentent sous des couleurs à glacer le sang dans les veines les partisans canadiens—Hertels, Joncaires, Le Bers, St-Castyns, Le Moynes. Les écrivains n'ont jamais cherché à savoir ce qu'étaient ces hommes. Les études et les publications récentes de littérateurs canadiens nous permettent de voir ces hommes sous leurs vraies couleurs, de faire la relation véridique des événements en les comparant avec des récits quelquefois absolument opposés et profondément entachés de préjugés nationaux et religieux.

Les Canadiens se distinguèrent dans leur propre pays et à l'étranger. Nous n'en parlons que pour ce qui a trait à leurs relations avec l'histoire et le progrès des Etats Unis, mais nous pourrions rappeler dans ses détails la brillante carrière du comte de Vaudreuil qui, par son habilité, sauva la flotte française d'une destruction complète au Cap Finistère en

1748 ; nous pourrions parler du baron de Vaudreuil tué au siège de Prague ; d'un autre Vaudreuil contribuant à la défaite de Graves au large de Chesapeake ; de Beaujeu membre de la flotte de D'Estaing et prenant part à la campagne de Russie de Napoléon ; du baron Juchereau de St-Denis devenu fameux comme ingénieur militaire et comme écrivain ; du vicomte de Léry dont le nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe de Paris.

Une étude sur les Acadiens.—(L'Ouvrier, Paris, 1er Juin 1901.)

II

Je viens d'entendre, à la Société de géographie, une conférence de M. Dubosc de Beaumont sur l'Acadie française. L'Acadie fait partie de la *Dominion* du Canada. Les habitants, par ordre du féroce colonel anglais Winslow, furent déportés en masse, le 10 septembre 1755, sur cinq bâtiments envoyés de Boston, qui les jetèrent à la côte près du cap Savaral. La plupart périrent de faim ou de misère, et les Anglais crurent avoir fait table rase des Acadiens. Ils se trompaient.

L'amour de l'Acadie était si fortement ancré dans le cœur des survivants, que deux ou trois mille d'entre eux trouvèrent moyen de regagner subrepticement leur pays natal. Ils se joignirent à ceux de leurs frères qui avaient échappé à la férocité de Winslow et qui se cachaient dans les grottes du littoral et dans les fourrés de l'intérieur. L'insurrection des Etats Unis, qui éclata quelques années plus tard, détourna d'eux l'attention de leurs oppresseurs. Ils purent se reconstituer par familles et par villages : ils n'étaient encore que 6,000 à la fin du XVIIIème siècle ; ils sont aujourd'hui 150,000, tous catholiques qui forment une petite nation, ayant son caractère propre, ses églises, ses écoles, ses collèges, ses journaux, ses députés au Parlement. La langue qu'ils parlent et qu'on enseigne à leurs enfants est le français. Tel est leur attachement pour la mère-patrie qu'au mois de septembre de l'année dernière ils ont tenu une grande convention nationale à l'effet de créer des sociétés de secours mutuels exclusivement françaises, des banques populaires françaises, et de nouer avec nos maisons de commerce françaises des relations qui permissent aux produits de la métropole de lutter avantageusement, sur leurs marchés, avec les produits américains ou anglais.

Bathurst, au fond de la baie des Chaleurs, est la principale ville de l'Acadie française. D'après M. Dubosc de Beaumont, les rues y sont larges, régulières et coupées à angle droit ; des magasins nombreux et bien approvisionnés les bordent ; le commerce y est prospère et l'industrie suffisamment développée. Les matériaux employés à la construction des édifices de pierre sont généralement de toute beauté, grâce aux admirables carrières de grès multicolore que renferment la Nouvelle-Ecosse ; pour la construction et la couverture des maisons ordinaires, les Acadiens ont tiré du bois un excellent parti. Ces maisons sont plus chaudes, plus propres et réellement plus confortables que celles de la petite bourgeoisie française ; tout au plus si M. de Beaumont regrette les criardes couleurs dont elles sont enduites et qui en gâtent un peu l'extérieur.

A la grande-Anse, à Caraquet, etc., qui sont des localités maritimes, notre compatriote a été surtout frappé par la ressemblance des habitants avec les Français du littoral de la Manche. Comme aspect et comme langage, les pêcheurs acadiens ne diffèrent en rien, si on l'en croit, de leurs frères des côtes normandes et bretonnes. Mais où sa surprise a été la plus profonde, ç'a été à Tignish, en apercevant des Acadiennes en costume national. C'était comme une résurrection du passé, une page d'histoire en action.

"Là, pour la première fois, dit M. de Beaumont, je vis des Acadiennes habillées du costume qu'on portait encore il y a une soixantaine d'années dans toute la Basse-Normandie : les jupes rayées de différentes couleurs, faites d'une étoffe tissée à la maison et que, des deux côtés de l'Océan, l'on appelle "droguet", sont identiques ainsi que le mouchoir croisé sur la poitrine et la croix d'or pendant au bout d'une chaine passée autour du cou. Quant au bonnet blanc et au voile noir qui le recouvre, c'est la coiffure des bourgeoises du temps de Louis XIV."

Un siècle a donc suffi pour reconstituer, plus vivace que jamais, cette petite nationalité acadienne que le colonel Winslow, obéissant à l'ordre inhumain de son gouvernement, croyait avoir détruite pour jamais. Ce n'était pas seulement les hommes, mais les femmes et jusqu'aux enfants qu'on avait arrachés du sol en les poussant à coup de crosse vers la mer, en les entassant comme des troupeaux dans les cales des navires. Longfellow, le grand poète américain,

dans sa touchante épopée rustique d'*Evangeline*, a stigmatisé ces odieux procédés de conquête, dont l'histoire n'avait pas offert d'exemple jusqu'alors et qui resteront la honte de leurs auteurs... Un argument dont abusent un peu les écrivains étrangers est que, pour juger des mérites coloniaux de la France, il n'y a qu'à faire le compte des colonies qu'elle a successivement perdues au cours des siècles. Mais notre cas est-il donc si exceptionel? L'Angleterre n'a-t-elle pas vu l'indépendance des Etats-Unis se constituer sur les ruines de son empire colonial? Les Portugais n'ont-ils pas perdu le Brésil, les Espagnols leurs immenses possessions d'Amérique? Pour juger congrûment de la valeur colonisatrice d'une race, il est beaucoup plus logique de s'appuyer sur la vitalité morale et intellectuelle de ses créations coloniales que sur les conditions politiques où le hasard des armes les a momentanément placés. L'exemple de l'Acadie française est, à ce point de vue, souverainement expressif et péremptoire.

L'idée de Mlle Jeanne

Par S. BOUCHERIT

I

—Ainsi, Mademoiselle, c'est bien décidé par votre haute sagesse. Bien que le monde entier entre en vacances, aujourd'hui, 1er août, et doive y rester pendant les mois que Dieu a évidemment faits pour qu'on se repose, vous exigez que je continue à travailler ! C'est une tyrannie !

Cette interpellation, d'une forme assez peu respectueuse et prononcée sur un ton qui l'était encore moins, fut adresée par Jeanne Viviers à son institutrice, Mlle Hermance Marois, bonne grosse personne dont rien, dans l'extérieur ni la physionomie, ne révélait une disposition particulière à ce despotisme dont on l'accusait. Tout au contraire, son visage calme et doux, entouré de boucles blanches d'une mode surannée, respirait une mansuétude qui pouvait bien aller parfois jusqu'à la faiblesse viv-à-vis d'une élève aussi gracieuse qu'indisciplinée.

Jeanne Viviers était une enfant de quinze ans, charmante avec sa masse de cheveux châtains, à reflets métalliques, qui s'épandait librement en cascade sur ses épaules, encore un peu anguleuses, avec ses yeux brillants et audacieux, ses lèvres rouges comme une fleur de grenadier et son air à la fois souriant et mutin, où il y avait le charme naissant de la jeune fille et l'espièglerie de la gamine.

Elle avait un cœur d'or, une âme candide et pur comme le plus pur cristal, un esprit d'une vivacité primesautière, plein d'imprévu et de piquant. Mais comme les plus parfaites créatures ne sont pas sans défaut, Jeanne en possédait un très accentué ; elle avait la plus profonde horreur de l'étude. Le piano lui paraissait un instrument de torture, le dessin un exercice qu'on devait réserver comme supplice accessoire aux prisonniers. La géographie et l'histoire lui semblaient des choses pleines de mystères qu'elle préférait ne pas approfondir. L'orthographe surtout était pour elle un terrain broussailleux, semé de fondrières au milieu des-

quelles elle ne s'aventurait que d'un pas très hésitant. Elle avait trouvé un moyen original de sortir de certaines difficultés grammaticales. Mlle Marois lui ayant, un jour, donné un devoir hérissé de pluriels scabreux, elle avait passé outre tout simplement et s'était bornée à écrire, à la fin de la page, toute une ligne de S avec cette mention : "Pour mettre ou il en faudra."

On comprend qu'avec ces dispositions, l'annonce, que Mlle Marois venait de lui faire, de travailler un peu, oh ! rien qu'un peu, pendant la période officielle des vacances, lui inspirait les réflexions les plus amères et presque des velléités de révolte ouverte. Elle avait si bien compté sur deux mois de farniente absolu, sans autre souci que celui des promenades à faire ou des parties à organiser avec son frère Henry, à peu près aussi laborieux qu'elle !...Elle avait cru, d'une foi si joyeuse, dire, pour soixante jours, un complet adieu aux méthodes et au lexiques, aux bouquins et aux cahiers ! Elle s'était tant promis d'errer du matin au soir, indéfiniment et sans but, sous les beaux ombrages du parc qui entourait le château, ou, perspective plus séduisante encore, comme marquée de plus d'indépendance, dans les vastes bois voisins qu'un mur seul séparait de la propriété de son père ! De tous les morceaux de chant qu'on lui faisait apprendre et qui s'échappaient de sa mémoire aussi facilement qu'ils y entraient, un seul vers lui demeurait toujours présent, celui qui commence un des airs de *Galathée :*

"Ah ! qu'il est doux de ne rien faire".

Elle le répétait mentalement comme une espérance tendrement caressée, en attendant l'aurore du 1er août, jour béni où il deviendrait une réalité. Et voilà que la terrible Mlle Marois lui signifia que "vacances" signifierait pour elle diminution, et non suppression du travail abhorré et que, même au milieu des plaisirs qui lui étaient laissés—vraiment c'était encore heureux qu'on daignât lui en laisser un peu !—elle serait toujours poursuivie par le cauchemar de la table d'étude ou du piano qui l'attendaient !

—Oui, Mademoiselle, je le répète, reprit-elle après un instant où la colère avait silencieusement bouillonnée au dedans d'elle, l'organisation que vous avez réglée pour ces deux mois constitue une véritable barbarie. Vacances et travail sont deux mots qui hurlent d'être unis. On est en vacances

ou on n'y est pas ! Voilà le dictionnaire : tenez ! Je l'ouvre et je lis : "Temps durant lequel les travaux cessent dans les écoles." Ainsi parceque je suis élevée chez mon père, par Mlle Hermance Marois, qui devrait être bonne et compatissante pour moi, je serai privée du répit qu'on accorde à tous les barbouillés de la classe municipale ! C'est une injustice révoltante.

Et ma santé, ma pauvre petite santé, vous n'y pensez pas ! Elle n'y résistera pas, c'est certain. Je mourrai à la fleur de mon âge, sous l'effort excessif de travail que vous m'imposez et vous aurez mon trépas sur la conscience.

—Non, ma chérie, vous ne mourrez pas, répondit l'institutrice que cette terrible perspective avait effrayée pendant une seconde, mais que rassura vite la vue de la mine rose et resplendissante de Jeanne...Vous aurez tout le temps voulu pour vous reposer et vous amuser...Mais deux heures d'exercices le matin et deux heures le soir ne feront que vous rendre vos longues récréations plus douces. D'ailleurs, ce n'est pas moi seule qui ait décidé qu'il en serait ainsi. C'est votre père lui-même qui a fixé ce programme..

—Ah ! c'est père qui... exclama la jeune fille sans achever sa pensée, mais d'un ton tout à coup radouci...Et est-ce que Henry travaillera aussi?

—Mais certainement ! il travaillera, mais d'une autre manière.

—Comment?

—Votre père veut que chaque jour il aille passer deux heures le soir et deux heures le matin dans les ateliers pour s'initier successivement à tous les services de la fabrique.

—Mais j'irais bien aussi ! s'écria Jeanne tentée. Il y a à la fabrique autant d'ouvrières que d'ouvriers et on pourrait bien m'apprendre, comme à Henry, le filage et le brochage de la soie.

—Ce n'est pas la même chose. Votre frère est destiné, vous le savez, à aider plus tard votre père dans la direction de la fabrique. Il est donc nécessaire qu'il commence à s'y exercer de bonne heure. En lui donnant ce but pour occuper la liberté de ses vacances, M. Viviers agit sagement, comme toujours. Tandis que vous...

—Moi, je n'aurai pas de fabrique à diriger, soupira Jeanne, et il faudra continuer à me bourrer des haut faits de Philippe-Auguste et des heureux effets des dièzes et des bémols. Le

sort des femmes est bien déplorable ! Est-ce que Henry aura aussi des devoirs à faire?

—Non, mon enfant. Outre que ses études à l'atelier suffiront, son précepteur a demandé à M. Viviers de lui permettre de consacrer tout son temps à ses propres travaux.

—Ah oui ! fit Jeanne en riant, les travaux de M. Lombre, ses fameux travaux ! son histoire de Périclès ! Qu'est-ce que c'était donc que ce Périclès? Je ne me le rappelle plus bien Mademoiselle.

—Un grec célèbre, répondit Mlle Marois, non sans une certaine hésitation.

—Il y a longtemps qu'il est mort?

—Oh ! plusieurs siècle avant notre ère.

—Quel dommage que M. Lombre n'ait pas vécu de son temps !

—Pourquoi cela?

—Mais parce qu'il aurait eu des documents plus certains pour écrire son histoire, riposta la folle enfant, et puis parce qu'il serait mort depuis longtemps comme son héros et que nous serions privées de l'honneur de vivre avec lui.

—Oh, Jeanne ! Pourquoi détestez-vous tant ce pauvre M. Lombre?

—Je ne le déteste pas. Il m'horripile, voilà tout ! Est-ce que c'est français, Mademoiselle "horripiler"?

—Rigoureusement, oui...mais ce n'est pas du style noble.

—Ça, je m'en moque... je suis une bourgeoise... Est-ce qu'"horripiler" prend un *h*?

—Oui.

—Eh bien ! ce Monsieur Lombre m'horripile avec un *h*.

Cela fut dit avec une mimique si drôle que Mlle Marois ne put s'empêcher de rire ; au fond du reste, elle pensait exactement comme Jeanne et ne pouvait pas souffrir le précepteur, pédant, vaniteux, qui la traitait de fort haut et comme une personne sans conséquence.

—Mais quelles raisons, reprit-elle avec une apparente sévérité revenue, d'en vouloir ainsi à M. Lombre?

—Oh ! J'en ai des foules. D'abord il s'appelle Casimir.. Casimir Lombre. Je vous demande un peu ! Quand on a pour nom Lombre, on ne s'appelle pas Casimir... Mais ce n'est pas ma raison principale.

—En effet, elle ne serait pas bien sérieuse.

—Ce que je lui reproche de beaucoup plus grave, c'est

d'être bouffi d'orgueil, plein de lui-même et d'avoir le cœur sec comme un morceau de pierre.

—Et d'où tirez-vous, grande psychologue, vos affirmations si positives?

—Ne vous moquez pas de moi, Mademoiselle. Je ne suis ni petite, ni grande psy.. psycho... enfin, ce que vous avez dit! Je suis très en l'air, c'est vrai; mais j'observe tout de même, allez! sans qu'on s'en doute, et je sais bien, à part moi, faire mes petites réflexions. Eh bien! j'ai observé que M. Casimir Lombre... quel nom!... ne prononce pas deux phrases sans dire: moi, je... Moi! pour lui, tout est là. Dites-lui qu'il a fait une averse et que vous avez été mouillée. Au lieu de s'apitoyer sur votre sort, tout aussitôt il vous répondra: Moi, j'avais un parapluie. Racontez-lui que vous avez mal à la tête... moi, je vais très bien! Moi! toujours moi!... Cela suffit pour coter un homme. L'autre jour, quand il s'est absenté pendant vingt-quatre heures avec papa et Henry... je suis entrée dans sa chambre avec Fanny pour mesurer les rideaux... Voyons! Dans votre chambre vous avez les photographies de ceux que vous aimez, n'est-ce pas? Il semble qu'il soit bon d'avoir ainsi près de soi le portrait des êtres chers. Moi, j'ai papa, ma pauvre maman, mon frère Henry, vous, ma bonne demoiselle, que j'aime bien, quoique je vous fasse souvent enrager... M. Lombre a sept portraits... Tous de lui-même, de l'unique, du grand Casimir... Casimir sur la cheminée, sur la console, sur les murs! Casimir les yeux inspirés, les cheveux au vent, pensant probablement à Périclès... Casimir en uniforme de collégien... Casimir de face, de profil, de tros quarts, avec sa barbe, sans barbe... Casimir partout... Voilà pourquoi je n'aime pas Casimir... Un homme qui se gobe autant que ça, n'en faut plus!

—Jeanne! Jeanne! fit vivement l'institutrice enchantée de trouver un prétexte pour ne pas témoigner son approbation, quand donc vous déferez-vous de vos vilaines habitudes et parlerez-vous correctement?

—Je pense correctement, c'est l'essentiel, riposta Jeanne avec qui il était difficile d'avoir le dernier mot. Enfin laissons ce Monsieur où il est... Qu'est-ce que nous allons faire aujourd'hui pour notre premier jour de vacances? Car je suppose bien que ni vous ni mon père ne pousserez la cruauté

jusqu'à me forcer à faire des études de syntaxe pour mon premier jour de congé.

Ce fut M. Viviers qui répondit à la question de sa fille en entrant dans la salle d'études. Jeanne ne lui gardait sans doute pas rancune de sa décision au sujet des devoirs de vacances, car légère comme une gazelle, elle bondit vers lui et, l'enlaçant de ses deux bras, l'embrassa à pleine bouche.

—Je viens savoir, dit-il comment on se porte dans le quartier des femmes. Ce matin, au saut du lit, j'ai dû me rendre à Lyon, au magasin, et je n'ai pas voulu attendre au déjeuner pour te dire bonjour.

Rien qu'à la manière dont il couvait sa fille des yeux en lui adressant ces simples paroles, on comprenait l'immensité de la tendresse de ce père, de même qu'il était facile de deviner celle qu'il recevait de Jeanne, non seulement par son joyeux baiser, mais par la soumission immédiate avec laquelle elle s'était inclinée devant la volonté, si dure qu'elle fût, de M. Viviers pour les devoirs de vacances.

Il prit une chaise et se mit à deviser gaîment de choses et autres. Le babil musical de sa fille, ses jets d'esprit parfois si drôles, dans leur impétuosité spontanée, étaient le meilleur, le seul délassement que connût ce grand industriel absorbé tout le jour dans un incessant labeur.

M. Viviers, parti de bas, était arrivé, jeune encore, a une situation considérable dans la fabrication des étoffes de soie. Il avait débuté jadis comme ouvrier. Soutenu par un travail courageux et probe, aidé par une intelligence supérieure, servi aussi par des circonstances heureuses, il était monté d'échelon en échelon. Le simple canut d'autrefois avait fini par pouvoir, à force d'économies, acheter en propre un métier Jacquard, puis deux, puis trois, et travailler pour son compte, en employant même deux de ses anciens camarades, artisans comme lui. Libre maintenant de suivre son inspiration, plein d'idées neuves et originales, il composa, en artiste véritable, d'étonnants brochages où se dessinaient, par un jeu habile de soies, des bouquets de fleurs d'une finesse et d'un goût exquis.

Si petit qu'il fût encore, il exposa, en 1878, des étoffes merveilleuses, dont il avait inventé le dessin et fait lui-même le tissage, qui firent révolution dans les procédés usités. On fut tout étonné de voir ce nom nouveau surgir au milieu des grands noms de l'industrie lyonnaise, et à l'admiration très

sincère que méritait son œuvre se joignit bientôt l'engouement pour cet ouvrier courageux dont l'œil illuminé disait la haute valeur. Au lieu de se faire désirer, les capitaux vinrent à lui. Une société fut formée qui lui permit de monter une fabrique où il pourrait appliquer en grand ses procédés. Il s'y révéla chef aussi capable qu'il avait été bon ouvrier et ses succès furent tels qu'il put, quelques années après, installer, de ses seuls deniers, à Montbuel, à quelques kilomètres en amont de Lyon, près des rives du Rône, une fabrique de filage et de brochage de la soie qui est une des plus belles et des plus perfectionnées de cette riche contrée. Près de trois cents ouvriers des deux sexes y sont occupés.

Ses ateliers et ses enfants ! Tout était là pour M. Viviers. On aurait pu dire qu'il les confondait dans sa tendresse. Les uns comme les autres n'émanaient-ils pas de lui? Il ne pouvait pas se décider à quitter ni les uns ni les autres. Bien qu'avec une rare faculté d'assimilation l'ancien ouvrier fût devenu un homme du monde accompli, il ne cherchait aucun plaisir hors de sa fabrique et loin de ses enfants. De ceux-ci jamais il n'avait consenti à se séparer et il les faisait élever près de lui. Veuf de bonne heure, il concentrait sur eux toutes les affections de son cœur très tendre, sauf la part très large qu'il donnait à ses ouvriers, ses enfants aussi, dont le sort matériel et moral était sa constante préoccupation. Il n'y eut jamais patron ni meilleur ni plus aimé. Ce n'est pas dans les atelier de Monbuel que les fauteurs de grèves auraient eu beaucoup de succès.

—Ah ! Jeannette, une nouvelle ! dit-il au milieu de ses propos. L'omnibus des magasins a ramené ce matin Dubreuil, cet ancien gendarme que notre ami Segaud m'a si chaudement recommandé et qui va s'installer dans le pavillon comme garde, concierge, surveillant. Le nom m'est égal, pourvu qu'il fasse bien son service. Il est en train d'emménager.

—A-t-il une famille? demanda Jeanne.

—Je crois bien ! Tout un tas d'enfants, des grands, des moyens, des petits.

—Oh ! des petits ! exclama Mlle Viviers. Quel bonheur ! Je m'en occuperai. Ce sera très amusant.

(A suivre.)

Revue des faits et des œuvres

Antialcoolisme : Ce que boivent les savants, les écrivains, les artistes

La croisade entreprise dans la province de Québec contre l'alcoolisme, croisade qui a déjà enrôlé parmi ses apôtres les plus dévoués, les têtes dirigeantes de la société, médecins, membres du barreau ou de la magistrature, donne de l'actualité à un travail tout récent auquel s'est livrée une publication française très haute cotée.

Ce n'est pas tout d'enseigner au peuple qu'il ne doit point faire usage d'alcool ou de boissons alcoolisées. La sagesse de ce conseil deviendra beaucoup plus manifeste à son esprit, sa raison se laissera plus facilement convaincre, si, à côté des préceptes moraux qu'on lui cite, on met en même temps sous ses yeux l'exemple, combien plus éloquent, des grands citoyens qu'il admire et respecte déjà et qui mettent à profit et en pratique les enseignements qu'on lui donne. C'est ainsi qu'un confrère français nous apporte une gerbe de ces exemples que nous offrons comme la preuve mise en action du bien fondé de tout ce qui a été fait et dit pour la cause de la tempérance en notre pays.

La " Revue " de Paris (1) s'est inquiétée de découvrir quel usage on faisait de l'alcool, ou des boissons capiteuses dans le monde de la pensée ou de l'art. " Les écrivains, a-t-elle demandé, au cours d'une enquête qui restera fameuse, les grands artistes, les savants, demandent-ils aux boissons capiteuses, l'hallucination qui leur inspire le chef-d'œuvre comme la force qui leur permet de le réaliser. C'est un préjugé difficilement déracinable que celui-ci : innombrables sont les honnêtes citoyens qui croient que Shakespeare a écrit ses *drames* dans les tavernes, que Rembrandt peignait dans les cabarets et qu'Alfred de Musset n'a commencé à avoir du talent que lorsqu'il a été intégralement imbibé d'absinthe."

L'enquête de la " Revue " est nettement hostile à toute boisson alcoolisée. Voici le resumé des opinions principales qui ont été recueillies :

Pour M. Berthelot, l'alcool ne doit jamais entrer dans un régime régulier ; la boisson ordinaire du savant était l'eau

rougie—trois parties d'eau et une partie de vin, il ajoutait au dîner, après le potage, un petit verre de Bordeaux vieux.

M. Saint Saens, préfère l'eau à toute boisson. " Si, dit-il, je pouvais avoir de la vraie eau de source, bien pure et bien fraîche, je la préférerais à toute autre boisson."—M. Claretie " ne travaille jamais mieux que lorsqu'il est à jeun."

M. Ernest Hebert, donne la réponse curieuse que voici : " Le vin, dit-il, la bière, le cognac, donnent une animation passagère à la pensée, bientôt suivie d'une dépression paralysante en raison directe du degré d'excitation obtenu par les boissons alcoolisées. Je bois de l'eau, et je m'en trouve bien.

M. Flammarion, ne travaille utilement au point de vue de la composition, que le matin de huit heures à midi, après son premier déjeuner, pris sans boisson avec deux œufs à la coque.

Carolus Duran, ne boit guère que de l'eau.

Sully Prudhomme, buvait de l'eau mélangée de jus de citron.

Jules Lemaitre, ne boit que de l'eau ; il a gagné, dit-il, à ce régime, un appétit très régulier." Henri Lavedan considère l'alcool comme la pire des boissons ; " couramment, dit-il, je ne bois que de l'eau, glacée si possible." Victorien Sardou ne peut pas supporter un demi-verre d'eau-de-vie ; en revanche, il est buveur de café : trois fois par jour. Maurice Barres : " A mon avis, pour bien travailler, il ne faut pas de stimulant : il faut la possession paisible de soi-même. L'idéal, c'est une belle nature, avec les fenêtres ouvertes à la campagne. Jamais, jamais d'alcool."

M. de Freycinet a fait usage toute sa vie " d'eau rougie " ; Mistral rappelle le dicton provençal : *l'eau fait devenir joli* ; sa mère, morte à quatre-vingts ans passé, ne buvait que de l'eau; pour lui il boit du vin trempé d'eau aux deux tiers. Pour M. Paul Bourget l'alcool à si faible dose soit-il pris et sous n'importe quelle forme est un empêchement absolu au travail. M. Emile Ollivier : " J'ai été toute ma vie un buveur d'eau, ma femme et mes enfants ont suivi mon exemple. Eugene Carriere ne croyait pas à l'alcool, le travail ne peut être que le résultat d'équilibre moral, rien ne vaut les heures de clairvoyance du matin qui suivent les veillées paisibles. Mme Daniel-Lesueur ne boit que de l'eau. M. Pierre Loti : " Je suis aux trois quarts musulman, je ne bois jamais d'alcool, je ne bois même pas de vin." Benjamin Constant buvait du thé de préférence. Reyer ne boit que de l'eau rougie ; Victor Margueritte boit de l'eau généralement ; il résume

ainsi son opinion : "l'eau lave et désaltère, le vin tonifie, l'alcool tue."

Les partisans du vin sont la minorité : M. DE VOGUE est président des Agriculteurs de France : " La France, dit-il, est le pays qui a donné au monde, depuis longtemps, le plus de vin et le meilleur : ceux qui en usaient ont donné à ce même monde la plus forte, la plus riche des littératures modernes. Cela me parait répondre à votre question."—AUGUSTE RODIN " estime que le vin est une excellente chose."—JEAN RICHEPIN : " En mangeant, je bois du vin ; l'alcool peut exciter comme un coup de fouet."—ROLL : " Ce que je bois ? mais du vin, de la bière, de l'eau, au gré de ma fantaisie qui ne se plierait à aucune exigence."—DAGNAN-BOUVERET : " Très indifféremment, je bois du vin, de la bière ou de l'eau, sans avoir jamais pu constater " si cela m'aidait ou me gênait."

Arrêtant là leur enquête, les auteurs de l'article terminent en reconnaissant qu'il y a eu cependant deux hommes dont l'œuvre a été effectuée sous l'influence du poison de l'alcool.

" Mais l'exception confirme la règle, disent-ils. En l'espèce, elle la confirme d'une manière assez funeste. Ces deux hommes ont eu une vie peu enviable, et ils sont morts jeunes et tristement. L'un d'eux est Hoffmann ; l'autre est Edgar Poë.

" D'abord magistrat et musicien, Hoffmann ne commença à écrire qu'après sa trentième année. S'inspirant du mesmérisme, il évoquait dans le délire de l'ivresse des personnages fantastiques qui rappellent les prouesses des hypnotiseurs contemporains. Il passait toutes ses nuits au cabaret, et si ce genre d'existence profita à son talent, l'existence fut brève et le talent plus bref encore.

" L'esprit d'Hoffmann s'obscurcit promptement. Les derniers ouvrages du conteur sont loin de valoir les premiers. Hitzig, son écuyer de gloire, l'avertissait qu'il devenait nuageux et morne.

" Edgard Poë dut à l'alcool des visions et des terreurs dont sa littérature est profondément impressionnée. Il connaissait le vertige moral qui force à accomplir un acte que l'on réprouve, Il le décrit dans le *Démon de la perversité* ; et il retrace, dans *le Chat Noir*, les impulsions irrésistibles de l'alcoolique. D'autres de ses contes rappellent les hallucinations du buveur. La plupart de ses chef-d'œuvres ont été créés entre deux crises de *delirium tremens*, chefs-d'œuvre étranges, certes. Poé a dit que l'étrangeté était la beauté, et il a été un poète beau, quoique étrange. Il y a donc eu deux génies alcooliques. Nous n'en connaissons pas un de plus."

L'Action Sociale Catholique et son journal

L'œuvre qui, depuis quelques mois a surtout attiré l'attention des canadiens-français, au Canada et aux Etats-Unis, c'est la fondation à Québec, par Sa Grandeur Mgr Bégin, de l'Œuvre de l'Action Sociale Catholique et du journal quotidien qui en est l'organe. C'est une réponse admirable aux appels de Pie X qui veut " que l'action catholique s'organise et s'exerce vigoureusement dans tous les pays." Chez nous, dont la foi catholique est la première des traditions nationales, c'est le commencement d'une ère où s'exercera plus active et plus pratique la co-opération des laïques et des religieux pour la sauvegarde des intérêts de l'Eglise. Fonder cette œuvre c'était envisager hardîment l'avenir, tout en se rendant compte des dangers qui, pour ne pas être reconnus encore comme immédiats par plusieurs, n'en menacent pas moins notre société canadienne dans ses oeuvres vives. Aussi le premier acte de cette œuvre de l'Action Sociale Catholique, la fondation du journal quotidien, fut-il accueilli avec la plus vive satisfaction dans toute la province et fut-il, dès ses commencements, l'objet d'une sa ction pontificale (Bref de Pie X, 27 mai 1907.) Depuis, le journal a reçu l'encouragement public de sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, et il peut déjà compte sur l'appui unanime de l'épiscopat canadien.

Sans doute, l'œuvre de la presse catholique n'était pas tout-à-fait inconnue parmi les Canadiens-français. Mais les publications, nombreuses il est vrai, qui faisaient déjà, et depuis longtemps, une lutte vraiment digne d'éloges pour les principes en matière de morale, d'éducation, de droit chrétien, ne s'adressaient-ils encore qu'à un petit nombre de lecteurs. Il fallait à l'œuvre nouvelle le concours nécesaire du journal quotidien, de cet ami qu'on retrouve à tous les foyers et qui nous fournit, avec la récréation du soir, la saine information et l'écho du bien à travers le monde.

Et il s'agit ici plutôt d'une œuvre de préservation. " Nous ne pensons pas, dit Mgr Bégin, qu'il faille attendre que l'on monte violemment à l'assaut des esprits pour organiser ici les œuvres de défense." *L'Action Sociale Catholique* consacrera la réunion de toutes les énergies dans le bien, le réveil des esprits à l'intérêt du mouvement social chrétien dans l'univers, le sentiment, chez les catholiques, de la supériorité des enseignements de l'Eglise, même en matière de libre discus-

sion, et le désir de faire prévaloir cet enseignement parce que le meilleur et le plus sûr. Ce sera la formation d'un peuple catholique averti contre lequel s'acharneront en vain les doctrines subversives qui, chez tant de peuples ont tari, par l'abandon de l'idée religieuse, la source de la paix sociale et de la véritable grandeur ; ce sera le maintien dans l'âme de notre peuple, d'essence latine, de l'idéal qui a porté les races chrétiennes jusqu'aux plus hauts sommets de la gloire et qui est un idéal catholique.

Le programme de *l'Action Sociale Catholique*, de Québec comprendra deux parties distinctes :

1. L'*enseignement* dont les objets principaux seront de développer le sens catholique, faire l'éducation de la conscience sociale catholique, étudier les questions sociales, etc., au moyen de cercles d'étude, conférences, congrès, et par la presse.

2. *L'action* par les associations religieuses, d'hygiène morale, de bienfaisance, ouvrières, professionnelles, etc.

Ce programme est vaste sans doute ; il faudra plusieurs années de travail et de zèle persévérant pour réaliser dans toute sa mesure le rêve caressé par ceux-là mêmes qui en ont tracé les lignes. Mais il a l'avantage de s'adresser à un peuple neuf, conscient de ses devoirs et de sa mission, habitué a recevoir de ses directeurs religieux les conseils qui sauvent et qui, à plusieurs époques de son histoire, lui ont permis de traverser les crises les plus sérieuses et de conserver intact pendant trois siècles le dépôt sacré de ses traditions et de sa foi.

Un penseur français a dit avec raison : " Pour qu'une nation chrétienne soit florissante, la condition indispensable est qu'elle réalise l'idéal chrétien pour lequel elle a été conçue, qui a présidé à son développement, qui lui a donné ses lois, ses institutions, en un mot, sa civilisation tout entière. Ce n'est jamais en dehors de ses traditions qu'il faut chercher la grandeur d'une nation ? "

C'est dans la poursuite de cet idéal chrétien que le peuple canadien-français a grandi, qu'il s'est développé. Jusque dans ses heures les plus difficiles, et alors que l'horizon lui apparaissait le plus sombre, il n'a pas cessé de reconnaître dans son idéal religieux la colonne de feu guidant ses pas vers la terre promise.

L'œuvre dont on vient de le doter, et qu'il accueille avec une sorte de piété patriotique, n'est qu'une nouvelle manifestation de sa vitalité et de son énergie dans le bien.

**Un projet vice-royal.
L'Ange de la Paix et les
Plaines d'Abraham**

Il est certaines faveurs que, même si elles partent de haut, et peut être à cause de cela, vous acceptez avec la même angoisse que si elles vous apportaient un message de malheur. Vous les subissez en silence, du moins avec autant de bonne grâce que possible, tandis que, dans votre for intérieur, vous êtes tentés de maudire le sort qui s'acharne à vous vouloir "tant de bien." Et tout ceci est dû à ce que pour certains tempéramments, l'histoire et la tradition n'ont plus ce mérite de garder pieusement hors de toute atteinte les rares "jardins secrets" où les peuples, tout aussi bien que les individus, aiment à cultiver discrètement quelques fleurs du passé, les souvenirs tendres des premiers âges et des premières gloires. C'est qu'on ne se rappelle pas assez souvent le mot de Musset—"Les morts dorment en paix dans le sein de la terre—ainsi doivent dormir nos sentiments éteints." C'est pour cela aussi que nous voyons des amitiés nouvelles, escomptant très imprudemment des liens qui, sans cela seraient solidement cimentés, trouver jusque dans leurs débordantes manifestations de sympathie, le moyen de faire saigner des plaies que le temps achevait de cicatriser.

Après tout, certains rapprochements, surtout lorsque se sont des rapprochements historiques, ne peuvent être faits qu'avec d'infinies précautions, tandis que d'autres, il ne faudrait seulement pas songer à les faire. On le comprend bien dans la province de Québec depuis le jour, où de par la faveur vice-royale, le troisième centenaire de la fondation de Québec est en train de devenir ce qu'un journaliste à fort bien appelé "l'apothéose de la conquête."

Que l'idée soit fort louable de vouloir conserver les champs de bataille des Plaines d'Abraham et de Ste Foye, il n'en reste pas moins vrai que l'occasion choisie pour l'inauguration de ce champ sacré en un parc national est fort mal choisie, et que le mode dont on veut mener cette entreprise à bonne fin est plus mal choisi encore. Et, au point de vue de l'histoire,ce projet qui coûtera des millions ne vaudra pas la pensée généreuse qui a déjà réuni sur le socle d'un même monument les deux noms héroïques de Wolfe et de Montcalm. De plus, le troisième centenaire de Québec,en dépit des meilleures volontés, ne peut évoquer, n'évoque pas une idée sœur de l'idée qui est restée attachée au souvenir sanglant des Plaines et de

Ste Foye. Malgré tout, et en dépit de tout ce que l'on pourra faire et dire, associer le souvenir de Wolfe à celui du troisième centenaire de Québec, c'est pour ceux qui le veulent, tenter la conquête du passé historique après avoir conquis le sol et s'être emparé du présent. Même au milieu des plus brillantes solennités, dans tout le déploiement militaire que l'on prépare, sous les yeux mêmes du Prince de Galles, rien n'empêchera les anglais de ne pas voir autre chose que Wolfe escaladant le Foulon et victorieux jusque dans la mort ; tandis que rien non plus n'empêchera les Canadiens-français de voir surtout, dans ce tableau subitement jeté devant leurs yeux, Montcalm accourant de Beauport pour sauver Québec et payant de sa vie ce suprême effort tenté pour garder la Nouvelle-France ; puis à Ste Foye, la pensée canadienne-française n'évoquera encore que le souvenir de l'immortel Lévis tentant inutilement la revanche et, irréductible, brûlant ses drapeaux plutôt que de les rendre. Et à cette occasion, anglais et français n'auront pas tort. Chacun admire dans l'histoire les pages et les héros qui réunissent le mieux sa pensée et ses affections. Les anglais préfèrent Azincourt, et les Français, Fontenoy.

Aussi, l'impression causée parmi les canadiens-français, par le projet de Lord Grey qui veut intéresser tout l'empire à ce qu'on appelle déjà d'une façon fort tapageuse le " Parc des Batailles," a-t-elle été plutôt pénible. Et elle s'est manifestée au moment où le Parlement fédéral, à la demande de Sir Wilfrid Laurier, attribuait une somme de $300,000 pour les fêtes du troisième centenaire et l'entretien des Champs de bataille des Plaines d'Abraham et de Ste. Foxe. Tout le monde aperçut la tournure très nettement anglaise que prenait l'organisation. C'est alors que l'on commença de s'inquiéter et que H. Omer Héroux posa carément la question, dans la " Vérité " en disant :

Nous n'avons point perdu l'espoir d'entendre un député canadien-français dire tout haut ce que tant de gens pensent tout bas, affirmer que c'est bien Champlain que l'on fêtera cet été et non point les préludes de la domination anglaise, et remettre au point les théories que l'on prône depuis quelques semaines, à propos de paix et d'entente cordiale.

" L'Ange de la Paix dominera nos champs de bataille : disons donc une bonne fois quelle paix règne dans ce pays et que nous n'en sommes pas encore réduits à baiser la main qui nous frappe. Dans tout l'Ouest, découvert par nos aïeux,

civilisé par nos prêtres et nos pionniers, nos droits sont violés, en dépit des plus solennelles promesses et des plus fermes garanties. Notre langue est proscrite et nos écoles dépouillées de leur caractère franchement catholique.

" Si l'on veut que, sans rancœur, nous puissions écouter ceux qui nous parlent de concorde et d'harmonie, que l'on nous rende justice, que l'on fasse exécuter les décisions du Conseil Privé, que l'on traduise en actes l'égalité dont on a plein la bouche.

" Autrement, nous ne verrons dans toutes ces déclamations, d'où qu'elles viennent, qu'une sinistre farce et une féroce ironie.

" Le député qui aura le courage de dire ces choses et quelques autres, d'affirmer par exemple, que nous n'entendons point laisser tourner en manifestation impérialiste une fête essentiellement canadienne, ni permettre qu'on fasse l'histoire de notre pays, se fera peut-être qualifier de tête chaude et d'écervelé, mais il aura dit de rudes et salutaires vérités, et il fera plaisir à beaucoup de monde.

" Et peut-être surtout à ceux qui, paralysés par la crainte ou un respect mal compris, n'oseront point le dire tout haut."

La parole attendue fut prononcée dès le lendemain (5 février) par M. Armand Lavergne, député de Montmagny, et approuvée par ses collègues, MM. Paquet et Robitaille.

Sans doute, les quelques protestations discrètes qui ont été soulevées, n'arrêteront pas les auteurs du projet. La fête aura lieu, mais elle démontrera surtout que l'entente cordiale des races dans notre pays ne doit pas reposer sur quelques manifestations bruyantes d'une amitié qui, pour être durable et solide, doit plutôt s'appuyer sur les droits immuables de la justice et du " fair play " britannique. Et jamais l'Ange de la Paix ne sera venu plus près de diviser plus profondément ceux qu'il a mission de réunir.

Le monument Laval.—Une fête vraiment nationale pour les Canadiens-Français

Le dévoilement de la statue de Mgr de Laval, premier évêque de Québec, aura lieu cet été et donnera lieu à des fêtes dont il ne sera pas possible, Dieu merci, de méconnaître ni le cachet ni le sens. Ce sera vraiment une fête canadienne-francaise et, depuis que des circonstances empêchent de la rallier au nom du fondateur de Québec, on aime davantage

à y reporter l'attention. Aussi, quels noms furent jamais plus dignes d'être réunis dans une célébration historique, que ceux de Laval et de Champlain ! Ils résument à eux seuls l'idée patriotique et religieuse qui présida sur ce continent à la naissance et au développement de notre race dont ils sont, presque au même titre, les immortels fondateurs.

Du reste, il suffit de se rappeler le sentiment de vénération nationale qui s'attache à ces fêtes (elles auront lieu les 23 et 24 juin,) au motif qui les a fait naître, à l'élan de générosité qu'elles ont prévoqué parmi tous les fils de la Nouvelle-France, pour se convaincre de leur importance. Le monument qui sera dévoilé, c'est à une souscription nationale que nous le devons, et à son dévoilement, on sentira qu'avec le grand nom consacré par ce marbre et ce bronze, une idée, où chaque canadien-français aura mis un peu de son cœur, s'épanouit après une germination de trois siècles, s'élançant, féconde et pure, vers de nouveaux espoirs. Pour le moment, d'autres projets, représentant d'autres idées, sont en train d'attirer l'attention ailleurs, mais les fêtes du 23 et du 24 juin ont pris dans les âmes une place choisie—qu'on songerait en vain à leur ravir. Elles constitueront vraiment un événement pour tous ceux qui croient encore qu'avec les dates décisives, l'histoire des peuples ne recommence pas mais continue. A ceux-là mêmes qui veulent façonner l'histoire aux besoins d'un rêve impérialiste, elle rappellera que les traditions nationales sont choses sacrées et que les vainqueurs doivent s'y arrêter comme on s'arrête avec respect sur le seuil d'un temple. C'est en vain qu'on tenterait de leur substituer des idéaux plus neufs. Sans cela il faudrait cesser de croire que " l'histoire est la mémoire du monde."

Léon Kemner.

L'ILLUSTRATION
Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Première Année, No. 2. 1er Mai 1908.

Personnages en vue



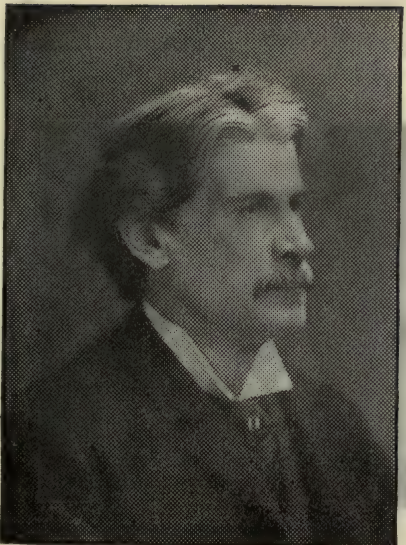






Mgr L. N. BEGIN, archevêque de Québec

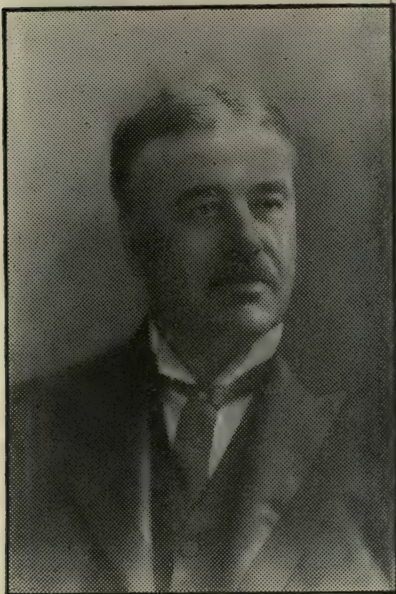




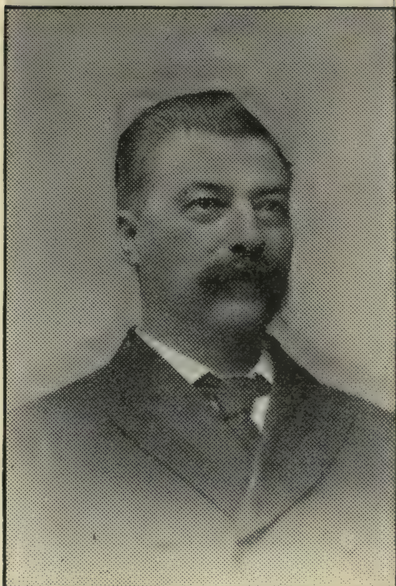
HON. P. AUG. CHOQUETTE
Sénateur



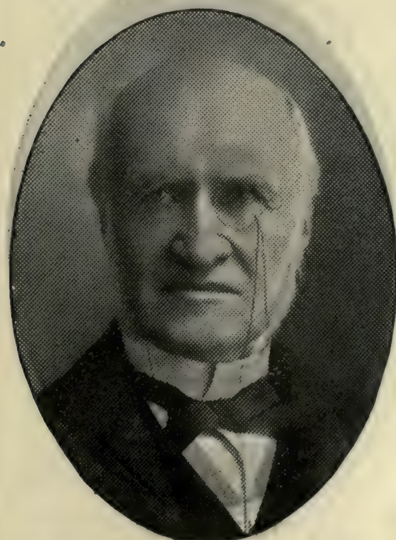
HON. RODOLPHE LEMIEUX
Directeur Général des Postes et Ministre du Travail dans le Cabinet Laurier.



Hon. L. R. ROY,
Secrétaire de la province de Québec.



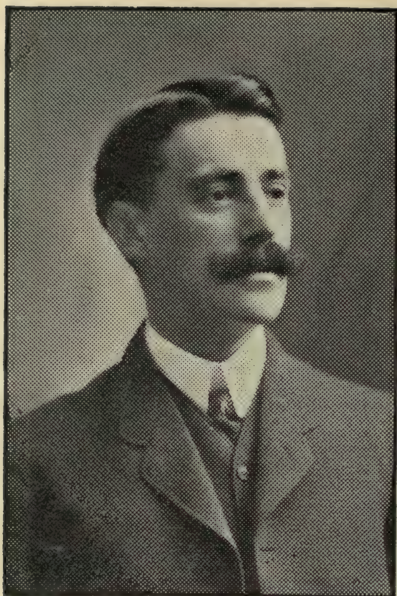
Hon. JULES ALLARD, Ministre de l'Agriculture de la province de Québec.



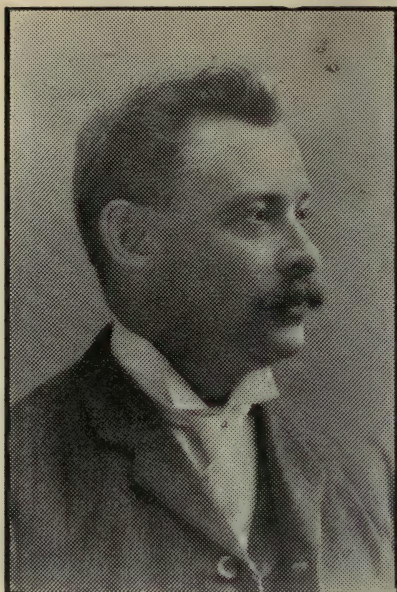
Sir NAPOLEON CASAULT, ex-Juge-en-chef de la Cour Supérieure, président de la Commission de Révision des Statuts de la province de Québec.



M. CHARLES LANCTOT, Assistant-Procureur Général de la province, secrétaire de la Commission de Révision des Statuts de la province de Québec.



HON. J. B. B. PREVOST, ex-ministre de la Colonisation, député par le comté de Terrebonne à l'Assemblé Législative de Québec.



M. LE DR. A. JOBIN, député par le comté de Québec-Est à l'Assemblée Législative de Québec, échevin de la ville de Québec.



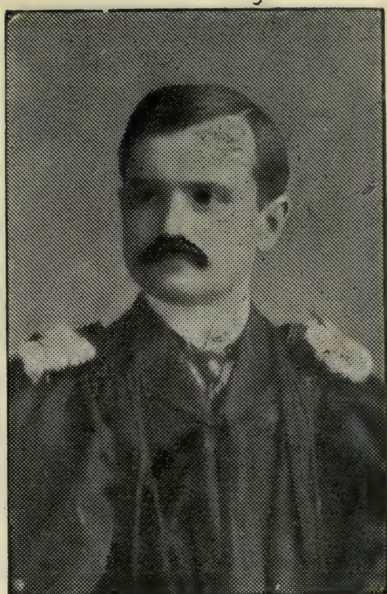
M. FELIX TURCOTTE, de la maison Naz. Turcotte & Cie, de Québec.



HON. E. B. GARNEAU, Conseiller Législatif pour la province de Québec, chef de la maison Pierre Garneau & Fils.



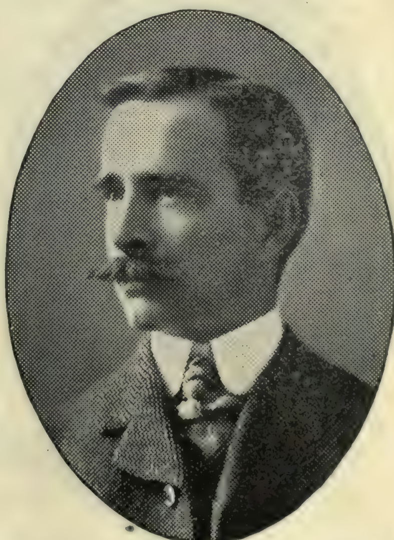
M. NAP. LAVOIE, Inspecteur de la Banque Nationale, Québec.



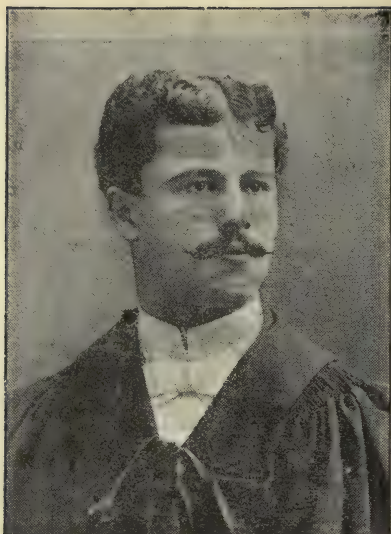
M. LE DR. ARTHUR ROUSSEAU, Professeur à l'Université Laval, à Québec.



LT.-COL. ROY, Commandant du district militaire de Québec, No. 7.



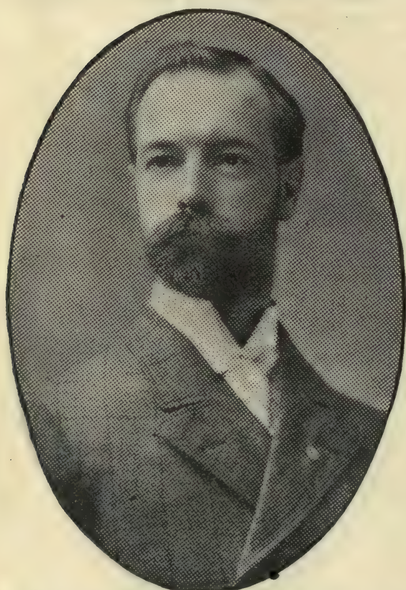
M. JULES HONE, Agent du chemin de fer du Pacifique Canadien et de paquebots, à Québec.



Lt.-Col. EUG. FISET, député ministre de la Milice et de la Défense du Canada, Ottawa.



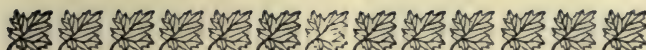
M. C. J. L. LAFRANCE,
Trésorier de la ville de Québec.



M. R. P. LEMAY, architecte, échevin de la ville de Québec.



M. le Dr. ARTHUR SIMARD, professeur à l'Université Laval, à Québec.



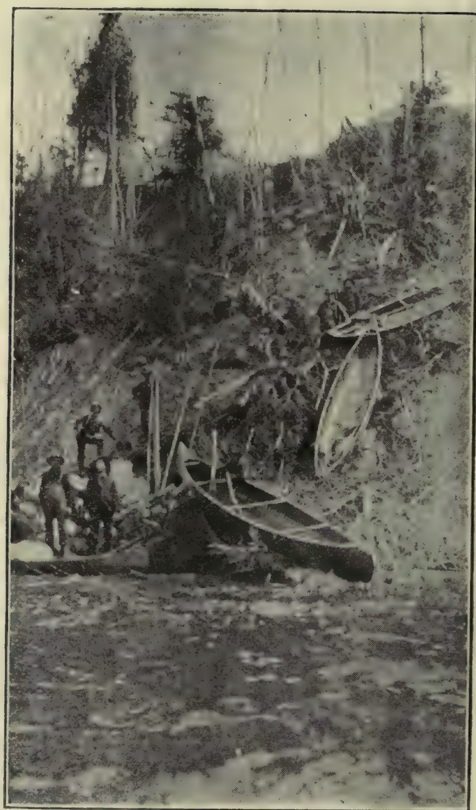
POUR le SPORTSMAN

Nous publions aujourd'hui une série de gravures qui sera d'un intérêt particulier pour les sportsmen, pour les amateurs de la pêche et des grandes courses à travers les bois.

Ce sont les différentes péripéties d'une excursion à travers les rapides de nos rivières du nord, courses en canot d'écorce, descentes des rapides bouillonnants, pot-au-feu sur la lisière des grands bois, puis les ravissantes captures de l'hameçon, truites frétillantes, saumons farouches, ouananiches, achigans, etc.

Les pêcheurs songent déjà aux longs plaisirs que le sport leur réserve pour l'été; ils trouveront dans ces gravures comme un avant-goût de leurs prochains exploits et reconnaîtront les fraîches senteurs des bois qui seront bientôt couverts de feuilles et de fleurs sauvages.





Chargement des canots d'écorce



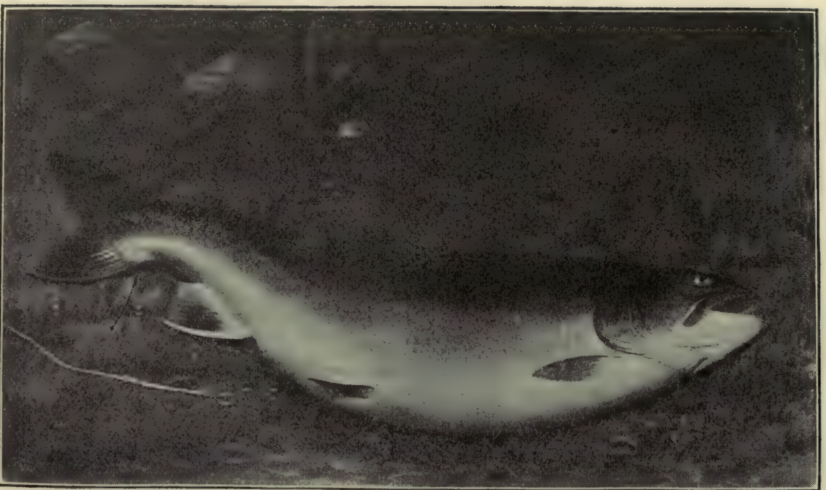
Les guides sont obligés de monter les rapides “ à la perche ”.



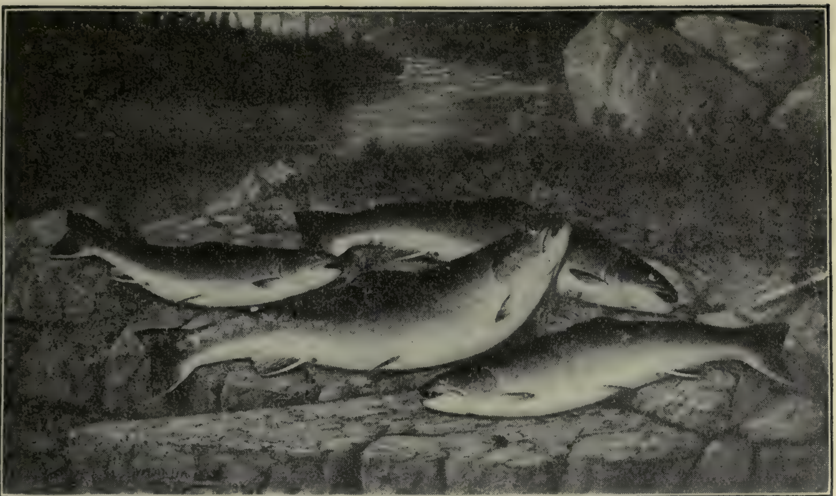
Et quelle satisfaction, une fois arrivés à la tête du rapide, on a évité bien des dangers. Un coup de "perche" mal appliqué sur le lit rocailleux du rapide, et les guides font faire le plongeon aux sportsmen et aux provisions.



Une halte bien méritée sur le bord d'un lac. Les tentes sont dressées ; c'est le repos.



Truite comme on en attrappe dans le lac de la "Sagamité".



Chacune de ces truites de mer peut régaler six personnes, au moins.



Ouananiche, poisson d'une espèce spéciale au Lac St-Jean. Il faut de la force et de l'habileté pour capturer un de ces vigouroux poissons.



SAUMON, Voilà un coup de ligne qui compte dans la vie d'un sportman.



Le retour s'effectue de la façon la plus facile, les rivières, ces chemins de la forêt, vous transportent très rapidement et cela sans force motrice.

La religion et les assimilateurs dans la Nouvelle Angleterre

La presse canadienne-française a plusieurs fois apporté à la province de Québec l'écho des luttes, souvent très vives, soutenues aux Etats-Unis, non seulement par nos compatriotes Franco-Américains, mais encore par tous les groupes catholiques dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Allemands, polonais, italiens, portugais, canadiens-français souffrent des mêmes abus de pouvoir, sont aux prises avec les mêmes adversaires, résistent aux mêmes tentatives d'absorption. Dans la Nouvelle Angleterre, poser la question comme nous venons de le faire dans le titre de cet article, parler de " la religion et des assimilateurs " c'est évoquer principalement l'histoire du groupe franco-américain, fort de plus d'un million, en même temps que signaler à l'attention du lecteur un état de choses dans l'église américaine d'une invraisemblance telle que plusieurs ont pendant longtemps refusé d'y croire. Certains événements plutôt récents, en arrachant quelques masques et en mettant à nu certaines plaies, ont posé la question en pleine lumière et sous son aspect véritable, pour ceux qui veulent tuer les races comme pour ceux qui prétendent les sauver.

Personne ne doute aujourd'hui, dans la Nouvelle-Angleterre, que l'épiscopat irlando-américain ne soit plus déterminé que jamais à user de toute l'influence de l'Eglise pour amener de force, et à brève échéance, la fusion de toutes les races dans un élément qui ne parlerait plus que la langue anglaise. Ce rêve fut caressé il y a cinquante ans et on sait quelles déceptions cruelles il réservait à ceux qui l'ont fait. Il y a vingt-cinq ans, certains prélats prédisaient que de nos jours il ne serait plus question de langue française dans la Nouvelle Angleterre aussi bien que dans tous les Etats-Unis. Comme question de fait, le français non seulement s'est maintenu mais encore s'est développé là même où on prédisait sa ruine ; et des évêques mêmes qui ne voyaient dans l'élément franco-américain qu'un élément transitoire ont vu le nombre de paroisses franco-américaines se tripler dans leurs propres diocèses, et provoquer la formation de diocèses nouveaux ;

ils ont pu constater davantage, ils ont pu voir que le groupe franco-américain avait fourni tous les éléments de progrès catholique du dernier quart de siècle dans l'Est des Etats-Unis où il devenait en même temps le plus solide pilier de l'Eglise.

Sans doute, tous n'envisagent pas la situation des nôtres aux Etats-Unis sous cet aspect. Et il faudra, longtemps encore, invoquer l'éloquence des chiffres et des faits avant de parvenir à faire la lumière sur cette question. Ah ! par exemple, si l'on consentait à la dégager des multiples intérêts matériels que l'on y deguise soigneusement sous je ne sais quelles théories politico-religieuses, si on se décidait un bon jour à ne plus l'envisager qu'aux seuls points de vue des droits stricts et de la justice indéniable, elle serait bien près d'être tranchée. Il est vrai que cela pourrait occasionner le déplacement de certaines influences, l'écroulement de certaines ambitions, mais l'Eglise n'aurait qu'à se rejouir de tout cela, tout en bénissant son divin fondateur d'avoir donné au monde un nouvel exemple de sa sollicitude pour ceux qui observent sa loi et pratiquent ses enseignements.

Mais, nous l'avons dit, trop de considérations sont amenées de l'avant dans l'étude de ce problème pour que nous puissions en espérer la solution immédiate ou même prochaine. Nous ne sommes plus au temps où même dans la Nouvelle Angleterre, les successeurs de Mgr de Cheverus pouvaient bénéficier du développement de leur propre nationalité. De nos jours, les tenants de l'américanisme assimilateur s'occupent surtout de conserver une influence qu'ils sont prêts, au besoin, à maintenir contre toutes les évolutions, et cela en invoquant une sorte de patriotisme qu'ils ont inventé et dont on ne leur sait nullement gré. L'indépendance absolue des religions, voulue par la constitution américaine, rend inutile le zèle outré que certaines sectes pourraient mettre à protéger certains idéaux. Nous verrons, d'ailleurs, bientôt qu'au fond ce patriotisme dont quelques prélats irlando-américains font parade n'est pas toujours tout aussi désintéressé qu'on pourrait le croire.

Auparavant, nous allons noter le fait qu'avec le temps cette question, cessant d'être locale et de se limiter à certains diocèses, s'est peu à peu transportée sur une scène plus grande. De griefs en griefs, de pétitions en pétitions, les Franco-Américains ont été poussés à rechercher les décisions des tribunaux supérieurs de l'Eglise. Ce furent d'abord les catho-

liques franco-américains de Fall River en appelant à Rome d'une décision de feu Mgr Hendricken ; plus récemment c'est le choix d'un évêque pour le diocèse de Portland, puis pour le diocèse de Manchester, N. H., qui a attiré, à Rome même, l'attention du Vatican. Alors des mémoires ont été présentés, des chiffres ont été donnés, des articles de combat ont été publiés, qui ont signalé au chef de l'Eglise l'influence considérable, le dévouement envers l'Eglise de cet élément franco-américain qui, parmi tant d'autres aux Etats-Unis, ne demandait que le libre exercise de son culte et le libre usage de sa langue dans toutes les églises et les écoles bâties de ses mains et payées de son argent.

Portée sur ce terrain, la question devait prendre une tournure décisive. Les assimilateurs choisirent de lui donner une tournure politique. Ils invoquèrent tout simplement auprès des cardinaux la nécessité de maintenir d'excellentes relations avec le pouvoir Civil de la grande république ; ils donnèrent à entendre que, dans l'intérêt même de la religion, l'Eglise devrait favoriser l'assimilation, un problème qui inquiétait de plus en plus les chefs de la nation américaine.

Ce côté de la question est exposé d'une façon très claire dans une lettre qu'un prêtre canadien-français, après un assez long séjour à Rome, écrivait sur les projets et les moyens d'action des américanisants. Il serait inutile de donner des noms. Qu'il nous suffise donc de garantir l'authenticité de la lettre dont nous conservons, d'ailleurs, l'original. Ce document est daté de Paris, le 15 août, 1907. Nous citons :

" Je me suis laissé arracher par un confrère, avant mon départ de Rome, la promesse de vous écrire la lettre que voici. Ce confrère a eu plusieurs conversations avec un prélat romain fréquemment approché par les américanisants, en raison de la position qu'il occupe dans l'administration des affaires d'Amérique. Mon confrère croit, avec quelque raison peut-être, que les thèses développées au prélat romain sont les thèses d'un peu tous les chargés d'affaires des Etats-Unis, et il se demande si l'on est assez renseigné au Canada sur les procédés dont font usage certaines gens pour mieux préparer l'assimilation des Franco-canadiens. Il croit encore que ces éclaircissements pourraient peut-être donner matière à des mémoires ou à des articles de combat qu'il faudrait tâcher de faire parvenir au point même où la bataille se livre. Je n'ai pas à examiner la plausibilité de l'une ou l'autre de ces opinions. Je me suis engagé à vous en écrire, et je m'exécute, comme bien vous le pensez, de très bonne grâce.

"C'est au nom des plus grands intérêts de l'Eglise que les Américanisants défendent à Rome leurs projets d'assimilation. Les gouvernants américains, disent-ils, cherchent avant tout la solution du suprême problème de la fusion des races. En face de ces éléments divers que le vieux monde déverse sans arrêt au sein de la République, ils cherchent le facteur tout-puissant qui pourrait leur permettre de façonner un peuple, ayant la même âme, la même mentalité, les mêmes mœurs. Ce facteur suprême est demeuré jusqu'ici introuvable. L'Eglise catholique seule, soutiennent les américanisants, pourrait revendiquer l'honneur d'opérer ce grand travail. Aussi bien si les hommes d'Etat américains découvraient en elle la puissance d'assimilation et de cohésion, qui oserait prévoir tous les progrès, toutes les grandes choses que l'Eglise catholique pourrait alors accomplir, libre de toute entrave, secondée même par la faveur toute-puissante des pouvoirs publics ? Et pour atteindre ce but que faudrait-il en somme ? que les ministres de l'Eglise deviennent eux-mêmes des assimilateurs à outrance ? Non pas, on ne leur demande pas cette besogne—mais que les prêtres s'occupent uniquement de leur ministère, sans s'immiscer dans les coteries nationales séparatistes ; qu'ils demeurent neutres, estimant que leur devoir, après tout, ne leur impose que de sauvegarder la foi des leurs, et non de compromettre l'avenir de l'Eglise dans des luttes bruyantes pour le maintien de nationalités fatalement destinées à périr. Si l'Etat, en effet, que plusieurs années de luttes intestines commencent à émouvoir, découvre que l'Eglise catholique, loin d'être la puissance de cohésion qu'elle se proclame, met au contraire toute son énergie à maintenir la distinction des races et à prolonger la vie des nationalités indépendantes, revêches à l'esprit, aux mœurs américaines, il est fortement à craindre que les politiques des Etats-Unis, se sentant traversés dans leur œuvre surtout par l'Eglise, ne se retournent violemment contre elle et ne recommencent l'ère des persécutions. On va même jusqu'à mettre en avant les alarmes des hommes d'Etat, regardant avec effroi la propagation de la race française dans les régions voisines de Québec, et le secret espoir que nous nourrissons de former un jour un état français indépendant.

"A ceux qui osent répéter encore que le maintien de la langue est le meilleur garant du maintien de la foi, on répond qu'il en pouvait être ainsi, il y a quarante ou cinquante ans, quand l'organisation religieuse n'était pas même ébauchée,

que le canadien ignorait à peu près complètement la langue anglaise, mais qu'il n'en saurait plus être de même, maintenant que le catholique est assuré de rencontrer partout un pasteur de sa religion et qu'il n'est plus personne qui ne soit en état d'entendre l'anglais, après quelques mois seulement de séjour en Amérique.

" Aux idéalistes qui voudraient soutenir que l'on ne demande après tout le maintien des nationalités que pour le plus grand bien de la république américaine, la raison et l'expérience prouvant qu'un élément perd toujours de sa valeur en perdant sa nationalité, on répond encore que l'assimilation peut être une source de dégénérescence là où elle se fait au profit d'une race inférieure, mais qu'elle est, au contraire, un instrument de renfort et de relèvement là où elle se fait au profit d'une race supérieure ou d'une race qui peut revendiquer l'égalité de valeur. Le Canadien-français, l'allemand, le polonais, ont tout à gagner au point de vue de leurs intérêts matériels, à adopter au plus tôt les robustes qualités ethniques d'un peuple dont le progrès,—il faut bien modestement en convenir—étonnent le monde, surtout, s'ils veulent bientôt lutter à armes égales, et s'il veulent ne pas oublier que c'est attirés par le prestige de ce peuple qu'ils ont quitté leurs patries respectives.

" Voilà, aussi fidèlement que j'ai pu l'écrire, la thèse des américanisants. Quels succès rencontre-t-elle dans le monde officiel de l'Eglise ? Je ne saurais là-dessus rien affirmer de précis. Seulement quand on a touché de près, après quelques mois de séjour en Europe, l'énorme prestige dont jouit partout le nom américain, quand on songe aux moyens matériels que les chargés d'affaires peuvent déployer, et qu'à Rome, ainsi que dans toutes les chancelleries du monde, ce sont les délégués de toutes sortes qui apportent la grosse somme des renseignements on peut au moins conjecturer qu'il faut porter la guerre sur les points mêmes où l'ennemi bataille."

. . . .

Cette lettre, écrite dans le mois d'août dernier, nous rapporte des impressions qui datent d'un peu plus loin. Elle nous rappelle, en même temps, le premier exemple de l'ingérence d'un attaché américain à Rome dans les affaires de l'Eglise. Nous avons à peine besoin de rappeler la triste déconvenue d'un certain Mr. Bellamy Storer et de sa charmante épouse

qui s'étaient mis dans la tête d'obtenir un chapeau de cardinal pour le bouillant archevêque de St. Paul, Minn., Mgr Ireland. Mr. Storer a-t-il fait prévaloir auprès des cardinaux romains la thèse que vient d'exposer notre correspondant ? Nous ne le savons pas. Ce que nous savons c'est que M. Storer faisait partie du service diplomatique et qu'il s'y occupait d'affaires religieuses. La correspondance qu'il échangea avec le président Roosevelt à ce sujet restera fameuse. Comme résultat final nous pourrons peut-être constater que les diplomates américanisants ont fait plus tort à l'Eglise avec cette seule affaire que s'ils avaient favorisé la fondation de cinquante églises et de cinquante écoles franco-américaines auxquelles, soit dit en passant, personne ne s'oppose, aux Etats-Unis, à part quelques évêques catholiques irlando-américains. M. Storer, a, depuis, étalé ses sentiments aux côtés de l'archevêque O'Connell dans des réunions de sociétés où l'on trouvait moyen d'allier l'idée irlandaise à l'idée américaine.

Pendant les quelques années que nous avons passées aux Etats-Unis, nous avons plus d'une fois eu l'occasion de causer de cette question franco-américaine avec des américains de souche, éminents dans le commerce, la politique ou l'industrie. Tous ont été unanimes à trouver étrange cette situation qui est faite aux nôtres dans leur organisation religieuse ; tous, avec le sens de justice qui est un des traits caractéristiques de leur race, ont franchement exprimé l'opinion que même si tous les Franco-Américains parlaient la langue anglaise, ils auraient encore droit à des prêtres de même origine qu'eux, et que rien, à leurs yeux, ne semble justifier cette prétention enracinée en certains quartiers que l'élément irlandais doive avoir dans la Nouvelle Angleterre le monopole de la direction catholique.

Aussi bien, ils sont nombreux les exemples que nous pourrions citer de hauts personnages se prononçant pour le maintien des traditions nationales chez les groupes qui forment la nation. Une loi fédérale exige que pour devenir citoyen américain chaque individu sache parler et écrire convenablement l'anglais. Cela leur suffit. Et si l'on s'inquiète des proportions que prend le mouvement d'immigration vers les Etats, c'est qu'on y voit surtout une menace pour l'équilibre économique du pays, la menace d'une concurrence ruineuse sur le marché du travail pour les enfants du sol, sans compter le danger que cette immigration n'apporte dans la pays un élément social perturbateur. Et ici même, on ne se gène pas de reconnaître et de dire que, depuis sa venue aux

Etats-Unis, l'élément irlandais, par exemple, a surtout été un élément d'opposition, qu'il est aujourd'hui l'âme du parti démocratique qui a donné naissance aux quatre ou cinq partis radicaux qui existent dans la république.

Le président Roosevelt lui-même recommendait de donner aux luthériens hollandais des pasteurs parlant leur langue.

Le gouverneur Guild, avec cette énergie savoureuse de l'idée américaine, disait que le citoyen qui oublie son origine " ne vaut pas son sel."

Le vice-président de la république M. Fairbanks proclamait que la république avait recruté dans tout le monde la crême de toutes les races.

Quand a-t-on entendu les chefs politiques de la république nier aux groupes nationaux le droit de parler leur langue dans leurs églises et de l'enseigner dans leurs écoles sur le même pied que l'anglais? D'un autre côté, nous en avons vu plusieurs faire parade de leur connaissance du français et prononcer, dans les manifestations franco-américaines, des discours qui n'auraient pas déparé les lèvres de nos plus ardents patriotes. Mentionnons, en passant, les noms de feu l'ex-sénateur Hoar, le " grand old man " des Etats-Unis, du congressman Butler Ames, du gouverneur Guild, de M. LaFollette, du congressman Broussard, un des descendants d'une des plus vieilles familles de la Louisiane, du gouverneur Curtis Guild, du Massachusetts.

Parlant des Canadiens-Français, certains mêmes vont jusqu'à revendiquer pour eux le droit de cité sur le continent américain dont ils ont été les pionniers et les évangélisateurs. C'est ainsi, que tout récemment, le sénateur Lodge, une des personnalités les plus marquantes de la politique américaine, disait:

" Après ces divers courants est venue la grande immigration des Canadiens-Français, qui a apporté à notre nationalité un élément très précieux et très considérable. Aussi, dans une étude où il s'agit des moyens à prendre pour restreindre l'immigration, ne faut-il pas tenir compte des Canadiens. Eux sont américains comme nous et les plus anciens sur ce continent. Ils sont les fils des fondateurs du premier établissement en ce pays, et leur venue aux Etats-Unis n'est pas une immigration, mais le simple mouvement d'américains qui traversent une ligne imaginaire pour se rejoindre à d'autres américains."

Où est dans tout cela le désir intense de fusionner les races ?

Du reste, on a essayé de cette fusion aux Etats-Unis et parmi ceux-là mêmes qui la prêchent aujourd'hui. On a abouti à cette déclaration de Mgr McFaul, (1) évêque de Trenton, New Jersey, qu'il devrait y avoir 40,000,000 de catholiques aux Etats-Unis. Or, il y en a environ 13,000,000 dont 8,000,000 d'allemands, de polonais, de canadiens-français et d'italiens. Où sont allés les autres ? Est-ce que l'immigration irlandaise n'a encore fourni que 5,000,000 de citoyens à la république. Le Rev. Père Byrne (2) écrivait en 1873 que de son temps il y avait au moins 15,000,000 d'irlandais dans la république américaine. Voilà certes, un point qu'il faudra élucider un jour. Ce sera le meilleur argument à apporter contre les théories des saxonisants.

Ce sera un réveil terrible que celui des pasteurs reconnaissant qu'ils ont détourné le troupeau du Maître des sentiers de la foi et du salut.

Pas plus aux Etats-Unis qu'ailleurs la vraie religion du Christ ne doit servir à l'application de théories politico-économiques. Même si on lui demandait de le faire, elle ne pourrait pas refuser de tendre sa main chargée de bénédictions, et d'ouvrir son cœur plein de tendresses éternelles, à ceux de ses enfants que la rage du siècle poursuit et que blesse parfois encore l'ambition secrète de pasteurs aveugles.

J. L. K.-Laflamme.

---

(1) Discours prononcé à St. Louis, Mo., Etats-Unis, devant le " German Catholic Centralverein, le 11 sept. 1904. Voir " The Review," St. Louis, Mo., du 22 sept. 1904.

(2) Irish Emigration to the United States : what it has been and what it is, par le Rev. Stephen Byrne, O. S. D.—New York. The catholic Society 1873.

Un beau et bon livre

L'Indépendance économique du Canada francais, Par Errol Bouchette, Compagnie d'Imprimerie d'Arthabaska, 1907.

Voilà un beau et bon livre, et en librairie depuis deux ans déjà !

Le sort des écrivains canadiens,—surtout ceux qui ont des idées,—n'est pas toujours des plus enviables.

C'est une monnaie dont le cours n'est pas toujours à la hausse dans notre pays que les idées, et ceux qui en sont porteurs doivent être pourvus d'une forte abnégation pour les communiquer au public sous la forme du livre.

C'est ce qu'a fait M. Bouchette et je ne comprendrais pas le silence fait par la grande presse autour de ce livre, si je ne la connaissais assez pour savoir qu'un livre sérieux, d'une utilité aussi évidente que l'ouvrage de M. Bouchette, ne méritera jamais dans ses colonnes la réclame " barnumesque " d'un concours du sac de sel ou des exploits de la brouette.

Il y a peut-être une raison de plus, c'est que ce livre dit de rudes et salutaires vérités à beaucoup de ceux-là mêmes qui entretiennent nos grands journaux ou sont entretenus par eux.

L'auteur avait déjà publié en articles dans la Revue Canadienne les différents chapitres de son livre ; il les a réunis dans un joli volume, dont l'excellente typographie est dûe à une imprimerie d'Arthabaska, prouvant qu'on commence chez nous à respecter la toilette, si nécessaire pourtant, de nos livres canadiens.

Le titre du livre m'a tout de suite attiré, le nom de l'auteur m'a retenu, et j'ajouterai que l'œuvre elle-même m'a séduit.

M. Bouchette est un travailleur et un patriote ardent. Dans son modeste bureau d'assistant conservateur de la bibliothèque du parlement fédéral, il passe ses loisirs à chercher, à creuser, n'ayant qu'un but, travailler à la suprématie morale, intellectuelle et matérielle de sa race.

Pour lui, le moyen, le seul, d'atteindre ce but est dans le relèvement économique du Canada-français. Le salut est dans la maîtrise par nos compatriotes de l'industrie chez nous. C'est ce qu'il indique dans la première partie de son livre, et ce

qu'il nous avait laissé entrevoir dans cette pensée de Schulze-Gavernitz placée en tête de l'ouvrage:

"Toutes les aspirations sociales sont stériles sans le solide fondement économique des grandes industries puissantes et marchant dans la voie du progrès technique."

Pour M. Bouchette, si notre race veut arriver à se maintenir ? non, à vivre, c'est par le développement de l'industrie.

La province de Québec occupe une position unique à ce point de vue dans la confédération, et chaque groupe français, dans les autres provinces, se sentirait nécessairement de la prépondérance économique prise par la province-mère.

Dans Québec, les forces hydrauliques, les mines, les forêts et les autres richesses naturelles, avec ce grand " chemin qui marche," le Saint-Laurent, font à notre province un avenir énorme, si nous savons secouer notre torpeur et entrer résolûment dans la voie du progrès industriel.

Nous sommes la clef de voûte de la confédération, elle se tient politiquement par nous, elle ne vivra que de nous, si nous le voulons bien.

La première chose à faire, d'après M. Bouchette, est d'améliorer notre système d'instruction ; pas tant que notre système d'éducation. Si j'ai bien compris l'écrivain et l'économiste, ce n'est pas seulement à notre organisation scolaire inférieure, mais surtout au défaut de suite et de fermeté dans l'application de la loi, que nous devons nos illettrés, et partant et plus encore le gaspillage du patrimoine ancestral et de la richesse nationale.

"La réforme pour être sérieuse, dit-il avec M. Gérin, devra porter sur ces trois points : les moyens d'existence de la population, la formation de la classe ouvrière, la formation de la classe dirigeante."

Et comme il a raison! Le défaut de formation est une de nos plus menaçantes faiblesses, avec, tout naturellement, cet impérieusement premier des besoins, vivre.

A tout cela M. Bouchette, indique un remède : le développement chez nous de l'industrie.

Couronner les Laurentides d'usines, voilà le but, le rêve ; demain la réalité et le salut.

Et pour cela, développer l'instruction primaire et créer l'éducation : être de son siècle, c'est-à-dire, ne pas trop se bercer aux songes du passé, et n'avoir pas surtout le défaut de cette qualité essentiellement française, la logique : de

sorte que, puisque notre peuple est latin, le pousser vers le génie latin, les arts, les lettres, les sciences même théoriquement, laissant la pratique et les affaires aux anglais, puisqu'ils sont anglo-saxons, par conséquent ethniquement portés vers celles-ci.

Le talent chez nous existe, à l'état latent beaucoup, mais d'une existence incontestable ; notre population d'illettrés produit des ouvriers merveilleux d'ingéniosité et d'aptitudes ; quels patrons elle nous donnerait, si elle n'était plus illettrée et poussée vers l'industrie par l'éducation technique et surtout industrielle, car il ne faut pas confondre les deux.

Et quand ces usines seraient créées, quelle force pour nous, quelle puissance pour le Canada-français ! Le travail assuré à notre peuple, et avec lui, le pain, l'instruction, l'aisance toujours, la richesse souvent !

Les enfants partis, près de deux millions, revenant au pays, attirés par cela même qui les retenait à l'étranger.

Et pourquoi pas ? Notre province a tout cela dans son sein, et en abondance: nos mines, nos chûtes d'eau, nos forêts, nos tourbières, houilles noires, blanches, vertes ; tout cela mis en exploitation, avec cet esprit d'entreprise sain et réglé que donne l'instruction.

La forêt, le grand trésor canadien ! quelle page indignée consacrée à ceux qui la gaspillent, qui font de là où étaient le salut et la vie, la perte et la mort.

Ecoutez M. Bouchette :

" La forêt ! Oui, c'est là notre grande richesse, ne l'oublions jamais. L'agriculture est intéressée à sa permanence au même titre que l'industrie et nous conserverons nos champs aussi longtemps seulement qu'existeront nos bois." Au Canada comme en Russie, dit M. Mélard, un expert en culture forestière, la prospérité agricole est intimement liée à la présence de grands massifs boisés, destinées à arrêter les vents polaires." Ces paroles ont pour nous une extrême gravité. Nous ne pouvons douter de leur vérité absolue, car dans certaines régions nous sommes à même d'en constater la justesse.

"Il est absolument certain qu'en dévastant les forêts du nord, les canadiens, surtout ceux de la province de Québec, détruisent non seulement leur avenir industriel mais aussi leur existence en tant que peuple agricole. Quand les montagnes et les hauteurs seront déboisées, nos rivières se transformeront en torrents dévastateurs, notre beau Saint-Laurent

cessera d'être un fleuve de vie pour devenir un flot fatal charroyant à l'océan tout le sol arable de sa vallée ; d'affreuses tempêtes chargées de froidure achèveront de transformer en désert le pays dénudé qui ne pourra plus nourrir ses habitants. Voilà ce que nous réserve l'avenir, si nous dévastons nos forêts. Elles s'étendent au nord sur une superficie de plus de cinquante millions d'âcres; au sud et dans les provinces maritimes, on en trouve encore plus de quatre millions d'âcres. Au premier coup d'œil et vues de loin, elles peuvent paraître presqu'intactes ; mais ce n'est qu'en apparence, du moins dans tous les endroits accessibles. Le feu et la hache les amoindrissent incessamment. Quelque vastes qu'elles paraissent, elles disparaîtront avant la génération qui grandit, si nous n'y prenons garde.

" Que faut-il donc faire ? Devons-nous renoncer à les exploiter et à défricher la terre pour des fins agricoles ? Pas du tout, l'exploitation intelligente et honnête, loin de nuire à la forêt lui est bienfaisante; on peut s'en convaincre en parcourant certaines exploitations particulières, surtout les bois qui appartiennent à Sir Henri Joly de Lotbinière, ce véritable ami de son pays. Dans son domaine, très vaste pour celui d'un particulier, il pratique la coupe réglée, et pour chaque arbre qui tombe, il en fait surgir de terre, en variant les essences, dix, vingt et cent. Ses gardes veillent nuit et jour pour protéger les massifs contre les incendies. Puisse cet homme de bien faire école, puissent tous les canadiens s'inspirer de ses sentiments. Appelons de nos vœux ce moment ou personne ne pourra diminuer la forêt sans encourir la réprobation publique. N'est-il pas clair que celui qui la détruit est un parricide coupable d'une tentative contre l'existence même de la patrie ?

" Pour protéger la forêt, la loi sera toujours impuissante sans le secours de l'opinion publique. Quand celui qui coupera un arbre inutilement ou sans le remplacer sera tenu pour un ignorant ou un imbécile, quand le dévastateur de la forêt sera noté d'infamie et montré du doigt par ses concitoyens, quand celui qui y mettra le feu passera pour un aliéné dangereux dont on demandera l'internement, quand le témoin d'un de de ces forfaits et ne le dénonçant pas sera jugé aussi coupable que l'agent actif du crime, alors seulement la loi cessera d'être une lettre morte pour devenir efficace et active.

" Ainsi donc, si le mal doit continuer, ne nous avisons pas d'en accuser les gouvernements qui sont nos mandataires

et qui seront toujours plus ou moins faits à notre image. S'ils se montrent apathiques, le mal vient de nous; n'attendons pas que d'autres fassent notre œuvre, car alors elle ne sera peut-être jamais faite. Ce n'est que rarement qu'il surgit parmi le peuple de ces âmes puissantes et droites, assez clairvoyantes pour voir la vérité et assez justes pour l'imposer."

Je dédie ces lignes à nos ministres et à ceux qui disent " quand il n'y aura plus de bois on aura trouvé autre chose pour faire du papier."

Je n'ai pas pu résister au plaisir de citer toute la page, elle est vraie et M. Bouchette a bien mérité pour l'avoir dite, car un homme politique dirait la même chose qu'on ne l'écouterait pas et qu'on lui attribuerait de faux motifs et des pensées de derrière la tête.

M. Bouchette traite au long l'exploitation de la forêt et l'organisation de l'industrie forestière, je ne peux rien citer de ces pages, car tous les mots sont dans la moëlle et il faut les lire.

La conclusion du livre je la trouve ici : " Le Canada ne conservera son indépendance économique et son autonomie politique qu'à la condition de développer son industrie nationale.

" Le Canada français ne conservera sa place au soleil que s'il sait maintenir sa population nombreuse, saine, vigoureuse et éclairée. Pour cela il lui faut de toute nécessité, s'emparer de l'industrie forestière, dont la nature semble lui avoir préparé le monopole."

C'est cela, et c'est tout le livre résumé. L'ouvrage de M. Bouchette est un livre qu'on dévore et qu'on relit ensuite à tête reposée. Qu'on s'en pénètre bien ; il marque le chemin de l'avenir et de la race, comme la colonne de feu aux Hébreux allant vers la terre promise.

Ce devrait être un ouvrage de chevet pour tous ceux qui pensent un peu à la patrie de temps à autres.

La langue dans laquelle il est écrit, (nous n'avons pas qualité pour la juger), nous a paru être sobre, simple et claire. Ces qualités sont bien françaises comme l'idée qui a inspiré le livre de M. Bouchette.

Armand Lavergne.

La puissance de l'association et la faiblesse des classes laborieuses

Bien que la puissance de l'association fût connue de la plus haute antiquité, comme le témoignent les vestiges que l'on en retrouve dans l'histoire de tous les peuples, cette force, cependant, fut toujours plus ou moins contrariée ou annulée par les passions humaines, surtout par la jalousie engendrant la crainte de voir son voisin bénéficier plus que soi de cette même puissance. Sentant sa faiblesse, l'homme éprouve le besoin de s'unir à son semblable pour triompher des obstacles et fortifier ses moyens d'action, mais cet instinct si naturel est en partie paralysé par l'envie ou l'individualisme, fruit le plus souvent d'une jalousie avouée ou inconsciente, qui le porte à s'isoler de peur qu'un autre ne profite plus que lui des bienfaits dont il a pourtant sa part légitime. Mais certains besoins ont vite fini par imposer l'association, d'abord sur le terrain politique proprement dit, les individus se groupant pour se protéger contre les agressions extérieures et s'assurer, par des moyens que la collectivité seule pouvait utiliser effectivement, l'usage ou la conservation des fruits de leur travail individuel en même temps que la vie et la liberté, le plus précieux de tous les biens. Plus tard, cette première conquête sur l'envie qui isole, fut étendue à d'autres domaines où l'individu ne pouvait se prémunir suffisamment contre certaines éventualités inexorables dans leur reproduction, mais incertaines quant à la périodicité de leur manifestation. C'est ainsi que les accidents sur terre et sur mer, la mort même, firent naître l'assurance ayant pour base l'association de ceux susceptibles d'en être les victimes, et pour objet d'atténuer les conséquences parfois désastreuses de ces éventualités. Mais même dans ces nouvelles modalités de l'esprit d'associaton apparaît encore le vieil égoïsme sous la forme de l'actionnaire désireux de s'enrichir aux dépens de ce même esprit, en faisant payer à l'associé le prix de son intervention. En effet, à quoi bon l'actionnaire dans l'assurance comme ailleurs, du reste, quand c'est le sociétaire qui est tout, puisque sans lui le premier ne songerait même pas à se grouper. Tel

est le rôle de l'un et de l'autre ? Ces rôles sont-ils si essentiellement différents que l'associé ne pourrait pas remplir les deux sans avoir à payer la rançon d'un profit parfois exorbitant à celui qui s'interpose entre lui et la satisfaction du besoin qu'il éprouve ? L'expérience a déjà démontré que l'associé peut et doit remplir avantageusement ses deux rôles sans intermédiaire, et que cette solution est la vraie. La tendance depuis un demi siècle surtout est devenue de plus en plus irrésistible, et tout indique qu'elle finira par s'imposer.

Après être passé du domaine purement politique à celui d'une prévoyance raisonnée contre les aléas que la nature présente, l'esprit d'association a envahi un autre champ d'activité. Avec la fin du dix-huitième siècle, mais surtout avec le commencement du dix-neuvième, est apparue l'association, non plus des personnes, comme auparavant, mais bien des capitaux, exprimée par la compagnie à fonds social, où le capital seul est prépondérant. Cette nouvelle manifestation de l'esprit d'association ne tarda pas à prendre un prodigieux développement, grâce aux immenses avantages qu'elle procurait à ses bénéficiaires, capitalistes moyens et grands, avantages décuplés et agrandis par la puissance multipliée et, par là même, plus féconde des moyens qu'elle offrait. Ici encore le même égoïsme, le même désir du fort de dominer le faible, de l'asservir à ses fins économiques, comme il l'avait autrefois asservi au temps de l'esclavage, se manifeste d'une façon trop visible pour ne pas frapper l'esprit le moins éveillé. Que cet égoïsme et ce désir soient conscients ou non, il importe peu, leur existence est indéniable. Tout est là. Personne n'osera sérieusement prétendre qu'il se soit jamais formé une compagnie par actions, ou que même il se soit trouvé un seul individu qui soit devenu actionnaire par pur amour de son prochain. Loin de nous cependant la pensée de faire ici le procrès de ces sortes d'associations. Nous constatons des faits en passant, tout en nous efforçant de dégager le mobile qui a fait agir ceux qui ont pris part à ces manifestations d'un esprit éminement humain et bienfaisant. Nous ne nions pas, non plus, les avantages que ces groupements de capitaux ont procuré aux peuples au milieu desquels ils se sont formés, par l'énergie merveilleuse qu'ils ont produite, énergie qui a accompli des prodiges dans la lutte constante que l'ho me doit soutenir contre la nature. Prétendre le contraire serait folie. Seulement, nous croyons que ce n'est là qu'une phase dans l'évolution générale de l'humanité

vers une amélioration toujours plus grande dans son bien-être matériel ; et que ce genre d'association est destiné à se spécialiser à certaines activités économiques, ou à disparaître peut-être graduellement, tout comme depuis cent ans l'entreprise individuelle recule de plus en plus dans bien des domaines, devant la force des collectivités parce qu'elle est une force supérieure, mieux outillée, plus énergiquement organisée et, partant, plus en état d'atteindre un but à la fin grandiose et avantageux.

Il va sans dire qu'à travers ces manifestations, fondées sur un intérêt égoïste, de l'esprit de l'association, d'autres activités issues du même esprit, mais non plus animées des mêmes tendances, se produisirent avec une certaine continuité, et se développèrent même plus ou moins, grâce à la pensée chrétienne d'abord, puis à ce sentiment de fraternelle solidarité qui sommeille toujours au fond du cœur de l'homme. C'est ainsi que des associations n'ayant qu'un but, celui de faire du bien à leurs membres, sans pour cela nuire à personne, en dépouillant autrui de ce qui lui appartenait légitimement, associations cherchant à protéger leurs adhérents sans pour cela spéculer sur qui que ce soit, sociétés purement bienfaisantes, ont presque de tout temps existé sous divers noms, poursuivant des objets variés, mais surtout le secours en cas d'accident, de maladie et, dans les cas de morts, d'aider aux survivants ; cas de crise, en un mot, où l'individu isolé est impuissant à se protéger d'une façon efficace. Si ces sortes de groupements de personnes, les premiers en date, ne se sont pas développés, comme on serait porté de le croire, et n'ont pas acquis une force comparable à ceux réunissant les capitaux, on ne saurait, sans se tromper, en assigner la cause à une faiblesse inhérente à la nature même de ces organismes. A notre avis, cette insuffisance de développement est due au manque de formation, à la mentalité de ceux qui étaient appelés par leur situation ou leur besoin à former ces organismes et à les fortifier par leur concours, mentalité obscurcie encore par le malheureux égoïsme dont nous retrouvons partout la trace et par une invincible défiance. Nous croyons avoir la preuve de la justesse de cette opinion, dans ce qui se passe de nos jours parmi les couches sociales les plus humbles. Ne voyons-nous pas, depuis plus d'un demi siècle, les classes laborieuses, plus éclairées, mieux renseignées et, partant, jouissant d'une mentalité plus élargie où l'égoïsme fait place à de généreux sentiments, où la défiance recule devant la

confiance, se grouper beaucoup plus qu'autrefois, comprendre davantage qu'il est de leur intérêt de s'unir afin de fortifier leur faiblesse, et créer même une véritable puissance par d'imposantes collectivités.

Leur reprochera-t-on, à ces classes laborieuses, d'avoir fait fausse route en bien des cas, de ne pas avoir dirigé leurs énergies de manière à en recueillir des fruits durables sur le terrain économique, d'avoir usé des forces nouvelles qu'elles s'étaient acquises en des luttes stériles, souvent désastreuses pour leurs plus chers intérêts, que l'on pourrait répondre que ces erreurs,—fussent-elles aussi réelles et aussi grandes qu'on le prétend,—sont la résultante inévitable du manque de formation ; que c'est au contact des faits, des expériences répétées que là, comme ailleurs, du reste, les jugements se rectifient, la claire-vue s'élabore et que l'on finit par avoir une conception nette des meilleurs moyens d'atteindre le but désiré. Les mêmes errements, les mêmes extravagances, les mêmes illusions et les mêmes déceptions se sont-ils produits d'une autre façon dans le monde de la haute finance et des associations à base capitaliste ? Qu'il suffise de rappeler en passant le régime de Law, en France, au temps où commençaient à poindre les sociétés par actions, pour démontrer que la perfection ne s'acquiert pas du premier coup, si jamais on peut y atteindre ici-bas. Et pourtant, les nombreux désastres que le régime capitaliste de la société par action a semés et sème encore de nos jours n'ont pas, que nous sachions, suggéré à personne la suppression totale et définitive de ce mode d'association pour en revenir à l'ancien individualisme.

Ajouterait-on que l'ignorance, la fraude et la malhonnêteté pourraient vicier les organismes populaires que les classes laborieuses créeraient pour satisfaire à des besoins autres que ceux prévus par les sociétés mutuelles existantes, que nous répondrions que ces mêmes tares ravagent assez les organisations à bases capitalistes pour ôter toute envie de signaler cette appréhension comme un motif suffisant de refuser l'existence et la liberté aux premiers. A-t-on jamais rêvé de supprimer nos grandes ou moyennes sociétés à fonds social parce que tous les jours il s'y trouve des gens qui en font un mauvais usage aux dépens de leurs administrés ou du public ? Non. On pèse le bien et le mal qu'elles font, et comme on croit que la somme de bien l'emporte, on continue à se servir, de la façon la plus naturelle du monde, de

ce levier puissant de progrès matériel, sans qu'un seul sur cent mille individus parmi nous se demande sérieusement s'il n'existe pas un moyen tout aussi fécond, sans pourtant favoriser et développer l'égoïsme comme le fait le régime que nous avons dans notre monde économique. Et cependant, ce moyen existe, il s'est révélé par ses bienfaits partout où il a été appliqué, et bientôt son excellence se manifestera à tous les esprits dans une clarté éblouissante, malgré les luttes acharnées de ceux qu'il dépouillera de la néfaste domination qu'ils exercent aujourd'hui. Et ce moyen, il appartient aux classes laborieuses de s'en emparer.

La faute du monde du travail est de ne pas avoir compris plus tôt que là était le vrai remède aux maux dont il souffre. Au lieu d'avoir entrepris une lutte inégale avec le capital, s'il eut, au contraire, conquis ce même capital par l'épargne, et s'il eut appliqué ses énergies à se créer les organismes nécessaires à lui conserver l'entier contrôle de ce capital, la lutte, cette fois, pour avoir été silencieuse et pacifique, aurait été mille fois plus fructueuse. Que l'on songe un instant aux souffrances, aux privations multiples, aux angoisses et, enfin, aux dépenses directes ou autres, que représentent les milliers de grèves qui ont été la suite des conflits ouvriers, et l'on se convaincra vite qu'il n'en aurait pas fallu la millième partie pour créer par l'épargne un capital se chiffrant par milliards, capital que ces mêmes ouvriers auraient formé, auraient contrôlé, capital qui aurait été leur serviteur au lieu d'être leur maître aux mains des autres. Dans cette hypothèse, plus d'antagonisme entre ces deux mondes du travail et du capital, si indispensables l'un à l'autre, qu'on ne peut concevoir l'existence de l'un sans que l'autre soit, pas plus que l'on peut imaginer un effet sans cause, puisque le capital n'est après tout, que du travail épargné et accumulé. L'antagonisme disparu par la réunion dans les mêmes mains de ces deux instruments de production, cet antagonisme né de l'égoïsme que l'on retrouve toujours au fond de ces discordes ou de ces combats économiques, il s'ensuit que l'harmonie naturelle entre ces deux éléments s'établirait et se maintiendrait d'elle-même, parce qu'alors on comprendrait enfin cette vérité qui saute aux yeux : Que l'un et l'autre sont faits pour s'aider, non pour lutter, non pour se nuire ou s'étrangler. Mais pour réaliser une aussi heureuse conception, il faut l'organisation intelligente et énergique des forces populaires, il faut que les travailleurs de tous ordres sachent s'unir et fortifier leur

faiblesse individuelle par l'action concertée, par l'entente commune, par une pensée et une discipline acceptées de tous, tendant avec constance et énergie vers un même but, toujours le même, jusqu'à ce qu'il soit pleinement atteint.

Cet accord des volontés, cette harmonie de l'effort, cette persévérance qui seule est susceptible d'être féconde, sont-ils possibles entre des milliers et des miliers de personnes ayant une mentalité assez peu éclairée, en tout cas, fort dissemblable ? Utopie et chimère, prétendront les esprits égoïstes qui règnent aujourd'hui et dont le regard ne saurait franchir l'étroit horizon de leurs intérêts tout personnels, ou encore les ignorants de ce qui se passe autour d'eux et qui comporte de si précieux enseignements dans cet ordre d'idée. Pourquoi donc serait-ce là une chimère quand, depuis un demi siécle, on a vu surgir un peu partout des milliers et des milliers de groupements ouvriers qui, peu à peu, se sont rapprochés et ont fini par se fédérer en de gigantesques organisations de travailleurs répondant ainsi aux concentrations capitalistes, véritables armées de part et d'autre d'une puissance formidable à des titres divers, toujours prêtes à s'entredétruire, comme si la vie n'était pas déjà assez difficile à traverser et à conserver pour qu'il faille s'ingénier ainsi à la rendre encore plus précaire et plus douloureuse. Si la mentalité, dans tous les pays civilisés, a pu ainsi évoluer en un demi siècle tout au plus, au point de délaisser dans une si large mesure l'effort individuel, pour se rallier à l'énergie collective du groupement de plus en plus nombreux, de plus en plus étendu et de plus en plus fort, si cette mentalité a su utiliser, après l'avoir bien comprise, la puissance de l'association et l'a appliquée à des fins après tout égoïstes, croyant erronément se protéger, pourquoi donc ne reconnaîtrait-elle pas aujourd'hui son erreur et n'emploierait-elle pas cette même puissance à faire le bien, mais cette fois-ci, un bien réel sans causer de mal à qui que ce soit ? Pourquoi donc n'apprendrait-elle pas à remplacer le trop fameux *struggle for life,*—le combat pour la vie, par l'*Union pour la vie,* conception plus élevée, plus humaine, toute chrétienne et bien supérieure à l'autre ? La première fait appel au sens égoïste toujours facile à éveiller quand il semble sommeiller, et avec lui, mille et un moyens que la justice, l'honnêteté et la droiture ne sauraient admettre ; la seconde formule implique, au contraire, un profond sentiment de solidarité, de fraternité, d'aide réciproque puisque l'intérêt de tous

est le domaine de chacun, et que l'individu y est protégé, soutenu par la collectivité puisqu'il y va de son avantage direct. Comme dans le corps humain composé d'innombrables cellules et dont pas une seule ne peut souffrir sans que toutes les autres s'en ressentent, de même aussi l'étroite union des unités sociales amène la même influence reciproque, une répercussion constante des unes sur les autres. Pourquoi ne pas chercher à remplacer le détestable *chacun pour soi* par le *tous pour chacun*, si beau et si élevé ?

L'ignorance, dira-t-on, offrira toujours un obstacle infranchissable à la réalisation d'une telle conception, ce qui fait qu'elle n'est et ne peut être qu'un rêve. Mais l'ignorance ne peut-elle pas être vaincue, sinon avec facilité et rapidement, du moins avec du temps et de la persévérance ? Quand cette ignorance devra lutter avec une vérité qui éclatera aux yeux de tous, répondant aux secrètes aspirations de chacun, réalisant une amélioration sans cesse désirée mais non atteinte, cette ignorance ne sera-t-elle pas déjà à demi vaincue ? Le temps sera assurément un facteur important dans cette évolution. Eh oui ! tout progrès réel ne s'accomplit pas du jour au lendemain. Il faudra sans doute du temps, mais n'est-il pas mille fois préférable d'utiliser celui qui passe à préparer un avenir meilleur, en dissipant les ténèbres des fausses idées, des préjugés et même des haines, que de l'employer à poursuivre une lutte stérile en bienfaits durables, lutte plutôt effroyable par ses conséquences économiques, dont nous n'avons vu jusqu'ici que les préludes car, qui peut dire les désastres qu'elle semera ? Mais cette ignorance est-elle, après tout, aussi enracinée, aussi profonde qu'on le dit ? Les masses populaires ne nous donnent-elles pas, depuis cinquante ans, des exemples répétés de discipline et d'esprit d'association qui comportent une certaine abnégation et qui sont de nature à faire réfléchir ? N'y avons-nous pas la preuve quelles comprennent les bienfaits de l'action concertée ? Elles en ont vu la fécondité et les incontestables avantages dans les applications restreintes qu'elles en ont faites, et cela a suffi pour éclairer leur esprit plus qu'on ne saurait se le figurer à première vue. Elles ont su emprunter aux autres classes l'arme puissante de l'entente. Leurs unions syndicales, leurs sociétés de secours mutuel, en un mot, leurs activités croissant sans cesse dans le domaine des luttes industrielles et de la prévoyance sociale ne nous permettent-elles pas de prédire qu'elles sauront aborder, avec fermeté et succès, le

domaine économique afin de s'y faire la place légitime qui leur appartient, le jour où on leur aura indiqué le but à atteindre et les moyens d'y parvenir.

Mais n'est-il pas étrange de constater qu'en Amérique l'utilisation du formidable levier de l'association n'ait guère franchi des limites assez restreintes après tout, puisqu'on n'a pas encore songé à envahir hardiment le domaine des activités réellement économiques de la consommation, de la production et du crédit. Règle générale, les classes ouvrières n'ont cherché jusqu'ici à se prémunir par l'association contre les conséquences des temps de crise, seulement, telles que la maladie qui prive la famille du gain de son chef, ou de la mort qui la dépouille de son seul soutien. L'assurance sous quelque forme qu'on l'envisage, qu'elle soit industrialisée comme dans les grandes compagnies à fonds social, où l'actionnaire et le manipulateur, qui se confondent souvent dans le même individu, savent fort bien s'attribuer la part du lion ; qu'elle soit plus fraternelle, moins égoïste, comme dans les sociétés de secours mutuel et les organismes à base de solidarité, l'assurance sous ces deux aspects est une activité qui n'a qu'un but restreint, celui de pourvoir à des besoins accidentels et, par conséquent, formant l'exception, besoins très dignes de la plus vive sollicitude, il est vrai, mais qui, après tout, ne constituent que des exceptions.

Dans un autre ordre d'idée, l'ouvrier a voulu améliorer encore sa situation par l'élévation de son salaire et la diminution des heures de travail, afin d'accroître celles du repos dont une partie pourrait être utilisée par l'étude au développement de ses facultés intellectuelles. Pour réussir à accroître son salaire ou ses ressources, il n'a rien imaginé de mieux que la lutte, parfois même violente, contre l'employeur. Pour que cette lutte lui offrit plus de chances de succès, il recourut à la force de l'association. De là la formation de ces nombreuses unions de tous métiers, de tous genres, cherchant un point d'appui plus puissant encore dans la fédération nationale, d'abord, internationale ensuite. L'objet principal de ces organismes est la lutte contre le capital, c'est-à-dire le patron, qu'il soit représenté par un individu ou par une collectivité, compagnie ou trust gigantesque, comme on en trouve tant aux Etats-Unis. Mais ici encore, c'est la conflit possible, sinon toujours probable ou inévitable, entre deux intérêts antagonistes que l'on a en vue ; c'est la guerre pour laquelle on s'arme de part et d'autre pour les cas où les pourparlers,

les négotiations, qui correspondent aux efforts de la diplomatie dans les relations entre peuples, n'aboutissent pas à une entente plus ou moins instable. Les partis au conflit en permanence, qu'il soit à l'état aigu ou simplement latent, se redoutant les uns les autres, redoublent de vigilance et accroissent sans cesse leurs moyens d'action. Le trust, par l'aglomération des capitaux qui lui permet d'étrangler la concurrence, et de se reprendre aux dépens du consommateur s'il lui arrive de succomber dans la lutte avec le travail ; la classe ouvrière, en groupant ses millions d'unités, en les disciplinant et en prélevant sur les gains de chaque jour une part destinée à la création d'un trésor commun où elle puisera le jour où éclateront les hostilités, c'est-à-dire, la grève. De cette état de choses très sommairement esquissé, quel bien peut résulter pour la société en général ? Peut-on nier que ce régime qui, grâce à Dieu, n'est que transitoire, n'inflige au corps social tout entier des blessures profondes, et que, pour une amélioration sensible, nous l'admettons, arrachée à l'égoïsme, il a fallu s'imposer des souffrances sans nombre, des privations cruelles, d'autant plus cruelles que d'innombrables victimes innocentes en étaient atteintes.

On pourrait peut-être finir par en prendre son parti, s'il n'y avait pas une autre solution, toute pacifique celle-là, toute bienfaisante, et essentiellement pratique. Or, cette solution fondée sur la raison existe, et elle est à la portée de tous. Nous la trouvons encore et toujours dans l'association, principe extraordinairement fécond, dont la merveilleuse souplesse d'application,—comme l'a affirmé M. Méline, ancien premier ministre de France,—permet d'atteindre les résultats les plus inattendus et les plus avantageux. Il ne s'agit que d'étendre les activités de l'association, d'y faire appel dans un autre ordre d'idées, et pour cela, de créer des organismes qui répondent à un nouveau but, qui donnent pleine satisfaction aux besoins économiques auxquels on pourvoit aujourd'hui d'une façon si empirique et, partant, si insuffisante, puisqu'elle laisse toujours subsister la possibilité d'un conflit probable et désastreux. Que la cause première remonte à l'ignorance ou à l'égoïsme individuel, cela est évident. L'essentiel est de se rendre compte de la nature du mal afin d'en rechercher le vrai remède. L'histoire des manifestations de l'esprit d'association, depuis près de trois quarts de siècles, contient de très précieux enseignements, et il appartient à tous ceux qui veulent la réelle amélioration

de l'état économique des classes laborieuses de les leursig naler.

Les capitaux ont été les premiers à se servir de ces renseignements ; on peut aujourd'hui toucher du doigt les immenses bienfaits qu'ils en ont retirés. Ils ont su apprécier de suite dans une claire-vue de l'avenir, les incomparables avantages que ces renseignements leur réservaient. Peu à peu, de son côté, le monde du travail, moins bien partagé pour s'éclairer, a pressenti, lui aussi, que dans l'association résidait une force merveilleuse dont sa faiblesse avait grand besoin. Il lui a fait d'abord appel pour se garantir, comme nous l'avons vu plus haut, contre certaines éventualités d'un ordre particulier, tenant surtout du caractère de la charité ou de la simple prévoyance, mais n'entrant pas dans le domaine des faits économiques proprement dits. L'association a aussi servi à masser les forces du travail et à en rendre l'action effective dans ses luttes contre le capital. Voilà les deux seules grandes manifestations que nous pouvons retracer sur ce continent en ce qui touche les activités des classes laborieuses. Mais est-ce à dire que ces manifestations soient les seules qui existent ailleurs, dans le reste de l'univers civilisé ? Les autres continents ne nous offrent-ils pas la preuve que l'association peut venir efficacement au secours des travailleurs autrement que par la société de secours mutuel et l'union syndicale créée en vue surtout des conflits industriels ? Loin de là, et le monde du travail, ailleurs, a fini par se rendre compte, lui aussi, des immenses avantages que lui offrait la concentration de ses forces sur le terrain économique. Les exemples que lui donnaient le commerce et les industries ont fini par le convaincre qu'il pouvait et devait recourir au même moyen si efficace et si avantageux.

Nous nous proposons, dans un autre article, de faire connaître sommairement ce qui a été fait ailleurs sur le terrain économique par les classes ouvrières elles-mêmes, les plus faibles et, partant, les plus dignes de sollicitude.

Alphonse Desjardins.

Directeur Général de l'Action Populaire économique,
Président de la Caisse Populaire de Lévis.

Québec

**Aspect général.—La Terrasse.
Les Monuments.**

Toute description de cette ville serait serait incomplète si elle ne commençait par cette entrée en matière que l'on retrouve partout : " Quebec, superbement situé sur un promontoire formé au confluent du St. Laurent et de la rivière St. Charles " Le guide de Bœdeker ajoute que " c'est peut-être la ville la plus pittoresque de l'Amérique du Nord, et elle ravit l'admiration du touriste le plus blasé tant par la hardiesse de son site que par l'heroïsme de son histoire et le contraste que l'on y trouve entre son aspect de vieille ville européenne et le caractère de sa population."

Charles Marshall en donne une description qui permettra d'en apprécier davantage toutes les beautés. Nous citons :

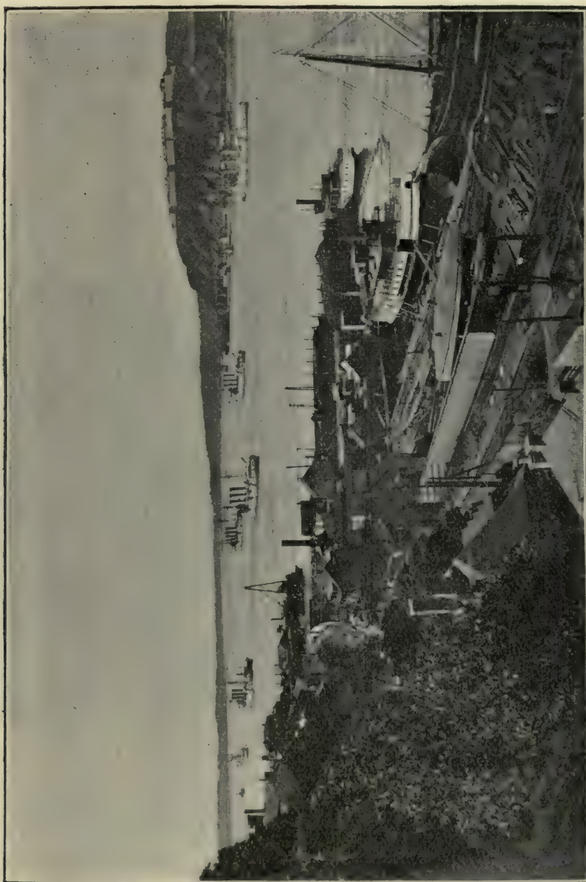
" Sans parallèle pour le pittoresque et la magnificence de sa position sur le continent Américain, et pour le romanesque de ses relations historiques, Québec, solidement assise sur ses hauteurs inexpugnables, est la reine des villes du Nouveau Monde.

" A ses pieds coule le majestueux St-Laurent, digne route d'un grand empire, qui s'y rétrécit jusqu'à une largueur d'environ deux milles, (1) pour prendre une largeur d'une vingtaine de milles un peu plus bas et d'une quarantaine dans le golfe. C'est du rétrécissement de la grande rivière à ce point que la ville tire son nom, Québec, voulant dire dans le language des indiens, " le détroit." A l'est de la ville, la splendide rivière St. Charles roule ses eaux vers le grand fleuve à travers une vallée richement fertile. Les eaux mêlées des deux rivières se partagent ensuite pour enchâsser comme un joyau la belle et somptueuse Ile d'Orléans.

" La ville, vue de distance, s'élève solennelle et digne, comme une grande pyramide d'édifices monumentaux. Ses maisons groupées, hautes, irrégulières, à toits pointus, se pressent tout le long de la rive puis grimpent vers les hauteurs

(1) Comme question de fait la largeur du fleuve devant Québec ne dépasse pas trois quarts de mille.

sur le penchant de la falaise. Des masses immenses d'églises de pierre, de collèges, d'édifices publics surmontés de minarets étincellants, percent à travers la cohue des habitations. La pureté de l'atmosphère permet d'employer le fer-blanc pour recouvrir les toits et les clochers et la sombre apparence



Le port et la citadelle de Québec, vus de Lévis. Avec une escadre de navires de guerre.

des constructions de pierre est baignée dans un océan de lumière. Au dessus de tout se prolonge la ligne sombre d'une des fameuses citadelles de l'univers, le Gibraltar de l'Amérique."

A cette description enthousiaste faite par un écrivain qui n'a pas les mêmes raisons que la population canadienne-

française d'admirer la ville, ajoutons cet indescriptible cachet qui, pour nous, fait de Québec, la "ville aux souvenirs" et le plus riche écrin de notre histoire.

Pénétrons dans la ville, après la rude ascension de la Côte de la Montagne, et visitons les premiers joyaux de cet écrin incomparable : la terrasse Dufferin et les monuments.

Terrasse Dufferin.

C'est une immense "plate forme" de bois longue d'un quart de mille et large de 50 à 70 pieds, construite sur le bord de la falaise, au sud-est de la ville et à 185 pieds au-dessus de la Basse ville et du fleuve. La première partie en fut cons-



La terrasse de Québec.

truite par Lord Durham ; elle fut plus tard reconstruite et considérablement agrandie par lord Dufferin et inaugurée en 1879 par le Marquis de Lorne et la Princesse Louise. Certains ont conservé à sa partie nord le nom de terrasse Durham. D'ailleurs, depuis 1838, on l'a appelée successivement Plateforme St-Louis, Terrasse Durham, Terrasse Frontenac." "Pour les étrangers elle est l'unique, l'incomparable Terrasse de Québec, la promenade aux vastes horizons, souvent animée par la présence d'une foule joyeuse, toujours peuplée de rêveurs, d'artistes, de poètes et de souvenirs. La "plate-

forme," chère aux Québecquois est connue de toute l'Amérique à cause du panorama éblouissant que l'œil y découvre de tous côtés." (1) Pour ce qui est du panorama qu'on y peut contempler, surtout si, quittant la "plate forme" de quelques verges on monte jusqu'à mi-hauteur la pente gazonnée qui conduit à la citadelle, nous en empruntons la description à un article de M. Jean Lionnet, paru dans la *Revue Hebdomadaire de Paris* (2):

"Divisé d'un côté par l'île d'Orléans et tournant de l'autre, le Saint-Laurent, triple ainsi, offre l'aspect de trois bras de mer (3). Au fond, la chaîne des Laurentides monte et descend, légère et indéfinie, dans des brumes d'été dont ces cimes émergent comme des îles d'un lac. Le Saint-Laurent, les montagnes, le ciel tout est bleu, mais de bleus divers, qui se foncent ici, là-bas s'éclaircissent, qui enfin, vers l'horizon, symboles du rêve, se fondent en une nuance unique, fluide, quasi-immatérielle—aussi vague que le rêve même. Et ils donnent à ce paysage démesuré d'Amérique une grâce comparable à celle de nos plus tendres contrées. La lumière qui l'éclaire ou, mieux, qui le pénètre, a la pureté et l'intensité de la lumière méridionale. Oui, ce soleil-là, je l'ai vu sur l'étang de Berre—ou, en Orient, sur la baie de Saint-Jean-d'Acre. Mais il caresse un monde jeune, aux contours moins durs, aux champs rieurs ; un monde que l'on croirait sorti à peine de l'océan primitif et tout frais encore du dernier reflux.

"Nous descendons jusqu'à la promenade, jusqu'à la large promenade où l'on marche sur des planches sonores. Le Chateau-Frontenac, luxueux hôtel du Canadien Pacifique qui se donne des airs de forteresse du moyen âge, dresse à l'un des bouts sa silhouette amusante. Un peu plus bas, c'est la statue de Champlain, faite en France par un sculpteur français. Même le socle est en pierre française, Mais, sous un nouveau climat, cette pierre s'altère........ Bon sujet de méditation pour certains novateurs impatients ! Il y a bien des choses—et bien des idées—qui ne sont pas des articles d'exportation.

---

(1) Une partie de la Terrasse a été condamnée depuis le désastreux éboulis de 1889.

(2) Voyage au Canada.—Québec. Revue Hebdomadaire, 20 avril 1907.

(3) *Québec* est un mot sauvage qui signifie : *détroit, rétrécissement.* (Voyez le très curieux ouvrage de M. Eugène ROUILLARD, *Noms géographiques de la province de Québec et des provinces maritimes, empruntés aux langues sauvages.* Québec, 1906.) Note de M. Lionnet.



LA BASSE-VILLE, vue des remparts, par le lieut.-col. Cockburn. Vieille gravure. Collection de H. M. Price, Ecr.

" En flânant, on admire, à loisir le fleuve et les Laurentides; on respire abondamment comme au bord de la mer et l'on éprouve la même sensation de vivifiant bien-être.

" Il en est ainsi dans toute la ville haute. On s'y croirait en bateau—ou même en ballon. L'atmosphère n'est pas celles des cités ordinaires ; il faut gagner le port pour se sentir rentré dans la vie commune, revenu à quelque Havre moins vaste, mais d'une semblable activité commerciale. Au pied de la citadelle et au niveau du Château-Frontenac, on plane.

" On n'y conçoit qu'une existence de paix physique et intellectuelle, magnifiée par des pensées larges comme les horizons. Si Amérique signifie industries fièvreuses, génie des entreprises matérielles, monomanie du gain, combien peu américain est donc ce Québec supérieur ! Ah ! restons-y le plus longtemps possible : l'âme française formule ici le vœu de saint Pierre au Thabor."

Les Monuments

Champlain (1)

L'idée d'élever un monument au fondateur de Québec fut discutée en diverses occasions durant les derniers cinquante ans. En 1890, la société Saint-Jean-Baptiste résolut de mettre ce projet à exécution. Une assemblée de citoyens fut convoquée dans ce but et on nomma un comité dont le président fut l'honorable juge Chauveau. On distribua des listes de souscriptions et en moins de deux ans on réalisa la somme de $17,000,00, somme qui fut portée à $30,000.00 par une décision du comité. Le site du monument fut choisi le 20 février, 1895, et le 23 mai 1896, le comité confia la construction du monument à MM. Chevré et LeCardonnel, le premier sculpteur, le deuxième architecte, de Paris. La construction du piedestal fut commencée le 15 juin, 1898. Tous les matériaux furent importés de France. Les gradins sont en granit des Vosges, et le piédestal en pierre de Chateau Landon. Champlain est debout sur le sommet, chapeau en main, saluant la terre canadienne. La statue a 14 pieds et 9 pouces de haut et pèse 6926 livres. Sur le piédestal est un haut relief

(1) Extrait de " Quebec under two flags " de MM. Doughty et Dionne.



MONUMENT CHAMPLAIN.—Sur la Terrasse.

de bronze de superbe apparence : une femme représentant la ville inscrit sur une tablette les travaux du fondateur ; à sa droite le génie de la marine sous la forme d'un enfant rappelle le fait que Champlain fut marin avant d'être gouverneur ; au-dessus de ce groupe la Renommée, les ailes déployées, proclame à sons de trompette la gloire du grand français et semble inviter les jeunes canadiens-français à marcher sur ses traces.

Au loin on peut voir le profil de la cathédrale de Québec, surmontée d'une croix. Plusieurs cartouches portant les armes du Canada, de Québec et de Brouage, ville natale de Champlain, complètent le munument.

L'inscription est la suivante :—

SAMUEL DE CHAMPLAIN
NE A BROUAGE, EN SAINTONGE, VERS 1567 ;
SERVIT A L'ARMEE SOUS HENRI IV
EN QUALITE DE MARECHAL DES LOGIS ;
EXPLORA LES INDES OCCIDENTALES DE 1569 A 1601,
L'ACADIE DE 1604 A 1607 ;
FONDA QUEBEC EN 1608 ;
DECOUVRIT LE PAYS DES GRANDS LACS ;
COMMANDA PLUSIEURS EXPEDITIONS CONTRE LES IROQUOIS
DE 1609 A 1615 ;
FUT SUCCESSIVEMENT LIEUTENANT-GOUVERNEUR ET GOUVERNEUR DE LA NOUVELLE FRANCE,
ET MOURUT A QUEBEC, LE 5 DECEMBRE, 1635

La statue de bronze fut placée sur son piédestal le 1er août, 1898 et fut dévoilée le 21 septembre de la même année par Son Excellence Lord Aberdeen, Gouverneur Général du Canada, en présence de 50,000 personnes.

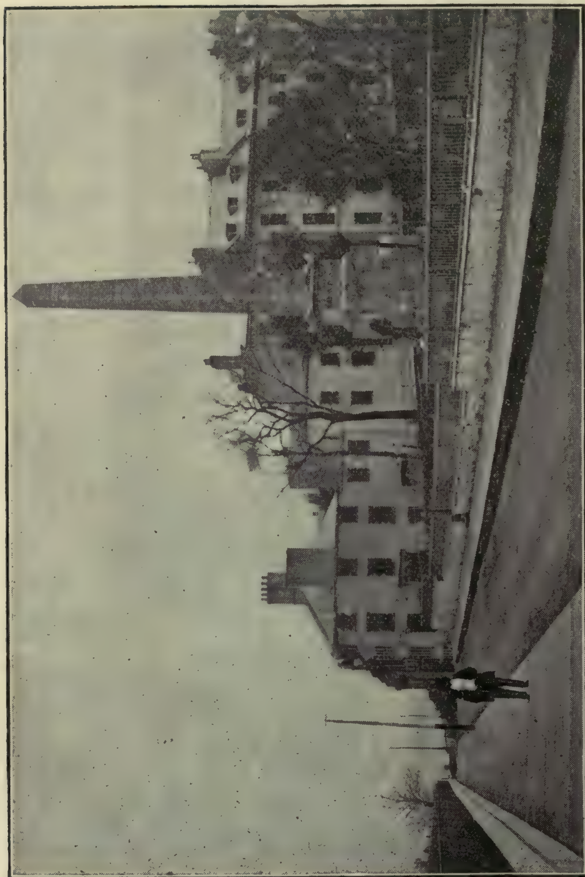
Le monument Champlain est situé à l'extrémité nord de la Terrasse Dufferin.

Wolfe-Montcalm :

Le monument Wolfe-Montcalm est situé dans le jardin du Gouverneur, à l'ouest de la Terrasse Dufferin. C'est une colonne de granit érigée en 1828, reconstruite en 1871 et portant les inscriptions suivantes :

Sur la face :

Mortem, Virtus, Communem,
Famam Historia,
Monumentum Posteritas
Dedit.



MONUMENT DE MONTCALM ET WOLFE, dans le Jardin du Gouverneur,
près de la Terrasse.

Sur l'arrière :

Husjusce
Monumenti in Memoriam virorum illustrium,
WOLFE ET MONTCALM
Fundamentum P. C.
Georgius, Comes de Dalhousie:
In septentrionalis Americae partibus
Ad Britannos pertinentibus
Summam rerum administrans:

Opus per multos annos praetermissum,
Quid duci egregio convenientius
Auctoritate promovens, examplo stimulans,
Munificentia fovens
Die novembris xv.
A. D. MDCCCXXVII,
Georgio IV, Britanniarum Rege,



Monument aux soldats d'Afrique.—Sur l'Esplanade.

Ce monument a le mérite unique, de réunir dans une même gloire le souvenir de deux généraux morts pendant la même bataille en se disputant la victoire. Wolfe vainqueur, gagna à l'Angleterre sa plus belle colonie. Montcalm vaincu, vit en mourant les derniers jours de la puissance française dans le Nouveau Monde.

Guerre d'Afrique :

Monument élevé sur l'Esplanade, près de la Porte Saint-Louis, à la mémoire des soldats canadiens de Québec, morts sous les drapeaux anglais pendant la guerre sud-africaine. Fut dévoilé le 15 août, 1905. M. Jean Lionnet dans la *Revue Hebdomadaire,* en dit ce qui suit :

" Mais en sortant du Club de la Garnison, situé en face, sur la rue St-Louis, l'on voyait sur la place le monument élevé à la mémoire des soldats morts dans l'Afrique du Sud : un guerrier au costume colonial, sous prétexte de brandir un drapeau, soulevait péniblement, avec un manche à balai, une espèce de lourd matelas. Et il fallait bien reconnaître, hélas ! que ce n'était point l'œuvre d'un sculpteur normand ou manceau—ou canadien-français."

Short-Wallick :

Le monument Short-Wallick, élevé à la mémoire d'un officier et d'un soldat anglais morts en combattant l'incendie qui dévastait le quartier de Saint-Sauveur le 16 mai, 1889. Il est situé sur la Grande Allée en face du manège militaire.

Wolfe :

Ce monument est situé près de la prison de Québec. C'est une colonne ronde surmontée d'un sabre et d'un cnsque. Sur un des côtés du piédestal on lit ces mots :

HERE DIED
WOLFE
VICTORIOUS
SEPT. 13, 1759

inscrits en relief en bas de la colonne.

Reine Victoria :

Ce monument situé dans le Parc Victoria sur les bords de la rivière Saint-Charles. C'est une statue de bronze peu réussie. Fut dévoilé par Lord Aberdeen, en 1897.



MONUMENT WOLFE. Plaines d'Abraham.

Le Révérend Père Massé :

Ce monument est élevé à Sillery à l'endroit même où fut construite la première chapelle par le Commandeur de Sillery en mémoire du Père Ennemond Massé, le premier jésuite missionnaire qui desservit cette mission appelée dans le temps la mission Saint-Joseph de Sillery. Il fut inauguré le 26 juin, 1870.

Général Montgomery

Il s'agit ici d'une simple inscription placée sur le cap, au-dessous de la citadelle et marquant l'endroit exact ou tomba le général américain Montgomery, le 31 décembre, 1775, pendant une attaque dirigée contre Québee. C'est



Inscription placée sur le cap au dessous de la citadelle, en mémoire du général américain Richard Montgomery

un épisode de l'indépendance des Etats-Unit. Les patriotes américains qui n'avaient pu engager les canadiens à épouser leur cause résolurent de s'emparer du Canada, contre lequel ils lancèrent des troupes commandées par Arnold et Montgomery. A cette occasion la loyauté des Canadiens sauva le Canada à l'Angleterre. L'inscription commémorant cet événement ne contient que ces mots : " Here Montgomery fell, Dec., 31st, 1775." En 1904, deux nouvelles inscriptions,

commémorant le même événement, furent placées par une société historique de Québec, l'une sous le cap Diamant et l'autre dans la Banque Molson à l'encoignure des rues St. Pierre et St. Jacques.

Jacques Cartier

Ce monument d'une nature très originale est situé au confluent des rivières St-Charles et Lairet, à quelque distance du pont Dorchester actuel. L'idée de ce monument fut lancée en 1885 par le Cercle Catholique de Québec. On voulait ériger un monument aux mémoires du découvreur de Québec et des Rev. Pères jésuites de Brebœuf, Massé et Lalemant, ce monument devant comprendre une reproduction exacte de la croix plantée par Jacques-Cartier, le 3 mai, 1536. Ce projet de monument fut réalisé en 1887.

Ce monument de Jacques-Cartier ressemble beaucoup, par sa forme au cippe funéraire des anciens. Sa hauteur est d'environ 25 pieds y compris le tertre sur lequel il est installé. Il est construit, partie en gneiss laurentien et partie en pierre de Deschambault. Il est revêtu de plusieurs inscriptions dont les suivantes :

JACQUES CARTIER
ET SES HARDIS COMPAGNONS
LES MARINS
DE LA GRANDE HERMINE
DE LA PETITE HERMINE ET DE L'EMERILLON
PASSERENT ICI L'HIVER
DE 1535–36

" Le 3 mai 1536 Jacques-Cartier planta à l'endroit où il avait passé l'hiver, une croix de 35 pieds de hauteur portant un écusson à fleurs-de-lys et l'inscription suivante :

FRANCISCUS PRIMUS
DEI GRATIA FRANCORUM
REX REGNAT."



Jacques-Cartier, découvreur du Canada, 1535.

"Le 23 septembre 1625, les Pères Jean de Brébœuf, Ennemond Massé et Charles Lalemant prirent solennellement possession du terrain connu sous le nom de Fort Jacques-Cartier pour y ér ger la première résidence des Jésu tes missionnaires à Québec.'

La dédicace du monument Jacques-Cartier eut lieu le 24 juin 1889 au milieu d un immense concours de peuple. Ce jour-là, une messe fut célébrée par le Cardinal Taschereau sur le site même du monument.

La Colonne de Ste-Foy

Ce monument commémoratif de la bataille du 28 avril 1760 (Ste-Foy, chevalier de Lévis, commandant les français et le général Murray, commandant les anglais) est situé sur le chemin de Ste-Foy, à l'endroit même où fut livrée la bataille, tout près du " moulin de Dumont ". Il sera compris dans le " parc national " projeté par lord Grey. En l'année 1864, à la demande de la Société St-Jean-Baptiste de Québec qui avait pris l'initiative de le faire ériger au moyen de souscriptions populaires, le monument fut déclaré propriété publique, d'après un acte de la Législature. Le terrain du monument est devenu propr été provinc ale à dater du 1er juillet 1867 ; le monument lui-même appartient à la province de Québec, bien que l'entretien en ait été laissé à la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

On lira avec intérêt les notes suivantes que lui consacrait en 1901, M. Ernest Gagnon, alors secrétaire du département des travaux publics (1) :

" Le 'monument des braves de 1760' a été construit d'après un dessin de M. Charles Baillargé, de Québec. On nous permettra de répéter ici une description que nous en avons déjà donnée.

" Ce monument consiste en une colonne de bronze cannelée, placée sur un piédestal de belles proportions dont les coins soutiennent quatre mortiers également en bronze. La face du piédestal qui donne sur le chemin Ste-Foy porte cette inscription : " Aux braves de 1760.—Erigé par la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 1860." Du côté de la ville, le nom de MURRAY se dessine en relief au-dessus des armoiries de l'Angleterre ; du côté de Ste-Foy, celui de LEVIS se lit au-dessus des emblèmes de la vieille France. En arrière, un bas-relief représente le célèbre moulin de Dumont, qui fut tour à tour occupé par les Anglais et les Français, et définitivement enlevé par les grenadiers de la reine, sous le commandement de M. d'Aiguebelles, après un combat furieux contre les montagnards écossais du colonel Fraser.

" Une statue de Bellone, de dix pieds de hauteur, cadeau du prince Jérôme-Napoléon, cousin de Napoléon III, couronne le monument, déjà haut de soixante-cinq pieds. Le bas de la statue est tourné vers la ville, tandis que la tête, au contraire,

---

(1)Rapport général du Commissaire des Travaux Publics de la Province de Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1901.

est tournée vers cette partie du champ de bataille qu'occupait l'armée française au matin du 28 avril. Entre les épaules et les hanches, il y a un mouvement d'une grande hardiesse, et le buste parait littéralement tordu. La *Victoire hésitante*, comme on a appelé ce beau bronze, semble prendre à regret une direction nouvelle, et ses regards persistent à se tourner vers les troupes si longtemps et encore une fois victorieuses dont les clairons ne devront plus résonner sur les remparts de la capitale de la Nouvelle-France.



Monument des Braves sur le chemin Ste-Foye.

"Les ossements humains trouvés sur l'emplacement du moulin de Dumont, en 1854, avaient été transportés en grande pompe à la cathédrale de Québec, et, avant leur inhumation à l'endroit où s'élève aujourd'hui la colonne commémorative, l'archevêque Turgeon, dans une cérémonie extrêmement solennelle, avait prononcé sur ces restes des combattants rivaux les paroles d'espérance et de foi en la résurrection de la liturgie catholique.

"L'année suivante, le 18 juillet 1855 le général Rowan, administrateur, gouverneur intérimaire du Canada, posait la pierre angulaire du " monument des braves de 1760 ", en présence de M. de Belvèze, commandant de la corvette " La Capricieuse ", le premier vaisseau de guerre français qui eût remonté le fleuve Saint-Laurent depuis 1759 ; en présence aussi du 60e régiment d'infanterie, avec drapeaux, d'un corps d'artillerie, d'un détachement de marins de la corvette française, l'arme au bras, d'un groupe de Hurons de Lorette portant le costume de guerre, et d'une foule immense de spectateurs.

Ce fut à cette occasion que M. Chauveau, père, prononça le célèbre discours dont voici la péroraison et qui jeta un si vif éclat sur la renommée alors naissante de l'illustre orateur.

"——Guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée, la nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas ! Pour nous, quels que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix sous les bases de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme——dormez —— jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles ; et alors tous, Anglais et Français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous lèverez, non pas pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, nous entreprenons de vous donner, non pas pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites, et qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus."

La Revue des faits et des œuvres

Politique anglaise ; La retraite de M. Campbell-Bannerman et l'avènement de M. Asquith.

Sir Henry Campbell-Bannerman, dont la santé inspirait depuis plusieurs mois de sérieuses inquiétudes, vient de résigner ses fonctions de premier ministre dans le parlement anglais. Il a été remplacé, comme cela était prévu, d'ailleurs, par M. Asquith, qui remplissait dans le ministère les fonctions de chancelier de l'échiquier (ministre des Finances).

La *National Review* nous donne, à ce propos, une analyse " des tendances et des idées " du nouveau premier ministre auquel elle hésite à promettre un avenir plein de succès. Cela tient, paraît-il, à ce que le nouveau premier ne partage pas sur plusieurs points les opinions de son prédécesseur, à ce que tous deux, dans le même parti, étaient chefs de groupes que la *Review* appelle " les libéraux de droite et les libéraux de gauche" La *Review*, il faut le noter, est conservatrice-impérialiste. Voici donc les réflexions auxquelles se livre son directeur, M. Maxse :

"Le point délicat, c'est que M. Asquith ne représente pas tout-à-fait la même nuance libérale que M. Campbell-Bannerman. Celui-ci est un vieux gladstonien aux opinions assez *avancées*, un peu de radicalisme ne lui fait pas peur ; il a toujours ménagé les socialistes, qui l'en ont d'ailleurs récompensé en l'attaquant avec la dernière violence. On sait dans quelle voie de "réformisme " à outrance il avait engagé le ministère au lendemain des élections ; d'amères désillusions ont un peu refroidi son zèle, depuis lors. On se rappelle aussi la virulence de ses attaques contre la Chambre des lords, coupable d'avoir trop vigoureusement " amendé " le bill sur l'éducation. Sir Henry est un pacifiste militant (si l'on peut accoupler ces deux mots), un humanitaire plein de ferveur et de naïveté, fidèle disciple de Gladstone et de Bright. Il avait pris très au sérieux la Conférence de La Haye : là aussi, les désillusions ne lui ont pas été ménagées. Inutile de rappeler que l'impérialisme n'a pas de plus fougueux adversaire ; les conservateurs le traitent couramment de *Little-Englander*, partisan d'une petite Angleterre.

"M. Asquith, au contraire, commande l'aile droite du parti libéral ; c'est un modéré qui déteste le socialisme et n'a aucune sympathie pour le réformisme radical : ministre des Finances, il sait ce que les grandes " réformes sociales " coûtent aux contribuables et ne croient pas qu'elles produisent en général tous les résultats bienfaisants qu'on attend d'elles. Fervent patriote, il est " libéral-impérialiste " comme son ami Sir Edward Grey, le ministre des Affaires étrangères. En ce qui concerne l'Irlande, M. Asquith a beaucoup moins de sympathie pour le *Home Rule* que n'en a le gladstonien Campbell-Bannerman."

M. Maxes combat M. Asquith qu'il traite de " faux impérialiste ", de " flexible opportuniste ", qui tourne à tous les vents et n'est guidé par aucun principe politique tant soit peu stable et sérieux. Il dit : " La nouvelle de son arrivée à la présidence du Conseil produira un effet déplorable d'un bout à l'autre de l'Empire."

Le temps et les événements diront s'il a raison.

Les idées en France. Les droits des morts jugés par juifs et protestants. M. Combes et le milliard des congrégations.

1. L'archevêque de Paris a, dans une ordonnance publiée le 16 février, condamné les ouvrages modernistes de M. Loisy. L'archevêque de Lyon a fait sienne dans toute sa teneur la même ordonnance.—L'*Osservatore romano* a fait connaître au public un décret de la Congrégation du Saint-Office, par lequel les journaux *la Vie catholique* et *la Justice sociale* sont réprouvés et condamnés. Une assemblée régionale des évêques des quatre provinces d'Aix, Avignon, Chambéry et Lyon s'est tenue à Lyon.—2. Sur l'initiative de M. Edmond Stapfer, doyen de la faculté libre de théologie protestante de Paris, une pétition a été adressée par un grand nombre de protestants pour demander au Sénat de ne pas sanctionner la loi de dévolution des biens. *L'Univers israélite* supplie à son tour le Sénat " de faire comprendre au gouvernement qu'il y va de l'intérêt supérieur du régime de respecter la volonté des morts et de montrer que l'idée religieuse trouve auprès de lui la protection de sa liberté." On sait que les protestants et les israélites, ayant constitué des associations cultuelles, ne sont pas visés par le projet de loi sur la dévolution des biens.—3. Le ministre de la

guerre a fait connaître à M. Grousseau qu'il donnait des ordres au général d'Amade pour que les cinq religieux franciscains français envoyés au Maroc "puissent y remplir leur ministère auprès de leurs coréligionnaires du corps de débarquement." —4. M. Combes, qui est président de la commission d'enquête sénatoriale sur la liquidation des congrégations, publie dans la *Revue bleue* un article où il expose longuement les raisons pour lesquelles le Sénat a ordonné une enquête et la façon dont la commission entend la conduire.

Il demande au gouvernement d' "en finir par des ordres rigoureux et une surveillance efficace avec les lenteurs plus ou moins volontaires, plus ou moins calculées des liquidateurs", il faut "qu'il n'hésite pas à faire prononcer la déchéance de ceux d'entre eux qui laissent s'éterniser, soit par négligence, soit de propos délibéré, les ventes des biens et les procès." Et il ajoute :

"Disons tout avec franchise : on est envahi malgré soi par des craintes de gaspillage, quand on entre dans le détail des sommes dépensées par rapport aux résultats acquis.

"Nous demandons instamment aux ministres compétents d'accélérer, fût-ce par des mesures rigoureuses, une opération susceptible de donner prise par son allure traînante aux pires soupçons.

Le troisième Centenaire de Québec. L'Ange de la Paix sur la Citadelle

L'enthousiasme qui avait paru accueillir le projet de Son Excellence le Gouverneur-Général au sujet de ce que l'on appelle encore le "Parc des Batailles" est devenu moins bruyant aux yeux de plusieurs. Au fond, ce n'est pas autre chose que la réaction inévitable qui suit toute entreprise dont on a mal calculé les conséquences et dont les bases n'ont pas été établies avec assez de sagesse. Au reste, on comprend mieux, aujourd'hui qu'on essaie de la surmonter, la difficulté de réunir sur une date et dans une même célébration des événements entre lesquels l'histoire a posé la barrière d'un siècle et demi.

Certes, l'idée de consacrer les Plaines d'Abraham et le champ de Ste-Foy à la vénération nationale était louable. Personne ne le conteste. Mais était-ce bien le temps de mettre cette idée à exécution sous la forme que l'on suggère.

Les critiques assurément très raides qui, depuis quelques semaines, sont dirigées par des journalistes anglais contre certains détails du projet de lord Grey nous confirment davantage dans l'opinion que nous avons exprimée dans la *Revue Franco-Américaine* du mois dernier.

Actuellement, on critique surtout l'idée d'installer la fameuse Statue de la Paix à la citadelle sur le Bastion du Roi. Elle y sera peut-être moins isolée que sur les Plaines, mais elle n'y sera certainement pas beaucoup plus à sa place. Et quand on discute ce point on oublie que peut-être la cause de tout ce bruit est au fond l'Ange de la Paix lui-même qui n'est si difficile à loger que parce qu'il est inutile et sans signification. D'ordinaire, le monument utile et justifié par l'histoire a sa place toute trouvée ; on sait où le mettre avant même qu'il existe et quand il monte sur son piédestal il ne fait que reparaître dans le décors témoin des hauts faits dont il a pour mission de perpétuer le souvenir. On peut quelquefois manquer de goût dans le choix du site, mais les héros de bronze que la mémoire des peuples vénère doivent se sentir à l'aise là où on les place et pouvoir dire aux passants qui défilent à leurs pieds : " C'est ici que s'est accomplie l'œuvre qui me ramène au milieu de vous."

A notre sens l'Ange de la Paix placé à la citadelle sera trop haut. Il y verra de trop loin, pour ne pas apercevoir dans des provinces lointaines les fils de ceux qui lui accordent l'hospitalité en proie à des injustices et à des misères qu'il ne peut couvrir de ses ailes. Lui qui devait être la consécration d'une idée, verra qu'il est venu trop tôt et qu'il ne consacre tout au plus qu'une espérance. Après tout, la paix véritable du pays ne peut reposer que sur le respect des droits de tous. Il fallait d'abord s'assurer que ce respect était partout maintenu, qu'il était d'abord enraciné dans toutes les consciences comme il est écrit dans la constitution. On ne l'a pas fait, malheureusement.

D'autre part, l'Ange de la Paix ne fournira pas seul tous les sujets de controverse. D'autres matières qui contribueront à donner le ton aux fêtes prochaines menacent de soulever des récriminations. Ceux qui redoutaient que les fêtes du troisième centenaire prissent une tournure décidément trop peu française voient avec inquiétude certain "certificat de mérite" que l'on va distribuer aux enfants qui auront accumulé des gros sous pour le rachat des champs de bataille. Une reproduction de ce certificat que nous avons sous les yeux nous montre en

tryptique les portraits de trois héros réunissant deux ailes immenses—celles de l'Ange, sans doute—qui servent d'enluminure à tout le document. Les portraits sont ceux de Champlain à gauche, de Montcalm à droite, et de Wolfe au centre et les dominant. Pourquoi le conquérant avant le fondateur si c'est ce dernier que l'on veut surtout fêter ?

Pourquoi s'occuper de pareilles vétilles, dira-t-on ? Ce sont avec ces vétilles, lorsqu'elles sont habilement employées, que l'on étouffe les idées ; c'est l'ivraie qui, répandue dans la nuit, réussit souvent à étouffer le bon grain et à priver le semeur sans défiance du fruit de son travail.

Quelles que soient les conséquences de cette aventure, nous nous contentons de souhaiter qu'elle ne réussisse pas à éveiller des souvenirs cuisants et à éloigner davantage le but poursuivi par ceux qui l'ont entreprise. Chacun assistera à la fête en y puisant les souvenirs qui sont le plus près de son cœur. Nous le disions dans notre dernier article, il est inutile de violenter l'histoire pour en obtenir des rapprochements qu'elle réprouve. Ce qui nous rassure dans tout ceci, c'est que la galanterie française qui, en 1759, couvrit d'une égale gloire vainqueurs et vaincus saura, en 1908, oublier l'ardeur indiscrète de certains de nos amis et nous faire songer à la sincérité de cette étreinte un peu nerveuse qu'on nous donne en voilant l'idée maîtresse du troisième centenaire de Québec.

Les droits du français : Une pétition de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

Quelques cercles de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française ont lancé un mouvement fort louable réclamant la reconnaissance pratique de la langue française dans le pays.

Ils font signer une petition qui sera présentée aux autorités compétentes et dont voici le texte :

Aux Honorables Ministres et Deputes de la Chambre des Communes

Considérant que, de droit, les langues française et anglaise sont sur un pied d'égalité, particulièrement dans la province de Québec;

Considérant que, de fait, dans les services d'utilité publique les compagnies et leurs employés négligent l'usage du français,

souvent au grand ennui et au détriment de la majorité des citoyens;

Considérant que les remontrances et les doléances souvent exprimées par les revues et les journaux sur ce déplorable état de choses ont été inefficaces;

Considérant, enfin, que pour y remédier un appel à la courtoisie des compagnies ne suffit pas, mais qu'il faut y joindre une loi qui les oblige.

Les soussignés demandent que :

1° Dans la province de Québec, les compagnies de chemins de fer, de tramways, de télégraphe, de téléphone et services publics soient tenues d'employer les langues française et anglaise dans toutes leurs communications avec le public, telles que l'annonce de l'arrivée ou du départ des trains, les horaires, les billets de voyageurs, les connaissements, les bulletins de bagage, les médailles ou les autres insignes des employés, la désignation de la classe des voitures, les imprimés pour dépêches, les feuilles formules de contrat, les livrets d'abonnement, les avis ou règlements affichés dans les gares, voitures, bureaux, ateliers ou usines de ces compagnies ou services publics.

2° Le Parlement spécifie une sanction pour toute contravention à l'article précédent.

Fonctionnarisme: Les examens de concours et les services de l'administration.

Une enquête, faite récemment dans les départements de l'administration fédérale, a posé carrément devant le pays la question de compétence pour les fonctionnaires publics. Les commissaires enquêteurs ont recommandé, dans un rapport qui a fait quelque bruit, l'abolition du patronage politique et l'adoption de l'examen de concours pour le choix des fonctionnaires. Nous attirons surtout l'attention sur cette dernière recommendation parce que, si elle était suivie loyalement, elle impliquerait nécessairement l'adoption de l'autre.

Tout le monde admet que le fonctionnarisme, s'il devient une agence de faveurs mise à la disposition des partis politiques ne tarde pas à devenir une plaie dont ne sont pas les derniers à se plaindre ceux-là mêmes qui l'appliquent et qui en bénéficient. L'examen de concours ferait disparaître une foule d'abus, sans compter qu'il convertirait en une carrière enviable ce qui, avec le système de patronage, n'est qu'une machine à sinécures.

On a l'habitude de mesurer l'influence d'une minorité au nombre des membres qu'elle a dans le gouvernement et dans l'administration. C'est une erreur pour ce qui est des fonctionnaires, à moins qu'il n'y ait une règle définie établissant que l'entrée dans un service est, de soi, une marque de supériorité ou de compétence exceptionnelle. Et c'est tellement le cas qu'un ministre déplorait, récemment, l'indifférence que les jeunes Canadiens-français montrent à se soumettre à certains règlements régissant l'admission dans les services administratifs. En général, ils ne songent pas à subir les examens requis par la loi. On compte sur la faveur d'un homme politique pour se caser dans l'administration, et une fois qu'on est casé, on compte sur une autre faveur pour se maintenir en place. Pourquoi ne pas subir un examen qui fera rentrer le mérite personnel en ligne de compte ? A la satisfaction d'être placé convenablement s'ajouterait celle d'être plus digne du poste que l'on a conquis, et de voir s'ouvrir devant soi la route des promotions enviables. On aura fait de son métier une carrière.

Nous signalons ce fait à nos jeunes compatriotes qui se destinent à entrer dans le service administratif. Qu'ils se prévalent de tous les moyens mis à leur disposition pour se classer officiellement parmi les meilleurs serviteurs du pays. Et s'ils ont l'ambition d'être fonctionnaires, qu'ils aient aussi l'ambition d'être les meilleurs fonctionnaires.

Le théatre à Québec : Interdiction d'une pièce de Sardou par l'autorité religieuse.

Sa Grandeur Mgr Bégin a prononcé l'interdiction contre la représentation d'une pièce de Sardou. C'est un acte d'énergie et de protection dont il faut le remercier. Il faut, d'autre part, féliciter la population de Québec qui s'est empressée de se rendre au désir de son premier pasteur en s'abstenant d'assister à une représentation essentiellement immorale et, du reste, absolument dénuée d'art. D'ailleurs, comment une pièce de théâtre peut-elle être artistique et s'écarter des règles de bienséance et de saine morale qui sont de mode pour les dramaturges comme pour le reste des mortels ?

Certains artistes, ou réputés tels, se méprennent assurément sur la mentalité des auditoires auxquels ils s'adressent. Pour nous, au Canada, nous avons la fort désagréable besogne de nous protéger contre la cohue des émancipateurs exotiques

qui ont entrepris notre " éducation moderne " en toutes choses —comptant bien que cette tâche les fera vivre à nos dépens— et qui nous apportent, quelquefois sous le manteau de grandes réputations, ce que le théâtre français a de moins recommandable et aussi de plus dégoûtant. Ils comptent sur la foule innombrable des badauds, toujours prête à s'extasier devant l'imprévu et surtout devant ce qu'elle ne comprend pas. Pour ceux-là, quand ils croient avoir vu quelque chose d'extraordinaire, même si cela a pu troubler leur conscience, toute leur appréciation se résume à cette exclamation stupide d'un de leurs congénères au sortir d'une représentation louche donnée à Montréal par une célèbre " vieillesse " : " Au point de vue art, c'est extra ! "

Songez donc ! Et qu'une voix autorisée s'élève et proteste contre ce qui est un attentat à la morale en même temps qu'au sens artistique véritable, vous en entendrez quelques-uns protester au nom du progrès et gémir contre ce qu'ils appellent une intolérance aveugle. Aux Etats-Unis, cette badauderie à l'égard des esprits d'outre-mer a doté les bibliothèques publiques de toute la littérature fangeuse qui fait le déshonneur du talent français. " Au point de vue art, c'est extra ! " et l'on achète. Mais là comme ailleurs, les esprits droits, les citoyens soucieux de la morale et épris du beau, du bon et du vrai, protestent contre cet assaut des consciences et s'expriment quelquefois avec une décision admirable. Nous nous rappelons fort bien comment un grand journal américain apprécia les pièces jouées à Providence, R. I., par Mme Sarah Bernhardt. Le journal admettait bien le talent de l'actrice, mais il ajoutait: " Mais tout ceci n'est pas la haute tragédie. Et il s'agit bien de savoir, assurément, si l'effet qu'elle produit sur ses auditoires, aussi boulversant et réel qu'il paraisse, est autre chose que le déchaînement d'un trouble moléculaire turbulent dans le système nerveux."

Parlant de la " Sorcière ", une autre pièce de Sardou qui a déjà été interdite à Québec, le même journal dit : " Elle contient moins d'horreurs que d'autres pièces de Sardou,—la " Tosca ", par exemple—mais elle en contient encore assez pour justifier M. Jules Lemaître d'appeler son auteur " le Caligula du drame " possédant une soif insatiable de sang. " C'est encore de la " Tosca " que M. Lemaître disait : " On n'y trouve que des gestes fous et des cris. Toute beauté de forme et d'expression y est impossible."

Ajoutez à cela une mise en scène où les choses les plus saintes sont profanées, des dialogues où le scabreux du langage le dispute à l'indécence du geste, des rôles avec des héros couverts de sang, et vous avez déjà une pièce horrible même si elle est jouée par des gens de talent. Faites-là jouer par des cabotins, et vous avez la " Tosca " telle qu'on a voulu la donner au théâtre Bennett. Ah ! cette intervention de l'archevêque est fort heureuse ; en vengeant la morale elle a aussi vengé l'art.

On dira que Québec est fort mal partagé sous le rapport des théâtres. C'est vrai ; et il en sera ainsi tant que nous n'aurons pas manifesté, aussi souvent qu'il le faudra, notre détermination d'exiger une qualification morale des pièces dont on voudra nous donner la représentation. Nous n'aurons les bonnes pièces que quand on aura bien compris cela. Il est vrai que sous ce rapport les esprits pourraient encore être divisés, mais un grand pas aura été fait dans la bonne direction, et entre gens également soucieux du bien il sera très facile de s'entendre. Il ne faut pas oublier que la coutume, chez nous, si étrange que cela soit, admet au théâtre les jeunes filles et les enfants. Il ne faut pas que le père de famille ait à rougir de ce qu'entendra la jeune fille assise à son côté. Du reste, l'habitude du théâtre n'offre pas que le danger de ce qu'on peut y entendre ou voir. Il y entre beaucoup d'autres considérations que nous ne nous attarderons pas à signaler ici. C'est une récréation dont il faut user avec mesure.

Actuellement, nous courons peu de risques de commettre des excès sous ce rapport. Avec les représentations de vaudeville idiot que nous donnent, depuis le commencement de la saison, des troupes américaines de troisième ou quatrième ordre, il est douteux que la passion du théâtre ne passe chez nos gens à l'état épidémique. Nous avons, cependant, vu des gens revêtir leurs habits de gala pour aller applaudir des jongleurs, des éléphants dressés et des chiens savants !

Léon Kemner.

Vieux articles et vieux ouvrages

Les Canadiens de l'Ouest, par Joseph Tassé, deuxième édition, Montréal, Imprimerie Canadienne, 1878. (Catholic Quarterly Review. Oct. 1879) 1ère partie.

L'ouvrage commence par la carrière romanesque d'Augustin Mouet de Moras, sieur de Langlade, qui épousa à Makinac la sœur d'un chef outaouais, et acquit une grande influence sur les indiens du Nord-Ouest. Son fils, Charles, commanda des bandes indiennes dans les guerres de son temps, et contribua pour beaucoup à la défaite de Braddock. Plus tard, il conduisit ses braves à Ticonderoga, puis il combattit dans la dernière bataille de Québec où il supplia en vain qu'on le laissât attaquer Wolfe avant que ce dernier ait eu le temps de se former en ordre de combat immédiatement après avoir escaladé la falaise. De retour à Makinac il assista à la prise de ce fort par Pontiac et avait inutilement prévenu du danger le commandant Etherington qu'il réussit tout de même à enlever sain et sauf aux sauvages. Lorsque la guerre de la révolution américaine éclata, Langlade, loyal à sa nouvelle allégeance, prit le commandement des forces de l'Ouest qui furent appelées dans l'armée du général Burgoyne. Après le désastre de Bennington les indiens se dispersèrent et Langlade retourna dans l'Ouest, où la chute de Vincennes rendit de nouveaux efforts inutiles. Père et fils allèrent s'établir à la Baie Verte, (Green Bay) où Charles de Langlade mourut en 1800. Il avait servi sous les drapeaux, français, anglais et américain, et avait pris part à quatre-vingt-dix-neuf batailles et escarmouches.

" Mais, comme le fait justement remarquer M. Tassé, le seul titre de Langlade aux yeux de la postérité, ne sera pas d'avoir été un militaire habile et intrépide. Il pourra encore réclamer la gloire moins bruyante peut-être, mais non moins méritoire, d'avoir été l'un des plus intrépides pionniers de l'Ouest, l'un des premiers à braver les dangers qu'offraient les farouches indigènes de ces contrées, en jetant au milieu du désert les humbles bases d'établissements aujourd'hui prospères et pleins d'avenir. C'est ce que la population

américaine a su déjà reconnaître en lui décernant le glorieux surnom de fondateur du Wisconsin—*father of the Wisconsin.*"

Il ne perdit jamais les convictions religieuses de sa jeunesse, et vers la fin de sa vie il aida généreusement les prêtres dont le nombre devenait moins grand et s'efforça, quand ce fut possible, d'assurer leurs services à la petite population qui s'était groupée autour de lui.

Jean Baptiste Cadot, bien que d'une personnalité moins éminente, fut le dernier commandant français et le premier commandant anglais au Sault Ste Marie, et pendant des années resta à la tête du groupe qui s'était établi là.

Bien différent de ces deux hommes fut Charles Réaume, insoucieux et extravagant, échouant dans sa jeunesse comme négociant au Canada, abandonnant femme et foyer, fait prisonnier par les américains sur le St Laurent, puis de nouveau à Vincennes, se fixant enfin à la Baie Verte (Green Bay) où il fut nommé juge sous le régime anglais et continua ensuite pendant près de trente ans à administrer la justice sous le régime républicain. Sa science de la loi, française, anglaise ou américaine, n'était pas considérable, mais on n'était pas exigeant dans ce poste nouveau, et l'impartialité de l'homme, de ême que la facilité de son jugement à discerner le mérite d'une cause servaient davantage les intérêts de ceux qui avaient à se présenter devant son tribunal. Mme Kinzie (1) raconte l'anecdote suivante sur son compte : " Deux hommes comparaissaient un jour devant Réaume. Le juge écoute patiemment la plainte bien accentuée de l'un, et la défense non moins énergique de l'autre. Après l'interrogatoire des témoins, il se lève avec dignité et prononce la sentence suivante : " Vous êtes tous les deux dans le tort : vous, Boisvert, le demandeur, vous m'apporterez un voyage de foin, et vous, Crèle, le défendeur, vous m'apporterez un voyage de bois. La cause est réglée !"

Plusieurs autres Canadiens-français furent investis de la dignité judiciaire à cette époque reculée et parmi ceux-là M. Tassé mentionne Joseph Rolette, Jacques Porlier, Francis Bouthillier, Michel Brisebois et Nicolas Boivin.

Porlier se destina d'abord à la prêtrise, mais il quitta le séminaire pour aller dans l'Ouest. Il était sans nul doute, en 1820, le citoyen le plus important de la Baie Verte. Ses

---

(1) L'anecdote est empruntée à l'ouvrage de Mme Kinzie : " *Waubin,*" qui est semé de traits curieux sur les commencements du Nord-Ouest.

manières affables le rendirent cher à tous et, avant de monter sur le banc il avait le premier rendu à ses concitoyens le service essentiel d'organiser une école régulière. Il a laissé un nom sans tache et une mémoire respectée. Il remplit la charge de confiance à laquelle on l'avait appelé avec intelligence et intégrité et à la satisfact on universelle du public. C'est afin de mieux s'acquitter des devoirs de sa charge qu'il traduisit en français les lois du Wisconsin.

Joseph Rolette est un autre jeune canadien qui, laissant de côté ses études classiques et les études plu sérieuses vers lesquelles ses parents le poussaient, quitta sa famille établie sur les bords du St. Laurent pour s'en aller dans l'ouest immense. Bien que le commerce l'eût amené sur le territoire américain, ses attaches politiques étaient anglaises (British) et lorsque la guerre de 1812 éclata il prit une part énergique aux opérations de l'ouest. C'est sur son conseil que les forts de Makinac et de la Rivière du Chien furent enlevés aux Américains. Lorsque la paix fut rétablie, Rolette se fixa à la Prairie du Chien où une population canadienne considérable était déjà établie. Là il se livra au commerce, avec beaucoup de succès, et acquit une grande influence sur les Indiens. Plusieurs en devinrent si jaloux qu'ils persuadèrent à l'officier qui commandait le fort à la Prairie du Chien de le bannir dans une île éloignée. John Jacob Astor reconnut l'habileté de Rolette et en fit son agent en 1820. A partir de cette date il fut un des hommes les plus éminents de cette partie du pays. Ses bateaux-marchands sillonnèrent toutes les rivières et tous les lacs pendant qu'il développait son village, bâtissant une scierie, encourageant les écoles et cultivant une grande étendue de terrain. Il était libéral, généreux, hospitalier, toujours prêt à secourir les pauvres et à tendre la main à ceux qui avaient besoin d'aide pour arriver au succès. Il fut nommé juge de son comté et servit dans la guerre de Black-Hawck. Rolette n'était pas seulement le marchand le plus actif et le plus important de cette partie du Nord-Ouest, il en était aussi le citoyen le plus éclairé et le plus instruit " Sa société fut vivement recherchée par tous les voyageurs de distinction qui visitèrent à cette époque la Prairie-du-Chien ; car ses manières étaient tout-à-fait courtoises, et sa conversation très intéressante, nourrie d'anecdotes et de bons mots. Son prestige sur les sauvages ne fit que s'accroître avec les années. Il était connu de toutes les peuplades depuis Saint-Louis

jusqu'à la colonie de lord Selkirk et depuis la rivière Ouisconsin jusqu'à Mackinac. Les indiens l'appelaient—“ le roi.”

La colonie canadienne de la Prairie-du-Chien eut à souffrir d'une décision injuste des autorités américaines par laquelle on leur enleva les terres qu'ils avaient occupées et améliorées pendant des années. Si Rolette fut un de ceux dont les droits furent respectés, il mourut pauvre cependant en 1842, après avoir contribué plus que tout autre à rendre son village important.

Milwaukee, la ville la plus active du Wisconsin, avec son vaste commerce de grain, reconnait comme son fondateur le canadien Laurent Salomon Juneau. Il ne fut pas, à vrai dire, son premier pionnier parce qu'il y avait été précédé en 1777 par Laurent Ducharme et plus tard par Laframboise, Chaput, Grignon et Beaubien. Mais l'augmentation de cette colonie, le développement de ses ressources, sont dus à Juneau qui y construisit sa “ log-cabin ” en 1818, au moment où les bois revêtaient leurs couleurs automnales. Son énergie, son activité, son habileté lui gagnèrent la confiance et l'estime des sauvages et son poste devint assez florissant pour attirer d'autres co ons. Lorsque le terrain fut mis en vente en 1830 Juneau, acheta cent trente acres sur le bord de la rivière au nord de la rue Milwaukee. Une ville prit bientôt naissance, dont Juneau fut le premier maître de poste et le premier maire. La crise de 1837 l'arrêta comme elle arrêta plusieurs autres villes nouvelles, mais Milwaukee se ressaisit et continua de progresser. La maison de Juneau fut la première chapelle catholique mise à la disposition des habitants qui s'y rassemblaient autour du Rev. M. Blonduel. Lorsque, quelques années plus tard, il vit la ville qu'il avait fondée élevée par le Saint Père à la dignité de ville épiscopale, il donna à Monseigneur Henni, un site magnifique pour sa cathédrale. Avec le même esprit de générosité il construisit un palais de justice sur un terrain qu'il avait donné à la ville, puis il la dota d'un parc splendide. Son naturel généreux et sa foi simple, qui ne le protégeaient pas contre les agioteurs sans scrupule, le conduisirent à la fin au bord de la banqueroute, et Juneau se trouva ruiné. Il vendit sa propriété, paya ses dettes, et se retira à Theresa, dans le comté de Dodge où il reprit son ancienne vie de commerce. Jouissant toujours du respect de tous dans l'Etat, il fut délégué à la convention démocratique présidentielle en 1856. Il mourut peu de temps

après. Tous ceux qui le connurent l'aimèrent. Les chefs de son Etat rendirent un tribut d'éloges à son caractère et déplorèrent sa perte. Et les indiens, avec qui il avait été si souvent en contact, donnèrent des signes de deuil tels que, de mémoire d'homme, on ne leur en avait jamais vu donner. Ils tinrent un conseil et ordonnèrent à tous les braves d'assister aux funérailles, un fait absolument sans précédent. Juneau fut enterré sur une falaise près de l'agence indienne, mais la ville qu'il avait fondée réclama ses restes qui furent transférés dans la ville et honorablement inhumés après un service solennel de requiem à la cathédrale.

Il n'est pas dans notre histoire locale (2) de caractère plus pur ou plus irréprochable que Salomon Juneau.

Dans Julien Dubuque nous avons un autre de ces canadiens éminents qui colonisèrent l'Ouest; il ne se contenta pas de fonder une colonie et de commencer à développer ses ressources minières, mais il y attacha son nom d'une façon indestructible. Parti des Trois Rivières où habitait sa famille, le jeune Dubuque prit le chemin de l'Ouest inexploré et y obtint bientôt beaucoup d'importance parmi les sauvages. Doué d'une habileté extraordinaire de prestidigitation, il émerveilla les sauvages et eut vite fait de rejeter dans l'ombre jusqu'à leurs jongleurs de profession. Mais quand ils le virent jouer, sans en recevoir de mal, avec les serpents à sonnettes et autres reptiles venimeux, ils ne regardèrent " Petite-Nuit ' que comme un être surnaturel doué d'un pouvoir extraordinaire. Il devint le juge et l'arbitre de toutes les disputes.

En 1870, Peosta, l'épouse d'un chef Renard, découvrit une mine de plomb sur la rive ouest du Mississippi. Dubuque comprit de suite la valeur de cette découverte et offrit d'acheter la mine. Dans un Grand Conseil indien tenu à la Prairie-du-Chien, en 1788, il réussit à se faire concéder par les sauvages une lisière de terrain de sept lieues le long de la rivière et de trois lieues de profondeur, avec le droit d'exploiter les mines

---

(2) Suit la strophe naïve qu'un poète américain a consacrée au souvenir de Juneau, dans une ode à la ville de Milwaukee:—

Juneau so fair and whose wit was so keen,
Came here in the year eighteen hundred and eighteen;
An Indian trader of fame and renown,
Lived on the East side, called Juneau's town,—
And, in fact, was the king of the place.
So manly and bold, with a dark, hazel eye
Always told you the truth, and never a lie;
This pioneer man of his race.

Convaincu que son titre, venant des sauvages, serait pour le moins précaire, Dubuque résolut de le revêtir de toutes les formes de la loi. La rive ouest du Mississippi se trouvait dans la Louisiane, province alors sujette à 'Espagne. En 1796, Dubuque présenta à Carondelet, le gouverneur espagnol à la Nouvelle Orléans, une petition demandant la concession des terres sur lesquel es se trouvaient les mines qu'il avait découvertes. Le gouverneur étudia la chose, et le 20 novembre 1796, accorda en bonne et due forme la concession demandée. Afin de pouvoir développer la " mine espagnole," comme elle était appelée, Dubuque vendit une partie de son terrain aux Chouteaus de St. Louis, et lorsque la Louisiane fut transférée aux Etats-Unis, il eut soin, dans le traité signé avec les Sacs et les Renards, d'inclure une clause garantissant ses droits. Il continua d'exploiter les mines jusqu'en 1811, jusqu'à sa mort, et on dit qu'il a été le premier homme qui ait pu engager les indiens à travailler. Les indiens lui firent des funérailles avec toute la pompe qu'ils connaissaient, ils l'enterrèrent sur une haute colline, et pendant des années ils allumèrent à la nuit tombante une lampe funéraire sur sa tombe qui devint une sorte de lieu de pélerinage.

Davenport, dans le même Etat, reconnaît comme son fondateur le canadien Antoine Leclerc, qui arriva à Peoria vers 1809, un peu avant la destruction de cette ville par le cruel Craig. Il s'installa plus tard à Rocky Island où il fut rejoint par le colonel Davenport. Très influent auprès des sauvages il obtint de larges étendues de terrains, des Sacs et des Renards et plus heureux que Dubuque, ses droits furent reconnus et respectés par le gouvernement américain.

En effet, après la mort de Dubuque, le gouvernement américain, malgré la concession faite par les indiens et confirmée par les autorités espagnoles, s'empara de la " mine espagnole " ne laissant plus que le nom de Dubuque pour rappeler l'histoire de cette fondation.

Notes historiques sur l'Eglise Catholique dans l'Oregon pendant les derniers 40 ans, Par Mgr. F. N. Blanchet, Portland, Oregon, 1878, 12 mo., 186 pages. (Catholic Quarterly Review, 1878.)

Dans les " Notes historiques sur l'église catholique dans l'Oregon ", que nous pouvons, sans craindre de nous tromper, attribuer au vénérable évêque de l'Oregon, nous retrouvons

les pionniers canadiens, dans cet Etat et le territoire adjacent, leur industrie et leur courage, aussi bien que cette fidélité à la religion qui les porta à aller à St-Boniface demander un prêtre à Mgr Provencher, alors que cet apôtre ne put que les renvoyer à Québec. Le Rév. M. Blanchet répondit à leur appel. Pionnier et prêtre, il rassembla ces canadiens éloignés autour de l'autel, et célébra la messe pour la première fois dans l'Oregon le 14 octobre 1838. Pierre Chrysologue Pambrun, un pionnier de Fort Wallawalla, Joseph Gervais, Etienne Lucier, Pierre Belègue, à Fort Vancouver, et Simon Plamondon, à Cowlitz, reçurent le prêtre à bras ouverts, et leurs maisons furent les premières chapelles du pays ; et plusieurs qui étaient déjà établis dans le pays depuis au moins dix ou douze ans eurent la consolation d'entendre la messe et de s'approcher des Sacrements.

Ces notes historiques nous montrent la vie des pionniers Canadiens de l'Oregon, les progrès de la religion parmi eux, et la part qu'ils ont prise dans le développement et la prospérité de la côte du Pacifique.

E. N. Quinnette est actuellement (1879) maire d'Olympia, capitale du territoire de Washington. Joseph Perreault est agent territorial de l'instruction publique dans l'Idaho, et on rencontre beaucoup d'échevins, de shérifs, etc., etc. Presque tous les Canadiens des Etats-Unis, à part les ouvriers de fabriques de la Nouvelle Angleterre, sont citoyens américains.

Les biographies publiées par M. Tassé n'embrassent que l'Ouest, mais l'élément canadien, comme nous l'avons vu, ne s'est pas borné aux nouveaux Etats et aux Territoires. Il a augmenté considérablement pendant les derniers dix ans, et nous trouvons dans le recensement de 1870 qu'on porte à 493,464 le nombre de ceux qui, nés dans l'Amérique Britannique, sont venus aux Etats-Unis. Les rapports ne distinguent pas les Canadiens-Français des autres, mais ce sont ces derniers qui forment la masse de ces immigrants; plusieurs même sont inscrits comme français et ne sont pas, par conséquent, inclus dans ce chiffre Les Canadiens-Français doivent former le dixième de toute la population d'origine étrangère aux Etats-Unis. Le plus grand nombre, 89,590, est dans le Michigan, où il forme 8 pour cent de la population ; New York en a 79,000 ; le Massachusetts, 70,000, 5 pour cent de la population de ce vieil Etat des puritains et des séparatistes. L'Illinois vient ensuite avec 30,000. Le Vermont avec ses 30,000 en a la plus forte proportion de tous les autres Etats ; le Wisconsin en a 25,000

tandis que le Rhode Island, la Pennsylvanie, la Californie, le Connecticut, le New Hampshire, l'Ohio, le Minnesota et l'Iowa en ont de 10,000 à 17,000.

Le nombre des canadiens qui ont émigré de 1840 à 1850 est de 30,000 ; cette émigration suivit immédiatement la Rébellion de 1837.

M. Gagnon, rédacteur du journal " Le Travailleur ", et d'autres messieurs, qui organisèrent la grande manifestation de Montréal en 1874, dans le but de lancer un mouvement de rapatriement, affirment qu'il y a aux Etats-Unis 550,000 canadiens, et enfants de canadiens, qui ont conservé leur langue, leurs traditions, etc.

Quarante mille canadiens se sont enrôlés dans les armées de l'Union pendant la guerre de Sécession ; environ 10,000 ont servi dans les armées du sud, en qualité d'officiers.

Cette population était à peu près exclusivement catholique, et, à cause de cela, exposée aux railleries et aux attaques du fanatisme ; plusieurs devinrent ou honteux de leur religion ou indifférents, principalement dans les centres où ils trouvèrent les églises remplies, et les instructions données dans une langue qu'ils ne comprenaient pas. Il leur manqua, aussi, quelques-unes des cérémonies auxquelles ils étaient habitués, et ils ne se sentirent plus chez eux. Il leur fallait leurs églises à eux. Ces églises ils les ont construites dans différents endroits où leur nombre justifiait semblable entreprise, et des prêtres canadiens, formés comme tant des nôtres l'ont été pendant des années au Grand Séminaire fondé par Laval à Québec, ou à Montréal par les fils d'Olier, desservent leurs compatriotes dans diverses parties des Etats-Unis. Ils ont des écoles, des académies, dirigées par des communautés sœurs de celles du Canada ou qui leur sont affiliées. Les Clercs de St-Viateur ont un collège à Bourbonnais ; les Jésuites dans l'Etat de New-York ; les Prêtres de la Sainte-Croix dans l'Indiana ; les Pères Oblats sont affiliés au Canada et plusieurs de leurs religieux sont nés et ont été instruits dans cette vieille province catholique. Les Sœurs de la Charité, fondées par Madame d'Youville à Montréal, et ordinairement appelées Sœurs Grises, ont des maisons, entr'autres, à Salem et Lawrence Mass, Ogdensburg et Plattsburg, N.-Y., St-Johnsbury, Vt., et une mission parmi les sauvages au Lac du Diable, dans le Dakota. Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, fondées à Montréal par la Vénérable Marguerite Bourgeoys, dont on presse vigoureusement en

ce moment le procès de canonisation, ont des maisons à Bourbonnais et Kankakee, Illinois. Les Sœurs de la Providence, de Montréal, ont des hôpitaux à Fort Vancouver, Fort Colville, Tulalip, et ailleurs. Les Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie sont établies dans le Vermont et en Floride. Le couvent des Ursulines de Québec, fondé par la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, que nous espérons voir bientôt béatifiée, a envoyé de ses religieuses dans la Louisiane et le Texas.

Toutes ces organisations ont fourni les matériaux nécessaires pour compléter le tableau de ce que les Canadiens ont fait et de ce qu'ils font pour le progrès religieux, moral et matériel du pays.

Notre-Dame des Canadiens et les Canadiens des Etats-Unis, par l'abbé P. A. Chandonnet, Montréal, Desbarats, 1872, 8vo., 171 pp.

C'est l'histoire d'une de ces églises de la Nouvelle Angleterre que donne l'abbé Chandonnet dans son ouvrage sur " Notre Dame des Canadiens, et les Canadiens aux Etats-Unis." Cet ouvrage, le plus considérable qui ait encore été publié sur une seule église catholique en ce pays, ne donne pas seulement l'histoire de Notre Dame des Canadiens de Worcester, Mass., depuis les efforts du Rev. M. Levesque en 1846, jusqu'au ministère plein de succès du Rev. M. Primeau avec tous ses résultats, mais il traite aussi assez longuement des diverses questions concernant cette immigration canadienne aux Etats-Unis et son influence sur les deux pays. Nous voyons l'église, commençant dans une salle publique louée pour la circonstance, le prêtre zélé quêtant, achetant une église protestante, organisant écoles, sociétés, etc., faisant des bazars, envoyant une partie des recettes au bien-aimé Pie IX et à la France éprouvée. La vie de cette église, la lutte soutenue pour son érection et son maintien est un tableau qui ne nous est pas inconnu, car nous y trouvons bien décrite la vie de la colonie canadienne-française de la Nouvelle Angleterre. La religion sauve ces immigrants pour le Canada et pour les Etats-Unis. Au milieu de nos foules plutôt frustres, ils sont exposés à des dangers qui menacent la foi et la morale, mais les meilleures publications périodiques de la Nouvelle Angleterre proclament la moralité de la jeune ouvrière de fabrique canadienne supérieure à celle de l'ouvrière américaine, parce

que la canadienne a une meilleure notion de l'obéissance et qu'elle est plus respectueuse des liens de la famille.

Ce n'est pas seulement au moyen de leur clergé et de leurs communautés religieuses que les canadiens se sont efforcés de garder leur identité, mais encore au moyen de cette grande puissance moderne, la presse. Parmi les journaux du vieux Massachusetts, on compte : *Le Protecteur Canadien, Le Jean Baptiste, Le Travailleur.* New York a *La Patrie Nouvelle* ; le Rhode Island, *Le Courrier Canadien* ; l'Illinois, *Le Courrier de l'Illinois* ; ce qui prouve que l'élément canadien se compose d'une population qui lit, et qui ne manque ni d'activité, ni d'énergie à subvenir aux besoins de sa nouvelle situation." (1)

Pour le grand nombre des ignorants de notre pays qui s'imaginent que les canadiens parlent un patois inintelligible à l'oreille ou l'œil d'un Français, ce sera peut-être leur apprendre une nouvelle que de leur dire que les articles de ces journaux sont écrits avec une grande pureté de style et avec beaucoup de force et d'éloquence.

M. Tassé, se limitant à l'Ouest, ne parle pas de la Louisiane, et, pourtant, dans cet Etat, les éléments canadien et français sont si intimement mêlés qu'il ne serait pas facile de les séparer l'un de l'autre. Ses fondateurs et ses premiers gouverneurs, d'Iberville, de Bienville, La Motte Cadillac étaient canadiens ou depuis longtemps identifiés avec le Canada.

Plusieurs officiers américains s'allièrent par le mariage à des familles canadiennes dans l'Ouest et dans le Sud, et leurs descendants, portant des noms anglais, se montrent encore fiers de leur descendance canadienne-française. Le général Macomb, de l'armée des Etats-Unis, descendait par sa mère des Navarres, de Détroit. Le commodore Barrett, dans la marine, réclame pour ses ancêtres la famille de Jumonville, l'officier canadien tué par Washington dans l'Ohio.

Ainsi le sang canadien est déjà répandu dans toute la population ; et comme l'immigration venant du Dominion voisin va probablement continuer, cet élément va augmenter en importance. Le dernier siècle a vu plus d'un changement il n'en a peut-être pas vu de plus étrange que cette influence

---

(1) Depuis cette époque la presse franco-américaine a pris des développements considérables. Elle ne compte pas moins de cinq journaux quotidiens et d'une vingtaine de journaux mensuels, hebdomadaires etc.

du Canada sur les Etats-Unis. La Providence semble avoir pris plaisir à donner aux calculs et aux desseins des hommes les résultats mêmes qui étaient contraires à leur ambition et à leurs efforts. Depuis la dernière décade du dix-septième siècle les colonies américaines et spécialement celles de la Nouvelle Angleterre s'appliquèrent avec toute la fureur d'un zèle fanatique à écraser le Canada. Des expéditions, sous la direction des ministres, furent lancées avec mission de détruire à coups de haches toute image de "Jésus Crucifié" que l'on pourrait trouver dans les églises catholiques de la province française. Les outrages commis de sang-froid dans les édifices consacrés au culte, et qui ont droit au respect d'après toutes les lois internationales, sont faits historiques, et excitèrent alors comme maintenant la réprobation de tous les esprits droits. Le Canada tomba à la fin, épuisé, non pas pour avoir manqué de bravoure dans les combats, mais parce qu'il fut abandonné par un roi méprisable. Alors la Providence empêcha ce qui paraissait inévitable. Le catholicisme ne fut pas détruit, le Canada resta fidèle à sa foi et il l'est encore aujourd'hui. Les colonies dans leur rage firent de ce fait une des grandes raisons pour lesquelles elles levèrent l'étendard de la révolte. Elles commencèrent la révolution comme ultra Protestants, mais quand elles eurent besoin de secours, elles mirent de côté leur ultra protestantisme pour parler le language de la libéralité et de la tolérance devant les envoyés, l'armée et la flotte de la France catholique. Les nouveaux gouvernements locaux et le nouveau gouvernement central se sont constamment efforcés d'atteindre ce point que l'Etat ne fasse violence aux convictions d'aucun citoyen, homme, femme ou enfant, et n'impose à personne aucune doctrine religieuse, aucuns systèmes, aucune manière de voir.

Pendant ce temps, le Canada envoie en ce pays ses fils catholiques, ses prêtres, ses religieuses dévouées. La Nouvelle Angleterre qui voulut avec tant d'acharnement écraser le Canada et le catholicisme canadien, voit aujourd'hui ses villes peuplées de canadiens catholiques, ornées d'églises et de couvents. Les Cotton, les Mathers, les Endicotts et les Winthrop ont-ils jamais pu rêver un pareil résultat? Ont-ils pu prévoir que lorsque leur calvinisme rigide et anti-chrétien aurait fait place à l'unitarianisme, il y aurait 70,000 catholiques canadiens dans le Massachusetts, 13,000 dans le New-Hampshire, le double de ce chiffre dans les "New Hampshire

Grants," 10,000 dans le Rhode Island et autant dans le Connecticut, 26,000 dans le district du Maine, vivant de leur vie canadienne, avec églises, prêtres, religieuses, reproduisant la province abhorrée sur ce sol même de la Nouvelle Angleterre qu'ils avaient essayé de garantir contre tous dissidents par une muraille de feu. Qu'il vint des catholiques des autres pays c'eut été à leurs yeux assez mal déjà; mal, très mal la venue des irlandais catholiques détestés ; suffisamment horrible la présence des catholiques originaires de la Nouvelle Angleterre, et il y en avait beaucoup ; mais rien, croyons-nous n'eut davantage tourné le sang de ces bonnes âmes de la Nouvelle Angleterre au commencement du siècle dernier, que la seule pensée de la possibilité qu'un jour viendrait où 150,000 canadiens catholiques s'établiraient sans être molestés sur le sol sacré de la Nouvelle-Angleterre.

Le premier phonographe

Il y a deux siècles que, pour la première fois, les Parisiens entendirent un phonographe, celui du sieur Raisin, ex-organiste de la cathédrale de Troyes.

Le fait est véridique ; le sieur Raisin ne dénommait pas son invention du nom de phonographe, il l'appelait modestement : *l'Epinette enchantée.*(1)

En l'an 1862, par un chaud dimanche du mois d'août, la Foire des Loges battait son plein, une foule compacte s'y pressait ; c'était la foire à la mode, tous les Parisiens s'y donnaient rendez-vous : gentilshommes, bourgeois, ouvriers accouraient dans la forêt de Saint Germain pour se réjouir à la vue des baladins de toutes sortes qui s'installaient sur la pelouse.

On y trouvait tout, des bals aux orchestres criards, des théâtres en plein vent où des pitres paradaient, débitaient des lazzis ; des exhibitions bizardes : des géants, des nains, des femmes colosses, des veaux à deux têtes, des vaches à cinq pattes ou à plusieurs queues.

Cette année-là, on remarquait une baraque qui offrait au public une nouveauté.

On lisait, sur une grande pancarte placée devant les tréteaux, une affiche ainsi conçue.

Accourez tous entendre l'épinette enchantée,
la huitième merveille du monde,
dont l'ingénieux mécanisme a été inventé
par le sieur Raisin, ex-organiste de la
cathédrale de Troyes, en Champagne.
Cet instrument répète aussitôt tous les airs
que l'on vient d'y jouer.

Un orchestre bruyant arrêtait les passants.

Mme Raisin, revêtue de ses plus beaux atours, trônait à la caisse.

—Entrez, entrez, Mesdames et Messieurs, disait le sieur Raisin, vous serez surpris et enchantés. Accourez voir la nouvelle invention ; l'instrument n'est pas caché, il est installé devant le public ; il n'y a aucune supercherie.

La foule escalada l'escalier qui conduisait dans la baraque, alléchée et impatiente d'ouïr cette merveille, huitième du nom.

(1) Epinette : sorte de petit piano anciennement en usage.

Sur la scène d'un théâtre très coquet, une épinette de grande dimension était placée ; une roue, mue par une manivelle, était fixée sur l'un des côtés ; une jolie blondinette de treize ans, assise devant le clavier, attendait.

C'était Babet, la fille du sieur Raisin.

Lorsque les places furent garnies de spectateurs, l'inventeur prit la parole :

—Mesdames et Messieurs, dit-il, j'ai l'honneur de vous présenter l'épinette enchantée annoncée à la porte ; Mlle Babet, ici présente, va avoir l'avantage d'exécuter devant vous un menuet que l'épinette rendra aussitôt son pour son, note pour note.

Le public paraissait incrédule.

La fille joua le menuet avec beaucoup de goût ; le sieur Raisin tourna la manivelle, aussitôt l'épinette reproduisit le menuet au grand ébahissement de la foule qui témoigna son contentement en applaudissant bruyamment.

—C'est incroyable, dit un bourgeois ; qu'elle admirable invention !

—Cela tient de la sorcellerie, opina une vieille demoiselle qui ne semblait pas ressurée.

—Je ferai remarquer au public, dit le sieur Raisin, qu'il n'y a aucun truc, vous pouvez tous vous en assurer.

—Je vois ce que c'est, dit un spectateur, l'épinette recèle dans l'intérieur un appareil qui emmagasine les sons ; je suis mécanicien, cela ne me parait pas impossible.

—Mesdames et Messieurs, reprit le sieur Raisin, je prie les membres de l'honorable société de vouloir bien désigner un air parmi les airs connus ; Mlle Babet le jouera aussitôt et vous pourrez vous convaincre que l'épinette enchantée rend indifféremment n'importe quel morceau.

Veuillez désigner un air.

—Je demande une gavotte, dit une jeune femme.

—Oui, oui, une gavotte, approuva le public.

La fillette s'avança gracieusement sur le devant de la scène.

—Je vais jouer, dit-elle, la *Gavotte de Mlle de Condé*.

Elle s'assit devant le clavier et exécuta le morceau demandé; quand elle eut fini, son père tourna la manivelle: tout de suite l'épinette rendit trait pour trait la gavotte.

Ce fut un enthousiasme indescriptible ; on n'avait jamais rien entendu de semblable.

Le sieur Raisin jouissait de son triomphe.

—Désignez un autre morceau, dit-il.

Un garde-française demanda le *Virelai de la Reine Blanche* .

Babet accéda à son désir, et l'épinette le rendit sans en omettre une note.

Des bravos éclatèrent.

La séance était terminée ; les spectateurs se retirèrent, ils furent aussitôt remplacés par d'autres ; la renommée de l'épinette enchantée se répandit dans tout Paris et la foule afflua dans la baraque.

Mme Raisin encaissait le maximum des recettes.

Après la foire, le sieur Raisin, avec sa famille, s'installa à Paris pour se reposer ; il comptait exhiber son invention en province et se préparait à partir, quand un courrier venant de la cour lui apporta un message.

L'ex-organiste, très ému, l'ouvrit en tremblant ; il lut:

" Le roi ayant entendu parler de l'épinette enchantée du sieur Raisin, désire la voir ; l'inventeur est invité à se rendre au château de Versailles demain avec son instrument.

" Cette lettre lui servira d'introduction.

" L'Intendant du Roi."

Le sieur Raisin appela aussitôt sa femme ; il exultait.

—Le roi, dit-il, le grand roi me fait mander au palais de Versailles ; il veut entendre l'épinette enchantée ; quel honneur pour nous ! ma fortune est faite.

Mme Raisin et Babet partageaient sa joie.

Le sieur Raisin ne pensa plus qu'à paraître dignement devant le roi ; sa femme passa en revue sa garde-robe et lui prépara ses plus beaux habits.

Le lendemain une voiture du palais vint le chercher et transporta l'épinette.

Il installa son instrument dans un salon et attendit.

Il semblait inquiet.

Un laquais ouvrit les portes et annonça le roi.

Louis XIV parut, accompagné de la reine, des princes et princesses de sang, et de tous les hauts personnages de la cour, ministres, maréchaux, gentilshommes, courtisans.

Raisin s'inclina, fort troublé ; le roi lui parla avec bienveillance, le complimenta sur la grâce de sa fillette et lui demanda de présenter son invention.

Babet se plaça devant le clavier et joua un air religieux ; son père tourna la manivelle, aussitôt l'épinette répéta l'air.

Le roi exprima sa surprise, tous les assistants renchérirent.

Il demanda un autre morceau.

Babet joua l'air de *Vive Henri IV*, que l'épinette reproduisit.

—C'est singulier, dit le roi ; par quel ingénieux mécanisme ce clavecin peut-il rendre les sons ? Cela tient du prodige. Quel que soit l'air que l'on joue, il peut le reproduire ?

—Oui, Sire, dit Raisin.

Le roi pria une princesse de jouer de l'épinette.

Raisin semblait être sur des épines.

La princesse s'assit devant le clavecin et joua un air d'*Armide*, de Lulli.

L'épinette le reproduisit sans en omettre une note.

Une autre princesse exécuta une ariette, que l'épinette traduisit avec le même succès.

—C'est admirable dit le roi ; cette invention est la plus remarquable de mon règne.

Raisin savourait son triomphe.

Le roi lui octroya une pension de quatre mille livres.

—Maintenant, dit Louis XIV, veuillez nous montrer le savant mécanisme de votre appareil.

—C'est . . que . . balbutia Raisin, qui pâlit.

—Faites-nous connaître, reprit le roi, le principe sur lequel repose votre invention.

— Sire, dit Raisin, je vous en prie ne m'en demandez pas davantage : c'est mon secret.

— Il n'y a pas de secret pour le roi, dit Louis XIV ; ouvrez votre instrument.

— Je n'ai pas la clé.

— Qu'à cela ne tienne, dit Louis XIV, je vais le faire ouvrir par le serrurier de la cour.

On alla quérir le serrurier qui décloua la caisse renfermant le mécanisme de l'épinette et l'on aperçut, assis dans l'intérieur, un enfant de six ans.

Un deuxième clavier était placé dans la caisse : c'était l'enfant qui reproduisait les airs joués sur l'épinette.

Le roi ne put s'empêcher de rire et toute la cour l'imita.

— Le bel enfant ! s'écriait la reine qui prit par la main le pauvre petit tout tremblant.

— L'idée est ingénieuse, dit le roi ; où donc est l'inventeur ?

Le sieur Raisin, craignant que sa supercherie n'ait courroucé le roi, cherchait à s'enfuir ; on le ramena.

— Sire, dit-il, pardonnez-moi.

Le roi sourit et le rassura en lui maintenant sa pension.

L'enfant, fils du sieur Raisin, fut comblé de cadeaux par la reine et les princesses.

Aujourd'hui,l'idée originale du sieur Raisin est réalisée.

Eugène Fourrier.

Perditio ! . . . .

—Monsieur l'abbé, vous n'êtes pas encore venu voir les cadeaux de Roberte. . . .

—C'est vrai, Madame.

—Venez ce soir.

—Ce soir !. . . .y songez-vous, Madame !. . . .une veille de première communion !. . . .pensez donc que j'ai encore douze enfants à voir. . . .Je suis sûr qu'on m'attend à l'église. . . .Et je suis déjà en retard de dix minutes pour le dîner. . . .

—Pas de résistance !. . . .Prenez le temps de voir vos douze enfants, sautez dans mon coupé et vous arriverez encore au presbytère avant tout le monde. . . .D'ailleurs, si vous refusiez . . . .un vieil ami comme vous !

—Eh bien !

—Je ne vous le pardonnerais de ma vie.

—Je m'exécuterai.

C'était bien, en effet, à pareille heure, une exécution ; seulement, au lieu de la guillotine, c'était la visite forcée.

La guillotine a cet avantage qu'elle est plus rapide. . . .

***

Pestant, maugréant, ronchonnant, enthousiasmé comme un chat qu'on fouette, l'abbé arrive. . . .

—Et Roberte ?. . . .

—Elle est en haut.

—Sans doute, elle achève son cahier de retraite ?. . . .

—Non !. . . .imaginez-vous qu'il vient encore de nous arriver deux cadeaux. . . .alors, vous comprenez. . . .

—Je comprends qu'elle devrait, en ce moment, ne songer qu'à sa première communion.

—Oh ! un instant seulement. . . .Et puis. . . .si vous grondez tout de suite.

Et l'on enfile à l'escalier. . . .

Au bout d'une minute, l'abbé eut une exclamation :

—Mais c'est dans la chambre de Roberte que vous avez fait votre exposition !. . . .

—Sans doute !. . . .il faut bien qu'elle en jouisse !!!. . . .

Et je vous réponds qu'elle en jouissait, Roberte !....

Le vicaire n'avait pas achevé de hausser les épaules qu'il put apercevoir la pauvre petite évoluant, ivre de vanité, au milieu d'un véritable bazar....

Il y avait de tout, dans cette chambre de première communiante....une bonne demi-douzaine de bénitiers....sur une commode, un lot de statuettes en ivoire, en bronze, polychrômes ....sur la table, un assortiment de chapelets, de médailles, de cadres en peluche ou en bois sculpté.

Le rayon de la bijouterie était abondamment représenté par un guéridon surchargé de bracelets, de montres, de colliers, de boucles d'oreilles, d'agrafes, d'épingles, de broches, de boutons, de cachets, etc...., etc....

A côté, sur un canapé, un déballage de maroquinerie, des missels, des imitations, des porte-monnaie, des porte-cartes, des portefeuilles....le tout fleurant fort le cuir de Russie ou le chagrin....le tout chiffré, armorié, en acier, en argent, en or..

Plus loin, la cristallerie....verres d'eau, services à thé, déjeuners, etc....

L'abbé n'eut que le temps de se retenir, il allait s'écrier :

—C'est donc la foire, ici !....

***

C'eût été évidemment maladroit, car la mère et la fille, l'une comme l'autre, étaient dans un ravissement dont il eût été parfaitement impossible de les faire descendre.

—Savez-vous combien il y en a ?

—Une cinquantaine....

—Vous êtes loin....quatre-vingt-dix-sept !....La pauvre petite a été comblée.... Des gens que nous connaissons à peine....

Tous ces cadeaux, en effet, étaient soigneusement accompagnés d'une carte....C'était bien la vanité mondaine qui a trouvé le moyen sacrilège de se glisser dans l'acte le plus auguste qui se puisse accomplir....Docile esclave de l'orgueil, la mode ici encore, s'étale triomphante, étendant son action imbécile sur des âmes de douze ans et leur dérobant odieusement une attention qui devrait être uniquement absorbée par Dieu.

—Alors, Roberte, vous êtes bien contente ?....demande l'abbé pour dire quelque chose.

—Oh ! oui....répondit l'enfant, j'en ai trois de plus qu'Andrée....

L'abbé partit, étouffant....

Ainsi donc, voilà ce que le monde faisait, à présent, de la première communion des petites chrétiennes !....Le prêtre de Jésus-Christ essayait, trois années durant, de les préparer, ces chères âmes candides, au plus beau jour de leur vie, et, la veille de ce jour, avec quelques miroitements d'or, avec quelques reflets de nacre, avec, surtout, la complicité des amis et des mères, la mode éclipsait tout cela....

N'était-ce pas à désespérer ?

Comme l'abbé laissait, en un geste vague, retomber son bras découragé, il songea que la petite du concierge faisait, elle aussi, sa première communion....

Il entra dans la loge. L'enfant écrivait....

Et l'abbé, s'étant approché, lut ces lignes tracées en gros caractères sur un cahier de deux sous :

Aujourd'hui, je suis bien contente, parce que, demain, je vais recevoir Jésus.

Jean des Tourelles.

L'idée de Mlle Jeanne

Par S. BOUCHERIT

(*Suite*)

—Tu pourras commencer cette distraction quand tu voudras. Après déjeuner, je pense que tout ce monde-là sera installé. Nous irons lui faire visite.

—Mademoiselle, Mademoiselle ! s'écria Jeanne quand son père fut parti, j'ai une idée. Je ferai la maman avec les petits Dubreuil. C'est bien le devoir de la fille du patron. Mais est-ce que ça ne pourrait pas compter comme devoir de vacances ?

II

On dit indifféremment, dans le pays : le château de Montbuel et la fabrique de Montbuel. L'un comprend l'autre. C'est un ancien domaine seigneurial où se dresse, au milieu d'un vaste parc très artistiquement dessiné, un bâtiment flanqué de deux ailes en saillie et, au milieu, d'une tour, qui a véritablement grand air. A quelque distance, un mur, élevé par M. Viviers, clôt la propriété d'agrément. Derrière ce mur, une large cour ; au fond, s'élève la fabrique avec tous ses services divers depuis les bureaux jusqu'aux réfectoire, où les ouvriers célibataires trouvent des repas sains et à bas prix. Une seule porte dans ce mur sert de communication entre le château et la fabrique qui, tout raprochés qu'ils sont, n'en demeurent pas moins distincts et séparés. M. Viviers seul a la clef de cette porte. Ce n'est pas par orgueil mal placé que lui, ancien ouvrier, veut mettre ainsi une barrière entre ses ouvriers et lui ; mais il a voulu faire nettement deux parts de sa vie : le travail et les joies du foyer, le patron et le père.

Les deux portions de ce petit royaume communiquent encore par un bâtiment frais, coquet, agréable à l'œil qui, construit à l'extrémité du mur de séparation, s'étend égale-

ment des deux côtés et confine à droite à la grille des ateliers, à gauche à celle du château. C'est une maison riante et charmante, où l'on sent qu'il doit faire bon de vivre. Des fenêtres, on domine d'un côté la cour, de l'autre le parc. De petits parterres fleuris en bordent la base et tout un enchevêtrement de vignes vierges, de roses sauvages et de clématites grimpe le long des murs, faisant de la maisonnette un véritable nid de verdure ; nid pour les habitants, nid pour les oiseaux qui, en quantité innombrable, ont élu domicile dans ce fouillis de verdure.

Là loge un personnage fort important de la fabrique. On ne peut pas à proprement parler l'appeler concierge, car ses fonctions à ce titre sont bien minimes, la grille du château s'ouvrant fort rarement. Sa mission est un peu plus haute. Il est chargé de la surveillance extérieure des ateliers. C'est lui qui contrôle les sorties, interdit en cerbère inexorable l'accès de la fabrique aux étrangers et est préposé à la mise en mouvement de la cloche qui indique les heures de travail et de repos. Ce service exigeant une exactitude ponctuelle, M. Viviers ne le confie qu'à un ancien militaire dont il puisse, sous tous les rapports, être absolument sûr.

Le dernier titulaire étant mort, M. Viviers fit choix pour le remplacer de Dubreuil, ancien brigadier de gendarmerie retraité, médaillé, qu'un de ses amis appuya chaudement auprès de lui et sur le compte duquel il avait recueilli les meilleurs reseignements.

Le matin même Dubreuil s'etait installé avec tout son monde, véritable smala ! Elle comprenait Mme Dubreuil, la mère de famille, une belle matrone en pleine vigueur, le visage souriant, respirant la franchise, la santé et la belle humeur, un de ces types de femme simple dans l'éclat du bonheur et de l'honnêteté, qu'on sent n'avoir que deux pensées dans leur vie : le mari et les enfants ; sa fille, une autre Jeanne, comme la fille du patron, déjà ménagère active qui, à dix ans, secondait utilement sa mère dans les soins de la maison et la surveillance des plus petits ; ceux-ci, une fillette de six ans et un gros joufflu, à l'équilibre encore instable, qui roulait sur son ventre rebondi aussi souvent qu'il marchait sur ses pieds peu expérimentés, mais n'en paraissait aucunement affecté et se relevait de ses chutes nombreuses avec une philosophie sereine ; enfin Pierre, par qui nous aurions dû com-

mencer, puisqu'il était l'aîné. Mais celui-ci mérite une mention particulière.

C'était un grand garçon qui marchait sur dix-sept ans, qui avait l'air timide et gauche, les bras trop longs, la démarche dégingandée avec les yeux un peux hagards et, sur les lèvres, un perpétuel sourire d'une expression niaise. Dans son enfance, il avait eu une fièvre typhoïde très grave, dont on l'avait sauvé par miracle. Corporellement, il n'en avait conservé aucune trace. Son esprit seul gardait l'empreinte de cette terrible crise. Il n'était pas idiot; c'eût été beaucoup trop dire; mais son intelligence ne s'était pas développée en proportion de son corps. Elle avait été comme arrêtée subitement par la maladie. Il comprenait bien, sans doute, ce qu'on lui disait, mais il répondait rarement, parlant très lentement, en cherchant les mots, difficilement amenés par sa mémoire rebelle. Il demeurait sombre, enfermé, peu communicatif, très doux, très bon, très tendre, mais comme honteux de son infériorité et fuyant la vue de tout nouveau visage. Il ne savait rien, pas même la lecture, pas même le catéchisme. Ses parents avaient dû le retirer de l'école où on avait essayé de le mettre. Un instituteur brutal et sans plus de tête que de cœur, au lieu de l'attirer par la douceur, l'avait effarouché par sa rudesse, et le pauvre enfant était rentré chez lui effaré, buté, se sentant un objet de mépris et de raillerie de la part des autres garçons de son âge, et ayant dans l'esprit juste assez de lueur pour comprendre son humiliation et en souffrir. Il avait vécu, depuis, d'une sorte de vie mécanique, pas gênant, cherchant même à se rendre utile, quand il le pouvait, dans les besognes machinales du ménage, mais demeurant le plus souvent seul, assis dans quelque coin, regardant pendant des heures le ciel bleu ou quelque site champêtre, les bois surtout qu'il paraissait aimer d'une tendresse particulière. On eût dit alors, malgré son inertie extérieure, que son regard s'animait par instants d'une flamme et qu'il passait dans cet esprit engourdi des impressions mystérieuses qu'il ne savait pas traduire. Puis la lumière s'éteignait et il ne restait plus qu'un pauvre être sans parole et qu'on pouvait croire sans pensée.

Le déménagement et l'arrivée à Montbuel l'avait fort agité. La vue de lieux nouveaux lui faisait instinctivement présager la vue de nouveaux visages, ce qui était sa grande terreur. Pourtant, quand il vit la coquette maison, tout

entourée de verdure qui lui faisait une enveloppe parfumée, et qu'il aperçut les grands arbres du parc et les bois qui y faisaient suite sur les coteaux voisins, il eut un sourire satisfait et confiant. Mais cette heureuse disposition dura peu. Dubreuil, sortant du cabinet du patron, arriva et, de sa voix de commandant, prononça :

—A la besogne ! Qu'on range tout, les malles, les paquets ! Que tout soit mis en ordre et vivement ! Si on a faim, on mangera un morceau sur le pouce. Mais à midi, tout le monde sur le pont et en tenue numéro un ! Le patron m'a dit qu'après son déjeuner il nous ferait l'honneur de venir nous rendre visite avec ses enfants. Ainsi il ne s'agit pas de flâner. Leste ! A la corvée !

Et tout aussitôt ce fut un remue-ménage indescriptible. Père, mère, les fillettes, Pierre lui-même se mirent à l'œuvre, vidant les malles à grande brassées, empilant tout dans les armoires inconnues ; on rangerait plus tard... On balayait, on astiquait... Il n'était pas jusqu'au gros joufflu qui ne cherchât à aider en essayant de traîner, tout en titubant, des paquets plus gros que lui, mais qui, voyant qu'il n'y pouvait pas parvenir, se dit avec une raison précoce qu'il ne faisait que gêner les autres et qu'il serait infiniment mieux, pour eux et pour lui, dans ce grand fauteuil de velours grenat, le plus beau meuble de la maison, qui semblait lui tendre ses bras moelleux. Quelle joie quand, après une gymnestique héroïque, il y fut grimpé ! Quelles délices de danser sur les ressorts qui le faisaient rebondir ! Quels cris heureux et hélas ! imprudents ! Car ils attirèrent l'attention de la mère dont la main était aussi leste que le cœur était bon, et une vigoureuse taloche fit comprendre au pauvre joufflu que les fauteuils de velours grenat ne sont pas faits pour la danse des enfants, mais réservés au patron, quand il fait par hasard à son surveillant la faveur de venir le voir.

Enfin, dès onze heures, tout était prêt, mis en place ,et la maison resplendissait de propreté. On y eût en vain cherché un atôme de poussière. Les malles vidées avaient disparu dans le grenier. Les murs s'étaient ornés du musée intime de la famille, des portraits photographies, des enluminures de batailles, et au milieu, à la place d'honneur, du brevet et de la médaille militaire de Dubreuil.

L'organisation des choses était faite, on songea aux individus. Il s'agissait de se mettre, suivant l'ordre du père, en

tenue numéro un. Mme Dubreuil revêtit sa robe de taffetas noir et sa chaîne d'or qui ne voyait le jour que dans les grandes circonstances. Elle mit à son cou une broche de chrysocale ornée d'une photographie de son mari. Les deux fillettes furent vêtus de blanc avec des rubans bleus dans les cheveux, le costume qu'elles portaient, à leur dernière résidence, le jour de la Fête de Dieu. Dès lors elles n'osèrent plus s'asseoir ni même remuer autrement qu'en écartant les bras pour ne pas froisser leurs jupes. Le bon joufflu fut enfoui dans une robe de piqué bien raide et, quoiqu'il ne comprit pas très exactement la raison de cette cérémonie subite, obéissant à la consigne, il restait planté au milieu du corridor, immobile, trouvant le temps bien long et songeant qu'il ferait bien meilleur à jouer dans cette grande cour qu'il entrevoyait par la porte ouverte, ou à se rouler sur cette pelouse verte qu'il apercevait là-bas.

Mme Dubreuil était partagée entre l'émotion de la réception qui se préparait, une joie orgueilleuse et un sentiment d'humiliation maternelle à l'idée de montrer son Pierre. Celui-ci tremblait, ayant compris qu'il allait voir des étrangers. On l'avait endimanché comme les autres de ses vêtements des grands jours. Ces préparatifs le troublaient infiniment et la mère devait le surveiller de très près pour qu'il ne cherchât pas à échapper à l'entrevue retardée, en s'enfuyant vers quelque retraite cachée.

On attendit ainsi sous le armes pendant un long temps. Enfin, vers une heure et demie, Dubreuil, qui guettait, aperçut le groupe sortant du château derrière la grande pelouse et cria :

—Les voilà !

Aussitôt tout le monde quitta la maison et se mit en ligne, comme un régiment, devant la porte, dans un silence ému.

L'arrivée des visiteurs n'eut pourtant rien de bien imposant.

L'avant garde se composait de deux levrettes qui s'avancèrent prudemment pour reconnaître le terrain et qui, après s'être arrêtées, médusées, à quelque mètres de la ligne des Dubreuil, se replièrent précipitamment au grand galop sur le corps d'armée.

Puis bientôt arrivèrent, courant comme des chevaux échappés, Henry Viviers, un grand garçon de treize ans environ,

vêtu encore presque en enfant, avec une sorte de vareuse en flanelle blanche, des culottes serrées au genou et des bas écossais, et Jeanne avec, sur ses longs cheveux toujours flottants, un chapeau canotier crânement posé un peu de travers ; sans souci du soleil, elle avait à la main une grande canne comme les marquises du temps de Louis XIV. Elle était délicieuse ainsi, dans sa robe bleue, courte et simple, avec ses yeux candides et son visage rose et joyeux.

Elle arriva la première près du groupe des Dubreuil et, sans être troublée par le spectacle de l'armée rangée en face d'elle, elle s'écria cavalièrement :

—Bonjour , Monsieur Dubreuil ! Bonjour, Madame Dubreuil ! Bonjour, les petits et les petites Dubreuil !... C'est tout le régiment, ça, Monsieur Dubreuil? Voyons un peu. Toi d'abord comment t'appelles-tu?

—Jeanne, répondit la fille aînée, en baissant la tête comme si elle confessait un crime.

—Eh bien ! En voilà un aplomb ; Mais, moi aussi, je je m'appelle Jeanne... Tiens, au fait, ce sera très commode. Quend j'aurai fait une bêtise et que Mlle Marois grondera et demandera l'auteur, je dirai : "C'est Jeanne." On croira que c'est toi.

Puis s'adressant à l'autre fillette :

—Et toi, petiote?

La petiote, qui tortillait sa robe avec ses doigts, chercha vainement des forces pour répondre ; elle jeta un regard suppliant à sa mère, qui vint à son aide en disant :

—Elle s'appelle Louise ; elle n'a que six ans.

—C'est bien je t'appellerai Loulou... Vous voulez bien, dites, Madame Dubreuil?

Puis au gros joufflu :

—Et ce gros père? Hé ! Mon petit vieux, veux-tu m'embrasser? Nous serons amis ! Ça te va-t-il? Je te donnerai du chocolat et des gâteaux.

Et, convaincue que l'accord était fait, elle enleva dans ses bras le dernier des Dubreuil auquel elle donna un gros baiser et qui, pas intimidé du tout, lui rendit la pareille et se mit aussitôt à fourrager ses cheveux en éclatant de rire.

Mais M. Viviers arrivait, la physionomie ouverte, avec l'aspect à la fois sérieux et souriant qui lui était habituel. On lisait dans ses yeux une bonté simple qui rassura aussitôt

Mme Dubreuil, un peu émue de cette présentation.

—Madame Dubreuil, dit-il aimablement, je suis enchanté de faire connaissance avec vous et votre petite famille ; mais, si vous le voulez bien, nous la continuerons dans la maison, parce qu'il fait ici un soleil du diable et que j'ai très chaud.

En serre-file venait Mlle Marois toute ronde, roulant sur ses petites jambes, et dont la figure avait la forme et, grâce au soleil, la couleur de ces ballons rouges que l'on donne dans les magasins aux enfants bien sages. A côté d'elle s'avançait M. Casimir Lombre. Sa tête était assez régulière, même presque belle, avec la barbe en pointe et les cheveux longs d'un blond roux. Mais cet aspect, qui n'aurait rien eu de désagréable, était déparé par un reflet insupportable de fatuité prétentieuse. Il y avait un pli tellement dédaigneux dans ses lèvres pincées et tombantes aux extrémités et, dans ses yeux, un regard tellement méprisant pour la pauvre humanité, indigne de lui, qu'on sentait tout de suite ce qu'il était : un pédant plein de lui-même et bouffi du mérite qu'il se supposait.

Quand on fut au salon—car il y avait un salon, la pièce où s'étalait le fauteuil de velours grenat, si fatal au pauvre joufflu—les présentations officielles eurent lieu, grandement embellies pour les enfants par un sac de gâteaux qu'apportait Mlle Marois et que Jeanne leur partagea.

—Mais, où est donc votre aîné? demanda M. Viviers à l'ancien gendarme. Il me semble que vous m'aviez dit avoir un grand fils de seize ou dix-sept ans.

En effet, au milieu de la confusion, Pierre avait disparu. Dès qu'il avait vu arriver tout ce monde, spécialement Henry dont les allures délurées lui firent une peur épouvantable, il s'était dissimulé et, contournant la maison, avait cherché l'abri d'un massif voisin.

—Mon Dieu ! Monsieur, fit Mme Dubreuil devenue très rouge, mon pauvre Pierre... vous savez... a l'esprit un peu faible... En voyant tant de personnes nouvelles, l'émotion... la crainte... Il est très sauvage... Je vous prie de l'excuser.

——Oui... oui... Je sais en effet, reprit M. Viviers avec sympathie... Son père m'a dit... Mais il verra à l'usage que nous ne sommes pas méchants... Nous tâcherons de l'amadouer... Je lui trouverai, aux ateliers, quelque travail

facile qui l'occupe sans le fatiguer... et puis avec des soins, avec le temps, en grandissant, il guérira peut-être.

—Ces maladies-là sont généralement incurables, fit le précepteur d'un ton doctoral.

Jeanne qui était plongée dans la contemplation d'une enluminure représentant la bataille de Solférino, se retourna brusquement et, fixant M. Casimir Lombre, dit:

—Qu'est-ce que vous en savez? Est-ce que vous êtes médecin?

—Jeanne! s'écria sévèrement Mlle Marois.

—Tiens! C'est vrai aussi! continua l'enfant terrible en bougonnant. D'abord, je suis sûre que M. Casimir se trompe... Et puis c'est mal, en tout cas, de dire ces choses-là pour faire de la peine aux gens!

Elle avait la figure vraiment irritée. Ceux qui la connaissaient ne pouvaient s'y méprendre. Quand elle appelait le précepteur "M. Casimir" en grossissant sa voix, on savait ce que cela signifiait, moquerie ou colère, elle l'appelait souvent ainsi.

Vivement elle quitta le salon, sans voir que Mme Dubreuil, touchée au cœur, lui lançait un regard chargé d'une infinie reconnaissance maternelle.

M. Viviers détourna l'entretien de ce pénible sujet et expliqua à son nouvel employé certains détails de son service, la nécesité de ne pas trop frayer avec les ouvriers, pour conserver sur eux l'autorité nécessaire à son contrôle, et lui faisant une série de recommandations marquées au coin de son esprit pratique et bon.

Au milieu de son discours, il fut interrompu par la rentrée de Jeanne ramenant Pierre qu'elle tenait par la main.

—Le voilà! dit-elle triomphante... Nous sommes déjà une paire d'amis... Je l'ai retrouvé derrière un massif et il m'a dit qu'il voulait bien venir avec moi, parce que je ne lui faisais pas peur du tout. N'est-ce pas, Pierre, que je ne vous fais pas peur, moi?

Et puis, vous savez, ajouta-t-elle avec un ton de rodomont, si quelqu'un vous ennuie, il aura affaire à moi. Je vous prends sous ma protection. Voilà!

III

Le lendemain de la visite de la famille Viviers à celle du nouveau surveillant, on put jouir d'un spectacle qu'on n'avait

jamais vu : Jeanne Viviers se promenait gravement dans une allée du parc, à côté de sa gouvernante, au lieu de courir comme une folle à travers les pelouses et lui parlant, en faisant force gestes, mais avec un calme relatif bien rare chez cette exubérante petite personne.

La bonne Mle Marois, tout en trottinant, écoutait et discutait, prenant évidemment l'entretien très au sérieux.

L'objet de cette conférence était en effet, des plus graves. Jeanne Viviers avait eu une idée. Cela n'avait, en soi-même, rien de bien étonnant. Jeanne avait souvent des idées. Mais ce qui était plus extraordinaire, c'était qu'elle conservât la même pendant vingt-quatre heures et, depuis ving-quatre heures, elle était obsédée par une unique pensée qu'elle tournait et retournait sans arrêt dans son esprit ardent.

Elle voulait guérir Pierre Dubreuil et, pour employer son expression plus pittoresque qu'élégante, en faire quelqu'un qui ressemblerait à tout le monde. Il ne faut pas trop scruter le fond des cœurs et chercher à pénétrer les mobiles vrais des projets en apparence les plus louables. Sans doute, l'intention généreuse de Jeanne prenait sa source dans une charité dont son bon petit cœur était parfaitement susceptible. Mais étiez-vous bien sûre, mignonne Jeanne, que le désire de faire pièce à M. Casimir Lombre ne fut pour rien dans votre résolution? Quelle joie si vous arriviez à mettre l'équilibre dans le cerveau chancelant de Pierre ; mais quelle gloire aussi et quel orgueil si vous parveniez à démontrer par un fait éclatant, au précepteur, votre bête noir, qu'il n'y entendait rien et que le cas du jeune Dubreuil était parfaitement guérissable ! Ce sentiment, du reste, doit vous être facilement pardonné ; car ce qui vous avait tant révoltée, c'était que la froide et implacable déclaration du précepteur ait été faite devant la pauvre mère qui avait dû en souffrir comme si un bistouri était entré dans la chair de son cœur.

A quoi bon émettre ce cruel pronostic, même en supposant qu'il fût vrai ; et puis, d'ailleurs, qu'est-ce qui assure qu'il le fût? Et, là-dessus, cette petite imagination s'était mise à trotter, à galoper même, laissant de côté, et pour cause, toute considération médicale, et se bornant à des raisonnements purement moraux et, après tout, plausibles. Pourquoi l'intelligence de ce garçon qui n'était pas complètement éteinte,

mais seulement obscurcie, ne pourrait-elle pas être dégagée de ses voiles par des soins doux, attentifs, vigilants et surtout donnés non avec la science puisée dans des livres, mais avec la science inspirée par le cœur?

Alors Jeanne s'était exaltée à cette idée de rendre la vie à l'esprit du pauvre Pierre. Comment s'y prendrait-elle?... Elle n'examinait pas beaucoup le côté pratique de la question. Mais elle avait une intuition intime qu'elle réussirait. Il lui semblait qu'elle possédait une puissance mystérieuse qui la ferait triompher, là où d'autres échoueraient, force singulière, inexpliquée, dont elle ne démêlait ni ne recherchait la nature, mais qui lui permettrait d'exercer sur l'innocent une influence unique et salutaire.

Une chose l'avait beaucoup frappée et confirmait son espérance. La veille, à la vue de tout leur groupe, Pierre s'était enfui, effaré, sous l'impulsion de sa terreur instinctive des nouveaux visages, comme l'avait dit Mme Dubreuil. Et voilà que quelques instants plus tard, quand elle l'avait découvert derrière un massif, au lieu de se sauver devant elle, dont le visage était pourtant nouveau pour lui, il était demeuré en place, souriant, sans effroi, et même avait fait un pas pour saisir la main qu'elle lui tendait. Attraction singulière, dont l'effet avait été tel que, sans grand discours, en lui disant quelques paroles douces,—lesquelles? elle ne s'en souvenait plus...—elle l'avait décidé sans aucune peine à le suivre au salon et avait pu l'amener, guéri de toute crainte, devant cette réunion qu'il avait tout à l'heure fuie avec épouvante. N'était-ce pas une preuve, cela, qu'elle possédait un pouvoir particulier sur ce pauvre être inconscient? N'était-ce pas pour elle une obligation absolue d'essayer d'en user dans une plus large mesure et avec une noble but?

Ce sont toutes ces réflexions qu'elle communiquait à Mlle Marois, dont le concours était indispensable à son entreprise.

—Voyez-vous, Mademoiselle, disait-elle avec une force de raison peu habituelle dans son esprit papillonnant, ce pauvre garçon a le cerveau engourdi, c'est certain; mais enfin toute lueur n'y est pas éteinte, puisqu'il m'a comprise quand je lui ai dit de n'avoir pas peur et de venir avec moi. Et il m'a suivie et il est venu. Voilà un fait qui prouve, outre l'existence de son intelligence, même voilée, qu'il a confiance en moi et confiance instinctive, puisqu'il ne m'avait jamais

vue jusque-là. Son esprit est une terre en friche couverte de ronces, d'orties, de broussailles, de tout ce que vous voudrez, c'est possible. Pourquoi n'est-on jamais parvenu à la cultiver ? Parce qu'on n'a pas pris le bon moyen. On a agi avec lui comme avec tout le monde, alors que sa nature maladive exigeait un traitement particulier.

Chacun de nous demande à être mené d'une façon spéciale. Tenez ! moi qui connais bien mes défauts, si j'ai un caprice, comme j'en ai souvent, vous pourriez me battre pendant huit jours et huit nuits consécutives ou m'interdire à tout jamais de manger de la crème dont je raffole, que vous ne me feriez pas céder et, quand je vous vois la figure triste de mes lubies, je cède tout de suite, parce que vous êtes une excellente femme, que je vous aime de tout mon cœur et que j'ai de la peine de voir que je vous en fais.

Eh bien ! Pour Pierre, je suis sûre qu'on n'a pas su le prendre. Le père Dubreuil a l'air d'un bien brave homme. Mais c'est un gendarme qui doit mieux savoir dresser un procès-verbal ou conduire les gens au poste qu'élever les enfants malades. La mère Dubreuil est plus douce, mais elle ne m'a pas l'air, malgré sa bonté, d'être la finesse même. Sa tendresse n'est peut-être pas toujours dépourvue de brusquerie. Elle ne doit pas avoir plus de souplesse que je n'en ai pour jouer du piano, comme vous me le faites souvent observer. Puis il y aura peut-être eu des camarades taquins, méprisants, moqueurs, que sais-je? Alors Pierre a peur, tremble, se sauve devant les gens comme un chien épouvanté et, à dix-sept ans, il ne sait pas lire, ne connaît pas le premier mot du catéchisme et ignore qu'il y a un bon Dieu.

Eh bien ! moi qui ne suis pas une savante, malgré vos efforts, chère Mademoiselle, ni une pédante comme M. Casimir, je prétend réaliser une cure merveilleuse, un phénomène, même un miracle, et j'y parviendrai.

—Que comptez-vous faire, mon enfant? répondit Mlle Marois, plus émue qu'elle ne voulait le paraître.

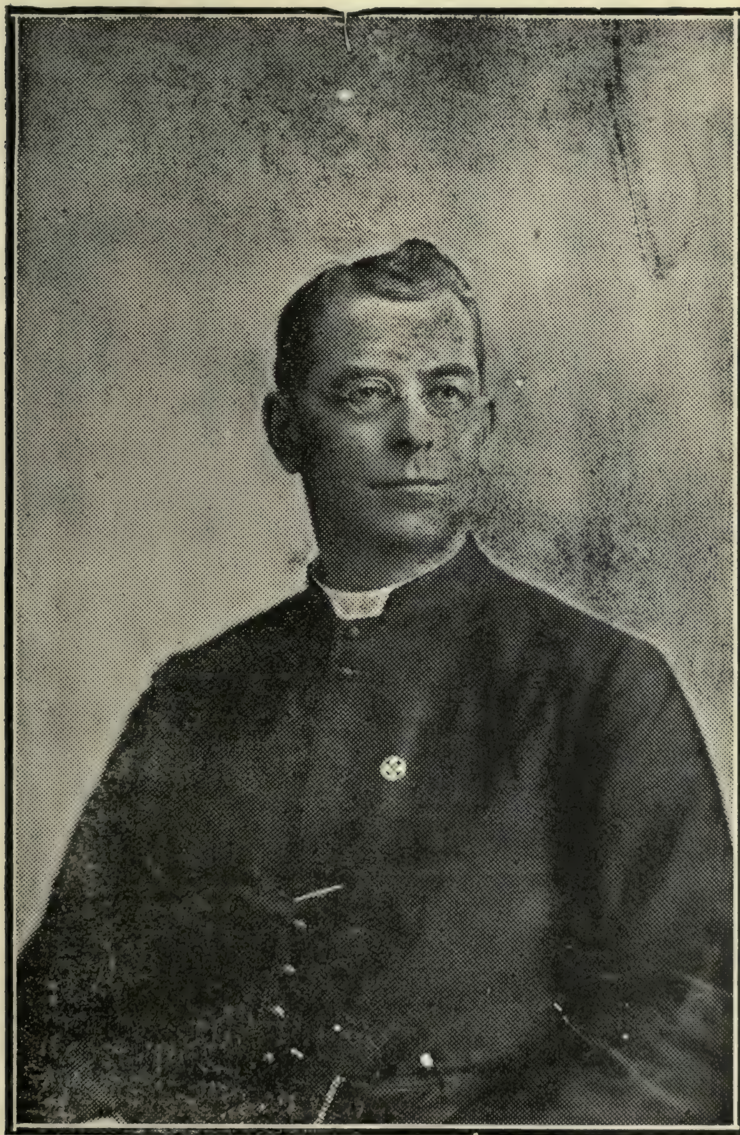
(A suivre.)

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
27 RUE BUADE, QUEBEC.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Première Année, No. 3. 1er Juin 1908.



Mgr Paul-Eugène Roy, évêque auxiliaire de Québec

Pour le sportman





LA VISITE DES LACS.





LA VISITE DES LACS.—*Suite.*



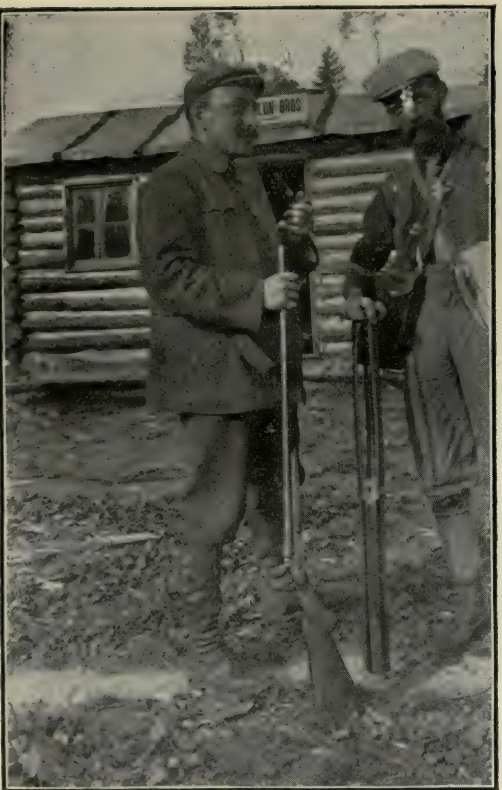
DANS LA SOLITUDE.



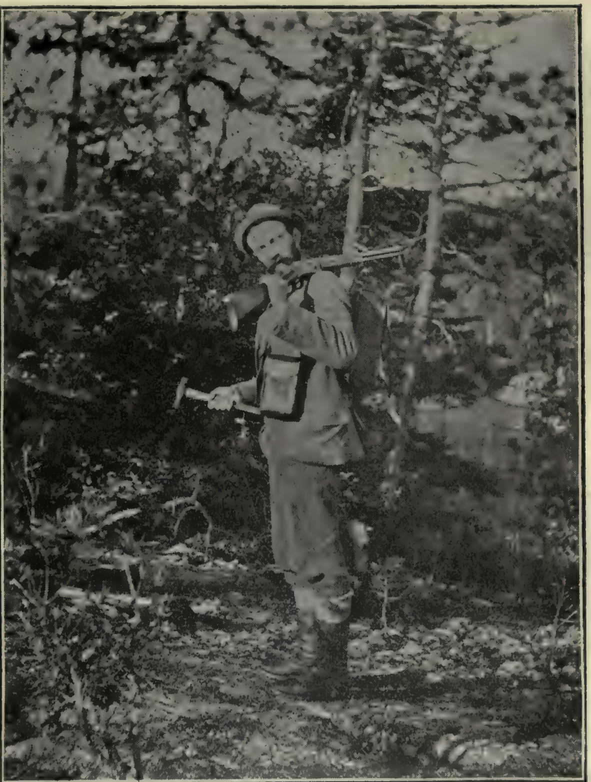
Préparons l'hameçon.



Que fait-on aujourd'hui ?



Prêts pour la chasse.



En marche !



Au large.



Un repos.



En route.



On mange sur le pouce.

Vieilles Gravures: Scènes Canadiennes



Les Chutes de la Chaudière, (Lévis) il y a 100 ans. (Collection Fairchild.)



La Fête-Dieu à Québec. Le reposoir.



LES LABOURS



Les hauteurs de Montmorency. (D'après un dessin en couleurs du lieutenant Peachy des "Royal Americans," Collection du Col. H. Neilson.)

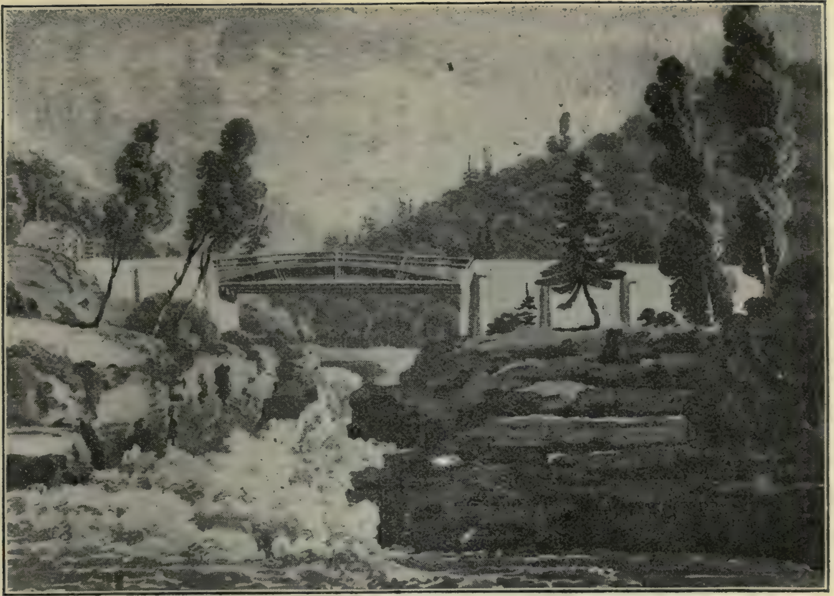


Vieille Habitation de fermier, peinture de Miss Bonham. De “ My Quebec Scrap Book ” par M. Fairchild.



Le lac St. Charles, vieille gravure. (Collection Fairchild.) Actuellement la prise d'eau de l'aqueduc de Québec.

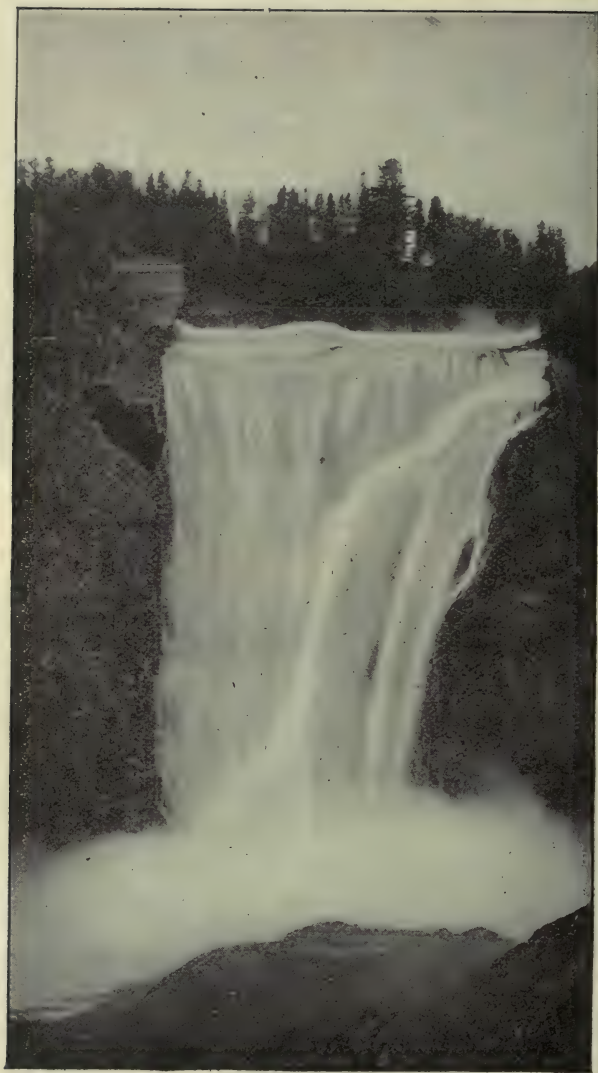
Les Chutes de Lorette et le village indien, il y a 100 ans. (Collection Fairchild.)



Le Pont Rouge sur la rivière Jacques-Cartier, il y a 100 ans.
(Collection Fairchild.)



Bureau de péage sur le pont Jacques-Cartier. (Du "Sportsman in Canada" de Tolfrey.)



Les chutes Montmorency.



Procession de la Fête-Dieu dans les rues de Québec.



Lieu de débarquement au-dessus de Québec, endroit où Wolfe débarqua ses troupes, le 13 Sept. 1759 par R. Short. (De la collection Price.)

Les tentatives d'assimilation dans la Nouvelle-Angleterre et leurs résultats

Les fêtes qui viennent d'avoir lieu aux Etats-Unis à l'occasion du centième anniversaire de la fondation des diocèses de Boston et New York démontrent jusqu'à l'évidence que le sentiment national est intimement lié au sentiment religieux. Le ton de ces fêtes, l'inspiration des discours, le déploiement des drapeaux, l'évocation des souvenirs séculaires, la présence de visiteurs distingués, celle, par exemple, du primat d'Irlande, (1) tout a donné à cette manifestation qu'on voulait bien américaine, une saveur spéciale. En dépit de tout, à l'insu peut-être de certains ultra-américains, c'est bien l'apothéose des catholiques irlandais qu'on a faite à cette occasion. Et si on a arboré le drapeau étoilé on a mis à ses côtés le drapeau vert ; de plus, il n'est pas bien sûr que sur le drapeau étoilé lui-même plusieurs n'aient vu, dans un élan atavique fort louable, se dessiner la harpe d'or d'Hibernie.

Pour notre part, nous réclamons avec trop de persistance les droits nationaux des catholiques Franco-Américains, pour ne pas nous réjouir des manifestations nationales d'adversaires qui pensent évidemment comme nous chaque fois qu'ils laissent parler librement leur cœur. Leur fierté nationale justifie la nôtre ; en se réclamant de leurs ancêtres et en vantant l'éclatante beauté de leur histoire, ce sont nos droits au même culte ancestral qu'ils consacrent. Les deux centenaires de New York et Boston n'auraient-ils eu le seul résultat de mettre pareils faits en évidence qu'ils auraient été éminemment beaux et utiles. Du reste, les fêtes centenaires, quand elles ne sont pas défigurées par d'amicales indiscrétions, ont toujours cela de bon de rappeler aux générations le caractère de la succession qui leur fut transmise, de refaire sous leurs yeux la chaîne des traditions, des mérites et des devoirs qu'elles continueront à leur tour jusqu'à la pro-

(1) Le cardinal Logue.

chaine étape séculaire. Malheureusement nous ne concevons l'histoire que d'après les données de notre époque, d'après les horizons que nos ambitions quotidiennes ont donnés à notre vie où à notre manière de penser. Et nous ne mettons tant d'enthousiasme à célébrer le passé que parce que, dans l'intimité de notre cœur, c'est, au fond, notre propre couronne que nous tressons avec tous les lauriers moissonnés pieusement sur les tombeaux des ancêtres et dans les champs de l'histoire. C'est un sentiment égoïste né de cette conviction profonde que nous sommes bien la continuation des époques lointaines et que notre vie, nos pensées, nos œuvres, ne sont que la vie, les pensées, les œuvres, des générations qui nous ont précédés. C'est ce qui porte, quelquefois, de nouveaux venus à glisser dans la couronne des souvenirs historiques trop frais, des fleurs trop jeunes ou mal écloses, ou encore à oublier d'y mettre celles qui, écloses à l'époque des premières floraisons, ont été, avec le temps, envahies, perdues, dans l'exubérance des floraisons nouvelles.

C'est ainsi qu'à New York et à Boston, en voulant limiter à un siècle les gloires de l'Eglise, on a oublié les faits épiques qui précédèrent les deux fondations.

Certes, nous ne voulons pas nier l'importance du rôle joué dans la formation de ces deux diocèses par l'élément irlandais. La présence du Cardinal Logue n'était pas de trop dans une célébration où l'œuvre catholique d'Erin brillait d'un si vif éclat. Mais la joie que nous éprouvons à constater les progrès de ces deux églises diocésaines grandit, chez nous, à la pensée que cette abondante moisson, est due au travail initial des immortels semeurs que furent le premier évêque de Québec et la légion sainte des missionnaires français lancés à la conquête des âmes dans le Nouveau-Monde. Nous avons relu avec émotion ces pages d'histoire où l'on voit Mgr de Laval, évêque de toute l'Amérique du Nord, envoyer des missionnaires aux colons de Lord Baltimore, où l'on voit un consul de France fonder la première église catholique de New-York, où l'on voit un évêque français veiller sur le berceau du diocèse de Boston, où on en voit un autre, Mgr Flaget, jeter un vif éclat sur la ville épiscopale de Bardstown, sur cette petite ville qui donna un jour tant de promesses d'avenir, mais que les circonstances sont venues si cruellement décevoir, ne lui laissant, comme seul souvenir de ses premiers rêves de grandeur, que sa vaste cathédrale veuve de son évêque et quelques annales bien remplies.

Et, sans rechercher davantage les causes qui font oublier dans l'éclat de tous ces centenaires triomphants les états de service des petits groupes, qui modèlent d'une façon si inconsciente les vieux souvenirs aux conceptions ou aux ambitions du présent, nous nous demandons si, du moins, en dehors des fêtes où leur place est si petite, les héros lointains des premières églises d'Amérique songèrent qu'un jour des milliers de leurs compatriotes seraient en butte, dans cette Nouvelle-Angleterre même, fécondée par leur travail et leur prière, à d'inexplicables persécutions.

Il est vrai que les rôles sont maintenant renversés et que là où des évêques français dirigeaient des diocèses de langue anglaise, on trouve aujourd'hui des évêques irlandais, ou, si l'on veut, irlando-américains, à la tête de diocèses dont la majorité des fidèles est de langue française. Le changement en soi, n'aurait peut-être rien qui ne fût acceptable, si avec la conquête du pouvoir on n'eût developpé en même temps un ardent désir de le conserver en dépit des changements ethniques qui rendirent possibles l'avènement des successeurs de Mgr de Cheverus ou de Mgr Flaget. C'est, on s'en rappelle, de ce désir ardent de contrôle que sont nés tant de moyens divers employés pour maintenir sous une domination qui ne cède pas les éléments nouveaux qui sont venus établir leur foyer dans la république américaine et y jeter à pleines mains une riche et abondante semence catholique. Puis, qui ne se rappelle les luttes soulevées aux portes mêmes des églises, les revendications énergiques entreprises par les nouveaux venus qui, dejà fiers d'avoir conquis une large place au soleil, constatèrent avec une infinie tristesse qu'il leur faudrait, sur plusieurs points, mendier jusqu'à la parole de Dieu. Libres sous une constitution libre, munis de tous les privilèges politiques de leur nouvelle patrie, considérés et respectés de leur entourage jusque dans leur caractère national, c'est à l'église qu'ils entendirent les premières paroles inhospitalières et c'est des pasteurs auxquels ils confiaient le salut de leurs âmes qu'ils apprirent les premières nouvelles de désespérance et que leur race devait mourir. Mais pour qu'une race meure il faut qu'elle le veuille, et il en est qui ont survécu au morcellement de leur territoire ou aux plus brutales agressions. Nous avons là en quelques lignes, l'histoire du groupe franco-américain. Il a voulu vivre, et il vit.

Et s'il a rencontré, s'il rencontre encore quelques obstacles à son développement, cela est dû surtout à la fausse con-

ception que l'on s'est faite en certains quartiers de ce que l'on appelle dans tous les pays à forte immigration l'assimilation des nouveaux venus.

Les politiques américains, même en exigeant certaines qualifications au point de vue de la langue pour des fins d'uniformité administrative, ne songèrent jamais à détruire chez les nouveaux citoyens le caractère essentiel qui est le fruit du sang, de la tournure d'esprit, et de tout ce que donne à un individu le courant atavique de plusieurs générations d'ancêtres. Ils voulaient l'uniformité de conception dans le respect des institutions et des lois, l'uniformité de loyauté et d'amour pour le drapeau, l'uniformité d'initiative et de zèle pour le développement de cette république modèle qui, prenant un jour sa place au premier rang des nations, offrirait, en même temps, ce spectacle unique d'une union politique où se trouvent l'activité et le génie de tous les peuples de la terre. Ils eurent tout cela, sans secousse, sans coercion, par le simple fonctionnement des lois et le libre consentement de la conscience populaire.

Comment la hiérarchie catholique des derniers cinquante ans dans la Nouvelle Angleterre a-t-elle pu voir dans cette assimilation politique un exemple à suivre en l'exagérant dans le domaine religieux, c'est ce qu'il n'est pas très facile de comprendre, à moins que nous n'y voyions des motifs d'un ordre purement temporel. Certes, nous préférons admettre qu'une erreur de tactique a été commise plutôt que de conclure que les assimilateurs, même les plus notoires, cèdent à des considérations d'un ordre très éloigné du souci de conserver la foi dans les âmes.

Erreur ou calcul, l'assimilation est devenue une arme tournée contre les éléments catholiques nouveaux aux Etats-Unis. Mais il fallait choisir le point exact à frapper, le côté spécial qu'il faudrait modifier pour atteindre la formation rêvée. Le travail, limité à un groupe relativement restreint, devait prendre une tournure plus prononcée. De plus, contrairement à ce qui eut lieu pour l'allégeance politique, l'assimilation voulue par les évêques de la Nouvelle-Angleterre, ne pouvait s'appliquer aux lois de l'Eglise, à ses règles de foi, à ses dogmes, parce que ceux auxquels elle s'adressait étaient dejà d'accord avec eux sur toutes ces questions. Il fallut s'attaquer à autre chose. On s'attaqua à la langue maternelle des fidèles et ce qui avait été une assimilation

possible dans le domaine politique, devint, dans le domaine religieux, une croisade pour la fusion des races au bénéfice des détenteurs actuels du pouvoir. La transformation était trop radicale pour ne pas soulever de vigoureuses protestations ; elle en souleva de nombreuses, et, parfois, de très violentes, surtout parmi les Canadiens-français, qui, une fois rendus aux Etats-Unis, se rappelèrent comment, aux principales époques de leur histoire, la fidélité aux traditions ancestrales, l'attachement à la langue maternelle, sauvèrent du naufrage et leur foi et leur vie nationale. Du reste, ils ne pouvaient comprendre que, laissés libres par les gouvernants et la constitution de leur nouvelle patrie, ils pussent être en butte à pareille attaque dans les églises mêmes que l'on allait demander à leur dévouement et à leur esprit de foi.

Si les assimilateurs persistèrent dans leur détermination de tout niveler en faisant table rase de tous les principes chers à leurs nouvelles ouailles, ces dernières ne montrèrent pas moins d'obstination dans leur résistance. Les catholiques franco-américains, en particulier, avertis par l'expérience de ceux-là mêmes qui voulaient leur perte comme race, maintinrent leur intégrité nationale et, donnant à l'Eglise, dans les Etats de l'Est, un essor irrésistible, prouvèrent en pleine bataille la fausseté des doctrines de leurs ennemis.

A tel point que, de nos jours, si les catholiques irlandais peuvent revendiquer l'honneur, partagé, du reste, d'avoir été les pionniers de l'église catholique dans les Etats-Unis, les Franco-Américains peuvent leur demander—Qu'avez-vous fait de tout cela ? Et nous savons bien que les plus ardents à réclamer ce passé ne seront pas les plus empressés à répondre.

Les faits, appuyés d'éloquentes statistiques, prouvent ce qu'a pu faire même l'assimilation politique chez ceux qui n'ont pu protéger leur foi par le solide rampart de la langue maternelle. Parlant dans leurs églises la même langue que dans les clubs politiques, habitués d'avance à céder devant le saxonisme absorbant de leurs vainqueurs, les irlandais catholiques n'avaient qu'un pas à faire pour donner dans les erreurs religieuses de leur grand entourage. Ce pas, ils l'ont fait avec un entrain qui étonne et avec un empressement qui a jeté la majorité de leurs frères dans l'immense cohue des 50,000,000 d'incroyants que contient la République.

Il est un fait que nous tenons à rappeler et qu'il est bon de ne pas perdre de vue. C'est qu'il y a tout au plus aux

Etats-Unis 15,000,000 de catholiques et que sur ce nombre les irlandais catholiques ne dépassent pas 5,000,000.

Ou sont allés les 15,000,000 d'irlandais catholiques que réclamait le Rév. Père Byrne, en 1873? (1) Qui nous le dira ? L'assimilation, qui a été désastreuse pour ceux-là mêmes qui la prêchent, n'aurait-elle pas eu les mêmes effets sur les éléments nouveaux ? Elle aurait eu des effets plus terribles encore parce qu'elle leur aurait enlevé avec la foi le caractère spécial à leur race qui faisait leur force et leur permettait de mettre toute la mesure de leur talent au service de la république.

On a prouvé tant de fois que la langue maternelle était la meilleure sauvegarde de la foi, qu'il paraîtrait oiseux d'insister davantage sur ce point. Qu'il nous suffise de nous réjouir, en passant, de la résistance, victorieuse jusqu'ici, opposée par les catholiques franco-américains à toutes les tentatives faites pour changer leur physionomie. A toutes les théories politico-économiques invoquées pour les engager à renier leur origine, ils opposent toujours un refus courageux qui ne peut être encore mieux exprimé que par cette parole d'un penseur: "Nous ne sommes pas faits pour ces nourritures, en nous changeant on nous dénature."

Leur meilleure excuse est encore d'avoir sauvé l'Eglise dans la Nouvelle-Angleterre et de s'y être constitués ses plus fermes appuis. Il est vrai, cependant, que le dernier mot n'est pas encore dit sur cette question. Dès les premiers jours, on opposa une digue au développement franco-américain. Mais le flot montant de l'immigration franco-américaine passa par dessus; il inonda les rives trop étroites laissées à son cours et sema partout sur son passage le progrès et la fécondité. Aujourd'hui que l'immigration canadienne est moins forte, qu'elle est même à peu près arrêtée, on constate l'immense moisson de bien qu'elle a préparée, mais on constate aussi que, si le flot s'est fait un lit à sa taille, la digue est restée.

Le programme d'assimilation est toujours vivant et ceux qui l'ont tracé ne sont pas moins déterminés aujourd'hui qu'il y a trente ans à l'exécuter. Là où il a pu l'être il a causé des désastres. Là où on a simplement persisté à le mettre à exécution il a ouvert dans le sein de l'Eglise des plaies qui

---

(1) Irish Immigration to the United States. The Catholic Publication Society. New York, 1873.

saignent encore: North Brookfield, Manchaug, Danielson, Putnam, Bristol !

Ajoutez à cela les misères éprouvées à ce même sujet par des millions de frères catholiques, allemands, polonais, italiens, portugais, etc. Et si une défection se produit, si 40 Lithuaniens apostasient, le journal d'un diocèse en fait des gorges-chaudes ! Toujours les effets de cette assimilation sociale qui, sous prétexte d'élargir ses horizons, déchire le voile du Temple. Aussi combien d'autres effets ne pourrions-nous pas citer de cette absorption lente de ceux qui croient par ceux qui ne croient plus. "Tous n'en mourraient pas, mais tous étaient frappés," dit le fabuliste. Qu'importe les désastres accumulés, les consciences troublées, les âmes perdues, pourvu que le programme se réalise et que l'Eglise aux Etats-Unis devienne plus américaine que la république ! Il faut être de son temps, il faut marcher vite et l'on court. Le chef de l'Eglise voient bien avec une certaine inquiétude le vol audacieux des théories politico-religieuses, la hardiesse du modernisme de ces "géants catholiques" du progrès matériel ; il ne voit pas sans inquiétude l'empressement que l'on met dans cette république du Nouveau-Monde, où le son de l'or sur les comptoirs étouffe parfois la voix des idées, à établir certaines règles modernes de la sainteté, à rajeunir les dogmes, à " démocratiser le credo " ; il apprend avec douleur que ce progrès intense insufflé dans sa belle église américaine par l'esprit du siècle refroidit les cœurs, raccourcit le culte, dépeuple les églises et il demande au Seigneur que cela ne soit point vrai.

Un moment, une note plus hardie domine tout ce bruit, note d'erreur et de défi. Le Pape élève la voix et rappelle au sens de la doctrine les américanistes turbulents. Mais l'assimilation des idées a déjà fait son œuvre ; ceux qui se croient visés par la censure papale s'étonnent qu'on les ait mal compris, et opposent à toutes les accusations d'extraordinaires et ineffables dénégations, pendant que les grands journaux publient, sous leur inspiration ou pour servir leurs dessins, les nouvelles les plus abracadabrantes sur les impasses de l'Eglise et la nécessité très prochaine d'un pape américain.

Et ce sont ces protagonistes d'un idéal ultra-américain inconnu des signataires de la déclaration d'indépendance qui, s'armant de privilèges qui ne furent autrefois réservés qu'au peuple de Dieu, disent aux nouveaux venus dans l'Eglise des Etats-Unis. " Vous êtes les plus nombreux, c'est vrai,

mais nous sommes les plus avancés parce que nous sommes les premiers. Faites comme nous ; reniez votre passé, votre langue, vos traditions. Soyez de votre temps et de votre pays ! "

Merci ! Et la réponse sort vibrante de toutes les poitrines : " Merci ! Votre offre est alléchante mais elle ne nous tente pas. Vous allez vite, mais cela ne veut pas dire que vous soyez les plus avancés. L'assimilation a-t-elle, chez vous, fait autre chose que développer une sorte de patriotisme aigri qui, dans un moment de danger, ne fournirait pas un soldat de plus à la république ? De notre temps, nous le sommes, mais notre ambition est encore de suivre Rome et non de la devancer. De notre pays, nous le sommes aussi et nos soldats morts pour la patrie en 1776, en 1865 ou 1897 sont confondus dans un commun amour par la patrie. Nous sommes de notre temps, de notre pays, mais nous voulons aussi être de notre Eglise, et nous voulons l'être à la manière de nos aïeux qui compensaient par une foi robuste les élans de certain apostolat moderne. Notre langue fut toujours le plus solide rempart de notre foi. Laissez-nous prier Dieu comme nous l'apprirent nos mères, et si nous bâtissons des églises, faites que nous y ayons le droit d'être chez nous. Au fond, ce que vous prenez pour de l'obstination à sauver des idées qui meurent n'est, de notre part, qu'un ardent désir de mieux servir le Maître en lui conservant la fidélité de nos enfants. Dans tout ce catholicisme tapageur que vous voulez nous faire acheter d'une apostasie nationale, et qui n'est pas celui de Rome, nous ne voyons encore que l'éclat d'une parade ou les Chevaliers de Colomb battent la grosse caisse. Laissez-nous vivre, puisque nous ne voulons pas mourir, et gagner paisiblement le ciel avec l'humble mais fervent " credo " des ancêtres."

J. L. K.- Laflamme.

Le Journalisme Canadien-Français

J'avais promis à mon ami, l'aimable et sympathique directeur de la *Revue Franco-Américaine*, un article sur la situation du journalisme Canadien-français. Je me proposais bien de tenir ma promesse. Je regrette infiniment de ne la tenir qu'à demi.

Car, bien que j'aie déjà mon expérience personnelle, qui, à elle seule, eût suffi à illustrer de façon assez complète la situation de notre journalisme, j'avais fait quelques recherches et recueilli quelques notes, qui n'auraient pas manqué de donner plus de force encore à mes conclusions. Je n'ai pas eu le temps de mettre l'ordre dans ces notes. Et pour ne pas faire totalement défaut au directeur de *La Revue Franco-Américaine*, je me vois forcé, à mon grand regret, de ne donner, aujourd'hui, que l'esquisse du travail que je me proposais de faire.

Ce travail, je le ferai certainement. La situation de nos journalistes—notre situation—car j'appartiens, moi aussi, à la profession—est trop misérable, pour qu'elle puisse, et dans notre intérêt, et dans celui du public canadien, durer beaucoup plus longtemps. Il faut absolument que quelqu'un jette le cri d'alarme, ou, si l'on veut, le cri de ralliement.

Je me proposais donc de démontrer l'absolue et pressante nécessité de nous rallier, de nous organiser. C'était là ma conclusion principale.

Je voulais arriver à ma conclusion par le raisonnement suivant :

Dans la situation où nous sommes, isolés, inconnus les uns aux autres, nous sommes un peu dans l'état des esclaves de Rome. Nous appartenons à des maîtres. Ces maîtres exploitent notre plume et notre cerveau. Nous ne pensons que par eux, nous n'écrivons que pour eux. En échange de nos services, nous recevons un salaire misérable, que souvent, dédaignerait le typographe qui compose nos articles à la machine.

Pour le travail de forçat que nous faisons, à part la pitance de chaque semaine qu'on nous jette, comme à regret, nous ne recevons ni égard, ni considération des maîtres à la solde de

qui nous sommes. Nous payant pour chanter leur gloire—oui, hélas ! pour vivre, il faut accepter pareil marché—nous payant pour chanter leur gloire, du moment que notre voix semble faiblir, nous sommes, par eux, chassés du journal dans lequel nous nous morfondions ; et que nous reste-t-il à faire ? nous offrir à un autre maître, qui consentira à nous payer, pour écrire qu'il est un grand homme.

Pis que cela, pour satisfaire nos tyrans, nous nous déchirons les uns les autres. Qui n'a jamais vu une bataille de chiens. Le maître siffle son chien, et le lance sur un autre. Ils se déchirent au sang. Tel est, trop souvent le devoir honteux du journaliste. Il sert un maître. Son confrère en sert un autre, ou n'en sert aucun. Généralement, tous les journalistes servent un maître. Qu'on m'en nomme un, dans nos grands journaux, qui soit indépendant. Il doit penser par le cerveau étroit d'un homme d'affaires, directeur financier ou directeur politique. C'est la règle : s'il pense trop bien, ou écrit trop bien ce qu'il pense, il est mal classé. Donc, voilà un journaliste qui ne partage pas toutes les idées de votre maître. Vite, l'ordre de l'attaquer, de le déchirer, de le détruire de réputation, nous arrive. Et il faut marcher ou partir.

C'est là le comble de l'ignominie.

Le journalisme est une puissance, dit-on. Pauvres journalistes. Ils sont les seuls à l'ignorer. Pour eux, bien trop souvent, le journalisme est une faiblesse. En l'embrassant, ils se déclassent.

Quand il est jeune, et qu'après avoir fait des études sérieuses, le journaliste commence sa carrière, il a de belles et nobles ambitions. Il étudie, il tâche de se perfectionner dans l'art d'écrire. Il croit en sa mission, qui est de découvrir la vérité, et de la dire avec art. Pauvre jeune homme, cache ta noblesse et tes ambitions.

Ne dis pas que tu études, on va te rire au nez, que tu as le respect de toi-même, de ta plume et de ta pensée. Car, entre dans ce bureau de journal, et regarde qui l'infamité de tes maîtres te donne comme camarades de bureau, comme confrères : des repris de justice, des âmes damnées, des fourbes, des traîtres, des plumes vendues, comme tu as vendu la tienne, sans le savoir.

Voilà le journalisme canadien-français !

La situation qu'on lui a faite en a chassé les esprits d'élite, ou les a réduits à l'abrutissement.

Les maîtres qui l'exploite, n'y voulant avoir que des

valets, l'ont encombré de parasites qui le déshonorent. Ces âmes vendues ont les meilleures positions du journal. Les journalistes honnêtes subissent leur despotisme.

Ce tableau n'est pas chargé. J'ai des noms, des preuves à l'appui.

A tel point que si nous devions nous organiser—et cette organisation se fera—qu'il faudra, de ceux qui, du haut en bas, composent les bureaux de rédaction des journaux, éliminer le quart, sinon la moitié, pour avoir une organisation respectable.

Et pour avoir un journalisme qui fût vraiment national et canadien-français, il faudrait aussi éliminer les étrangers, valets de tous les maîtres, spadassins de la plume, à qui nos aspirations ne disent absolument rien. Comme Judas a vendu son maître, ils nous vendraient pour moins de trente deniers.

Il y a un autre aspect du journalisme, encore, qui décourage les plus nobles et les plus entreprenants. C'est l'incurie de nos gouvernants, leur insouciance de la langue française.

A part une ou deux exceptions, qui ont été récemment signalées, l'information officielle est complètement fermée à la presse française. Les affaires du pays se font en anglais. Les rapports des départements se font en anglais. Presque tous les officiers supérieurs ne parlent que l'anglais. On ne parle à peu près que l'anglais à la Chambre des Communes. Huit provinces du Canada, sur neuf, sont des provinces anglaises. Toutes les dépêches étrangères sont envoyées en anglais; toutes celles du pays sont envoyées en anglais. Le dernier reporter du dernier des journaux doit posséder parfaitement les deux langues.

Ceux qui sont d'origine française ne paient-ils pas la douane et la taxe. Ne contribuent-ils pas aux revenus publics. Comment se fait-il que le gouvernement leur ferme officiellement toutes les sources d'informations, en n'employant jamais que l'anglais ?

Voilà le raisonnement que je me proposais de développer, pour conclure à la nécessité, pour les journalistes sérieux, de s'organiser, pour se faire payer, se faire respecter, se respecter eux-mêmes, et relever leur profession.

La dernière considération, bien que désintéressée—et peut-être parce qu'elle est désintéressée, me paraît la plus convaincante. Car le journalisme est le plus fidèle miroir des mœurs d'une nation, si on ne le dégrade pas comme on a dégradé le nôtre.

Max. Max.

La réponse des faits

La supériorité des Anglo-Saxons et les Canadiens-français dans la Province d'Ontario.

Peu de questions d'un intérêt général sont discutées dans la Province de Québec sans que l'on cite avec beaucoup de complaisance l'exemple que nous donne la Province d'Ontario. Cette habitude a même dégénéré en une autre moins louable qui, chaque fois qu'une revendication nationale est nécessaire ou qu'un problème doit être résolu et demande de notre part une attitude énergique et bien tranchée, pose l'inévitable et peu courageuse question : Que va-t-on penser de tout cela dans la Province d'Ontario ? J'ai même plus d'une fois entendu cette question posée par des personnages que nous aurions mieux aimés plus tenaces dans les revendications honorables et moins disposés à accepter de gaieté de cœur à la politique déprimante des compromis.

Mais puisque l'opinion d'Ontario pèse d'un si grand poids dans la balance, il n'est peut-être pas hors de propos de se demander quel rôle jouent dans cette province même ceux des nôtres qui y ont établi leurs foyers et qui y ont developpé, dans l'espace de quelques années, une influence avec laquelle il faut déjà compter. Ces compatriotes sont-ils aussi convaincus que certains anglophiles de l'irrémédiable supériorité de leur entourage anglo-saxon ? C'est un point qui mérite d'être étudié et sur lequel j'ai reçu, tout recemment, une opinion que les lecteurs de la " *Revue* " aimeront à connaître.

J'ai donc reçu une lette qui, sur cette question même, m'a apporté les réflexions suivantes :

" Un ami, très épris du livre de M. Demollins : A quoi tient la supériorité des anglo-saxons—me clamait les grandes qualités de la race qui s'énorgueillit de son immense supériorité sociale, politique, commerciale, industrielle, financière et morale. A côté, mon ami ne voyait que faiblesse, misère, pauvreté, néant. Et la preuve ? Il la trouvait dans la question suivante : A qui appartiennent les grandes fortunes, à Ottawa, par exemple, et dans toute la région ? A qui l'influence ? A qui tout ?

" Voyons, lui dis-je, ne nous emballons pas.

" Ce qui est un fait acquis peut être expliqué de diverses manières, mais il ne peut pas être nié. De ce que les Anglo-saxons, qui ont eu des avantages exceptionels pour acquérir les plus beaux domaines sur les rives du St Laurent, depuis le lac Saint Louis jusqu'aux grands lacs et dans toute la vallée de l'Ottawa, possèdent encore des fortunes bien plus considérables que celles des Canadiens-français, cela ne tient pas assurément à leur supériorité manifeste sur ces derniers. Et pour bien juger cette question il faut tenir compte de certains faits, de certaines tournures de caractères, très prononcées chez les uns et moins accentuées chez d'autres, il faut, enfin, en comparant les titres des races différentes, tenir compte de leurs dispositions particulières et du champ préféré de leur action dans le monde. A chacun le sien.

" Ainsi, la race française possède bien quelques qualités qui peuvent lui donner un certain relief et lui assurer sa juste part d'influence. Aussi longtemps que nous ne perdrons pas le sentiment de notre force et que nous aurons le courage de jouer notre rôle providentiel, il n'y aura pas lieu de désespérer de notre destinée.

" A ceux qui seraient tentés de conclure à notre anéantissement ou à notre éternelle médiocrité, l'histoire, les statistiques, les annales particulières, donnent déjà une réponse qui, en rétablissant les faits ou, du moins, en les faisant connaître davantage, peut déjà dérider les fronts les plus sombres. Quelles furent les conditions de la colonisation anglo-saxonne dans l'Ontario ?

" Nous trouvons dans les archives du Canada, année 1892, les chiffres suivants au sujet des concessions de terrains faites par le gouvernement, en 1801 et 1802, aux *loyaux sujets britanniques* qui se retirèrent devant l'Indépendance Américaine :

Comtes.	1801.		1802.	
	Concessions.	Acres.	Concessions.	Acres
Glengarry............	12	2,600	116	21,561
Dunclas..............	73	20,769	59	15,829
Stormont.............	3	1,243	79	18,090
Prescott.............	20	9,400	56	25,540
Russell..............	34	8,440	43	12,913
	142	42,452	353	93,933

" Ces chiffres sont, pour le moins, très instructifs, s'ils ne sont pas pour tous également suggestifs. Le gouvernement anglais ponrsuivait un double but : créer une aristocratie foncière et établir une digue infranchissable à l'expansion française. Ne sait-on pas que sur l'autre rive du fleuve, depuis le comté d'Argenteuil jusqu'au fort Coulonge, à 70 miles d'Ottawa (sauf la seigneurie de la Petite Nation vendue par le Séminaire de Québec à Joseph Papineau)—toutes les terres les mieux boisées, les endroits les plus prospices à l'industrie, tous les pouvoirs d'eaux étaient concédés aux anglais. Citons quelques faits :

En 1799, le capitaine Robertson reçut du gouvernement 2,000 acres de terre sur les deux rives de la Lièvre à Buckingham. Philemon Wright—en 1807—reçoit un quart de canton —il avait choisi les Chaudières et le canton de Hull, d'Aylmer à la Gatineau. A Templeton, c'est Alexandre MacMillan ; à Cardley, Sanford LocBin et la famille McLeod ; Bigelow à Buckingham, McNat aux Chats, etc., etc.

" Est-ce que toutes les concessions forestières avec les avantages commerciaux splendides qu'elles ont offerts n'ex-

pliquent pas suffisamment la source de certaines grosses fortunes actuelles et la prospérité exceptionnelle d'un élément qui, grâce à certaines et de très réelles dispositions spéciales, à su profiter des richesses que le sort et le gouvernement avaient placées entre leurs mains. Mais le pays s'est developpé ; pendant que ces fortunes s'accumulaient la civilisation chrétienne suivait le défricheur dans la forêt ; elle l'avait même précédé. C'est là encore qu'il faut chercher le progrès et quels noms y trouvons nous ? Ah ! nos vieilles annales de missionnaires, avec leurs récits épiques, qui voudrait les remplacer par le compte-rendu bref de la fondation de quelques chantiers si considérables fussent-ils ? "

Certes, voilà une lettre qui en dit long en quelques pages ! Après tout, mon carrespondant n'est pas loin d'avoir complètement raison. Le progrès ne se mesure pas à la quantité d'écus que des colonisateurs entreprenants et favorisés amassent dans le cours de quelques années. Sans doute, ils ont contribué leur part au développement de cette partie du pays, mais l'œuvre de leurs collaborateurs, héros obscurs dont l'histoire a oublié les noms, n'en est pas moins importante. Et combien a grandi l'œuvre des pionniers français de l'Ontario !

De l'aristocratie foncière, rêvée par le gouvernement britannique, que reste-il ? Qui sait que Charles Platt Tredwell a été seigneur de l'Orignal ? Et combien d'autres !

Les R. R. P. P. du Saint Esprit habitent le chateau de Wright; Buckingham, vient de secouer le joug honteux que fesait peser sur les canadiens qui y sont en majorité, la puissance de l'argent.—Plus de six comtés d'Ontario sont gagnés à l'heure actuelle par des canadiens et ils avancent toujours—Mais le gouvernement anglais a été déçu dans le résultat final, qui dépend rarement des hommes. Il est certain que vers 1810-1812 il dut croire à son complet succès.

Partout de très gros fiefs sont constitués, sur les rives fertiles du fleuve, en faveurs d'officiers loyaux à la couronne anglaise. Les colons eux-mêmes sont Anglais ou Ecossais. Presque point de catholiques, encore moins de canadiens-français—ceux qu'on y trouve, sont des bûcherons ou des voyageurs. Les anglais ont l'argent du gouvernement à souhait. (1)

---

(1) Les premiers établissements d'Ontario, au Fort Frontenac (Kingston) —à Indian Point en 1784, à Toronto et à Niagara, par les " loyalistes ", à part les concessions de terres, a coûté $15,000,000 au gouvernement qui, en outre, distribua à ces colons des rations militaires pendant plusieurs années. Ce n'est pas d'hier que l'immigration anglaise coûte des millions.

La seule chose étonnante, et vraiment providentielle, c'est de voir le triomphe des catholiques et la décadence irrémédiable de l'élément protestant dans cette partie du Canada.

Qu'on s'étonne maintenant de voir les grosses fortunes aux mains des Anglais, et qu'on attribue leurs richesses à une supériorité de race ! ! ! (1)

Il serait trop long d'énumérer ici les détails de l'expansion française depuis la conquête. Mais nous avons bien le droit de nous demander si la race supérieure n'est pas celle qui demeure. Nous venons de voir que les capitaux ne suffisent pas toujours pour édifier une œuvre vivante, et que faire reposer la supériorité d'une race sur eux c'est préparer à cette race de cruelles désillusions.

Tant que les canadiens s'attacheront à posséder la terre et à la féconder de leur labeur ils ne cesseront d'accroître la puissance de leur race. Ils possèderont la vraie richesse qui leur convient avec l'infiuence du nombre, et s'ils veulent être unis—ils commanderont toujours le respect.—

Charles Dupil.

---

(1) Cfr. Histoire de la Prov. Eccl. d'Ottawa, par R. P. Alexis, Capucin, 1887.

Mascarade de Lettres

A, défiant le bloc,
S'avance avec la mître en tête ;
Il marche comme un coq,
Fier de pouvoir montrer sa crête.



B c'est le bon bourgeois,
Lent, lourd, ventru comme une
Un de ces hommes cois [tonne,
Que rien ne presse ni n'étonne.



C ressemble au croissant.
Hugo l'appellerait " Faucille
D'or pur qui, dans le champ
Des étoiles, luit et scintille."



D ne peut que glisser
Avec que sa moitié de roue :
Il a dû se lasser
Jadis de rouler dans la boue.



E paraît compliqué,
On croirait voir une serrure
Au ventre détraqué ;
Mais la chose n'est pas bien sûre.



F veuf de son pendu,
N'en est pas moins une potence.
Il n'aurait rien perdu
En changeant un peu d'appa-
[rence.



G les genoux au nez
Comme une chatte de boutique,
Prend les airs ennuyés
De quelque sphynx énigmatique.

H est moyennageux.
Son pont levis, qui ne s'abaisse
Jamais, est ombrageux
Comme une haute forteresse.



I le monocle au front,
Semble avoir avalé sa canne ;
Il raidit son plastron :
C'est le véritable anglomane.



K lui, presse le pas,
Et c'est à peine s'il effleure
Le sol. Ses grands tibias
Doivent faire du trente à l'heure.



L malgré son beau nom
Ne plane pas dans l'atmosphère.
Couché de tout son long
Par terre, il peut servir d'équerre.



M a la majesté,
Il a dû naître majuscule ;
Pour la solennité,
On ne lui connaît pas d'émule.



N évoque un grand nom.
Sous ce chiffre, qui galvanise,
Surgit Napoléon
Avec sa redingote grise.



O ne boit que du vin,
Car jamais l'eau seule ne saoûle.
Pochard, il lutte en vain :
Il faut qu'il tombe, il faut qu'il
[roule,

P ne fait pas d'effet,
Il est sans aucune importance.
Si quelqu'un le refait,
Ce sera pour le mieux, je pense.



R est dernier bateau
Avec sa longue robe à traîne
Qui, se serrant au haut
Prend le corps comme en une
[gaine.



S est un vrai serpent,
Mais ça le blesse et, sur un signe,
Il ferait faux serment
Qu'il était né pour être un cygne.



T. Voici le gibet
Qui revient, et, cette fois, double.
Est-ce que l'alphabet
Nous viendrait du pays du rou-
[ble ?



U veut aller à dia ;
De tous côtés il tombe, il vibre ;
Mais s'il penche, déjà
Il a repris son équilibre.

V, vase précieux,
Lumineux cristal de Bohême,
Palais mystérieux
Où s'enferme le chrysanthème.



W, folichon,
Court sur la pointe des bottines;
Il lève le talon
Comme feraient des ballerines.



X sombre inconnu,
Les bras croisés, médite et pense,
Rodin l'eût fait tout nu :
Un penseur peut montrer sa
[panse.



Y belle fleur qui
Entr'ouvre à peine sa corolle.
Il n'est pas grec, c'est i,
Mais romain, par sa grâce molle.



Z apparaît enfin,
Il zigzague, il rit, il grimace,
Ce fou, cet Arlequin
Clôt la mascarade qui passe.

JEAN VALIER.

Revue des Faits et des Oeuvres

Un Discours Franco-Américain
M. Pothier, de Woonsocket, R. I.

Le 21 avril dernier avait lieu, à Boston Mass, le deuxième banquet annuel du Club Républicain Franco-Américain du Massachusetts. C'est une organisation politique qui a déjà pris rang parmi les plus importantes du grand parti que dirige Roosevelt. L'année dernière, lors du premier banquet de ce club franco-américain, un membre du cabinet Roosevelt, M. Bonaparte, était présent et y prononça un discours qui fut considéré comme la première déclaration officielle de la candidature de M. Taft à la présidence des Etats-Unis. Cette année, le banquet du Club Républicain Franco-Américain réunissait les sommités de la politique dans les Etats de l'Est, le gouverneur du Maine, M. Cobb, les lieutenants-gouverneurs du Massachusetts et du Rhode Island, MM. Draper et Watrous, des anciens lieutenants-gouverneurs, des maires, des députés, etc., etc., parmi lesquels nous retrouvons plusieurs noms français.

Le principal orateur de la soirée a été l'hon. Aram J. Pothier, de Woonsocket, ancien lieutenant-gouverneur du Rhode Island. Son discours, dont nous allons citer les principaux passages, est l'expression fidèle du sentiment de nos compatriotes établis aux Etats-Unis, sentiment mêlé de fierté nationale, d'attachement aux traditions, mais aussi d'inaltérable loyauté envers la nouvelle patrie. Pareille thèse développée par un homme comme M. Pothier, chez qui la clarté de l'intelligence s'ajoute à l'ardente bonté du cœur, méritait d'attirer l'attention. Le ton de dignité, la fermeté avec laquelle l'orgueil du sang se joint au patriotisme, l'ambition ouvertement exprimée de travailler à de glorieuses conquêtes pour les siens, font du discours de M. Pothier une de ces leçons qui s'adressent avec une égale force à toutes les minorités françaises du continent. Nous citons :

" J'appartiens aux premiers contingents qui franchirent la frontière, il y a quarante ans, pour trouver ici le pain que le Canada semblait incapable, à cette époque, de donner à ses

enfants. Fils d'émigrant, j'ai connu les déboires et les épreuves réservés à l'étranger ; et ces déboires et ces épreuves ont été les mêmes pour tous. J'ai été le témoin des luttes qu'ont eu à soutenir les nôtres, et c'est parce que j'ai connu ces luttes si franchement patriotiques que mon cœur est resté ancré à la foi de mes ancêtres, que je suis resté attaché à la langue qu'une mère canadienne et française m'a appris à parler. On ne me reprochera jamais d'avoir déserté le drapeau de ma nationalité, comme on ne me reprochera jamais de renier ou de trahir le drapeau de la patrie nouvelle. Par le sang de mes veines, par la langue et la foi, j'appartiens à cette nationalité canadienne-française, superbe par ses découvreurs, ses pionniers, ses héros et ses martyrs,—par l'allégeance, je suis citoyen américain, glorieux de ce titre, fils de cette démocratie virile et généreuse qui étonne le monde par la hardiesse de ses conceptions, ses conquêtes pacifiques, ses triomphes dans toutes les sphères de l'activité humaine. Nous sommes, mes amis, les descendants d'une race illustre, nous sommes aussi citoyens d'une puissante démocratie : ne sont-ce point là des titres qui nous donnent le droit d'être fiers, de marcher le front haut, de croire que nous sommes les égaux des autres éléments, capables de servir avec fidélité, habileté et honneur la République, de défendre avec loyauté le drapeau étoilé et les institutions que ce drapeau protège ?

" Cette prétention ou fierté légitime, mes compatriotes, nous devons l'avoir, elle doit être la base de nos aspirations nationales. Elle sera le stimulant nécessaire au mouvement franco-américain. Soyons fiers et nous serons étonnés des progrès accomplis. Cette fierté nous donnera un plus grand nombre de représentants dans la politique et aussi des chefs respectés et écoutés, et dignes de l'être.

" Mais pour obtenir ces résultats, il faut aussi entrer de plein-pied dans la vie américaine, dans le mouvement libéral de notre époque, se dépouiller de tous les préjugés démodés, être loyal aux partis, et surtout ne pas émietter nos forces.

" Le progrès des Canadiens, en ce pays, depuis un quart de siècle, est considérable. Non seulement nous sommes nombreux dans l'Est et l'Ouest, non seulement les électeurs de notre origine augmentent, mais la propriété acquise par les nôtres se chiffre dans les millions, j'oserais dire dans les cent millions, et c'est bien cette propriété, sacrée à plus d'un titre,

représentant souvent le travail ardu, les privations, les sacrifices, la santé même des nôtres, qu'il faut savoir protéger.

" Par instinct, par éducation, et j'ajouterai par nos croyances religieuses, nous sommes conservateurs, c'est pourquoi nos tendances politiques ont été généralement républicaines — le parti républicain ayant été le moins entaché de démagogie et celui qui a toujours su le mieux sauvegarder les intérêts précieux du peuple.

" Ce parti dont vous êtes les auxiliaires dévoués, demande, cette année, durant la campagne prochaine, votre généreux et patriotique appui, vous qui représentez si bien les forces vives de la nationalité. Vous êtes l'espoir de cette nationalité, l'espoir aussi d'un parti qui s'honore de votre loyauté.

" Et ce soir, mes amis, comme un des vôtres, jeté par le sort ou les circonstances dans la mêlée depuis vingt-cinq ans, ayant eu à essuyer défaites sur défaites, mais ne faiblissant jamais, j'ai la satisfaction de dire que le drapeau du devoir, de la concorde et de l'union placé dans mes mains par mes compatriotes du Rhode-Island n'a pas été sali, que nous ne sommes plus des parias mais bien des égaux, que nos justes revendications seront, à l'avenir, entendues, que le parti républicain qui compte la majorité des électeurs canadiens dans ses rangs, reconnaît aujourd'hui l'importance des services rendus par notre élément et veut le récompenser en lui ouvrant les carrières honorables.

" A nous maintenant de pousser de l'avant nos compatriotes de valeur réelle, hommes fiers de leur origine mais sincèrement Américains. Il faut mettre au service de la cause commune tous les dévouements surtout le dévouement des hommes sérieux. Dans un pays cosmopolite comme les Etats-Unis, le prestige d'une race dépend toujours du caractère, du talent et de l'habileté de ses représentants.

" J'ai l'orgueil de croire que la race qui a donné à l'empire colonial de l'Angleterre des hommes comme Papineau, Lafontaine, Cartier, Chapleau, Mercier et Laurier, donnera aussi à cette République des patriotes sincères, des hommes d'Etat illustres.

" C'est là mon espoir, et je ne demande pas davantage pour la gloire de ma race, de cette race vigoureuse et civilisatrice qui a porté la croix, et non le glaive, des régions boréales aux Sierras, de l'Atlantique au Pacifique, et inscrit avec son sang sa loyauté sur les drapeaux de Carillon, de Chateauguay et d'Antietam."

Mgr Paul-Eugène Roy, évêque auxiliaire de Québec

Le premier mai dernier, l'*Action Sociale* annonçait dans les termes suivants la nomination de Mgr Roy :

" Hier, fête de Mgr de Laval, ont été reçues à l'Archevêché, les bulles, datées du 8 avril, qui nomment auxiliaire de Monseigneur l'Archevêque de Québec, sous le titre d'évêque d'Eleuthéropolis, M. l'abbé Paul-Eugène Roy, directeur-général de l'*Action Sociale catholique*."

Le même journal faisait suivre cette note d'une courte esquisse biographique du nouvel élu :

" Mgr Paul-Eugène Roy n'a pas encore cinquante ans. Il est né à Berthier, comté de Montmagny, d'une famille qui a donné à l'Eglise cinq prêtres : le nouvel auxiliaire de Québec, M. l'abbé Philéas Roy, curé de St-Anastasie, M. l'abbé Camille Roy, l'écrivain connu, le R. P. Arsène Roy, de l'Ordre des Frères Prêcheurs et M. l'abbé Alexandre Roy, vicaire à Beauport. Une sœur du nouvel évêque est religieuse à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

"Mgr Roy a fait ses études classiques au collège de Lévis et au Séminaire de Québec, et il a complété à Paris, à l'Ecole des Carmes, sa formation littéraire et ecclésiastique. A son retour d'Europe, il prit possession de la chaire de rhétorique du Séminaire de Québec, puis occupa les délicates fonctions de préfet des études. Après cinq années de service données à son " Alma Mater ", il alla aux Etats-Unis prendre la direction d'une paroisse canadienne à Hartford, Conn. Il y passa quatre ans, pendant lesquels il prodigua à nos compatriotes d'outre-quarante-cinquième, son talent et son dévouement, puis revint à Québec où, pendant deux années, il s'efforça, par un travail incessant et des démarches sans cesse répétées, de sauver de la ruine l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. Il y réussit, puis fut chargé d'organiser la nouvelle paroisse Notre-Dame de Jacques-Cartier. Il se donna tout entier à ce travail, qui n'épuisait point cependant son ardeur, et il fut en même temps, un des plus fervents prédicateurs de la dernière campagne de tempérance.

" C'est au milieu de ces labeurs que Mgr l'Archevêque de Québec alla le chercher pour lui confier la tâche lourde entre toutes de fonder et de diriger l'Oeuvre de l'*Action Sociale catholique* et celle de la *Presse catholique*. C'est à ces œuvres qu'il a donné tout son travail de ces deux dernières années et ce sont elles qui, probablement, ont fixé sur lui le choix du Souverain Pontife.

" Notons que le siège épiscopal d'Eleuthéropolis est situé dans la province ecclésiastique de Césarée, Asie Mineure, dont le métropolitain est S. E. le Cardinal Gasparri.

" Détail intéressant : l'actuel archevêque de Césarée fut pendant des années professeur à l'Institut Catholique de Paris où, deux années durant, M. l'abbé Roy, alors élève à l'Ecole des Carmes, fut son servant de messe."

Le choix de Mgr Roy comme évêque auxiliaire de Québec a été accueilli avec joie par tous les catholiques du diocèse de Québec.

Mais nous avons vu que le distingué prélat fit un jour partie du groupe franco-américain à titre de curé de Hartford, Conn. Là aussi il y aura de la joie lorsqu'on apprendra de quelle façon vient d'être honoré par Rome celui qui, pendant de trop courtes années, fut l'ami et le guide de nos amis du Connecticut. On relira avec un soin pieux les discours du curé patriote prononcés dans les conventions nationales des Franco-Américains. Et l'élection de l'ancien curé de Hartford à la dignité épiscopale, même si son champ d'action doit être le diocèse de Québec, ne pourra manquer de jeter un éclat nouveau sur les catholiques de la Nouvelle Angleterre.

Au nom de ces frères de là-bas, comme au nom de tous ses lecteurs et amis, la *Revue Franco-Américaine* offre au nouvel évêque d'Eleuthéropolis l'hommage respectueux de ses félicitations et de ses vœux très sincères.

Les Forestiers Indépendants.
Question de taux et de garantie.

Les Forestiers Indépendants sont fort inquiets, en ce moment, à cause de la proposition que leur fait M. Stevenson, leur grand chef, d'augmenter les taux de leur assurance. Il est vrai qu'on ne veut appliquer le changement qu'aux plus vieux membres, mais ce qu'il importe de noter, c'est qu'on proclame ce changement indispensable au maintien de la société. Nous sommes loin, évidemment, des vantardises que nous entendions, il n'y a pas encore très longtemps, débiter sur le compte de cette fraternité mystérieuse ; nous sommes loin aussi des promesses alléchantes faites par ses recruteurs aux victimes que la contemplation d'une prétendue réserve de $10,000,000 fascinait d'une façon invincible.

Le souvenir des luttes très vives soutenues à Woonsocket, R. I., par le directeur actuel de la *Revue* est à peine en voie de

s'éteindre, et voici que toutes les prétentions orgueilleuses, les fanfaronnades des champions salariés, les gasconnades d'un chef suprême très malin, les promesses de garantie inébranlable données à tout venant, voilà que tout cet échafaudage de réclame tapageuse et de chiffres fantaisistes s'écroule devant la simple conclusion d'une enquête fédérale. Les taux de l'I. O. F., pas les mêmes pour tous ses membres, n'étaient pas suffisants ; et il faut combler de quelque manière l'abîme que le temps et l'imprévoyance des chefs ont creusé entre les obligations de la société et ses ressources.

Certains mutualistes qui ont été mêlés à l'organisation de l'I. O. F. en ces dernières années approuvent le changement ; d'autres ne l'approuvent pas en invoquant les droits acquis des vieux membres. Ces droits acquis ne sont pas douteux, mais combien incertaine est la garantie qu'ils seront respectés et qu'on fera droit à tous ! Ils dépendent nécessairement de l'existence même de la société. Et si cette société n'est pas établie sur des bases solides, qui paiera les vieux membres, que deviendront leurs "droits acquis" lorsque la société aura épuisé sa réserve et que ses revenus seront insuffisants ?

Certes, M. Stevenson a raison de demander une augmentation des taux de l'assurance dans sa société, mais il commet encore l'erreur de ne pas étendre l'augmentation à tous les membres, les taux actuels n'étant pas encore suffisants bien qu'ils soient plus élevés que ceux de 1896.

Certains disent que le changement proposé va chasser tous les vieux membres de la société en leur imposant un fardeau qu'ils ne pourront plus porter. Malheur, alors, à ceux qui ont fait croire à ces braves gens qu'ils pouvaient avoir une assurance de $1,000 sans la payer ce qu'elle valait ! Ceux qui ont trompé ainsi leurs concitoyens sont morts et c'est un spectacle navrant que de voir aux prises avec l'impitoyable réalité des faits ceux qui ont cru à la parole des faux prophètes.

Il est, surtout, infiniment cruel de voir si brutalement désabusés les milliers de nos compatriotes qui ont porté avec une confiance aveugle leurs capitaux à des étrangers, à des ennemis, avec le naïf espoir de trouver dans une organisation cosmopolite la protection que leurs propres organisations nationales leur offraient déjà d'une façon plus modeste, mais, pour le moins, d'une façon aussi sûre. Car, dans le cas des organisations nationales, il reste toujours cette suprême ressource d'un élan patriotique qui comblera les vides et fera traverser victorieusement les temps de crise. Et il est inutile

d'ajouter que rien de tel ne peut se rencontrer dans le cosmopolitisme sans cœur qui ne repose que sur les intérêts égoïstes et qui croule avec eux.

L'exemple des Forestiers Indépendants va coûter cher à la Province de Québec et à certains centres de la Nouvelle Angleterre où il atteint profondément les intérêts Canadiens-français et franco-américains. Profitera-t-il à quelques-uns au moins ? Nous l'espérons bien, mais nous redoutons toujours cette disposition naturelle à tant de gens qui les porte vers ce qu'ils ne comprennent pas, à se laisser éblouir par l'éclat de mensongères beautés, à ne pas résister à la piperie des mots et à préférer le drapeau d'une fraternité vide à la bannière sainte des institutions nationales qui réunissent avec une même sollicitude les intérêts de la race aux intérêts de l'individu et de la famille.

Il fallait une occasion extraordinaire pour que nous puissions dire à nos compatriotes ce qui leur a été cent fois répété: " Groupez-vous sous vos propres drapeaux ; entrez dans vos propres organisations avant d'aller ailleurs." L'I. O. F. vient de nous fournir cette occasion. Et il devait bien cela aux Canadiens-Français, lui qui leur aura fait tant de mal !

***

Le protestantisme et les Franco-Américains. Opinion de Mlle Yvonne Lemaitre.

La chronique suivante de Mlle Yvonne Lemaître, la brillante directrice du *Franco-Américain*, de Lowell, Mass., est à citer en entier. Dit Mlle Lemaître :

" Sait-on généralement que les enfants des Canadiens protestants ne parlent pas le français ?

" On entend assez souvent proclamer, assez vaguement et un peu en l'air, que la perte de la foi catholique chez les Canadiens est invariablement suivie de la perte de la langue française. Les Canadiens catholiques, toutefois, ayant peu de rapports sociaux avec les Canadiens protestants, écoutent ceci d'une oreille distraite et ne se rendent pas compte à quel point c'est vrai.

" C'est même le problème qui effraie grandement la société publique — ou " Home Mission Society " — qui supporte de son argent la plupart des églises protestantes canadiennes. Les enfants des vieux " piliers " ne parlant plus la langue de

leurs pères, qui est celle du pasteur, s'en vont entendre la prêche aux églises américaines. Chaque fois qu'un pilier s'en va, sa mort laisse un trou béant dans la " congrégation " déjà pitoyablement mince du temple paternel. Les enfants ne viendront pas le remplacer dans l'église dont ils ne comprennent plus la langue. Et les églises canadiennes protestantes périclitent misérablement, diminuent de jour en jour au lieu de grandir, si bien qu'un service divin dans un temple canadien protestant n'est plus qu'une espèce de farce aux yeux du Franco-Américain catholique habitué aux foules se pressant dans nos églises catholiques chaque dimanche. Le pauvre pasteur, avec un zèle digne de banquettes plus remplies, commente la Bible à une quinzaine d'âmes. C'est maigre, surtout au moment psychologique de la quête.

" J'ai entendu le rév. Dr Emmerich, de Boston, ministre très haut coté dans les sphères " Congrégational " de l'Etat, et secrétaire général de cette même société biblique dont je vous parlais plus haut, reprocher amèrement aux Canadiens protestants ce fait que leurs enfants ne parlaient pas français.

" Le révérend docteur y voyait, et avec raison, l'anéantissement certain des églises protestantes canadiennes. Après trente et quarante ans d'existence, ces églises n'ont pas plus d'adhérents, mais moins. Les enfants n'y remplacent pas les parents. Ces églises ne se supportent pas plus toutes seules aujourd'hui qu'au premier jour. Et la société biblique doit toujours y aller de son petit denier, une fonction qu'elle commence non sans raison à trouver joliment ennuyeuse.

" Ceci fut dit à une conférence des églises " Congregational " canadiennes de l'Etat, tenue en cette petite église de la rue Bowers que les Canadiens catholiques ont toujours appelée et appelleront toujours " l'Eglise de Côté ". Je dus y assister en qualité de reporter et j'y vis et entendis une foule de choses intéressantes touchant la psychologie de ce groupe de notre race, tellement modifié, toutefois, par l'abandon de la vieille religion des ancêtres, qu'il est devenu presque une race à part. Et cette question du français était, entre toutes, la plus intéressante qu'on toucha. Elle était la plus significative, et tout s'y rapportait, puisque la vie même des églises en dépend.

" Le Dr Emmerich alla jusqu'à suggérer l'établissement d'écoles paroissiales, comme dans l'église catholique, pour enseigner aux petits Canadiens protestants l'idiome paternel. Mais c'était là un beau rêve dont la réalisation dépendait

encore des deniers de la société biblique, qui, décidément, ne se fendait pas pourtant. A défaut de ce beau rêve irréalisable, le révérend docteur suggéra aussi qu'on établît pour les jeunes enfants des membres de l'église, des cours spéciaux de français, où on les enverrait infidèlement plusieurs fois la semaine, au sortir de l'école publique. Mais ceci est demeuré tout autant à l'état des châteaux en Espagne, chez nos cousins protestants, que le beau plan impraticable de l'école paroissiale. Et les petits Canadiens protestants continuent de ne plus parler le français du tout, ou de le baragouiner de façon absurde.

" Les causes de cette perte déplorable de leur langue sont diverses. La première est naturellement l'absence d'écoles paroissiales ; la deuxième, c'est le manque d'instruction chez les parents, qui ne peuvent de leurs propres moyens enseigner le français à leurs enfants tel qu'on l'enseigne aux petits Canadiens catholiques dans ces écoles ; et la troisième, c'est l'isolement total où vivent les Canadiens protestants du reste de leur race.

"Cette dernière cause n'est pas la moins intéressante, car elle marque la physionomie sociale toute spéciale de ce groupe, fort restreint mais bien distinct, de la race canadienne-française. Et ici encore, un vieux dicton souvent répété me revient à la mémoire : Qui dit Canadien-Français, dit catholique. Ce vieux dicton, dont la phrase qui a fait le sujet de ma chronique n'est après tout que le très juste corollaire, me semble avoir éminemment raison, à la façon bien connue, d'ailleurs, des vieux dictons. Le Canadien-Français protestant n'est plus un Canadien-Français. Ce n'est pas non plus un Américain. C'est un être hybride, difficile à déchiffrer et à classer. Ceux qui connaissent des compatriotes protestants n'ont-ils pas remarqué cette atmosphère toute spéciale des Canadiens protestants ? Ils n'ont même plus la même figure que les autres !

" Ce n'est plus la même chose, et ils sont seuls, à mille lieux de leurs frères d'autrefois. Déracinés des antiques croyances qui furent depuis des siècles le point d'appui moral de leur race, ils sont à se faire une nouvelle âme, qui n'est ni française, ni canadienne, ni américaine, mais Dieu sait quoi ! Mais déjà ils sont si loin de leurs frères, que l'enveloppe matérielle même de cette âme incertaine, prend des plis nouveaux. J'ai même entendu quelqu'un dire : " Il a l'air d'un protestant." Et le mot n'était pas ridicule.

" Il s'en trouve qui regrettent tristement cet isolement d'avec leurs frères. On me raconta, à propos des grandes

fêtes de la St-Jean-Baptiste, il y a deux ans, une petite histoire qui me sembla pathétique. L'un des membres de " l'église de Côté " voulait à tout prix célébrer la St-Jean-Baptiste, lui aussi. Il voulait prendre part à la fête des Canadiens. Il voulait être dans la cavalcade. Il s'adressa au chef d'état-major.

— Mais tu es protestant, mon vieux, lui répondit celui-ci, qui le connaissait bien. Qu'est-ce que tu veux que je fasse avec un protestant ?

— Mais je suis Canadien, moi aussi. C'est la fête des Canadiens, je puis bien en être, ce me semble.

— C'est la fête des Canadiens, oui, mais tout de même ce n'est pas votre fête, à vous autres. Vous n'êtes plus des nôtres.

— Pourtant.—

— Il n'y a pas de pourtant. J'en suis peiné, mais tu devrais comprendre que ce n'est pas ta place.

" Et le disciple de Chiniquy vit tristement défiler du trottoir, quant vint le grand jour, la belle cavalcade pour laquelle on n'avait pas voulu de lui."

***

Le troisième centenaire de Québec et le projet Grey

Le Ministre de la Milice, M. Borden, a annoncé que le projet de mobiliser 25,000 hommes de troupes à Québec, pour les fêtes du troisième centenaire était abandonné. Il y aura tout au plus quelques régiments, avec un effectif total de 5,000 hommes, qui seront choisis par le comité d'organisation des fêtes. Le ministre a déclaré en être venu à cette décision après avoir constaté que les compagnies de chemins de fer ne pouvaient pas se charger de transporter les troupes sans nuire à leur trafic régulier. Voilà l'explication officielle. Pour certains qui se disent renseignés, il y a bien d'autres raisons qui tiennent plutôt de la répugnance éprouvée dans tout le pays à donner dans le projet trop ouvertement impérialiste de Lord Grey. Et l'on regrette généralement que son intervention indiscrète aura eu pour résultat de gâter une grande fête historique,la plus intéressante qui eût été célébrée sur le continent.

Il n'est pas douteux que dans la province de Québec, et à Québec même, cette manifestation, avec la tournure anglaise qu'on lui donne, soulève peu d'enthousiasme. Le gouverneur-

général a même pu, dit-on, s'en convaincre au cours des entretiens particuliers qu'il a eus récemment avec plusieurs des députés français à Ottawa, aussi bien qu'avec certains canadiens-français éminents qui se sont honorés d'une visite à Rideau Hall.

L'un d'entre eux, nous faisant part de la conversation qu'il avait eue avec le gouverneur-général au sujet des fêtes de Québec, nous racontait comme suit un des incidents piquants de l'entretien.

" J'ai, disait-il, demandé à lord Grey ce qu'il penserait, par exemple, d'un programme de fête commune, anglo-saxonne, —où les américains seraient organisateurs de concert avec les anglais—de l'insistance qu'apporteraient les Etats-Unis à faire figurer comme un des principaux événements à commémorer, la bataille de Bunker Hill, et j'ai eu comme réponse une tête que je n'oublierai jamais ! "

Pourtant, c'est bien à cela que se résume toute la question. On aura commis une erreur grave en glissant Wolfe et les " Battlefields " dans une fête de famille française, pacifique.

D'autre part nous nous demandons si on ne s'est pas trompé tout autant, dans les premiers temps, en n'associant pas dans une fête commune le dévoilement du monument de Mgr Laval et la célébration du troisième centenaire de Québec. Ces deux fêtes n'en devaient faire qu'une. En les séparant on a permis au saxonisme impérialiste d'en dévorer une.

Où tout cela va-t-il nous conduire ?

Léon Kemner.

Québec

La Basilique

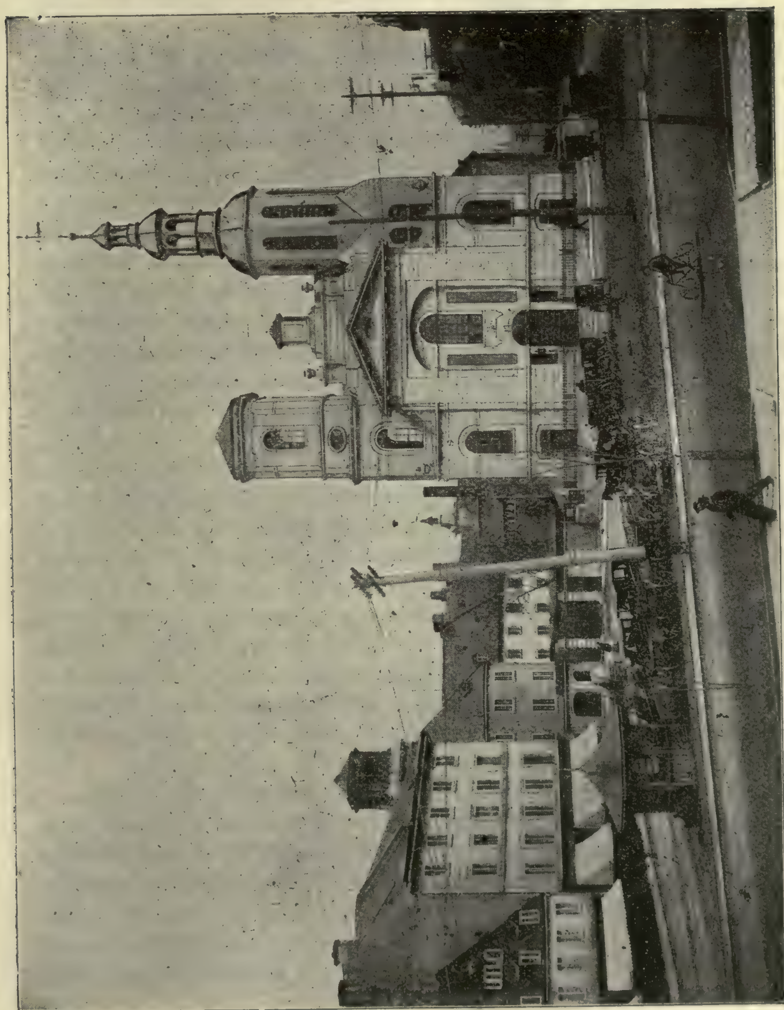
Champlain érigea en 1633 la première église de Québec sous le vocable de Notre-Dame de la Recouvrance. Mais l'augmentation soudaine de la population (1634-35) força de l'agrandir. Elle fut consacrée à l'Immaculée Conception le 8 décembre 1636. Le 14 juin, elle fut complètement détruite par le feu avec tout ce qu'elle contenait, vases sacrés, registres paroissiaux, etc. On ne prit des mesures pour la reconstruire que le 8 octobre 1646, en conservant le site de l'église de Notre-Dame de la Reconvrance. La pose de la pierre angulaire eut lieu le 23 septembre 1647. Voici le texte du document donnant la date et relatant les faits de cette cérémonie :

" Le 23 septembre 1640, le Rév. Père Hierosme Lallemant, supérieur de la mission, et M. de Montmagny, le gouverneur, posèrent la pierre angulaire de l'église de Notre-Dame de la Conception, à Québec, sous le vocable de Notre-Dame de la Paix. La dite pierre est à l'angle du câdre du chassis à main gauche en entrant dans l'égilse, du côté et dans le coin le plus près du maître-autel. Les noms de Jésus et Marie sont inscrits dans la pierre sur une plaque de plomb.

B. VIMONT."

Le nom de Notre-Dame de la Paix fut donné à la nouvelle église en mémoire de la paix qui venait d'être conclue à Trois-Rivières avec les Iroquois. Les travaux de construction ne furent vraiment poussés avec vigueur qu'en 1648. La messe y fut célébrée pour la première fois le jour de Noël, 1640. C'est le Père Lallemand qui bénit l'église et y célébra la première messe. L'église ne fut définitivement terminée et dédiée que le 31 mars 1657. Les dimensions du bâtiment étaient de 100 x 33. L'église paroissiale fut érigée canoniquement par Mgr de Laval et remise au Séminaire en 1664. Elle fut consacrée le 11 juillet 1666. En 1689, elle fut agrandie de 50 pieds. En 1745, elle fut encore allongée de 40 pieds et on construisit les deux ailes de côté qui existent encore. Tous ces travaux furent terminés en 1748, cent ans après la pose de

la pierre angulaire. " En résumé, disent MM. Doughty et Dionne (1), nous pouvons dire que les piliers de la nef datent de 1647, les tours de 1684 et le reste de l'église de 1745."



LA BASILIQUE DE QUEBEC

Pendant le siège de Québec (1759), toute a partie en bois de l'église fut détruite par le feu à l'exception de la base du

(1) " Quebec under two flags," Doughty et Dionne, 1905.

clocher. Réparations en 1769 et la rallonge de 22 pieds du côté du sanctuaire, de sorte que l'église avait alors une longueur de 216 pieds et une largeur de 94 pieds, murs compris.

Depuis 1771, époque où l'église fut complètement restaurée quelques changements ont été faits à la façade en 1843, et en 1849, on commençait la construction de la tour qui n'est pas encore terminée. En 1775, le gouverneur Guy Carleton la dota d'un cadran et de trois cloches. Ce cadran fut remplacé par un autre en bois en 1823.

L'intérieur de la Basilique offre un intérêt tout particulier au touriste, tant par l'atmosphère de sereine piété qu'on y trouve, que par le ton sobre de ses décorations, la richesse de ses peintures, son baldaquin, sa chaire, ses chapelles latérales et les pieux souvenirs qui s'y rattachent. Dans le chœur de cette église reposent les restes de presque tous les évêques de Québec, ceux des curés et des chanoines de la domination française, des derniers Récollets, ainsi que ceux de centaines de laïques, hommes et femmes, appartenant aux premières familles de Québec.

Parmi les principaux tableaux de la Basilique se trouvent un " Crucifiement " de *Van Dyck* (premier pilier, près du chœur, côté nord de la nef), un St-Paul, de Carlo Moratti (dans le chœur), des toiles de Restout, Blanchard, Vignon et Plamondon. La pièce du maître-autel est apparemment une copie de *Lebrun.* Plusieurs plaques commémoratives y consacrent les noms des évêques de Québec, et de quatre gouverneurs français, y compris Frontenac. On peut visiter la collection des vêtements sacrés en s'adressant au suisse. Le chapeau rouge de feu le Cardinal Taschereau est suspendu à la voûte au-dessus du chœur, vis-à-vis le trône épiscopal.

" La cure de Québec, disent MM. Doughty et Dionne, la seule inamovible au Canada, mérite une étude spéciale, non-seulement parce qu'elle a été occupée par des hommes éminents, mais à cause du rang élevé qn'on lui a toujours accordé. Trois prêtres l'ont quittée pour monter sur le siège épiscopal de Québec, d'autres l'ont occupée en même temps qu'ils étaient supérieurs du Séminaire ; tous se sont distingués par leurs talents ou leurs vertus. Henri de Bernières, Argo de Maizerets, Bertrand de la Tour, Plessis, Signay, Baillargeon, Proulx, furent des curés modèles dont le sanctuaire a gardé de précieux souvenirs.

"Le curé actuel, M. F. X. Faguy, dont la nomination date de 1888, a beaucoup contribué à orner la basilique et à lui

donner le cachet splendide qui la fait admirer aujourd'hui. C'est à son initiative que l'on doit les plaques commémoratives aux quatre gouverneurs français, et aux Jésuites et Récollets dont les cendres reposent dans les voûtes de l'église."

L'Eglise de St-Roch.

La pierre angulaire de cette église fut bénite le 28 août 1811, par le Vicaire-Général Descheneaux. Le 11 avril de la même année, le terrain de l'église avait été donné à l'évêque de Québec, Mgr Plessis, par M. John Munn et concédé par M. Joseph Frenette pour la construction d'une église. L'église, à part la sacristie, fut détruite par le feu le 18 décembre 1816. Reconstruite en 1818. Jusque là la banlieue de St-Roch n'était qu'une branche de la paroisse de Notre-Dame de Québec. C'est dans cette église que fut consacré, le 17 juin, 1821, Mgr McEachern, premier évêque de Charlottetown.

Le 26 septembre 1829, la paroisse fut érigée canoniquement par Mgr Bernard Claude Panet.

Le 28 mai 1845, l'église fut détruite par le feu.

La paroisse de St-Roch a augmenté rapidement depuis sa fondation, au point qu'elle a été subdivisée en de nouvelles paroisses: St-Sauveur, 1er mai 1867; Limoilou, 24 mai 1895; Stadacona, 24 mai 1895 ; Jacques-Cartier, 25 septembre 1901. La paroisse de St-Sauveur a, elle-même, donné naissance à la paroisse de St-Malo.

L'église de St-Roch est suffisamment spacieuse, 178 x 91 pieds. En 1871, construction de la chapelle du Sacré-Cœur, rue St-François, après une retraite prêchée par le Père Resther, S. J.

Dans le sanctuaire de l'église de St-Roch est conservé le cœur de Mgr Plessis, qui y fut transporté de l'Hôpital-Général le 30 septembre, 1847.

Les trois cloches furent installées dans le clocher en juillet 1847.

Sur la façade de l'église se trouve une statue dorée de St-Roch et son chien.

L'Eglise de St-Jean-Baptiste.

Commencée en 1847 et terminée en 1849. Dimensions, 180 x 80 pieds. De 1849 à 1886, elle fait partie de la desserte de la cathédrale et sous la direction d'un chapelain. Le 8 juin

1881, elle est détruite dans le grand incendie qui dévasta le faubourg St-Jean. Elle fut reconstruite plus grande et dédiée le 27 juillet 1884.

La paroisse de St-Jean-Baptiste fut érigée canoniquement par le Cardinal Taschereau, le 24 mai 1886 ; son érection civile fut sanctionnée par la législature provinciale le 24 juin de la même année. Population d'environ 12,000 âmes.

L'intérieur de cette église est très beau, mais l'extérieur en est surtout remarquable pour l'élégance de ses proportions et la beauté de sa façade.

Notre-Dame de la Garde.

Style romain, 100 x 50 pieds. Construction autorisée le 9 avril 1877. Erigée en paroisse le 23 juillet 1885 et détachée de la paroisse Notre-Dame dont elle avait fait partie jusque-là.

Eglise de St-Malo.

Fondée le 1er juillet 1898. Dédiée le 4 février 1899, par Sa Grandeur Mgr Bégin. Style romain. Premier curé, M. l'abbé Henri DeFoy, actuellement de la paroisse Ste-Famille de Woonsocket, R. I., Etats-Unis. Son successeur, M. l'abbé H. Bouffard, est le curé actuel de la paroisse.

Près de l'église se trouve le couvent des Sœurs de Notre-Dame, bâti en 1901, puis le collège des Frères Maristes, construit en 1899. La paroisse possède aussi une maison de la Providence, dirigée par les Sœurs Franciscaines.

Monastère et église des Ursulines.

Les Ursulines logèrent d'abord, en août 1639, dans un réduit situé à la basse-ville, à l'endroit occupé aujourd'hui par l'hôtel Blanchard, en face de l'église de Notre-Dame des Victoires. Au printemps de 1641, les religieuses se construisirent un monastère de 92 x 28 pieds, à la haute-ville, sur un terrain que leur avait donné la Compagnie des Cent Associés. " C'est la plus spacieuse et la plus belle maison du Canada," écrit la Mère Marie de l'Incarnation.

Le 29 mai 1652, les religieuses ouvrent un autre monastère, de proportions plus considérables. Le premier bâtiment avait été détruit par le feu, le 30 décembre 1650. Le 20 octobre

1685, une deuxième conflagration détruit le monastère. Reconstruction immédiate et réouverture le 9 novembre 1687. De 1712 à 1715, le monastère est agrandi, mais les religieuses s'occupent surtout de la construction d'une chapelle convenable.

La chapelle intérieure des Ursulines est de construction récente, 16 mai 1901. La chapelle extérieure que l'on voulait conserver telle que construite en 1720 dut être rebâtie. L'architecte, M. David Ouellet, conserva à la nouvelle construction tout le cachet de l'ancienne. Pose de la pierre angulaire le 28 août 1901. Bénédiction solennelle des deux chapelles le 21 novembre 1902, 260ème anniversaire de l'installation de la fondatrice dans le monastère de la haute-ville, le 21 novembre 1642.

Cette chapelle est la troisième construite depuis la fondation du monastère. La première, appelée la chapelle de Mme de la Peltrie, fut commencée en 1656. M. de Lauzon, alors gouverneur de la Nouvelle-France, posa la pierre angulaire.

En 1667, le marquis de Tracy ajoute à l'église des Ursulines une chapelle dédiée à Ste-Anne. Il pose lui-même la pierre angulaire qui est bénie par Mgr de Laval. Cette chapelle fut détruite par le feu en 1686.

La deuxième église fut inaugurée le 14 août 1722, par Mgr de St-Valier. Durant les travaux de reconstruction, la pierre angulaire de 1720 fut retrouvée.

Le monastère des Ursulines possède de riches peintures, achetées en France, vers 1815, par l'abbé Desjardins, vicaire-général de l'archevêque de Paris. En voici la liste :

Grandes Toiles

1.—L'adoration des mages, au-dessus du maître-autel, LeBrun.

2.—Notre-Seigneur ouvrant son Cœur aux Religieuses de l'Ordre de la Visitation.

3.—Les vierges sages et les vierges folles, Pietro da Cortova.

4.—La pêche miraculeuse, Ant. de Dieu.

5.—La Visitation, Collin de Vermont.

6.—Rachat des Captifs Chrétiens, à Algers, par les Pères de la Trinité, Claude Guy Hallé.

7.—Jésus chez Simon le pharisien, P. de Champagne.

8.—St-Nonnus, évêque, recevant la conversion de Pélagie, P. P. Prud'hon.

9.—Un anachorète (sujet pas très bien défini.)

Petites Toiles

1.—Epousailles mystiques de Ste-Catherine, Pietro da Cortova.
2.—La Sainte Face de Notre-Seigneur.
3.—La Madone et l'Enfant.
4.—Notre-Seigneur tombant sous le poids de la Croix.
5.—St-Jérôme recevant sa dernière communion (copie supposée de Domenichini.)
6.—La Sainte-Famille, visite de Jean-Baptiste (légendaire).

Monuments Historiques

1.—Au marquis de Montcalm, enseveli en 1759 ; monument érigé en 1859 ; épitaphe composée par l'Académie Française en 1763.
2.—Tablette de marbre, placée par le gouverneur anglais, Lord Aylmer, en 1831.
3.—A la mémoire des Pères Jésuites, de Quen et Duperron, qui ont travaillé à la conversion des tribus huronnes, morts en 1659, 1655. Aussi au Frère lay Liégeois, mort à Québec, en 1655.

Tablettes Commemoratives

1.—Père Thomas Maguire, chapelain des Ursulines pendant 18 ans. Décédé à 82 ans, le 19 juillet 1854.
2.—Père Patrick Doherty (épitaphe).
3.—Père Georges LeMoine, chapelain des Ursulines de 1854 à 1890, mort à 73 ans, dans sa cinquantième année de prêtrise.

Le monastère possède de vieilles gravures de Basset le jeune, Andrau et F. Landry de Paris, des archives précieuses contenant l'autographe du roi Louis XV, une bibliothèque religieuse, littéraire, scientifique et pédagogique de 12,000 volumes, une relique de la vraie Croix, un crucifix en argent massif donné par Mme de la Peltrie, plusieurs portraits de personnages historiques, entre autres celui de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, etc., etc.

Dans la chapelle des Ursulines, en 1831, Lord Aylmer fit placer une tablette de marbre commémorative à Montcalm, dont les cendres reposent dans les voûtes de la chapelle. La tablette porte l'inscription suivante :

Honneur a Montcalm !
Le destin en lui derobant la victoire,
L'a recompense par une mort glorieuse.

La chapelle des Saints contient la fameuse lampe votive donnée par Marie Madeleine de Repentigny en 1717. Cette lampe fut remplacée par une descendante d'une branche de la famille, Miss Madeleine Arthon, qui donna une lampe en argent solide, fabriquée par la célèbre maison Armand Calliat de Lyon. Le Rev. L. St-G. Lindsay, ancien chapelain du couvent, en a fait la description suivante :

" Cette lampe, qui est entièrement d'argent 1er titre, avec dorure ors et couleurs, et émaux au feu, aussi bien que les chaînes et le pavillon, pèse 1,398 grammes. En voici le poème dans les détails : Un large bandeau ciselé en relief, supporte quinze roses émaillées, cinq blanches, cinq rouges et cinq jaunes, couleurs emblématiques des mystères du Rosaire. Trois volutes auxquelles les chaînes sont attachées supportent cette lampe qui se termine par un pendentif ciselé en relief et par une croix émaillée. Trois chapelets aux grains de lapis bleu du Tyrol sont suspendus au-dessus du bandeau de la lampe. Des lys au naturel timbrent le bandeau du pavillon et s'accrochent aux volutes."

Cette lampe votive n'a pas cessé de brûler depuis qu'elle a été donnée au couvent par Mlle de Repentigny.

Marie Madeleine de Repentigny entra au couvent des Ursulines à l'âge de dix ans, plus tard s'y fit religieuse, après la mort de son fiancé. M. Kirby mêle son nom à une intrigue d'amour dans son roman " Le chien d'or ". C'est son frère qui aurait tué Nicolas Jacquin Philibert.

Eglise de St-Patrice

Eglise des irlandais catholiques, rue MacMahon, près de la Côte du Palais. Construite en 1831, 146 x 65 pieds, agrandie en 1845, dirigée par les Pères Rédemptoristes depuis le 29 septembre 1874. Contient une excellente toile de M. Charles Huot, représentant le " Couronnement de Marie ".

Notre-Dame des Victoires

Située à la basse-ville. La plus modeste des églises de Québec ; elle rappelle une multitude de souvenirs glorieux et français. Elle fut fondée il y a 218 ans.

Pose de la pierre angulaire le 1er mai 1608. Le gouverneur était présent et Mgr de Laval officiait. Terminée après l'arrivée à Québec de Mgr de St-Valier. L'évêque la dédia d'abord à l'Enfant-Jésus et la petite chapelle que l'on voit à gauche en entrant fut appelée la chapelle de Ste-Geneviève.

Après l'infructueuse tentative de Phipps contre Québec, en 1690, l'évêque décida de dédier l'église à Notre-Dame de la Victoire; et il ordonna qu'une fête avec procession en l'honneur de la Vierge, fût célébrée chaque année, le quatrième dimanche d'octobre.

Vingt et un ans plus tard le nom de l'église fut encore changé après que, par une nouvelle intervention de la Providence, la ville eut été sauvée d'un nouveau siège. En 1711, une flotte anglaise commandée par l'amiral Walker se dirigea sur Québec. La flotte redoutée se perdit dans un épais brouillard, et huit des navires allèrent se briser sur les rochers de l'Ile aux Oeufs. Toute la population de Québec fit un pèlerinage d'actions de grâce à Notre-Dame de la Victoire. On plaça ensuite l'église sous le vocable de " Notre-Dame des Victoires " pour rappeler aux générations futures les faveurs accordées aux Canadiens-Français par la Mère de Dieu.

L'église fut complètement détruite lors du siège et de la prise de Québec, en 1759. Elle fut reconstruite en 1765. Les citoyens en firent achever l'intérieur en 1817. Le 23 mai 1888, on célébra par une grande fête religieuse présidée par le Cardinal Taschereau, le deuxième centenaire de la fondation de l'église de Notre-Dame des Victoires.

Quelques mois auparavant, elle avait été fraîchement peinte à fresque. Les décorations de l'intérieur sont d'un goût très délicat. Sur la frise de la muraille, du côté de l'évangile, sont les armes du Cardinal Taschereau et de Jacquer-Cartier ; du côté de l'épître, sont les armes de Mgr de Laval et de Champlain. Sur des panneaux se trouvent des représentations des trophées enlevés aux anglais à la bataille de Beauport en 1690, et de la destruction de la flotte de Walker. Dans le chœur, au-dessus de l'autel, sont inscrits les mots : " Kebeka Liberata."

La ville de Québec, symbolisée par une femme couronnée, est assise sur un roc au pied duquel l'esprit Indien du St-Laurent renverse une urne. Près du groupe, un castor. A leurs pieds il y a des boucliers, des cuirasses et des étendards portant les armes de l'Angleterre. Ce sujet a été emprunté à une médaille frappée du temps de Louis XIV, pour perpétuer la mémoire des victoires françaises. A l'arrière de l'église, sur

la muraille, des inscriptions de diverses couleurs rappellent les faits les plus éclatants qui ont illustré l'histoire de l'église aux différentes époques de son existence.

Le reliquaire qui se trouve du côté de l'évangile contient des os de St-Laurent, St-Boniface et St-Victor ; celui qui se trouve du côté de l'épître contient des os de Ste-Aurélie, St-Vincent, St-Irénée et St-Probus. L'église de Notre-Dame des Victoires possède aussi des reliques de la vraie Croix et de Ste-Geneviève.



Eglise de Notre-Dame des Victoires

Couvent des Sœurs Franciscaines

Sur la Grande Allée, à l'angle de la rue Claire Fontaine, sur le champ de bataille des Plaines d'Abraham. La maison mère de cette communauté est à Rome. Le couvent de Québec fut fondé en 1893 et la chapelle y attenante fut terminée en

1898. L'intérieur de la chapelle est de toute beauté ; on y a installé il y a une couple d'années un splendide autel en marbre de Carrare et en onyx mexicain. On y fait l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement. Chapelain : le Rév. M. L. H. Paquet.



EGLISE DES RECOLLETS

Monastère et Eglise des Recollets

Fut construite en 1693, sur le terrain occupé aujourd'hui par la cathédrale anglicane et le palais de justice. Le terrain des Récollets fut exproprié par le gouvernement après la mort, 18 mai 1800, du Rév. Père Félix de Berey, le dernier des Récollets qui aient vécu au Canada.

L'Eglise de Jacques-Cartier

Construction commencée dans le mois d'août 1851. Inaugurée comme chapelle de la Congrégation de St-Roch, le 11 septembre 1863. Ouverte au public pour services paroissiaux en 1865. En 1901, la Congrégation donna sa chapelle à Mgr Bégin, qui en fit l'église de la nouvelle paroisse de Jacques-Cartier, érigée canoniquement le 25 septembre 1901. La paroisse est placée sous le vocable de l'Immaculée Conception. Son premier curé fut l'abbé Paul Eugène Roy, plus tard Directeur de l'*Action Sociale Catholique*, et aujourd'hui évêque auxiliaire de Québec.

Notre-Dame du Chemin

Située sur le chemin de Ste-Foy, à côté de Villa Manrèse, la maison des Jésuites qui ont la desserte de l'église. Elle est due à la générosité du Chevalier Louis de Gonzague Baillargé et de quelques citoyens de Québec. Bel intérieur. Inaugurée en 1895.

Eglise de St-Sauveur

Elle fut construite il y a plus de 50 ans, mais ne fut érigée en paroisse qu'en 1867. On lui a donné son nom en mémoire du premier prêtre séculier venu à Québec en 1634. Détruite par le feu en 1866, elle fut reconstruite l'année suivante. Elle est dirigée par les Pères Oblats. Décoration intérieure par M. Charles Huot.

Notre-Dame de Lourdes

Construite par les Pères Oblats en 1870. Consacrée le 8 décembre 1880.

En 1882, le Cardinal Taschereau la reconnut comme la chapelle du Tiers-Ordre des Franciscains.

Chapelle de la Congrégation de la Haute Ville

Sur la rue d'Auteuil, angle de la rue Dauphine, (1) sur un terrain octroyé par Sir John Sherbrooke, le 9 novembre 1817,

(1) La rue Dauphine était connue sous le nom de rue Sainte-Anne, en bas, par opposition à la rue Sainte-Anne actuelle qui est plus élevée.

à la demande de Mgr Plessis. Nous en retrouvons l'histoire dans l'extrait suivant de " l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Québec " :

On se mit aussitôt à l'œuvre ponr construire la chapelle avec un logement adjacent qui servirait de sacristie et de presbytère.



La Chapelle actuelle de la Congrégation de la Haute-Ville de Québec.

Une souscription fut ouverte en ville afin d'aider aux frais de construction, car les ressources modiques de la congrégation n'y auraient pas suffi. La chapelle fut ouverte au culte vers 1820. On y installa la cloche de l'ancienne église des Jésuites.

Pour favoriser la fréquentation de cette chapelle et aider à l'amortissement de la dette, l'évêque décida, le 4 mai 1826, qu'un salut du saint Sacrement aurait lieu le vendredi de chaque semaine et qu'une messe publique serait célébrée

les jours de réunion. En 1833, Rome accorda une faveur spirituelle pour le jour de la fête patronale de la congrégation. Tous les fidèles pouvaient, en visitant la chapelle, gagner une indulgence plenière aux conditions ordinaires.

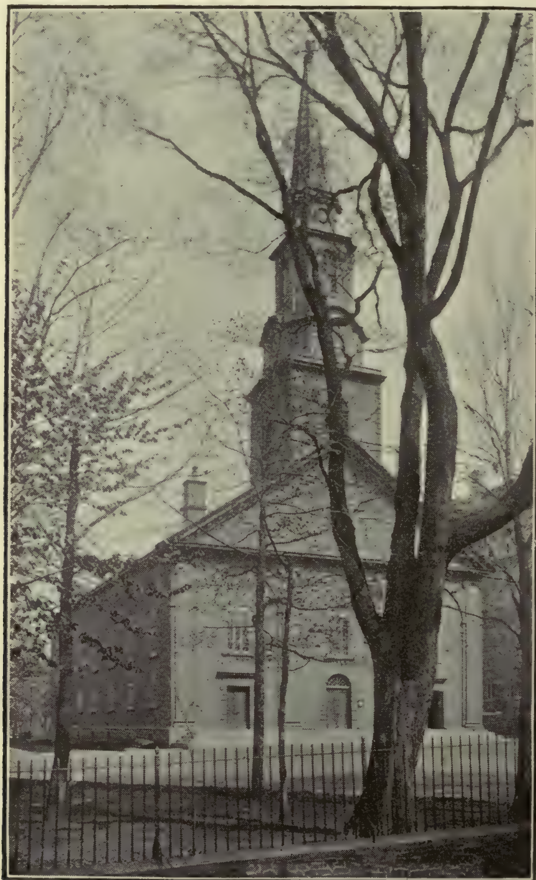
En 1836, l'autorité diocésaine crut prudent de renouveler l'affiliation de la congr égation de Québec avec la congrégation " *Prima Primaria* " de Rome, afin de s'assurer la participation aux faveurs spirituelles et privilèges que les souverains pontifes ont accordés à cette dernière. Elle désirait par ailleurs, substituer à la fête de l'Immaculée Conception celle de la Purification, afin de ne pas faire coïncider la fête patronale de la congrégation avec celle de l'église cathédrale. Le R.P. Jean Roothan, général des Jésuites, délivra ces nouvelles lettres patentes le 17 mars 1836.

En 1839, les citoyens de Saint-Roch présentèrent une requête à Mgr Signaï afin de former dans leur paroisse une nouvelle congrégation. Le projet ayant été approuvé, l'abbé Charles-Félix Cazeau fut délégué par l'Evêque afin de déterminer l'emplacement de la chapelle et du presbytère. La direction en fut confiée au curé, messire Zéphirin Charest. Le 12 janvier 1840, vingt congréganistes prononcèrent leur acte de consécration. Déjà cinquante membres de la congrégation de Notre-Dame de Québec, résidant à St. Roch, avaient été admis dans la nouvelle congrégation. Le 21 juillet de la même année, la congrégation de Saint-Roch obtint son affiliation à celle du Collège romain, sous le vocable de l'Immaculée Conception de MARIE, avec saint Joseph comme second patron. A partir de 1849, les congréganistes de Saint-Roch furent dirigés par les Jésuites. A la demande de Mgr Bégin, les congréganistes de Saint-Roch cédèrent la propriété de leur chapelle qui devint église paroissiale, et la direction de la congrégation passa alors au curé de la nouvelle paroisse (1901.)

Les Jésuites néanmoins conservèrent la congrégation de la Haute-Ville, leur ancienne congrégation, dont ils avaient repris la direction lors de leur retour à Québec. Ce fut en 1828 que Mgr Turgeon, avec l'approbation de Mgr Signaï, forma le projet de fonder à Québec une maison de Jésuites et de leur confier la direction de leur ancienne congrégation. Le conseil consulté (1er décembre) approuva ce plan. Mais l'Evêque voulut que la congrégation entière fut appelée à donner son avis. La convocation eu lieu le 3 décembre et le projet fut adopté.

Les Eglises Protestantes

Québec possède plusieurs églises protestantes dont la plus ancienne est sans contredit la cathédrale anglicane située à l'ouest de la Place d'Armes, en arrière du Palais de Justice, sur le terrain où se trouvait autrefois l'église des Récollet



LA CATHEDRALE ANGLICAINE

détruite par le feu, avec leur couvent en 1796. L'église actuelle fut dédiée en 1804. C'est tout près de cette église que se trouvait l'orme sous lequel Jacques-Cartier assembla

ses compagnons après son arrivée dans la colonie. Cet arbre fut abattu par le vent dans le mois de septembre 1845. Avant l'érection de l'église anglicane à Québec les exercises de cette dénomination religieuse avaient lieu dans la vieille église des Récollets. Après l'incendie le gouvernement anglais s'empara du sol et y fit construire l'église actuelle. On peut y voir le drapeau du 69ème Régiment reçu des mains du Prince Arthur lorsque ce régiment fut envoyé en garnison au Canada.

Les autres églises protestantes de la ville sont les suivantes: " Trinity Church," épiscopalienne, rue St. Stanislas, autrefois occupée par les militaires ; église Méthodiste, même rue, en haut ; église baptiste, rue McMahon ; église St. André, presbytérienne, rue Ste. Anne ; " Chalmers Church," presbytérienne, rue Ste. Ursule, scène de l'émeute Gavazzi, en 1859; église protestante française, rue St. Jean, en dehors des murs ; église St. Mathieu, épiscopalienne, sur la même rue, mais plus à l'ouest. Il y a aussi des églises épiscopaliennes sur la rue St. Valier, à St. Roch et sur la rue Champlain.

Vieux articles et vieux ouvrages

Les Canadiens de l'Ouest, par Joseph Tassé, deuxième édition, Montréal, Imprimerie Canadienne, 1878. (Catholic Quarterly Review, Oct. 1879) 2ème partie.

Davenport, dans l'Etat de l'Iowa, reconnaît pour son fondateur le canadien Antoine Leclerc qui vint s'établir à Péoria en 1809, un peu avant la destruction de ce village par Craig. Un peu plus tard, il alla se fixer à Rocky Island où sa modeste habitation fut bientôt jetée dans l'ombre par la maison que construisit le Colonel Davenport. Connaissant à fond tous les secrets de la forêt profonde, familier avec les idées et les dialectes des Indiens, Leclerc joua un rôle important comme interprète et agent. Les Sacs et les Renards donnèrent à sa femme une vaste étendue de terrain et, plus heureux que Dubuque, cette donation fut reconnue par le gouvernement américain, et Leclerc vécut assez longtemps pour voir le développement de Davenport, même pour vendre la maison qu'il y avait construite à une compagnie de chemin de fer qui en fit une gare. Leclerc prit une part active dans toutes les opérations entreprises avec les Sacs et les Renards ; il recueillit des lèvres même de Black Hawk une autobiographie de ce chef célèbre et la fit publier en Angleterre.

Pendant plusieurs années il fut maître de poste et juge de paix avec juridiction sur toutes les causes épineuses soulevées entre blancs et indiens. Lorsque, en 1840, on organisa dans sa ville une " Association de Pionniers ", il en fut le premier président.

Leclerc resta toujours fidèle à sa religion. Il donna des emplacements pour les églises et les institutions catholiques aussitôt que des prêtres furent rendus sur les lieux. Il souscrivit $2,500, puis donna ensuite mille dollars de plus, pour la construction de l'église St-Pierre, actuellement l'église St-Antoine. En 1836, il construisit l'église Ste-Marguerite, puis la donna avec le terrain sur lequel elle était érigée à son évêque. Ce cadeau était vraiment digne de ces âges de foi.

La vieille ville canadienne de Détroit eut aussi ses personnages de marque. L'histoire de ses premières années nous

apporte les noms de Gouin, Navarre, Dejean et Jacques Dupéron Baby. Ce dernier était un brillant officier qui combattit avec ses frères contre les anglais près de Fort Duquesne en 1755, et porta le nom redouté des armes françaises jusque dans la Pennsylvanie et la Virginie. Après la guerre il se fixa à Détroit, s'engagea dans le commerce des fourrures et devint surintendant des affaires indiennes sous le régime anglais auquel il resta fidèle pendant la guerre de l'Indépendance américaine, ce qui lui valut la confiscation de toutes ses propriétés. Ses fils furent dignes de lui et conquérirent des postes de distinction, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre militaire, sous les Anglais.

Joseph Rainville est une sorte d'anomalie. Issu d'un père canadien et d'une mère Sioux, il reçut son éducation au Canada sous la direction d'un prêtre vénérable et fut toujours, de parole et d'action, un catholique. Ceux qui, par hasard, rencontrent les " Extraits de la Genèse et des Psaumes," L' " Evangile selon St-Marc," les " Extraits de St-Mathieu, St-Luc et St-Jean," dans la langue des Dakotas ou des Sioux, et publiés par des organisations protestantes de Cincinnati, supposeraient difficilement que ce sont des traductions faites par ce métis catholique, Rainville ; c'est pourtant le cas. Son éducation lui permettait de posséder parfaitement sa propre langue, et une longue habitude l'avait rendu maître à tel point du langage des Sioux que peu d'interprètes dans l'Ouest pouvaient l'égaler. Sa supériorité était à ce point manifeste que ce travail de traduction ne pouvait pas être fait sans son concours.

Sa vie fut, toutefois, très active, partagée entre le commerce des fourrures dans le Minnesota, le Missouri et les districts des Montagnes Rocheuses, puis, comme capitaine au service des Anglais, à Fort Meigs, et sur d'autres champs de bataille, à la tête des Sioux, dont il put à plusieurs reprises arrêter la férocité et la cruauté. Plus tard, comme officier à demi solde, il travailla dans l'intérêt de la Compagnie de la Baie d'Hudson; finalement, en 1822, renonçant à son allégeance pour venir se fixer aux Etats-Unis où il fonda avec Faribault le " Columbia Fur Company," il fut interprète pour Long comme il l'avait été pour Pike, toujours avec son activité et son indépendance ordinaires. Il alla terminer sa carrière au Lac qui Parle. Là, il sema les premiers champs de blé et posséda les premiers troupeaux de bestiaux qui aient été vus dans la région du Haut Mississippi. Son hospitalité était celle d'un patriarche, franche, cordiale, sans limite. Rainville mourut dans le mois de mars 1846, estimé au point que l'on a donné son nom à un comté.

Louis Provençal, un autre canadien, fut un des pionniers du Minnessota. Mais le canadien le plus éminent de cet Etat fut Jean-Baptiste Faribault, dont le frère Bartholomée, resté au Canada, rendit de si grands services à l'histoire de sa colonie natale et en recueillant plusieurs des plus rares et des plus précieux ouvrages qui s'y rapportent. Son catalogue fait partie de notre bibliographie.

Jean-Baptiste, né à Berthier en 1774, attira l'attention du Duc de Kent par son habileté artistique et reçut l'offre d'une commission, mais il préféra entrer au service de la North West Company. Son premier poste fut Kankakee. Là et à Bâton Rouge, sur la rivière Desmoines, il fit ses premiers essais dans le commerce des fourrures et il obtint beaucoup de succès. Il lui tardait encore de retourner au Canada, mais il accepta tout de même le commandement de Petits Rapides. Après trois ans de séjour à ce poste il épousa une fille métisse et établit définitivement son foyer dans l'Ouest. Après dix années passées au service de la Compagnie, il résolut de faire le commerce des fourrures pour son propre compte, et, s'étant fixé à la Prairie du Chien, il établit un commerce lucratif avec les Winnebagoes, les Sioux et les Renards qui habitaient dans les environs. Le plomb miné par son compatriote Dubuque et les fourrures amassées par les indiens furent les principaux objets qu'il acheta pour les transporter ensuite à St-Louis dans des voyages qui duraient jusqu'à quinze jours. Lorsque la guerre éclata entre l'Angleterre et les Etats-Unis, en 1812, Faribault refusa de prendre cause pour ces derniers. Il fut en conséquence fait prisonnier par le Colonel McCall et emmené sur une canonnière anglaise. Lorsque les Anglais attaquèrent la Prairie du Chien, sa femme et ses enfants s'enfuirent à Winona, ne se doutant guère qu'il était prisonnier des assaillants. Sa maison fut détruite par les Winnebagoes, et ses bestiaux et ses marchandises pillés. Tout lui fut enlevé et il se trouva, après tant d'années de labeur, dans un complet dénuement. Son courage, cependant, ne l'abandonna pas, et il entreprit de refaire sa fortune ; mais lorsque les Anglais se retirèrent, ils mirent le feu aux bâtisses de la Prairie du Chien qu'ils laissèrent complètement dévastée.

La North West Company, exclue de notre territoire, fut forcée de vendre ses propriétés, et Faribault put profiter de cette occasion. Après avoir exercé son commerce pendant quelques années à la Prairie du Chien, il se transporta à Pike Island, tout près de l'endroit où s'éleva plus tard le Fort

Snelling. Là, il entreprit de cultiver la terre ; il fut le premier à casser le sol pour des fins agricoles à l'ouest du Mississippi et au nord de la rivière DesMoines. L'île, qui avait un demi mille carré, lui fut cédée par les Indiens et son titre fut validé dans le traité de 1820. Deux ans plus tard une inondation balaya l'île, détruisant tout ce qui s'y trouvait d'améliorations, et, en 1826, à cause d'une accumulation de la glace, la maison qu'il avait courageusement reconstruite fut rasée et son troupeau de bestiaux fut noyé. Quittant ce poste trop exposé, il se retira à Mendota où il fit un commerce très florissant, et gagna bientôt la confiance des Sauvages qui l'appelèrent Chapolinistoy, ou " queue de castor." Ceci, cependant, n'empêcha pas qu'il fût, en une occasion, poignardé et blessé gravement par une " brave ". En 1817, il rencontra le premier prêtre qui visita cette région et put, avec sa famille, profiter des secours de la religion. En 1840, il trouva mourant à Fort Snelling le Rév. M. Galtier qu'il amena dans sa maison et auquel il donna les soins les plus assidus. Sa maison devint celle du vaillant apôtre pour lequel il construisit une petite chapelle, la première érigée dans le Minnesota, que fréquenta bientôt une congrégation de Canadiens et d'Indiens. Cette église fut consacrée à l'Apôtre des Gentils et c'est de là que la ville de St-Paul a pris son nom. Le vénérable Vicaire-Général Ravoux succéda à l'abbé Galtier et il professa toujours la plus haute estime pour le pionnier canadien qui mourut en 1860, regretté de tous, et après avoir donné à ses enfants une éducation que peu d'enfants habitant les pays neufs peuvent obtenir. Son fils Alexandre devint très influent, occupant successivement des positions importantes pour les Etats-Unis dans les négociations avec les sauvages, puis celle de législateur dans l'Etat que son père avait tant contribué à fonder. Le Minnessota a un comté et une ville portant le nom de Faribault, et ce fils y contribua généreusement à l'église catholique. C'est lui qui, avec le concours du général Fields, jeta les bases de Faribaultville.

Superior City, sur le Lac Supérieur, est une ville qui se réclame de fondateurs canadiens dans les personnes de Jean-Baptiste Lefebvre, Saint Denis, Roy et Saint Jean.

St-Paul, qui doit son nom à un prêtre catholique, le Rév. M. Galtier, honore parmi ses pionniers, le canadien Vital Guérin dont la générosité envers la ville et l'église catholique fut remarquable. Le progrès de St-Paul lui permit de conquérir une situation de richesse et d'importance, mais son honnêteté et sa franchise en firent une victime facile pour les exploiteurs

sans scrupule qui envahissent les villes naissantes. Son avoir fut disséminé et il mourut pauvre après avoir fait des cadeaux princiers et avoir répondu avec empressement aux appels charitables. St-Paul a élevé un monument à cet homme de mérite, et l'historien de la ville fait le plus grand éloge de sa valeur.

Pembina compte parmi ses pionniers Joseph Rolette, fils de celui qui a déjà été mentionné dans cette étude. Il représenta sa ville à la Législature du Minnessota et était un homme très entreprenant. Tous les projets devant contribuer au développement du pays le trouvaient parmi les plus ardents et son nom est encore vénéré dans le comté de Rolette, Dakota.

A une période plus reculée appartient Jean-Baptiste Mallet qui, en 1777, fonda un établissement sur le site actuel de la ville de Péoria, Illinois, qui fut pendant longtemps connue sous le nom de " Ville à Mallet." Cet établissement et Cahokia fournirent les volontaires pour l'expédition de Brady contre le Fort St-Joseph. Ces volontaires enlevèrent le fort aux Anglais, mais en revenant dans leurs foyers, ils tombèrent dans une embuscade que leur tendirent les sauvages et furent presque tous tués ou faits prisonniers. Indompté par ce revers, Mallet, en 1878, marcha contre le même fort, s'en empara, enleva les magasins évalués à $50,000 et mit fin aux opérations anglaises dans cette partie du pays. La " Ville à Mallet " attira les habitants de la vieille Péoria et prospéra jusqu'en 1812 alors que le capitaine Craig de la milice de l'Illinois, dont le camp avait été attaqué par les sauvages, se vengea sur les colons inoffensifs, pillant leurs maisons, s'emparant de leurs chevaux et détruisant leurs bestiaux et leurs récoltes. Les habitants eux-mêmes furent faits prisonniers et lorsqu'ils furent remis en liberté ce ne fut que pour retrouver leurs maisons réduites en cendres par les sauvages. Ils demandèrent en vain une indemnité au Congrès américain ; on ne fit jamais droit à leurs réclamations.

Pierre Ménard, de Kaskaskia, cette vieille ville d'origine canadienne fut, au cours du dernier siècle, un des hommes les plus éminents de l'Ouest. A partir de l'année 1786, il s'occupa de commerce, d'abord à Vincennes, comme agent du colonel Vigo, puis à Kaskaskia, ensuite comme associé de Manuel Liza, et étendit le champ de ses opérations jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Comme agent au service des Etats-Unis, il conclut plusieurs traités avec les tribus indiennes. Il fut élu par le comté de Randolph à la Législature du Territoire de l'Indiana, et lorsque l'Illinois devint territoire, il siégea au conseil légis-

latif, lorsque ce dernier s'assembla pour la première fois en 1810 dans l'ancien village de Kaskaskia. Ménard s'acquitta des devoirs de président du conseil législatif avec calme, modéretion et dignité. Lorsque l'Illinois fut admis dans l'Union, en 1818, Ménard fut élu lieutenant-gouverneur et occupa ce poste jusqu'en 1822. Il mourut plus de vingt ans après, à Kaskaskia, universellement respecté et estimé. Son frère, François, qui fut un des premiers à organiser une ligne régulière de transports sur le Mississippi, était aussi citoyen de Kaskaskia.

Le colonel Jean-Baptiste Beaubien, appartenant au groupe canadien de Détroit, fut un des premiers parmi ceux qui formèrent l'établissement qui est devenu de nos jours la ville de Chicago, et prit une part active à son premier progrès.

Bourbonnais, Ilinois, un des grands centres de l'immigration canadienne moderne aux Etats-Unis, considère comme son fondateur Noël Levasseur, un enfant d'Yamaska, Canada, qui aida à transporter quelques tribus indiennes dans l'Ouest, et fut un agent très actif au service des Etats-Unis.

" Bourbonnais, dit M. Tassé, est un vrai village canadien, et la voyageur qui, après avoir franchi plusieurs centaines de milles, se trouve tout à coup dans cette localité, pourraît se croire encore au milieu d'une de nos bonnes et anciennes paroisses des bords du St. Laurent. L'église et le couvent, groupés ensemble, les maisons entourées de verdoyantes plantations, la franche hospitalité des habitants, leur gaieté toute gauloise, les accents français, les airs nationaux qui résonnent agréablement à son oreille, les usages populaires si bien, si religieusement conservés ; tout lui rappelle la patrie absente."

Bourbonnais n'est pas le seul endroit de fondation récente qui soit d'origine canadienne comme Kaskaskia, la Prairie du Rocher, Péoria, ou Fort Chartres, villages d'un autre âge, aujourd'hui disparus ou en voie de disparaître. Parmi les nouveaux venus, nous trouvons St George fondé par Granger, Manteno, fondé par Ménard Martin, L'Erable, fondée par Mme Kirk, Ste. Anne et Kankakee.

C'est à Bourbonnais que l'infortuné prêtre Chiniquy, qui avait déjà porté scandale au Canada, apostasia ouvertement et essaya d'entrainer les Canadiens dans son erreur. Cet homme fut bientôt jugé à sa véritable valeur par les organisations protestantes bien qu'elles durent payer très cher leur expérience ; et une publication bien connue, hostile aux catholiques, décrivit sous le titre de " Aide pour les Chincapins,"

les absurdités de ce nouvel apostat. Pourtant il avait avant sa chute dirigé une émigration canadienne considérable des bords du St. Laurent vers Bourbonnais, et il conçut le projet, qu'il réalisa en partie, de grouper à cet endroit tous les Canadiens dispersés dans les Etats-Unis. Ce groupe atteignit de son temps une population de six ou sept mille habitants.

Joseph Robidou, fils d'un des premiers pionniers de St. Louis, construisit une habitation (cabin), en 1803, au pied des Monts des Serpents Noirs (Black snake Hills) et fit le commerce avec les Iowas, les Renards, les Pawnees et les Kansas, parmi lesquels il devint bientôt très influent. Le magasin de Robidou fut vite connu de tout le monde, et après qu'il eut acquis une étendue de terrain des sauvages en paiement des dettes dues par les tribus, (1) Robidou, invita les colons à venir s'établir auprès de lui et fonda la ville de St. Joseph à laquelle il donna le nom de son saint patron et dont il fut le premier magistrat.

Un autre membre de cette race canadienne, Jean Baptiste Louis Roy, est resté fameux dans les annales de l'Ouest pour la résistance héroïque qu'il fit, en 1814, à la Côte Sans Dessein, avec sa femme, contre une armée considérable d'Iowas, de Renards et de Sacs. Plusieurs canadiens avaient été attirés au dehors du fort, par une fuite simulée, puis isolés. Roy, portant sa vieille mère, s'échappa avec sa femme et un compagnon jusqu'à sa maison, au milieu d'une pluie de balles. Le siège commença. Mme Roy, fondait des balles pour les hommes et, lorsqu'elle en avait le loisir, employait son propre fusil contre les Indiens et avec un effet terrible car elle était une habile tireuse. Leur feu était si rapide qu'ils durent mouiller les canons de leurs fusils. Le deuxième jour leur compagnon s'étant hasardé à regarder à travers un trou de muraille fut blessé mortellement. Les sauvages s'aperçurent bientôt de leur avantage et réussirent à mettre le feu au toit de la maison, Roy monta sur le toit et éteignit les flammes, tandis que sa brave épouse, employant successivement tous les fusils chargés d'avance empêcha les sauvages de tourner leurs armes contre son mari. Le trois ième jour les trouva entièrement épuisés. Leur endurance était rendue à sa limite, mais ils décidèrent de maurir bravement et ouvrirent le quatrième jour avec une telle fusillade de toutes les parties de la maison que les sauvages, poussant des grands crisse retirèrent, lais-

(1) "Treaties between the United States and the Indian Tribes," p. 525.

sant les cadavres de quatorze de leurs camarades autour de la maison qui venait d'être défendue avec l'énergie de désespoir.

Louis Vital Bogy, (1) qui peut être considéré comme le père du vieux Kaskaskia, qui devint commissaire des affaires Indiennes pour les Etats-Unis, sous le président Johnson, et qui mourut sénateur des Etats-Unis pour l'Etat du Missouri, est un des membres les plus distingués de cet élément Canadien Français. Pendant ses études, il fut victime d'un accident qui le força pendant longtemps à se servir de béquilles. En dépit de ce contretemps, il commença à étudier le droit en 1812, déclarant même alors, dans une lettre à sa mère, que l'ambition de sa vie était de représenter un jour l'Etat du Missouri dans le Sénat des Etats-Unis, et qu'il était déterminé à atteindre ce but même s'il fallait y travailler jusqu'à l'âge de soixante ans. Après avoir complété ses études classiques et avoir étudié le droit à Kaskaskia, il retourna à Ste. Geneviève où il acheta une magnifique propriété et se lança dans la vie publique. En 1852, il se porta candidat au Congrès des Etats-Unis contre Thomas H. Benton qui n'obtint que difficilement sa réélection, Bogy ayant remporté tous les comtés, excepté celui où se trouvait St. Louis. Ainsi porté au premier rang, Bogy, fut aussitôt élu pour la Législature du Missouri.

Il acheta, avec quelques autres le Pilot Knob, une montagne riche en minérai de fer et construisit le Iron Mountain Railway afin de transporter le minérai sur le marché. Il n'abandonna jamais sa profession. Tout en s'occupant de politique et de travaux publics, il conserva une clientèle considérable jusqu'à la guerre civile, alors qu'il fut exclu par le serment que les fanatiques imposèrent à l'Etat du Wisconsin. Il se porta candidat au Congrès en 1863 contre Blair, mais le terrorisme employé contre lui l'empêcha d'être élu. Trois ans plus tard, comme nous l'avons déjà dit, il fut nommé commissaire des affaires Indiennes, et en 1873, il était élu au Sénat des Etats-Unis, atteignant le but qu'ambitionnait sa jeunesse.

Comme commissaire des affaires Indiennes, il répara quelques-unes des injustices commises par ce Bureau envers les missions catholiques, et au Sénat il ne craignait jamais de confesser sa foi catholique. Il défendit même avec le plus

(1) Ce nom est ortographié de différentes manières dans nos régistres—Baugy, Baugis, Beaugie, Baugie, Bougainville écrivit *Bogis*. Les membres de cette famille au Missouri signent *Bogy*.

noble courage la loyauté catholique contre les attaques honteuses du sénateur Edmunds. (1)

Les noms que nous avons mentionnés jusqu'ici se rapportent plus spécialement au Nord Ouest. Michel Branamour Ménard, neveu du lieutenant-gouverneur de l'Illinois portant ce nom, est un des héros de l'histoire du Texas. Il se rendit au Texas en 1829, et comme commerçant il y acquit une telle influence parmi les blancs et les sauvages qu'au moment de la révolte contre le Mexique, le gouvernement nouveau compta sur Ménard pour obtenir l'amitié ou au moins la neutralité des tribus indiennes. Il fut membre de la Convention constitutionnelle et lors de l'organisation de la république il fut élu au Congrès.

F. X. Aubrey, esprit aventureux, brillant, organisa un vaste commerce sur terre avec le Nouveau Mexique. Sa vie abonde en aventures et en périls de toutes sortes parmi les tribus sauvages de la prairie ; il échappa à tous ces dangers pour être finalement assassiné par le major Weightman.

De la même façon le canadien Leroux atteignit une grande renommée.

La Californie a eu un Canadien énergique dans Prudent Beaudry qui travailla à développer ses ressources spécialement dans Los Angeles et les environs.

Lorsque nous arrivons à l'Orégon, qui fut d'abord colonisé à Wallamette et Cowlitz par les Canadiens employés par la Compagnie de la Baie d'Hudson, nous retrouvons parmi les premiers pionniers Gabriel Franchère qui s'y rendit dans les

---

(1) Dans le débat, le Sénateur Edmunds avait été particulièrement violent dans son attaque contre l'Eglise et le *Syllabus*. Il s'agissait d'un amendement à la constitution américaine (1875-76) prohibant dans toute la république les subventions aux écoles séparées, un régime qui fut établi dans la suite. Voici un extrait du vigoureux discours que M. Bogy prononça à cette occasion.

" Dans ce pays, comme dans tous les autres pays ,les catholiques sont en faveur d'une parfaite liberté religieuse, et une juste interprétation du *Syllabus* montre qu'il ne contient rien qui soit en opposition avec les grands principes de liberté, fondés sur ce que tous les hommes éclairés doivent reconnaître: " la loi divine." Tous les gouvernements doivent s'appuyer sur cette base pour se maintenir, et celui qui ne veut pas l'accepter sape et détruit le principe même de la liberté et de tous les bons gouvernements. .

" On a parlé de l'intolérance des catholiques. Eh bien ! n'est-il pas vrai que les catholiques du Maryland ont été les premiers à déployer la bannière de la liberté religieuse ? Quoi qu'on dise, les premiers, ils ont proclamé cette liberté dans le Nouveau Monde, non pas comme une concession, comme un compromis, mais parce qu'elle était conforme à leurs convictions."

intérêts de M. Astor en 1810, et qui atteignit la Colombie l'année suivante. Franchère a donné, dans un volume publié en français et en anglais, l'histoire d'Astoria, et il fut pendant plusieurs années entouré de la considération des marchands de New York, où il vécut jusqu'à l'âge avancé de 79 ans.

Pierre Pambrun et Joseph Larocque comptent aussi parmi les canadiens éminents qui ont colonisé l'Orégon.

Chez le Pharmacien

Il fait un temps frisquet, point trop désagréable : une jolie gelée blanche qui met du rose sur le nez mignon des fillettes, du bleu sur celui de leurs mamans, du violet, quand la dame est d'un " certain âge," comme on dit dans les journaux de mode.

Voici justement une respectable personne répondant à cette qualification, prudente, qui se dispose à entrer chez le pharmacien du coin.

La porte s'ouvre sous sa poussée, la sonnerie tinte et le patron, coiffé d'un bonnet grec brodé d'arabesques en fil d'or, perd de vue un instant le flacon qu'il remplit avec une sage lenteur, d'un signe de tête amical, souhaite la bienvenue à sa cliente et la prie de s'asseoir. . " Il sera à ses ordres dans deux minutes. . "

Il fait bon dans la pharmacie, chauffée sans exagération ; le soleil d'hiver envoie ses pâles rayons à travers les bocaux pleins d'eau colorée, et de brillantes taches rouges, jaunes, bleues égaient le pavé en mosaïque.

Les petites boîtes, les petits sacs portant des chromos aux teintes criardes, les bouteilles encapuchonnées d'étain doré, les fioles plus mignonnes avec leur petit bonnet de peau blanche, noué d'un coquet ruban, font un joli effet dans les vitrines des comptoirs et, contre les murs, l'alignement majestueux des bocaux de cristal à étiquettes vert et or, des pots de faïence à décor bleu fait comme un régiment de vaillants soldats prêts à combattre les misères humaines.

Mlle Ledoux s'est assise, et jouirait assez confortablement du bien-être qui l'entoure, si son esprit n'était en proie à de graves incertitudes. .

Elle lit, d'un œil inquiet, les inscriptions des divers récipients.

Le pharmacien, un brave homme, un peu à l'ancienne mode, n'a point voulu sacrifier au " nouveau style " et sa vaisselle professionnelle qui date du temps où il s'est installé, c'est-à-dire il y a quelque trente ans, a conservé les antiques et savantes appellations.

Chez lui, l'eau pure est de l'*aqua simplex,* la guimauve de l'*althéa officinalis,* la camomille de l'*anthemis nobilis,* le lierre terrestre du *glechoma hederacea* et, qui le croirait, l'inoffensif Bouillon blanc répond au nom hirsute de *Verbascum Thapsus* ! ! !

Elle croit bien, cependant, retrouver de vieilles connaissances dans ces feuilles desséchées, ces fleurs sans forme ni couleur bien accusées, mais l'étrangeté solennelle des appellations lui inspire une crainte mêlée de respect ; aussi, quand le bonhomme à la calotte brodée l'interroge et lui demande ce qu'elle désire, elle hésite comme s'il s'agissait d'une question de vie ou de mort. .

—Je voudrais, dit-elle enfin, une tisane calmante.

—C'est bien facile. Voulez-vous du tilleul ? de la fleur d'oranger ?

Elle secoua la tête.

— Non. Quelque chose de plus sérieux, un *vrai* calmant.

— Des feuilles de coquelicot ?

— Du coquelicot ? C'est une sorte de pavot, n'est-ce pas ?

— En effet.

— Oh ! je n'en veux pas ! Il me faut un calmant qui ne calme pas trop, parce que, voyez-vous, c'est quelque fois très dangereux, ces stupéfiants. . j'ai connu une dame qui. .

Elle commence à raconter l'histoire de la dame. . Le pharmacien, qui n'a nulle envie de l'entendre, l'interrompt. .

— Voulez-vous de la tisane des quatre fleurs ?

— Qu'est-ce qu'il y a dans ces quatre fleurs ?

— Une foule de choses : de la violette, de la mauve, de la bourrache. .

— Est-ce que tant d'herbes médicinales, ça ne fait pas un mélange mauvais pour l'estomac ?

— Jamais la tisane des quatre fleurs n'a empoisonné personne, à ma connaissance du moins !

— Empoisonné ! Comment dites-vous ? Il y a du poison dans ces fleurs-là ?—Mais, au contraire ! Je viens de vous dire que c'est un composé absolument inoffensif.

— Alors, ça sera comme si je prenais de l'eau claire.

Le pharmacien — il est excusable ! — fait un geste d'impatience, rate le plissé dont il entourait le bouchon de sa fiole, déchire le papier rose et le jette à terre.

— Enfin ! gémit la dame, puisque vous êtes pharmacien c'est pour vendre des drogues !

— Assurément ! Mais quelle drogue voulez-vous ?

— Est-ce que je sais moi ? C'est à vous de me conseiller !

— Qu'est-ce que vous avez ?

— Je commence un rhume.. Je tousse..

— *Si vous toussez, prenez des pastilles Géraudel,* dit le pharmacien qui n'est point ennemi d'une plaisanterie anodine.

Mais la cliente ne plaisante pas, elle !

— Je ne veux point de pastilles. Je veux une tisane, quelque chose de chaud à boire..

— De la violette ? Ca fera-t-il votre affaire ?

Elle réfléchit longuement.

La sonnette tinte. Une jeune fille, rouge, haletante, les yeux gros de larmes, entre et tend une ordonnance au pharmacien qui raffermit son binocle et lit avec attention.

Sa figure prend une expression sérieuse.

— Asseyez-vous un instant, Mademoiselle, dit-il. Je vais préparer ceci.

— Oh ! Monsieur ! le plus vite possible ! Le médecin a dit que c'était très pressé, j'ai couru tout le temps !

— Oui, je vois ! Je vais faire diligence.

— Monsieur ! mais, Monsieur ! glapit une voix aigre, c'est moi qu'il faut servir d'abord ! J'étais ici avant cette jeune fille...

— On va s'occuper de vous, dit le pharmacien d'un ton plutôt rogue.

Et il colle à ses lèvres le cornet d'un tube acoustique.

On entend un pas leste qui dégringole dans l'escalier, un jeune aide entre dans la boutique par la porte du fond. Ses yeux malins ont promptement dévisagé sa " pratique."

— Que vous faut-il, Madame ? demande-t-il d'un air affable.

— Une tisane pour le rhume. Une tisane calmante, etc., etc., etc.

— Parfaitement ! Je vois ce qui convient à votre tempérament..

C'est du *glycyrrhiza glabra.* J'ai obtenu des cures merveilleuses..

— C'est sans danger ?

— Aucun, d'aucune sorte.

— Et on prend ça ?

— Quand on veut, en infusion très chaude, sucrée avec du miel, de préférence.

Il ouvre un bocal portant le nom ci-dessus, en tire une poignée de petits bâtonnets, pèse, repèse, enferme le tout dans un petit sac, plie bien carrément, ficelle, cachète, reçoit les

cinquante centimes extraits du porte-monnaie et reconduit la cliente jusqu'au seuil de la porte.

Elle part enchantée, dirait-on.. mais, au bout de dix pas, elle s'arrête..

— Ce garçon-là est bien jeune ! La jeunesse aime à faire des essais !.. Cette plante au nom extraordinaire.. ça ne me dit rien de bon ! Je crois que j'aurais mieux fait de prendre de la violette.. Après tout, il est encore temps.. le cachet est intact.. ils verront bien que je n'ai pas touché au paquet et consentiront à faire un échange.

Et Mlle Ledoux reprend le chemin de la pharmacie..

M. d'Assenoy.

L'idée de Mlle Jeanne

Par S. BOUCHERIT

(*Suite*)

—Je rendrai Pierre Dubreuil un être sociable, fit Jeanne avec gravité. Je lui apprendrai la lecture et le catéchisme. Les autres se chargeront du reste.

—Ma pauvre petite, je crains bien que vous n'y perdiez vos peines.

"J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris!"

Ça c'est dans des vers que vous m'avez fait apprendre l'autre jour. Je ne sais pas de qui il sont, par exemple, mais ça m'est égale. Enfin j'ai mon plan et vous m'y aiderez, n'est-ce pas? Voyez-vous que nous arrivions au but que je rêve? C'est cela qui ferait des vacances bien employées! Et j'y songe. Voilà un travail qui constituera un fameux devoir de vacances, auquel vous n'aviez pas pensé et qui conciliera tout, puisqu'en enseignant moi-même je repasserai mes cours. Ce ne serait pas juste, vous comprenez bien, qu'en plus de l'instruction de Jean je fisse encore des dictées et des problèmes pour mon propre compte. Ce serait de la suré... suro... Comment dites-vous ça?

—Surérogation.

—Précisément. Je ne peux pas suréroger. Oh! ma chère demoiselle, que je rirais du nez de M. Casimir Lombre quand il verrait guéri celui qu'il prétend incurable et guéri par qui? Par Jeanne Viviers, une écervelée, une toquée, comme il le pense, j'en suis sûre... Car il ne le dit pas... S'il le disait, je lui riverais son clou et ce ne serait pas long. Voyons! Voulez-vous m'aider à tirer Pierre Dubreuil de sa misère morale? Est-ce dit?

—Chère mignonne, avant de vous répondre, laissez-moi vous exprimer un scrupule. Je crois qu'il faudrait consulter Monsieur votre père sur ce projet.

Jeanne n'avait pas prévu cette objection: elle resta un moment pensive.

—Ma bonne demoiselle Hermance, répondit-elle enfin, vous savez si j'aime mon chère papa. Il est si bon que je

suis sûre qu'il m'approuverait. Mais il est quelquefois aussi un peu moqueur et, s'il riait de mon projet, ne fût-ce qu'un peu, je me sentirais découragée. Ne mettons personne dans notre secret. Si nous réussissons, nous ferons une grosse surprise à mon père. Si nous échouons, ce n'est pas la peine de divulguer notre échec. On a son amour-propre. Non, personne! Cela vaut mieux, ni papa ni Henry, qui irait crier ce que nous faisons par dessus les toits. Mais si! J'ai une idée... Décidément, j'ai beaucoup d'idées aujourd'hui.. Nous allons faire notre confidence à M. le Curé...Là! voilà qui mettra votre conscience en repos...et la mienne aussi... à cause du catéchisme... Et puis, dans l'avenir, son concours nous sera nécessaire pour compléter notre œuvre...

—Jusqu'où voulez-vous donc qu'on pousse l'éducation de Pierre?

Jeanne s'arrêta dans sa marche et répondit, émue, à mi-voix :

—Jusqu'à sa première communion.

Cette fois, Mlle Marois n'y tint plus. Elle oublia sa dignité et, au beau milieu de l'allée, elle prit son élève dans ses bras et l'embrassa comme une mère. Même Jeanne sentit couler sur sa joue quelque chose d'humide...

Elle sortit, très attendrie, de cette étreinte et, sa pétulance juvénile reparaissant, elle s'écria :

—Alons! vite! Nos chapeaux...et en route pour le presbytère...En avant! marche!

—Mais, dit l'institutrice en souriant, je ne vous ai pas dit que j'adhérais.

—Vous avez fait mieux que le dire, Mademoiselle. Vous avez prouvé.

Et elle prit sa course vers le château, tandis que Mlle Marois suivait de son pas alourdi, se pressant tant qu'elle pouvait. Mais elle ne pouvait pas beaucoup, et elle n'était pas au perron que Jeanne réapparaissait, ayant en un clin d'œil changé de robe et le chapeau sur la tête. Ce n'était pas un canotier, insuffisamment élégant pour aller à la cure; mais il était toujours de travers.

—Hardi, Mademoiselle! cria l'enfant de sa voix rieuse... Activons, activons! comme dit papa aux ouvriers, les jours de presse. Louis XIV n'aimait pas à attendre. C'est vous qui me l'avez appris.

IV

Le curé de Montbuel était un prêtre de haute piété et de haute valeur. Il comprit et approuva sans hésiter le projet de Jeanne. Nul mieux que lui ne connaissait cette petite âme pure et droite et, avec une intelligente bonté, il passait en souriant sur les vivacités quelquefois un peu impétueuses de cette nature ardente, mais généreuse. Même il offrit à Jeanne son concours immédiat. Mais la jeune fille tenait à accomplir son œuvre elle-même.

—C'est bien, mon enfant, fit le curé. Je m'abstiendrai pour l'instant. Je vous laisserai tout le mérite et je n'interviendrai que quand vous m'appellerz. Mais, continua-t-il en riant, puisque votre exclusivisme ambitieux ne veut pas de mon aide, vous ne m'empêcherez pas cependant de vous bénir de vos nobles intentions et de prier le bon Dieu de les faire réussir.

—Ça, tant que vous voudrez, Monsieur le Curé, riposta Jeanne.

—Maintenant, dit-elle à Mlle Marois, en sortant de la cure, nous voilà munies de l'approbation de l'Eglise. Il ne s'agit plus que de commencer notre petit travail. Si vous m'en croyez, nous allons nous y mettre dès aujourd'hui, tout chaud, tout bouillant. Le temps de changer mon uniforme de gala, que j'avais mis en l'honneur de M. le Curé. Ce ne sera pas long.

Quelques minutes après, l'institutrice et Jeanne gagnaient la maison du surveillant et, justement, elles trouvèrent Pierre qui bêchait une plate-bande près de l'entrée ; au bruit de leurs pas qui faisaient craquer le sable, il leva la tête et fit un mouvement pour fuir.

—Eh bien ! s'écria Jeanne. C'est ainsi que vous me recevez, l'ami Pierre? Voulez-vous venir ici, tout de suite !

Pierre laissa tomber sa bêche et s'avança avec son sourire béat. Il semblait n'avoir pas de volonté propre à obéir à une suggestion. Quand il entendit Jeanne lui parler de sa voix harmonieuse et douce, son visage prit une expression ravie. Ses yeux la regardaient, étonnés toujours mais plus clairs, fixés sur elle avec un rayon joyeux. On aurait dit un croyant surpris, mais charmé, par une apparition céleste ; et, de fait, en ce moment, Jeanne, dans sa robe blanche à grands plis, avec un large ruban rose comme ceinture, ses beaux

cheveux flottant sur ses épaules, sa bouche vermeille et souriante, ses mains tendues vers l'innocent, semblait un ange de grâce et de bonté.

Pierre ressentait inconsciencieusement cette impression qu'il avait éprouvée la veille en la voyant pour la première fois, impression de douceur, de confiance et d'abandon. Alors, comme hier, il venait à elle, appelé par une attraction invincible. Ses paroles, même sans qu'il essayât de les comprendre toutes, étaient pour le pauvre être une musique délicieuse qui le charmait. Ses yeux semblaient répandre une lumière autour d'elle. Quand la veille il l'avait, sans résistance, suivie au salon, c'était moins pour lui obéir que pour l'entendre, pour la voir plus longtemps. A son départ, il était resté planté devant la maison, sans bouger, la suivant des yeux jusqu'à ce qu'elle eût disparu, et il fallut que sa mère vint l'arracher à sa contemplation extasiée qu'il continuait tête-nue, sur le perron, sous un soleil brûlant. Il était alors rentré attristé, comme si brusquement la lumière s'était éteinte pour lui et, peu après, il avait regagné le massif où Jeanne lui était apparue, avec un espoir irraisonné qu'elle allait y revenir.

La beauté, comme toute les qualités humaines, est un don qui vient de Dieu, source de toutes les perfections. La première idée supérieure qui pénétra dans le cerveau ignorant de Pierre fut une admiration inconsciente de la candide et pure beauté de Jeanne. Il y avait comme un instinct de piété, à l'état embryonnaire dans la fascination qu'il subissait devant elle.

Jeanne dit tout à coup :

—Voulez-vous venir vous promener avec nous dans les bois, Pierre?

—Dans les bois! repondit-il radieux. Dans les bois! Oh! oui, je veux bien.

Les bois étaient sa passion. Dans son oisivité qui semblait sans pensée, le seul goût qu'il manifestait depuis sa terrible maladie était d'aller s'assoir dans les bois qui environnaient l'ancienne résidence de ses parents, et d'y demeurer de longues heures en une sorte de contemplation extatique. En arrivant à Montbuel, son premier regard avait cherché et salué joyeusement les bois des coteaux voisins. L'offre d'aller dans les bois avec Jeanne illumina ses yeux. Il allait partir tout de suite, sans son chapeau. Mlle Viviers lui dit

d'aller le chercher. Il fit une mine si effarée qu'elle devina sa crainte et ajouta en souriant :

—Soyez tranquille. Nous ne nous en irons pas sans vous.

Il gagna la maison et revint en courant. Il eut un éclat de rire quand il vit que Jeanne était toujours à la même place, l'attendant.

Mlle Marois non plus ne lui faisait pas peur ; elle participait du rayonnement de Jeanne, ou peut-être même ne la voyait-il pas.

Le parc qui entoure le château de Montbuel, sans être immense, ne laisse pas que d'avoir des proportions assez vastes. Il est surtout admirablement aménagé. Les propriétaires anciens ont laissé de longue date des futaies dont les troncs élancés s'élèvent aujourd'hui à des hauteurs étonnantes. On passe sous leur ombrage comme sous des arcades d'église, dans un silence exquis, ne permettant guère de soupçonner qu'à quelques pas s'agite tout un foyer d'activité et de production. La nature a favorisé ces lieux Sur des pentes si douces qu'on ne saurait les appeler des collines, des tapis de mousse, entrecoupés de hêtres gigantesques, de chênes aux larges ramures et de bouquets de sapins sombres, dévalent vers un ruisselet minuscule, si modeste qu'il n'a pas de nom géographique, ce qui ne l'empêche pas de couler, joyeux et limpide, en gazouillant, sur un lit de cailloux blancs.

Les promeneurs marchèrent ainsi longtemps, longtemps, au milieu des grands arbres, dont les branches touffues les garantissaient du soleil, et des enivrantes senteurs qui montaient des bruyères. Un bruissement s'élevait de l'herbe. chant de travail de myriades de bestioles qui butinaient, invisibles, les fleurs des bois.

Il y avait dans le parc un coin particulièrement charmant, objet des préférences de Jeanne. C'était une clairière assez vaste, si bien entourée d'épaisse verdures qu'il semblait qu'on y fût séparé complètement du reste du monde. Des taillis fourrés en formaient la ceinture, si serrés qu'ils dissimulaient le sentier y accédant. De grands pins parasols y y étendaient leur ombre, entourant comme un cortège d'honneur un chêne gigantesque au tronc couvert de lierre Le sol y était caché par les fougères, les genêts d'or et de larges plaques de thym parfumé. D'un côté seulement, l'horizon s'ouvrait dans une étroite éclairci. Un saut de loup, percé

dans le mur de clôture du parc, permettait à l'œil de s'enfoncer dans les bois extérieurs par une allée dont la perspective semblait infinie. Au-dessus, dans un espace qu'on aurait dit ménagé à plaisir, on apercevait un morceau du ciel bleu.

Jeanne avait fait installer là un banc de mousse et prenait souvent pour but de ses promenades la "Crairière des fées", ainsi qu'elle avait surnommé ce lieu, par un caprice enfantin. Toute petite, elle y venait jouer; plus grande, elle y venait rêver. Car cette nature, toute vivace qu'elle fût, avait ses heures de rêverie. Mlle Marois affectionait aussi cette retraite verdoyante. Son plaisir, à elle, était de s'y laisser aller à une douce somnolence, bercée par le discret murmure du ruisseau voisin et le roucoulement des tourterelles sauvages perchées dans les arbres d'alentour.

Jeanne avait décidé que la "Clairière des fées" serait la salle d'étude de Pierre, et elle l'y amena dès le premier jour. L'effet que produisit cet endroit charmant sur cet esprit fermé fut instantané et d'une étonnante vivacité. Pierre se mit à rire, courant à travers les herbes du sol, touchant les troncs des arbres comme pour en prendre possession; puis tout à coup s'arrêtant en face de l'allée des bois où justement, en ce moment, se jouait une harmonieuse succession de rayons de soleil et d'ombres, il s'écria extasié, les yeux brillants :

—Beau ! Beau ! Beau !...

—C'est beau, n'est-ce pas, Pierre, dit Jeanne qui voulut commencer aussitôt son œuvre. Eh bien ! venez vous asseoir là, près de moi. Nous allons causer. Ces grands arbres que vous admirez, toutes ces verdures si variées qui nous entourent, ces oiseaux que vous entendez chanter, ce ciel bleu qui s'étend au-dessus de nos têtes, ce soleil qui nous éclaire, moi qui vous parle, vous qui m'écoutez, c'est Dieu qui a tout fait, tout. J'aime bien le bon Dieu, Pierre, il faut que vous l'aimiez bien aussi.

—Dieu ! Dieu ! répétait le jeune homme comme pour se bien graver le nom dans la mémoire.

Alors Jeanne, la folle enfant qu'on aurait cru susceptible ni de patience ni de mesure, se mit à parler d'une voix lente pour ne pas brusquer l'intelligence si faible à laquelle elle s'adressait, racontant dans un langage simple, enfantin par instants, mais d'autant plus compréhensible pour ce grand

enfant, la création du monde, l'origine des choses, l'infinie puissance de Dieu. Elle s'animait en parlant, trouvant en elle des ressources de science qu'elle ignorait, tout étonnée elle-même des expressions qui lui venaient aux lèvres, si claires si simples, qu'aucun esprit n'aurait pu ne les pas comprendre. Un rayonnement illuminait son front lisse. Ses yeux brillaient d'ardeur et d'espérance. L'ange était transformé en apôtre et dans ses regards, dans toute elle, on sentait un prosélytisme débordant, irrésistible.

Mlle Marois l'écoutait, émerveillée et émue. Elle ne songea pas au sommeil ce jour-là et les échos de la clairière n'eurent pas à répéter le murmure accoutumé de ses ronflements discrets. Orgueilleuse, elle aurait pu être fière de son élève, devenue à son tour éducatrice. Mais, aussi modeste que bonne, elle se rendait bien compte que l'inspiration de Jeanne venait de plus haut qu'elle, et elle demeura humblement spectatrice attendrie.

Pierre aussi écoutait ravi, extasié ! Nul ne saurait dire ce qui se passait dans les ténèbres de cette âme où une lumière pénétrait pour la première fois. Ce qu'il y a de certain et ce que la mignonne catéchiste constata avec une joie immense c'est que son effort n'était pas perdu. Imitant en cela Mlle Marois qui, après lui avoir expliqué une leçon, la lui faisait répéter, pour s'assurer si elle avait été comprise, Jeanne, quand elle arrêta son cours sagement limité, interrogea Pierre sur ce qu'ell venait de lui enseigner. De sa voix hésitante, le jeune homme répondit. Il commit bien sans doute quelques erreurs que la maîtresse improvisée rectifiait brièvement au passage ; mais le point capital était acquis : il comprenait. Avec du temps et une persévérante volonté, on arriverait.

—Victoire ! Victoire, s'écria Jeanne dans l'exaltation de sa joie. Nous le sauverons, Mademoiselle Hermance !

Elle se jeta dans les bras de son institutrice et, cette fois, ce fut celle-ci qui sentit couler sur sa joue une larme qui ne venait pas de ses yeux.

Telle fut la première leçon donnée par Jeanne la folle, comme elle se surnommait elle-même, à Pierre l'innocent.

V.

Les jours se succédèrent et se ressemblèrent. Chaque après-midi, à heure fixe, Mlle Marois et Jeanne se rendaient à la Clairière des fées, dont Pierre avait appris le chemin.

Quelque diligence qu'elles fissent pour arriver les premières, toujours elles trouvaient le jeune Dubreuil déjà installé sur le banc de mousse, les yeux fixés sur le chemin qui devait les amener.

C'était le moment d'une grande tranquillité au château. M. Viviers était en plein travail. Henry faisait ses heures prescrites d'atelier. M. Casimir Lombre était enfermé avec Périclès. Le mystérieux complot pouvait suivre son cours en toute sécurité.

Dès que la maîtresse et le néophyte étaient réunis, on commençait par causer un peu. Car, progressivement, Pierre était arrivé à causer d'une voix lente, incertaine encore, mais qui, petit à petit, s'affermissait et trouvait plus facilement les mots.

Puis Jeanne prenait un grand alphabet à images qu'elle avait été en secret acheter à Lyon et, de son doigt mignon, suivant les lettres page à page, elle faisait entrer dans cet esprit, de jour en jour moins rebelle, un à un les signes conventionnels.

C'eût été comique, si ce n'avait été touchant, de voir cette enfant charmante, dans tout l'éclat de sa jeunesse en fleur, se faisant gravement la maîtresse d'école de ce garçon qui avait la tête de plus qu'elle et qui, tendant tous les ressorts de son intelligence qui s'éveillait, répétait avec conviction :

—B. . .a. . . ba. . . B. . . u. . . bu. . .

Mlle Marois se bornait à une assistance attentive, mais le plus souvent muette. Elle voulait laisser à Jeanne tout le mérite de son œuvre et n'intervenait que de loin en loin, pour redresser quelques erreurs pédagogiques de son élève dont la science était loin d'être infaillible.

Sa seule crainte portait sur la persévérance que Jeanne mettrait à son entreprise. Cette enfant, dont elle connaissait la mobilité impétueuse et qui, dans ses propres études, comme même dans ses jeux, apportait plus de vivacité que de fixité, aurait-elle le courage de mener sinon jusqu'au bout, du moins jusqu'à un degré suffisant, la tâche qu'elle avait commencée dans un moment d'exaltation généreuse?

Cette appréciation était mal fondée. La transformation graduelle qui s'opérait dans l'esprit de Pierre n'était pas la seule qui se produisit. Ce qu'il gagnait en instruction, Jeanne le gagnait en maturité. A sa résolution primesautière du début avait succédé une volonté plus tenace, une

passion véritable pour son œuvre. Elle se sentait grandie vis-àvis d'elle-même par la pensée que grâce à elle, une intelligence s'ouvrait, un être allait être appelé à la vie qui, sans elle, était condamné à végéter dans une existence purement animale devant forcément aboutir à l'abrutissement. L'ambition du succès final se doublait, chez Mlle Viviers, d'un sentiment de responsabilité qui, sans l'effrayer, la rendait plus grave. L'enfant écervelée disparissait peu à peu et faisait place à la jeune fiille qui pensait et voulait. Plus souvent, Jeanne éprouvait le besoin de se rendre à l'église et d'y retremper son courage dans la prière. D'instinct, elle avait toujours été pieuse, elle le devint plus profondément avec une raison qui mûrissait. Pierre, occasion de ces changements, rendait ainsi à sa bienfaitrice le service qu'il en recevait.

Le curé de Montbuel, confident des efforts faits et des résultats obtenus, encourageait l'énergique enfant et M. Casimir Lombre s'était chargé lui-même de lui donner un stimulant nouveau.

A un moment, Jeanne fut un peu souffrante, un petit chaud et froid, un rien, suffisant cependant pour qu'elle dût garder la maison et interrompre pendant trois jours les séances de la "Clairière des fées." Le soir du troisième jour, à dîner, le précepteur, parlant de sa voix de tête qui donnait à son langage un air de fatuité insupportable, raconta une aventure qu'il avait eue dans sa journée.

—Je me promenais, dit-il, ce matin après déjeuner, à deux pas d'ici, auprès du massif de rhododendrons qui fait face au château, lorsque j'ai entendu au milieu du fourré un bruit étrange de feuilles froissées comme par le mouvement d'une bête fauve ; je me suis aussitôt éloigné...

—Admirable bravoure ! s'écria Jeanne qui n'abdiquait pas son animosité à l'égard du précepteur.

—Agir autrement, Mademoiselle, eût été de la témérité, non de la bravoure. Mais, tout à l'heure, j'ai voulu voir si ce phénomène se reproduirait et je me suis avancé de nouveau vers le massif.

—Bien armé, j'espère fit Jeanne incorrigible.

—Armé d'une forte canne... Le même bruit s'est renouvelé, même plus violent, et tout à coup le massif s'est ouvert et il en sorti... devinez quoi... Le fils de Dubreuil, le surveillant... cet idiot ! D'un peu plus je lui aurais donné une

leçon avec mon gourdin pour lui apprendre à se cacher ainsi dans les massifs et à faire peur aux gens... Il a eu l'audace de s'approcher de moi et, bien que je me sois tenu à distance, j'ai entendu ses paroles incohérentes... car il parle à présent! Il m'a parlé de vous, Mademoiselle, de santé, d'absence, d'inquiétude, de clairière des fées, de lecture, de je ne sais quoi... un esprit complètement dérangé enfin. Vraiment, Monsieur Viviers, je ne sais pas si vous ne feriez pas bien de conseiller à son père de faire enfermer ce garçon... Il pourrait arriver quelque malheur à lui ou par lui.

—Enfermer! s'écria Jeanne furieuse... Enfermer l'être le plus doux, le plus inoffensif! Parce qu'il vous fait peur, Monsieur Casimir... Voilà une raison!... Tout vous fait peur d'abord. L'autre jour, vous trembliez en entendant coasser les grenouilles de l'étang de Voyron... Voulez-vous qu'on les enferme aussi?... Quant à Pierre Dubreuil, il est bien libre, le pauvre être, d'aimer les rhododendrons. Et puis qu'on ne s'avise pas d'y toucher, ni vous, Monsieur Casimir, ni personne. C'est mon protégé, je vous l'ai dit.

—Soit ma fille, dit M. Viviers. Mais qu'est-ce que ton protégé avait à faire dans un massif auprès du château?... Du reste, je ne suis pas d'avis ni de l'enfermer, ni de le gêner, le pauvre enfant. Je l'ai vu quelquefois et je le trouve intéressant. J'ai même remarqué qu'il devenait moins sauvage. Il ne fuit plus quand il vous voit, il commence à répondre aux questions qu'on lui fait. Je crois qu'on pourrait l'employer aux ateliers, si toutefois tu le permets, Jeannette, puisqu'on ne peut pas y toucher sans ton autorisation.

—Ça, répondit Mlle Viviers, c'est une autre affaire. Je pense, comme toi, que le travail ne pourra qu'être bon à Pierre Dubreuil. Je te demande seulement d'attendre l'hiver pour cet essai. Tant que les beaux jours durent, le grand air lui fait du bien. Je m'en suis aperçue aussi. Puis j'ai une autre raison.

—Soit, Mademoiselle. Je respecte votre secret, fit M. Viviers avec un sourire qui prouvait qu'il en savait peut-être plus long qu'il n'en voulait dire.

Jeanne était révoltée et touchée. Révoltée par l'idée barbare de M. Lombre, touchée par l'action de Pierre. Il avait voulu, c'était clair, avoir de ses nouvelles, inquiet de ne l'avoir pas vue depuis trois jours, préoccupé de l'interrup-

tion de ses leçons de lecture : il avait échappé le mot. Il tenait donc à ses leçons ! C'était une excellente garantie de succès et Jeanne, sans chercher plus loin, se promit de redoubler d'ardeur pour arriver à ses fins en ce qui concernait Pierre. Ce n'était peut-être pas le résultat que s'était proposé M. Casimir.

Par quel miracle de patience Jeanne, cette enfant impétueuse, par quel effort prodigieux de persévérante douceur Jeanne, cette jeune fille vive comme le salpêtre, parvint-elle à réaliser son œuvre ? Et aussi quel mystérieuse fascination exerça-t-elle sur l'esprit engourdi de Pierre, réussissant là où personne autre peut-être n'aurait réussi. Toujours est-il que quand approcha la Toussaint, terme fixé par M. Viviers pour les vacances de ses enfants, le fils de Dubreüil n'était plus reconnaissable.

En même temps que la nature accomplissait en lui la transformation physique voulue par l'âge, la charité quotidienne, incessante, intelligemment vigilante de Jeanne accomplissait en lui la transformation intellectuelle.

Oh ! ce n'était pas encore un aigle ! Mais où était le sauvage d'antan au rire niais, aux peurs bestiales, à l'esprit clos ? Chaque jour avait apporté son contingent d'efforts et de succès dont le total était déjà tel que même les non initiés, au moins en apparance, comme M. Viviers, en étaient frappés et que seul un Casimir Lombre ne s'en apercevait pas, n'étant occupé qu'à se contempler lui-même.

Il se faisait même chez Pierre un éveil que nul ne soupçonnait, pas même Jeanne. De tout temps une tendance naturelle, inexpliquée et singulière, l'avait porté à rester pendant de longues heures dans des contemplations béates des sites plus ou moins pittoresques qui l'environnaient. Autant il était indifférent au mouvement des hommes, autant i. s'emblait s'intéresser aux spectacles de la nature. Peu exigeant d'ailleurs. Un champ, un arbre, un nuage qui passait sur le soleil, dessinant des formes fantastiques au milieu de jeux de lumière, suffisaient à fixer son attention absorbée. La "Clairière des fées", avec ses ombres mystérieuses, ses perspectives de sous-bois discrètement ensoleillées, l'avait visiblement charmé et, quand il s'y trouvait seul, avant l'arrivée de ses institutrices, on aurait pu le surprendre retraçant du doigt, dans le vide de l'air, les lignes successives qui se déroulaient sous ses yeux. On aurait dit que le

pauvre ignorant, qui ne savait pas sans doute le sens du mot peinture, esquissait un tableau imaginaire visible pour lui seul et qui reproduisait le modèle placé devant lui. Il contemplait avec une fixité si ardente le groupement des arbres, tantôt noyés dans l'ombre, tantôt mis en clarté par un jet de soleil, qu'il semblait, s'instruisant alors lui-même, s'imprégner l'esprit des formes, des contours, des couleurs qu'il voyait. Un jour, échappé dans le potager aussi riche en fleurs qu'en fruits, il s'avisa de composer un bouquet qu'à l'heure de la leçon il offrit à Jeanne. Sans recherche et d'instinct, il avait mis dans la collection de ses fleurs un mélange de tons qui s'unissaient dans un effet d'une harmonie délicieuses et s'étageaient en dégradations successives d'un goût véritablement artistique.

—Tiens ! tiens ! fit M. Viviers qui vit ce bouquet. Est-ce que l'innocent serait destiné à devenir un de mes dessinateurs de modèles pour les brochages?

Les choses étaient cependant encore bien loin d'en être là. Jeanne ne visait pas—quant à présent du moins—à des résultats aussi élevés. Elle se contentait de ce qu'elle avait obtenu en trois mois d'efforts.

Le jour de la Toussaint, qui était le dernier jour officiel des vacances de Jeanne et de Henry, la jeune fiille proposa au déjeuner qu'après le repas on allât tous ensemble renouveler la visite qu'on avait fait trois mois plus tôt à la maison du surveillant. Elle eut la la diplomatie de ne pas insister trop vivement sur l'idée qu'elle émettait afin de ne pas lui donner d'apparence importante. M. Viviers, libre de son temps par la fermeture des ateliers, n'avait aucune raison de ne pas céder au caprice de sa fille. C'était, du reste, assez son habitude.

Tout le monde partit donc comme la première fois, y compris le précepteur. Il faut croire que la famille Dubreuil avait été prévenue par quelque indiscrétion, car on la trouva sous les armes comme le 1er août. Grâce à l'automne particulièrement chaud cette année-là, les costumes mêmes n'étaient pas changés. Seulement, les robes des fillettes étaient un peu courtes maintenant et le gros joufflu, qui commençait à se tenir sérieusement d'aplomb sur ses jambes, dut se présenter modestement vêtu de son sarreau quotidien, n'ayant jamais pu entrer dans sa robe des grands jours. L'air de Montbuel lui réussissait.

Par un hasard singulier—pas pour tout le monde—le curé se trouvait là.

Comme à la première visite, Pierre manquait à l'appel. Mais comme la première fois aussi, il apparut bientôt amené par Jeanne. Elle semblait grave, émue ; mais elle ne pouvait se départir ni de son enjouement naturel, ni de la satisfaction de vengeance permise qu'elle avait décidée dans sa petite tête.

Pierre entra sans manifester aucune crainte, ainsi qu'autrefois, et salua sans gaucherie.

—Messieurs et Mesdames, dit Jeanne, il y a trois mois, voyant pour la première fois le jeune homme que voici dont une grave maladie avait fatigué l'esprit, un grand savant a décidé du haut de sa science que son état était incurable. Telle n'a pas été l'opinion d'une petite qui n'est pas savante du tout. Elle s'est promise de montrer à tous qu'un grand savant peut se tromper et je vais vous en donner la preuve. Pierre mon ami, voudriez-vous avoir la bonté de demander à mon père le journal qu'il a dans sa poche et de nous en lire quelques passages?

M. Viviers tendit le journal et Pierre lut couramment les premières lignes.

—Assez! reprit Jeanne. Maintenant, Pierre, mon ami, voulez-vous bien dire à M. le Curé combien il y a de personnes en Dieu?

—Il y en a trois, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

—Récitez-lui, je vous prie, le *Credo*.

—Je crois en Dieu le Père tout puissant, créateur du ciel et de la terre et en Jésus-Christ son fils unique, Notre Seigneur...

—Il suffit, interrompit M. Viviers attendri,. C'est toi, ma Jeanne, qui a fait ce miracle?

—Moi-même, répondit Jeanne, avec l'aide de Dieu à qui M. le Curé a demandé dans ses prières de bénir mon entreprise, et vous voyez que Dieu l'a bénie.

Le père Dubreuil sanglotait dans son mouchoir. Mme Dubreuil saisit la main de Jeanne et la porta à ses lèvres. Les fillettes, sans trop savoir pourquoi fondirent en pleurs et le gros joufflu, voyant tout le monde si ému, se mit à pousser des cris perçants qui amenèrent son expulsion immédiate.

Pierre regardait sa bienfaitrice avec une expession de gratitude que rien ne peut rendre et Jeanne, triomphante,

se tenait debout au milieu de tous, rayonnante de joie et de légitime or gueil, sans priver de jeter de temps en temps un regard ironique sur M. Casimir Lombre, qui mordillait ses moustaches en affectant de demeurer indifférent à cette scène.

VI

M. Viviers n'était pas un de ces industriels, comme on en voit trop, qui se préoccupent uniquement d'augmenter le plus possible leurs gains personnels et demandent à leurs ouvriers le maximum de travail possible sans s'inquiéter le moins du monde de leur état moral et de leur existence, une fois qu'ils sont sortis de l'atelier. Ayant été ouvrier lui-même, ayant vécu au milieu des ouvriers, il connaissait leurs vertus, leurs faiblesses, leurs besoins, leurs aspirations et savait, par une expérience qu'éclairait sa limpide intelligence, tout ce qu'il y a de mérite vrai, de courageuse énergie, de résignation soumise et de dévouement sincère chez les artisans qui travaillent de leurs mains, grands enfants pour la plupart que les exploiteurs ambitieux entraînent souvent à la révolte, en les leurrant d'utopies insensées, et parce qu'il ne se trouve personne pour les attirer vers le bien.

Le père de Jeanne était un vrai chétien. Ses ouvriers n'étaient pas pour lui des machines de production. Ils faisaient partie de sa famille, ils étaient ses amis, ses enfants. Il s'intéressait au sort du moindre d'entre eux, leur parlant, sans grossièreté jamais, avec une bonté pénétrante ; doux et charitable autant qu'il le pouvait, énergique quand il le fallait, mais les traitant tous jusqu'aux plus humbles, avec cette affection sans morgue et aussi sans basse flatterie qui est la véritable et sainte fraternité.

La fabrique de Montbuel passe à bon droit, pour une de celles qui ont réalisé le plus de perfectionnements et de progrès au point de vue industriel ; mais elle est citée surtout au point de vue industriel ; mais elle est citée surtout au point de vue de son admirable organisation lygiénique et des conditions matérielles et morales que le patron cherche incessamment à améliorer dans l'intérêt de ses ouvriers. Pour n'en citer qu'un exemple, M. Viviers fut l'un des premiers à organiser un atelier spécial où les femmes, récemment mères, sont employyées à un travail facile, sans fatigue ni danger, et sans quitter leur enfant qui repose dans un berceau près de

chacune d'elles et qu'elles peuvent allaiter ou bercer d'un simple mouvement du pied, tout en continuant leur tâche.

Jeanne en entreprenant lt régénération intellectuelle de Pierre Dubreuil, s'était montrée la digne fille de M. Viviers. Celui-ci prit en main la continuation de son œuvre. Après entente avec le père Dubreuil, M. le Curé, Mlle Marois et Jeanne bien entendu, qui avait bien gagné de faire partie de cet aréopage, on régla ainsi la vie du jeune homme. Le matin, il irait dans un atelier de travail simple, celui où l'on transposait mathématiquement les dessins choisis pour les brochages sur des cartons destinés à être mis aux mains des ouvriers. Dans l'après-midi, il irait prendre des leçons de Mlle Marois et de Jeanne elle-même dans la salle d'études au chateau. Chaque soir, il irait passer une heure chez M. le Curé qui perfectionerait son éducation religieuse, fort sommaire encore.

Cette organisation plut à tout le monde, à Pierre qui semblait repris de ses terreurs passées, dès qu'il était question de l'éloigner de Jeanne, à Jeanne elle-même qui s'était attachée à son élève avec l'affection que l'on éprouve toujours pour l'œuvre que l'on a créée, à Mlle Marois, très fière d'avoir été choisie, à M. Casimir même qui avait craint un moment de l'être et était fermement résolu à décliner la mission d'instituteur de celui qu'il continuait d'appeler l'idiot. Périclès ne lui aurait jamais pardonné.

Les choses prirent ainsi leurs cours simplement, tranquillement, et l'année se passa sans amener aucun incident autre que le développement continu des facultés intellectuelles de Pierre. On aurait dit que ce cerveau si longtemps engourdi voulait, maintenant qu'il était éveillé, ratraper le temps perdu par la rapiditéde ses progrès. En quelques semaines, le jeune homme sut écrire d'une calligraphie un peu grosse peut-être mais qui devait rapidement se perfectionner et équivaloir—ce n'était pas bien difficile—à celle de Jeanne qui avouait avec franchise qu'elle écrivait comme un petit chat. Les cours se succédèrent ensuite dans les diverses branches de l'instruction élémentaire. Mais rien ne suffisait à l'appétit dévorant de Pierre. Il était comme un foyer qu'on ne peut suffire à alimenter de combustible. Son intelligence s'élevait à mesure qu'il apprenait, et plus il apprenait, plus il voulait apprendre.

Il arriva même un jour où l'honnête Mlle Marois se vit

obligée de déclarer franchement qu'elle avait atteint l'extrême limite de ses connaissances.

—Mais non ! Mais non ! répliqua vivement Jeanne. Vous êtes trop modeste, Mademoiselle. Vous avez encore mille choses à apprendre à Pierre, j'en suis sûre. Nous voici revenus aux beaux jours. Retournons prendre nos leçons à la "Clairière des fées." Vous y retrouverez des inspirations.

L'idée que Pierre cesserait de venir prendre ses leçons à côté d'elle lui causait comme un déchirement. Il lui semblait que ce serait un acte d'ingratitude à son égard. Elle avait été l'initiatrice première. On ne pouvait pas la priver de la joie légitime d'assister au développement graduel de son œuvre. Ce serait une iniquité. Si bien que l'institutrice, qui se laissait volontiers persuader par Jeanne, demeura convaincue qu'elle était beaucoup plus savante qu'elle ne l'avait cru jusque-là, et les leçons continuèrent à la "Clairière des fées."

Les rapports des deux élèves de Mlle Marois demeuraient tels qu'aux premiers jours. Jean regardait Pierre avec le même sentiment de pitié compatisante qui lui était monté au cœur le jour où M. Lombre avait déclaré son état incurable. Il s'y joignait seulement ce sentiment de fierté égoïste, mais en vérité pardonnable, que connaît toute âme humaine devant un travail difficile qu'on a accompli. Sa vue fréquente semble une récompense méritée dont on redoute de se voir privé, et on s'attache à l'être à qui l'on a rendu service beaucoup moins encore pour lui que pour soi-même, par amour-propre plus que par dévouement.

Pierre aussi en était à l'éblouissement de la première heure, quand Jeanne était venue derrière le massif le prendre par la main. Il voyait toujours en elle l'apparition lumineuse qui l'avait rassuré et attiré. Il la regardait avec la même piété émue, qui se doublait maintenant d'une reconnaissance infiinie. Si l'on osait appliquer à un être humain l'expression qui doit ê tre réservée à un hommage supérieur, on dirait que Pierre avait pour Jeanne une vénération religieuse.

A l'atelier, où il allait chaque matin, sa bonne volonté certaine arrivait à des résultats moins heureux. Le travail qui lui était donné était pourtant facile, très facile. Il s'agissait simplement de reproduire, par le décalque, le modèle de obuquets de fleurs tracés par le dessinateur. La seule qualité nécessaire à cette opération était une rigoureuse exact-

itude, chacun des décalques devant être le guide des divers ouvriers qui tisseraient une même étoffe. M. Viviers avait cru pouvoir attacher Pierre à ce service, précisément parce qu'il exigeait simplement de l'attention et ne comportait aucune initiative. Cela marcha à peu près dans les premiers temps. Mais, peu à peu, le crayon du jeune ouvrier s'émancipa. Il donna le dessin de fleurs qui étaient bien des fleurs, mais pas du tout celles du modèle. Une rose se penchait à moitié effeuillée là où elle aurait dû se dresser en pleine vigueur. Des brins d'herbe, hardiment jetés, apparaissaient là où il n'y en avait pas. Un jour même ce fut tout un bouquet nouveau que produisit Pierre.

Le contre-maître gronda et en référa à M. Viviers qui trouva le dessin si original, si neuf, si charmant qu'il le fit refaire par le dessinateur avec quelques légères corrections et donna, comme un modèle nouveau, cette copie qui, en réalité, n'en était pas une. Il ordonna qu'on lui rendit l'improvisation de Pierre et la mit dans sa poche, étonné et songeur.

Mais des soins plus hauts interrompaient et les leçons classiques et les travaux industriels pour le jeune Dubreuil. Après une année de catéchisme où Pierre avait apporté un zèle ardent et une piété naïve et touchante, le Curé le jugea digne de faire sa première communion.

(A suivre.)

Bibliographie

Hull.—Son origine.—
Ses progres.—Son avenir.

M. E.-E. Cinq-Mars, journaliste, sous ce titre, dans un beau volume grand format, d'élégante toilette, orné de cartes, de vignettes et de nombreuses gravures, nous donne la monographie de la cité de Hull. A mon avis, le meilleur de ce travail n'est pas celui de l'historien ou de l'annaliste, qui patiemment a colligé les vieux récits, mais bien celui de l'économiste qui a foi en l'avenir de Hull, et qui cherche à faire partager son espérance. Le récit des origines de la ville de Hull, fondée par M. Philémon Wright, au commencement du XIXe siècle, ressemble à une page de roman. Nous raconter les premières années de Hull, c'est nous révéler un héros d'épopée. Philémon Wright n'était pas un homme ordinaire. Il fallait une âme fortement trempée pour tenter de fonder une habitation à 120 milles de tout centre et à 80 milles de toute voie de communication, au milieu de la forêt où résidaient seuls les Indiens plutôt hostiles alors.

Il fallait une énergie indomptable pour parer aux difficultés sans nombre de l'installation, aux premiers revers. Wright ne s'arrêta pas même un instant à douter du succès de l'entreprise quand des pertes énormes vinrent dès la première heure le menacer d'une ruine comp ète. Il avait la hardiesse des forts, la ténacité des âmes vaillantes, et le coup d'œil d'un esprit supérieur qui voit bien au-delà du présent.

Ce n'est pas le moindre titre de gloire de M. Wright que ce choix de Hull pour site de son établissement. Il sait ce qu'il choisit, pourquoi il le choisit, et quel parti il va pouvoir tirer des ressources naturelles.

Il vint inaugurer le commerce de bois. Wright choisit le site le plus avantageux possible à la construction des moulins. Hull est la ville qui possède le plus d'avantage pour faciliter les grandes industries.

La thèse de M. Cinq-Mars — car en somme c'est une thèse que le chapitre : " Son avenir " — signale à juste titre, à tous

les hommes qui s'intéressent à l'avenir économique de notre pays, Hull comme LA FUTURE GRANDE VILLE INDUSTRIELLE. Jugez s'il n'a pas raison :

" Hull possède des pouvoirs d'eau d'une capacité presque incalculable. La " Chaudière ", les " Petites Chaudières ", les " Remicks ", les chutes de la Crique Brevoerz...

" Je ne crois pas qn'il existe sous le soleil une ville où l'énergie électrique se vende, comme ici, $5 par cheval-vapeur par année, 24 heures par jour.

" Hull est placé sur la ligne principale du Pacifique Canadien, à proximité plus qu'aucune autre de toutes les villes que fera surgir le Grand-Tronc-Pacifique.

" Avant longtemps, les trains du Pacifique Canadien, entre Halifax et Vanconver, passeront directement à Hull, puis à Waltham, pour traverser à Pembroke.

" Nous avons l'avantage naturel sur Ottawa, pour le transport par eau, à cause de l'accès facile de nos rives. Nous avons quatre milles de front sur l'Outaouais, et une couple de milles sur la Gatineau, pour y construire des quais et des hangars.

" Ceci se réalisera d'autant plus sûrement que le canal de la Baie Georgienne, dont la construction est désormais assurée, traversera notre ville.

" La rivière Gatineau devra nécessairement être cana isée, dans quelques années, pour relier les deux transcontinentaux, en sus des chemins de fer de la Gatineau et de Pontiac, qui convergent aussi à Hull.

" Hull a tous les avantages naturels possibles pour le transport et pour la force motrice ; il est du devoir impérieux de nos concitoyens de veiller au gain."

M. Cinq-Mars est un vrai patriote, qui doit souffrir parfois du voisinage de certains écrivains de la " Presse ".

Ces courtes citations font mieux comprendre le titre d'un chapitre écrit par un enfant de Hull, M. Rodolphe Laferrière : " Hull port de mer ', dont nous détachons les passages suivants :

" Nous sommes le plus grand centre en Amérique britannique pour la production de l'électricité. Niagara avec ses 400,000 chevaux-vapeur d'énergie ne représente pas la moitié des forces hydrauliques dont Hull est le centre... Nous sommes le plus grand centre de production du bois dans l'univers entier, et les forêts du côté nord contribuent à enrichir pour le présent une foule d'industriels établis sur la rive sud. La production annuelle du bois de sciage dans la vallée de l'Outoauais varie entre 700,000,000 et 900,000,000 de pieds.

L'expédition se fait en grande partie par voie de Hull. Hull est le centre de l'industrie de la pâte de bois et du papier, le centre d'exploitation du mica et de la fabrication du " ciment de Portland " ; un centre fort important d'exploitation des viandes en conserve, du bacon, du lard et du bœuf en longes ; nous tenons le deuxième rang en Amérique pour la production des allumettes. Mines de fer, carrières, etc., etc...

....

Hull — c'est certain — est en progrès. L'instruction et l'éducation préoccupent les gens sérieux. On a enrayé par de vigoureuses mesures les scandales publics. Le commerce des boissons enivrantes cessera d'attirer les Canadiens-français. Ailleurs que là ils peuvent gagner leur vie et travailler à préparer " la génération qui pousse, appelée à administrer les affaires d'une grande cité, génération qui devra s'être au préalable aguerrie et " outillée " dans nos grandes écoles, puis au contact des hommes, pour tâcher de faire oublier que Hull a été lent, très lent à connaître ses destinées et à profiter des opportunités que la nature lui a procurées ".

Le livre n'est pas parfait — loin de là — mais la deuxième édition pourra faire disparaître bien des incorrections, et quelques erreurs de détails. J'aurais souhaité la carte de Hull en français.

D.

Dictioniaire historique de Canadiens et de Mètis Francais de l'Ouest, par le R. P. A. G. Morice, O. M. I. (Typ Laflamme & Proulx, Québec). A Québec : chez J. P. Garneau, 6 rue de la Fabrique ; A Montréal, chez Granger Frères, 43, Notre Dame Ouest ; A St. Boniface, M. l'Assistant Procureur, à l'Archevêché.

Nous accusons réception de cet excellent livre de tournure si originale que le Père Morice, oblat, vient de livrer au publie. C'est une pensée religieuse et patriotique qui le lui a inspiré et il nous le dit avec une bonhommie qui ajoute une qualité de plus aux qualités déjà si nombreuses de son travail.

Une introduction de quelque quarante pages nous dévoile toute la pensée et nous donne comme fond de tableau l'histoire ou viendront se ranger les héros dont il veut consacrer la mémoire. L'auteur y raconte avec une simplicité pleine de charmes les commencements de ce vaste territoire de l'Ouest et nous fait connaître les origines françaises et catholiques

de sa civilisation. Et voici comment il nous prépare aux surprises, car il y en a, de son travail :

“ Des canadiens de l’Ouest, dit-il, y en a-t-il jamais eu ? Le Français d’Amérique ne s’est-il pas cantonné dans l’est, et l’immense région que s’étend du lac Supérieur à l’Océan Pacifique n’est-elle pas l’apanage exclusif de la race anglaise ?

“ Le présent ouvrage est la réponse à ces questions. Il démontrera sans ambages que, bien que la race anglo-saxonne affecte aujourd’hui les airs d’une maîtresse au Nord-Ouest et que les innombrables étrangers qu’on y transplante ignorent jusqu’aux premiers éléments du rôle joué par les enfants de la “ belle France ” dans ces immenses contrées, ses découvreurs et ses pionniers étaient des canadiens-français, ses hordes sauvages furent réconciliées avec notre civilisation par des canadiens-français, et des apôtres de la Croix venus du St. Laurent y précédèrent les ministres de n’importe quel autre culte.

“ Traiteurs et trappeurs, coureurs de bois et explorateurs y étaient à l’origine, et demeurèrent longtemps, presque tous de notre nationalité. Durant de longues années, qui disait blanc, disait canadien-français au Nord-Ouest. L’Anglais et l’Ecossais s’y trouvaient parfois, mais ils y étaient plutôt étrangers, et la langue de Shakespeare devait, même sur leurs lèvres, faire place à celle de Corneille et de Bossuet.

“ Ce sont ces faits incontestables que j’ai voulu consacrer implicitement par les pages qui suivent.”

Il suffit de lire le volume pour se convaincre que le Rev. Père Morice a atteint parfaitement le but qu’il se proposait. Style clair, rapide, rappelant à certains traits quelques chose des vastes horizons qu’il décrit, l’ouvrage est vraiment une œuvre capitale pour l’histoire de notre race.

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
27 RUE BUADE, QUEBEC.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

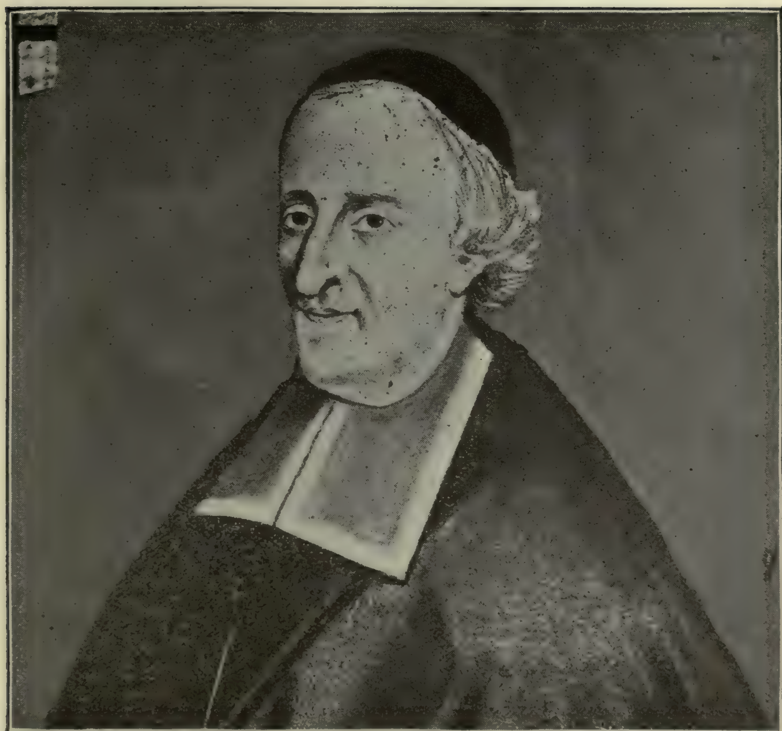
Première Année, No. 4. 1er Juillet, 1908.



SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE GALLES, qui viendra à Québec à l'occasion des fêtes du Troisième Centenaire.

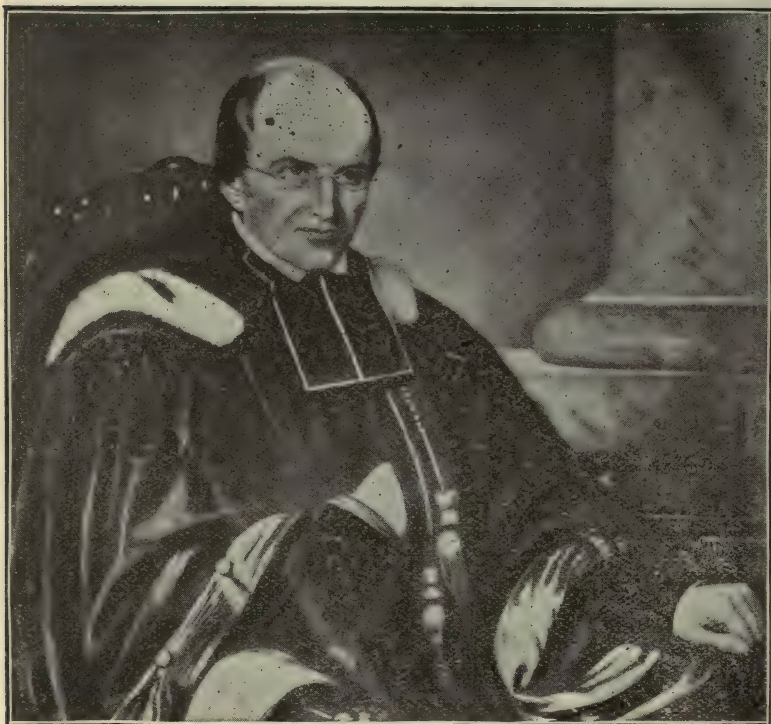


Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada,
LORD GREY.



GR DE LAVAL

A la Sainte-Mémoire duquel ont vient d'élever un monument.



MGR CASEAU

Premier recteur de l'Université Laval



Mgr O. E. Mathieu
Recteur actuel de l'Université Laval

Scènes Canadiennes

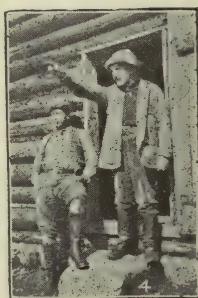


Articles de la main-d'œuvre canadienne.



LA FILEUSE.—Un métier en honneur dans les campagne de Québec.






EN VACANCES !

Aux Canadiens des Etats-Unis

Comme le vent du nord emporte les oiseaux
Par de là les grands monts, les forêts et les eaux,
Bien souvent, dans le siècle en délire où nous sommes,
Un souffle irrésistible emporte au loin les hommes,
Jetant sur tous les bords leurs groupes dispersés.

Ce souffle impétueux, frères, vous a poussés
Hors des champs arrosés par le sang de vos pères ;
Et vous avez foulé des plages plus prospères,
Vous y gagnez en paix, pour un repas frugal,
Le pain qui vous manquait sur le vieux sol natal ;
Et tendant à des vents favorables vos voiles,
Sous le fier étendard aux plis semés d'étoiles,
Qu'il vous faut désormais respecter et servir,
Vous entrevoyez tous le port de l'avenir,
Vous sentez enivrés du vin des espérances,
Vos cœurs, restés français, battre pour les deux Frances,
Pour la Gaule chrétienne et pour le Canada.
Vous aimez le pays où le ciel vous guida,
Mais vous n'oubliez pas les rives du grand fleuve,
Où vous avez pourtant subi plus d'une épreuve ;
Et, comme les oiseaux—chassés par les frimas
Vers des bosquets ombreux qui ne se fanent pas—
Gardent sous d'autres cieux leur suave ramage,
Savent se rappeler l'arbre, au mouvant ombrage,
Qui berça le doux nid abritant leurs amours,
Frères, dans votre exil, vous conservez toujours,
En dépit des railleurs, des jaloux et des traîtres,
L'idiome si vieux que parlaient vos ancêtres,
Et dont ils ont laissé tant d'échos enchanteurs ;
Vous conservez toujours sur l'autel de vos cœurs,
Qui vibrent pour le grand, pour le pur et le juste,
Votre robuste foi, votre croyance auguste.

Oui, vous chérissez tous le rivage lointain
D'où voulut vous bannir l'insondable destin,
Et, des chers souvenirs d'antan l'âme bercée,
Souvent vous contemplez des yeux de la pensée,
Dans un rayonnement féerique et triomphant,
Le vieux foyer témoin de vos ébats d'enfant,
Le sentier qu'en courant, pris d'une gaieté folle.
Vous suiviez tous les jours, au sortir de l'école,

Le bosquet verdoyant, plein de confuses voix,
Où vous avez aimé pour la première fois,
Et la tant vieille église, aux murs voilés de lierre
Où vous alliez prier auprès de votre mère,
Dont les yeux, ô douleur ! pour toujours se sont clos.
Devant vous apparaît parfois le sombre enclos
Qui vous vit, l'œil en pleurs, penchés sur une tombe,
Et quand vient le printemps, le vent du soir qui tombe
Semble vous apporter par moment les parfums
Des fleurs dont vous orniez le tertre des défunts
Qu'a gardés dans son sein le sol de la patrie.

Oui, vous aimez toujours avec idolâtrie
Le vieux terroir fécond où dorment vos aïeux ;
De votre sang français vous êtes orgueilleux,
Vous êtes orgueilleux de la tâche héroïque
Que vous voit accomplir la grande République,
Et vous vous montrez tous les dignes rejetons
Des courageux Normands et des hardis Bretons
Qui surent, hache au poing et mousquet à l'épaule,
Créer au nouveau monde une nouvelle Gaule.

Le front dans les rayons de l'astre du Progrès,
Qui fait étinceler cités, hameaux, guérets,
Donnant à l'étranger les plus nobles exemples,
Partout vous élevez à Jéhovah des temples ;
Vous fondez, attentifs à la voix du devoir,
Des foyers où l'enfance à flots boit le savoir,
Vous étendez sans fin une chaîne typique,
Qui tôt ou tard devra, ceinturant l'Amérique,
Y joindre d'un lien marqué de votre sceau
Tous les groupes français en un vaste faisceau.

Et celle qui laissa sur le monde une trace
Que ne saura jamais effacer nulle race,
Celle dont vous gardez toujours le souvenir,
Celle que vous avez appris tous à bénir
Dans ses féconds travaux de soldat et d'apôtre,
La France, dont la langue immortelle est la vôtre,
La France, que parfois vous nommez à genoux,
Dans le lointain vous dit :—Je suis fier de vous !

W. Chapman

La Société neutre au double point de vue national et religieux

La plupart de nos sociétés de secours mutuel auront cette année leur convention générale. Quelques-unes ont déjà tenu ces assises importantes et modifié leurs règlements, leurs modes d'administration, suivant que l'expérience le leur enseigne ou que des conditions nouvelles les y engagent. Chacune profitera de cette occasion pour engager ses membres à faire une propagande active et à répandre dans leur entourage les principes de l'organisation, à faire connaître ses multiples avantages, à développer l'esprit de solidarité qui a fait de son œuvre un drapeau et de ses moyens d'action une devise à la fois nationale et religieuse.

Nos sociétés nationales, puisque c'est d'elles que nous voulons parler, étudieront soigneusement, avec les causes qui leur valurent quelque succès, celles qui, sur certains points, ont paralysé leurs efforts et mis un obstacle souvent infranchissable à leur développement. Parmi ces dernières elles reconnaîtront, au premier rang, la concurrence qui leur est faite, grâce à l'irréflexion de milliers de compatriotes, par les nombreuses sociétés cosmopolites qui ont fait des recrues dans notre propre milieu, qui en font encore, et qui substituent lentement un cosmopolitisme décevant à une saine concentration de l'énergie nationale. L'exemple que, dans ce cosmopolitisme même, l'on trouve de l'esprit pratique anglo-saxon est impuissant à ouvrir les yeux du plus grand nombre, et nous assistons, à certaines époques surtout, à l'émigration de nos énergies—combien précieuses !—vers des œuvres ne pouvant les intéresser que de très loin. C'est ainsi que tout près de 60,000 canadiens-français, sinon davantage, sont enrôlés sous les bannières de sociétés neutres mais anglophones comme les *Independent Foresters* (I. O. F.) les *Wodmen of the World*, les " Eagles," la *Union Fraternel League*, les *Canadian Foresters*, l'*Ancient Order of United Workmen*, ou d'autres également anglophones mais qui font profession de catholicisme comme les *Catholic Foresters*, la C. M. B. A.,

les *Knights of Columbus.* Certaines de ces dernières ont même des prétentions telles qu'elles vous feraient douter que vous puissiez un jour avoir une place en paradis sans avoir passé par les trois ou quatre dégrés d'initiation qu'elles imposent à leurs membres.

Au point de vue catholique, les premières sont absolument condamnables. Au point de vue national les premières et les dernières ne peuvent qu'avoir des effets désastreux. Et tout ceci semble mal compris parce qu'à la mutualité pure et simple se rattachent une multitude d'intérêts qui lui sont parfaitement étrangers. Cela est dû au fait que son organisation, à peu près parfaite, offre à tous les marchands d'influence, à tous les exploiteurs de la bonne foi des gens, à toutes les petites ambitions étayées sur des appétits, un moyen puissant d'atteindre leur but. La fraternité devient le manteau qui couvre de secrètes intentions et porte dans ses plis des égoïsmes scandaleux si exposés d'une autre manière. Combien de fois, par exemple, n'avons-nous pas entendu des négociants, des politiques donner comme motif de leur entrée dans telle ou telle société, l'excès de clientèle que cela pourrait attirer à leurs comptoirs, ou les chances de succès que cela pourrait leur donner dans une élection. D'autres part, on n'ignore pas qu'un des arguments le plus fréquemment employés par es agents recruteurs, c'est cet esprit de solidarité dont se vantent plus particulièrement certaines mutualités cosmopolites anglophones. On fait croire aux gens qu'il est impossible de réussir sans porter la livrée d'une organisation ténébreuse quelconque et qui doit surtout ne pas être canadienne-française. Pourtant on n'a jamais démontré que les 200,000 membres de telle organisation anglophone fameuse ont tous bénéficié de cette solidarité, qui se résume, en somme, à certains cas bien choisis et exploités avec habileté.

La société neutre nous offre le type le plus complet de cette exploitation des intérêts et des consciences au profit de ne je ne sais quel sentiment, toujours très vague pour le commun des membres, mais paraissant très clairement défini pour ceux qui, étant les chefs, connaissent très bien le but moral, économique ou politique de leur organisation et y tendent par tous les moyens à leur disposition. Et puis, y-a-t-il une société vraiement neutre ?

La réponse à cette question nous est donnée par les rituels d'initiation qui, même dans les sociétés les plus neutres, et

dans celles-là plus que dans toutes les autres, sont tous empreints d'une forte teinte religieuse. Nous y retrouvons des hymnes spéciaux, des prières spéciales, des cérémonies spéciales, des manifestations spéciales qui, pour avoir des apparences assez inoffensives, n'en forment pas moins un culte à part, acceptable pour les protestants, qui ont répudié avec le dogme les invincibles traditions de la foi, mais condamnable par tous les catholiques dont le culte est régi par une organisation à base divine. Ce sentiment religieux lui-même, ou, s. l'on préfère, ce sentiment demi-relig eux glissé dans la mutualité saxonisante s'explique assez facilement. Mis en œuvre par des organisations venant surtout des Etats-Unis ou les trois quarts de la population n'observe aucun culte, il répond, chez ceux-là, à ce besoin intense de mysticisme religieux qui, même chez les incroyants, a besoin d'être assouvi. On ne peut pas parler de la charité, de la bienveillance, de la fraternité, de la concorde, sans cotoyer, au moins, la route tracée i y a dix-neuf siècles par celui qui est la vérité, la voie et la vie. Le protestantisme se meurt d'avoir voulu méconnaître cet enseignement. Ses temples se sont vidés au bénéfice des loges jusqu'à ce que ces dernières soient elles-mêmes désertées pour le compte de ce que certains appellent déjà une "religion de l'humanité." Il est vrai que, dans ce dernier cas, la désertion sera plus lente à venir à cause de la digue formidable qu'on lui a faite des intérêts particuliers. Mais elle viendra, assurément, le jour où un homme courageux, où une race vaillante exigera de ces organisations, supposées indifférentes à toutes croyances, d'être en réalité ce qu'elles prétendent être, c'est-à-dire des sociétés *strictement neutres*. C'est par une affirmation énergique de ce genre que les juifs de New-York sont en train de prouver que les écoles libres de la république américaine étaient loin d'être libres et neutres au point de vue de l'enseignement.

Nous parlions, il y a un instant, de la sol'darité dont se vantent les sociétés neutres. Comme question de fait, cette solidarité, dans une circonstance fameuse,. loin de protéger les intérêts religieux, a même été impuissante à protéger la langue maternelle des milliers de Franco-Américains enrôlés dans l'Ordre des Forestiers d'Amérique. Et les nôtres ont dû, après plusieurs années de dévouement, abandonner cette société qui leur avait promis tant d'affection. Dans ce cas, au moins, es événements ont donné raison au proverbe que "à quelque chose malheur est bon." Que feraient ces *sociétés*

neutres si leurs membres catholiques tentaient de supprimer, ou seulement de modifier leur rituel protestant ? Nous assisterions alors à une scène fort intéressante !

La société neutre nous est hostile au point de vue de la religion, elle nous est hostile au point de vue de la langue. Alors, qu'est-ce que les Canadiens-français vont faire dans pareille galère ? Cherchent-ils des garanties financières ? La plus fameuse, l'I. O. F., vient d'être forcée d'augmenter ses taux pour une partie de ses membres et elle devra les augmenter bientôt pour tous. Cherchent-ils l'influence politique, ou sociale, ou économique ? Quel député canadien-français doit son élection à une société anglaise ? quelle mesure hostile aux Canadiens-français a été combattue par une société anglaise, neutre ou catholique ? Quelle entreprise canadienne a été maintenue ou developpée avec les capitaux des sociétés fraternelles anglaises ? D'ailleurs, la plupart de ces dernières qui recrutent des membres aux Canada, ont leur bureau chef aux Etats-Unis

On invoquera, sans doute, de belles théories contre le principe que nous défendons. " Mais il est temps que les théories se taisent devant les faits," suivant le mot de Portalis, et les Canadiens-français ont déjà perdu beaucoup de leur temps et de leur argent à bâtir pour leurs voisins. L'entente cordiale des races a trop souvent consisté pour eux à se laisser tondre sans protester. " Le monde, dit le président Rosevelt, n'accorde qu'une petite place à la nation qui possède de fortes qualités mais n'ose pas être grande. " Est-ce que ce principe ne s'applique pas également aux groupes nationaux qui composent un pays comme le nôtre ? Nous le croyons.

L'organisation mutualiste est un levier trop puissant pour que les canadiens-français, qu'ils soient dans la province de Québec, dans l'Ouest, ou aux Etats-Unis, puissent le cèder de gaieté de cœur à ceux qui n'ont aucun intérêt à les voir grandir ou à les aimer aussi ardemment qu'ils l'affirment quelque-fois.

Pour ce qui est des sociétés neutres le plus sage est de s'en tenir aux conseils suivants qu'un saint religieux donnait, il y a quelques années, aux Franco-Américains de la Nouvelle Angleterre :

" Ces sociétés, dira-t-on, ne s'occupent pas de la question religieuse. Mais, par cela même qu'elles sont neutres et indépendantes, elles sont à craindre. Du reste, souvent elles ne

sont pas aussi indépendantes qu'elles veulent bien le dire, elles sont imbues de préjugés protestants et franc-maçons qui exercent peu à peu une influence pernicieuse sur leurs membres. Sous certaines apparences de bienfaisance, elles cachent un esprit sectaire ennemi du catholicisme. Les meilleurs eux-mêmes s'y laissent prendre. Prenez-y garde. On lit dans la vie du Général de Sonis, qui fut aussi fervent chrétien que vaillant soldat, qu'au début de sa carrière militaire, trompé par les apparences de la franc-maçonnerie, il s'y enrôla ; mais il ne tarda pas à reconnaître son erreur et il s'échappa du piège qui lui avait été tendu.

" Ces sociétés vous offrent peut-être quelques avantages matériels. Mais ne trouvez-vous pas ces mêmes avantages dans vos sociétés catholiques canadiennes ?

" Groupez-vous, souvenez-vous que vous êtes catholiques et Canadiens, et donnez de préférence votre nom aux sociétés catholiques et canadiennes. Cherchez dans votre union la force dont vous avez besoin pour rester fidèles aux traditions religieuses de votre race. Vous diviser, ce serait vous exposer à perdre votre foi, vous diviser, ce serait vous amoindrir et courir le danger de périr."

Le Rév. Père aurait pu ajouter qu'en s'enrôlant dans ces sociétés on favorise la propagande protestante et on soutient ses œuvres. Nous en avons eu une preuve dans cet orphelinat que le feu Oronhyatekha tenta de fonder pour le compte de l'I. O. F. L'entreprise n'a pas réussi et l'orphelinat a été fermé il y a une couple de mois ; mais cela n'enlève rien à l'idée qui lui donna naissance.

Il faudrait aussi mentionner le zèle que les membres, une fois admis, se croient tenus de déploye en faveur de leur société. On commence par faire ressortir les avantages matérie s de l'association. Plus tard, on s'appuie sur certains faits isolés pour y trouver un esprit philantrophique qu'on ne veut plus voir ailleurs. Et, d'écart en écart, on en vient à attaquer jusqu'à nos propres institutions nationales. Or, la société de langue anglaise ne développerait que cet esprit antipatrioque chez les nôtres que cela serait une raison suffisante pour la combattre. Nous démontrerons dans un prochain numéro que le système d'assurance de ces associations cosmopolites est loin d'être aussi solide qu'on le prétend. Nous aurons alors démontré notre thèse d'une façon très complète.

Qu'il nous suffise, pour le moment, de signaler tout ce qu'il y a de mensonger dans cette prétendue neutralité dont se

parent certaines organisations. Nous venons de voir ce que vaut cette neutralité au point de vue religieux. Le même raisonnement,en groupant d'autres idéaux, d'autres aspirations autour des mêmes intérêts, prouve qu'elle ne vaut pas davantage au point de vue national. Et ceci nous permet d'inclure dans la démonstration certaines associations catholiques à tendances ultra-saxonnes. Il est inutile de les nommer. On les reconnaît à leurs prétentions plutôt qu'à leurs œuvres. Là encore nous sommes prêts à commettre tous les excès tant nous avons l'admiration facile.

Pour notre part, nous n'oublierons jamais la surprise que nous causa un jour le champion d'une de ces associations en nous disant qu'il fallait appartenir à sa société pour avoir une idée exacte de ce qu'est la religion catholique. Je me contentai de faire observer à cet enthousiaste que le monde catholique serait fort embêté le jour où il découvrirait qu'on s'était trompé en fondant l'Eglise, au lieu de fonder les Chevaliers de Colomb, par exemple ; que, d'autre part, les canadiens-français de la province de Québec avaient du être bien malheureux tant qu'une société irlando-américaine ne fût pas venue leur enseigner à être de vrais catholiques " d'élite."

L'engouement qui permet de tels excès d'enthousiasme ne peut pas durer, mais tant qu'il dure il peut causer des torts à peu près irréparables à ceux qui s'y laissent prendre. Les faits, sur ce point comme sur tous les autres, finiront bien par nous désiller les yeux, surtout si nous nous donnons la peine de regarder ce que font pour nous et surtout contre nous, ces associations incomparables. Une petite excursion dans l'Ouest, dans certains diocèses d'Ontario, dans les centres de la Nouvelle-Angleterre, nous apprendraient des choses fort surprenantes. En résumé, affirmons que ni nos intérêts religieux, ni nos intérêts nationaux ne peuvent être mieux sauvegardés et défendus par ces amis nouveaux, qui nous viennent de Chicago ou de New Haven, que par les chefs de nos institutions canadiennes-françaises de Montréal, de Québec ou d'Ottawa. Après tout, qui verra à nos propres intérêts si nous n'y voyons nous-même ? Quant aux organisations qui veulent nous sauver en nous poussant à l'abandon de ce qui a fait jusqu'ici la force de notre race, qui prétendent régénérer notre catholicisme en l'affublant d'oripaux qui le déparent, nous ne pouvons qu'opposer la simplicité de nos coutumes, la franchise de notre foi, en nous demandant devant l'ardeur de ces nouveaux prosélytes: " Quis custodiat ipsos custodes ? "

Ce langage sera peut-être nouveau pour nos compatriotes de la Province de Québec. Il est, certes, important qu'ils l'entendent, parce que ce sont eux qui ont la garde du patrimoine national et que toute faiblesse de leur part fournira des armes contre leurs frères disséminés sur tous les points du continent. Ces armes, on en a déjà été blessé dans les centres de la Nouvelle-Angleterre et dans les groupes français de l'Ontario.

Nous le répétons, la société mutuelle est un levier trop puissant pour que nous ne songions pas à le nationaliser pour notre propre défense. Un orateur, disait il y a quatre ans, au cours d'une pompeuse réception faite au chef d'une société neutre : " Le mutualiste n'est-il pas le propagateur de l'idée chrétienne : " Aimez-vous les uns les autres " ? " Pour les canadiens-français qui donnent leur énergie, leur dévouement, leur argent, à des sociétés autres que leurs sociétés nationales, cette idée chrétienne se résume à *aimer les autres*. Enseigner cela, c'est mal comprendre les devoirs du mutualiste ou ne pas les comprendre du tout. Le mutualiste a pour mission d'étendre le cercle bienfaisant de la famille ; mais il ne doit pas pour cela, saper à sa base ou abandonner l'organisation nationale qui est déjà une extension de l'influence familiale. S'il sort de ce milieu, il fait exactement ce que font les Canadiens recrutés par l'I. O. F. et les autres sociétés anglophones, neutres ou catholiques : il tire les marrons du feu pour quelque bertrand audacieux.

Et s'il fut un temps où notre race doit redoubler de prudence dans la concentration de ses efforts c'est bien celui-ci où l'immigration que nos gouvernants attirent à prix d'argent sur nos bords, nous enfonce tous les jours plus profondément dans notre rôle de minorité.

M. Jules Claretie a prononcé une parole qui s'applique fort bien à notre situation. " Notre siècle, dit-il, n'est pas celui des affaiblis, des anémiés ; c'est le siècle des " émiettés." Toute notre histoire est résumée dans cette courte pensée. Nous sommes " émiettés " sur toute la surface du continent américain. A ceux qui forment les groupes principaux de la race de conserver intact l'idéal que les autres maintiennent et maintiendront sous tous les cieux. La mutualité neutre et anglo-saxonne a été jusqu'aujourd'hui le mal dont nous avons le plus souffert. Une mutualité canadienne-française et catholique tournera à notre avantage un moyen d'action que depuis

trop longtemps nous avons tourné contre nous-mêmes. Cette mutualité, nous la possédons déjà dans d'admirables sociétés nationales. Groupons-nous davantage autour d'elle. Et le jour où elle ne suffirait plus à tous nos besoins, qui nous empêche d'aller demander à nos frères des Etats-Unis le concours des organisations splendides qu'ils ont fondées et placées du même coup à la tête de la mutualité américaine ? Là encore, nous aurons des mutualités catholiques et françaises qui, en protégeant nos familles, relieront plus étroitement nos groupes vivant sous les deux plus puissants drapeaux du monde. En étant plus unis par cette fraternité nationale, qui n'exclue pas les autres, nous serons plus forts. C'est le seul moyen d'obtenir toute notre influence, à l'Ouest, à l'Est, au Nord, au Sud, partout. C'est à ce prix, et à ce prix seul, que nous pourrons accomplir tout notre devoir comme peuple et marcher avec confiance vers les destinées glorieuses qui attendent les races fortes.

J. L. K.-Laflamme.

Le Journalisme Canadien-Français

II

L'article que j'ai écrit sur ce sujet, dans la livraison de mai, n'était pas encore imprimé, que les journalistes de Québec s'étaient déjà formés en association, C'est donc la preuve qu'il était temps de parler haut.

J'ai pu dire de dures vérités Cependant, j'ai cru qu'il valait autant être franc, une bonne fois, et dire publiquement, ce que tout le monde pense tout bas.

Quelques-uns pourront croire, peut-être, que j'ai exagéré la situation. Quand il faut sonder une plaie, le mieux est encore d'aller au fond. On est sûr de son affaire, et le remède, ensuite, est plus salutaire.

L'initiative prise par les journalistes Québecquois est fort louable. Mais je me permettrai de dire que ce n'est qu'un commencement.

L'ancienen association de la presse, fondée il y a déjà plusieurs années, était tombée dans une inertie voisin de la mort. Ceux qui la composaient n'étaient plus des journalistes actifs ; c'étaient des journalistes amateurs, pour la plupart, qui collaboraient, par ci par là, aux journaux, et qui, réellement, ne considéraient leur association que comme un titre aux billets de faveur, sur les chemins de fer.

N'ayant plus d'intérêt dans la carrière active, ils se souciaient du bien-être et du perfectionnement de la profession comme de leurs premières culottes.

Les véritables journalistes de la nouvelle génération, et même ceux de l'ancienne, qui sont restés professionnels, ont senti le besoin de remettre l'association sur un pied plus moderne et plus pratique. Ils se sont donc réunis, ont nommé des officiers nouveaux, pris dans les rangs militants ; c'est tout ce qu'il y a de mieux. Il fallait commencer par là, et toute nouveauté, prise au bon point de vue, est sûre de l'avenir.

Cependant, à tout mouvement, il faut un but. C'est le but qui fait l'action. Un but général fait l'action générale ; un but particulier, la fait particulière.

La nouvelle association de la presse, à Québec, s'est-elle proposée un but général ou particulier ?

Le but général serait l'amélioration de la situation des journalistes et l'avancement de la profession.

Est-ce bien là le but que se sont proposés les journalistes, en se réunissant ?

Il a été question d'un comité de réception des journalistes étrangers, lors de la célébration du tricentenaire. L'idée est excellente. Mais il paraîtra étrange qu'on ait songé aux autres, avant de songer à soi. Je ne veux pas du tout m'opposer, en tant que journaliste, à ce que nous accordions l'hospitalité la plus large, à nos confrères étrangers, qui visiteront notre ville, dans les mois de juin et de juillet. Nous ferons, à la fois, œuvre de camarades et de citoyens, et nous aiderons à faire admirer et célébrer notre ville et notre pays, par ceux qui sont, véritalbement, la renommée. Notre ville bénéficiera énormément de la bonne impression qu'elle fera sur les représentants de journaux étrangers.

Je ne dis pas que les journalistes emipètent, ainsi, sur l'agréable devoir d'un comité, qui aurait dû, tout au moins, prendre l'initiative et la direction de la réception à faire aux journalistes étrangers : le " sous-comité de publicité " du comité exécutif du tricentenaire. Je surprendrai peut-être mes lecteurs, en disant qu'il existe un " sous-comité de publicité ", composé, si je ne me trompes, des rédacteurs des journaux de Québec et de Lévis, et de quelques hommes d'affaires de la ville.

Que fait ce sous-comité ? Se réunit-il quelquefois ? Fait-il rapport au comité exécutif ? Personne n'en entend parler. Les journalistes qui le composent ne comprennent-ils pas que la meilleure réclame, la meiileure publicité qu'ils peuvent donner à Québec et à la célébration, c'est de voir à ce que les journalistes étrangers soient bien reçus, bien informés et bien guidés dans la ville ; que tout ce qu'ilr apprennent, c qu'ils entendent et ce qu'ils voient les impressionnent favorablement, sur notre histoire, nos mœurs, nos habitudes, notre vie sociale et nationale, notre tolérance, notre largeur d'esprit, notre désir de vivre en harmonie avec tous les éléments du Canada.

Puisque le comité exécutif a la charge d'organiser les fêtes et d'en faire un succès, non seulement financier, mais aussi social et national, il semble étrange qu'un sous-comité aussi

important ne donne aucun signe de vie, et qu'il faille que les journalistes, dont le travail sera quadruplé, durant les fêtes —car ils devront enrégistrer tous les détails de la célébration et être sans cesse sur les dents pour renseigner leurs journaux— doivent prendre l'initiative de recevoir, informer et guider les journalistes étrangers.

Enfin, cela est ? Et nous ne pouvons trouver plus bel exemple de désintéressement et de patriotisme Ces pauvres journalistes, dont la situation est si précaire, dont le travail est si exténuant, dont les services sont si mal payés, dès le premier jour qu'ils se réunissent, pour jeter les bases d'une association destinée à les protéger, ne songent pas un instant à leur propre sort, pour ne s'occuper que de celui de leurs confrères étrangers, qui viendront à Québec, et de la bonne réputation d'hospitalité de cette ville, ainsi que du soin de sa renommée historique et sociale.

Quel bel exemple, et qui prouve jusqu'où ces hommes, ces jeunes gens généreux, qu'on exploite, savent pousser l'oubli d'eux-mêmes !

Quel autre but s'est-on proposé, en réunissant les journalistes, et en faisant revivre l'Association de la Presse, à Québec ?

Je cherche vainement la résolution qui déclare que les journalistes, dans leurs polémiques, doivent se respecter, et se traiter en gentilshommes ; celle qui établit un certain degré de connaissances, pour être admis dans la profession ; celle qui déclare qu'un journaliste, digne de ce nom, mérite un salaire convenable ; celle qui affirme qu'il faut s'entre-aider mutuellement ; celle qui établit le principe de solidarité ; celle qui proteste contre l'exploitation dont nous sommes l'objet ; celle, enfin, qui contient l'affirmation calejorique et précise, que le journalisme est la profession la plus noble et la plus digne, et qu'elle n'existe pas pour l'unique service des politiciens, mais qu'elle a pour but de renseigner impartialement le peuple sur les événements publics, de propager les saines doctrines, de combattre les mauvaises et de faire l'éducation intellectuelle et morale de la nation.

Il semble donc qu'il faut tout refaire, pour faire plus complètement.

Un dernier mot :

Ce qu'il faut aux journalistes canadiens-français, ce n'est pas une organisation locale, dans un but temporaire et particulier, mais une organisation qui couvre tout le pays, et qui embrasse toutes ses aspirations et tous ses besoins.

On a commencé une petite organisation, avec un but particulier. Ce commencement, comme je l'ai dit, est excellent, en ce sens qu'il démontre de façon absolue, la nécessité de l'organisation. C'est un pas en avant. Mais ne nous arrêtons pas là. Le journalisme canadien-français a absolument besoin d'une rénovation. Les vieux disnet, et ils ont peut-être raison, qu'il est inférieur, en qualité, à ce qu'il était, il y a trente ans.

La génération actuelle devrait faire mieux que rétrograder.

Max. Max.

Petite France

Un Drame :

C'est entre les lueurs des éclairs jaillis de deux épées françaises, presqu'aux mêmes lieux, bien qu'à deux siècles d'intervalle, que se déroule cette épopée qui a nom l'histoire du Canada. Sur la première page, héroïque prologue, datée de 1535, Jacques Cartier, l'épée haute, étincelant au soleil de juillet, ouvre ces annales. Entouré de son équipage agenouillé, il prend possession de ces terres au nom de son souverain—— Puis, s'ouvre cet " écrin de perles ignorées " qui embrasse entière la période coloniale française ; tissu d'évènements merveilleux, où les prouesses, les combats, les découvertes et les aventures de tout genre, se détachent, comme des têtes de saints d'une fresque du moyen-âge sur le fond d'or d'un portique——

A l'épilogue, en l'année 1759, sous un ciel gris d'automne, l'on aperçoit, au milieu des plaines d'Abraham, le *marquis* qui, l'épée à la main, conduit ses troupes sur les batteries anglaises, puis tombe mortellement frappé, signant de son sang le dernier feuillet de ce drame national.

Et, le traité de Paris, enrégistrant, quatre ans plus tard, la cession du Canada à l'Angleterre. Le rideau tombe sur cette scène où s'amoncellent les ruines d'un empire colonial.

***

Quels souvenirs !

Trois siècles durant, au milieu des alternatives de sa fortune, la France monarchique se prit de tendre affection pour cette aînée de ses colonies qui s'appelait le Canada.

C'était une rude époque pour la fondation d'un établissement lointain. L'Europe, à peine remise des troubles dont l'avaient agitée les prétendants à l'empire, toute frémissante de discordes religieuses, enfiévrée d'expéditions militaires, et cependant artistique et savante, revenait, après un long détour,

aux sources du beau, ressuscitant l'antiquité et ses chefs-d'œuvres. Sur les frontières françaises, les Etats, s'efforçant de constituer leur unité nationale, s'affirmaient comme des rivaux féroces de la France, et se disposaient à lui disputer la prépondérance. Aussi, ce premier essai de colonisation, si loin, en Amérique, tenté entre le déclin du régime féodal et l'aube de l'âge moderne, témoigna non seulement de la puissance du royaume de France, mais encore de la vitalité de la race qui l'hab˙tait, de l'expansion et de l'influence de son génie. Oeuvre à la fois de spontanéité et de prévoyance, tous considérèrent cette tentative comme la prise de possession d'un monde et le germe d'un empire futur.

Pendant les intervalles de répit que lui laissèrent les succès et les revers de ses campagnes d'Italie ; au travers de ses guerres de religion ; au plus fort des troubles de la Ligue et de la Fronde, en dépit des embarras créés par ses discordes, ainsi qu'au milieu des fêtes organisées à Versailles en l'honneur de ses nombreuses victoires, la France se préoccupe constamment de cette fille établie en Amérique. Depuis François Ier jusqu'à Louis XV, souverains et ministres s'intéressèrent aux progrès et à l'avenir de la nouvelle colonie.

Et si François Ier et ses successeurs parurent se rappeler que le nom de *Nouvelle-France*, donné à ces terres par Vérazzani, dans l'hommage qu'il en fit à son royal armateur, avait une portée plus haute qu'une flatterie de courtisan, le peuple, de son côté, et particulièrement les populations de la Bretagne, de la Normandie et de la Saintonge, se souvinrent toujours que ces compatriotes d'outre-mer, la plupart leurs parents ou leurs amis, avaient, dans un jour d'enthousiasme, en souvenir du vieux pays, baptisé cette terre du nom familier et si touchant de *Petite France.*

La *Nouvelle-France,* celle des traités, a disparu ; mais la *Petite France*, celle du peuple, survit. Et tant qu'un cœur canadien battra sur les bords du Saint-Laurent, la *Petite France* comptera un autel et un fidèle.

Ce fut au commencement de la tâche laborieuse qu'elle avait entreprise que la France, la grande, employa la valeur de ses capitaines et les talents de ses administrateurs. Maintes fois, elle s'émut aux récits des aventures et des périls de cette poignée d'enfants que l'audace d'un de ses marins et la sagesse d'un ministre avaient jeté de l'autre côté de l'eau—— La France qui confia à cette petite troupe son drapeau fleurdelisé

n'eût point lieu, certes, de s'en repentir ; jamais mains plus loyales ne le défendirent jusqu'au dernier jour avec plus de constance et de courage. Elles le défendirent avec éclat, ce drapeau, contre l'hostilité des tribus indiennes, d'abord, puis, plus tard, en face de l'ennemi séculaire, l'Anglais. Et pourtant, pour défendre tant d'honneur et d'intérêts, il n'y avait que cette troupe, composée de matelots et de soldats, de quelques artisans et laboureurs, qui ne disposèrent jamais des forces qu'exigeait leur œuvre. Il ne tînt pas qu'à eux de conquérir cette partie de l'Amérique du Nord; ce qui leur fit défaut, ce furent les services de la métropole et, aux moments critiques, décisifs, l'appui, la voix de cette patrie alors muette, et, qu'en dépit de son indifférence et de son abandon, ils saluaient, expirants, d'un dernier cri de fidélité et d'amour. Les échos des Plaines d'Abraham, interrogés, rediraient encore ce suprême appel de nos phalanges.

Page écourtée de nos annales, l'établissement de la France au Canada restera une des pages émouvantes et la plus glorieuse de l'histoire coloniale de ce pays. Là, en effet, sur ce vaste théâtre, du nord de l'Amérique, au milieu des solitudes d'un continent inexploré, couvert de forêts, sillonné de fleuves,. constellé de lacs, peuplé de tribus guerrières, un noyau de Français accomplit pendant deux siècles des prodiges d'héroïsme. Sur cette scène d'un genre nouveau pour l'époque, et dans tous les rangs, apparurent de vrais héros et d'admirables talents : chefs militaires, administrateurs, prélats, missionnaires, découvreurs ; des plus haut placés aux plus humbles, à tous les degrés de la hiérarchie, éclatent un même élan et une même ardeur. C'est comme une sève généreuse qui circule dans les veines de ce petit peuple, et rend l'esprit de sacrifice chose si simple que nul n'en est surpris, ne s'en prévaut et ne s'en flatte.

***

Aussi, quelle histoire !

Cinq années sont à peine écoulées depuis que Christophe Colomb a doublé la terre ; le pape vient de faire deux parts égales des mondes nouveaux, donnant l'une à l'Espagne et l'autre au Portugal ; les souverains, mis en éveil, lancent aussitôt vers cet hémisphère convoité, à travers toutes les mers, des découvreurs à leur solde ; il s'agit d'arriver premier ;

Ferdinand le Catholique, en Espagne ; Henri II, de Portugal ; Henri VIII, de la Grande Bretagne ; François Ier, de France, en envoient, chacun, trois ou quatre.

Arrive ce jour où la France, obéissant à l'inspiration du meilleur de ses rois, et cherchant un remède aux discussions religieuses qui l'agitent, veut fonder, en Amérique, une colonie ouverte aux reformés. Ce sera pour ceux-ci un asile sûr où ils seront à 'abri des persécutions ; pour le royaume, c'est la suppression de sanglants conflits ; dans l'avenir, ce sera un débouché pour les produits de l'industrie française, un comptoir pour le commerce du pays. De cette pensée datent les premiers établissements de l'Acadie et les désastreuses tentatives des Huguenots, Desmonts et Pontraincourt, dont les flotilles disparurent dans deux effroyables sinistres. Deux tempêtes de moins et le sort du nouveau continent devenait tout autre ; au lieu de la race anglo-saxonne, la race française dominerait aujourd'hui dans l'Amérique du Nord—— A quoi tient cependant la destinée d'un monde !

Au même moment, Jacques Cartier remontait le Saint-Laurent et reconnaissait les sites où, plus tard, Champlain devait fonder Québec, et Maisonneuve Montréal.

Alors les guerres indiennes commencent et se continuent sans trève ni merci. Au milieu de ces luttes où chaque colon, sous peine de mort, doit cultiver, la pioche d'une main, et le mousquet de l'autre, s'élèvent les premiers établissements hospitaliers : monastères, hôpitaux, maisons d'éducation. Les terres sont défrichées et les champs se couvrent de moissons. Autour d'une église, d'un manoir seigneurial, se groupent les maisons des censitaires ; le village naît. Les forts, jetés de ci de là, étendent au loin, leur cordon protecteur ; l'administration s'organise, fonctionne ; l'impulsion est donnée ; la colonie a une tête, des membres, elle prend corps enfin : le Canada est fondé.

Arrivent les expéditions, les découvertes, qui ouvrent le pays et reculent de tous côtés les limites de la colonie. Les premiers explorateurs nous font connaître la région des lacs ; les coureurs de bois s'enfoncent plus avant, pénètrent dans l'Ouest, si loin, si loin, et portent nos frontières, là-bas, jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses. Grâce à eux maintenant le Canada s'étend de l'embouchure du Saint-Laurent à celle du Mississipi, et des rivages de l'Atlantique au centre des Illinois—— La *Petite France* dépasse la *grande* en étendue.

Mais le drame se complique.

Etablis en Amérique plus d'un demi-siècle après les Français, les Anglais, que fortifie, de jour en jour, un courant continue d'immigration, jalousent les succès de leurs séculaires ennemis ; envieux de leurs possessions, les voilà qui rallument sur ce sol les vieilles haines nationales ; et les préjugés, les rancunes, l'opposition des intérêts, envenimant les rapports de voisinage, la guerre éclate ; l'Amérique, elle aussi, aura sa guerre de Cent Ans. Elle dura même un siècle et demi.

C'est alors que se déroule ce tissu d'évènements merveilleux, qui forme le nœud du drame. Rien ne manque à l'épopée. Il y a des découvreurs ; il y a des militaires de génie dont les exploits rappellent ceux des anciens ; comme dans la grande France, on y voit une héroïne. Faut-il citer un grand administrateur ? Talon—— Il y a un prélat illustre qui devient la tige des archevêques de Québec. Cherchez-vous des martyrs ? Il y en a. Des victoires, des siéges ? Rappelons-nous chaque engagement, chaque assaut. Oui :

" O notre histoire, écrin de perles ignorées ! "

Nous le répétons, rien ne manque. Mon Dieu ! il fallait un chapitre de douloureux exode, un acte barbare qui ferait couler des larmes et du sang à flots, quelque chose, enfin, qui fût sans analogie dans l'histoire de ce temps-là et qui surpassât en cruauté ces enlèvements de peuples que, autrefois, des despotes de l'Asie traînaient à la suite de leurs hordes ; nous avons cette odieuse transportation en masse de nos frères d'Acadie, au mépris de la foi jurée.—L'histoire et la poésie, vengeant la justice et le droit outragés, se sont chargées de flétrir les coupables. Sur l'emplacement des ruines embrasées de leurs foyers, de leurs champs dévastés et de leurs troupeaux détruits ; aux lieux mêmes, où cette population jetée par groupes sur cent rivages, vivait paisiblement, plane, comme un éternel remords, le fantôme de ce peuple agricole et pasteur, la poétique figure d'Evangéline, cette fiancée qui mourut vierge et dont la destinée et les malheurs ont assuré l'immortalité à celui qui les a chantés dans un impérissable poème——

Deux grandes figures, deux caractères, résument cette Iliade coloniale. L'un, modeste pilote de Saint-Malo, représente la hardiesse d'esprit unie à la foi, la patience doublée de décision et d'audace ; vertus qui semblent s'exclure, mais qu'on trouve à un haut degré dans cette bourgeoisie virile de marins

et de marchands du seizième siècle.—L'autre, âme généreuse, cœur intrépide, porte sur les champs de bataille du Nouveau-Monde, le courage chevaleresque des soldats de Fontenoy. Chargé de livrer le dernier combat et voyant la victoire infidèle, Montcalm sût ravir encore, par l'héroïsme de sa mort, une part de la gloire de son vainqueur. L'un ouvre le drame ; l'autre en marque l'épilogue.

La perte de cette province extérieure fut pour la France une diminution de force et de prestige ; comme le serait pour une famille la mort d'un de ses fils dévoués en qui les parents ont placé, avec leurs affections les plus chères, les espérances de leur vieillesse. Cette mutilation fut comme un lambeau de chair violemment arraché des flancs de la mère-patrie. La plaie, maintenant cicatrisée, s'ouvre à certains jours ; elle saigne même, parfois—— et pas une âme française, en visitant nos villes et en parcourant nos campagnes, ne verra sans émotion revivre les mœurs, les coutumes de ses aïeux, n'entendra, sans tressaillir, résonner à son oreille cette langue française, qu'on dirait avoir été expressément formée pour faciliter, parmi les hommes, l'échange des sentiments et des idées ; car nulle, en sa précision et sa clarté, n'exprime mieux qu'elle, et sans équivoque, tout ce que l'esprit conçoit d'honnête et de beau, tout ce que le cœur ressent de bon et de généreux.



La puissance française vient de disparaître pour toujours de l'Amérique du Nord. Une *superbe incurie* vient de faire perdre à la France l'occasion la plus favorable d'agrandissement et de puissance. Le beau rêve de Richelieu, de Colbert et de Vauban, de faire de ce côté-ci de l'océan une nouvelle France forte et heureuse n'a pas été réalisé. " Lorsque l'on réfléchit " à toute cette puissance perdue, dit M. E. Rameau, lorsque " l'on étudie dans notre histoire les visées creuses, les ambitions " irrationnelles, les passions misérables auxquelles on a sacrifié " à grands frais ce magnifique avenir, le cœur se soulève de " regrets et d'indignation contre la politique et le système qui " ruinèrent les forces de la France et la contraignirent aux " tristes nécessités de la révolution."

Quant à nous, ne portons pas de jugement. Un orateur a dit : " Que la France est difficile à juger ! " L'on dirait que cette parole est à notre adresse. " Il nous est plus difficile

" qu'à toute autre nation, a dit, en effet, un de nos orateurs,
" M. Thos Chapais, de juger la France avec cette impartialité
" froide qui est un des attributs de la justice. Son sang bouil-
" lonne dans nos veines. Elle a été la mère de notre natio-
" nalité, elle est restée la mère de nos intelligences. Ses
" vieilles chansons ont bercé nos premiers sommeils et, en appre-
" nant notre histoire, nous y avons trouvé, pendant un siècle
" et demi, le prolongement de la sienne."

Les Anglais sont donc nos maîtres. Notre résistance a été héroïque. De suprêmes efforts ont épuisé le dernier homme et le dernier écu. Que vont devenir, à présent, les pauvres colons canadiens-français, séparés de la mère-patrie ? La Providence veille sur eux—— C'est à ce moment qu'entre en lice le clergé canadien qui commence son œuvre de paix et de régénération. Les colons français, abandonnés par leur mère, maltraités par leurs nouveaux maîtres, se tournent vers l'Eglise et identifient, pour ainsi dire, leur vie nationale avec leur vie religieuse. De cette identification sortira cette belle institution de la paroisse canadienne-française qui sera la raison de notre survivance et de notre multiplication sous la domination anglaise ; la condition de notre grandeur future.

Toutefois, pour le moment, le pays, calme à la surface, est encore très agité au fond.

Chaque jour, les nouveaux occupants outrageaient nos populations au sujet de leurs croyances, ou les lésaient dans leurs droits. La lutte se continuait latente, mais opiniâtre. De militaire elle était devenue politique. Les délibérations secrètes des Conseils, les lentes procédures des Assemblées, remplacèrent l'agitation des camps et les coups de mains. A vrai dire, cette tactique nouvelle, sournoise, embarrassa un peu les vaincus dans les commencements ; mais dans leur bouche, muette au début, la parole devint bientôt aussi dangereuse que l'épée l'avait été dans les mains de leurs pères. Ils se servirent de la nouvelle arme légale avec autant de prudence que d'habileté. La bataille recommençait donc, acharnée. Pour ce peuple, demeuré fidèle à son origine et à sa foi, l'enjeu du combat en valait la peine ; il n'y allait rien moins que de son existence même. Pour lui, il s'agissait de ne point se laisser enlever les deux biens qui, pour l'homme, représentent tout ici-bas, cœur et esprit, sentiment et raison : c'est-à-dire, sa langue et sa religion.--Ravir à la fois le Dieu et le Verbe d'un peuple, c'est plus que le détruire, c'est l'avilir;

car, dans la vie mécannique où il s'agitera désormais, il ne conserve que juste le degré de sensibilité nécessaire pour ressentir l'insulte et la honte.

Le premier succès qu'obtinrent les Canadiens date de 1791. Ce fut l'octroi d'une constitution, grâce à une proposition faite par le célèbre Pitt ; une sorte de régime parlementaire remplacerait l'autorité absolue des gouverneurs. Ce n'était pas la liberté, ni l'égalité des droits et des fonctions réclamées ; mais les moyens de les acquérir. Dès ce moment, les deux partis, excités par des provocations mutuelles, luttèrent à visage découvert, aux applaudissements d'un public attentif. Si les guerres de l'époque précédente avaient eu leurs illustrations, les luttes parlementaires eurent aussi les leurs. Grâce à l'éloquence et à l'énergie de valeureux tribuns, grâce aussi aux efforts constants et éclairés d'un clergé patriote, nous conservâmes notre langue, nos lois et nos droits religieux.

Quelques années auparavant, la guerre de l'indépendance des Etats-Unis avait servi es intérêts de nos compatriotes ; car l'Angleterre, redoutant la contagion de la révolte de ses colonies, effrayée de la propagande des agents des Etats rebelles, devint tout-à-coup conciliante, et céda sur maints points disputés jusqu'alors avec acharnement.

La révolution de 1837, dernière explosion d'un patriotisme réduit au désespoir par un arbitraire renouvelé des plus mauvais jours, assura, une fois pour toutes, au peuple vaincu, mais non asservi, cette liberté politique sans laquelle toutes les autres sont précaires. Douze canadiens, esprits d'élite, payèrent de leur tête ce triomphe d'une juste cause.

Alors, le pays entier commença à se développer pour de bon. De nouvelles colonies naquirent à la vie politique. Les provinces, aujourd'hui confédérées, se développèrent, grâce à l'immigration et aux progrès de la natalité. Enfin, en 1866, les délégués de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, assemblés à Québec, adoptaient, sous le nom de *The Dominion of Canada*, les bases d'un système fédératif que le parlement de la Grande Bretagne déclara loi du royaume, le 1er juillet de la même année. Puis, successivement, qui, grâce au rachat par l'Angleterre des territoires octroyés autrefois à la compagnie de la Baie d'Hudson ; qui, volontairement, de nouvelles provinces entrèrent dans l'association. Aujourd'hui, grâce à ces acquisitions successives, le Canada, qui dépasse en étendue la superficie des Etats-Unis, voit trois

océans : l'Atlantique, le Pacifique et la mer Glaciale, former la mobile ceinture de ses 3,500 lieues de rivages.

***

Et, malgré le drapeau d'Albion qui flotte sur tous les points de cette immense étendue de terre ; au centre, il y a un endroit qui reste toujours la *Petite France*, où la langue de la *Grande*, ses mœurs et jusqu'à ses légendes, se sont conservées plus vivantes encore que chez elle. Quand un Français raconte ce pays lointain, décrit les scènes de cette nature sauvage ou cultivée, mais partout pittoresque, il doit lui sembler qu'il découvre à nouveau une province du vieux pays. En effet, quelque part où il ira : à travers nos bois, nos fleuves, nos lacs et notre golfe ; aux sommets de nos montagnes comme au fond de nos vallées ; sur les rivages du Saint-Laurent ou du Mississipi, aux bords de l'Atlantique et jusque sur les banquises de la mer polaire, il retrouvera les traces des explorateurs de son pays, les ruines des forts qui lui ont appartenu, les vestiges de ses expéditions militaires et ceux de cette légion d'aventuriers : voyageurs, corsaires ou trappeurs, qui, un siècle avant les Américains, pénétrèrent dans le *Far West*, marquant de leur hutte de pionnier ou de leur poste de trappeur, avec une étonnante sagacité, les endroits où s'élèvent aujourd'hui des villes populeuses ; frayant, au milieu des solitudes, les sentiers sur lesquels l'industrie n'a plus eu qu'à poser ses rails. Ce Français pourra dire, avec un légitime orgueil, malgré tout, et en dépit des millions d'Anglo-Américains qui couvriront bientôt ce continent, que l'occupation de ses ancêtres ne s'y effacera jamais—— Toujours, il rencontrera quelqu'épave du naufrage !

Et, de ce mot *Canada*, resté quand même en dépit de la dénomination *Dominion*, comme protestation des sentiments et des souvenirs, surgit-il un reproche à la mère-patrie ; ou demeure-t-il ainsi que la compensation des sacrifices accomplis jadis ? Qu'importe ! réparation de l'histoire ou dédommagement de la postérité, le Canada, celui de Jacques-Cartier, fut, sera et reste toujours la *Petite France* !——

Damase Potvin.

Revue des Faits et des Oeuvres

Les derniers événements.

Au moment où le quatrième numéro de la *Revue* va sous presse, de grands événements viennent d'avoir lieu à Québec qui demandent plus qu'une mention ordinaire. Le dévoilement du Monument Laval, le Congrès des Jeunes, la célébration de la fête nationale des Canadiens-Français, ont fait de la vieille cité de Champlain le théâtre de réjouissances patriotiques exceptionnellement éclatantes. Aussi avons-nous cru bon de renvoyer à un prochain numéro le plaisir d'en parler au long, à cause de la distance qui nous en séparera déjà, pour en tirer les enseignements que nous y avons puisés.

D'autre part, la fête nationale ne passe pas inaperçue chez nos compatriotes des Etats-Unis. Et, pendant que des milliers des leurs étaient à nos côtés pour glorifier Laval, les Franco-Américains célébraient sur des centaines de points de la Nouvelle-Angleterre, dans les Etats de l'Ouest ou du centre, les gloires nationales, les hauts faits des ancêtres, et formulaient dans des accents d'une touchante confiance leurs espoirs en de glorieux lendemains. Pour eux aussi, il faudra les avoir vus à l'œuvre, il faudra avoir entendu leurs chants, écouté leurs discours, avant de mettre sous les yeux de nos lecteurs le sens exact des manifestations qui, chez eux, allient si bien le culte des vieux souvenirs patriotiques et la fidélité aux traditions saintes de la race, à la loyauté généreuse et fière qu'ils accordent sans réserve à leur nouveau drapeau. Au mois prochain le plaisir de cueillir ensemble et de former en bouquet les fleurs précieuses qui se sont épanouies, il n'y a pas encore une semaine, et des deux côtés de la frontière, sous la chaude influence des souvenirs et des espoirs patriotiques !

***

François Coppée.

Nous empruntons à l'*Univers* de Paris ces notes biographiques consacrées à l'un des grands poètes français de notre époque, François Coppée, décédé il y a quelques semaines.

C'est en 1886, écrit l'*Univers*, que François Coppée—parisien de Paris, fils d'un employé au ministère de la guerre—débuta dans la carrière littéraire en publiant son premier recueil de vers, intitulé le *Reliquaire*. Il avait vingt-quatre ans et travaillait comme commis chez un architecte, après avoir fait ses études, jusqu'à la troisième, au lycée Saint-Louis. Et quoique l'époque parût peu propice à l'éclosion d'une gloire poétique,—alors qu'on ne lisait et ne voulait lire, parmi le grand public d'autres vers que ceux de Hugo—le jeune poète obtint bientôt une notoriété qu'il n'avait pas dû espérer. Cette notoriété, il la dut tout d'abord au genre qu'il avait adopté, et au " métier " dont, dès ses premiers essais, il fit preuve. Il eut, d'ailleurs, la bonne fortune d'être, au théâtre, interprété, dès le début, par des artistes peu banales : car ce furent Mme Agar et Mme Sarah Bernhardt qui, le 14 janvier 1869, créèrent, à l'*Odéon*, cette exquise petite comédie qu'est le *Passant*. Entre-temps, il avait publié, en 1868, un deuxième volume de vers, intitulé *Intimités*, après lequel vinrent, coup sur coup, les *Humbles* (1872), le *Cahier rouge* (1874), *Promenades et intérieurs* (1875) et *Récits et Elégies* (1878) ; cependant qu'au théâtre, il donnait en collaboration avec Verlaine, la revue *Tout-Paris* à Bobino, puis *Deux douleurs*, *Fais ce que dois*, l'*Abandonnée*, les *Bijoux de la délivrance* et enfin le *Luthier de Crémone*, qui fut son principal succès.

En 1884, l'Académie française l'élut, et il continua son œuvre. On eut encore de lui, au théâtre, la *Guerre de cent ans*, le *Trésor*, la *Bataille d'Hernani*, la *Maison de Molière*, *Madame de Maintenon*, *Severo Toselli*, les *Jacobites* et *Pour la Couronne*. Il publia, dans cette période, plusieurs séries de contes en prose, que couronna son grand roman, le *Coupable*.

Pendant toute cette partie de sa vie, François Coppée s'était tenu éloigné de toute pratique religieuse. Mais, loin de se montrer hostile à l'Eglise, il exprimait, dans la plupart de ses ouvrages, des sentiments qui révélaient un catholicisme instinctif.

En 1896, il fit une grave maladie qui rendit nécessaire une opération dangereuse. Il demanda un confesseur. Ce

fut M. l'abbé Bouquet, alors aumonier du lycée Saint-Louis, sacré depuis évêque de Chartres, qui le cathéchisa, le prépara-le confessa et lui donna les sacrements. Rendu à la santé, il eut à cœur de publier dans une série d'articles réunis ensuite en volume sous le ittre : *La Bonne souffrance,* le récit de cette maladie qui lui avait guéri l'esprit.

" Si j'avais fait un peu de bien au cours de ma vie, écrivait-il, car, en somme, je ne suis pas méchant, Dieu m'en a récompensé avec une générosité magnifique en épargnant en moi ce germe d'innocence et de naïveté que j'y sens aujourd'hui refleurir."

Il ne cessa, depuis ce temps, de vivre en bon chrétion et sa simplicité native prit ainsi son vrai caractère, auquel toute la presse, aujourd'hui, rend justice avec émotion.

La pièce suivante est cueillie au hasard dans l'œuvre de ce poète bienfaisant.

LES LARMES

J'aurai cinquante ans tout à l'heure ;
Je m'y résigne, Dieu merci !
Mais j'ai ce très grave souci :
Plus je vieillis, et moins je pleure !

Je souffre pourtant aujourd'hui
Comme jadis, et je m'honore
De sentir vivement encore
Toutes les misères d'autrui.

Oh ! la bonne source attendrie
Qui me montait du cœur aux yeux !
Suis-je à ce point devenu vieux
Qu'elle soit près d'être tarie ?

Pour mes amis dans la douleur,
Pour moi-même, quoi ? plus de larme
Qui tempère, console et charme,
Un instant, ma peine ou la leur !

Hier encor, par ce froid si rude,
Devant ce pauvre presque nu,
J'ai donné, mais sans être ému,
J'ai donné, mais par habitude ;

Et ce triste veuf, l'autre soir,
Sans que de mes yeux soit sortie
Une larme de sympathie,
M'a confié son désespoir.

Est-ce donc vrai ? Le cœur se lasse,
Comme le corps va se courbant ;
En moi seul toujours m'absorbant,
J'irais, vieillard à tête basse ?

Non ! C'est mourir plus qu'à moitié !
Je prétends, cruelle nature,
Résistant à ta loi si dure,
Garder intacte ma pitié.

Oh ! les cheveux blancs et les rides !
Je les accepte, j'y consens ;
Mais, au moins, jusqu'en mes vieux ans,
Que mes yeux ne soient point arides !

Car l'homme n'est laid ni pervers
Qu'au regard sec de l'égoïsme,
Et l'eau d'une larme est un prisme
Qui transfigure l'univers.

Louis Fréchette

Celui que les Canadiens-français reconnaissaient, depuis Crémazie, comme leur poète national, vient de mourir à Montréal, après une maladie de quelques heures.

M. Louis Fréchette est né à la Pointe-Lévis, en 1839. Après un séjour aux Etats-Unis, séjour qui fut marqué par la publication d'un pamphlet : " La voix d'un exilé," notre compatriote était à son retour élu à la Législature.

En 1880, l'Académie Française couronnait " Fleurs boréales " et " Oiseaux de Neige " qui forment un troisième volume après " Mes loisirs " et " Pêle-mêle."

M. Fréchette s'est aussi révélé dramaturge en donnant aux lettres canadiennes : " Papineau " et " Véronice."

La " Légende d'un peuple " reste son principal ouvrage.

M. Albert Lozeau, un de nos jeunes poètes le plus en renom a déposé sur sa tombe ce témoignage ému :

" De tous nos poètes, Fréchette fut certainement le plus fécond et le plus artiste. Sa connaissance des mœurs et du language des " habitants " du pays s'est exprimée en des contes pittoresques lesquels constituent la partie la plus savoureuse et originale de son œuvre en prose.

" M. Fréchette accueillait avec bonhomie la jeunesse ; on l'a même vu, malade, rendre visite à des confrères dont il avait plus de deux fois l'âge, pour leur serrer la main et leur dire un mot d'encouragement. M. Fréchette était bon et doué d'une exquise sensibilité.

" On l'a souvent critiqué et parfois dénigré ; c'est la rançon du succès.

" Mais ses beaux vers patriotiques resteront à la gloire du Canada et de la France ; et le souvenir de l'homme tendre qu'il fut ne périra pas."

Un journal anglais de Montréal, le *Daily Star*, a consacré à l'écrivain disparu un article élogieux où il déclare que le talent de Fréchette suffirait à engager ceux qui ne connaissent pas notre langue à l'apprendre à cause des beautés que ses poèmes nous révèlent.

C'est assurément une des grandes figures de notre littérature nationale, sinon la plus grande, qui disparait. Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner ici les derniers chants de ce poète où l'on semble reconnaître une sorte de prévision d'une fin que lui-même sentait prochaine.

" Pourquoi craindre la Mort, la grande inévitable ?
Qu'elle soit le repos, qu'elle soit le réveil,
Pourquoi de cette aurore ou de ce bon sommeil
Se faire si souvent un spectre redoutable ?

" Aucun fantôme n'est effrayant au soleil..
De même qu'on accueille un ami véritable,
Si l'hôte au front pâli prend place à votre table,
Levez en son honneur la coupe au jus vermeil.

" Pour moi, je me confie à la Justice immense.
Or ta justice, à toi Seigneur, c'est la Clémence !
Aussi par ta bonté céleste rassuré,

" Quand le terme viendra de ma course éphémère,
Je pencherai ma tête et je m'endormirai
Sans peur, comme un enfant sur le sein de sa mère."

L'envers de l'amour

Un incident dont le *Sun* de New-York a été l'instrument n'est pas loin de donner une saveur spéciale aux caresses que nous font en ce moment nos amis et " frères " anglo-saxons. Il s'agit d'un canadien-anglais qui a entrepris de dire aux américains ce que signifie le mot " Canuck," Don't yer know ! Lisons d'abord ce que ce chatouilleux personnage écrit au *Sun*.

" Il semble exister beaucoup de malentendu, ici et là, au sujet de la signification du mot " Canuck," et pour moi-même et pour mes compatriotes expatriés je désire protester contre l'expression.

" Le plus grand nombre des New-Yorkais semblent avoir l'idée que toutes les personnes qui viennent du Canada sont des Canucks et un grand nombre emploient cette expression comme si c'était un terme d'opprobre. Or un Canuck est un Canadien français ou " habitant ", et les échantillons de ce type qui ont traversé la frontière pour se déverser dans les Etats-de la Nouvelle-Angleterre ont peu fait pour donner une bonne réputation à ce titre.

" Mais le Canuck dans son village natal de la province de Québec est une sorte de citoyen assez décent, comme ceux qui ont lu les œuvres de Sir Gilbert Parker le savent ; car Parker a enregistré les habitudes et les traits de ce peuple avec une fidèle exactitude.

" Ces habitants sont restés fixés assez généralement sur le sol de la Province de Québec, mais au fur et à mesure de l'augmentation de la population il n'y avait pas de moyens de subsistance pour tous, et la population canadienne-française s'accroît à un taux stupéfiant, sans égard aux principes économiques tels qu'exposés par les théoriciens.

" Ce surplus de population, en grande partie imprévoyante, s'est déversé, naturellement au-delà des frontières, dans la Nouvelle-Angleterre. Un grand nombre des ouvriers dans les villes industrielles sont des Canadiens-français, ou Canucks, ET DANS L'ESTIME POPULAIRE ILS NE SONT PAS CONSIDERES BEAUCOUP AU-DESSUS DES ANIMAUX QUI NE PARLENT PAS (DUMB ANIMALS). Il n'y a pas de Canucks de cette classe à New-York, mais le nom y a pris racine et il est employé trop fréquemment pour les Canadiens de pur sang anglais.

" En ces dernières années ces habitants ont envahi les provinces maritimes du Canada, où ils ne sont pas plus hautement regardés que dans la Nouvelle-Angleterre. Les Français furent chassés de ces provinces il y a plus de cent ans et aujourd'hui la race y revient.

" Canuck signifie Canadien français et rien de plus. Les New-Yorkais voudront-ils s'en souvenir ? "

C'est aussi simple que ça ! Les New-Yorkais feront bien de marquer d'une coquille d'huître le jour où ils ont eu la visite de cet imbécile !

Les journaux de la Nouvelle-Angleterre ont protesté vigoureusement contre les assertions de cet " anglais expatrié," et ils ont bien fait. A Lowell, Mass., une assemblée de pro-

testation, tenue sous les auspices du "Ralliement Franco-Américain," a stigmatisé comme ils le méritaient et le diffamateur et le journal qui s'est fait si complaisamment son organe.

L'incident n'aura probablement pas d'autres suites. Seulement, il fallait qu'il ne passât pas inaperçu, et nous sommes les premiers à féliciter nos confrères des Etats-Unis pour la façon dont ils ont reessenti cette injure. D'autre part, ils ont reçu, surtout en ces dernières années, des témoignages trop nombreux de considération et de sympathie de la part de leurs concitoyens américains, l'œuvre qu'ils ont accomplie aux Etats-Unis est trop belle pour qu'ils se laissent impressionner outre mesure par cette diatribe intempestive d'un inconnu qui préfère sans doute le titre de "Cockney" à celui de "Canuck." Lesgoûts ne se discutent pas.

La Pornographie et la licence au théatre

M. Georges Lecomte a protesté tout récemment, dans un congrès, contre la mauvaise réputation de la littérature française à l'étranger où dit-il, l'on commence à croire que la vie française est fidèlement représentée par tous les ouvrages immoraux que Paris déverse sur le reste du monde. C'est un état de choses contre lequel les bons français s'insurgent avec raison. M. Lecomte affirme que le plus grand nombre de livres ou journaux pornographiques sont peu connus en France et que leurs auteurs écrivent surtout pour les étrangers. Or, l'écrivain français se fait quelque peu d'illusion sur la nature du mal qu'il veut combattre lorsqu'il limite aux étrangers l'influence de la littérature infecte qu'il combat. La pornographie rencontre en France, évidemment, des sympathies plus nombreuses qu'on le croit, surtout dans certains milieux. Et nous n'en voulons d'autres preuves que l'importation récente dans certains centres américains de journaux pornographiques repoussants qui ont suivi, comme certaines mouches suivent la pourriture, une immigration assez nombreuses d'ouvriers français.

Dans tous les cas, on fait un effort pour combattre le mal à sa racine et c'est déjà quelque chose. Ce qu'il est bon de constater c'est la réveil des consciences. D'un autre côté, M. Lecomte et ses amis ne doivent pas se dissimuler des obstacles qui se dresseront contre leur entreprise maintenant qu'ils

ont pu voir un gouvernement de sectaires souiller le Panthéon de la dépouille d'un Zola.

Le travail d'épuration dirigé contre la pornographie s'étend même jusqu'au théâtre ou la license n'était pas moins grande. D'après quelques correspondances de Paris il faudrait espérer, là aussi, un assainissement qui s'est encore trop fait attendre. Un journaliste envoyait récemment à un journal d'Amérique une lettre où nous lisons les expressions suivantes :

" L'abolition de la censure dans les théâtre français a produit son résultat logique. La license du language a envahi le théâtre à tel point que le public a dû protester. Il y a quelques semaines une dame, très haut cotée dans la société et le monde des lettres, proposait publiquement dans un journal de Paris, aux personnes de son sexe de boycotter sans pitié les théâtres et les cafés ou l'indécence fait loi. Tout aussitôt, un académicien, M. Etienne Lamp, publia dans l'*Echo de Paris*, un article très vigoureux, intitulé " Assez " contre les promoteurs de l'immoralité publique qu'il appelle " les exploiteurs des curiosités malsaines."

M. Hervieu, avait dit fort spirituellement lors de l'abolition de la censure : " L'animal en cage ne s'empresse pas toujours de sortir au moment même ou la porte lui est ouverte. Aujourd'hui on reconnaît que la bête est bien au large et on veut le remettre en cage. Tout ceci est fort bien, mais on finira bientôt par manquer de cages, si l'on ne prend immédiatement des mesures d'hygiène morale, empêchant, grâce à l'éducation saine, la formation des mentalités qui font les pornographes et ceux qui les honorent.

***

Zola au Panthéon

Voici un événement qu'il faut signaler au monde au même titre que les grandes calamités. Il marque chez ceux qui l'ont voulu, préparé, accompli, un cynisme, une absence de tout sens moral, un aveuglement qui rappellent les jours sinistres de la " Déesse Raison." Au fond, c'est la revanche du juif sur le Gentil, c'est un nouvel attentat porté par la franc-maçonnerie au passé glorieux de la France et à la mémoire de ses hommes illustres. Après avoir crocheté les églises, persécuté

les Petites Sœurs, volé les morts, il ne restait plus qu'un dernier outrage à attendre des sectaires du Palais Bourbon. Et, cet outrage, ils l'ont commis il y a quelques semaines, en violant le sanctuaire des gloires nationales, en souillant les tombeaux des grands hommes de France par le voisinage des restes impurs du prince des pornographes.

Un écrivain anglais parle quelque part de " Skulls that cannot teach and will not learn " ; c'est toute la mesure des cervaux qui viennent d'infliger à la France cet inqualifiable affront. On invoquera divers prétextes pour justifier pareille audace. Il y a toujours des prétextes. Mais on ne pourra nier que l'apothéose de Zola a été en même temps l'apothéose de la corruption et du crime, et qu'en ouvrant la porte du Panthéon au pornographe on l'a ouverte en même temps à la trahison, au vice, à la dégradation, et qu'un gouvernement capable de pareille infamie ne surprendra plus personne le jour où, continuant son œuvre, il placera aux côtés du " grand remueur de boue " des traîtres comme Dreyfus et Ullmo ou des criminels comme Soleilland.

Léon Kemner.

Québec

Edifices Publics, Hopitaux, Institutions et endroits intéressants.

Université Laval (1)

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été ascordée par S.M. La Reine Victoria, a été signée à Westminster le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donne à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

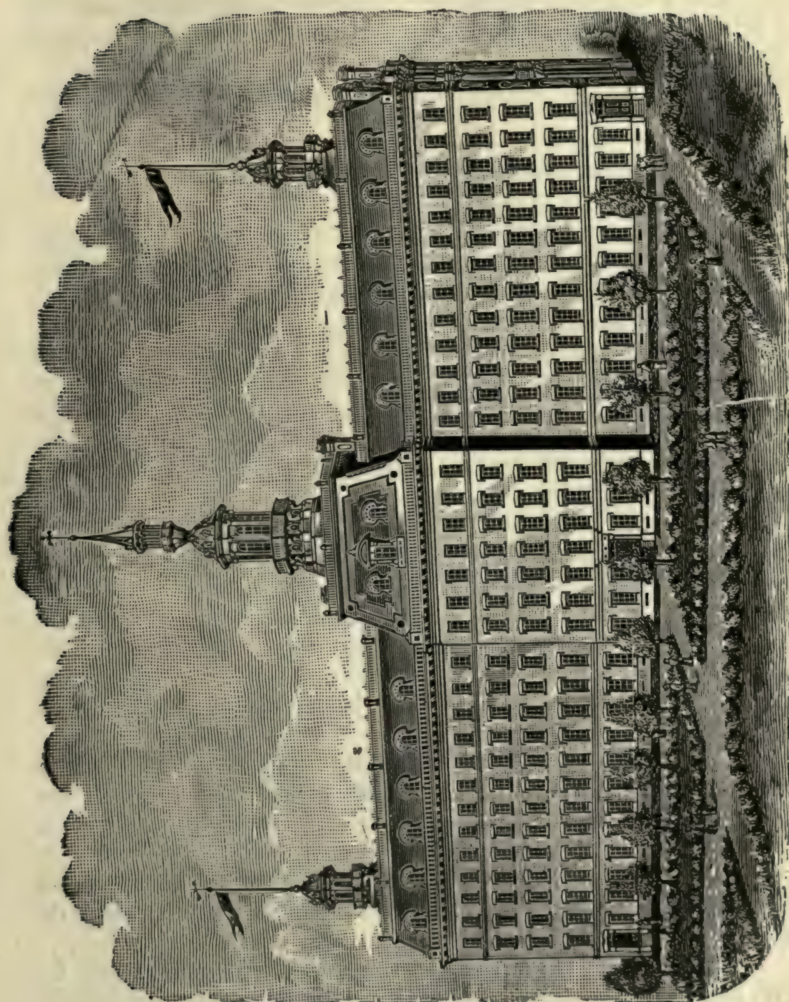
En vertu de cette Bulle, l'Université a pour protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Eveques de la Province civile de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires ordinaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les dégrés auxquels peuvent parvenir les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur.

---

(1) Annuaire de l'Université Laval.



L'UNIVERSITÉ LAVAL

D'aprés une décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1er février, 1876, et approuvée par Sa Sainteté Léon XIII, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal, pour procurer à cette ville tous les anvatages de l'Université. Les deux sections de Québec et de Montréal ont fonctionné identiquement jusqu'en 1889. Le 2 février de cette dernière année, le Bref *Jamdudum* a

apporté des modifications importantes à la décision du 1er février 1876, en accordant aux sections de Montréal le quasi-indépendance pratique.

Ce qui suit ne regarde que l'organisation de l'Université à Québec.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence vers le 15 septembre, et finit à Noël ; le second finit à Pâques, et le troisième finit vers la fin de juin.

L'enseignement est donné par des professeurs *titulaires* ordinaires ou extraordinaires, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs au sens de la Charte, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis au cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et â l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

EDIFICES.—Le corps principal, généralement désigné sous le nom d'Université Laval, est celui où se donnent les cours de Droit et des Arts, et où se trouvent les musées et la bibliothèque. Les autres sont :

1. L'ECOLE DE MEDECINE, qui a 70 pieds de long et trois étages. C'est là que se donnent les cours de la faculté de Médecine. On y voit deux musées fort complets.

2. LA FACULTE DE THEOLOGIE.—Edifice tout récent de 260 pieds de longs et à cinq étages, bâti en matériaux incombustibles. Ce grand séminaire peut recevoir au-delà de 100 élèves en Théologie, à part les 20 ou 30 professeurs ecclésiastiques attachés à l'établissement et qui y ont aussi leur logement.

3. LE PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC est attenant l'Université. C'est le premier des collèges affiliés et il peut facilement admettre dans ses classes 500 élèves et plus. Sur ce nombre, 200 en moyenne sont pensionnaires.

MUSEE DE PEINTURE

Les toiles qui composent ce musée viennent en grande partie de la collection de feu l'Honorable Joseph Légaré, un de nos plus anciens artistes Canadiens. Parmi ces tableaux, le plus grand nombre furent envoyés au Canada par l'abbé Desjardins, vicaire général de Paris, qui résida quelques années au Canada durant la révolution française. Il acheta ces tableaux à très bas prix, et, par reconnaissance, les expédia en ce pays. Voilà comment il se trouve ici une foule de peintures anciennes et de grande valeur.

Plusieurs autres furent achetés pour M. Legaré par M. Reiffenstein, durant un tour d'Europe. Ce voyageur eut la chance de trouver toute une collection de peintures chez une famille noble en embarras financier, et put ainsi s'en procurer un bon nombre pour le compte de son ami du Canada.

On ne sera pas surpris après cela de trouver dans la musée de peinture de l'Université Laval, un Lesueur, deux Parrocel, un Romanelli, quatre Salvator Rosa, un Joseph Vernet, un Van Dyck, un Simon Vouet, un Tintoret, un Poussin, un Puget, un Albane, un David, etc.

La musée de peinture comprend plusieurs salles où les toiles sont classifiées d'une façon spéciale. Nous observerons la même classification en donnant le sujet de quelques toiles et les noms des auteurs :

LE MUSEE

St-Jérôme dansle désert, par *Vignon.*
Martyre de sainte Catherine, par *F. Chauveau.*
Le Veau d'or, par *Franck.*
La Religion et la Temps. Ecole espagnole.
Antiquités romaines, par *H. Robert.*
Jésus rencontrant sainte Véronique, par *Vargas.*
St-Michel chassant les anges rebels. Ecole italienne.
Ecole d'Athènes, d'après Raphaël, par *Paul-Pontius-Antoine Robert.*
David contemplant la tête de Goliath, (sig.) *Pierre Puget.*
Martyre de M. Robert Longé (1764), par *L. Allies.*
Les Filles de Jéthro, par *Romanelli.*
St-Michel terrassant le démon, par *Simon Vouet.*
Solitaires de la Thébaïde, par *Guillot.*

Moïse, par *Giovani Lanfranco.*

Martyre de saint Etienne. Ecole de Padoue.

Couronnement de la Vierge, par *le Tintoret,*

Jacques-Cartier, à Stadaconé, prenant possession du Canada au nom du roi de France, par *Hawksett.*

Hérodiade recevant le chef de saint Jean-Baptiste. Ecole italienne.

Joueur de Cornemuse, d'après Van Dyck, par *Molinari.*

Jésus en Croix, par *Carrache.*

Chasseurs et Combat de Chiens, par *Rademaker.*

Sainte Madeleine, par *David.*

Vase orné de fleurs (panneau), par *Fiesne.*

Intérieur d'une église, par *P. Neefs, l'ancien.*

St-Barthélemy, par *Janssens.*

Bonaparte, d'après David, (sig.) *Pradier.*

Adoration des Mages, par *Carreno.*

Les anges adorant l'Enfant Jésus, par *Mignard.*

Saint Louis Bertrand, par *Pisano.*

Couronnement d'épines, par *Arnold Mitens.*

Diane de Poitiers, par *Jean Goujon.*

Paysage : Troupeau de vaches et ruines, par *Castiglione.*

Saint Pierre et Saint Paul. Ecole italienne, (fin du 17e siècle).

Chasse, par *ven der Meulen.*

Paysage flamand, (scène d'hiver), 17e siècle.

Jésus et la Vierge, (le Benedicite). Ecole italienne.

Joyeuse bacchanale, par *Stevens.*

Sentence de mort, par *V.-H. Janssens.*

Martyre du pape saint Vigile, par *W.-J. Baumgaertner.*

Tête d'étude, (sur bois), par *Stopleben.*

Fleurs, par *J.-B. Monnayer.*

Le reniement de saint Pierre. Ecole romaine.

Episode de la guerre de Trente ans. Ecole hollandaise.

Paysage (moulin, ruines), par *ran Bloemen.*

Chasse, (sur bois), par *van der Meulen.*

Scène de cabaret. Ecole flamande.

" Mater Dolorosa ", par *van Dyck.*

Médecin pansant un soldat blessé. Ecole de Harlem, 17e siècle.

Vase et Fruits, par *Heem.*

Boucher, Boulanger et Matelot, par *John Opie.*

Adoration des Bergers. Ecole allemande, 17e siècle.

Toilette d'une Flamande, par *Schalken.*

Une école en Hollande, (sur bois), 16e siècle.

Vase et fruits, par *Kalff.*

" Ecce Homo ". Ecole allemande, 17e siècle.

Elie jetant son manteau à Elisée, par *Ouwater.*

Saint Jérôme, étudiant les Saintes Ecritures (sur bois). Ecole flamande, 17e siècle.

Paysage, (sur cuivre), par *Teniers.*

Les disciples d'Emmaüs, (sur bois), par *P. Bril.*

Une Ferme dans les Flandres, (sur bois). Ecole flamande, 16e siècle.

Bataille de cavalerie : Saxons et Romains, par *Joseph Parrocel.*

Bataille de cavalerie : Romains et Turcs, par *Parrocel.*

Louis XV, par *La Tour.*

Naissance de Notre-Seigneur, par *Coypel.*

Extase de sainte Madeleine, par *Albane.*

Madame Louise, fille de Louis XV, (Carmélite), par *F. Boucher.*

Madame Victoire, par *F. Boucher.*

Louis, Dauphin, père de Louis XVI, par *La Tour.*

Marie Leczinska, épouse de Louis XV, par *La Tour.*

" Ecce Homo." Ecole florentine.

" Mater Dolorosa." Ecole italienne.

Mariage mystique de sainte Catherine, panneau de l'école bizantine, 14e siècle.

Scène de carnaval, par *Salvator Rosa.*

Saint Ambroise refusant à l'empereur Théodose l'entrée de sa basilique, par *Segriso,*

Pêches, poires, raisins, (sig.) *F.-V. Euerbroeck.*

Port de mer, par *Vernet.*

Sainte Famille, (sig.) *L. Graminica.*

Saint Jean l'Evangéliste. (1)

Adoration des Bergers. Ecole de Bérone.

Moine en Méditation. Copie de Zurbaran. Ecole espagnole.

L'Avènement du Messie, par *Maratta.*

Buveur, par *van Ostade.*

Un Moine (franciscain) en prière. Panneau. Ecole italienne.

Un Moine (capucin) à l'étude. Panneau. Ecole italienne.

Paysage et Ruines, par *Salvator Castiglione.*

Scène de colonies. La peine du fouet.

---

(1) Cou et menton gaté par une retouche.

Assomption de la Vierge. Ecole italienne, 17e siècle.

La Purification. par *Feti.*

Ermitage, par *H. Vargasson.*

Saint Jean l'Evangéliste. Ecole italienne.

Moine étudiant à la lueur d'un flambeau. Ecole espagnole.

Vieux Moine en méditaton à la lueur d'un flambeau. Ecole espagnole.

Foire, par *Monnix.*

Tête du Christ. Câdre très ancien.

SALLE DES COURS LITTERAIRES

Le Souper à Emmaüs, attribué au *Titien.*

La dernière Cène d'après *Léonard de Vinci.*

Martyre de saint Sébastien, par *Salvator Rosa.*

Martyre de saint Laurent, par *Carlo Maratti.*

Madone par *N. Gordigiani.*

Le Christ et la Samaritaine, par *J. van Hoeke.*

Sainte Famile, par *Maratta.*

Prédication de saint Jean-Baptiste, par *Nicolas Poussin.*

Maria Cœcilia Phyffer d'Altishofen, 1804.

Sybille, par *Solimena.*

Retour d'Egypte (sur cuivre).

Impression des stigmates de saint François d'Assise, *Auteur inconnu.*

Saint Thomas Ap., d'après Guercino.

Saint Antoine prêchant aux poissons.

L'Ange Raphaël et Tobie (sur cuivre).

La sainte Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean l'Evangéliste, par *Baroccio.*

La Visitation. Ecole de Bologne.

La Prima Vera (Le printemps de la vie), par *J. Winckenden.*

La sainte Vierge et les Saints. Esquisse de *Guido Reni.*

Sainte Madeleine au désert, par *Barthol Schidone.*

Adoration des Bergers, d'après la Corrège.

Saint Jérôme, par *Barthol Schidone.*

La sainte Vierge et les Saints, par *F. Solimena.*

Joseph et ses Frères.

Le Souper chez Simon le pharisien, (copie).

Loth sortant de Sodome.

Sainte Madeleine.

PREMIERE ANTICHAMBRE

Scène champêtre. Ecole italienne.

Apparition des Anges aux Bergers. Ecole flamande.

Saint Jérôme commentant les Saintes Ecritures. Ecole italienne.

Paysage canadien (scène d'élection). Château-Richer.

Sérénade dans les rues de Rome. Ecole romaine.

Copie de la sainte Face, conservée à Saint-Pierre de Rome. Ecole romaine.

Papsage d'Italie. Ecole italienne.

Portrait, par *Gainsborough.*

L'Immaculée Conception. Ecole espagnole.

SALON DE RECEPTION

Mgr François de Montmorency Laval, 1er évêque de Québec et fondateur du Séminaire de Québec.

M l'Abbé L.-J Casault, fondateur et premier recteur de l'Université, par *Théop. Hamel.*

Mgr Elz.-Alex. Taschereau, plus tard archevêque de Québec, et 1er cardinal canadien, 2e recteur de l'Université, par *Pasqualoni.*

Mgr M.-E. Méthot, 3e recteur de l'Université, par *Eug. Hamel.*

Mgr T.-E. Hamel, V. G., 4e recteur de l'Université, par *Eug. Hamel.*

S. E. le Cardinal Franchi, par *L. Fontana.*

Mgr C.-F. Baillargeon, archevêque de Québec et 2e Visiteur de l'Université, par *Livernois.*

S. E. le cardinal Ledochowski, par *Carnevali.*

S. M. la reine Victoria, copie, par *J. Légaré.*

S. E. le cardinal Barnabo, par *Pasqualoni.*

Portrait de M. l'Abbé H.-R. Casgrain, historien et littérateur canadien, ancien professeur à la faculté des Arts et bienfaiteur de l'Université.

Mgr E.-J. Horan, évêque de Kingston, un des fondateurs de l'Université, par *Théo. Hamel.*

Mgr B. Paquet, 5e recteur de l'Université, par *Eug. Hamel.*

Mgr J.-C.-K.-Laflamme, 6e recteur de l'Université, par *Chs. Huot.*

Mgr O.-E. Mathieu, 7e recteur de l'Université, par *P. Gabrini.*

S. E. le cardinal Siméoni, par *Pasqualoni.*

Portrait du docteur Morrin, professeur et bienfaiteur de l'Université (faculté de médecine), par *Théo. Hamel.*

Portrait de S. S. le Pape Pie X, par *Chs Huot.* *Rome,* 1904.

S. S. le Pape Pie IX (grandeur naturelle), par *Pasqualoni.* 1867.

S. E. le cardinal Gotti, par *P. Gabrini.*

Sur un riche table en marbre au centre du salon se trouve une magnifique cassette en argent contenant la bulle d'érection canonique de l'Université Laval, en 1876.

SECONDE ANTICHAMBRE

Pain, Fromage et Ail, (*sig.*) *Juan de Hermida.*

Couronnement de la sainte Vierge. Ecole allemande.

Le Rédempteur. Ecole française.

Paysage d'Italie. Ecole italienne.

Marine. Ecole italienne.

Ascension de Notre-Seigneur. Ecole italienne.

Paysage : Montagnes et Ruines. Ecole italienne.

La Vierge, l'Enfant Jésus et saine Jean-Baptiste. Panneau, du 16e siècle. Ecole italienne.

" La Liseuse ". Panneau. Ecole flamande. Très bien conservé.

Paysage d'Irlande. Ecole anglaise.

Bataille d'Indiens, par *Légaré.*

" Ecce Homo ". Ecole italienne.

Conducteur et ses Chiens sur la piste d'esclaves marrons, par *William Marsden,* 1885.

Moine lisant. Ecole espagnole.

Fuite en Egypte. Allégorie. Ecole de Sardaigne.

Dans la nouvelle chapelle du Séminaire, construite sur l'emplacement de l'ancienne (où ont péri, en 1888, les dix plus belles toiles qu'il y eût peut-être en Amérique), on peut admirer plusieurs beaux tableaux.

Chapelle Saint-Thomas d'Aquin : " Dieu Créateur entouré d'anges," d'après *Poussin.*

Chapelle Saint-Antoine de Padoue : " Deux Anges," par *Lebrun.*

Chapelle Saint-François de Sales : " le vieillard Siméon et l'Enfant Jésus."

Dans le chœur à gauche : " L'Immaculée Conception," par *Pasqualoni* ; à droite : " saint Jérôme," par *Ulin.*

Après avoir dépassé la chapelle Sainte-Anne, à droite près de la porte du couloir conduisant à la sacristie : " La Compassion du Titien", ancienne mosaïque vénitienne, dans un cadre splendide. Elle fut donnée jadis à un pape par un empereur d'Autriche, et était conservée à Rome au Casino de Pie IV, dans les jardins du Vatican, lorsqu'elle fut donnée au Séminaire de Québec par Léon XIII, en 1889.

Sur le plan voisin, les " Huit Béatitudes," par *Corneille* junior ; en face : " saint Joseph et l'Enfant Jésus, et la Prière," par *Pésarero.*

Chapelle Saint-Charles Borromée : " Jésus en croix, sa Mère, saint Jean et sainte Madeleine," copie du Guide faite à Florence par le chevalier *Falardeau,* artiste canadien. (Don de l'auteur.)

Chapelle Saint-Jean-Baptiste : " l'Assomption de la Vierge," d'après *Lebrun.*

Chapelle Saint-Louis de Gonzague, Saint-Stanislas de Kostka et Saint-Jean-Berchmans : " saint Hilaire le cuirassé," par *Salvator Rosa* ; " le Christ en croix," attribué à *Guido Reni.*

Enfin en arrière, sur le long pan, une " Madone," par *Carlo Dolce.*

Outre ces tableaux il y a encore une riche et très belle collection de vieilles estampes et gravures distribuée dans les corridors du Grand et du Petit Séminaire. Dans la Grande salle de réception du Séminaire on peut aussi admirer quelques tableaux précieux entre autres les portraits des trois " Lacorne de Saint-Luc," de la " Vén. Mère de l'Incarnation," de " Montcalm et Wolfe." Ce dernier portrait est un original de Sir Joshua Reynolds.

MUSEES SCIENTIFIQUES

CABINET DE PHYSIQUE.—La collection d'appareils de physique est une des plus complètes qui existent au Canada. Elle renferme au-delà de mille instruments, ayant rapporté à toutes les branches de la physique, et servant à démontrer tous les principaux phénomènes et les découvertes les plus récentes.

Musée de Minéralogie, renferme plus de 4,000 échantillons.

Musée de Géologie, renferme plus de 1'500 échantillons.

Musée de Botanique, ce musée occupe les trois dern ères galeries qui font suite au musée géologique. La première galerie renferme une collection des bois économiques canadiens. Chaque arbre de la forêt canadienne est représenté par deux échantillons de grande dimension, disposés dans un ordre méthodique. L'un des deux est seulement varlopé, l'autre est poli et verni. Cette col ection est en tout semblable à clle qui a obtenu des récompenses très flatteuses dans deux expositions universelles d'Europe, à Dublin et à Paris. La seconde est occupée por plusieurs autres collections.

La dernière salle contient l'herbier ou plutôt la collection des herbiers de provenances diverses, tous authentiques, qui comprennent : 1. l'herbier américain (plante du Canada et des Etats-Unis) ; 2. l'herbier général. L'herbier américain se compose des collections de C.-C. Parry, E. Hall et J.-B. Harbour, Charles Geyer, N. Rield, Leidenberg, M. Vincent, plus un grand nombre d'échantillons fournis par Moser, Smith et Durand. Plusieurs plantes sont étiquetées de la main même de Nuttall et de Raffinesque.

Les plantes du Canada ont été recueillies en grande partie par l'Abbé O. Brunet.

L'herbier de l'Université contient plus de 10,000 plantes.

MUSEE ETHNOLOGIQUE

Les deux premières galeries sont en grande partie occupées par la collection ethnologique de M. Joseph-Charles Taché, ancien Député Ministre du Département de l'Agriculture, à Ottawa. Cette collection consiste en un nombre considérable de crânes indiens dont les formes, comparées à celles des crânes préhistoriques de l'Europe, présentent le plus vif intérêt. Ajoutons une foule d'ustensiles à l'usage de nos tribus indiennes, de curieux fragments de poterie, des instruments de chasse et de guerre, etc. Ces reliques d'un autre âge ont été retirées, pour la plupart, des tombeaux Hurons.

Là se trouve encore une momie égyptienne dans son sarcophage. Une autre est placée dans une vitrine latérale.

Le musée chinois et japonais, bien que commencé tout récemment, est déjà remarquable.

MUSEE ZOOLOGIQUE

Parmi les plus importants des mamifères canadiens, on remarque l'orignal, le caribou, l'ours, le raton, la loutre, le castor, deux moufettes d'Amérique, dont l'un à pelage jaunâtre. On y voit aussi bon nombre de mamifères étrangers, parmi lesquels se trouvent plusieurs espèces de singes, un loup des Ardennes, etc.

Les collections itchyologiques et herpétologiques renferment plusieurs individus dignes de remarque. Parmi les reptiles, signalons un crocodile du Sénégal, un magnifique alligator de la Froride, p usieurs serpents de forte taille, ainsi qu'un bon nombre de tortues.

La collection ornithologique comprend à peu près 600 espèces représentées par plus de 1200 individus venant de toutes les parties du monde. Presque toutes les espèces canadiennes ont ici des représentants, ainsi que plusieurs raretés européennes.

La tribu des oiseaux chanteurs est très nombreuse et riche en espèces rares ou étrangères.

BIBLIOTHEQUE

Elle renferme au delà de 130,000 volumes, En voici les principales subdivisions :

1. Histoire du Canada, politique et jurisprudence canadienne.
2. Documents sessionnels des différentes législatures du Dominion ;
3. Education et pédagogie ;
4. Littérature ;
5. Histoire de l'Eglise, générale et particulière ;
6. Histoire civile et politique, générale et particulière ;
7. Histoire des différents Etats des deux Amériques, en dehors du Canada ;
8. Philosophie ;
9. Sciences ;
10. Médecine ;
11. Droit ;
12. Théologie et droit canon ;
13. Ecriture sainte, controverse, éloquence sacrée et ascétisme ;

14. Bibliographie ;
15. Revues et journaux ;
16. Archéologie civile et religieuse ;
17. Beaux-Arts ;
18. Agriculture, horticulture, etc.

SALLE DES PROMOTIONS

Vaste salle avec galeries latérales et pouvant contenir au delà de 1500 personnes.

C'est dans cet appartement que se fait la collation solennelle des diplômes, à la fin de chaque année académique. Là aussi ont lieu les réceptions officielles de l'Université. Le Prince de Galles y recut les hommages du corps Universitaire en 1860. Ce fut à l'occasion de cette visite que Son Altesse Royale fonda un prix au Petit Séminaire de Québec, prix qui est actuellement à la disposition de la Faculté des Arts. C'est encore là que la Princesse Louise et le Marquis de Lorne furent reçus lors de leur visite officielle à l'Univezsité.

Son Excellence Mgr Conroy, Délégué Apostolique au Canada, fut également l'objet d'une réception solennelle dans cette même salle, ainsi que Son Excellence l'abbé Don Henri Smeulders, Commissaire Aposto ique.

En 1896, réception solennelle de Lord Russell de Killowen.

C'est encore dans cette salle que furent officiellement reçus : M. le Comte de Paris, M. le duc d'Orléans, M. le duc d'Uzès, M. le comte de Lévis-Mirepoix, le contre-amiral de Cuverville.

Les gouverneurs généraux : Lord Stanley de Preston, L.L.D., Lord Pberdeen, Lord Minto, en 1904, et Lord Grey, en 1905, ont aussi été l'objet, dans cette même salle d'une solennelle réception.

En 1901, les professeurs et les élèves de Laval présentèrent ici leurs hommages au duc d'York, maintenant Prince Galles.

Son Excellence Mgr Satolli, ma'ntenant cardinal Son Excellence Mgr Rafaël Merry del Val,—Maintenant cardinal et Secrétaire d'Etat,—Mgr D. Falconio, évêque de Lerissa, Délégué Apostolique au Canada, Mgr Donatus Sbaretti, évêque d'Ephèse et Délégué Apostolique, ont reçu dans cette salle les hommages du corps universitaires.

On peut voir aussi sur les murs les armes de quelques uns des gouverneurs généraux et autres personnages qui ont officiellement visité l'Université.

MUSEE NUMISMATIQUE

Le musée contient au delà de 3,000 monnaies et médailles, renfermées dans 14 vitrines.

MUSEE DES INVERTEBRES

Ce musée, qui occupe une salle à part, comprend plusieurs collection distinctes :—

Collection entomologique

Cete collection compte maintenant au delà de 14,000 espèces nommés d'insectes provenant de toutes les parties du monde.

Collection Conchyliologique

Cette collection compte plus de 950 espèces de mollusques canadiens et exotiques, presque tous nommés, et dont un bon nombre se font remarquer par le brillant de leurs couleurs, par leur taille ou la singularité de leurs formes.

MUSEE RELIGIEUX

On a commencé, sous ce titre, un Musée spécial, où l'on réunit des souvenirs pieux, rappelant, soit les lieux, soit les personnes, soit les institutions, consacrées à la religion.

L'objet principal de ce musée est la tombe en plomb et les fragments du cercueil en bois du Vénérable François de Laval, fondateur du Séminaire de Québec.

On y a déjà réuni de précieux souvenirs de Pie IX, de Léon XIII, de quelques autres papes, ainsi que de nos évêques et de quelques anciens prêtres du Séminaire et d'ailleurs.

Le Séminaire de Québec

Le Séminaire de Québec fut fondé en 1663 et établi officiellement cinq ans plus tard, en 1668.

Cette même année de 1668, l'illustre fondateur du Séminaire, Mgr de Laval, reçut de Colbert une lettre l'encourageant dans son projet et lui faisant part des sentiments du Roi à ce sujet. Cette lettre était datée du 6 mars 1668 et félicitait Mgr ne Laval du soin qu'il apportait à l'éducation des jeunes français de la colonie et lui faisait part des intentions du roi " sur les nations sauvages, qui sont soumises à son obéissance, et de l'éducation à donner à leurs enfants, pour leur apprendre notre langue et les élever dans les mêmes coutumes et façons de vivre que les français."

L'histoire complète du Séminaire de Québec nécessiterait une étude plus étendue que celle que nous pouvons consacrer dans ce Guide. Cependant, on nous saura gré de donner ici les principaux passages d'une " Note sur le Petit Séminaire de Québec " publiée en février 1850 par l'*Abeille* une petite feuille hebdomadaire publiée par les élèves du Séminaire sous la surveillance de leurs professeurs. Après avoir cité la lettre de Colbert, l'écrivain de l'*Abeille* dit :

" Cette idée de franciser les sauvages n'était pas nouvelle. Les Jésuites en avaient tenté la réalisation trente ans auparavant, lors de la fondation de leur collège ; le mauvais succès qu'ils avaient eu venait de leur faire rejeter les propositions de M. Talon qui crut que l'évêque de Pétrée se prêterait à ses desseins et engagea Colbert à lui écrire. Le prélat regarda cette lettre comme une marque qu'il était temps d'exécuter le dessein qu'il avait toujours eu de fonder un PETIT SEMINAIRE pour former dès leur bas âge les enfants que Dieu appelle à l'état ecclésiastique. Faute de moyens il s'était borné à payer la pension de plusieurs enfants chez les Jésuites, attendant de la Providence des secours que le ministre du Roi semblait enfin lui permettre.

" Il fit promptement accomoder une vieille maison achetée de Mde Couillard, située auprès du presbytère actuelle. Le 9 octobre, (1668), jour de St. Denis, il fit solennellement l'ouverture du PETIT SEMINAIRE DE L'ENFANT JESUS. Les premiers élèves furent huit français et six hurons que l'on se proposait de franciser. Les Jésuites se décidèrent alors à prendre quelques Algonquins. " Mais, dit M. De La Tour, ce mélange que l'on croyait utile ne servit de rien aux sauvages

et nuisit aux français——— On eut d'abord beaucoup de peine à en obtenir ; les sauvages infiniment attachés à leurs enfants, ne peuvent se résoudre à s'en séparer. On en prit beaucoup de soin, mais on n'a jamais pu, ni ouvrir assez leur esprit pour les faire entrer dans les matières théologiques, ni fixer assez leur légèreté pour les attacher au service des autels. Après plusieurs années passées au Séminaire malgré eux et comme en prison, ils s'enfuyaient aussitôt qu'ils pouvaient et allaient avec les autres courir les bois."

" Les petits hurons sortirent bientôt et ne furent point remplacés. Le dernier fut retiré par ses parents le 15 mars, 1673. Six ans après on reçut un *Iroquois du Sault* qui resta quelques mois et un métis que l'on fut obligé de renvoyer. Il faut ensuite descendre plus d'un siècle pour rencontrer dans les *annales* le nom de *Vincent-Vincent*, sauvage de Lorette encore vivant. Il est le premier et le seul qui ait fait un cours complet d'études. Ses succès furent loin d'être brillans, et il n'a pas du reste démenti son origine, car plus d'une fois il a quitté les thèmes et les versions pour *aller comme les autres courir les bois* et il les court encore.

" Le pensionnat des Jésuites, qui n'était pas bien nombreux, tomba par la retraite des séminaristes. Ceux-ci continuèrent néanmoins jusqu'en 1759 d'aller en classe avec les externes des RR. PP., parce que le Séminaire n'avait ni les ressources pécuniaires, ni le logement convenable, ni les professeurs nécessaires à un cours complet.

" Les *annales* prouvent qu'il y avait une première et une seconde année de philosophie, une rhétorique et une seconde, une troisième et une quatrième, non pas ensemble, mais alternativement, de deux ans en deux ans. Il y avait aussi une classe de *rudimens* et une *petite école* pour ceux qui ne savent pas lire. La durée des études variait selon la science et l'aptitude des élèves ; elle est généralement bornée entre cinq et sept ans. Quelques-uns venaient de France commencer ou continuer ici leurs études ; on remarque parmi eux des commis, des apprentis et même des soldats.

" Ceux qui ne témoignaient pas d'aptitude ou de goût pour les études sortaient après avoir appris le métier de couvreur, de maçon, de cordonnier, de couturier, de charpentier, de sculpteur, de serrurier, de menuisier, etc. La sculpture était surtout en honneur ; les ecclésiastiques du Grand Séminaire avaient un atelier bien garni, et les écoliers ltur ai-

dèrent à temps perdu entre les études, à sculpter les ornements de la chapelle que M. de la Potherie estime à 10,000 écus et appelle *très belle,* L'agriculture n'était pas oubliée ; la *Grande Ferme* de St-Joachim et le Séminaire que Mgr de Laval y avait établi en sont la preuve.

" Les élèves allaient à l'office de la cathédrale et portaient une soutane rouge avec un bonnet carré ou un camail de même couleur. Mgr de S. Valier leur rend ce témoignage dans une lettre : " Ils se tiennent d'un air si dévot durant la célébration de l'office divin qu'ils inspirent la dévotion aux peuples."

" Le *capot bleu* avec nervures blanches remonte aux premiers temps. Les directeurs du *Séminaire des Mission Etrangeres* de Paris voulurent au commencement du 18me siècle changer cette couleur : voici ce que répondirent les directeurs de Québec (1759) : " Permettez-nous de vous dire que c'est le sentiment de la plupart et même de MM. nos Intendants, qu'étant en possession de *tout temps* de cette couleur, à laquelle l'on est accoutumé, ce changement paraîtrait étrange. C'est ce qui distingpe les enfants du Séminaire, surtout en leur manière, car il y en a bien d'autres qui portent le bleu, *chaque pays, chaque guise.* Nous savons que cela paraîtrait particulier dans d'autre pays qu'en Canada. M. Raudot, (*intendant*) nous a dit qu'on l'avait prévenu là-dessus, mais qu'en les voyant il avait changé de sentiment et qu'il les trouvait fort propres."

" Il parait que la ceinture état primitivement blanche, et qu'elle devint peu à peu chamarrée de toutes les couleurs mélangées avec un goût sauvage. La ceinture verte actuelle, moins dispendieuse et beaucoup mieux assortie au reste de l'habillement date de 1838. Elle n'a été obligatoire qu'en 1840.

" La tête était couverte d'un *tapabor,* espèce de bonnet supprimé en 1726 et remplacé en 1842 par la casquette actuelle : dans l'intervalle qui est de plus d'un siècle chacun se couvrait comme il l'entendait.

" En 1726, on voulut introduire l'usage de faire porter la soutane aux philosophes, mais on revint au bout de quelques années à la première coutume.

" Le nombre des pensionnaires, d'abord réduit à quatorze, faute de pouvoir en loger davantage, augmenta rapidement lorsque en 1677, on eut construit un nouveau bâtiment, à

l'endroit du petit séminaire actuel. Les élèves y entrèrent le 8 décembre. Trois ans après, Mgr de Laval écrivait au cardinal Cibo qu'il y avait quarante pensionnaires et qu'il avait ordonné durant cette année huit prêtres du pays.

" Le 12 avril 1680, Mgr de Laval, fonda huit pensions entières pour des pauvres du pays, de bonnes mœurs, ayant vocation à l'état ecclésiastique. Le choix en appartient aux directeurs qui peuvent partager les pensions entre plusieurs et les supprimer en tout ou en partie dans les cas de nécessité.

" Son exemple fut suivi par Mgr de S. Valier qui fonda en 1687 six pensions dans le Petit-Séminaire et quatre dans le Grand.

" Le siège de Québec par les anglais en 1690, donna occasion aux élèves de montrer leur bravoure. Les *annales* ne donnent guère en cette année que des sorties ; ce qui était dû probablement à l'invasion ennemie qui transformait les élèves en guerriers. Réunis avec leurs frères de S. Joachim, ils contribuèrent puissamment à empêcher les ennemis de débarquer et s'établir sur la rive nord de la rivière St-Charles. Un d'entr'eux devait hélas y laisser la vie. " Pierre Maufils, disent les *annales* âgé de 23 ans après avoir achevé sa philosophie, et demeuré dans le petit-séminaire plus de 9 ans, est mort à l'hôpital (Hôtel-Dieu) le 16 novembre 1690, avec beaucoup d'édification, d'une blessure qu'il avait reçu au bras, par les anglais qui assiègeaient Québec ; s'y étant volontairement exposé avec plusieurs de ses camarades *par le motif de la gloire de Dieu et du bien du pays*, pour les harceler et les obliger de se retirer, ce qu'ils firent la nuit suivante, qu'ils se rembarquèrent tous en désordre. Tous ses compagnons ne reçurent aucune blessure, par une protection particulière."

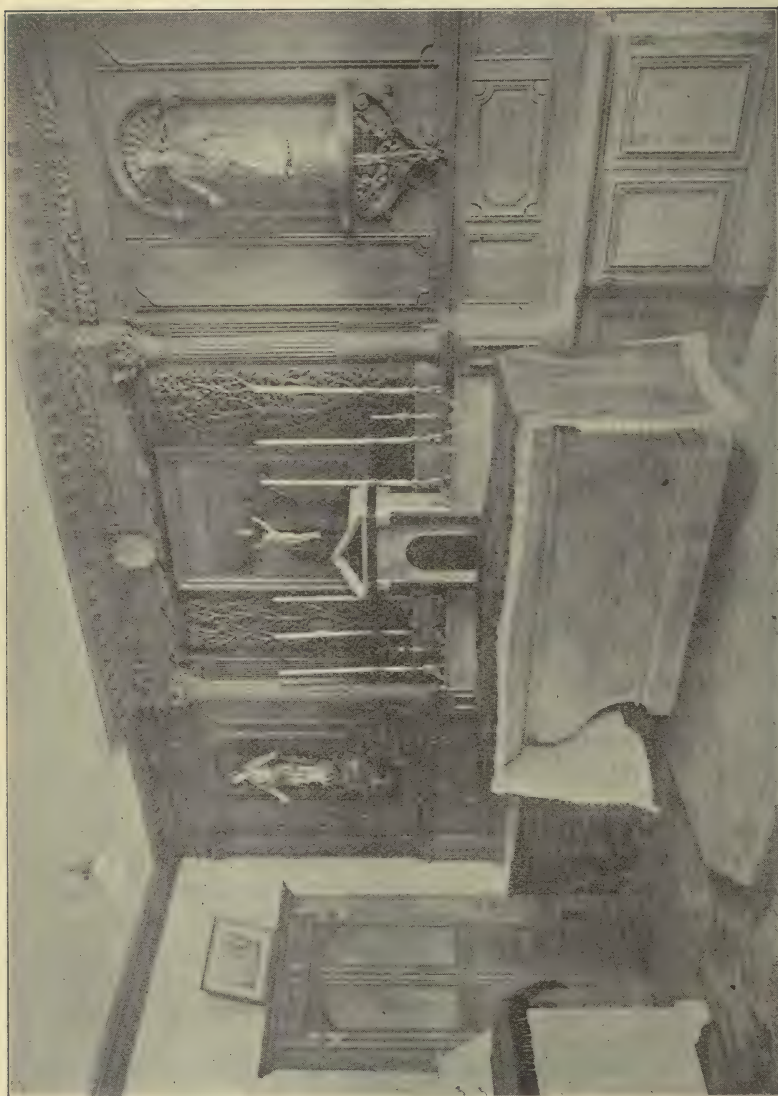
" Le danger une fois passé, les élèves reprirent leurs études et virent leur nombre s'accroître jusqu'à quatre-vingts. En 1896, il y avait cinq philosophes prêts à prendre la soutane,"

L'écrivain de l'*Abeille* relate ensuite les principaux évenements à signaler dans l'histoire du Séminaire.

Le 15 novembre 1701 incendie de la maison. Reconstruction immédiate.

Du 19 décembre 1702 au 7 janvier 1703, une épidemie de petite vérole qui ravageait tout le pays enlèva cinq des élèves.

Le 1er octobre, 1705, un nouvel incendie réduit en cendres l'édifice que l'on travaillait à reconstruire. On est obligé



La Chapelle Intérieure du Séminaire

de ne garder que 12 élèves sur 54 parce qu'il était impossible d'en garder davantage. Le séminaire était reconstruit à la mort de Mgr de Laval, le 9 mai, 1708.

A la picote et aux incendies succéda la rougeole qui enlèva trois écoliers, l'un en 1711, l'autre en 1714 et le dernier, Jacques Barron, de Montréal, le 10 février, 1715.

En 1757, après les vacances, on est obligé de renvoyer tous les élèves faute de pouvoir les nourrir à cause de la famine causée par la guerre.

Le Séminaire ferme ses portes pendant six ans à partir du siège de Québec. Il recommence à prendre des élèves au commencement d'octobre, 1765. En 1775, les élèves s'enrôlent pour repousser l'invasion américaine commandée par Montgomery. En 1812, nouvelle invasion américaine ; les écoliers forment une compagnie qui n'a pas vu le feu. En 1822, le séminaire est agrandi.

En 1832, épidemie de choléra. Les élèves restent dans leurs foyers du 12 juin au 29 septembre.

L'écrivain rappelle en terminant son article que depuis la fondation du Séminaire près de 900 élèves y ont terminé un cours complet dont près de la moitié se sont voués à l'état ecclésiastique ; parmi ces derniers se trouvent les noms de 11 évêques. Et si l'on se rappelle que cet artile était écrit en 1850, il suffit de suivre, pendant le dernier demi siècle les annales de cette maison d'éducation pour y trouver les noms des personnages les plus fameux de notre histoire nationale, politique et religieuse.

Un endroit intéressant à visiter dans le Petit-Séminaire, c'est une petite chapelle située dans la partie la plus ancienne de la maison. En voici une description que nous devons à l'amabilité de M. l'abbé Adolphe Garneau, professeur de dessin au Séminaire :

CHAPELLE INTERIEURE

Cette chapelle existe dans la partie la plus ancienne du Séminaire ; elle est située au premier étage et donne sur le corridor vouté au centre du corps de logis vis-à-vis le perron de pierre de la cour de récréation. D'après la tradition les appartements de Monseigneur de Laval se trouvaient au rez-de-

chaussée, (1) au-dessous précisement de cette chambre. Le local lui-même très exigu, puisqu'il n'a qu'une superficie d'environ 280 pieds = soit 18 pieds de profondeur sur 16 de largeur,—ne contient que deux fenêtres. Cet éclairage uniquement latéral (à droite) fait perdre à la chapelle beaucoup de son apparence, et tout en exagérant le relief laisse dans l'ombre certaine parties placées en retraite.

Tout le fond de l'appartement est occupé par le rétable. En se rapportant aux gravures, on peut voir que le tombeau de l'autel est en marbre noir et blanc. Cette pièce, absolument insignifiante au point de vue architectural a été installée il y a bientôt 40 ans, et même les vandales qui l'ont placée n'ont pas craint d'entailler les bases des colonnes pour y enclaver les parements latéraux de la table de l'autel ; ils ont même brisé les sculptures du panneau central. L'autel original (en bois) existait encore et il a été enfin remis en place cet hiver 1908. La restauration est maintenant presque complète.

Le rétable se divise en trois parties ou panneaux sensiblement égaux. La partie centrale porte encadrée une ancienne gravure toute passée représentent les épousailles de la Sainte Vierge. Le cadre partie intégrante du panneau a été finement sculpté ; le travail comme partout ailleurs dans ce rétable est superbe. Détail original, la vitre recouvrant la gravure est en trois morceaux ; il semble qu'il aurait été impossible de se procurer une pleine grandeur, et cela explique un peu pourquoi la gravure ainsi partiellement exposée à la poussière pénétrant par les fissures a bruni et est maintenant si fatiguée. (2) Depuis que ceci a été écrit la vitre a été remplacée et la gravure a subi un nettoyage qui permet de distinguer les personnages.

Au-dessous du cadre prennent naissance deux guirlandes d'olivier (feuilles en fleurs)—Souvenir de Monseigneur Olivier

(1) Le cintrage des voûtes du rez-de-chaussée est très irrégulier ; même en certaines parties la courbe est plus accentuée d'un côté que de l'autre. L'on est porté à croire que les maçons ne bâtissaient pas sur *cintres mobiles,* mais bien sur un *amas en terre battue* : la voûte terminée, on enlevait la terre. Ces murs ont quatre à cinq pieds d'épaisseur et sont faits en caillouttis ; le mortier est tellement homogene et adhère si bien aux moëllons que ceux-ci se brisent plutôt que de se disjoindre.

(2) Gravure en cuivre du tableau de Rubens, P.P. (1577-1640). Cette gravure remarquable, probablement du XVIIIème siècle est-elle contemporaine du rétable ? A-t-elle été placée dans ce cadre plus tard ? Cela est possible, car les marges sont en parties coupées. On ne peut faire toutefois que des conjectures. En bas de la gravure, au centre on lit : " F. Ragot, sc. et se vend à Paris, chez Basset, rue S. Jacques, à Ste-Geneviève."

Briand, bienfaiteur du Séminaire et donateur de cette chapelle. Ce travail fait en applique est très curieux; on peut voir par la figure a quel point le bois est fouillé. (1)

A mi-hauteur, au milieu de chaque guirlande se trouve une petite boîte rectangulaire en bois contenant, celle de droite : " Morceau du cercueil de Sainte-Françoise de Chantal," celle de gauche : " Relique de Saint-François de Sales"; ce dernier reliquaire a été descellé. Ces deux cadres sont contemporains du rétable, car les branches s'écartent de chaque côté, sur le panneau ménageant ainsi une alvéole pour ces boîtes.

Les côtés du panneau sont flanqués de deux pilastres corinthiens précédés de deux colonnes du même ordre placées sur leur piédestal et supportant un entablement.

Cet entablement couronne aussi les deux autres panneaux et va s'appuyer sur les antes placées aux encoignures.

Les panneaux de droite et de gauche sont ornés de ravissantes petites niches contenant l'une la statue de Saint-Joseph, l'autre celle de la Sainte-Vierge. Les consoles soutenant ces personnages sont d'un dessin très élaboré ; un goût et un travail vraiment artistiques règnent ici et se font remarquer surtout dans les proportions harmonieuses des petits panneaux. Les bases des pilastres et des colonnes reposent sur une table faisant saillie et donnent à l'ensemble une solide assiette. Cette table domine de chaque côté trois armoires ; celle du centre, dont le ressaut terminé en quart de rond, est à deux battants. Les moulures des portes sont *poussées à plein bois*, et les charnières, dont quelques unes malheureusement sont dépareillées, sont très anciennes.

Admirons maintenant les deux sveltes colonnes de la partie centrale. Les proportions sont rigoureusement exactes : c'est du Vignole tout pur (2) ; rien n'y manque :

---

(1) Remarquez l'apparence *primitive* de ces statues toutes en bois. Les proportions ne sont pas exactes suivant le *canon* du corps humain: au lieu des *huit* têtes réglementaires, on n'en trouve que *six*. On serait assez porté à croire qu'autrefois ces statues étaient à nu bois, sans peinture ni dorure : les lys qui parsèment la tunique de S. Joseph accusent un léger relief, malgré l'empâtement de la couleur.

(2) Giacomo Barocchio surnommé VIGNOLA (1507-1573), a écrit un traité didactique sur les cinq ordres d'architecture. A la mort de Michel-Ange, devint l'architecte de Saint-Pierre de Rome. Il a aussi tracé le plan de l'Escurial en Espagne. Vécut plusieurs années en France où il laissa un grand nombre de bronzes.

ni les cannelures, ni les rudentures, ni même la fine fleur centrale du chapiteau corinthien. Et tous les membres de la base : le tore supérieur, les deux scoties, le filet, le tore inférieur et la plinthe. Au piédestal remarquons le filet, le talon, la gouttière, la gorge, les deux astragales, le filet, les deux frises, tandisqu'au bas nous retrouvons l'astragle inférieur, la gueule renversée, le réglet, tore et plinthe.

L'entablement, très riche, a demandé un travail énorme. Voyez l'architrave dont le listel est tout fouillé au ciseau, la frise avec ses gracieux rinceaux, le filet du larmier finement ciselé, les denticules délicats et les gracieux modillons suivant rigoureusement la règle de la proportion, qui veut qu'à l'entablement corinthien, l'un deux vienne toujours tomber sur le milieu de la colonne.

Ne quittons pas l'oratoire sans remarquer le placard à gauche et le buffet, dont une partie seule est visible sur la gravure. Les battants inférieurs du buffet ont deux panneaux d'une seule planche large environ 22 pouces.

Les panneaux du placard sont du vieux style : ici comme dans le rétable et le buffet, les moulures ne sont pas ajoutées, mais font partie intégrante des montants et croisillons. Tous les assemblages sont faits à la cheville. Les charnières qui maintiennent les vanteaux du placard sont remarquables : elles sont formées de deux platines en cuivre maintenues par des griffes intérieures et couvrant les vis qui fixent les côtés des charnières au bois. Quoique le buffet ait été recouvert d'une épaisse couche de peinture blanche, cependant à l'examen, il ne semble pas de beaucoup postérieur au placard.

Tout le rétable est sculpté en cèdre ou du moins en *thuya*, sauf les armoires en *noyer tendre*, ainsi que le placard à gauche.

Ci-joint copie des inscriptions placées sous les consoles soutenant les statues des deux panneaux symétriques :

O MATER MARIA
AB ORIGINALI
LABE PRESERVATA
CORDA TERGE NOSTRA.

SALVETO VIR JUSTE
DAVIDICI THRONI
HAERES, PATER JESU,
ET MARIAE SPONSE.

Hopital Général.

Fondé en 1693 par Mgr de Saint Valier et confié aux Sœurs Hospitalières qui formèrent en 1702 un corps séparé de celui de l'Hôtel-Dieu. Cet établissement est situé sur les bords de la rivière Saint-Charles et fut concédé, terrain et bâtiments, par les Récollets, le 13 septembre 1692. D'après les termes de leur contrat les Récollets cédaient à Mgr de Saint Valier une vaste étendue de terrain, leur chapelle et leur couvent de Notre-Dame des Anges. Les religieuses hospitalières en prirent possession le 1er avril 1693 et eurent dès les commencements près de quarante personnes sous leurs charges. C'est un hospice des incurables. Deux ailes considérables furent ajoutées à l'établissement en 1710-1711. En 1736, les religieuses décident de recevoir les soldats retirés du service et invalides et de construire une aile qui leur serait spécialement affectée. En 1743, nouvelle construction de 150 pieds à l'ouest de celle commencée en 1736, puis les besoins de l'institution devenant pressants, on fait subir des altérations au couvent, lui enlevant son caractère d'antiquité qui en faisait la plus vieille institution religieuse de la Nouvelle-France. En 1850, embellissement des bâtiments de l'institution et neuf ans plus tard on l'augmente d'une maison de santé. Jusqu'à l'ouverture de l'asile de Beauport en 1845, l'Hôpital-Général avait recueilli les aliénés.

L'Hôpital-Général est une des institutions historiques les plus intéressantes de la ville et du pays. Après le siège de Québec, en 1759, les blessés anglais y furent reçus avec le même empressement que les blessés français. Les soldats de Arnold et Montgomery y reçurent les mêmes soins que s'ils avaient été dans un hôpital de Boston, en 1775. Arnold lui-même, blessé pendant l'attaque contre Québec y fut reçu et traité avec le plus grand soin.

Cette institution possède une toile, un " Ecce Homo ", que les connaisseurs attribuent à un maître, mais dont l'auteur n'est pas connu. La maison possède en outre une foule de reliques historiques de la plus grande valeur, dont plusieurs lui ont été données par Mme de Maintenon, épouse de Louis XIV et par Mgr de Saint Valier.

L'Hotel-Dieu du Précieux Sang

C'est, avec le couvent des Ursulines, le plus vieux monastère du Canada. Situé dans la rue du Palais, près de la rue St-Jean, et à l'angle de la rue Charlevoix. Fondé en 1637 et

confié aux Hospitalières arrivées à Québec le 1er août 1639, la même année que les Ursulines. Construit en 1654 et bénit en 1658 par M. de Queylus. Cette institution est affectée au soin des malades de toutes les classes. Pauvres comme riches y sont admis. Le service médical y est irréprochable et est confié à un certain nombre de professeurs de l'Université Laval.

La chapelle du couvent qui a son entrée sur la rue Charlevoix, est très ancienne et contient plusieurs tablettes commémoratives très intéressantes et de nombreuses toiles d'une grande valeur. Citons les principales :

La Nativité, Stella.
La Vierge et l'Enfant, Noël Coypol.
Vision de Ste-Thérèse, Geul Monaght.
Saint-Bruno en méditation, Eustache LeSueur.
La descente de la Croix, copie par Plamondon.
Les Douze Apôtres, copie par Baillargée, le vieux.
Le moine en prière, De Zurbaran.
La Crucifixion, Van Dyke.
Nuit de Noël, Stella (don de Mgr Dosquet.)

Mais les reliques les plus intéressantes conservées à l'Hôtel-Dieu sont peut-être le crâne du Père de Brebœuf et les ossements du Père Lallemant, les deux martyrs jésuites.

Les archives de l'Hôtel-Dieu sont aussi très intéressantes. Elles contiennent nombre de vieilles cartes et de vieux manuscrits portant les signatures des gouverneurs et des intendants français du Canada. Il serait trop long d'en faire ici une énumération complète.

Hotel-Dieu du Sacré-Cœur

Fondé en 1873, grâce aux efforts de l'archevêque de Québec généreusement secondé par le Chevalier Falardeau qui est reconnu comme son fondateur temporel.

Le but de cette institution est entièrement charitable. L'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur est préposé au soin des enfants trouvés et des vieillards infirmes.

De fondation relativement récente elle ne possède pas autant de reliques historiques que d'autres institutions dont nous avons déjà parlé. On y trouve cependant des statues ayant appartenu à l'ancienne église des Jésuites sous le régime français et plusieurs autres articles d'un intérêt historique considérable, entre autres une toile ayant appartenu à la galerie de Lord Metcalf, ancien gouverneur du Canada.

Hopital Jeffrey Hale

Institution protestante fondée en 1865 par M. Jeffrey Hale et destiné aux malades protestants. Il fut d'abord construit sur la falaise qui domine la banlieue de St-Roch, à l'angle des rues Richelieu et Des Glacis. Il resta ouvert à cet endroit jusqu'en 1901 alors qu'il fut remplacé par un établissement plus considérable sur la rue St-Cyrille, entre les rues Claire Fontaine et de Salaberry.

Asile du Bon Pasteur.

Fondé, le 11 janvier 1850, par Mme Roy et installé temporairement sur la rue Richelieu. Dans le mois d'octobre de la même année, la société de Saint Vincent de Paul, avec l'assistance du Chevalier Muit et de M. Cazeau achetèrent sur la rue Lachevrotière, une maison qui répondait mieux aux intentions de la fondatrice. Cette institution a pris des développements considérables. En 1854, l'Asile du Bon Pasteur fut reconstruit sur la même rue, puis on lui ajouta des annexes dans l'ordre et aux adresses suivants : La Sainte Famille, rue Saint Amable (1860) ; Ste-Madeleine, rue Lachevrotière, (1876); Notre-Dame de Toutes Grâces, angle des rues Berthelot et St-Amable, puis St-Joseph, rue Berthelot (1876) ; Académie St-Louis (1892) ; école St-Jean Berchmans, ouverte aux filles en 1890 et aux garçons en 1900. L'Académie St-Louis fut établie dans le but de créer des ressources à l'asile du Bon Pasteur. Cette école est fréquentée actuellement par environ 150 élèves. L'école du Bon Pasteur date de 1851 et le Conseil de l'Instruction Publique lui donna en 1880 le titre d'Académie.

La communauté du Bon Pasteur a encore charge de l'Asile St-Charles et de la Maternité ; le premier est une école de réforme pour filles et est établi dans l'ancien Hôpital de Marine, près de la rivière St-Charles, que les sœurs achetèrent du gouvernement fédéral en 1891. La Maternité est située sur la rue Couillard. Sur la rive opposée de la rivière St-Charles, en face de l'Asile St-Charles, se trouve l'endroit exact où Jacques-Cartier rencontra Donacona en 1535. L'Asile des des Saints Anges, rue Couillard, est une annexe de la Maternité.

L'Asile des Sœurs de la Charité

Fondé en 1848, par Mgr Turgeon, archevêque de Québec, au moyen de collectes et de souscriptions dans tout son diocèse. Sous la direction des Sœurs de la Charité. Ces dernières

dirigent aussi l'Asile de St-Michel Archange, à la Canardière, sur la route de Beauport. De plus, les Sœurs de la Charité ont encore charge de l'Asile St-Antoine à St-Roch, et de l'Asile Ste-Brigite, sur la Grande Allée.

Asile St-Antoine

Fondé le 28 octobre 1897 et établi dans le superbe bâtiment donné dans un but de charité par le Cercle Catholique de Québec. Il est situé sur la rue St-François à St-Roch et est destiné aux vieillards de la paroisse de St-Roch. Il fut augmenté d'une aile en 1901.

Asile Ste-Brigite

Institution destinée aux catholiques irlandais et s'occupe des orphelins et des vieillards. On peut faire remonter sa fondation à 1856. C'est cette année-là qu'une première collecte faite parmi les officiers de la garnison (17 livres) fut remise au Rév. Père Nelligan pour le secours des pauvres. La propriété sur laquelle se trouve la bâtisse actuelle, sur la Grande Allée date de 1858. L'institution est sous la surveillance de cinq syndics dont quatre laïques et un chapelain.

Le Palais Episcopal

Situé au sommet de la Côte de la Montagne là où la rue s'étend en éventail entre la rue Du Fort, la rue conduisant au vieux fort de Champlain et celle qui conduit au vieux Chateau St-Louis. On en posa la pierre angulaire le 25 août 1844. C'est une imposante construction en pierre de taille qui a coûté $65,800, et qui fut en grande partie érigée par Mgr Turgeon. Comme son nom l'indique, c'est la résidence de l'archevêque, Sa Grandeur Mgr Bégin, de Sa Grandeur Mgr Roy, évêque auxiliaire, de Mgr Marois, Grand Vicaire, et des messieurs prêtres attachés à l'administration du diocèse. Le palais épiscopal contient une chapelle, une sacristie, et une salle du trône, à part les appartements particuliers de ceux qui y habitent. On y trouve plusieurs toiles remarquables, dont les portraits des évêques de Québec, des Papes Pie VI, Grégoire XVI, Léon XIII et Pie X, de feu Son Eminence le Cardinal Taschereau, etc., ainsi que de très précieuses archives. Parmi les souvenirs ayant appartenu à des personnages éminents, on y conserve

deux croix pectorales ayant appartenu à Mgr de Laval, une montre en or de Mgr Plessis, une autre de Mgr Signay, une croix pectorale en or, souvenir de Son Eminence le cardinal Franchi.



LE PALAIS EPISCOPAL.

L'Ecole Normale Laval

L'Ecole Normale Laval fut inaugurée le 12 mai 1857, dans le Vieux Chateau ou " Chateau Haldimand ". Le siège du gouvernement à cette époque n'était pas stable. Le parlement siégeait à certaines époques à Kingston ou à Toronto et à d'autres à Montréal ou à Québec. De 1860 à 1865 on se servit de l'Ecole Normale pour les Départements Publics de l'administration. Les classes se tenaient alors dans la maison aujourd'hui occupée par les Jésuites sur la rue Dauphine. L'Ecole Normale retourna dans le Vieux Chateau en 1866 et y resta jusqu'en 1892, alors que la vieille bâtisse fut achetée par la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique et démolie pour faire place au Chateau Frontenac. L'Ecole Normale fut alors transportée au pensionnat de l'Université Laval où elle resta jusqu'en 1900. Elle occupe maintenant la propriété achetée de M. J. Théodore Ross, sur le chemin de Ste-Foye, tout près et en dehors des limites de la ville. Le gouvernement a payé $9,000 pour cette propriété et y a ajouté depuis une aile où se trouve une chapelle et un corps de logis à l'usage des élèves.

Le Club de la Garnison

Situé sur la rue St-Louis, tout près des murs et en face de l'Esplanade. Il occupa d'abord le vieil " Office du Génie " dont on peut voir encore une gravure datée de 1820. Il fut fondé en 1879 et eut pour premier président le Lieutenant Colonel Duchesnay, D.A.G. Il fut à son origine destiné aux officiers seulement, mais on a fini par y admettre les civils. Il possède des archives très intéressantes concernant surtout les premiers jours de la domination anglaise au Canada.

L'Hotel de Ville

L'hôtel de ville actuel se trouve en face de la Cathédrale, sur le terrain occupé autrefois par le vieux collège des Jésuites. Ce collège servit de casernes pendant longtemps et on l'appelait alors les " casernes des Jésuites." Dans le mois de novembre 1889, une partie du terrain sur lequel il se trouvait fut acheté pour y ériger des édifices publics, le vieil hôtel de ville se trouvant alors sur la rue St-Louis. La pierre angulaire du nouvel édifice fut posée le 13 août 1895 et l'inauguration eut lieu le 19 septembre de l'année suivante sous la présidence du maire Parent. Cet édifice a coûté $150,000.

La Prison

La plus vieille prison de Québec s'élevait sur le terrain appartenant à la famille de Bécancour, près du Fort St-Louis, à l'angle des rues St-Louis et des Carrières, à peu près en face de l'entrée principale de la cour du Chateau Frontenac. Pendant les dernières années de la domination française la prison était située en arrière du Palais de l'intendant, près de la rivière St-Charles, à un endroit appelé communément " la cour à charbon ". En 1784 ce furent les chambres inoccupées du couvent des Récollets qui servirent de prison. Lorsque le couvent eut été détruit par le feu, les prisonniers furent gardés dans les bâtisses voisines des casernes militaires près de la Côte du Palais. En 1810, on commença la construction d'une prison sur le terrain situé entre les rues St-Stanislas, Dauphine et Ste-Angèle ; cette prison fut inaugurée en 1814 et employée jusqu'en 1867. C'est la bâtisse actuelle du Collège Morrin. On n'a remplacé que la porte principale qui se trouve sur la

rue St-Stanislas. Au-dessus de la porte de cette prison se trouvait l'inscription assez originale que voici :

A. D.
MDCCCX
L. A. Reg. Georgio III
Prov. Gub. D. D. J. H. Craig, Bi. Eqt.
Carcer iste bonos a pravis
Vindicare possit.

La pose de la pierre angulaire de la prison actuelle sur la Grande Allée eut lieu le 4 septembre 1861, mais la prison ne fut prête à recevoir les prisonniers que dans l'année 1867. Le shérif en prit possession le 1er juin 1867.

C'est tout près de cette prison que se trouve le monument de Wolfe érigé à l'endroit où est mort ce général anglais pendant la bataille des Plaines d'Abraham. Tout près de là se trouve aussi l'Observatoire.

Le Palais de l'intendant

C'est l'ancienne résidence de l'intendant Talon. Ce dernier avait fait construire une brasserie, au pied de la Côte du Palais, édifice qui ne fut terminé qu'en 1671. Mais cette entreprise n'ayant pas réussi, l'intendant convertit ce bâtiment en une résidence qu'il habita lui-même et où se réunit dans la suite le Conseil Souverain. La brasserie de Talon fut détruite par le feu en 1713, dans la nuit du 5 au 6 janvier. Sur ses ruines fut construit le " Palais de l'intendant." C'est dans ce palais que la justice fut administrée à Québec pendant les dernières années du régime français. Il fut presque entièrement démoli pendant le siége de Québec en 1759. Il est aujourd'hui occupé par une grande brasserie (l'établissement Boswell), de sorte que ce bâtiment est finalement retourné au but pour lequel on l'avait d'abord construit.

Sénéchaussée

Le premier édifice dans lequel siégea la Cour du Sénéchal s'élevait au pied de la rue Mont Carmel, près de l'extrémité nord-est du jardin du Gouverneur. La cour fut ensuite transférée dans un bâtiment situé à l'endroit où se trouve actuellement le palais de justice. Le terrain actuellement occupé par

le palais de justice et la cathédrale Anglicane avait été donné par Louis XIV aux Récollets en 1681, pour qu'ils y construisissent un hospice. Les missionnaires y établirent une branche de leur monastère de Notre-Dame des Anges. Ce couvent se trouvait sur la partie nord-est du terrain actuellement occupé par l'église anglicane.

Le Palais de Justice

Situé à l'angle de la rue St-Louis et de la Place d'Armes. Fut inauguré le 21 décembre 1887. Le terrain sur lequel il est élevé couvre une superficie de 46,777 pieds. Le vieux palais de justice, situé sur la rue St-Louis fut détruit par le feu le 1er février 1873. Dans l'intervalle les cours siégèrent dans le vieil hôpital militaire, en arrière de la rue St-Louis et cela pendant 14 ans. Le palais de justice actuel, de style renaissance et rappelant les vieux châteaux de l'époque de François Ier, a coûté $940,759. C'est sans contredit un des plus beaux édifices de Québec.

Le Couvent des Recollets

La place de la Sénéchaussée, où s'élèvent maintenant le Palais de Justice et l'église anglicane, fut donnée par le roi Louis XIV aux RR. PP. Récollets, en 1681.

Les Récollets de Notre-Dame-des-Anges, qui avaient ainsi reçu de Louis XIV, en 1681, le don de l'emplacement occupé antérieurement par la Sénéchaussée, en face du fort Saint-Louis, y établirent une succursale de leur monastère que l'on appela : " Le Couvent du Château." Plus tard, en 1693, Monseigneur de Saint-Vallier ayant obtenu de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang un essaim de religieuses pour fonder un " hôpital général " à Notre-Dame-des-Anges, les Récollets cédèrent leur établissement des bords de la rivière Saint-Charles, et le " Couvent du Château ", quoique insuffisant, devint leur unique établissement à Québec. C'est à cette époque que fut construite la belle église des Récollets (1) que Charlevoix disait être : " digne de Versailles ", et qui couvrait un espace dont les bornes est et ouest seraient aujourd'hui le centre du haut de la Place d'Armes et l'extrémité sud-est du terrain occupé par le Palais de Justice. Elle était ornée de vitraux coloriés

(1) La construction en fut commencée le 14 juillet 1693.

et de beaux tableaux dus au pinceau du célèbre Frère Luc. La flèche de son clocher, que respectèrent les obus en 1759, était d'une pureté de lignes admirable.

Le premier couvent ou " Couvent du Château ", s'élevait à peu de distance, sur la partie nord-est du terrain occupé aujourd'hui par l'église anglicane. Le deuxième couvent, construit après l'année 1700, était contigu à l'église, et formait avec celle-ci un carré parfait. Au centre se trouvait la cour, qui était spacieuse et de forme régulière.

Le clocher de l'église des Récollets s'élevait au point précis où se trouve aujourd'hui l'entrée principale du Palais de Justice. Tout le corps de l'édifice (l'église) était sur la Place d'Armes. Le couvent, qui lui était contigu, (le deuxième couvent), était construit en grande partie sur la Place d'Armes, en moindre partie sur le terrain du Palais de Justice, et en moindre partie encore sur le terrain de l'église anglicane.

L'église et le couvent des Récollets furent détruits par un incendie le 6 septembre 1796.

Le gouvernement anglais s'était déjà emparé d'une partie du couvent des Récollets, et l'on s'était même servi de l'église de ces religieux pour le culte anglican, à certains jours déterminés. D'autre part, le gouvernement avait pris presque complètement possession du " collège de Québec ", ou collège des Jésuites, et l'on y administrait la jurtice depuis 1763.

Le dernier Commissaire de l'Ordre des Franciscains Récollets reconnu par le gouvernement anglais, (le R. P. Félix de Berey) étant décédé à Québec, le 18 mai 1800, les biens de l'Ordre tombèrent pratiquement en déshérence, et le gouvernement s'empara d'une partie du terrain du couvent incendié le 6 septembre 1796 pour y ériger les " Salles d'Audience et Offices " du district de Québec conformément à la législation ci-dessus indiquée. Cette construction, à laquelle on donna plus tard le nom de Palais de Justice, fut terminée en 1804. Des additions successives furent faites au lpan primitif, et l'édifice finit par coûter $120,000.00. Il était en parfait ordre lorsqu'il fut détruit par un incendie, le 1er février 1873.

L'Ecole des Arts et Métiers à Québec

L'école des arts et métiers, à Québec, a été construite sur un terrain donné au conseil des arts et manufactures par l'honorable James-Gibb Ross, sénateur, par contrat passé devant Mtre J.-A. Charlebois, notaire, le 25 août 1884.

Le ministre des Travaux Publics, " agissant comme fidéi commissaire pour le conseil des arts et manufactures ", reçut cette donation et confia l'érection de l'école à M. Ferdinand de Varennes, constructeur, par contrat portant la date du 25 septembre 1884. (Charlebois, notaire). Les plans et devis de l'édifice avaient été préparés par M. J.-F. Peachy, architecte.

L'Hotel du Gouvernement (1)

Le terrain sur lequel a été construit l'Hôtel du Gouvernement, à Québec, faisait autrefois partie du fief Saint-François, dont la création en terre noble et la première concession, par la Compagnie de la Nouvelle-France au sieur Jean Bourdon, remonte au 10 mars de l'année 1646, sous le gouvernement de M. de Montmagny.

Ce terrain est situé immédiatement au nord-ouest de la Grande-Allée, à proximité de la porte Saint-Louis, dans la partie de la ville appelée Quartier Montcalm (*extra muros*), et porte le numéro 4436 du cadastre officiel de ce quartier.

Sa superficie est de 251,763 pieds, mesure anglaise. Il fut acheté du gouvernement du Canada, par la province de Québec, le 14 août 1876, sous le gouvernement de Boucherville, au prix de $15,000, spécialement pour y ériger l'édifice de la Législature et des Départements publics. On l'appelait alors *Cricket Field.*

Ce terrain était autrefois borné au nord-est par la rue Saint-Eustache. La portion de cette rue qui touchait ainsi au terrain de l'Hôtel du Gouvernement a été cédée, il y a quelques années, par la corporation de la cité de Québec, au gouvernement de la Province, à certaines conditions.

Elle forme aujourd'hui l'allée dite de la Fontaine, et court parallèlement à la façade du Palais Législatif, entre la Grande Allée et la rue Saitnte-Julie. Elle touche à la base même de la fontaine dédiée aux races aborigènes de l'Amérique du Nord, qui fait face à l'entrée d'honneur du Palais.

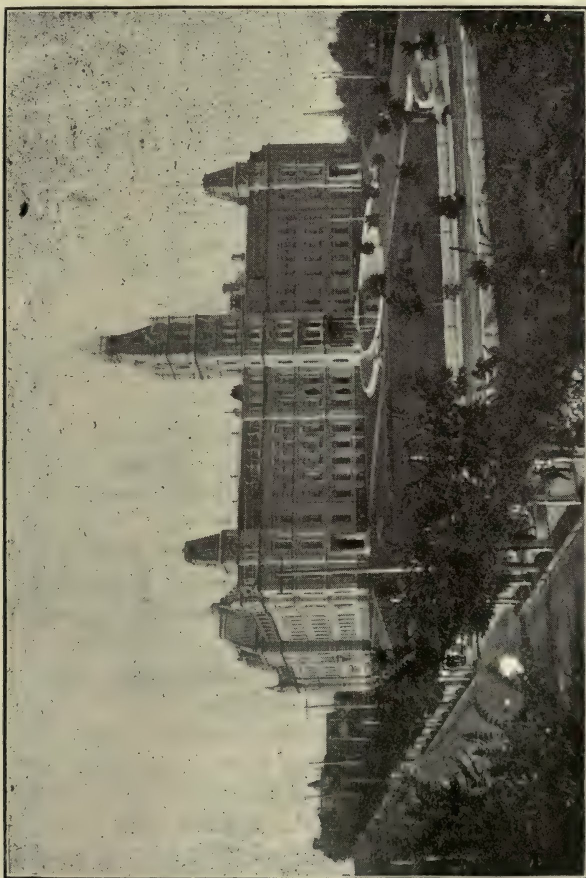
La partie de l'édifice qui donne sur l'avenue Dufferin (corps principal) est occupé par le Conseil Législatif et l'Assembléee Législative ; on la désigne sous le nom spécial de " Palais Législatif."

Les trois autres côtés de l'édifice sont appelés " Départements Publics " ; ils font face, respectivement, à la Grande Allée, à la rue Saint-Augustin, et à la rue Sainte-Julie. On y a installé les bureaux du Lieutenant-Gouverneur, du Conseil

---

Notes de M. Ernest Gagnon.

Exécutif, du Procureur-Général, du Trésor, du Secrétariat Provincial ; les départements de l'Agriculture et de la Colonisation, des Travaux Publics, des Terres de la Couronne, de l'Instruction Publique ; la bibliothèque de la Législature, le bureau de l'Imprimeur de la Reine, etc.



L'Hotel du Gouvernement

Chacune des façades du bâtiment 300 pieds de longueur; mais, en tenant compte des saillies des angles, des avant-corps et du campanile, la ligne du contour extérieur atteint un développement de 1,405 pieds. La ligne du contour intérieur (donnant sur la cour) est de 857 pieds.

Le coût total de l'Hôtel du Gouvernement, c'est-à-dire de l'édifice du Palais Législatif et des Départements publics, y compris les sommes payées pour la construction de la fontaine et de la clôture en granit, pour l'acquisition des terrains de l'ancien *Cricket-Field,* de l'ancien patinoir et de partie de la rue Saint-Eustache pour le nivellement et l'embellissement de ces terrains, ainsi que le prix des statues de la façade principale et de la fontaine, etc., etc.,—est de $1,669,249.16, (un million six cent soixante et neuf mille deux cent quarante-neuf piastres et seize centins).

Deux accidents ont un peu augmenté le coût de l'édifice : 1o, l'incendie de l'ancien Parlement, voisin de l'archevêché, arrivé le 19 avril 1883, qui occasionna les frais d'une installation temporaire dens l'édifice en voie de construction pour la session suivante de la Législature ; 2o, la double explosion de dynamite causée par des mains criminelles, le 11 octobre 1884, et qui nécessita certains travaux de reconstruction.

Les travaux de construction du Palais Législatif exécutés en vertu du contrat du 9 février 1883, furent terminés dans l'automne de 1886, sous le ministère Ross.

Les travaux de maçonnerie des trois côtés de l'édifice donnant sur les rues Grande Allée, Saint-Augustin et Sainte-Julie, furent commencés dès l'année 1877 par les entrepreneurs Piton et Cimon. Ils furent interrompus à l'automne, puis repris au printemps de 1878. Le millésime " 1878 ", que l'on voit sur l'avant-corps central de la façade de la Grande Allée, indique l'année même où l'on a placé la pierre portant ce chiffre, et non l'année du commencement des travaux.

Le style de l'Hôtel du Gouvernement peut être appelé style renaissance française du XVII siècle. Car la renaissance des formes classiques s'est manifestée de diverses manières, en France, en Allemagne, en Italie, etc. ; puis, ces manifestations se sont successivement modifiées et ont formé en quelque sorte des époques secondaires dans l'époque générale.

La façade principale du vaste carré de l'Hôtel du Gouvernement est remarquable par les belles proportions de sa tour centrale, dédiée à Jacques Cartier, par la pureté de lignes des avant-corps accolés à cette tour, dédiés,—l'un à Champlain, l'autre à Maisonneuve,—par l'élégance des pavillons des angles et par tout l'ensemble de l'ornementation.

Au rez-de-chaussée du campanile, ou tour centrale, se trouve l'entrée d'honneur par laquelle le Lieutenant-Gouver-

neur se rend au Conseil Législatif pour y rencontrer les membres des deux Chambres de la Législature, dans les grandes cérémonies officielles du commencement et de la fin de chaque session.

Les niches pratiquées dans la maçonnerie de la façade du campanile et des avant-corps de centre, devront contenir les statues de Jacques Cartier, le découvreur du Canada ; de Champlain, le fondateur de Québec ; de Maisonneuve, le fondateur de Montréal ; de Laviolette, le fondateur des Trois-Rivières ; de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, type accompli de l'ancien seigneur canadien ; puis celles du père de Brébœuf, le grand jésuite martyr, du père récollet Nicolas Viel, noyé par les Sauvages dans les rapides appelés depuis Sault-au-Récollet ; de Mgr de Montmorency-Laval, le premier évêque de Québec ; de M. Olier, le fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice et de la Compagnie de Notre-Dame de Montréal ; enfin celles de Frontenac, de Lévis, de Wolfe, de Montcalm, et de deux célébrités du dix-neuvième siècle : Lord Elgin et le colonel Charles-Michel de Salaberry.

Les armes de chacun des personnages dont on vient de lire les noms,—celles de leur famille ou celle de leur ville ou de leur institut—sont sculptées dans la pierre au-dessus de chaque niche. La disposition de ces niches et de ces statues indique une perception très nette des grandes lignes de l'histoire du Canada :

Le fronton de l'avant-corps dédié à Champlain est surmonté d'un beau groupe en bronze de M. Philippe Hébert : *La Poésie et l'Histoire* ; un autre groupe en bronze du même auteur : *La Religion et la Patrie*, couronne le fronton de l'avant-corps dédié à Maisonneuve.

En face de l'entrée d'honneur, au pied du campanile, et établie dans la déclivité du terrain, se trouve la fontaine monumentale dédiée aux races aborigènes du Canada dont il a été parlé plus haut. Son portique, qui est d'ordre toscan, est orné, au sommet, d'un groupe en bronze représentant une famille indienne. Tout au bas, au fond de la pièce d'eau formée par une vasque quasi elliptique de quarante-cinq pieds de longueur, sur vingt-huit de largeur, un autre bronze, un " pêcheur à la nigogue " ou harponneur indien, dardant un poisson au milieu d'une cascade, complète l'ornementation de ce gracieux hors-d'œuvre.

Voici la liste des statues exécutées par M. Philippe Hébert qui sont déjà placées au Palais Législatif :

Campanile :—Wolfe, Montcalm.

Avant-corps Champlain :—Frontenac, Elgin, *La Poésie et l'Histoire.*

Avant-corps Maisonneuve :—Lévis, Salaberry, *La Religion et la Patrie.*

Fontaine :—Une famille indienne.—Un harponneur indien.

Les décorations de l'intérieur sont très élaborées et du meilleur goût. Il serait inutile de vouloir en donner ici une description détaillée. Nous n'en citons que quelques-unes :

En pénétrant dans le premier vestibule de l'entrée d'honneur du Palais Législatif, on aperçoit, à droite, sculpté dans le parement en grès de l'Ohio dont les murs de ce vestibule sont revêtus, l'écusson du marquis de Lorne, avec la barque normande de la maison d'Argyle et la devise : *Ne obliviscaris.* Au-dessous, les dates 1878-1883 indiquent la durée du terme d'office du marquis de Lorne comme gouverneur-général du Canada.

A gauche sont sculptées les armes du marquis de Lansdowne, ex-gouverneur-général, avec la devise : *Virtute non verbis* et les dates 1883-1888.

Les lambris d'appui en noyer noir des vestibules du rez-de-chaussée, du premier et du deuxième étage du Palais Législatif, sont ornés d'arabesques, d'armoiries et d'inscriptions, ciselées et dorées, d'un goût et d'une science extrêmement remarquables. C'est l'histoire écrite en langue héraldique. On y lit, au rez-de-chaussée, les armes et les noms de personnages appartenant à la première période des annales historiques de l'Amérique du Nord et du Canada : Vérazzani, Sébastien Cabot, De la Roche, De Caen, Roberval, Pontgravé, Poutrincourt, De Monts, Léry, De Chaste, Pontchartrain, Châteaufort, Guercheville, Lauzon, Courcelles, Hocquart, Denonville, Bégon, Duquesne, la duchesse d'Aiguillon, Madame de la Peltrie, Marie Guyart de l'Incarnation.

Dans un cartouche, au pied du grand escalier du vestibule, on voit, tracés en or, un soleil éclairant le monde, avec la devise : *Nec pluribus impar* et l'inscription " Louis XIV." En face, sur un autre cartouche, sont gravés les armes et le nom de Colbert.

A l'étage supérieur, et dans les situations identiques, sont les armoiries de George III d'Angleterre et de son ministre William Pitt.

Le visiteur a gravi un escalier et l'histoire a marché d'un siècle.

D'autres noms, d'autres devises frappent son regard.

Les sculptures et les incrustations en or sur noyer noir des portes monumentales des salles de délibérations du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, de mêmc que celles des trônes occupés par les présidents des deux Chambres, font l'admiration de tous les étrangers.

Le millésime " 1792 ", date de la mise en force de la constitution inaugurant le régime parlementaire en Canada, et le millésime " 1867 ", date de l'établissement de la Confédération, sont incrustés sur les battants des grandes portes des deux Chambres, au milieu de palmes d'une suprême élégance.

Les salles de délibérations du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative sont de dimensions identiques ; soixante-sept pieds de longueur, cinquante pieds de largeur, trente-trois pieds de hauteur.

Deux cents lampes électriques, fixées au plafond, éclairent la salle des délibérations de l'Assemblée Législative.

Cà et là, dans plusieurs autres parties de l'édifice, sont disposées :

Les armes d'Angleterre : " Ecartelées au premier et au quatrième de gueules à trois léopards d'or, l'un sur l'autre," avec la devise : *Dieu et mon Droit*.

Les armes de l'Ecosse : " D'or, chargé d'un lion de gueules entouré d'un double trescheur fleuronné et contre-fleuronné du même," avec la devise : *Nemo me impune lascessit* ;

Les armes de l'Irlande : " D'azur à la harpe d'or ", avec la devise : *Erin go Bragh* ;

Et les armes de l'ancien royaume de France, le pays d'origine de la plupart des habitants de la province de Québec : " *D'azur à trois fleurs de lis d'or,*" avec le cri de guerre : *Montjoye Saint-Denis.*

Puis, s'il en a le temps et le courage, le touriste devra faire l'ascension du campanile, haut d'une couple de cents pieds et d'où l'on a une vue d'ensemble de Québec et du port dans un panorama sans égal.

Spencer Wood

Le domaine de Spencer-Wood, sur le chemin St-Louis, portait, il y a un siècle, le nom de Powell-Place, d'après le nom de son propriétaire, le général Henry-Watson Powell. Vers le commencement du dix-neuvième siècle, le domaine passa aux mains de M. LeHouillier, qui le vendit à l'honorable Michael-

Henry Perceval, percepteur des douanes à Québec, membre du Conseil Législatif et du Conseil Exécutif. Celui-ci avait pour parent et protecteur l'honorable Spencer Perceval, chancelier de l'Echiquier de la Grande-Bretagne, et c'est en l'honneur de ce dernier personnage, qui ne vint probablement jamais en ce pays, que le nom de Spencer-Wood fut substitué à celui de Powell-Place.

De 1808 à 1811, pendant la restauration du château Saint-Louis, le gouverneur sir James-Henry Craig, habita le château de Powell-Place qui devait devenir plus tard la résidence officielle de lord Elgin et de sir Edmund Head.

M. Henry Atkinson acheta Spencer-Wood en 1833, et il en vendit la plus grande partie au gouvernement en 1852 et en 1854, au prix de $41,600.00. Le nom de Spencer-Wood resta attaché à la portion est de la propriété (celle qu'avait achetée le gouvernement et où se trouvait le château) ; la portion ouest se nomme aujourd'hui Spencer-Grange : Monsieur J.-M. LeMoine, allié de la famille de M. Atkinson, en est le propriétaire.

Après l'incendie du Parlement, à Montréal, en 1849, le gouvernement du Canada songea à faire construire un édifice sur le terrain du Jardin du Fort, à Québec, pour y installer les ministères publics, et à faire ériger une résidence pour le gouverneur-général sur la terrasse Durham, un peu au nord-est du château Frontenac actuel ; mais ce projet fut abandonné, et lorsque la capitale du Canada fut transférée à Québec, en 1852, le gouvernement fit du château de Spencer-Wood la résidence officielle du gouverneur-général du Canada, qui était alors lord Elgin.

Le successeur de lord Elgin, sir Edmund Head, habita aussi l'ancien château de Spencer-Wood. Ce vaste édifice fut détruit par un incendie le 28 février 1860, jour de l'ouverture du Parlement. C'était un bâtiment d'une très belle apparence, mais qui était devenu passablement délabré.

Le château actuel a été construit au cours des années 1862 et 1863, et il fut inauguré par lord Monck, gouverneur-général du Canada. Sous le régime de la Confédération, c'est-à-dire depuis 1867, le château a été la résidence officielle de tous nos lieutenants-gouverneur.

La Citadelle et les Fortifications

Québec a été appelé le " Gibraltar de l'Amérique " à cause de son site et des fortifications qu'il possède. Aussi le touriste tient-il toujours à visiter sa citadelle et ses principales fortifications.

C'est de la Terrasse Frontenac que l'on a la meilleure vue de la citadelle et des fortifications imposantes qui l'entourent



PORTE DE LA CITADELLE

avec ses 40 acres de champ de parade, ses bastions, ses fossés, le tout situé sur le point le plus élevé du Cap Diamant et dominant la rade. On entre dans la forteresse par ce qu'on appelle la Côte de la Citadelle à l'est de la porte St. Louis, sur la rue

St-Louis, et par la Porte de Chaînes qui donne accès dans les fossés, puis par la Porte Dalhousie qui introduit les touristes au cœur même de la citadelle. Là, un des soldats du corps de garde se met obligeamment à la disposition des visiteurs. Un pourboire n'est pas rigueur, mais il est de très bon ton.

Après avoir traversé le champ de parade et passé devant le quartier des officiers puis celui des soldats, on arrive sur le Bastion du Roi d'où l'on a un point de vue qui est cité comme l'un des plus beaux du monde sans excepter Naples. La résidence du Gouverneur Général, le quartier des officiers, l'arsenal, les écuries, les bâtiments, le Musée militaire, sont autant de sujets d'attraction qu'il importe de ne pas ignorer.

Le Bastion du Roi est à plus de 300 pieds au-dessus du niveau du St-Laurent. Les fortifications du Cap Diamant furent reconstruites en 1823 par les Anglais et coûtèrent environ $25,000,000.

Au milieu du champ de parade est conservé un petit canon en cuivre qui fut pris aux américains à la bataille de Bunker Hill. Et on raconte de nombreuses anecdotes sur les réflexions échangées entre soldats de la garnison et touristes américains au sujet de ce souvenir historique intéressant de diverses manières les citoyens des deux pays. On dit même que de jeunes américains tentèrent un jour d'enlever cette relique et furent si près de réussir que depuis on la surveille avec plus d'attention que jamais.

Glorieux Souvenirs de France

Québec possède deux fameuses reliques qui sont à peine remarquées de la majorité des touristes ; ce sont deux canons russes exposés sur la Terrasse Frontenac et placés un de chaque côté de l'estrade des musiciens. Ces deux canons furent pris à la tour de Malakof, que les Français emportèrent d'assaut le 8 septembre 1855, pendant la guerre de Crimée, au siége de Sébastopol. Français et Anglais étaient alliés dans cette guerre et les premiers donnèrent à leurs amis d'alors ces deux magnifiques pièces d'artillerie qui furent envoyées au Canada comme marque de l'entente cordiale qui existait entre les deux nations. Cette entente vient d'être ressuscitée après quelques années d'une froideur dont les Français eurent à souffrir surtout en 1870. On reconnaît l'origine des canons dont nous venons de parler à l'aigle impérial russe qui orne le dessus de la pièce.

Vieux articles et vieux ouvrages (1)

Un article de " l'Abeille ", publié en 1849 sur l'immigration des Canadiens-Français aux Etats-Unis, ses causes et les moyens de l'enrayer.

A quoi doit-on attribuer l'émigration des Canadiens vers les Etats-Unis ? Qu'est le chiffre de cette émigration ? Quels seraient les moyens propres à arrêter ou à la diminuer ? Telles étaient les questions qui avaient été proposées, pendant la dernière session du parlement, à un comité spécial dont les travaux ont été interrompus et les documents détruits, en grande partie, lors de l'incendie du parlement. On a publié, il n'y a pas longtemps, le rapport de ce comité. Nous en donnons ici une analyse très succinte. Le comité a cru devoir borner ses recherches et sas calculs aux cinq dernières années.

L'émigration a commencé à la suite des troubles de 1837 et 1838. Elle était encouragée par les efforts qu'on faisait alors aux Etats-Unis pour favoriser la colonisation et par les travaux de chemin de fer. Elle se bornait au diocèse de Montréal. En 1844 l'émigration fut plus considérable qu'elle n'avait encore été. Le mal gagna bientôt Québec, et, à la suite des incendies de 1845, nombre de familles furent forcées de s'expatrier. Dans les districts des Trois-Rivières et de Saint François, les cultivateurs gagnaient ordinairement les townships, puis passaient les lignes au bout de quelques années. Ce n'est que depuis deux ans que les cultivateurs des comtés au-dessous de Québec vendent leurs terres pour aller s'ètablir aux Illinois. L'année dernière un très grand nombre de journaliers de Montréal et des comtés de l'Ottawa sont passés à l'étranger. On estime par les renseignements, que 10,000 émigrants ont quitté depuis cinq ans le diocèse

(1) L'*Abeille* était un petit journal publié au Séminaire de Québec par les élèves sous la direction de leurs professeurs. L'article que nous reproduisons aujourd'hui intéressera, nous n'en doutons pas, nos compatriotes des Etats-Unis, en leur faisant connaître la façon dont on appréciait leur départ dès les premières années de leur exode vers la république américaine. Ceux qui s'intéressent à la colonisation, il doit y en avoir encore, y trouveront des suggestions qui paraissent encore fraîches à 60 ans de distance.

de Montréal et 4,000 celui de Québec ; toutefois le comité croit encore rester au-dessous- de la vérité en portant à 20,000 le nombre total des personnes qui ont quitté le Canada pendant les cinq dernières années.

On peut distinguer huit classes d'émigrans.

Première classe.—Ouvriers de Québec et de Montréal formant les deux tiers de l'émigration. *Cause d'émigration.* Etat précaire du commerce et de l'industrie en Canada. Manque de manufactures et de travaux publics. Haut prix des gages aux Etats Unis. *Sort à l'étranger.* Ils travaillent aux canaux et chemins de fer, dans les manufactures ou dans les chantiers. Leurs salaires sont élevés, mais les dépenses sont fortes. Quelques-uns parviennent à s'établir confortablement.

Deuxième classe.—Ouvriers de nos campagnes. *Cause d'émigration.* Manque d'ouvrage. Les cultivateurs étant ordinairement adroits exécutent eux-mêmes ce qu'ils demanderaient à l'ouvrier manque de manufactures et de travaux publics. *Sort à l'étranger.* Le même que la précédedte ; ils ont pourtant moins de chances de succès.

Troisième classe.—*Raftsmen.* Qui ne trouvent plus d'emploi dans les chantiers de l'Ottawa. *Sort à l'étranger.* Le plus déplorable : ils y sont employés aux ouvrages les plus vils ; on les y considèrent par leur mauvaise conduite comme le rébut de la société.

Quatrième classe.—Fils de bonne famille de cultivateurs. *Cause d'émigration.* Difficulté de se procurer des terres à cause de leur haut prix. Refus des seigneurs de concéder. Exigence des grands propriétaires. Manque de voies et de communications faciles. Défaut d'instruction et crédulité chez les jeunes gens. Contagion de l'exemple. Imprévoyance des parents qui ne songent pas à acheter des terres pour leurs enfants, mais morcellent entre eux la ferme qu'ils leur laissent.

Cinquième classe.—Familles de pauvres cultivateurs des seigneuries. *Cause d'émigration.* Dettes causées souvent par le luxe. Mauvaises récoltes. Distance du marché et manque de chemin et de navigation par la vapeur. Taux élevés des rentes dans les nouvelles concessions. *Sort à l'étranger.* Ils travaillent chez les cultivateurs américains ou dans les manufactures. Quand ils ont vendu leurs terres à un prix assez élevé ils gagnent les Etats de l'Ouest et y prospèrent assez souvent.

Sixième classe.—Défricheurs des Townships. *Cause d'émigration.* Difficultés insurmontables résultants du manque de voies de communication, ou de leur mauvais état. *Sort à l'étranger.* Le même que la précédente.

Septième classe. Habitants à leur aise qui vendent leurs terres et partent pour l'Ouest. *Cause d'émigration.* Mauvaises récoltes. Défaut d'instruction qui s'oppose à l'amélioration de l'agriculture. Manque de voies de communication, de centres qui serviraient de marché. Propagande des émigrés vers l'Ouest. Inquiétude causée par l'instabilité des institutions municipales. Déclamations des demi-savants et éteignoirs, fondées sur l'horreur des taxes. *Sort à l'étranger.* Ils prospèrent généralement. Ils succombent souvent aux maladies endémiques ou contractent avant de s'acclimater des infirmités pour la vie.

L'émigration de cette classe, "le nerf et la richesse d'un pays," n'a pris de l'extension que depuis deux ou trois ans.

Huitième classe.—Jeunes gens instruits appartenant à des familles pauvres. *Cause d'émigration.* Petit nombre de carrières ouverte à la jeunesse instruite ; ni armée, ni marine. Encombrement des professions libérales. Injuste préférence accordée aux jeunes gens d'une origine sur ceux de l'autre. Etat précaire du commerce et de l'industrie qui empêchent les jeunes gens de s'y livrer. Préjugés sociaux qui rabaissent ces deux carrières. Instruction impropre ou insuffisante. *Sort à l'étranger.* Bon nombre de jeunes canadiens ont réussi aux Etats-Unis dans le commerce ou les professions libérales, quelques-uns se sont distingués dans l'armée américaine. Beaucoup se livrent à des excès déshonorants. Cette classe d'émigrants se dirige ordinairement vers New York et la Houvelle Orléans où plusieurs périssent par suite du climat et de fièvre.

Pour arrêter cette émigration devenue une vraie calamité pour le pays, le comité propose divers moyens. Le gouvernement a mis en œuvre une des mesures les plus efficaces en encourageant la colonisation par la réduction du prix des terres à des termes faciles ; et Rimouski, les Townships de l'est, le Saguenay et l'Outaouais s'offrent au défricheur, le gouvernement s'occupe d'y établir des centres judiciaires et l'a déjà fait au Saguenay. Mais c'est en vain qu'on procurera à la population qui s'y porte tous ces avantages, si on ne la met pas, par des voies et des communications en rapport avec le reste de la province. Il serait urgent de terminer celles

qui sont commencées et d'améliorer celles qui existent. On sent tous les jours les avantages d'un chemin de Métis à Matane et des Trois Pistoles au Témiscouata. Dans les comtés de Dorchester et de l'Islet, à Kamouraska, à Rimouski et dans d'autres endroits de la province, de superbes et fertiles territoires seraient ouverts à l'agriculture par de nouveaux chemins dont les frais seraient compensés par la vente des terres. D'ailleurs les déboursements forts légers seraient nécessaires, les *colons* travailleraient eux-mêmes pour payer leurs terres en tout ou en partie.

Les belles terres du Saguenay ont attiré un nombre considérable de défricheurs. Il serait à désirer que le gouvernement étendit à deux ans encore le privilège, accordé à ceux qui s'y établiraient jusqu'au 1er mai 1850, de ne payer que 1 sheling de l'acre.

Il serait nécessaire de rallier le Saguenay et les paroisse des comtés en bas de Québec à cette ville par la navigation à la vapeur.

L'Outaouais offre également une grande étendue de terrains excellents, et les *colons* qui s'y établissent ont l'avantage de trouver dans les chantiers un débit avantageux de leurs produits. On ne peut trop louer le zèle des Père Oblats qui ont engagé beaucoup de gens des chantiers à se fixer sur des terres dans les comtés de l'Ottawa. Ici, comme ailleurs, le besoin de voies de communication se fait sentir. On avait commencé un chemin dans la direction du Grand Calumet en le poussant au-delà, jusqu'aux Iles des Allumettes, on ouvrirait aux défricheurs 200 milles du sol le plus riche du pays.

Les townships de l'est ont occupé l'attention du gouvernement pendant les dernières vacances. Plusieurs nouveaux établissements y ont été faits. Ici encore on demande des chemins. Il serait très important d'en ouvrir un de Gentilly au township de Blandford, et un autre qui unirait les rivières St-François et Yamaska. Telles sont les mesures les plus urgentes pour encourager la *colonisation* et arrêter l'émigration à l'étranger. Parmi les moyens moins directs, on pourrait citer l'ouverture d'un chemin de Québec à un point quelconque des nouveaux établissements du Saguenay et l'exécution du chemin de fer de Québec à Halifax, un obstacle au progrès des établissements récents, est le mauvais état des chemins qui ont coûté si cher au gouvernement et qui vont encore exiger de nouvelles dépenses. Il serait de l'avantage

des cultivateurs que le gouvernement se chargeât seul de l'entretien de ces chemins, et qu'il perçut un péage pour couvrir les frais exigés par les réparations. Un autre obstacle est le refus des grands propriétaires de vendre ou concéder leurs terrains ; ils se refusent ordinairement à contribuer à l'ouverture des chemins et profitent ensuite des avantages qui en résultent. On doit signaler aussi les abus commis par certains seigneurs : " Si la propriété a ses droits elle doit avoir aussi ses obligations et ses charges."

On peut indiquer parmi les moyens de troisième classe l'instruction publique et l'amélioration de l'agriculture. On doit déplorer les entraves qu'on s'attache à mettre de tous côtés au fonctionnement de la loi d'éducation. " L'ignorance est la taxe la plus lourde et actuellement la seule cause possible." On fait des efforts louables pour organiser des sociétés et fonder un journal d'agriculture ; on n'en a pas retiré tout le bien qu'on en pouvait attendre. La démonstration pratique, l'établissement de ferme modèle pourraient seuls faire faire des progrès rapides à l'agriculture.

L'établissement de manufactures aux produits desquelles on accorderait protection, et la réalisation de certains travaux publics donneraient de l'ouvrage à la population surabondante. La construction de docks et bassins dans la rivière St-Charles, l'amélioration du port de Québec et du fleuve au-dessous de cette ville, outre qu'elles occuperaient bien des bras inactifs, nous mettraient à même de tirer tout l'avantage possible de nos immenses travaux de colonisation et des libertés commerciales qui nous ont été accordées.

Le comité exprime en finissant l'assurance que l'exécution de plusieurs des mesures qu'il vient d'indiquer aurait un effet prompt et décisif. A ce rapport sont annexés des détails intéressants et des renseignements précieux qui sont fournis en partie par les membres du clergé.

Chronique artistique

Le concert de Berthe Roy à Québec.

C'est avec des bravos enthousiastes, des applaudissements et des gerbes de fleurs que Québec a accueilli Berthe Roy l'autre soir, dans la jolie salle de l'Auditorium qui, durant tout l'hiver, n'avait vu que les danses grotesques des clowns, les pantomimes et les grimaces de chanteuses du Bowery et les farces démesurément niaises d'amuseurs de bas étages. La condition où se trouve le théâtre, en cette vieille ville française qui s'est toujours laissée appeler l'Athènes du Canada, n'a pourtant pas détruit tout à fait le sens du bon et du beau, si on en juge par l'auditoire nombreux qui emplissait l'Auditorium le 4 juin.

La petite fille-prodige qu'était Berthe Roy, il y a huit ou dix ans, est devenue une gracieuse jeune fille et une artiste. Des traits harmonieux, de beaux yeux et de beaux cheveux noirs dont la masse, serrée par un croissant, dessinait admirablement le front ; une taille souple, une démarche aisée, puis, par dessus tout, un air de vraie modestie et un sourire enchanteur, voilà pour le physique. L'artiste est remarquable par une technique très sûre, une bonne qualité de son, une force contenue considérable,—je dirai plus—admirable à cet âge, et une grande netteté d'articulation.

Mademoiselle Roy a joué sur un mauvais piano ; il n'y avait rien à en tirer. Et cependant elle a tiré de beaux effets. Ce contretemps a sans doute nui parfois à l'interprétation que l'artiste aurait voulu réaliser. D'autre part, peut-être, la vie, effleurée à peine, ne lui a-t-elle pas encore révélé le sens profond et souvent profondément douloureux des choses que pensent les maîtres. Nous ne voudrions pourtant pas qu'elle vieillît : pour ce qui est de la vie, nous lui souhaiterions de rester toujours la fraîche jeune fille qui porte les robes à la cheville, mais, pour ce qui est de l'art, elle peut aller plus loin, et ce n'est pas lui faire injure que d'espérer qu'elle nous revienne bientôt vêtue de la longue robe à traîne et auréolée du complet épanouissement de son merveilleux talent.

M. Chamberland, violoniste, a du tempérament, beaucoup de tempérament et de l'habileté. Il sait où il va, il sait ce qu'il veut dire et il le dit comme il l'entend. Il ne fait pas non plus trop de concessions au goût populaire, ce qui est un mérite.

M. Gagné a une vraie voix de ténor. Il a partagé avec Mlle Godbout les honneurs du rappel dans le duo de " Roméo et Juliette."

Nous aimerions entendre Mme Montreuil dans un autre rôle que celui d'accompagnatrice, dont, du reste, elle s'est acquittée en perfection.

Monsieur du Balcon

L'idée de Mlle Jeanne

Par S. BOUCHERIT

(*Suite*)

L'annonce de cette décision causa à Jeanne l'émotion la plus profonde. C'était le couronnement de son œuvre, c'était le but secret de ses plus ardents désirs. Ce devint l'unique objet de ses entretiens avec Mlle Marois. La jeune fille, avec la juvénile exaltation de son esprit, l'institutrice, avec ce goût de la mise en scène inné chez toute femme tombèrent d'accord sur l'utilité de donner à cette cérémonie le plus de splendeur possible. Elles rêvaient d'une église ornée de fleurs du haut en bas, d'autel décoré de lumières resplendissantes, du catéchumène conduit vers le saint lieu en procession solennelle. Rien ne leur paraissait assez beau ni assez pompeux. M. Viviers et le Curé coupèrent court à ces enthousiasmes. Très sagement, ils firent remarquer aux deux femmes que la véritables grandeur d'un acte, comme celui qui allait s'accomplir, ne dépendait pas d'un apparat extérieur, et que la simplicité ne ferait qu'en rehausser l'éclat. Une cérémonie collective comme celle de la première communion de tous les enfants d'une commune se prête à une manifestation où toutes les familles directement intéressées apporten leur conotingent d'émotion et de d-corations. Mais dans le cas actuel, où Pierre serait l'unique objet de la fête, trop de pompe ne pourrait que troubler son esprit, qui avait encore besoin de ménagements, et effaroucher sa timidité non encore complètement éteinte. M. Viviers ajouta que ce serait, de leur part même, faire acte d'ostentation orgueilleuse, ce qui était contraire à ses goûts et à ses habitudes.

Jeanne dut se ranger, non sans quelque regret, à ces raisonnements pleins de bon sens et il fut décidé que Pierre ferait sa première communion un dimanche ordinaire, à la messe du matin, tout simplement, sans que personne fut prévenu, autre que les deux familles.

Mais Montbuel est une fort petite ville, pour ne pas dire une bourgade ; le personnel de la fabrique constitue la plus grosse partie de la population, et une nouvelle circule dans les ateliers avec la rapidité de la navette qui s'y meut précipitamment pour tisser l'étoffe. Le secret, que M. Viviers croyait bien gardé, était connu de tout le monde et une manifestation spontanée, bien autrement touchante que si elle avait été préparée, allait se produire, qui serait pour le père et pour la fille la moins cherchée et la plus précieuse des récompenses.

Lorsqu'ils arrivèrent à l'église, ils furent frappés de la foule inusitée qui l'encombrait. Tous les ouvriers de la fabrique, hommes et femmes, étaient là en rangs pressés, qui s'ouvrirent respectueusement devant M. Viviers suivi de Jeanne, de Henry, de Mlle Marois, Casimir Lombre s'était excusé, pris d'une migraine subite, fruit de ses veilles studieuses. Ensuite arrriva la famille Dubreuil au grand complet, même le bon joufflu qui ouvrait de grands yeux, ne comprenait pas beaucoup ce que tout cela signifiait.

Le Curé dit la messe, fit un petit sermon très court, très touchant, où, tout en paraissant s'adresser à tous, il parlait surtout à Pierre. Puis celui-ci se leva et, d'un pas ferme, recueilli mais radieux, s'avança vers la table sainte. Jeanne marchait à sa droite lui servant en quelque sorte de marraine et Henry, son parrain, l'accompagnait à sa gauche. Derrière, venaient M. Viviers entre Dubreuil qui avait orné sa veste d'ouvrier de sa médaille de soldat, plus pâle qu'il n'avait été sur aucun champ de bataille, ea Mme Dubreuil, dont un ruisseau de douces larmes inondait le visage.

On les laissa seuls aller à l'autel et en revenir. Mais quand ils eurent rejoint leurs places, communes une longue procession qui prit le chemin suivi par eux. Presque toutes les ouvrières de la fabrique, un très grand nombre d'ouvriers tête haute, sans respect humain, jeune ou vieux, défilèrent, allant tour à tour s'asseoir au banquet sacré. Rien n'était imposant comme cette démonstration muette et pieuse. Ces braves gens avaient compris que c'était là la meilleure manière de remercier Dieu, l'auteur de ce que, dans leur simplicité, ils appelaient un miracle, et Jeanne qui avait été son agent.

Une autre surprise attendait M. Viviers et sa fille. Plongés dans leur émotion, ils ne s'étaient pas aperçus que

l'église se vidait silencieusement. Quand ils se levèrent pour partir, ils étaient seuls. Mais devant la grille du château et la maison du surveillant, ils trouvèrent tous les ouvriers rangés en haie. Lorsqu'ils furent près d'eux, un vieillard à la barbe blanche, dont le dos voûté sur le métier disait les longs services, s'avança et, sans mot dire, tendit à M. Viviers un superbe bouquet dont la banderole portait: " Au père de ses ouvriers ! " Puis il prit des mains d'une femme un autre bouquet, celui-là tout blanc, fait de roses et d'œillets, du milieu desquels s'élevait un lis éclatant. Sur le ruban, blanc aussi, était écrit: " A l'ange sauveur, les camarades de Pierre."

Malgré son énergie, M. Viviers tremblait d'émotion et, sans pouvoir trouver une parole, serrait nerveusement les mains tendues vers lui. Quant à Jeanne, éperdue, elle sauta au cou du vieil ouvrier, de Dubreuil, de Mme Dubreuil, des fillettes, de Pierre, sans oublier le joufflu son ami. Puis son expansion n'étant pas satisfaite, elle se jeta dans les rangs et se mit à embrasser à tort et à travers, dans le tas, les femmes, les hommes, les enfants, tout le monde. Mlle Marois eut son tour. En vérité, si Casimir avait été là, elle l'aurait embrassé !

Un repas de famille termina cette douce journée. M. Viviers avait exigé que toute la famille Dubreuil s'assît à sa table. M. le Curé assistait à la réunion ainsi que le doyen des ouvriers et la doyenne des ouvrières. Ce fut une fête intime, simple comme tous les cœurs qui s'y trouvaient rassemblés, et qui, au milieu de la joie, gardait l'empreinte des saintes émotions du matin. Aucun incident ne la troubla, si ce n'est qu'on fut obligé d'arrêter le gros joufflu qui se livrait à des débauches exagérées de crème à la vanille.

VII

Les vacances, cette année-là, se terminèrent par un incident fort inattendu.

M. Viviers avait un ami très intime qui, parti comme lui-même du bas de l'échelle, était, par le travail, arrivé au sommet. M. Constant Saint-Yves, né dans les rangs les plus humbles, élevé comme M. Viviers dans la modeste école communale d'un petit village des bords de la Saône, est aujourd'hui menbre de l'Institut, officier de la Légion d'hon-

neur et l'une des gloires de la peinture française. Tout le monde connaît ses paysages qui rivilisent avec ceux de Daubigny et d'Harpignies, et qui se distinguent par un exquis sentiment de poésie et une expression de lumineuse clarté dont il semble avoir appris le secret de son maître, le grand Corot.

Les relations de M. Saint-Yves et de M. Viviers sont toujours restées fraternellement intimes. Leur conformité d'origine, leurs communs souvenirs d'enfance, leur égale élévation d'âme, le développement simultané de leurs carrières plus éloignés en apparence qu'en réalité—la grande industrie pratiquée comme le faisait M. Viviers, ne confine-t-elle pas au grand art?—tout avait créé entre ces deux hommes de ces liens qui ne se rompent jamais. La distance et le temps passent, sans les atteindre, sur de telles affections. Ah ! on ne se voyait pas souvent, l'un vivant, à Lyon, l'autre à Paris. On ne s'écrivait pas non plus bien fréquemment, chacun étant fort absorbé par ses occupations. Mais quand on se retrouvait de loin en loin, on en était juste au point où l'on s'était quitté dans une amitié inébranlable.

M. Viviers reçut un matin le billet suivant :

" Mon cher ami, j'ai besoin d'air pur pour moi. J'ai besoin d'arbres et d'eaux pour un tableau que je rêve. Tu as tout cela à Montbuel. J'arriverai après-demain pour y passer deux ou trois mois. Fais-moi préparer la chambre bleue, que j'ai occupée dans la petite visite que je t'ai faite il y a cinq ans. Elle m'avait beaucoup plu.

" Tendresses à toi et à Jeannette qui doit être une grande demoiselle. C. SAINT-YVES.

P.S.—A propos, fais-moi aussi arranger un atelier quelque part, à la fabrique par exemple, pourvu qu'il y ait beaucoup de lumière."

Le télégraphe porta une réponse enthousiaste, et tout fut en mouvement à Montbuel pour l'arrivée du nouveau venu. Jeanne ne perdit pas une pareille occasion de remplir ses devoirs de maîtresse de maison, et surtout de se démener comme l'exigeait sa nature pétulante.

Elle était enchantée de la venue de M. Saint-Yves. D'abord, toute nouveauté est une joie dans la vie forcément un peu uniforme de la campagne. Puis elle avait gardé du précédent séjour du peintre un souvenir où se mêlaient agréablement son caractère exceptionnellement gai, et l'image

des poupées magiques qu'il avait apportées. Il n'apporterait sans doute plus de poupées, mais assurément il n'arriverait pas les mains vides, et Jeannette voyait déjà des perspectives pleines de séduction..des fanfreluches, des coffrets, des bijoux peut-être.. Oh! si c'étaient des bijoux!..Enfin, quoi qu'il y eût, M. Saint-Yves serait le bienvenu et Jeanne avait comme un pressentiment joyeux que ce voyage serait marqué par un bonheur plus grand même que celui des bijoux.

M. Saint-Yves arriva et apporta—premier cadeau—sa gaîté aussi vive que de bon aloi, qui faisait à certains moments du grand artiste un véritable camarade de jeux pour Jeanne et pour Henry. On ne savait, dans certains cas, à voir leurs folles parties, quel était le plus enfant des trois. L'entrain juvénile, surprenant chez cet homme aux cheveux gris et au nom célèbre, s'alliait, chez lui, d'une manière étrange et charmante, à l'élévation de son esprit plein de poésie et à une rare finesse d'observation, qu'il n'appliquait pas seulement aux choses de la nature pour les reproduire dans ses tableaux, mais au caractère des gens qu'il pénétrait en un clin d'œil. C'est ainsi qu'il eut vite fait de deviner Casimir, sans que Jeanne eût besoin de s'en mêler, et qu'il le prit comme plastron de plaisanteries, toujours si délicates qu'il était impossible de s'en fâcher et si spirituelles que le destinataire ne les comprenait pas toujours. Mais Mlle Viviers, plus maligne, les saisissait toutes et en savait presque autant de gré à l'auteur que du superbe collier sorti des malles du peintre et qui avait dépassé ses plus ambitieuses espérances.

Naturellement, M. Saint-Yves fut vite au courant de l'histoire de Pierre. Jeanne, Mlle Marois, M. Viviers, le curé lui-même la lui contèrent, chacun à son point de vue, et personne ne la lui aurait contée qu'il aurait eu vite fait de la pénétrer à lui tout seul. Peut-être même fit-il, à cet égard, certaines remarques que personne n'avait faites, mais qu'il garda pour lui.

Il goûta personnellement beaucoup Pierre, quand celui-ci fut présenté. Son aventure presque miraculeuse, cette éclosion subite d'un esprit qui semblait à jamais éteint, et que la volonté d'une gracieuse fillette avait rappelé à la vie, étaient faites pour intéresser un artiste toujours un peu ami du romanesque. Puis le jeune Dubreuil était vraiment plai-

sant par lui-même. Son corps s'était développé en même temps que son intelligence. Son visage, dont les traits s'étaient régularisés et que commençait à ponctuer un ombre de moustache naissante, gardait, dans sa virilité qui s'affimait, une douceur et une pureté enfantines qui lui prêtaient un caractère singulier et gracieux. Ce qui frappa surtout le peintre observateur ce furent ses yeux dont le regard, encore un peu fixe, semblait s'appuyer sur les choses vues comme pour s'en mieux pénétrer, regard limpide et droit derrière lequel on sentait que n'avait jamais pu naître une pensée mauvaise. Le grand artiste, qui, sous sa jovialité, était aussi un grand penseur, prit en affection l'innocent d'hier et eut comme une prescience qu'il pouvait avoir aussi une œuvre à faire près de lui pour compléter celle de Jeanne.

Il demanda à M. Viviers—ce qui lui fut immédiatement accordé—d'emmener Pierre avec lui, soi-disant pour porter ses instruments de travail dans les longues stations qu'il faisait au milieu des bois. Pierre, à cette proposition, fut partagé entre deux désirs contradictoires. Aller passer des journées entières dans les bois, qu'il aimait tant, le remplissait de joie, mais il fallait pour cela interrompre ses cours, c'est-à-dire quitter Jeanne. Celle-ci, comme si elle avait deviné cette hésitation, y mit fin d'un seul mot :

—Alez avec M. Saint-Yves, Pierre. Cela me fera plaisir. sir.

Cela suffit. Pierre partit. Chaque jour, désormais, M. Saint-Yves s'en allait en compagnie de son " rapin ", ainsi qu'il le nommait, qui lui portait sa boîte de couleurs et son chevalet. Ils marchaient à l'aventure jusqu'à ce que le peintre, soudain saisi par la disposition pittoresque d'un groupe d'arbres, une perspective heureuse ou un effet de lumière attrayant, s'arrêtât. Il s'installait alors, se mettait au travail et, en quelques coups de son pinceau expérimenté, il jetait une esquisse qui devait plus tard trouver place dans quelque grand tableau et qui, par elle-même, constituait une un œuvre exquise où toujours on retrouvait cette qualité maîtresse du grand artiste : l'air. C'était par là surtout qu'il se rapprochait de son illustre professeur. On sentait dans ses toiles la fluidité de l'atmosphère enveloppant les objets. On y respirait, si l'on peut ainsi parler. Il semblait que les branches de ses arbres étaient agitées par la brise et l'on comprenait que l'oiseau, qu'un caprice lui fai-

sait indiquer dans un coin du ciel, pût se soulever de ses ailes légères dans l'éther ambiant.

M. Saint-Yves, d'ordinaire si gai, même un peu loquace, se transformait, quand il avait la palette à la main. Pas un mot ne sortait de ses lèvres entr'ouvertes. Pas un de ses regards ne s'égarait loin de ses modèles. Il était tout à son sujet et à l'inspiration qui le lui faisait reproduire, avec une minutieuse exactitude dans le détail et en lui donnant l'empreinte de cette poésie dont le feu sacré vivait en lui. Mais tout à coup il s'arrêtait, poussait un soupir de soulagement satisfait, donnait un dernier coup d'œil à son ébauche déjà vivante et parfaite, et, l'artiste enthousiaste se changeant en homme qui avait faim, il s'écriait avec sa bonne humeur revenue :

—Maintenant, Monsieur Pierrot, à table !

Alors Pierre sortait d'un panier des vivandes froides, des fruits, un flacon de vieux vin, et les deux compagnons déjeunaient gaîment, assis sur l'herbe, devenus camarades malgré la différence des rangs.

Pendant le repas et le récréation qui suivait, M. Saint-Yves n'arrêtait pas son étude mais c'était Pierre alors qu'il étudiait. Celui-ci se livrait chaque jour davantage, retenu au début par un reste de timidité, mais, depuis, mis en confiance par la rondeur simple de l'artiste. Même, avec lui, il se sentait plus libre, plus expansif qu'avec Jeanne. Il n'était plus arrêté par cette sorte de vénération respectueuse, quasi religeuse, qu'il avait pour la jeunne fille, et dans cette âme toute neuve, si récemment éveillée et qui s'ouvrait candidement devant lui, M. Sant-Yves apercevait des perspectives encore bien autrement belles que celles que reproduisait son pinceau. Son intérêt ne tarda pas à se changer en une affection véritable, profonde, paternelle.

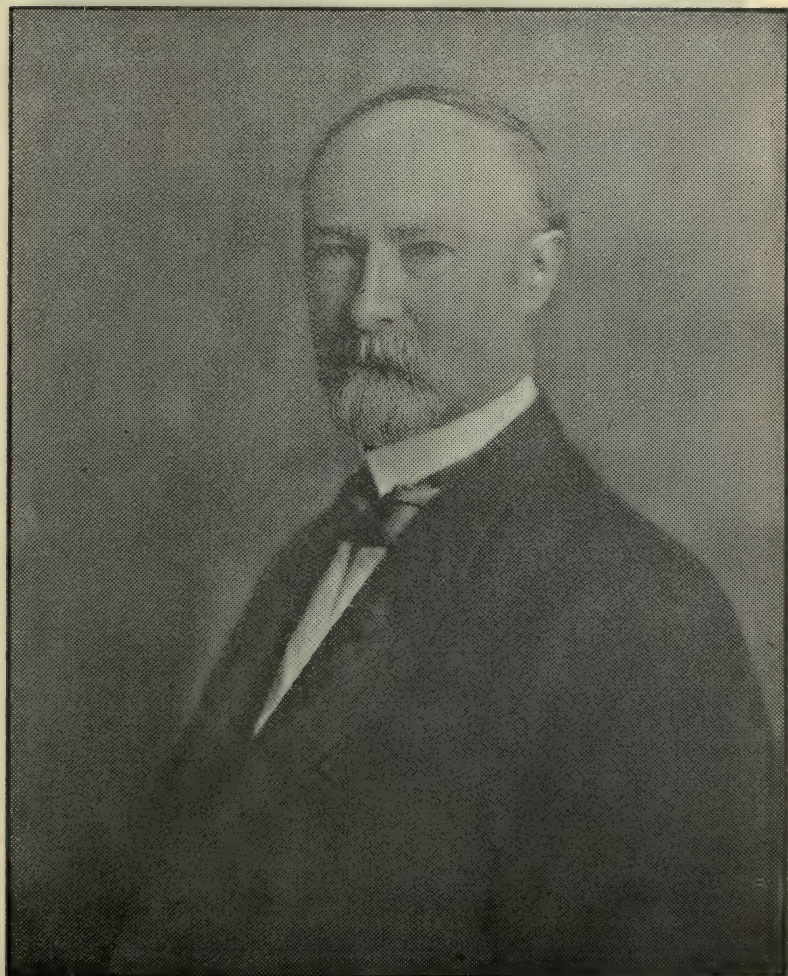
(A suivre.)

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
27 RUE BUADE, QUEBEC.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Première Année, No. 5. 1er aout, 1908.



HON. CHAS. WARREN FAIRBANKS,
Vice-président et représentant des Etats-Unis aux fêtes du Troisième Centenaire.



(Collection Philéas Gagnon)

Le marquis de Montcalm. (Sa mort.)



(Collection Philéas Gagnon)

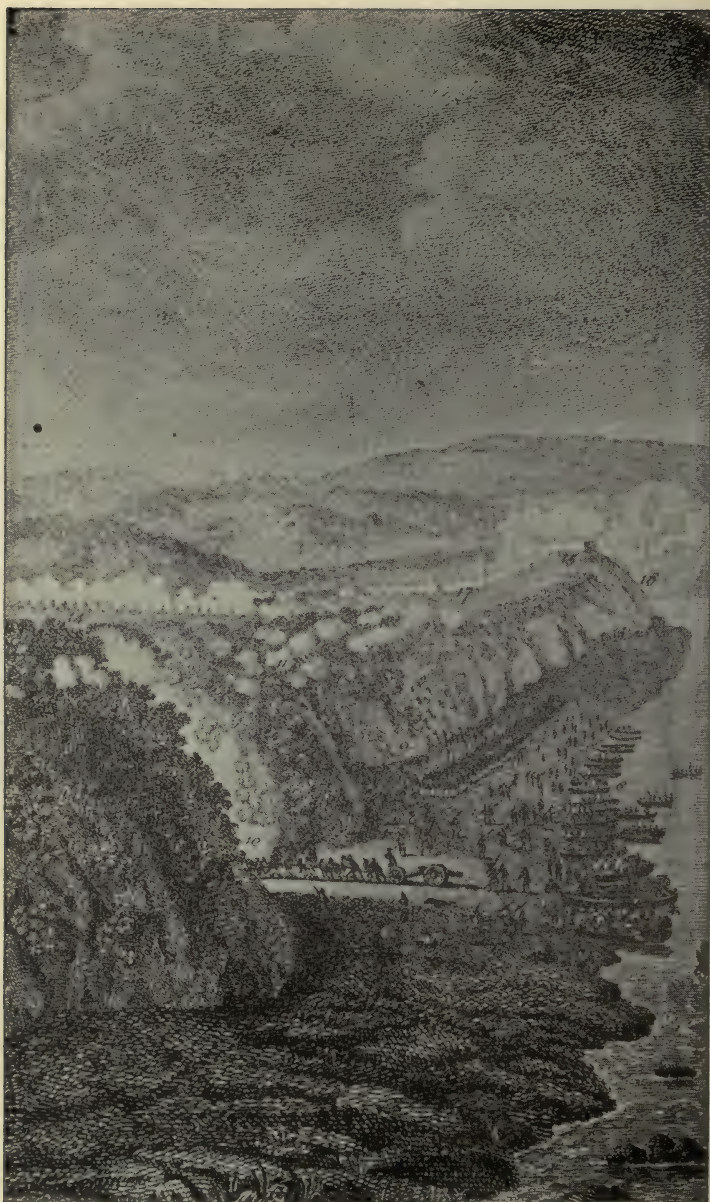
Le général Wolfe. (Sa mort.)



Le marquis de Lévis à la bataille de Ste-Foye (1760).

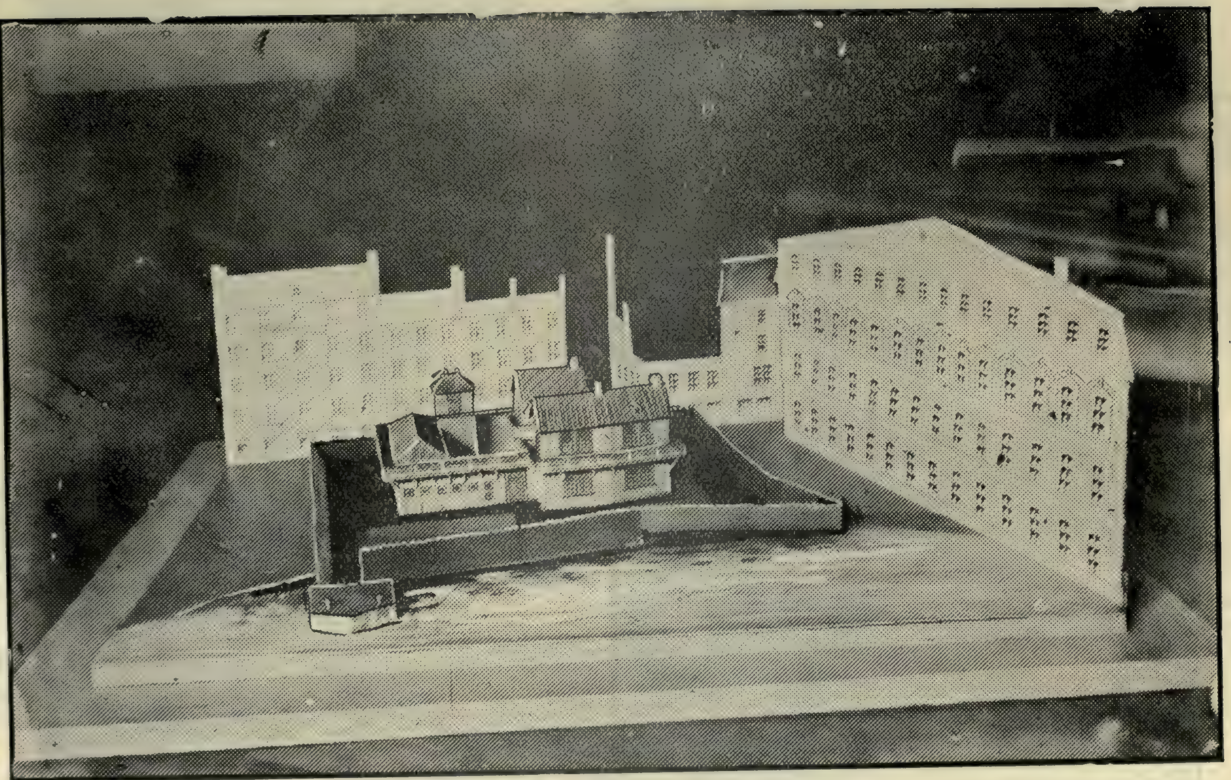


BATAILLE DE STE-FOYE. (Plan.)



(Collection Philéas Gagnon)

LE SIEGE DE QUÉBEC.



L'*Abitation* de Champlain, fac-simile.

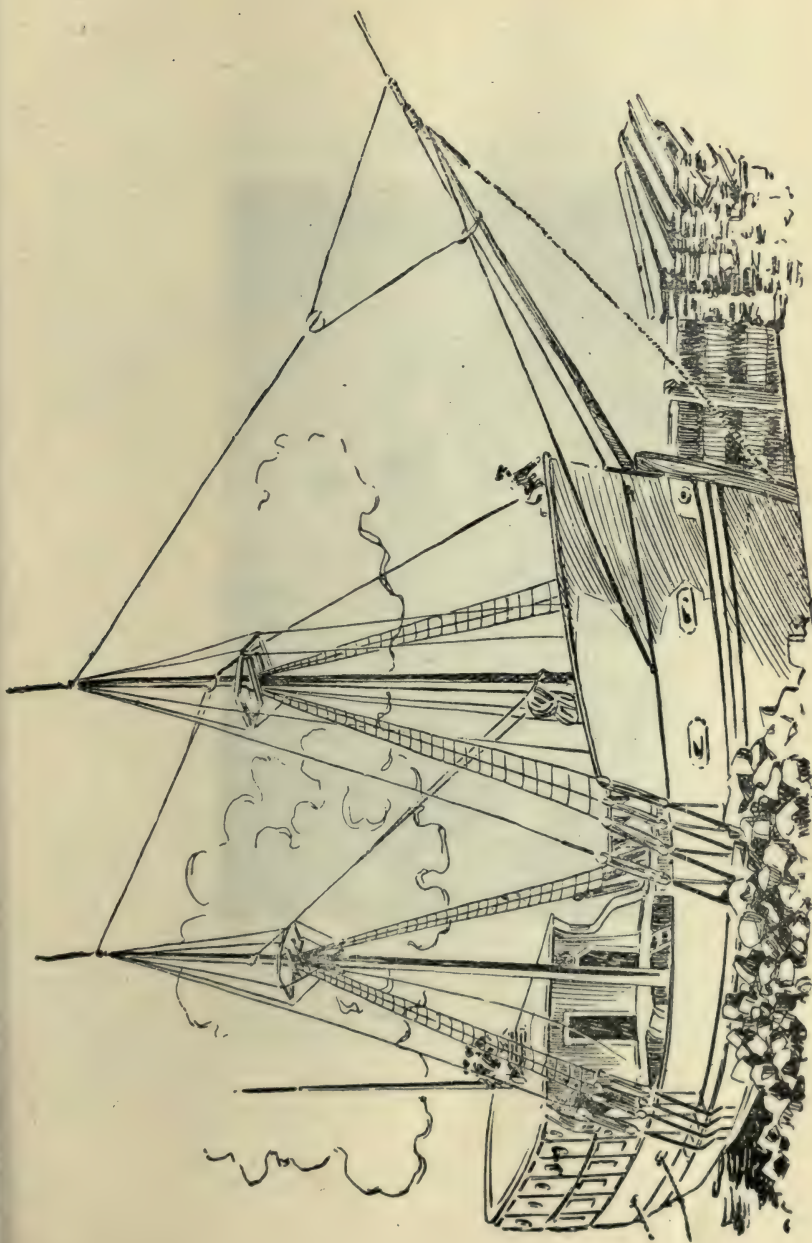


Le croiseur français "Amiral Aubé".



"U. S. S. New-Hampshise"

Les spectacles historiques





CHEF HURON



Hallebardier, cour François Ier.



Une dame de la cour de François Ier.



Madame de Champlain.



Une dame de la cour de François Ier.



Une dame de la cour, scène II. (Henry IV.)



HENRY IV. (Scène II).



FRANCOIS Ier.



Une dame de la cour. Scène V. (de Tracy.)

L'Espagne Catholique et le Progrès

Parmi les nombreux reproches qu'une école historique fait à l'église, il en est peu de plus sensible que celui d'avoir amené la décadence de ses meilleures enfants, les nations latines, et parmi les exemples qu'on apporte, comme arguments de fait, pour étayer certaines thèses, il n'en est pas auquel on ait plus fréquemment recours que celui de l'Espagne. Première puissance de l'Europe durant tout le XVI siècle, la nation très catholique interdit chez elle la propagande des doctrines protestantes, contient sur tout le continent européen, l'effort de la réforme envahissante, et l'Espagne décline peu à peu. La décadence, d'abord lente et mitigée d'éclatants faits d'armes sous Philippe II, s'accentue sous ses successeurs ; le dix-neuvième siècle commencé avec l'épouvantable guerre dont le centenaire a été récemment fêté par toute la péninsule, n'est qu'une longue suite de guerres civiles et de désastres. Le siècle nouveau, il est vrai, s'ouvre sous de meilleures auspices, mais nous sommes en histoire et l'histoire s'occupe du passé.

La conclusion s'impose donc ; le catholicisme a été fatal à l'Espagne.

Pour disséquer ce sophisme et le détruire lambeau par lambeau, il faudrait un volume et nous n'avons que quelques pages.

Disons d'abord que l'Espagne entièrement catholique, n'est pas celle de Charles V, de Philippe II ou de leurs successeurs. L'Espagne de la décadence n'est pas une nation toute catholique, car le césarisme, le pouvoir absolu et sans contrôle d'un seul, a trouvé place chez elle, et le césarisme n'est pas un héritage de la tradition catholique, c'est un retour vers le paganisme ancien ; non, l'Espagne toute catholique, celle de Pelage, de St-Ferdinand de Castille, du Cid Campéador, c'est une Espagne progressive que l'effort de son génie porte au premier rang des puissances européennes !

Le siècle de Charles V, tout plein de splendeurs et de conquêtes porte avec lui des germes pernicieux : Le champ

que doit couvrir la justice royale s'est étendu au loin, si loin que le soleil ne peut l'éclairer tout entier.

Mais le roi auquel une si grande somme de pouvoirs est dévolue, le roi n'est souvent que le rejeton incapable d'une dynastie dégénérée,jouet entre les mains de quelque intrigant. Dès lors, quoi d'étonnant si le vaste engrenage de l'empire dépendant d'un moteur défectueux se rouille d'inanition ou se détraque?

Les règnes de Ferdinand VI et de Charles III semblèrent relever le pays, mais l'incapacité de Charles IV ramena bientôt un état de choses tel que Napoléon, jetant un coup d'oeil sur ce vieil édifice et n'en voyant que les façades décrépites, crut qu'il suffirait du bruit de son nom pour le jeter par terre et planter son drapeau sur ses ruines. Alors, il se passa une chose que n'avait pas prévue le grand empereur: La partie officielle et organisée de la nation, qui de longue date avait rompu avec les vieilles traditions catholiques, se montra ce qu'elle était: lâche et abjecte, mais le peuple, que n'avaient pu atteindre les idées de la réforme ou de la révolution, le peuple, qui malgré l'opprobre de ses gouvernants, avait gardé l'âme très haute, une fois abandonné à lui-même, sans armée, sans gouvernement, osa jeter le gant au vainqueur du monde. Six cent mille soldats impériaux couvrirent de leurs bataillons épais le sol entier de la péninsule; pendant six ans, un peuple vit ses villes détruites, ses campagnes dévastées, son sang couler à flot, sans que l'idée seule lui vint d'accepter ce qu'il croyait être un déshonneur, et finalement, resta maître chez lui.

De cette page d'histoire, deux faits ressortent, pleins de lumineuse évidence, c'est d'une part, la faiblesse de l'état espagnol et de son administration décrépite, de l'autre la force insoupçonnée qui se révéla chez le peuple à l'heure du danger.

Nous avons déjà, dans la mesure que comportait ce modeste article, donné l'explication de l'un et de l'autre.

***

Ferdinand VII, en 1808, avait laissé son royaume relativement paisible; à son retour, en 1814, il le retrouva bouleversé de fond en comble. La guerre avait fait surgir toute une pléiade d'hommes ambitieux et énergiques: officiers dont

le talent s'était révélé dans l'action, soldats de fortune, chefs de bande, tous gens très laborieux que la paix condamnait au chômage. Or le retour du monarque était l'annonce de la paix.

Le pays, appelait de tous ses vœux une vaste réforme de l'administration des pouvoirs publics; cette réforme que Napoléon et le roi Joseph lui avaient promise, mais qu'il avait refusée d'une main étrangère, il l'attendait de son roi.

Malheureusement, le prince auquel son peuple avait tant sacrifié, pour qui tant de jeunes vies avaient été fauchées sous le ciel ensoleillé des Castilles, n'était qu'un être à moitié abruti, aussi incapable d'aprécier le dévouement des siens que de comprendre leurs légitimes revendications. Son régne fut une calamité pour le pays, et le mal qu'il ne put faire, une troupe de jongleurs et d'idéologues se chargea de l'accomplir.

Certes, des réformes, il en fallait et de grandes, mais fallait-il du même coup imposer par un coup de force les principes de la révolution, et confondre ce qui n'était en somme que des mots sonores avec les réformes urgentes que tout le monde attendait? C'est ce que pensa une école de libéraux, d'abord peu nombreuse, mais qui se grossit bientôt d'éléments divers. La révolte des colonies d'Amérique eut une triste répercussion dans la mère patrie, la guerre civile que trop de circonstances favorisait, commença avec le règne de Ferdinand VII.

A partir de ce temps, le libéralisme doctrinaire joua en Espagne le rôle que le calvinisme avait joué en France trois siècles auparavant.

Dès 1812, la constitution promulguée par les Cortès de Cadix avait fait siens tous les principes de la révolution. La lutte s'engageait donc entre les idées révolutionnaires et les idées catholiques. C'était une guerre religieuse.

Ils serait fastidieux de raconter par le détail les nombreuses révolutions et coups d'état qui firent de l'Espagne le pays le plus agité de l'Europe. En France, le génie créateur de Napoléon releva les ruines de la révolution et changea la face du pays, le règne des Bourbons, entrecoupé des émeutes de 1830, fut long et prospère, les journées de 1848 et de juin furent sanglantes, mais restèrent confinés dans quelques grandes villes. En somme la période

de 1815 à 1870, celle de la transformation économique du monde civilisé, en fut une de paix intérieure.

L'Espagne, au contraire, ne connut pas de repos, la guerre civile y eut pour théâtre des provinces entières. Pendant des années, carlistes, libéraux et républicains apportèrent à leurs luttes fratricides toute l'ardeur d'un tempérament passionné.

En 1878, avec l'avénement d'Alphonse XII, la guerre religieuse cesse d'ensanglanter les champs de bataille, mais n'en continue pas moins à troubler l'atmosphère politique et sociale de la nation : Les luttes stériles, les discussions théoriques se poursuivront longtemps à l'ombre des parlements.

Voilà donc, esquissé à grandes lignes, le tableau de ce que fut le XIX siècle en Espagne. Un fait y apparait saillant, c'est la guerre implacable, que se font les deux idées, ou plutôt les deux doctrines, libérale et catholique.

Dès lors, il serait convenable avant d'accuser l'Eglise des maux de ce malheureux pays, il serait convenable de voir si des doctrines diamétralement opposées à celles qu'elle enseigne, n'ont pas entamé dans une mesure assez forte, la foi du peuple très catholique.

* * *

Ceux qui accusent l'Eglise, on les a vus à l'œuvre dans ce malheureux pays ; on a vu ce qu'étaient leur tolérance, leur liberté et leur progrès ! Dès 1812, alors que la guerre battait son plein, les Cortès de Cadix, trouvaient pratique de proclamer dans une constitution restée célèbre, tous les principes de la révolution française. C'était jeter les germes d'une guerre civile, c'était rendre impopulaires en les confondant avec les principes exécrés, les réformes d'ordre administratif dont dépendait l'avenir du pays ; c'était enfin dans un siècle de transformation économique, détourner des œuvres les plus indispensables, l'esprit d'un peuple déjà trop porté aux discussions stériles.

Ah oui ! Ils ont fait de belles choses, les anticléricaux Espagnols, et si leur pays est resté arriéré, eux, du moins, ils ont marché de l'avant !

Mendizabal, un de leurs grands hommes devenus ministres, a trouvé moyen de faire, un demi siècle avant ses congénères de France, cette fameuse liquidation des biens ecclésiastiques qui laissa chez le peuple une impression quel-

que peu deçue, celle qu'éprouvèrent maints spectateurs du IIIe centenaire après le passage des picpokets.

Un autre de leurs chefs-d'œuvre a été le démembrement des vieilles provinces nationales en provinces minuscules, presque aussi réduites que les départements français. Cette mesure faisant tout dépendre du pouvoir central, brisait l'esprit régional, le patriotisme local qui avaient fait la force invincible du pays dans sa lutte contre Napoléon, elle diminuait l'initiative, et rendait beaucoup plus facile, la propagation par tout le territoire des malaises que ne manquerait pas d'éprouver un pouvoir central mal affermi.

C'est tellement le cas qu'un vaste mouvement régionaliste a pris naissance, il y a quelques années en Espagne, dans les quatre provinces les plus progressives du pays, celles comprises généralement sous le nom de pays catalan. Aux dernières élections, la solidarité catalane, formée d'une coalition de républicains et de carlistes, a obtenu un succès écrasant, envoyant du coup à la chambre 49 députés.

Cette initiative, venant d'une région qui passe à bon droit pour l'une des plus industrieuses de l'Europe est tout un symptôme, et ce sera le grand mérite du gouvernement Maura, d'avoir compris la nécessité de cette réforme et de l'avoir entreprise franchement dans un projet de loi que libéraux et radicaux s'efforcent en vain d'étouffer, à force d'obstruction.

Là-bas comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, les anticléricaux nourrissent une prédilection toute spéciale pour les questions d'ordre spéculatif, les phrases ronflantes, les mots de liberté, de progrès, etc. Mais quant à envisager les problèmes vitaux du pays et à les resoudre, c'est une autre affaire. Leur presse, et disons en passant qu'ils contrôlent presque tous les journaux du pays, leur presse n'a qu'un but : arracher au peuple la foi de ses pères, et pour atteindre ce but rien n'est épargné. Tous les jours, l'Heraldo de Madrid, El Imparcial, El Liberal, El Pais, et une foule d'autres, servent à leurs lecteurs un plat de calomnies où l'ignorance le dispute à la méchanceté.

Dans ces conditions là, il semble qu'un juge impartial, constatant que le pays est arriéré et voulant découvrir la cause véritable de cette décadence, ira demander à l'école antireligieuse et à la maçonnerie toute puissante, une bonne partie du compte qu'il se préparait à exiger de l'Eglise.

Un observateur impartial constatera que la partie septentrionale du pays, celle où se sont le mieux conservées les vieilles traditions catholiques, est à la fois, la plus virile, la plus laborieuse et la plus progressive, il constaterait aussi que les catholiques, si on en excepte les Carlistes qui ne sont qu'une minorité, ont accepté loyalement les institutions parlementaires garantissant les libertés de la presse et des cultes, chères à l'école libérale et que s'il n'en tenait qu'à eux, les diverses factions politiques trouveraient une base d'entente pour travailler en commun au relevement du pays.

Avant de terminer cette dissertation déjà trop longue, il est bon d'insister sur les nombreux motifs qui font espérer en l'avenir de la grande nation latine. L'Espagne, pauvre, affaiblie, vaincue, a gardé à un haut degré le sentiment de la fierté nationale. Le peuple que tant de vicissitudes ont rendu sceptique, ne croit plus à l'honneteté de ses gouvernements, mais il a confiance en lui-même. Lors des dernières guerres coloniales, l'Espagne, encore sous le coup des ruines accumulées par un siècle de malheurs trouva moyen d'envoyer à Cuba 230,000 hommes et d'obtenir pour payer cette entreprise la somme énorme de $300,000,000.

Aujourd'hui, ses finances restaurées, son industrie et son commerce renaissants, son jeune roi plein de vaillance, tout s'unit pour lui faire espérer un meilleur avenir.

Donat Fortin.

Le Canada et son immigration

Le parlement s'est occupé—mais pendant quelques heures seulement—de la politique qu'il entend suivre au sujet de l'immigration. De toutes les questions qui ont été discutées par les représentants du peuple, pendant la dernière session, c'est peut-être celle-là qui avait la plus d'importance. En effet, plus que les grandes entreprises—et la nation en a déjà de formidables sur les bras—l'immigration, selon qu'elle sera bonne ou mauvaise, va exercer sur la nation toute entière une influence capable, au besoin, de modifier son caractère et en quelque sorte de changer sa destinée.

Après tout ce n'est pas sans raison que les esprits se sont alarmés à la vue de cette vague sans cesse croissante qui d'année en année envahissait nos vastes plaines de l'Ouest et jetait sur nos bords les fils d'à peu près toutes les races de l'Europe. Sans doute, il nous faut des bras pour cultiver le sol, nous avons besoin que des hommes nouveaux et nombreux viennent suppléer, dans notre pays, à ce besoin de développement auquel l'augmentation naturelle de notre population ne peut plus suffire. Mais encore faut-il que les nouveaux venus ne prennent pas, par leur nombre, le caractère d'envahisseurs, que l'augmentation de notre population par l'immigration n'implique pas le débordement des vieux éléments qui ont dévoilé au monde les richesses cachées, les chances exceptionnelles, que leur pays offre aux pionniers de l'avenir.

D'ailleurs, les craintes exprimées par plusieurs ont fini par être partagées par nos gouvernants eux-mêmes qui, s'ils n'ont pas modifié dans leurs lignes essentielles les lois canadiennes sur l'immigration, ont exercé sur leur application une surveillance plus soutenue. Les résultats obtenus ont déjà prouvé que si le gouvernement a pu, pour le moment, avoir raison en maintenant sa politique d'immigration, ceux qui avaient des craintes en face des évenements constatés n'avaient pas tout-à-fait tort.

D'autre part, la question reste toujours ouverte, susceptible de se modifier avec les conditions économiques du pays,

mais toujours également importante. Et c'est un peu de tout cela qu'à la demande du directeur de la *Revue Franco-Américaine*, j'invite le lecteur à causer pendant quelques pages.

Le Canada, richement doté de ressources agricoles, forestières et minières, serait d'après un économiste " la dernière réserve de l'humanité, sa dernière frontière."

Grâce aux deux grandes races qui vivent sur le sol canadien, nous élevons un magnifique édifice national dans lequel les peuples des Etats-Unis et de l'Europe viennent chercher l'aisance et la liberté.

Le peuple canadien doit avoir des aspirations communes. Pour atteindre ce noble but, nous devons exercer une vigilance spéciale au point de vue du caractère des immigrants. Ils doivent désirer, comme nous, la prospérité matérielle et morale du Canada. C'est l'héritage qu'ils doivent transmettre à leurs enfants sur ce sol jeune et hospitalier.

Pour la sélection des immigrants nous avons de grandes traditions à suivre. Nous devons nous inspirer des enseignements de notre histoire ; nous devons évoquer un passé plein de gloire et rappeler les exemples des fondateurs du Canada. Fustel de Coulanges écrit : " Le passé ne meurt jamais complétement pour l'homme. L'homme peut bien l'oublier mais il le garde toujours en lui. Car, tel qu'il est à chaque époque, il est le produit et le résumé de toutes les idées antérieures. S'il descend en son âme, il peut retrouver et distinguer ces différentes époques d'après ce que chacune d'elles a laissé en lui."

Nous devons appliquer ces principes à notre histoire et jeter un regard sur nos traditions.

Les immigrants de la Nouvelle-France étaint choisis avec les soins les plus minutieux. Dans les veines de nos pères circulait le sang le plus noble et le plus généreux de la France.

Nos ancêtres venaient de la Normandie, de l'Anjou, de la Picardie, de la Bretagne, de ces provinces fortes, morales, aimant la religion, la liberté et la France.

Les hommes qui présidaient aux destinées de la France dans le siècle de Louis le Grand, désiraient fonder au delà des mers, une autre France ; comme une expansion du pays natal.

Aussi se montraient-ils très sévères dans le choix des colons. Le Canada-Français fut l'œuvre de grands patriotes et de profonds législateurs.

Le Canada-Français fut l'œuvre des meilleurs paysans de la France ; hommes doués des plus hautes qualités morales, physiques et civiques, entreprenants, industrieux, braves et vertueux.

Les documents historiques nous démontrent que les femmes françaises envoyées dans la Nouvelle-France par les soins de Richelieu, de Colbert, de Talon, de Laval, étaient choisies avec la plus grande prudence.

L'œuvre des filles émigrées du 17ème siècle mérite l'admiration des moralistes les plus austères.

Tous les historiens prouvent la noblesse de l'origine des Canadiens-Français. Aussi ont-ils pu grandir, prospérer, se multiplier au milieu des épreuves et consacrer toute l'énergie de l'âme nationale, toutes les forces de leur puissante organisation physique et morale au progrès du Canada. Claudio Jannet, parlant de la supériorité morale des éléments qui ont fondé la colonie canadienne dit : " Depuis Champlain jusqu'au dernier jour de la domination française, les gouvernements de la colonie se sont toujours préoccupés d'en exclure les individus d'une moralité douteuse."

Selon un orateur : " Ce qui fait aujourd'hui notre honneur et notre force, ce n'est pas simplement de tirer notre origine de la France, mais d'être issu d'elle au moment le plus glorieux de son histoire et quand la main qui agita notre berceau se prêtait encore aux gestes divins."

Après la cession du Canada à l'Angleterre, la race anglo-saxonne grandit à nos côtés. Au terme de la guerre de l'indépendance américaine en 1783, les Loyalistes de l'Empire-Uni, fidèles serviteurs du trône de l'Angleterre durant la rébellion, persécutés par leurs frères révoltés, affluèrent par milliers dans les provinces canadiennes. D'après un écrivain : " Les loyalistes ont fourni au Canada le meilleur sang dont les treizes colonies américaines pouvaient s'énorgueillir." Ces immigrants furent les fondateurs du nouvel empire britannique en Amérique. Leurs progrès furent constants et dignes d'admiration.

Aussi sommes-nous fiers de leurs succès. M. Hall dans son magnifiique volume intitulé " L'immigration," écrit : " Nous devons nous rappeler que les premiers habitants de la Nouvelle-Angleterre furent choisis avec le plus grand soin." C'est de l'idéalisme, peut-on dire : Non, c'est notre histoire ;

notre grande histoire. Et quand ses pages sont remplies de faits héroïques, on doit les mettre sous les yeux de nos populations.

Je reconnais l'importance, la nécessité des efforts du Gouvernement et du Parlement afin de favoriser une immigration désirable. Sans doute, les descendants des Français et les descendants des Loyalistes, ou mieux des Canadiens, sont les plus aptes à développer les ressources du Canada.

Si nous voulons suivre nos grandes traditions nationales nous devons surtout encourager l'immigration des classes agricoles. Dans toutes les provinces de la confédération nous avons des milliers d'acres des meilleurs terres. Grâce à leur fertilité, elles sont destinées à devenir les pourvoyeuses de l'Europe et de l'Orient. Nous voulons des agriculteurs pour ensemencer nos terres inoccupées afin d'augmenter le volume de nos produits et d'accroître notre richesse nationale. Dans plusieurs pays, nous pouvons recruter des immigrants agricoles recommandables. Dans la noble position de cultivateur ils sauront développer nos ressources nationales.

Les autorités ont adopté à l'égard de l'agriculture dans la province de Québec une politique recommandable. Je la mentionne en lisant une lettre de M. Réné Dupont. Cette correspondance est adressée aux rédacteurs de la presse canadienne :

Monsieur le rédacteur,—Pour activer le mouvement vers la province de Québec, le ministère de l'Intérieur vient d'autoriser l'organisation d'une branche de renseignements pour les terres déjà cultivées et qui sont disponibles, de manière à renseigner toutes les personnes désireuses de faire l'acquisition de ces terres.

Jusqu'à présent, ces renseignements manquaient, quoique souvent nous ayons eu des demandes pour l'achat des terres déjà avancées. Cette branche de service sera à la disposition de tous ceux qui désirent faire l'acquisition de de ferme dans n'importe quelle section du pays, ou de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont des terres disponibles.

A titre de renseignement, je vous inclus un blanc que nous transmettons à tous ceux qui ont des terres à vendre, et je serais très heureux si vous trouviez moyen, dans vos précieuses colonnes, de donner un bon mot à nos compatriotes au sujet de ce mouvement nouveau.

Vous remerciant à l'avance pour l'intérêt que vous prenez au mouvement de colonisation et pour les services que vous voulez bien rendre à la cause, j'ai l'honneur de vous prier de croire aux sentiments les plus distingués de

Votre tout dévoué,

RENE DUPONT,
Agent de colonisation."

Le relèvement et le classification des terres disponibles peuvent produire de bons résultats surtout dans les localités où l'émigration des nôtres aux Etats-Unis a fait un tort incalculable à l'agriculture. Cette politique peut nous aider dans l'œuvre du rapatriement.

Les ouvriers de ferme, les serviteurs et les servantes forment une classe d'immigrants recommandables si les autorités savent les choisir avec soin. Et, sur ce point, on me permettra de citer l'opinion du député de mon comté à l'assemblée provinciale, une opinion que je partage entièrement :

" L'agriculteur, dit-il, (1) souffre du manque de main-d'œuvre. Il est bien difficile de se procurer des garçons de ferme et des servantes, malgré les prix élevés qui sont offerts. C'est un état de choses qui nuit à l'exploitation de nos terres et tend à décourager les cultivateurs. Il serait grand temps pour le gouvernement d'organiser un mouvement pour venir au Canada des ouvriers de ferme, qu'il serait assez facile de trouver en France et en Belgique, si des efforts sérieux et persistants étaient faits, La question est très sérieuse. Elle existe même à l'état aigu dans cersaines localités."

Dans la province d'Ontario le ministre de l''Intérieur a sous son contrôle plusieurs agents dont les fonctions consistent à placer des garçons de ferme chez les cultivateurs. Je lisais dans la " Patrie " le 9 mars :

(Dépêche spéciale à la " *Patrie.*")

" Ottawa, 9.—Comme la " Patrie " l'annonçait il y a quelques jours, l'honorable M. Oliver, à la demande de ministres de langue française, à résolu de nommer dans chaque comté de la province de Québec, un agent chargé de trouver

(1) M. Caron, député de l'Islet, à l'Assemblée de Québec.

gratuitement des situations, comme journaliers de ferme ou domestiques, aux émigrants désirant s'établir dans la province. Cette décision sera d'un grand avantage à la classe agricole de même qu'aux agents d'immigration qui pourront s'entendre avec les agents provinciaux et procurer exactement la classe d'immigrants nécessaire.

D'après sa décision le ministre de l'Intérieur vient de nommer vingt agents dans Québec et les autres seront choisis sous peu.

Depuis cette date de nouveaux agents ont été choisis. L'agriculture souffre du manque de main-d'œuvre dans la province de Québec. Le président de la Société de Colonisation et de Repatriement de Montréal, disait en janvier 1908 :— " La détermination que nous avons prise, a eu pour bon résultat d'aider les cultivateurs à se procurer de la main-d'œuvre, et à un certain nombre de familles à s'assurer les services de domestiques. Nos bureaux ont placé ainsi plusieurs centaines d'ouvriers de ferme et de domestiques sans compter qu'ils ont, en même temps, fourni aux particuliers et aux industriels l'occasion de profiter par leur entremise du même avantage."

Dans quelques localités, nos journaliers vont redouter la compétition des ouvriers de ferme venant de l'étranger. Un des citoyens les plus distingués du comté que j'ai l'honneur de représenter, m'écrivait la semaine dernière :—" L'honorable monsieur Oliver a résolu de nommer dans chaque comté de la province de Québec un agent chargé de recruter des ouvriers de ferme et des domestiques afin d'aider nos cultivateurs à se procurer la main-d'œuvre nécessaire. Ce mouvement, entrepris dans un noble but, n'augmenterait-il pas l'exode des nôtres vers les villes et vers les centres industriels des Etats-Unis ? N'introduirons-nous pas dans nos paroisses des socialistes et des anticléricaux ? N'y a-t-il pas danger d'introduire des éléments qui briseront l'harmonie entre le clergé et les fidèles ? "

Je soumets cette lettre à l'attention du public croyant qu'elle renferme des opinions dignes d'être étudiées. Le Gouvernement doit être bien prudent dans le choix et la distribution de ses agents. Ceux-ci ne doivent introduire au milieu de nos populations morales que des immigrants dont les bons antécédents sont connus.

Le 15 avril 1907, je demandais au Gouvernement de faire les efforts les plus énergiques et les plus généreux afin de favoriser le recrutement d'immigrants français et belges dési-

rables. Le ministère a adopté une politique plus active à l'égard de la France. Il a nommé trois nouveaux agents d'immigration. Des mesures paraissent avoir été prises en vue d'une distribution plus large de littérature et de renseignements. Le ministre de l'Intérieur s'est acquis le concours actif de plusieurs agences d'immigration française. Celles-ci reçoivent une commission quand elles envoient au Canada des immigrants appartenant à quelque classe spéciale.

Dans le passé, les gouvernements canadiens se sont cru obligés de recourir au système des primes, pour favoriser et et encourager l'immigration. On offrit des primes aux agents de compagnies de navigation pour assurer le recrutemen d'immigrants dans les îles Britanniques. A cette époque la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la République Argentine dépensaient des sommes très élevées pour maintenir un système d'assistance à l'immigration. Les colonies australiennes payaient en tout ou en bonne partie le transport des immigrants désirables. L'Argentine, le Chili, le Brésil utilisaient la même méthode. Les Etats-Unis exerçaient une immense attraction sur les populations. Les autorités canadiennes crurent trouver une bonne méthode dans l'assistance à l'immigration, au moyen de commission. Mais les représentants des Agences d'Immigration n'ont malheureusement aucun intérêt à s'occuper du caractère, de la moralité des immigrants, les agents qui reçoivent une commission doivent avoir pour souci naturel d'envoyer le plus grand nombre possible d'immigrants au Canada. Que leur importe le caractère ! Que leur importe la moralité de nos populations ! J'en suis convaincu, le Gouvernement abandonnera bientôt cette politique. A l'heure de la crise commerciale et monétaire, on redoute la suspension des primes à l'égard des immigrants, mais je crois que la crise commerciale a plutôt consolidé notre crédit commercial à l'égard des autres peuples.

Durant l'année fiscale 1906-1907 nous avons reçu 34,659 immigrants des Etats-Unis. Le montant payé en primes aux Etats-Unis ne s'est élevé qu'à $4,743.00, et ces immigrants américains nous ont apporté une valeur de quarante millions de piastres. Durant les neuf mois de l'année fiscale 1906-1907, 235,328 immigrants sont entrés dans notre pays et nous avons accordé une prime pour 20,492 immigrants. Nous pourrions obtenir de bons résultats aux Etats-Unis, dans les Iles Britanniques, dans l'Europe continentale, sans

recourir au système des primes. En effet, les conditions économiques du Canada subissent d'heureuses modifications. Notre pays grandit merveilleusement au milieu des nations civilisées. Son nom est déjà très fameux dans plusieurs contrées et bientôt le Canada pourra rivaliser avec les Etats-Unis comme centre d'attraction pour les immigrants.

Dans tous les pays où nous étendons le champ de notre action agricole, commerciale et industrielle, nous devons avoir des agents d'immigration et des agents de commerce qui comprennent nos besoins et nos aspirations. Ces agents peuvent donner des conférences, des renseignements à toutes les classes de la société. Ils doivent être instruits, renseignés sur nos ressources, nos lois, nos conditions économiques. Ils doivent être honnêtes, progressifs, capables d'aider au développement de nos relatons sociales, commerciales et industrielles. Un journaliste écrivait avec raison le 7 avril : " Une commission composée d'hommes renseignés sur la situation de notre commerce et qui irait s'instruire sur les marchés du monde des débouchés à faire à nos produits et des occasions offertes à nos importateurs, contribuerait à accroître rapidement et profitablement notre commerce extérieur, qui a déjà manifesté depuis quelques années une si prodigieuse force d'expansion. Elle activerait, à l'étranger, la demande pour nos marchandises, et en diffusant le connaissance de nos ressources naturelles, dirigerait incidemment vers nous un courant continu et abondant de capital nouveau et d'immigration éminemment désirable."

On peut aussi envoyer à l'étranger des délégués spéciaux—des immigrants qui ont réussi dans notre contrée. Sur le sol natal, ils raconteront leurs succès et formeront la meilleure classe de nos agents d'immigration. Attirons davantage les journalistes étrangers et les membres des Chambres de Commerce des Etats-Unis et de l'Europe. Ces distingués visiteurs admireront nos richesses naturelles, le diront à leurs compatriotes et nous recevrons de bons immigrants. Les expositions de nos produits dans les villes et villages deviennent aussi un facteur important dans le labeur de l'immigration.

Les populations des Etats-Unis et des îles Britanniques connaissent assez bien nos ressources et nos conditions économiques. Hier, la presse canadienne nous annonçait un grand mouvement d'immigration des Etats-Unis vers le

Canada. Les immigrants américains sont pour la plupart des fermiers jouissant d'une certaine aisance. Parmi ces immigrants nous comptons bon nombre de Canadiens. Les progrès réalisés dans notre agriculture entraînent vers le Canada, les Canadiens du Michigan, du Wisconsin, du Minnesota, du Dakota.

Les Canadiens-Français sont allés chercher aux Etats-Unis, cette vie industrielle intense dont jouissent nos voisins. La province de Québec, grâce à l'enseignement technique, au développement de ses richesses agricoles, forestières et minières est destinée à devenir un grand centre industriel. Le développement de nos industries favorisera spécialement l'œuvre du rapatriement. Dans cette masse humaine qui s'agite au sein des grandes cités américaines, dans cet immense creuset où se mélangent les races, les Canadiens-Français expatriés ont conservé les traits distinctifs de notre génie national. Leurs idées, leurs sentiments, leurs aspirations sont assez conformes à nos idées, à nos sentiments et à nos aspirations. Les Canadiens-Français rapatriés comptent au nombre de nos meilleurs immigrants.

Les économistes anglais font une sage observation à l'égard des immigrants des îles Britanniques qui se rendent au Canada. D'après Gerald Adams, nos agents d'immigration ne font pas un travail assez sérieux dans les districts ruraux de l'Angleterre. C'est là que l'on pourrait atteindre les cultivateurs anglais. Les expositions de nos produits dans les districts ruraux rendent les services les plus précieux. Le traité franco-canadien favorisera dans une certaine mesure, l'immigration française si nous savons profiter des avantages de cette convention commerciale : "C'est le devoir de la France d'aider ses fils lointains."

Si la faible natalité de la France lui interdit d'envoyer un grand nombre d'immigrants dans notre pays, si les conditions économiques lui permettent de garder ses fils, elle doit nous envoyer des capitaux afin de multiplier les affaires françaises surtout dans la province de Québec.

Nous devrions établir un consulat ou un commissariat en Belgique où nous pouvons recruter les meilleures classes d'immigrants agricoles. Cette suggestion pourrait peut-être attirer l'attention du Gouvernement.

Les connaissances sur nos ressources n'ont pas pénétré dans toutes les classes sociales de la Belgique. Sur cette terre

pour ainsi dire française nous pouvons recruter de bons immigrants agricoles, des garçons de ferme intelligents et des industriels doués d'une grande habilité. Ce système est peut-être dispendieux, mais il s'agit de rechercher la solution d'un problème national. La question sociale l'emporte sur la question matérielle.

M. Leroy-Beaulieu constate que le Canada est aujourd'hui le pays qui offre le plus d'attrait aux immigrants et se développe le plus vite au point de vue agricole surtout."

Après l'exposition de Liège, je lisais dans la Revue Economique et Internationale :

" L'exposition des produits canadiens nous révèle ou nous rappelle qu'il y a là, au nord de cet immense continent américain, des territoires abondamment pourvus de toutes les richesses de la nature, occupés par une population peu nombreuse, mais énergique, entreprenante, résolument décidée à faire fructifier, avec le concours étranger, des trésors enfermés dans le sol. Il y a là pour les pays à population trop dense de vastes débouchés, d'autant plus dignes d'attirer l'attention que le climat y est salubre et tempéré. L'étranger est étonné des réalités actuelles et des possibilités de l'avenir du Canada."

Nous pouvons lui démontrer nos progrès dans la transportation, dans la construction des voies ferrées, électriques, télégraphiques et téléphoniques, dans l'amélioration de nos voies fluviales, dans l'épargne, dans les industries agricoles, forestières et minières.

L'immensité et la fertilité des terrains agricoles, la richesse de nos forêts, la richesse de nos minéraux ; " le fer et le charbon surtout, qui sont les muscles et le sang de l'industrie moderne," le développement de nos industries, la jouissance de la liberté religieuse et politique, la grandeur de l'enseignement chrétien, les heureuses conditions économiques et sociales, l'harmonie subsistant entre l'Eglise et l'Etat, entre le capital et le travail, entre le patron et l'ouvrier, entraînent les populations vers le Canada.

On critique quelquefois avec amertume la loi réglementant l'immigration canadienne. Bien appliquée, notre législation concernant nos immigrants paraît répondre aux besoins économiques et sociaux de la nation. Elle renferme les dispositions nécessaires pour éloigner les mauvais immigrants.

L'examen médical devient de plus en plus en plus sérieux au moins à Québec. " D'après le rapport de M. Bryce (page 120) 1,422 immigrants furent détenus à l'hôpital de Québec durant l'année fiscale 1904-1905. Durant l'année fiscle 1906-1907, 523 immigrants seulement furent détenus à l'hôpital de Québec. L'examen dans les ports européens est plus sérieux et nous en bénéficions. Aux Etats-Unis on impose une pénalité de $100 aux compagnies de navigation qui transportent volontairement ou sans inspection suffisante des personnes atteintes de tuberculose, d'épilepsie, de maladies contagieuses quand elles prennent place sur le navire." Il est quelquefois très difficile de se rendre compte parfaitement de létat physique, mental et moral d'un immigrant lors de l'examen. Nous pouvons renvoyer les immigrants non recommandables.

Et puis le choix des immigrants ne peut se faire d'une façon judicieuse sans le secours d'une inspection médicale rigoureuse. Qu'est-ce que nous faisons sous ce rapport ? Le docteur J. D. Pagé, a pris charge de l'hôpital des immigrants à Québec en 1904. Avant cette date, il n'y avait pas de système scientifique d'inspection médicale. Bien que deux médecins fussent préposés à l'inspection, le Gouvernement n'avait pas de maison de détention pour les immigrants malades ou sujets à l'observation. Depuis, reconnaissant la nécessité d'une organisation médicale effective, on a ajouté aux fonctions de médecin de l'hôpital, l'office de médecin en chef du port de Québec. Le docteur Pagé a organisé sérieusement le service d'inspection médicale à Québec. Je suis en position d'affirmer que le bureau d'inspection médicale des immigrants à Québec, n'est pas inférieur à ceux que nous pouvons visiter dans les ports américains. Notre loi concernant les immigrants dit : " Il n'est permis de débarquer en Canada à nul immigrant qui est faible d'esprit, épileptique, dément." Ceux qui ont de l'expérience dans la pratique médicale savent combien il est quelquefois difficile de faire le diagnostic de l'épilepsie. Certains individus, conservant toute leur intelligence, ont rarement des crises épileptiques. On sait aussi combien il est difficile de reconnaître la tuberculose lors de sa première période. Le médecin est obligé de faire une auscultation prolongée et répétée, souvent il est obligé de recourir à plusieurs examens bactériologiques. Au sujet de l'aliénation mentale et de la criminalité, les hommes versés dans la science légale savent combien il est difficile dans un procès criminel de faire le diagnostic de l'état mental d'un accusé.

Sans doute il serait plus prudent de fermer les portes de notre jeune et entreprenant pays aux immigrants dont nous ne pouvons pas connaître les antécédents. Celui qui désire entrer dans notre pays devrait être porteur d'un certificat établissant qu'il n'a commis aucun crime impliquant turpitude morale. Ce certificat pourrait être décerné par le greffier d'un tribunal, par un magistrat intègre, ou un ministres des cultes. Là encore, nous pourrions redouter la substitution.

On loue souvent avec enthousiasme les lois restrictives des Etats-Unis à l'égard des immigrants. Il me parait impossible de comparer nos conditions économiques avec celles de nos voisins. Notre immigration, au point de vue du caractèfre, de la moralité, ne me paraît pas inférieure à celle qui se rend aux Etats-Unis. Jadis les peuples forts, robustes du nord et de l'Ouest de l'Europe émigraient en grand nombre aux Etats-Unis. Depuis 1890, ces conditions se sont modifiées, et les immigrants des pays du Nord, c'est-à-dire les plus facilement assimilables ne dominent plus dans les statistiques de l'immigration américaine. Depuis 1890, les peuples du Sud et de l'Orient de l'Europe inondent les Etats-Unis. Comme le dit Leroy-Beaulieu : "L'énorme accroissement des immigrants tend à introduire des éléments beaucoup plus hétérogènes, plus difficiles à assimiler, plus pauvres, moins instruits, plus arriérés à tous les points de vues." Ainsi les Etats-Unis recevaient en 1907 :

Italiens	238,000
De la Russie	258,443
De l'Autriche-Hongrie	338,452

Remarquons que les Etats-Unis en 1907 recevaient seulement 56,637 immigrants de l'Angleterre.

C'est là un fait grave, dit Leroy-Beaulieu ; toutefois les éléments nouveaux qui arrivent ainsi depuis quelques années n'ont pas encore eu le temps d'exercer une influence sensible sur le peuple américain. Et la masse de celui-ci est maintenant si considérable qu'il n'en sera peut-être pas modifié bien profondément à l'avenir.

Nos immigrants viennent en grand nombre des Etats-Unis, de la Germanie, de la France, de la Belgique et des îles Britanniques.

Je ne désire pas critiquer avec trop d'amertume les immigrants qui nous viennent de la Russie, de l'Italie, de la Hongrie,

de l'Autriche et de la Roumanie, mais dans mon humble opinion, notre immigration est plus homogène ou aussi homogéne que celle de nos voisins.

L'assimilation des races dans notre immense territoire et notre jeune pays est un problème social de la plus haute importance. Les Slaves orientaux et méridionaux comprennent lentement nos institutions et nos aspirations, mais les populations des Etats-Unis, des îles Britanniques, de la France et de la Belgique, jouissent dans la mère patrie du régime représentatif, comprennent vite le fonctionnement de nos institutions. Les populations anglaise et française retrouvent ici la langue toujours aimée. Ils l'entendent dans les temples, dans les palais de justice et dans le Parlement canadien.

Dans le grand labeur de l'immigration, je redoute l'amour du gain, la passion du pécule. Certains spéculateurs, désirant acquérir promptement une grande fortune, demandent naturellement d'ouvrir largement les portes du Canada à toutes les populations. Ces hommes exercent une influence néfaste dans notre société. Nous ne voulons pas recevoir ceux qui ne travailleraient pas au progrès de la nation.

Je lis dans la " Patrie " du 18 mars 1908 :

" Le département Fédéral de l'immigration a établi une règle nouvelle en vertu de laquelle, après le 15 avril prochain, les immigrants qui nous seront envoyés d'Angleterre par les sociétés philantropiques, seront immédiatement déportés s'ils n'ont eu soin de se munir d'un certificat du bureau canadien d'immigration de Londres, attestant qu'ils pourront devenir des citoyens utiles."

Bien appliqué, ce règlement pourra détourner de notre paye des immigrants non recommandables. Les autorités affirment, par leur action, par une réglementation plus sévère, que nous avons reçu dans le passé des immigrants non désirables. La situation est même devenue si grave que le lieutenant-gouverneur de la province de Québec s'est cru en droit de prononcer les paroles suivantes : " L'accroissement de la criminalité dans certaines parties de la province, surtout celles où se porte particulièrement l'immigration, préoccupe vivement mon gouvernement et il est fermement résolu à ne rien négliger pour assurer la sécurité des personnes et de la propriété." Ces paroles alarmantes prononcées par un homme d'une grande expérience, par un ancien magistrat, doivent éveiller notre attention.

Le Canada possède d'immenses ressources. Les fils du sol et les immigrants de bonne mœurs, de bonne santé et parfaitement en état de pourvoir à leur propre subsistance peuvent subsister de nos richesses nationales.

Les nouvelles générations d'immigrants, devenant de plus en plus fortes, de plus en plus nombreuses, seront peut-être un jour les maîtresses du Canada.

Si nos immigrants s'inspirent des idées du christianisme, nous pourrons obtenir justice.

Nous méritons d'être respectés par les peuples qui viennent habiter le Canada.

En effet, nous avons toujours montré une grande générosité à l'égard des immigrants. En 1831, la législature du Bas-Canada proclamait l'émancipation de juifs en les admettant à l'égalité de tous les droits civils et politiques.

En 1847, des milliers et des milliers d'Irlandais, fuyant la famine qui sévissait en Irlande se portèrent vers le Canada. La maladie fit de nombreuses victimes. Les nôtres leur prodiguèrent tous les soins nécessaires. Ils sacrifièrent leur vie pour les sauver. Nous devons éprouver les mêmes sentiments, la même sympathie à l'égard des bons immigrants.

Mais, fallut-il pour cela retarder quelque peu le peuplement de nos vastes domaines colonisables, nous ne devons pas sacrifier la qualité du nombre des immigrants. Et si nous voulons bien rester maîtres chez nous, notre premier devoir est tout d'abord de voir à ce que notre hospitalité, pour être large et généreuse, ne devienne pas un moyen d'asservissement qui puisse un jour être dirigé contre les vieux éléments qui ont découvert et fait le pays.

Dr. Eugene Paquet,

Député de l'Islet au
parlement fédéral.

"Québec, 8 janvier, 1908.

Les Canadiens-Français de l'Etat de New York

Discours prononcé à la convention franco-américaine d'Albany, N.Y., le 4 août 1884, par le Rev. F. X. Chagnon, curé de Champlain. Quelles sont les forces et quels sont les meilleurs moyens capables de procurer aux Cadiens-français de cet Etat la vitalité domestique, sociale et religieuse?

J'assiste pour le 7ème fois aux Conventions Nationales de l'Etat de New York. C'est avec un sentiment difficile à exprimer que je vois cette présente réunion, nombreuse, et composée d'hommes honorables, instruits et remplis de patriotisme pour la grande cause que nous venons tous défendre ici. Le but de nos conventions, MM. les délégués, est grand, important, rempli de responsabilités. Les fondateurs ont dû s'imposer de grands sacrifices pour parvenir aux résultats bienfaisants que nous constatons aujourd'hui. Ils ont combattu les préjugés populaires; ils ont dû combattre également l'apathie d'un grand nombre, et donner une direction sage, religieuse et vraiment nationale à ces assemblées populaires.

C'est au prix de sacrifices de temps et d'argent qu'ils ont pris en mains les intérêts de leurs compatriotes émigrés. Mais, grâce à Dieu, la Providence divine qui conduit les mouvements des peuples, a béni leurs efforts. Tout n'est pas fait, MM. Au contraire, il nous reste une tâche encore bien lourde! Par nos conventions, nous avons bien fait pénétrer dans tous les centres canadiens de cet Etat, cette idée féconde: qu'ils nous faut rester canadiens-français, catholiques, tout en demeurant loyaux sujets américains. Mais, que deviendront ces nouvelles générations qui s'élèvent au milieu de nous? Ces enfants canadiens-français, issus de familles catholiques, conserveront-ils la Foi de leurs parents? Parleront-ils toujours la langue de leurs ancêtres? Voilà le

problème immense que nous avons à résoudre ! Voilà une question que nous devons étudier avec tout le respect et le patriotisme que nous pouvons trouver dans nos âmes !

La question est large, elle renferme en réalité, tout le programme national des Canadiens de ce pays. Je compte que je ne serai pas seul à la traiter. Je vois à mes côtés un bon nombre de compatriotes compétents ; je vois de vieux vétérans de nos conventions nationales. J'ai raison d'espérer qu'ils compléteront ce que je vais entreprendre. M. le Président, en préparant les considérations que je vais communiquer à cette assemblée, j'ai recueilli toutes les informations possibles sur la situation actuelle des Canadiens-français de l'Etat de New York. Je me suis posé une série de questions auxquelles je vais répondre brièvement, mais avec ordre et sincérité.

1. Quel est le nombre actuel des Canadiens-français, catholiques dans l'état de New York?

2. Depuis quel temps cette immigration est-elle commencée?

3. Quelles ont été, pour le plus grand nombre, les véritables raisons de cette immigration?

4. Quelle est aujourd'hui la véritable situation matérielle, morale et religieuse des Canadiens-français de l'Etat?

5. Quelles sont les forces et quels sont les moyens capables de procurer à ces compatriotes la vitalité domestique, sociale et religieuse.

Pour répondre convenablement à la première question, j'ai consulté les recensements officiels de la nation ; j'ai compilé les statistiques des divers rapports de la convention de Plattsburgh ; puis, j'ai consulté un bon nombre de prêtres, missionnaires qui ont le soin spirituel de nos compatriotes. Et voici ma réponse : l'état de New-York est divisé en soixante comtés, subdivisé en 1000 ou 1200 *towns*. Pour les fins religieuses, il y a six diocèses catholiques romains, renfermant 1 425,00 âmes, soumises à l'autorité religieuse de six évêques, un archevêque, un cardinal ; 1052 prêtres sont chargés de la desserte des missions. Sur ce nombre on compte aujourd'hui soixante-dix prêtres canadiens ou français qui s'occupent spécialement des Canadiens. Il y a sûrement de nos compatriotes dans tous les comtés et toutes les *towns* de l'Etat. Un nombre de sept ou huit milles sont dispersés dans le congrégations religieuses de nationalités différentes.

Suivant l'opinion de plusieurs membres éminents du clergé, il y a bien dix à douze mille canadiens ou descendants de parents canadiens qui ont abandonné leur Foi ou la pratique de toute religion. C'est une marge douleureuse que nous devons constater pour mieux exciter notre zèle au service de la grande cause que nous avons entreprise. Ce sont de malheureux enfants égarés que nous pouvons encore, pour un bon nombre, ramener au bercail par le ministère du missionnaire parlant leur langue. Tous les jours, nous avons la preuve que les premières autorités religieuses comprennent ce besoin.

Pour le moment, il faut le déclarer avec douleur : ces dix à douze mille brebis égarées ne sont plus des Canadiens-français, parlant la langue de leurs pères, et ils s'en font gloire pour leur plus grande honte ! Nous ne pouvons plus les représenter dans les assises de nos Conventions Nationales.

Voici les chiffres aussi exacts que possible que je soumets avec confiance à la convention, comme représentant la véritable population canadienne française de l'état de New York.

En général je donne le nombre moindre de chaque centre.

	Familles.	*Ames.*
New York	800	5,500
Brooklyn	309	1,500
Albany	180	1,200
Troy-Est	400	2,500
Troy-Ouest	300	1,500
Cohoes	900	6,800
Glens Falls	300	1,500
Sandy Hill	150	1,000
Fort Edward, Fart Ann	100	500
Mechanicsville	100	500
Whitehall	200	1,200
Olnsteadville	100	500
Crown Point, Eliz. Town	150	800
Keeseville & Peru	350	1,800
Black Brooke, & Mis	300	1.500
Ausable Forks	150	100
Redford	600	3,500
Rogersfield	300	1,500
Dannemora	200	1,000

Coopersville	200	1,000
Rouses Point	100	500
Champlain	350	1,825
Cciota & West Chazy	300	1,509
Mooers Forks	350	1,750
Altona	300	1,500
Ellenburgh	250	1,200
Cherubusco	150	750
Malone	550	3,200
Titusville	75	300
Trout-River	150	750
Constable	100	500
Fort Covington	100	500
Massena et Mis	200	1,000
Postdam	100	500
Brushton	125	600
Brashers, Mis	100	500
Constableville	150	750
Ogdensburgh	500	2,500
Watertown	200	1,000
Clayton	200	1,000
Cap Vincent	100	500
Gouverneur	75	300
Baldwinsville	150	700
Onondaga	200	1,000
Oswego	400	2,000
Syracuse	300	1,500
Utica	150	750
Ballston	150	750
Waterville	150	750
Rochester	300	1,500
Buffalo	400	2,000
Platteburgh	850	5,000
Total	13,745	74,285

Voilà, messieurs, le bilan de notre force numérique. C'est peu, me direz-vous, à côté des cinq millions d'âmes appartenant à d'autres nationalités. C'est peu, si nous laissons ces 75,000 descendants Canadiens-français s'assimuler à un peuple qui ne pourra jamais faire de nous que des citoyens médiocres ou nuisibles. Mais cette force sera

grande pour le bien, féconde pour les œuvres sociales et religieuses, si elle demeure fidèle à sa mission ; elle sera puissante par sa multiplication, si nous savons nous approprier, les qualités énergiques du caractère saxon, et conserver toujour nos mœurs pures, et notre foi religieuse. Notre histoire nationale nous a glorieusement enseigné ce que 60,000 âmes, courageusement unies dans une même pensée de foi et de dévouement, pouvaient accomplir dans l'espace d'un siècle ! Réunissons nos forces par l'union et le sacrifice. Emparons-nous de suite, car le temps presse, des meilleurs moyens de protection, et l'avenir redira dans cinquante ans, ce que 75,000 Canadiens-Français de l'état de NewYork ont fait depuis 1884.

Je passe à la deuxième question, M. le Président. L'émigration canadienne dans cet Etat est-elle bien ancienne?

C'est un fait historique, admis de tous, que les premiers missionnaires du Canada et les découvreurs français furent les premiers à parcourir le territoire de l'état de New York et y implanter la civilisation chrétienne. Nous avons des droits au sol que nous foulons, comme à la protection du drapeau étoilé ! Il y a deux cent quarante ans, nous apprend, l'hon. F. Woods, un missionnaire français venait se refugier à l'endroit précis où cette ville d'Albany est construite, et que l'on appelait alors Fort Orange. A la fondation de la première église catholique de cette ville nous voyions des Canadiens-Français agir comme vieux citoyens catholiques de ce pays. Pierre Morange est encore un Canadien-Français, marchand de grande réputation, et citoyen d'Albany, prenant une part active à la réception du général Lafayette. En 1609 le capitaine Samuel de Champlain découvrait le lac qui porte son nom, en même temps qu'il étudiait avec science un grand nombre de postes qui forment aujourd'hui le comté Clinton, le comté le plus canadien de tout l'Etat. Nous y sommes 22,000 âmes sur une population de 50,000.

C'est à l'époque malheureuse des troubles de 37-38, qu'une émigration plus forte, plus régulière forma les centres de New York cité, d'Oswego, de Fort Covington, de Massena, d'Ogdensburgh, de Champlain et de Plattsburgh. Un petit groupe d'Acadiens avait déjà formé une petite mission religieuse sur les bords de la rivière Chazy, que les pères jésuites du fort Laprairie visitaient anuellement.

Vers 1858 une autre émigration canadienne commença à se diriger vers Troy et Cohoes où elle forme aujourd'hui un élément qui est le cinguième de la population totale.

Plattsburgh, Ogdensburgh, Oswego, et les *towns* environnantes furent les principaux centres où se portèrent nos infortunés compatriotes, fuyant les forces et les tyranies anglaises. Buffalo a également reçu une émigration canadienne très ancienne.

Maintenant, messieurs, vous dire que la plupart de nos compatriotes émigrés dans cet Etat avaient des motifs louables de le faire, c'est chose facile à démontrer.

Les premiers ne cherchaient qu'à découvrir de nouvelles terres afin d'ajouter de nouveaux fleurons à la couronne de France. Ils avaient pour compagnon le véritable soldat de la croix, le missionnaire Récolet ou Jésuite, et leurs courses et découvertes seront toujours les plus belles pages de l'histoire américaine. Parkman, malgré ses préjugés sectaires, rend cet hommage à nos pères premiers pionniers de cet Etat, qu'ils furent les vrais civilisateurs de l'Amérique.

Que penser, que dire de la conduite des victimes de 37 ! malgré l'erreur de leur noble et généreuse résistance ; est-il possible de ne pas bénir la Providence, qui a fourni un refuge assuré à ces pauvres familles canadiennes fuyant devant le feu, le fer et la proscription. Honneur ! reconnaissance à ce magnanime, Martin VanBuren, président alors de la nation américaine, qui offrit à nos malheureux proscrits, le sol, l'industrie et la protection d'un peuple généreux !

Ceux de nos frères qui vinrent chercher la rémunération du travail dans les usines de Troy et Cohoes, doivent leur abandon de la Patrie à l'incurie des gouvernements d'alors qui s'épuisaient dans des luttes stériles, au lieu de réunir leurs forces en faveur de la grande cause de la colonisation.

Sans doute, qu'il ne faut pas méconnaître que les vices de l'intempérance et du luxe ont chassé plus d'une famille canadienne de leurs fertiles terres pour en faire des esclaves du capitaliste américain ; mais en vérité, qu'avons-nous fait en Canada pour les retenir? La presse d'alors, les orateurs publics, les gouvernements eux-mêmes, par leurs organes les plus autorisés, ne cessaient de jeter l'anathème à ces pauvres enfants de la Patrie qui ne fuyaient que devant la misère morale et matérielle. Ruinés par l'imprévoyance et le vice de son chef ,combien de familles canadiennes n'ont-

elles pas quitté leur cher Canada en versant des larmes amères ! Tout était prévu, déterminé dans les desseins de Dieu ! La Providence divine à su tirer le bien du mal. Jetons un voile d'oubli sur ces causes diverses et parfois malheureuses qui nous ont conduit sur cette terre libre des Etats-Unis, et travaillons à l'unisson à sauver du naufrage ce que le Seigneur a toujours béni : notre foi, notre langue, expression fidèle de nos croyances, et nos bonnes mœurs !...

La situtation présente des Canadiens-français de l'Etat de New-York n'est pas enviable sous plus d'un rapport. En genéral nous sommes dominés et souvent exploités par l'habile et puissant capitaliste. Si on excepte les comtés de Clinton, St-Lawrence, Lewis et Oswego, où nous trouvons un bon nombre de fermiers canadiens relativement à l'aise, la masse des autres centres n'est encore qu'une pauvre classe de travailleurs.

La moralité de ces populations est certainement supérieure à celle de toutes les autres nationalités. Le plus grand malheur de notre élément c'est le manque d'instruction, source multiple d'infériorité vis-à-vis la nation américaine. Les écoles publiques de ce pays, en outre de leurs dangers pour la morale et la Foi, sont aujourd'hui une faillite comme système d'enseignement, et notre population canadienne, plus que toutes les autres, a subi l'ignorance, source première de ses abaissements.

Notre situation religieuse s'est améliorée considérablement depuis dix ans. Nous avons soixante-dix prêtres missionnaires, canadiens, français ou belges qui ravivent la Foi de nos compatriotes, les organisent en congrégations, bâtissent des églises, et leur rendent l'instruction religieuse plus facile, plus attrayante en leur communiquant dans la belle langue française. Mais vingt-cinq missionnaires canadiens de plus trouveraient dans notre état un grand bien spirituel à faire. Il ne se passe pas un mois sans que nous saluions l'arrivée parmi nous, d'un confrère venu du Canada. Dans le mois prochain, Mgr. l'Evêque d'Ogdensburgh bénira trois jolies petites églises, destinées uniquement au service des Canadiens.

En général nos compatriotes aiment leur Eglise et s'attachent facilement à leurs prêtres. Ce qui les touche davantage, ce sont les cérémonies religieuses, comme on les faisait au Canada. Il y a des besoins bien grands que nos Sei-

gneurs les Evêques comprennent parfaitement, mais qu'ils ne peuvent pas toujours satisfaire ; mais à côté nous avons de belles espérances pour l'avenir, et des consolations actuelles.

Je m'aperçois MM., que j'ai déjà été long. Je ne ferai qu'indiquer nos forces et les moyens que nos devons prendre si nous voulons procurer une plus forte vitalité à l'élément canadien des Etats-Unis.

Nos forces, nous les trouverons d'abord dans "ce signe de la Foi catholique que l'Eglise a déposé sur nos fronts à notre entrée dans le monde, et dans cette belle langue française que nos ancêtres ont déposée sur nos lèvres." Soyons franchement chrétien et attachés à l'enseignement de l'Eglise de Dieu, et nous seront inébranlables comme le roc sur lequel repose cette Eglise divine ! Parlons français et toujours on nous distinguera honorablement parmi les autres nationalités !

Nous, Canadiens-français, catholiques, nous aurons la vitalité domestique en portant le respect le plus grand possible à ce contrat conjugal, institué par Dieu, surnaturalisé par Notre Seigneur Jésus-Christ, et devenu la base sacrée de tout bonheur domestique. Le divorce matrimonial a été inventé pour le malheur et le châtiment domestique des peuples corrompus ! Il ne convient nulle part au peuple canadien. En garde donc, chers compatriotes, contre cette erreur funeste, sanctionnée par les lois de ce pays ! Le divorce est une peste qui apportera au sein de vos familles la désolation religieuse et sociale.

La vitalité domestique, nous la trouverons encore dans la pratique de l'économie, éloignant de nous les vers rongeurs du luxe et l'abrutissement de l'intempérance. Soyons prévoyants dans nos affaires de chaque jour ; ayons cette noble et légitime ambition de sortir de notre état d'infériorité. Et pourquoi pas, MM., n'avoir pas cette ambition?

Nous avons l'intelligence, nous aimons le travail ; on nous reconnaît l'habilité dans toutes les industries ! D'où vient donc que nous ne pourrions pas parvenir, comme les représentants de tous les autres peuples, à commander le capital, à créer des établissements de commerce, à avoir notre part aux charges publiques? Ah ! c'est que nous manquons souvent de cette noble fierté gauloise qui faisait dire à un roi de France cette belle parole devenu un axiome français : *tout est perdu fors l'honneur !*

Maintenant, comment aurons-nous la vitalité sociale? Par l'instruction générale de ces générations nombreuses qui s'élèvent dans nos familles canadiennes ! C'est l'école française, anglaise, et catholique qu'il nous faut ! Là, est tout le programme de notre amélioration sociale. Si nous ne mettons pas à cette question vitale, toute notre énergie et tout notre dévouement nous sommes perdus à la Foi et à tout espoir de progrès social ! Cette vérité importante aujourd'hui elle est admise par tout Canadien digne de ce nom ! Il faudrait tout un livre pour la développer convenablement. Prêchons la tous avec force. Dans une cause aussi sacrée, tout chrétien doit se faire apôtre ! Un troisième moyen c'est de prendre une part plus active, plus consciencieuse, aux affaires publiques de notre patrie d'adoption. La naturalisation dans cet état n'est pas un besoin considérable, vu que le grand nombre des nôtres sont citoyens par naissance en droits acquis depuis longtemps. En 1880, dans le comté Clinton, il n'y avait que 700 voteurs étrangers sur 13,000.

Instruisons-nous bien sur la valeur des partis politiques qui se disputent le pouvoir dans ce pays. Lisons les journaux, préférablement ceux publiés aux Etats-Unis ; formons, parmi nous, des sociétés de bienfaisance, nationales, des clubs d'amusements honnêtes. C'est par là que nous nous connaîtrons davantage, et que nous apprendrons combien il est nécessaire de nous protéger. Les écoles du soir sont possibles dans tous les villages, et si les travailleurs savaient s'en servir nous verrions bientôt un progrès social parmi eux.

Enfin MM., la vitalité religieuse, nous l'aurons toujours parmi les Canadiens émigrés tant que le bon prêtre canadien se trouvera au milieu d'eux, partageant leur vie, parlant leur langue, et les réchauffant sur le sein de leur mère divine, l'Eglise Catholique ! Il y a cependant, des dangers bien grands à éviter. Les mariages mixtes, la lecture des mauvais journaux et des livres hérétiques, la fréquentation des églises protestantes et surtout mes chers amis, l'affiliation à ces sociétée ténébreuses où l'on attire un trop grand nombre hélas ! de nos malheureux compatriotes. Défions-nous de cet étendard trompeur qu'on arbore sous nos yeux : on y inscrit "science et charité," et cependant c'est un signe de ralliement et de guerre contre les doctrines et les traditions de l'Eglise Catholique. Nous l'aurons cette vitalité religieuse en produisant des œuvres de charité. Nous l'aurons,

si nous sommes catholiques pratiquants, mais non des catholiques libéraux, prétendant élargir les dogmes de l'Eglise, et adoucir la sévérité de ses règles de morale. Ceux-là n'on jamais apporté aucune force à l'Eglise catholique ; au contraire, ils deviennent bientôt matérialistes, ils tombent rapidement dans cette infidélité religieuse que nous voyons régner au milieu de nous pour la perte de la nation américaine.

Voila nos forces nationales ; voilà quelques-uns des dangers qui menaçent notre existence comme Canadiens-français et catholiques.

Conservons notre Foi, notre langue, nos mœurs et nos belles traditions et l'avenir sera sûrement à nous.

F. X. Chagnon,
Prêtre Mis.

Revue des faits et des œuvres

La convention acadienne

La convention nationale des acadiens, cette autre branche de la famille française en Amérique, aura lieu les 19e et 20e jours du mois courant, à Saint-Basile de Madawaska. Tous nos vœux de succès, comme toutes nos sympathies sont d'avance acquis à ces patriotes qui vont discuter les intérêts religieux et nationaux de leur race, étudier les problèmes douloureux d'une situation religieuse imméritée qui attend toujours une solution dans le sens de la justice, prendre les mesures que nécessitent les besoins d'une lutte qui ne peut se terminer qu'avec le triomphe du droit, repasser un peu le chemin parcouru, faire le décompte des victoire et des défaites, puis déposer aux pieds de la patronne nationale les profonds espoirs de leur race. Cette convention acadienne, comme plusieurs autres qui l'ont précedée, n'obtiendra pas sans doute les résultats immédiats que plusieurs années de travaux et de souffrances ont déjà mérités à la petite nation acadienne. Pourtant, elle accomplira une œuvre féconde et belle parce qu'elle témoignera de la vie intense, du Catholicisme ardent, de ces preux qui ont survécu à la déportation, de cette race héroique, qu'un poète a déjà couronnée dans sa sublime Evangeline.

Pendant un séjour que nous avons fait aux Etats-Unis nous avons eu le plasir et l'honneur d'assister a une convention qui était tenue, cette année-là, à Waltham, Mass. Ce que nous avons vu à cette convention, ce que nous y avons entendu a laissé dans notre âme de canadien-français une impression que rien ne pourra effacer. Nous en avons rapporté la conviction qu'une race qui donne de telles preuves d'attachement à sa foi et à ses traditions a déjà prouvé ses droits à l'immortalité ; et que si elle devait un jour menacer de disparaître, les peuples devraient s'entendre pour la sauver afin de sauver avec elle la pesée héroïque qui fait l'âme des petits peuples.

On a déjà, avec des intentions evidemment sympathiques, conseillé aux acadiens de se fusionner avec le groupe plus

considérable des canadiens-français. Ce conseil fut repoussé et peu s'en est fallu qu'il n'ait détruit à tout jamais la possibilité d'établir des relations plus étroites entre ces deux branches cousines de notre race. Même, pouvons-nous dire que le malentendu n'a pas duré et que nous nous entendons aujourd'hui comme nous devrions le faire? Il est sûr, dans tous les cas, que notre amitié y gagnerait à être plus chaude et plus confiante.

Après tout, ce que nous voulons, c'est le succès de notre famille française et catholique d'Amérique. Et notre succès ne sera que plus grand si nous le remportons en conservant chacun de notre côté le caractère dictinctif de chacun des membres de notre famille ; notre histoire n'en sera pas moins belle pour contenir dans des cadres voisins, mais séparés, les touchantes épopées des Plaines d'Abraham et de Grand-Pré.

Aussi, à la veille de cette convention que vont tenir nos frères acadiens, leur offrons-nous, à part nos félicitations pour le courage avec lequel ils savent vivre et grandir, les vœux ardents que nous formons pour que se lèvent sur leur groupes les jours de justice, de liberté, de grandeur et de paix qu'ils appellent de toutes leurs âmes, pour que se réalisent les espoirs de paix religieuse qu'ils conservent au même titre que leurs traditions ancestrales, pour qu'ils atteignent enfin ce port de bonheur vers lequel ils tendent toujours avec leur inébranlable foi, les yeux tournés vers cette étoile sublime dont l'emblême orne d'un point d'or les trois couleurs de leur drapeau.

Les travaux de la convention ont été partagés entre quatre commissions qui s'occuperont des sujets suivants :—1. Enseignement du français dans les écoles ; 2. Agriculture et colonisation ; 3. La presse acadienne ; 4. Relations des acadiens des Provinces Maritimes, des Etats-Unis et de la Province de Québec.

Chaque paroisse acadienne (ou groupe d'Acadiens) est autorisée et priée d'envoyer quatre délégués spéciaux au Congrès ; et chaque succursale de la Société Mutuelle l'Assomption, d'en envoyer deux.

Le Congrès s'ouvrira par le saint sacrifice de la messe ; puis les commissions se mettront à l'œuvre, chacune séparément.

Il y aura, pour l'assemblée générale, des discours prononcés par les principaux orateurs de l'Acadie et du Canada, entre autres par M. Henri Bourassa, présentement en Europe.

Vie Franco-Américaine.—L'hon. A. J. Pothier, de Woonsocket, R. I.

Au banquet de la Chambre de Commerce Franco-Américaine donné à Boyden-Heights (Rhode-Island), l'honorable M Aram-J. Pothier, ancien lieutenant-gouverneur, a prononcé un important discours.

On en lira avec intérêt et profit les principaux passages, que nous reproduisons ci-dessous, parce qu'ils donnent la note juste :

" Nous avons besoin, beaucoup besoin de ces réunions qui permettent aux éléments les plus sérieux de notre population de se rencontrer. Jusqu'ici le sentiment a gouverné, illusionné même, nos groupes.

" Nous avons chanté sur tous les tons la note patriotique ; il le fallait et nous devons continuer la note patriotique vraie ; mais cette note ne suffit plus : il faut la discussion loyale des problèmes qui nous concernent particulièrement, et des problèmes politiques ou sociaux qui absorbent la pensée américaine.

" Tout en restant attashées aux traditions nationales, il ne faut pas oublier que nous sommes Américains, que la patrie américaine est bien notre patrie et celle de nos descendants, que le civisme nous impose des obligations, qu'il faut bien remplir.

"Il ne faut pas oublier que notre situation a changé depuis quarante ans : que de pauvres émigrés que nous étions alors, nous sommes devenus des propriétaires, que notre propriété paroissiale et autre se chiffre dans les millions, que nos groupes sont plus stables, plus considérés et que nous devons, à cause de ce progrès, entrer sérieusement dans la vie américaine, protéger nos intérêts tont en travaillant à la grandeur de la République.

" La démocratie américaine repose sur l'ordre, et l'ordre découle des cœurs fiers et croyants. Un peuple qui travaille, qui croit et espère, est un peuple heureux et prospère. Travail et Foi ; n'est-ce point la devise des Canadiens-français, de cette race de pionniers qui, les premiers, creusèrent le sillon de la civilisation sur ce continent? En restant fidèles à cette devise, ne comptons-nous pas parmi les citoyens les plus désirables de cette République de travailleurs, de cette République qui ne reconnaît d'autre aristocratie que celle du mérite par le travail?

"Honorons le travailleur, respectons le bras qui frappe l'enclume, mais encourageons davantage le cerveau organisateur qui dirigera ce bras et fera jaillir les étincelles du génie canadien. Tous les efforts des hommes d'affaires doivent tendre à l'organisation des forces réelles, mais incohérentes de notre race en Amérique.

"Il faut d'abord savoir apprécier le talent, la capacité des nôtres dans toutes les sphères ou carrières et s'unir ensuite pour faire fructifier ce talent et cette capacité en leur apportant le secours de notre influence personnelle et de nos capitaux.

"Nous avons l'éducation industrielle depuis 40 ans, et pour avoir des chefs d'industrie, il faut maintenant une concentration de capitaux. Les sommes considérables enfouies ou perdues dans les mines inconues ou dans les spéculations hasardeuses du marché de Panurge, auraient suffi pour doter la Nouvelle-Angleterre d'industries profitables, dirigées par les notres.

"Comment profiter de cette éducation ou expérience technique des nôtres, n'est-ce point là, messieurs des Chambres de Commerce franco-américaines de l'Est, un sujet qui mérite votre considération?"

La fraternité latine—Le Messager de S. Paulo, (Brésil).

Le *Messager* de S. Paulo (Bresil), journal français, grand format, célébrait, le 14 juillet, le neuvième anniversaire de sa fondation. Son numéro-anniversaire qui nous arrive avec sa toilette toute fraîche, première page aux trois couleurs françaises, est remplie des témoignages d'approbation et d'estime adressés d'un peu partout à son directeur, M. Hollender Il suffit de lire ces billets de fête pour se convaincre que notre confrère ne se contente pas d'exercer autour de lui une influence marquée, mais qu'il a su, de plus, s'attirer de solides amitiés, ce dont nous le félicitons très sincèrement.

Nous sommes un lecteur assidu du *Messager* qui, soit dit en passent, a fait à la "Revue Franco-Américaine" un accueil chaleureux pour lequel il voudra bien agréer nos sentiments de profonde gratitude. Sa lecture nous a fait deviner le rôle important, mais peu connu chez nous, joué par la presse de langue française sud-américaine; elle nous fait presque espérer la réalisation d'un des articles de notre pro-

gramme qui est de contribuer pour notre part à cette fraternité latine qui imprime à la civilisation de notre d uble continent le caractère de son génie, et qui a promené le devouement français de la Baie d'Hudson à la Nouvelle Orleans et aux états sud-Américains.

Pour le moment, qu'il nous suffise de joindre nos vœux à ceux qu'a déjà reçus, et en aussi grand nombre, au confrère lointain dont l'anniversaire nous réjouit autant qu'elle nous encourage à poursuivre l'œuvre que nous avons entreprise.

Mgr Scollard et les canadiens-français de son diocèse.

Ceux qui ont cru que le choix de Mgr. Scollard, comme évèque du diocèse du Sault Ste-Marie, à peu près entièrement canadien-français, n'entrainerait pas des difficultés sérieuses viennent d'être cruellement désabusés. Un incident survenu à Blind River au sujet de la nomination d'un curé irlandais pour une paroisse en très grande majorité canadienne-française a mis à jour les premiers griefs. Le voile déchiré nous a laissé depuis voir d'autres misères, qu'une longue expérience nous permettait d'attendre pour les avoir rencontrées ailleurs, notamment aux Etats-Unis, dans des conditions à peu près semblables. C'est ainsi qu'un correspondent signe Alexis adressait, le 7 juillet dernier, le reflexions suivantes au journal le *Temps* d'Otawa :

" Dans une correspondance parue dans la *Presse* du 5 septembre 1907, en réponse à "Justus," Sa Grandeur Mgr. Scollard ; comme syndics, Mgr. Scollard ; comme secrétaire, çais de Warren étaient enchantés de leur curé irlandais, le Rév. M. Crawley.

" Or, si tel est le cas, Sa Grandeur, n'aura probablement aucune objection à répondre aux trois questions suivantes :

1er—Quel est le nom de l'individu qui, en "sous-main" fait, en ce moment, circuler une requête pour l'envoi de M. Legault, instituteur de l'école séparée de Warren?

2e—Combien de Canadiens-français, dans la province de Warren, n'ont pas fait leurs pâques en 1908 ; et pourquoi?

3e—Pourquoi le R. M. Crawley, qui parle très mal français, reste-t-il à la tête de la paroisse de Warren qui ne compte que dix familles irlandaises?

" Passons maintenant à North Bay.

" Dans la même correspondance, Monseigneur disait qu'il y avait deux classes de français dans l'école séparée de North Bay. Ici, j'aime mieux croire que Sa Grandeur s'est mal exprimée ou que la correspondance a été mal traduite en français, car tout le monde sait que la langue française est bannie de l'école de North Bay, qui a pour président Mgr. Scollard ; comme syndics, Mgr. Scollard ; comme serrétaire, Mgr. Scollard et comme trésorier, Mgr. Scollard !

La commission scolaire, qui se compose exclusivement de Mgr. Scollard ne veut pas permettre aux enfants canadiens-français d'apprendre le catéchisme dans leur propre langue. On leur impose le catéchisme anglais. Tout récemment, un brave père de famille a dû déchirer un catéchisme anglais qu'on avait imposé à son fils qui ne comprenait goutte de la langue anglaise.

" Et l'on pourrait être assez naïf pour croire que Mgr. Scollard aime les Canadiens-français jusqu'au point de leur accorder ce que la justice la plus élémentaire—quand elle est exempte de préjugés—ne saurait refuser?

" L'ardeur de l'"irishification" de Mgr. Scollard ne s'arrête pas là. Supprimer le français dans l'église et dans l'école, voilà qui est autant de pris, mais il faut s'occuper d'autre chose. Monseigneur fait des efforts en ce moment pour qu'un compatriote, un Irlandais, soit nommé juge à Sudbury, pour le nouveau district judiciaire composé presque exclusivement de Canadiens-français. On voit le jeu d'ici. Il faut espérer que les hommes politiques d'Ottawa ouvriront les yeux à temps et qu'ils ne souffriront pas que l'on vienne perpétrer une monstrueuse injustice. Que l'on nomme un canadien-français comme juge à Sudbury et que le candidat de Mgr. Scollard aille à London, Ont., étudier le français du bi-lingues du Nouvel-Ontario."

Nous avons pu constater nous-mêmes pendant notre séjour à Ottawa, l'exactitude de quelques-uns des faits cités par Alexis. Qu'il nous suffise pour le moment de citer l'article que le rédacteur du "Temps" à consacré à cette question et qu'il a publie le même jour que la correspondance citée plus haut Voici comment s'exprimait le "Temps" :

" Mgr. Scollard, évêque du diocèse du Sault-Sainte-Marie, et curé de North-Bay, explique à sa façon, d'aprês le *Globe*, le *Canada* et le *Citizen*, l'incident malheureux de la célébration de la fête Saint-Jean-Baptiste à North Bay.

" Le moins que nous puissions dire, après avoir puisé nos renseignements, à source absolument sûre, c'est qu'il joue sur les mots, ne dit pas toute la vérité, et emploie des expressions malheureusés et même blessantes a l'adresse des Canadiens-français de North Bay.

" Dans sa lettre en réponse à la protestation des cent vingt Canadiens-français de North-Bay, l'évêque qualifie l'incident de " malentendu trop insignifiant pour justifier la publicité qu'on lui a donnée."

" Comment ! Mgr. Scollard aurait-il voulu que les Canadiens-français de North Bay eussent enduré l'insulte sans protester, et protester publiquement. Car c'est une insulte réelle qu'on leur a faite et non pas un simple malentendu qui a eu lieu.

" Voici des faits qui contredisent les dires de Mgr. Scollard. Les Canadiens-français n'ont pas célébré leur fête le dimanche, et avaient préparé une belle messe en musique. Tout était rgélé entre Sa Grandeur, son premier vicaire, qui est irlandais, et son deuxième vicaire qui est Canadiens-français.

" Mais voici que pendant la semaine Sa Grandeur s'absente de North Bay. Le dimanche, 28, le chœur français se présente au jubé de l'orgue pour exécuter la messe qu'il avait préparée et les autres chants religieux de circonstance, mais il s'en voit refuser l'entrée par M. Hughes, le directeur du chœur ordinaire, qui dit n'avoir pas reçu d'ordres. Les Canadiens-français indignés sortent de l'égli e, et le vicaire irlandais monte en chaire et fait une sortie virulente contre les Canadiens-français qu'il qualifie d'ignorants et de malappris. Il s'en est fallu peu qu'il ne les ait traités de païens.

" Mgr. Scollard a beau faire, il y a là plus qu'une rivalité entre deux chœurs ainsi qu'il le dit dans sa lettre au *Globe* et au *Canada* Tout prouve qu'il y a de la part des Irlandais une grande inimitié à l'égard des Canadiens-français dans le diocèse de Mgr. Scollard, comme dans les autres diocèses d'Ontario ou les évêques sont irlandais. Tous sont animés du même esprit : la haine de la langue française et son écrasement, non seulement dans l'exercice du culte, mais dans les écoles. Les exemples foisonnent. Ici on persécute un instituteur français comme à Warren, d'où on veut le faire chasser ; là on défend d'enseigner aux petits Canadiens le catéchisme en français ; à Toronto, on défend aux élèves

françaises d'un couvent d'écrire à leurs parents en français ; et à Sturgeon-Falls, il ya deux ans, Mgr. Scollard lui-même a fait tout ce qu'il a pu pour empêcher l'établissement d'une école séparée bilingue par des sœurs parlant la langue française. Mais les Canadiens-français de Sturgeon-Falls ont résisté, persisté, et ont gagné laur point.

" La même lutte va se répéter à North-Bay où les Canadiens-français ont décidé d'établir une école séparée bilingue. Mgr. Scollard a commencé par vouloir les décourager. Il leur a dit qu'ils ne pourraient pas trouver les institutrices munies des certificats nécessaires, que le gouvernement ne voyait pas d'un bon œil l'établisement de ces sortes d'écoles où l'enseignement se donnait surtout en français, etc. Mais les Canadiens-français de North-Bay se sont adressés à la Supérieure des filles de la Sagesse, qui dirige l'école des Canadiens-français à Sturgeon Falls, et celle-ci a fait répondre qu'elle pourrait fournir tous les sujets qualifiés dont on aurait besoin, pourvu que l'évêque ne fasse pas d'objection à l'établissement de l'école.

" Les choses en sont là, et si nous avions un avis a donner à nos compatriotes, c'est celui de tenir ferme, et ils réussiront à gagner leur point. D'ailleurs, il n'y a pas que des Sœurs, obligées de se soumettre aux volontés de l'évêque du diocèse pour enseigner dans les écoles bi-lingues d'Ontario ; il y a des institutrices laïques qui possêdent toutes les qualités et tous les certificats voulus. M. le curé Desjardins de Sudbury, a bien su en trouver pour les écoles de cette paroisse.

" De tous ces faits et incidents qui se passent depuis quelques années dans le nord d'Ontario, il ressort évidemment que la lutte est engagée pour la prédominance dans cette partie du pays entre l'élément canadien-français et l'élément irlandais catholique. Celui-ci est infiniment moins nombreux, mais beaucoup plus agressif et haineux de tout ce qui sent le français. A nos compatriotes de résister paisiblement mais fermement. A eux de maintenir en fondant des écoles et des églises où l'on parle la langue française, les positions défensives qu'ils occupent déjà, et par de nouveaux efforts en gagner de nouvelles.

" De leur fermeté à défendre leur langue dépendra leur influence auprès des gouvernements et dans l'administration du pays."

Les deux articles qui précèdent demandent des commen-

taires que nous devons forcément renvoyer à un autre numéro de la Revue et qui seront alors faits sous la signature de notre directeur. Ce qui précède suffirait pour nous faire croire que le Sault-Ste-Marie est situé sur quelque point de la Nouvelle Angleterre où les mêmes luttes soulevées pour les mêmes causes tiennent depuis 50 ans nos compatriotes Franco-Américains en proie à des misères sans nombre. Il n'y aurait que quelques noms à changer pour se retrouver en face de l'irlando-saxonisme de Hartford ou de Portland.

Il faudra évidemment revenir là-dessus et nous y reviendrons

A propos d'immigration française

Nous empruntons à la *Vérité*, de Québec, l'extrait suivant d'une lettre publiée par le correspondant canadien de *l'Univers*, de Paris. Il s'agit de l'immigration française au Canada.

" Que la plupart de ceux qui se résignent à quitter la vieille France, dit-il, se dirigent vers la nouvelle, au lieu d'aller porter leurs pénates dans l'Amérique espagnole. C'est volontiers mon vœu. Mais les Canadiens verraient-ils de bon œil une immigration française un peu considérable? Je ne le crois pas. Rappelons-nous que la Nouvelle-France est en réalité l'ancienne France, qu'elle a échappé aux bouleversements de 89, qu'elle est demeurée attachée à l'idéal des saint Louis et des Louis XIV.

" Le clergé qui l'a façonnée, a voulu en faire une petite nation catholique et française au milieu du grand Tout anglo-saxon. C'est pour ne pas manquer ce but qu'il a refusé l'annexion aux Etats Unis à la fin du XVIIIe siècle, qu'il a lutté sans merci contre l'Angleterre pour la conservation de ses institutions, de ses écoles, de sa langue. Or ce peuple, conservé dans le giron de l'Eglise au prix de tant de sacrifices et de combats, faudra-t-il qu'il vint en contact avec les fils de Voltaire, avec cette France issue de la Révolution, la France des Combes, des Clémenceau, des insulteurs du Pape? Faudrait-il qu'on apprît maintenant au Canada à vénérer les Renan et les Berthelot?

" Sans doute, le clergé sait fort bien que tous les Français ne sont pas des impies ; qu'il peut lui venir d'excellents Bretons, d'excellents Normands, comme il lui en est venu

dans le passé. Mais on ne peut demander une profession de foi à chaque nouvel immigrant. Une immigration considérable amènerait très problablement un lot de mécréants! Ensuite les Combes et les Clémenceau ont réussi à donner un si mauvais renom à la France auprès de l'étranger! Même les bons Français sont soupçonnés d'être infectés, sans qu'ils s'en doutent, du microbe révolutionnaire. Ajoutez que bon nombre de Canadiens, surtout dans les sphères gouvernementales et les classes instruites, ne répugnent pas tellement à certaines idées anticléricales.

"Un afflux d'immigrants Français menacerait de faire progresser l'esprit d'insubordination, peut-être l'esprit de scepticisme et d'incrédulité, sinon de haine à l'Eglise.

"Pour toutes ces raisons, et d'autres, que je ne puis développer ici, ma conviction est que les immigrants français, inspireraient de la défiance dans la province de Québec, et auraient beaucoup de déboires. Ils seraient peut-être mieux dans l'Ouest, où ils pourraient former des groupements homogènes, quelque chose comme des paroisses ou des communes. Mais réussiraient-ils?"

Le troisième centenaire de Québec

Il faudra assez de temps pour tirer les conclusions qui se dégagent des manifestations qui viennent d'avoir lieu à Québec. Deux questions se posent à celui qui a suivi de près l'organisation des fêtes ou qui a pu coudoyer les personnages qui ont été mêlés à l'engrenage officiel. Le troisième centenaire a-t-il été la demonstration impérialiste voulue par Lord Grey? Les Canadiens-français ont-ils réussi à sauver, à travers les étreintes du protocole, le caractère dont ils voulaient orner l'hommage preparé à la mémoire du fondateur de Québec?

Au fond, des deux côtés, on a raison de se déclarer satisfait. Et le journaliste anglais qui a dit que deux fêtes avaient été célébrées simultanément à Québec est bien près d'avoir donné la note juste. D'ailleurs, il fallait s'attendre un peu à cela. Les uns ont glorifié Champlain et les héros Canadien-français tandis que les autres, dans les discours officiels, ont proclamé la naissance du "Greater Empire." Comme question de fait, le troisième centenaire a laissé tout le monde ce qu'il était, les Canadiens-anglais plus anglais, les Canadiens-

français plus français, tous plus canadiens, si c'est possible, mais personnes plus impérialiste qu'il n'était auparavant.

Nous parlons en général, car il y a bien eu quelques exceptions qu'il faut chercher parmi ceux qui, occupant des postes plus en vue, ont cru qu'ils devaient faire preuve d'une condescendance voisine de la faiblesse. C'est ainsi que certains personnages qui n'ont pas trouvé un bout de ruban ou de drapeau pour décorer leurs maisons aux fêtes pourtant bien nationales de Mgr. de Laval, ont fait beaucoup de frais de décorations pour l'inauguration des Champs de Batailles. Mais ce sont là des questions de détail sur lesquelles nous reviendrons.

Léon Kemner.

Vieux articles et vieux ouvrages

Pages Oubliées.—Voici quelques pages délicieuses, choisies dans l'œuvre d'Armand Silvestre, et qui mettent en lumière ses qualités de conteur et de poète :

Le Clavecin

Je le revois encore dans le grand salon de Grandbourg, en l'hospitalière maison où je passais mes vacances d'écolier, d'où l'on descendait jusqu'à la Seine, en face de Soisy-sous-Etioles, par un long jardin en pente, aux charmilles parallèles au fleuve, savamment étagées par un élève de Le Nôtre, une grotte ici toute nacrée intérieurement de coquillages, un belvédère là aux vitraux de couleur interrompant seulement la belle harmonie des parterres, paradis automnal où je volais des raisins aux treilles, où la petite Eve brune qu'était déjà ma cousine Marthe m'attendait déjà sous les pommiers.

Je le revois faisant, près d'une large fenêtre aux rideaux à ramages d'un ton délicieusement fané, si bien partie du mobilier vieillot dont des housse cachaient, par endroits, la ruine, étoffes usées aux coins dans des ossatures dédorées, le clavecin qu'on n'avait pas ouvert depuis que notre grand' tante Paule était morte, le clavecin dont les notes aigrelettes perlaient péniblement sous les doigts maigres et blancs, veinés de bleu jusqu'aux ongles, de la chère trépassée, quand, de Lulli ou de Rameau elle réveillait les cadences douces et surannées, rythmant son propre rêve au caprice de sa mémoire, l'oreille tendue à sa propre musique comme si le souffle des anciens aveux y passait encore, adorable vraiment la petite vieille dont les yeux se rallumaient et qui, vaguement, souriait à d'invisibles images, comme si des absents chers étaient accourus pour la venir entendre.

Quand on l'avait emportée, à travers le grand jardin, jusqu'à la porte cochère tendue de noir, il nous avait semblé, à Marthe et à moi, que le clavecin avait gémi tout seul,

très faiblement, sous la psalmodie traînarde des chantres. Et, depuis, nous n'avions plus osé y toucher, bien qu'on nous le défendit.

***

Mais, ce jour-là, nous étions en veine de profanations. On nous avait punis tous les deux et laissés seuls, à la maison, pendant que le reste de ses hôtes était parti, en deux carrosses pleins jusqu'aux garde-crottes pour la fête d'Essonnes, fort réputée, en ce tempslà, pour son commerce de pain d'épice. Rien ne nous était plus sacré, après un châtiment qui nous paraissait démesuré, sinon injuste, et nous sentions, contre une société qui nous traitait ainsi, un levain d'amertume monter en nous, qui se devait traduire par quelque acte franchement insurrectionnel.

Livrés à nous-mêmes, dans le grand logis vide,—car les domestiques eux-mêmes étaient de la partie,—nous n'avions que l'embarras du choix. C'est sur le clavecin que se porta notre besoin de sacrilège. Après en avoir découvert les touches jaunes et grises, et branlotantes comme des dents d'aïeule, les sons qu'en tiraient nos quatre mains étant à peine assez intenses pour effaroucher une souris, nous soulevâmes le dessus de l'instrument pour le rendre plus sonore, mettant à nu les cordes dont quelques-unes, tout à fait détendues, cinglaient les autres quand leur tour venait de vibrer. Et nous n'avions de témoins à cette mauvaise action que les petits amours joufflus dont les parties planes du vieil instrument étaient adornées, peints autrefois par quelque disciple obscur de Boucher.

***

La large fenêtre, aux rideaux à ramages d'un ton délicieusement fané, était grande ouverte auprès de nous, donnant sur un énorme massif de pivoines déjà défleuries. Comment un rouge-gorge—ce sont de si familiers oiseaux—la traversa-t-il? A la poursuite de quelque insecte, sans doute; mais nous faisant une peur terrible et pleine d'instinctifs remords, il entra dans le salon et se mit à voleter aux murailles, affolé et froissant aux tentures ses jolies ailes grises, sans retrouver son chemin. Nous n'avions, ni l'un ni l'autre, Marthe et moi, la cruauté ordinaire aux enfants, et on nous avait appris à aimer les bêtes. L'idée ne nous vint donc pas

de faire captif l'oiseau éperdu, mais de l'aider à recouvrer sa liberté.

Malheureusement de plus en plus effarouché, il se cognait maintenant au plafond ou se pendait aux rideaux, haletant, les petites flammes de son gosier palpitant comme celle d'un flambeau au vent du soir. Marthe eut l'idée qu'il le fallait délicatement saisir dans un filet à papillon, dont le tissu léger ne lui pouvait faire aucun mal, et de l'emporter ensuite dans le jardin où le grand air rouvrirait bientôt ses ailes lassées. Et, tous les deux, nous courûmes dans le vestibule pour chercher le filet. Mais, quand nous revînmes, le rouge-gorge, sans doute mieux avisé quand nous l'eûmes débarrassé de notre présence, était certainement parti par la croisée toujours grande ouverte, car dans aucun angle de la muraille, dans le pli d'aucun rideau nous ne le pûmes découvrir.

* * *

Et ayant refermé la fenêtre, cette fois-là, afin que la tentation ne le prit pas de revenir, nous allions nous remettre au clavecin, quand le roulement de deux carrosses bondés sur la route, nous avertit que les amateurs de la fête d'Essonnes allaient rentrer. Brusquement nous recouvrîmes les touches jaunes et grises du vieil instrument et nous rabattîmes le dessus, avec un petit nuage de poussière semblant l'haleine des petits amours joufflus que ce mouvement insolite avait essoufflés. Il était temps.

Le salon était plein, un instant après, de toilettes poudreuses, affalées sur les housses des fauteuils, d'une gaieté évidemment destinée à augmenter notre regret, et d'une odeur de pain d'épice qui nous donnait faim. Il était tard, d'ailleurs, déjà. Le soleil, incendiant les vitres de la large fenêtre, se couchait derrière Draveil, traînant de grands fils d'or rouge sur la Seine, où des chalands aux cabines fleuries descendaient lentement dans une buée rose.

Or, cette nuit-là ; je ne dormis pas. Ma cousine Marthe m'avait fait de la peine en me quittant. J'en étais déjà très amoureux et il ne m'en fallait pas beaucoup, d'elle, pour me faire souffrir. Peut-être avait-elle retiré trop tôt sa petite main de la mienne, ou le bonsoir qu'elle m'avait dit avait-il eu moins de tendresse qu'à l'accoutumée : enfin, j'étais très malheureux.

Le sommeil fuyant mes paupières, je quittai ma chambre sans faire de bruit, et, nu-pieds, je descendis dans le grand salon, sans flambeau, sachant qu'à cette heure, il était largement illuminé par la lune. Celle-ci, en effet, y tendait comme une grande nappe blanche sur le parquet,—telle une fée pour le repas mystérieux des Elfes qui rouvrent les corolles close des volubilis pour y boire. Et des rayons perdus, comme des flèches d'argent, se piquaient, çà et là, dans les rideaux, aux angles des meubles usés, des lueurs plus attendries, plus vivantes semblant courir sur le clavecin.

Mais, à peine entré, une émotion effroyable, inattendue, tenant autant de la peur que de la surprise, me prit à la gorge, pendant que le poids de mes cheveux semblait s'alléger au-dessus de mon front. Le clavecin jouait : il jouait tout seul ! Un air, non. Mais beaucoup d'airs qui semblaient se croiser et s'interrompre les uns les autres, les cordes gémissant dans toutes leur longueur sous un glissement subtil, un bruit étranger à celui des cordes, un frôlement douloureux et saccadé contre le bois accompagnant les égratignures de cuivre, tous ces sons se mêlant, se renflant, s'amoindrissant suivant des harmonies bizarres, en une mélodie etoujours commencée, toujours interrompue, comme on en entend dans les rêves qui vous angoissent.

* * *

J'étais bien sûr que ma cousine Marthe et moi nous avions fermé le piano. Si quelqu'un en eût joué, d'ailleurs, je l'eusse aperçu dans cette obscure clarté qui venait de la lune. L'ombre de la tante Paule,—nous nous imaginons les ombres transparentes dans la nuit — me hantait. Nous l'avions peut-être gravement offensée, la bonne petite vieille, en touchant à son clavecin !

Parfois, cette musique étrange se taisait, et j'en éprouvais comme un soulagement. Mais je n'osais m'en aller. Je voulais être sûr qu'elle était bien finie et ne recommençait pas. Mais elle recommençait avec des strideurs plus éperdues, avec des caresses plus douloureuses sur le bois et un grincement plus aigu des cordes. Et je restais toujours là. Et ce fut seulement au matin, quand, dans le grand salon, les tentures se rosèrent doucement, le réveil semblant monter, des eaux de la Seine, sur l'onde tremblante des vapeurs

que le clavecin se tût, si longtemps que je me sentis délivré du charme.

Quand je contai, le lendemain, la chose à ma cousine Marthe, elle se signa et jugea, comme moi, qu'elle était grave et que nous ferions bien de nous confesser quand le curé d'Evry viendrait déjeuner à la maison. Or, il vint le jour même, et pour une demande qui, vraiment, touchait à la fatalité. L'harmonium de sa petite église étant en réparations, il venait voir si le vieux clavecin de notre grand' tante Paule ne pourrait servir à accompagner les vêpres du lendemain, qui était jour férié. Marthe et moi, nous nous regardions avec stupeur.

Comme on lui faisait observer, tout en lui accordant de grand cœur, que l'instrument était en bien mauvais état, le bonhomme demanda la permission de l'ouvrir pour juger lui-même de l'état des cordes. A peine l'eût-il fait, qu'il poussa un cri d'étonnement.

—Venez voir ! fit-il.

Sur les cordes, étendu, un petit oiseau mort, aux ailes convulsées, aux pattes raidies, gisait... Marthe et moi nous comprenions seuls. Nous avions enfermé le malheureux rouge-gorge dans le clavecin où il s'était abattu pendant que nous cherchions un filet à papillons. C'était son agonie dans ce cercueil sonore que j'avais entendue toute la nuit !

Quand, après l'avoir retiré on posa le petit cadavre sur le rebord de la large fenêtre où le vent souffla, inutile, dans ses ailes inertes, je ne sais pas... mais il nous sembla, à Marthe et à moi, que notre grand'tante Paule mourait une seconde fois et que d'invisibles prêtres chantaient dans le grand jardin.

Prise de voile

Dans la paisible rue où je passe souvent
Un jour d'hiver, devant la porte d'un couvent,
Je vis, avec fracas, s'arrêter des carrosses.
Tous les chevaux portaient, ainsi que pour des noces,
Une rose à l'oreille ; et les laquais poudrés
Et superbes, tout droits sur leurs mollets cambrés,
Se tenaient à côtés des portières ouvertes,
D'où sortaient, de velours et d'hermine couvertes,
Des femmes au regard de glace, au front hautain.

Je vis descendre aussi, sur ce trottoir lointain,
Des vieillards abritant de lévites fourrées.
Leurs poitrines de croix et d'ordres chamarrées,
Des prélats violets, un cardinal romain,
Enfin le monde altier du faubourg Saint-Germain.
Tous ces patriciens, aux grand airs durs et roides,
Se firent sur le seuil des politesses froides,
Puis, après maint salut se cédant le pas.
Entrèrent dans l'église en mettant chapeau bas.
Et, lorsque fut enfin la foule disparue
Et qu'il ne resta plus dans la petite rue
Que les carosses lourds aux panneaux blasonnés,
En écoutant causer deux drôles galonnés,
Je sus qu'il s'agissait d'une prise de voile.

Ainsi c'est ton rayon suprême, ô pure étoile,
C'est, ô candide fleur, ton suprême parfum,
Qui réunissent là tout ce monde importun !
Que t'apporte-t-il donc? Une pitié banale.
Lorsque offrant à Jésus ton âme virginale,
Tu viendras, le front pâle et les membres tremblants,
Telle qu'une épousée, en tes longs voiles blancs,
Lorsque tu jureras, d'une voix frémissante,
D'être pauvre toujours, chaste, humble, obéissante,
Que tu sentiras un frisson dans tes os

Au froid contact, au bruit sinistre des ciseaux
Coupant brutalement tes boucles parfumées,
Que se passera-t-il dans les âmes gourmées
De ces heureux du jour, de tous ces contentés,
Qui, jusqu'aux pieds de Dieu, traînent leurs vanités?
De quel enseignement sera ton sacrifice?
L'un à quelque folie et l'autre à quelque vice
Retourneront sans doute au sortir de ce lieu,
Pauvre fille, où tu viens de dire au siècle adieu.
Ce soir, lorsque, ayant bu jusqu'au fond le calice,
Lasse d'être à genoux, saignant sous ton cilice,
Et laissant jusqu'au sol tes mains jointes tomber,
Tu frémiras, craignant un jour de succomber
Sous le faix écrasant de tes saintes fatigues,
Ces hommes replongés déjà dans leurs intrigues,
Ces femmes se parant pour un plaisir nouveau,
T'oublieront dans ton cloître ainsi qu'en un tombeau !

Mais j'ai tort, ô ma sœur ! mon âme peu chrétienne
Ne sait pa s'élever au niveau de la tienne.
C'est parce que le monde est justement ainsi
Que ta jeunesse en fleur va se faner ici.
Pour tout le mal commis par les hommes impies,
Tu t'offres en victime innocente et l'expies.
Dans la triste balance, au dernier jugement,
Tu crois qu'il suffira peut-être seulement,
Pour voir se relever le plateau des scandales,
Du poids de tes cheveux répandus sur les dalles.
Tu vas veiller, jeûner, languir, mais tu le veux.
Dans toute leur rigueur accomplis donc tes vœux.
Le fardeau des péchés du monde est rude et grave,
Ma pauvre sœur ! Pour tous les tyrans sois esclave ;
Sois chaste, ô sainte enfant pour, tous les corrompus.

François Coppé.

(*Récits et élégies*)

Quarante minutes de Retard

En gare des Aubrais, vers six heures du so r, en été. Sur le quai, une dizaine de personnes attendent. Un emp oyé passe et dit à haute voix : " Le train de Paris a quarante minutes de retard." Les voyageurs se dispersent alors avec ennui. Deux dames, qui se d rigent chacune de son côté vers la salle d'attente, arrivent ensemble à la porte. Elles se regardent ; l'une s'écrie : ' Jeannette ! " l'autre répond : " Noémi '. Et, après une seconde d'hésitation, elles tombent dans les bras l'une de l'autre.

NOEMI.—Comment ! c'est toi ?

JEANNETTE.—Oui. Je ne crois pas encore que ce soit nous ! J'ai besoin de m'y faire.

NOEMI.—Est-ce que tu me trouves changée ?

JEANNETTE.—Je te trouve tout de même. Et toi ?

NOEMI.—Moi, je t'aurais reconnue à cinquante pas. Oh ! crois-tu ? Ce hasard

JEANNETTE.—En effet ! Ah, méchante fille !

NOEMI.—Pou quoi me dis-tu ça ?

JEANNETTE.—Tu le demandes ? Toi qui devais m écrire ! Tous les mois

NOEMI.—Eh bien, et toi ? Toutes les semaines ! L'as-tu fait ?

JEANNETTE.—Oui. Trois semaines.

NOEMI.—Et après.

JEANNETTE.—Ah dame ! Après ? Mais moi, tu sais qu'écrire ça n'a jamais été mon fort. Toi, au contraire, tu adorais faire les lettres. Aussi, tu es bien plus coupable !

NOEMI.—Enfin, laissons ça. Te voilà donc !

JEANNETTE.—Nous voici, dans cette gare, après...... combien déjà ?

NOEMI.—Attends que je calcule. Tu avais, toi, à la fin de ta classe supérieure ?....

JEANNETTE.—Se ze ans et demi. Et toi dix-sept.

NOEMI.—Nous avons quitté le couvent ensemble. ça nous fait..dix-sept..vingt-sept..trente-sept..et puis.. ça nous fait..

JEANNETTE.—Vingt-quatre ans, ma chérie

NOEMI.—Vingt-quatre ans ! Oui. Mais alors tu en as quarante ?

JEANNETTE.—Et toi quarante et un, ma bonne petite.

NOEMI.—Comme c'est arrivé vite !

JEANNETTE.—Très vite. Plus que le rapide de Paris.

NOEMI —Nous sommes deux presque vieilles dames.

JEANNETTE.—J'en ai peur. Qu'es-tu devenue ?

NOEMI.—Tu ne le sais pas ?

JEANNETTE...Mais non ! Et toi aussi, tu n'es pas au courant de mes affaires, j'en suis sûre ? Nous nous sommes quittées en nous jurant de nous écrire, de ne jamais nous perdre de vue.. Et puis.. rien. Personne n'a donné signe de vie.

NOEMI.—C'est vrai. Eh bien, je suis mariée.

JEANNETTE.—Moi aussi. As-tu des enfants ?

NOEMI.—Une fille.

JEANNETTE.—Moi, un garçon. Je devrais avoir aussi une fille.... Je l'ai perdue.

NOEMI.—Pauvre amie Comment t'appelles-tu ?

JEANNETTE —Madame Leroux. Et toi ?

NOEMI.—Comtesse de Précy. Où demeures-tu ?

JEANNETTE.—Impasse des Jacobins.

NOEMI.—Où prends-tu ça ? Du côté de Passy ?

JEANNETTE.—C'est à Angers.

NOEMI.—Tu n'habites pas Paris ?

JEANNETTE.—Non. Ça t'étonne ?

NOEMI.—Que fait donc monsieur Leroux ? C'est le préfet ? Tu es la préfète ?

JEANNETTE.—Non. Il est professeur de rhétorique au lycée d'Angers, monsieur Leroux.

NOEMI.—Tu m'en diras tant !

JEANNETTE.—Toi, tu habites Paris, alors ?

NOEMI.—Six mois seulement, Cours-la-Reine. Le reste du temps à Précy, la terre de ma belle-mère, dans l'Orne. Ou bien nous nous offrons un voyage. L'année dernière, nous avons fait le Monténégro. Très curieux. Je te le conseille, quand tu auras un moment de libre ?

JEANNETTE.—Tu ne te moques pas de moi ?

NOEMI.—Oh, Jeannette !

JEANNETTE.—Je croyais. Le Monténégro ! Ah, Seigneur ! Nous avons bien d'autres choses à penser.

NOEMI.—Tu n'es pas heureuse ?

JEANNETTE.—Moi ! Très heureuse.

NOEMI.—Même à Angers ?

JEANNETTE.—Même. Tu n'aimes pas la province, je vois ?

NOEMI.—Si. Pendant l'été, en passant. Mais j'aurais trouvé assez naturel que tu ne fusses pas heureuse à Angers. On a déjà tant de mal à l'être à Paris !

JEANNETTE.—Ça ne dépend pas de l'endroit qu'on habite, va.

NOEMI.—De quoi donc ?

JEANNETTE.—Du mari qu'on a.

NOEMI.—Alors, toi, c'est la perle ?

JEANNETTE.—Ne plaisante pas. C'est le meilleur des hommes.

NOEMI.—Tant que ça ?

JEANNETTE.—Oui.

NOEMI.—Tu l'aimes ?

JEANNETTE.—Je l'adore.

NOEMI.—Allons ! (*Elle pousse un soupir.*) C'est très beau.

JEANNETTE.—Pourquoi soupires-tu ? Quel drôle d'air tu as ! Est-ce que toi ?..

NOEMI.—Oh, moi, je n'ai pas lieu de me plaindre. J'ai épousé le fiancé de mes rêves de jeune fille. Aussi, le mari que j'ai, je ne l'ai pas volé.

JEANNETTE.—Il est—Il n'est. . pas gentil pour toi ?

NOEMI.—Ni gentil ni laid.

JEANNETTE.—Comment ?

NOEMI.—Il n'est rien. Il n'est pas là. Il est sorti. Toujours dehors, au cercle, aux courses, en voyage, à bicyclette, à cheval. . C'est un homme, à toute minute du jour, qui vient de partir on qui va rentrer. Je suis la femme d'un absent.

JEANNETTE.—Suis-le.

NOEMI.—Il n'aime pas ça. Il m'a déclaré : " Je me suis marié pour être seul."

JEANNETTE.—Comme tu dois t'ennuyer !

NOEMI.—Plus maintenant. En tous cas, moins. Beaucoup moins.

JEANNETTE.—Avec quel ton tu dis ça ! Tu m'inquiètes et tu me fais de la peine !

NOEMI.—Il n'y a pas de quoi. Ma vie est manquée, voilà tout. Parlons de la tienne. Raconte-moi. Quel est ton genre d'existence ?

JEANNETTE.—Oh ! bien simple.

NOEMI.—Quelles sont vos distractions, à Angers ?

JEANNETTE.—Nos travaux.

NOEMI.—Mais en dehors du travail ?

JEANNETTE.—Il ne nous reste guère de loisir. Tu n'imagines point ce que c'est qu'une classe, et une rhétorique ! à bien faire, quand on prend son métier à cœur, comme Henri ! C'est bien absorbant, va.

NOEMI.—Continue.

JEANNETTE.—Les leçons, les devoirs à corriger. .la préparation des textes. J'ai beau l'aider un peu. .

NOEMI.—Tu l'aides ?

JEANNETTE.—Oh ! si ça peut s'appeler aider !. . C'est-à-dire que je corrige la composition des élèves. Pas toutes. Il y en a qui sont trop fortes pour moi.

NOEMI.—Vous faites ça le soir ?

JEANNETTE.—Généralement, oui, après le dîner. On allume la petite lampe. .

NOEMI.—Une fois que tu as couché l'enfant ?. . Je vois ça d'ici.

JEANNETTE.—Oh ! Il se couche bien tout seul. Gaston a seize ans.

NOEMI.—Seize ans ! Déjà ! Tu as un fils de seize ans !

JEANNETTE.—Mais dame ! Tu nous vois donc toujours au couvent des Anges ? Et ta fille, quel âge a-t-elle ?

NOEMI.—Douze ans et demi. Elle est venue un peu tard. Elle ne pouvait pas se décider.

JEANNETTE.—Elle te donne de la satisfaction ?

NOEMI.—Oh, très mignonne ! charmante !

JEANNETTE.—Comment l'as-tu appelée ?

NOEMI.—Madeleine. Raconte-moi donc encore. Alors vous corrigez les devoirs des élèves, sous l'abat-jour, à côté l'un de l'autre ?

JEANNETTE.—Oui. On ma que les barbarismes au crayon rouge. Ou bien Henri me fait la lecture.

NOEMI.—Des romans qui viennent de paraître ?

JEANNETTE.—Non. Il n'aime pas beaucoup ça. Moi je n'en suis pas folle. Il me lit de l'histoire. Du Michelet. Tu connais ?

NOEMI.—J'ai parcouru. . .un peu. Un jour, aux bains de mer, dans la bibliothèque de l'hôtel, il y avait un tome dépareillé. C'est très fort ; et, dis-moi, les vacances ?. .

JEANNETTE.—Nous voyageons.

NOEMI.—A la bonne heure ! As-tu été en Espagne ?

JEANNETTE.—Non. Nous ne quittons pas la France.

NOEMI.—C'est ce que tu appelles voyager ?

JEANNETTE.—Tout de même. L'an passé nous avons été au mont St-Michel. Tu connais.

NOEMI.—Non. Mais je connais les Baléares, la Suède, le..

JEANNETTE.—Et puis, quelquefois l'été, quand il ne fait pas trop chaud, nous allons à Paris, comme des étrangers. Henri me promène dans les vieux quartiers,—il sait beaucoup,—nous retrouvons les dernières traces du passé. C'est bien intéressant ! Et puis, ça forme l'esprit de Gaston. Il adore son père, cet enfant !

NOEMI.—Pourquoi n'est-il pas avec toi ?

JEANNETTE.—Il est interne à Paris.

NOEMI.—Tu t'en es séparée ? Depuis quand ?

JEANNETTE.—L'année dernière. Henri l'a voulu. Pour qu'il fit une bonne rhétorique et une solide philosophie. Là-bas, au lycée d'Angers, avec le nom de son père, il était trop gâté. Tandis qu'à Paris, à Louis-le-Grand, il n'est plus un privilégié : c'est un élève comme tout le monde. Oh ! ça nous a été très dur ! Et à lui aussi. Mais il le fallait.

NOEMI.—Qui est-ce qui le promène, ce grand garçon, les jours de congé ?

JEANNETTE.—Nous avons de vieux amis dans l'Université.

NOEMI.—Oui, mais en dehors de l'Université, veux-tu que j'aille le voir et que je m'en occupe un peu ?

JEANNETTE.—Tu es trop bonne.

NOEMI.—Ca me fera plaisir. Tu dis qu'il est gentil ?

JEANNETTE.—La perfection. Une âme charmante.

NOEMI.—Eh bien alors, c'est un bonheur ! Je te ferai connaître mon petit Madelon aussi. Tu verras quelle brave petite nature de femme ça promet. Oh ! elle ne tient pas de son père, celle-là ! Ma bonne chérie ! Si tu savais comme je suis contente de t'avoir retrouvée !

JEANNETTE.—Moi aussi, va !

NOEMI.—Il me semble que c'est une nouvelle période dans ma vie, comme si notre vieille amitié de petites filles allait reprendre et recommencer pour ne plus jamais cesser, ni s'interrompre.

JEANNETTE.—Ah ! je le veux bien ! Te rappelles-tu les Saints-Anges ?

NOEMI.—Oui.

JEANNETTE.—La cour du cloître avec son beau cèdre, les pots de fleurs des reposoirs..

NOEMI.—La classe de couture ?

JEANNETTE.—La maîtresse de solfège et de chant sacré ?

NOEMI.—La mère générale, si âgée qu'elle avait l'air d'une vieille fée en cornette, et qu'on allait la voir dans sa chambre parce qu'elle ne bougeait plus de son fauteuil ?

JEANNETTE.—Oui ! Et toutes nos anciennes amies ?

NOEMI.—Les deux petites sœurs de la Guadeloupe, qui étaient si jolies ?

JEANNETTE.—Rose et Bertha ? Après toi, c'étaient celles que j'aimais le mieux. Je ne sais pas ce qu'elles sont devenues,

NOEMI.—Il y avait aussi une petite fille..

JEANNETTE.—Oui. Enfin, tout ça est bien loin !

NOEMI.—Et bien près aussi. Je n'ai qu'à descendre dans mon cœur, les jours de tristesse, pour retrouver tout comme autrefois. Je ferme les yeux, je me retiens de vivre et j'y suis. Je revois la couleur spéciale du ciel entrevu, le matin, par les vasistas du dortoir, le soleil qui venait quotidiennement, à la même heure caresser, la statue de la Vierge, dans sa niche étoilée d'or. Je me rappelle le bruit de mes pas le long des corridors frais, le silence éternel de toute la grande maison à de certaines heures ! Tout au plus, par-ci par-là, entendait-on la petite gamme lointaine d'une classe de piano..un coup de cloche, ou le soupir d'un harmonium.

JEANNETTE.—Oh ! oui.

NOEMI.—Est-ce qu'il ne t'est pas arrivé, dans ce temps-là, quand tu étais seule et que tu traversais une des cours désertes, ou un des parloirs vides..de t'arrêter, toute frissonnante et saisie, émue, sans savoir pourquoi, et d'écouter, dans l'attente, comme s'il allait tout à coup se passer quelque chose ? Quoi ? On n'en sait rien. Mais, dans ces minutes-là, on vit doublement, on éprouve des émotions instinctives, délicates et profondes. J'y ai réfléchi depuis. Je crois bien qu'à ces minutes, c'est notre âme d'enfant qui se dégage et se révèle à nous-mêmes. Il nous passe une étincelle divine.

JEANNETTE.—J'ai senti cela. Et souvent ! Et je vais plus loin que toi. J'ai eu alors la perception mystérieuse et instantanée, moi, que je me regretterais plus tard telle que j'étais à cette seconde. J'avais beau dire et penser sérieusement que ça n'était pas bien gai d'être au couvent, et rêver ardemment d'en sortir..et pleurer parfois la nuit dans mon lit..Ça ne fait rien..J'ai senti maintes fois, mieux que cela,

j'ai su, à n'en pas douter, su de source certaine que jamais quoi que pût me donner plus tard la vie pour de bon, je ne serais aussi pleinement, aussi parfaitement heureuse qu'à cet âge. Et, depuis, j'ai vu que je ne me trompais pas.

NOEMI.—Pourtant, tu viens de me dire ?. .

JEANNETTE.—Je ne me plains pas, sans doute! Je suis aussi heureuse qu'on peut l'être. Grand Dieu ! Mais ce n'est plus ça ! J'ai à vivre à présent. Quand nous étions petites, il semblait qu'on vécût pour nous. C'était nos parents qui s'ocupaient de ça. Nous, nous avions rien à faire : qu'à rire, à avoir de bonnes joues et être "la première," s'il y avait moyen. Pas de soucis, pas de chagrins, pas de responsabilités, même pas de deuils. Car, par une grâce merveilleuse, les morts, même de nos plus proches parents, glissent sur nos fronts et nos cœurs, et nous n'en perdons pas une minute de récréation. Ah ! qui me rendra donc l'âme que j'avais de huit à douze ans ! Où est-elle allée ? C'est pourtant la même que j'ai, et c'en est une autre. Et, cependant, je le répète, je bénis Dieu, je suis aussi heureuse qu'une honnête femme peut l'être ici-bas.

NOEMI.—Alors, qu'est-ce que tu dirais. . ?

JEANNETTE.—Si j'étais à ta place ?

NOEMI.—Oui.

JEANNETTE.—Ma pauvre mignonne, va ! Embrasse-moi. Je devine bien des choses. Console-toi avec ta fille. . Pense à bien la marier surtout.

NOEMI.—C'est cela qui me préoccupe. .

JEANNETTE.—Fais attention. Dans ton monde, c'est dangereux. .

NOEMI.—Aussi, j'ai là-dessus une ferme volonté. . Mademoiselle n'épousera que celui que je lui choisirai. . Ça ne sera pas un monsieur dans le genre de ceux qui m'ont fait rêver. . Je lui voudrais un honnête et loyal garçon, qui ne fût pas Parisien, ou le moins possible. . dans le genre de ce que sera ton garçon. . Mais j'y songe ! S'il tient vraiment ce qu'il promet d'être. .

JEANNETTE.—Il le tiendra, sois-en sûre.

NOEMI.—Me le donnes-tu ?

JEANNETTE.—Pour ta fille ?

NOEMI.—Oui.

JEANNETTE.—Nous avons le temps d'y songer. Tu es bien toujours la même ! Ardente et emportée.

NOEMI.—Me le donnes-tu ? Réponds.

JEANNETTE.—Tu es très riche.

NOEMI.—Et toi ?

JEANNETTE.—Pas du tout.

NOEMI.—Tant mieux pour ton fils, alors. Il fait un beau rêve.

JEANNETTE.—Et toi, qu'est-ce que tu fais, en ce cas ?

NOEMI.—Le bonheur de ma fille. Ça vaut bien un peu d'argent. Voilà qui est entendu.

JEANNETTE, *qui ne peut s'empêcher de sourire.*—Tu vas, tu vas !..

NOEMI.—Me refuses-tu ? Ah ! prends garde !

JEANNETTE.—Non. Mais..

NOEMI.—Quand tu auras vu Madelon, tu en raffoleras. Aussitôt de retour à Paris, je vais conquérir ton fils, il devient l'enfant de la maison..et je l'élève en serre chaude pour ma fillette. (*Sifflet.*) Tiens. Je crois que voilà mon train. Tu ne le prends pas ?

JEANNETTE.—Non, je viens de Paris. Je vais à Orléans, voir une vieille tante.

NOEMI.—Alors on t'écrit : Madame Leroux, impasse des Jacobins, Angers ?

JEANNETTE.—Parfaitement. Et toi ?

NOEMI.—Soixante-sept, Cours-la-Reine. Embrasse-moi, chérie. Que je t'aime ! Cette causerie m'a fait du bien. Rappelle-toi ce que je te prédis ! Nos enfants s'épouseront.

JEANNETTE.—Nous en reparlerons. En tous cas, à bientôt. J'irai te voir à mon prochain voyage.

NOEMI.—Avec ton mari ?

JEANNETTE.—Bien entendu.

L'EMPLOYE.—Prenez garde, mesdames. Un peu en arrière s'il vous plait ?

NOEMI.—Ils s'épouseront. D'ailleurs, c'est mon idée.

JEANNETTE.—Mais..et ton mari ?

NOEMI.—Il faudra bien qu'il en passe par où je veux.

JEANNETTE.—Pourtant..

NOEMI.—C'est moi qui ai la fortune.

L'EMPLOYE.—Les voyageurs pour Paris ! en voiture !

JEANNETTE.—Au revoir !

NOEMI.—Au revoir !

HENRI LAVEDAN,

de l'Academie française.

Laquelle des Deux?

(Saynète pour la Sainte-Catherine)

LOUISE, 26 ans.
ANNETTE, 17 ans.

Louise est entrée sans bruit dans la chambre d'Annette, et elle s'arrête, interdite, en voyant sa sœur en larmes.

LOUISE.—Quest-ce que tu as? Pourquoi pleures-tu?

ANNETTE, *très ennuyée d'être surprise.*—Ça n'est rien. Là, c'est fini.

LOUISE.—Dis-moi pourquoi tu pleures, mon chéri?

ANNETTE.—Je ne sais pas. C'est...nerveux. C'est le temps.

LOUISE.—Allons donc! Je vais te le dire, moi. C'est pour hier.

ANNETTE.—Hier?

LOUISE—Ne cherche pas à me tromper. C'est à cause de la réponse que papa et maman ont donnée hier à...

ANNETTE, *avec précipitation.*—A ce jeune homme? Mais non... jamais de la vie.

LOUISE—Parfaitement si...à M. Paul Raynaud, qui t'avait demandée.

ANNETTE.—Je te jure...

LOUISE.—Ne jure donc pas. C'est bien inutile de feindre avec moi, va, avec ta grande sœur. Ai-je deviné juste?

ANNETTE, *avec effort, et bas.*—Oui, je l'aurais parié (*La prenant par le cou.*) Embrasse vite, et plus fort que ça. C'est absolument bête et nigaud, tu sais, de te faire du chagrin pour des machines pareilles, pour un petit monsieur...

ANNETTE.—Un mari!

LOUISE.—La belle histoire! Un mari de perdu, dix de retrouvés.

ANNETTE.—Pas tant que ça! Tu es bonne, toi, tu en parles à ton aise!

LOUISE.—Que veux-tu dire?

ANNETTE—Rien. Sinon que je commence à en avoir

assez... (*Sa voix tremble.*) Je suis humiliée. (*Elle pleure.*)

LOUISE.—Qu'est-ce qui t'humilie?

ANNETTE.—Cela, tiens! D'être toujours demandée et jamais accordée. On finit par le savoir dans le monde... partout, à Paris, et même en province... et ça me fait du tort; on n'y comprend rien, on se dit: "Qu'est-ce qu'il y a? Quelque chose d'énorme, évidemment." On croit peut-être que j'ai des infir... des infirmités cachées! (*Elle pleure.*)

LOUISE, *la câlinant.*—Es-tu sotte, mon gros chat! Toujours demandée... Et tu te plains! Qu'est-ce que tu dirais donc si tu étais à ma place, moi qu'on ne demande jamais, qui passe inaperçue, comme si je n'existais pas? Hein? Tu ne trouves rien à répondre?

ANNETTE.—Je pleurerais dix fois plus si j'étais toi, voilà tout!

LOUISE.—Ça m'avancerait bien! Crois-tu que c'est ça qui me ferait monter plus tôt à l'autel? Allons, ne te tracasse pas, et essuie tes yeux. D'ici très peu de temps—retiens ce que je te dis—tout ça va changer.

ANNETTE, *incrédule.*—Oh!

LOUISE.—Il n'y a pas de oh! Ça va changer, parce que j'ai pris un grand parti. Quand je suis entrée tout à l'heure dans ta chambre, je venais justement pour te l'annoncer. Es-tu plus calme?

ANNETTE.—Oui, mais je ne devine pas.

LOUISE.—Ecoute. Je t'aime de tout mon cœur, tu le sais?

ANNETTE.—Et moi, donc!

LOUISE.—Tu es bien sûre que je ne suis pas jalouse de ma petite Nette? Tout ce qui t'arrive d'heureux, même si c'est un peu à mes dépens, ah! Seigneur! j'en suis plus contente encore que si ça m'arrivait à moi!

ANNETTE.—Tu es bonne.

LOUISE.—Je ne suis pas bonne, tu m'ennuies. Eh bien! malgré ça, j'ai remarqué, depuis quelques années, une chose qui me vexe beaucoup... Oh! mais beaucoup...C'est qu'on te demande toujours en mariage, toi, mâtine, et jamais moi. On t'a demandé onze fois depuis deux ans et demi.

ANNETTE.—Toi aussi, sois juste?

LOUISE.—Une fois, moi, M. de Châteaublanc, qui avait soixante ans... et qui boitait.

ANNETTE.—Mais très riche ! Aussi riche au moins, à lui tout seul, que mes onze à moi réunis !

LOUISE.—C'est vrai ; il faut bien avoir quelque chose. Enfin, ça n'est pas à comparer avec toi. Tous les jeunes, tous ceux qui étaient bien, qui m'aurait plu à moi, c'est toi qu'ils demandaient. Toujours Annette. Jamais ce paquet de Louise.

ANNETTE.—Tu me fais de la peine.

LOUISE.—Tais-toi, mignon. Chaque fois, ça s'est passé avec père et mère de la même façon.—"Madame, monsieur, disait le jeune homme ému (ou la personne respectable qu'il avait envoyée à sa place), j'ai l'honneur de vous demander la main de votre fille.—Louise? lançait maman qui a une si grande envie de me caser.—Non, Annette, répondait le jeune homme ému (ou la personne respectable),—Alors, n'allons pas plus loin, monsieur, déclarait papa. Vous n'êtes pas le premier qui demandiez Annette ; mais c'est une décision irrévocable chez nous de ne pas marier la cadette avant l'aînée. Quand Louise sera établie, noous verrons. D'ici là, nous avons le regret..." Et le jeune homme ému (ou la personne respectable) partait navré. Dans les premiers temps, je n'y faisais pas trop attention. Je me disais : "C'est un hasard. Mon tour va venir. Un de ces quatre matins, j'aurai ma série, moi aussi." Et puis, je t'en moque, les mois passaient ; elle n'arrivait jamais, ma série ; c'était la tienne qui grossissait... Annette... Annette... Ils voulaient tous Annette. Tu comprends qu'à moins d'être bouchée, dame ! j'ai fini par m'en apercevoir... et par comprendre...

ANNETTE.—Et tu m'en veux?

LOUISE, *pince-sans rire.*—A mort !

ANNETTE, *alarmée.*—Ce n'est pas de ma faute, je te jure. Je n'ai jamais rien fait pour...

LOUISE, *avec élan.*—Oh ! non bijou ! Mais je le sais bien ! T'en vouloir ! Ah ! là là ! Seulement, j'ai été forcée de m'avouer que je ne plaisais pas. C'est embêtant, c'est le comble du déshonneur... tout ce que tu voudras. Mais c'est comme ça. Au bal, "ils" ne m'invitent jamais.

ANNETTE.—Ils font bien mieux que ça !

LOUISE.—Oui, oh ! je sais. "Ils causent" les valses avec moi, au lieu de les danser. Si tu t'imagines que je suis

dupe? A notre époque, vois-tu, quand les messieurs préfèrent la conversation d'une jeune fille au plaisir de la tenir dans leurs bras, c'est pas bien bon signe pour elle! Bref, voilà ce que je me suis dit: "Pourquoi père et mère s'obstinent-ils à refuser Annette à tous ceux qui la leur demandent?"—Parce qu'ils pensent que ça me ferait du tort si Annette se mariait avant moi, et que j'aurais encore plus de mal, ensuite, à "trouver." Est-ce ça?

ANNETTE.—Quand ce serait, ils ont bien raison. Tu es l'aînée. C'est toi qu'on doit épouser d'abord.

LOUISE.—Oui. Mais à une condition: c'est que je plaise. Or, je déplais.

ANNETTE.—Peux-tu dire?...

LOUISE.—Je déplais, puisqu'on me laisse pour compte, et que je suis déjà à la fin de ma vingt-sixième année!

ANNETTE.—Aux derniers les bons!

LOUISE.—Non. Je ne m'illusionne pas. Aussi, le seul moyen d'en sortir, ai-je pensé, c'est de ne pas me marier. Et j'y suis désormais résolue.

ANNETTE.—Toi?

LOUISE.—Mon Dieu, oui. A quoi bon m'entêter? Je me sens l'étoffe d'une vieille fille. Tout à l'heure, après le dîner, je vais annoncer la chose à papa et à maman. Ils insisteront un peu, par affection, par politesse, parce qu'ils m'aiment bien dans le fond; mais, en eux-mêmes, ils m'approuveront, et d'ici une semaine au plus, nos amis, nos relations, tout le monde saura que Louise Durocher a renoncé à être une dame.

ANNETTE.—Tu es folle... Je suis suffoquée!

LOUISE.—Alors ma petite... alors, les onze jeunes gens qui dépérissent depuis deux ans qu'ils ont été si mal reçus (sans parler du douzième d'hier, de ce Paul Raynaud, qui ne t'est pas indifférent, si j'en crois mon petit doigt de grande sœur), avant quinze jours ils vont rappliquer tous à la maison pour te redemander. Tu n'auras plus que l'embarras du choix, et père et mère seront forcés de te lâcher. Voilà, mon chou. Tu vois que tu étais une petite cruche de pleurer? Eh bien! tu n'ouvre pas la bouche? Tu ne m'embrasse pas? A quoi penses-tu?

ANNETTE, *très émue*—Je pense.. je pense que c'est tellement beau... tellement sublime et gentil...

LOUISE.—Vas-tu recommencer à faire l'oie?

ANNETTE.—...Que je ne le veux pas. Non, je n'accepte pas que tu te sacrifice ainsi pour moi.

LOUISE.—Mais je ne me sacrifie pas !

ANNETTE.—Je serais une misérable si je te laissais.

LOUISE.—Zut ! Bonsoir. (*Fausse sortie.*)

ANNETTE —Ne t'en va pas.

LOUISE.—Alors, cesse de dire des bêtises.

ANNETTE.—Je ne suis pas si gamine que tu penses, va, Louison ! Je suis capable, moi aussi, de bien des choses !

LOUISE.—Mais j'en suis sûre, mon poulet. Je connais ton cœur. Si tu étais à ma place, je paries que tu agirais de même.

ANNETTE.—Oui. Oh ! certainement.

LOUISE.—Tu vois bien? C'est si naturel ! Je suis un obstacle, un empêtro. Je suis laide, et tu es jolie...

ANNETTE.—Pas vrai. Tu as des cheveux superbes, et le coiffeur t'en a offert deux cent francs.

LOUISE.—Je suis vieille et tu es jeune.

ANNETTE.—Je te ratrapperai bien vite.

LOUISE.—Tu as cinquante mille francs de plus que moi, de notre oncle André... Enfin, tu as tout et moi rien.

ANNETTE.—Je proteste.

LOUISE.—Rien... ou pas grand'chose. A quoi bon te barrer la route? Ce que je fais est tout simple, et il n'y a même pas à me remercier. N'en parlons plus.

ANNETTE.—Si, parlons-en. Et sais-tu la vérité? Veux-tu la savoir? S'il y en a une de nous deux qui doit se sacrifier... eh bien ! c'est moi !

LOUISE.—Allons, bon !

ANNETTE, *exaltée.*—Oui, moi !

LOUISE.—Voilà une autre affaire, à présent !

ANNETTE.—Mais, dame ! vois : puisque c'est toujours moi qu'on demande et jamais toi, c'est donc ma présence seule qui est cause de tout le mal. Je t'éclipse, je te porte ombrage...

LOUISE.—Tu es folle !

ANNETTE.—Si je disais, moi, de mon côté, que je refuse de me marier, que je veux rester fille, ça remettrait tout en place, et ils seraient bien forcés, eux, là, les douze qui soupirent, de se rabattre alors sur toi...

LOUISE.—Ou sur une autre. Ah ! ma pauvre petite naïve !

ANNETTE.—Naïve ou non, je n'en démords plus. C'est moi qui tiens à ne pas me marier. Est-ce clair?

LOUISE.—Non, c'est moi l'aînée.

ANNETTE.—Moi, la cadette.

LOUISE.—Ecoute, veux-tu? Nous allons tirer à pile ou face?

ANNETTE.—Oh! non! Ce n'est pas le sort et le hasard qui doivent régler des choses aussi graves.

LOUISE.—Le sort et le hasard, c'est le bon Dieu! La Providence peut aussi bien nous éclairer avec un petit sou. (*Elle a sorti un sou de sa poche.*)

ANNETTE.—Tu as raison. Pile, c'est moi qui doit rester fille .

LOUISE.—Par conséquent, moi, c'est face. (*Elle s'apprête à lancer le sou.*)

ANNETTE.—Attends! (*Elle fait un signe de croix.*) Va! (*Le sou est lancé.*)

LOUISE, *qui a vu la première.*—Face! J'ai gagné. Je ne me marierai jamais!

ANNETTE, *triste.*—Oh, ma pauvre petite. (*Elle a les larmes aux yeux.*)

LOUISE, *fébrile ,l'embrassant avec un peu trop de nervosité.*—Mais ris donc Nette; c'est la première fois que j'ai de la chance!

HENRI LAVEDAN,
de l'Académie française.

L'idée de Mlle Jeanne

Par S. BOUCHERIT

(*Suite*)

Le peintre, sans calculer que c'était peut-être là pour Pierre un sujet bien élevé, se laissa entraîner un jour à parler de l'art tel qu'il le comprenait, reproducteur fidèle de la nature, mais sachant y mettre ce reflet de pensées supérieures qui constitue l'idéal et que le talent le plus exercé ne peut trouver, s'il n'a pas sa source dans l'âme.

—Mais, dit-il en s'interrompant tout à coup en riant, de de quoi m'avisé-je de te parler là, petit Pierre ! C'est affaire à nous autres, les barbouilleurs de toiles, de connaître ces impressions et d'éprouver cette sensation du beau suprême qui vient de la compréhension complète de l'œuvre de Dieu.

—Vous croyez que je ne vous comprends pas, répliqua Pierre, très grave. C'est vrai, je ne sais pas bien parler, je ne sais pas dire ce que je sens. Mais je sens tout de même, allez ! Ca bouillonne en dedans de moi comme l'eau dans la machine à vapeur de l'usine. Des fois, je pleure tout seul de ne pas pouvoir dire, même à Mlle Jeanne. .ce que j'ai en moi, ça me brûle ; mais tout de même c'est très doux et ça me fait bien du bonheur.

Le peintre regarda Pierre avec étonnement. Jamais le jeune homme ne s'était encore autant ouvert. Ses yeux brillaient étrangement, fixes toujours, mais non plus comme autrefois dans une immobilité hébétée et insensible. On y sentait la vie, l'intelligence, la foi, la révélation d'une âme ardente, d'une flamme intense et cachée.

—Oui, reprit-il à mi-voix et comme se parlant à lui-même dans une absorption extatique, c'est si beau tout ça. .ces arbres que le bon Dieu fait naître et grandir, qui sont tous les mêmes et dont pas un ne ressemble à l'autre ; ces verdures qui s'entremêlent et dont chacune a sa douceur spéciale ; ces brins d'herbe gros comme des fils et dont le moindre est une merveille ; ces oiseaux, ces insectes, tous ces êtres presque invisibles qui respirent, qui vivent et qui té-

moignent de l'infinie puissance du Créateur du ciel et de la terre ; cet air fluide qui enveloppe tout, qu'on sent sans le voir et qui passe sur vous comme une caresse ; cette lumière qui descend du ciel bleu et éclaire toutes choses en laissant quelques parties dans l'ombre comme pour mieux faire admirer son éclat là où elle paraît..Oh, que c'est beau tout cela, et que Dieu est grand de l'avoir fait et bon de nous en faire jouir !

Il s'arrêta, haletant, le visage inspiré, les mains jointes, semblant continuer dans une prière silencieuse son hymne d'admiration émue.

M. Saint-Yves se garda de le troubler. Il le regardait plongé dans son extase, les narines frémissantes, l'air rayonnant, vraiment beau—une révélation.

—Est-ce donc, se disait-il, que l'œuvre de Jeanne serait encore plus grande qu'on ne croyait ! Aurait-elle fait naître un penseur, un poète ou un artiste?..Et tu dis que tu ne sais pas parler, mon Pierre ! murmura-t-il.

Ce mot, prononcé à mi-voix, réveilla le jeune homme. La flamme de ses regards tomba. Il sourit doucement et, se levant :

—Il faudrait, dit-il, ranger notre petit couvert.

Paisiblement, il se mit à son humble besogne sans plus rien ajouter. On eût dit un autre homme. Vainement M. Saint-Yves essaya de le faire causer encore. Il répondit des paroles banales, insignifiantes, prononcées d'une voix redevenue hésitante. A un seul moment, le peintre ayant prononcé le nom de Jeanne, Pierre s'écrira :

—Oh ! Mademoiselle !

Il ne joignit même pas son nom. Mais, en articulant ce mot, il y mit une expression d'une incroyable intensité. Toute son âme semblait s'y concentrer. La même flamme que tout à l'heure illumina un instant ses yeux. Puis de nouveau tout s'éteignit.

M. Saint-Yves rentra au château profondément ému, songeur. Il ne parla à personne de la scène des bois. Il était résolu à tenter une épreuve, mais préférait, pour le cas d'un échec n'initier personne à son entreprise et à son espérance.

Pierre le devança dans son projet. Le lendemain, l'artiste avait annoncé qu'il irait passer la journée à Lyon pour y visiter le Musée de peinture, collection magnifique digne de la seconde ville de France, qui a vu naître Meissonnier

et Puvis de Chavannes. Pierre demeura seul. Il était agité, tourmenté, nerveux. Il semblait en proie à une pensée fixe et troublante. Le matin, il se rendit à la Clairière des fées et y demeura longtemps. Puis, comme ne pouvant plus résister à la tentation qui l'obsédait, il rentra précipitamment et on auurait pu le voir, lui l'être si droit et si candidement honnête, se glissant subrepticement, comme craignant d'être surpris, dans la pièce où était installé l'atelier de M. Saint-Yves.

La porte close, il prit un panneau de bois parmi ceux dont le peintre s'approvisionnait pour ses esuisses, le mit sur le chevalet, saisit le palette encore prête de la veille et qu'il était chargé de nettoyer et, sans hésiter, comme poussé par une force invisible, il posa sur le bois le pinceau chargé de couleur. Ce fut alors comme un accès de fièvre, une crise d'hallucination. Quatre heures durant, sans s'arrêter un instant, sans détourner la tête, Pierre peignit, peignit. Sous sa brosse inhabile, dont il ne connaissait le maniement que pour avoir vu travailler M. Saint-Yves, les tons se mélangeaint heurtés, incohérents, les lignes s'enchevêtraient dans un desordre inextricable, c'était un affreux gâchis dont il eût été impossible de démêler l'intention et le sens. Mais tout à coup dans ce chaos, véritable produit d'une imagination en délire, la lumière se fit, les lignes se dessinèrent, les tons se fondirent. Du barbouillage informe sortit un site précis qui peu à peu s'affirma, la "Clairière des fées"' éclairée d'un jour rose, invraisemblable et cependant délicieux. Au milieu du ciel étonnamment léger et diaphane une forme blanche passait qui avait des ailes d'ange. .C'était une œuvre d'une audacieuse incorrection. La progression des plans n'était pas observée, le feuillage était presque bleu, dans certains endroits les herbes se dressaient droites comme des piquets, le tronc des arbres avait des profondeurs noires brutales; et pourtant tout cela vivait, sentait l'inspiration, disait la Nature comprise et surtout, par une précieuse tradition du Maître étudié à son insu, était noyé dans l'air pur et respirait.

Pierre était absorbé, perdu dans son travail à ce point qu'il n'entendit ni la porte s'ouvrir, ni M. Saint-Yves s'aprocher de son escabeau. Le peintre eut un sursaut et leva les bras au ciel, stupéfait et ravi. Puis il ressortit sur la pointe du pied. Quelque temps après, il revint accompagné de M.

Viviers et de Jeanne. Cette fois leur entrée fit du bruit et Pierre tressaillit, brusquement réveillé. Il se dressa d'un mouvement effaré, épouvanté, comme un criminel surpris au milieu de l'accomplissement de son forfait. Mais il n'eut le temps de rien dire. M. Saint-Yves l'avait pris dans ses bras et, l'y serrant, s'écriait :

—Oh ! mon enfant !...mon enfant ! Tu seras un grand artiste, et la gloire de ma carrière sera d'être ton maître.

Puis, se tournant vers Jeanne.

Sois bénie, Jeanne, dit-il..c'est ton œuvre !

Jeanne pleurait et M. Viviers s'était détourné pour qu'on ne vit pas qu'il en faisait autant.

Le tableau fut transporté au château et exposé au salon.

—Qu'est-ce que c'est que ça? dit du bout des lèvres Casimir quand il le vit.

—Ca? répondit M. Saint-Yves, c'est le premier chef-d'œuvre de mon fils dans l'art. Zeuxis, qui vivait du temps de Périclès, l'aurait trouvé ce qu'il est, dans son incorrection —admirable.

VIII

Quatre ans après, la famille Viviers se trouvait un soir réunie dans le salon attendant l'annonce imminente du dîner.

Il y avait un assez grand changement chez la plupart de ses membres. Si M. Viviers avait toujours sa même figure calme et douce, gracieuse et sérieuse, sa barbe et sa chevelure étaient passées du blond, longtemps gardé, à un gris précurseur du blanc, qui s'approchait. Mlle Marois avait fait de notable progrès dans les voies de la rotondité.

Henry devenait un bel adolescent dont les traits prenaient, comme dessin et comme expression, une grande similitude avec ceux de son père, et c'est bien ce qu'il avait de mieux à faire. C'était un brave garçon qui se conservait intact dans sa vie familiale et laborieuse, au point de vue industriel s'entend. Car s'il connaissait à fond les mystères du tissage et du brochage, l'art de mélanger intelligemment dans les trames les fils de soie, et savait déjà parfaitement manœuvrer un métier Jacquard, on doit reconnaître qu'au point de vue classique il n'avait pas acquis un très gros bagage aux leçons de M. Casimir Lombre. Peut-être bien

était-ce la faute de celui-ci qui donnait à Périclès un peu trop d'attention et n'en accordait à son élève qu'une part insuffisante.

M. Casimir était, de tous, le moins changé. Il avait le même air dédaigneux des autres et satisfait de lui-même. La seule modification survenue en lui était que son nez et son menton à barbe roussâtre manifestaient une tendance, de plus en plus accentuée et inquiétante, à se rapprocher l'un de l'autre. On pouvait prévoir que cela finirait par une collision, ou tout au moins par une conjonction, non sans danger pour sa bouche qui se trouverait obstruée par cette alliance anormale.

Mais quelqu'un qui s'était modifié du tout au tout, c'était Jeanne. Le bouton, déjà si charmant, était devenu une fleur éclatante de fraîcheur et de grâce. La gamine aux mouvements garçonniers, aux allures indépendantes, parfois un peu trop exubérantes, avait fait place à la jeune fille, enjouée toujours, mais sérieuse, douce et calme. Son cœur d'or seul n'avait pas changé. Quel souffle avait passé sur elle pour que la Jeannette d'autrefois, si récalcitrante aux devoirs,—surtout à ceux des vacances,—eût été prise tout à coup d'un amour singulier de l'étude?—Son intelligence très vive avait rapidement réparé le temps perdu. Depuis longtemps elle jouait avec les difficultés classiques, qui jadis l'effrayaient tant. Mlle Marois était fière d'une telle élève et certes, c'eût été à bon droit si, en réalité, c'eût été son œuvre. Mais, la main sur la conscience, bonne Hermance, n'est-il pas vrai que depuis longtemps les rôles étaient retournés et que, sans vous en apercevoir, c'est vous qui receviez de Jeanne la science qu'elle-même puisait dans les livres? Mais gloire à vous quand même! Car, si vous aviez été impuissante à donner à l'enfant, confiée à vos soins, la science que vous ne possédiez pas, vous lui aviez donné ces qualités que vous possédiez au plus haut degré: la bonté profonde et la piété que rien ne peut ébranler.

Jeanne, maintenant, jouait du piano comme une virtuose et chantait d'une voix mélodieuse et pure, sans peut-être une méthode très sévère, mais avec ce sentiment sans lequel l'art le plus consommé n'est rien. Elle dessinait aussi: ce goût l'avait prise un beau jour brusquement, au moment où il y a quatre ans,—quatre ans déjà!—M. Saint-Yves et Pierre, devenu son élève, étaient partis pour Paris. Elle

avait sans rien dire acheté des crayons, du papier, des couleurs et s'était mise à copier des fleurs, ses amies, ses sœurs, qu'elle avait sous ses yeux. Sans maître, sans leçon, d'instinct, elle faisait des aquarelles charmantes que son père finit par prendre comme modèles pour l'atelier. Mais un jour elle se rebiffa et déclara qu'elle ne voulait pas travailler pour rien et entendait figurer parmi les ouvriers de la fabrique. M. Viviers accéda en souriant. Chaque samedi, dès lors, elle alla à la paye, avec les autres, fière et joyeuse, et, chaque dimanche, M. le Curé pouvait compter jusqu'au dernier centime du salaire de la dessinatrice qui lui était fidèlement remis pour les pauvres.

Ces travaux remplissaient le temps de Jeanne, et il le fallait, car ce temps lui paraissait quelquefois bien long. Plus d'une fois, seule, elle allait par le parc, gagnait la "Clairière des fées" et y restait de longs instants à rêver, à se souvenir, à espérer peut-être... Puis chaque semaine, à un jour fixe et à l'heure du facteur, elle allait chez Dubreuil avec un intérêt ému : c'était le jour où arrivait une lettre de Pierre. N'était-il pas bien naturel qu'elle suivît avec sympathie le progrès de celui que, dans une inspiration charitable, elle avait appelé à la vie de l'intelligence?...De loin en loin même, c'était pour elle une joie qu'elle ne cachait pas—pourquoi l'aurait-elle cachée?—elle recevait des nouvelles directes du jeune Dubreuil adressées à "sa chère bienfaitrice." Puis c'étaient des billets brefs—oh ! très brefs, trop brefs !—de M. Saint-Yves : "Pierre gagne tous les jours. Pierre se développe étonnamment... Pierre sera un grand, grand artiste, bien plus fort que moi... Si cela continue, je serai jaloux de Pierre... J'ai montré des essais de Pierre à Jules Breton et à Harpignies : ils n'en reviennent pas et ne veulent pas croire qu'il y a deux ans notre enfant ne savait pas lire."

Deux fois, dans de courtes vacances, Pierre était revenu à Montbuel, méconnaissable lui aussi... C'était maintenant un grand beau jeune homme, à la tenue réservée et distinguée, à la fine démarche, au parler élégant, qui n'avait plus rien du Pierre d'autrefois, si ce n'est la persistante limpidité de son regard qui disait la persistante limpidité de son âme. En cela il méritait, mais dans un tout autre sens, le titre qu'on lui donnait jadis : c'était toujours Pierre l'innocent.

Comme il y a cependant d'étranges contradictions en ce

monde ! Il y avait entre l'artiste débutant et la fille de M. Viviers un lien qui ne pouvait se rompre. La bienfaitrice pas plus que le bénéficiaire ne pouvaient oublier le service rendu, et quand ils se revirent, au lieu de l'expansion juvénile et joyeuse qu'on aurait entendue, ils étaient restés en face l'un de l'autre rouges, intimidés, troublés, n'osant presque rien se dire et ne se parlant que des yeux, quand de loin en loin ils osaient les lever l'un sur l'autre. On serait même descendu au plus profond de ces deux cœurs naïfs et simples qu'on n'y aurait pas trouvé l'explication de ce phénomène singulier. Jeanne ne reprenait sa vivacité de pensées que quand le wagon emportait Pierre vers Paris et alors elle lui disait, mais trop tard et sans que maintenant il pût rien entendre, tout ce qu'elle s'était promis de lui dire ; et Pierre, pendant que la locomotive roulait, se souvenait avec désespoir de tout ce qu'il avait projeté de conter à Jeanne et qui, elle présente, s'était envolé de son esprit. Des banalités seules avaient fait leur entretien et, par un facile accord, ils avaient soigneusement évité de jamais causer isolément ensemble, comme si l'un et l'autre renfermait en lui un secret qu'il eût craint de laisser échapper dans le tête à tête...

Au moment même où on annonça le dîner, un domestique remit un télégramme à M. Viviers. C'était un fait trop fréquent pour troubler personne. Mais après avoir lu, M. Viviers s'écria :

—Ah ! mon Dieu !

—Qu'y a-t-il ? fit Jeanne inquiète.

Pour toute réponse, son père lut :

"Pierre première médaille au Salon. Suis fou de joie. Arriverons tous deux demain. Saint-Yves."

—Vite, Henri, cours chez Dubreuil lui annoncer...

Mais Henry n'était déjà plus là. On l'aperçut qui bondissait sur la pelouse, franchissant d'un élan les parterres fleuris, courant comme un faon échappé vers la maison du surveillant.

M. Viviers s'exclama, Mlle Marois fit chorus. Casimir ne dit rien. Mais comme il pinça plus violemment ses lèvres, son menton et son nez semblèrent essayer de se donner l'accolade : c'était encore prématuré. Jeanne ne fut pas plus loquace et l'on aurait pu croire qu'elle n'avait pas entendu la grande nouvelle, si elle n'était pas devenue toute pâle à son annonce. Elle était pourtant très émue, très nerveuse

même : car, après dîner, elle saisit dans ses bras, du moins autant qu'elle le put, Mlle Marois qui ne comprit rien à ce subit besoin d'expansion, et elle l'embrassa avec une incroyable ardeur, en disant fébrilement :

—Oh ! ma chérie ! ma chérie !

Après quoi elle disparut. Mais quand elle revint, elle avait les yeux rouges.

Comme on était au billard, Casimir et Henry, Mlle Marois et Jeanne, M. Viviers s'étant éloigné, Henry, qui volontiers remplissait le rôle d'enfant terrible, demanda brusquement à M. Lombre :

—Monsieur, quand on a une première médaille au Salon, c'est qu'on est ou qu'on sera un grand peintre, n'est-ce pas?

—Oh ! dit sèchement le précepteur, ces récompenses-là ne signifient pas grand'chose, au fond. Le mérite peut y être pour quelque chose, mais les recommendations y sont aussi pour beaucoup.

—Enfin, continua le jeune Viviers, qui tenait à son idée, mettons que ce soit le mérite qui soit justement récompensé. Pierre sera donc un grand peintre. Etre un grand peintre, c'est une fameuse position... On gagne beaucoup d'argent?

—Cela dépend, répondit Casimir avec un air de dédain. Oui, si l'on a du talent et surtout de la vogue... Car, pour les artistes, la vogue, tout est là. On ne leur demande pas comme dans les belles-lettres d'avoir de l'acquis, de longues études préalables, de la vraie science. Etre à la mode, pour eux, c'est l'essentiel.

—Alors, reprit Henry persistant, on devient un homme célèbre, un grand homme...comme M. Saint-Yves... Officier de la Légion d'honneur, Membre de l'Institut, c'est rudement chic.

—Oui, fit encore le précepteur d'un ton rageur, il y a des artistes qui ont de la chance.

—Et quand un artiste a de la chance, il peut faire un beau, beau mariage...Ainsi Pierre, quand il sera un grand peintre...

—Tais-toi !... Tais-toi donc ! s'écria Jeanne qui se leva, écarlate, et mit la main sur la bouche de son frère.

—Vous êtes fou, Henry, dit sévèrement le précepteur.

IX

Deux personnes furent grandement troublées de cet étrange propos du jeune Viviers, qui prouvait que s'il n'était pas très savant, il était du moins très malin et savait deviner non seulement ce qu'on ne lui disait pas, mais ce que les intéressés ignoraient eux-mêmes : Ce furent Jeanne et M. Casimir Lombre.

La première, secouée par les paroles de son frère comme par une étincelle électrique, saisit Mlle Marois par la main et l'entraîna dans le parc. Là, d'un pas nerveux, précipité, que la pauvre institutrice avait toutes les peines du monde à suivre, et à travers l'obscurité, qu'elle n'aimait pas du tout —mais que ne fait pas faire le dévouement à son élève !— Jeanne l'emmena, sans mot dire, à la Clairière des fées."

La jeune fille, il faut bien l'avouer, ne savait pas trop ce qu'elle faisait. Lorsqu'on présente brusquement une lumière à un être depuis longtemps plongé dans les ténèbres, il éprouve tout d'abord un saisissement violent, un éblouissement qui lui fait mal. Il faut un moment pour s'habituer à la clarté, même si on la bénit.

Par une mystérieuse affinité fraternelle, Henry venait de traduire exactement la pensée inconsciente qui remplissait le cœur de Jeanne, sans qu'elle se la fût jamais formulée... Pierre, quand il sera un grand peintre, pourra très bien épouser ma sœur...

Et alors, dans sa marche rapide, sans lâcher la main, fébrilement serrée, de la pauvre Mlle Marois toute haletante, Jeanne vit la véritée lumineuse et, repassant en quelques instants les quatre dernières années de sa vie, elle comprit : elle aimait Pierre.

Pitié d'abord, charité, accomplissement presque miraculeux d'une œuvre jugée impossible, sympathie toute naturelle pour le pauvre être transformé par elle et par elle donné à la vie, qui était son œuvre, sa chose, son bien, souvenir ému des prières faites côte à côte en un jour sacré, joie du triomphe obtenu, joie des succès subséquents, orgueuil de la gloire qui se préparait pour celui qu'elle avait en quelque sorte créé, oui, Jeanne avait eu tous ces sentiments et les avait éprouvés avec l'intensité ardente de sa tendre et vive nature ; mais tous, elle le comprenait à présent, avaient leur origine

dans un seul sentiment qui les résumait tous : le grand, le saint, le pur amour.

Et comme les deux marcheuses étaient arrivées à la "Clairière des fées," Jeanne, incapable de se contenir plus longtemps, dit, cria presque à Mlle Marois :

—Je l'aime ! je l'aime !

Emotion de la surprise, émotion de la course, Mlle Marois ne put rien répondre.

Mais au même moment, un large rayon de lune passa au travers des arbres et vint envelopper l'angélique tête de Jeanne, caresse du ciel qui avait entendu et bénissait son aveu, et, au même instant, dans le fourré voisin, un rossignol lança, au milieu du silence, sa modulation la plus harmonieuse, moins pure et moins douce encore que la prière qui jaillissait du cœur de la jeune fille.

L'impression de M. Casimir Lombre fut beaucoup moins sentimentale. Il ne demanda point pour faire ses réflexions ni la romanesque hospitalité d'une clairière des bois, ni le mélodieux accompagnement du rossignol. Il alluma prosaïquement un cigare, s'étendit dans sa chambre sur un vaste canapé et se mit à songer avec quelque inquiétude.

Casimir Lombre était ambitieux, très ambitieux, autant que personnel, et ce n'est pas peu dire. Depuis longtemps il caressait un rêve ; oh ! non un rêve d'amour—son cœur n'était susceptible de tendresse que pour lui-même—mais un rêve de fortune. Il nourrissait l'espoir d'épouser Jeanne, et surtout sa dot. Les charmes de la jeune fille le laissaient fort indifférent, mais non ceux de sa cassette.

Assurément, il y avait quelque effort à faire, et il y avait une assez grande distance entre la fille du grand industriel de Montbuel et un simple précepteur à 250 francs d'appointements mensuels. Mais cette distance était comblée, aux yeux de Casimir, d'abord par sa vanité prétentieuse, ensuite par Périclès. Personnellement, il n'hésitait pas à se considérer comme irrésistible le jour où il daignerait se déclarer et, si les avantages de sa personne ne suffisaient pas, il y joindrait ceux de la célébrité. Car, avant peu, il allait être célèbre : cela était immanquable. L'histoire de l'illustre Athénien touchait à son terme. Il avait même déjà corrigé les épreuves de l'introduction. Le volume paraîtrait avant trois mois. Le remettre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et obtenir le grand prix réservé au travail

d'histoire le plus remarquable, c'était tout un. Ce serait la porte de l'Institut entr'ouverte pour lui. Il la forcerait tout à fait par quelque autre ouvrage. Il pensait déjà à la vie de Cimon, fils de Miltiade, rival de Périclès. Le voila donc membre de l'Académie. C'était une assez jolie perspective à offrir à la fille d'un simple fabricant de soieries qui, en définitive, avait été ouvrier dans sa jeunesse et ne savait pas un mot de grec.

Une union avec Mlle Viviers lui paraissait donc, son immense amour-propre aidant, une chose fort simple à réaliser quand il le voudrait, et il était à cet égard d'autant plus tranquille qu'aucun concurrent ne paraissait à l'horizon. Jeanne avait dix-neuf ans et jamais, du moins à sa connaissance, il ne s'était présenté aucun candidat à sa main. Si, pourtant, il avait été question d'un, quelque temps avant. Mais Mlle Viviers l'avait écarté aussitôt, presque sans examen, et même Casimir s'était demandé s'il n'était pas pour quelque chose dans cette résolution rapide. Hé!... hé!... Vraiment, il n'était pas mal dans ce portrait de face, qu'il avait devant lui, mieux encore dans cet autre de trois quarts...Mlle Viviers n'aurait pas mauvais goût... Toutes les jeunes filles n'ont pas le privilège d'avoir sous la main l'auteur de la vie de Périclès!... Justement, il était visible que les dispositions de Jeanne avaient changé du tout au tout depuis quelques années. Elle lui épargnait ses moqueries d'autrefois, simples boutades d'enfant gâtée. Si elle ne lui témoignait pas, encore aujourd'hui, une sympathie très vive, c'était le résultat d'une réserve toute naturelle... Allons! la chose irait toute seule.

Et voilà que tout à coup ce petit barbouilleur de tableaux, cet idiot—car enfin il n'en démordrait pas, malgré l'apparence cette maladie était incurable—ce Pierre Dubreuil, fils d'un gendarme, d'un portier, venait se mettre à la traverse d'un projet qui pourrait le faire riche à 50,000 francs de rente! Halte là, mon maître! A nous deux!

Du reste, ces craintes étaient certainement chimériques. M. Viviers avait trop de bon sens pour commettre une pareille folie. Tout cela venait d'un mot échappé à un gamin, et Casimir s'endormit paisiblement, bercé par un doux rêve où il se voyait conduisant Jeanne à la Mairie—l'église lui était bien égale!—avec, comme témoins, Périclès et Cimon, les deux ennemies, réunies dans une touchante

réconciliation, autour de M. Lombre, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Quoi qu'il en fût, Casimir jugea prudent de tâter un peu le terrain auprès de M. Viviers et, le lendemain, le trouvant justement seul qui réfléchissait, assis sur un banc du parc, il s'approcha, décidé à aborder la question avec sa profonde diplomatie emprunté aux hommes politiques de la Grèce.

Il ne pouvait mieux tomber. M. Vivier était de l'humeur la plus charmante et la plus expansive. La pensée qu'il allait revoir son vieil ami toujours cher et Pierre triomphant le mettait tout en joie. Peut-être même avait-il d'autres sujets de satisfaction plus intime.

L'entretien s'engagea donc très cordial et prit tout de suite un tour qui ne pouvait que plaire infiniment à Casimir. Sans qu'il sût à quel propos, M. Viviers se mit à faire une lo gue théorie pour lui démontrer l'inanité de certains préjugés sociaux.

—Il serait ridicule à notre époque, dit-il suivant une pensée que le précepteur ne pouvait pas diviner, de créer une aristocratie d'argent alors que l'aristocratie de naissance est dépouillée de ses privilèges. Que suis-je donc, moi qui vous parle? Un ouvrier, fils d'ouvriers. Simple canuts, mon grand-père et mon père. J'ai débuté canut comme eux, bien heureux les jours où je gagnais 3 fr. 50. J'ai eu plus de chance, même, si l'on veut, un peu plus de talent que d'autres. C'est un motif à moi de remercier Dieu, mais non une raison de faire le fier. Ne suis-je pas l'égale de mes ouvriers? Henry est leur camarade, Jeanne gagne comme les autres jeunes filles du village son salaire hebdomadaire. Voilà ce qu'il faut, voilà ce qui honore : le travail !

Casimir approuvait de la tête et du geste, faute de mieux. Ces doctrines libérales répondaient à merveille à ses propres vues. M. Viviers, qui les émettait si nettement, ne pourrait plus lui objecter sa fortune ou son rang quand il lui parlerait de sa fille et, voyant le terrain ainsi préparé, Casimir allait serrer la question, se lancer sur une grande œuvre, sur Périclès, l'avenir qui l'attendait, puis indiquer, tout au moins, ses espérances matrimoniales, quand M. Viviers reprit, continuant le cours de ses idées intimes :

—Ce petit Pierre ! le voilà sacré grand artiste ! Vous rappelez-vous, Monsieur Lombre, le jour de l'arrivée des Dubreuil, quand nous avons vu pour la première fois ce pauvre

innocent qui s'est sauvé, effarouché par nos nouveaux visages, et que Jeanne l'a ramené par la main rassuré, dompté, conquis? Voyez comme on se trompe! Vous croyiez alors, et ma foi! je puis bien l'avouer, je croyais aussi comme vous, sans rien dire, que son état était incurable. Dieu a fait un miracle et s'est servi de ma Jeannette pour l'accomplir. Il avait ses desseins...

M. Viviers se tut et resta pensif, laissant Casimir fort embarrassé et cherchant un moyen de lui démontrer que les desseins de Dieu était qu'il lui donnât sa fille et sa fortune. Mais, même pour un érudit comme lui, la preuve n'en était pes facile à faire. Il essaya cependant et se mit à battre les buissons en faisant de grandes phrases pompeuses, où les mots "je" et "moi" revenaient avec une fréquence extrême et qui auraient, sans nul doute, convaincu le père de Jeanne s'il les avaient écoutées; par malheur, il n'écoutait pas, continuant à converser avec lui-même. Brusquement, il se leva en murmurant une phrase que Casimir ne saisit pas tout entière, mais où il distingua les expressions de charité, de Providence et d'amour.

—C'est une occasion manquée, se dit le précepteur, mais j'en retrouverai une autre.

Hélas! non, il ne la retrouva pas et n'eut pas même le temps de la chercher. Quand les voyageurs furent arrivés et tandis que Pierre était au milieu des siens, M. Saint-Yves s'enferma avec son ami et causa longtemps. Il lui dit comment, de son œil habitué à scruter les secrets de la nature et aussi ceux des cœurs, il avait vu ce que nul ne voyait, ce que ne comprenait même pas Pierre et Jeanne, ces deux enfants candides qui s'ignoraient eux-mêmes; il lui dit les aveux qu'il avait, mot par mot en quelque sorte, forcé Pierre à lui faire et qui avaient été, pour le jeune Dubreuil, moins une confession qu'une découverte faite dans son propre cœur; il lui dit aussi le projet qu'il apportait tout préparé, pour le soumettre à Dubreuil, et par lequel il allait faire de Pierre son fils adoptif, lui laissant ses biens,—modestement, il n'ajouta pas: et son talent; et, comme avec lui la gaîté ne perdrait jamais ses droits, il conclut avec une solennité de comédie:

—Monsieur Viviers, j'ai l'honneur de vous demander la main de Mlle Jeanne Viviers, votre fille, pour mon fils adoptif Pierre Dubreuil.

—Et Jeanne fit M. Viviers...Elle ne m'a rien dit...

—O fabricant borné, perdu dans les soieries, père aveugle, tu n'as donc pas su lire dans les yeux de notre Jeannette, quand Pierre est arrivé tout à l'heure?...Tiens, regarde... la voilà qui traverse la pelouse, allant chez Dubreuil... C'est l'amour qui passe... Mais il n'y a que nous autres, les artistes, qui apercevions ces choses-là.

—Crois-tu, dit M. Viviers en souriant...Je suis donc un artiste aussi, car il y a longtemps que j'ai vu et compris. Mais j'attendais l'heure. Et, quoique aveugle, je vois ce que tu ne vois pas : c'est le rayon de soleil qui descend de là-haut sur ma Jeanne. C'est le bénédiction de Dieu qui se pose sur mon enfant.

FIN.

En deux mots

PAR CHAMPOL

I.

MONSIEUR URBAIN DE LAMOTHE

Caissier à la Banque de France, 8, rue Vaneau, Paris.

"Kecho (Tonkin), 12 juillet, 189..

" Je t'ai toujours dit que tu as la vocation de la poule qui couve des canards. Te voilà agité, affolé, aux cent coups ; tu passes des nuits sans sommeil ; tu m'écris huit pages de reproches, tout cela parce que j'ai fait une excellente traversée et que j'ai négligé de t'en informer en arrivant ici. Mais, mon ami, cela allait de soi ! Nous n'en sommes plus au temps patriarcal où l'on faisait son testament avant de monter en diligence.

" Que dirais-tu donc si tu voyais les Pavillons-Noirs déboucher derrière moi dans les bambous pendant que je surveille mon poste ? Allons, mon vieux, du courage ! Je fais de mon mieux pour te garder ton petit Henri, malgré les pièges ennemis et les inconvénients du climat.

" Notre cuisine est large et soignée ; je ne m'ennuie pas trop, car j'ai de bons camarades, et ici on se lie vite avec tout ce qui est Européen. On parle de fièvres dans la province voisine, mais c'est moi qui m'en moque, avec mon hygiène. Je deviens d'une sagesse à faire peur !

" Ah ! pendant que je parle de ma sagesse du jour, n'oublie pas les petites folies de la veille. Passe chez le banquier de la place Louvois et tâche de payer. Surtout, ne donne pas mon adresse.

" Et papa ? Il a le don de t'occuper, et je t'en félicite, car tu ne sais pas être seul. C'est une manie chez toi, mais enfin on ne se refait pas. Si mon père pouvait m'envoyer

quelques subsides, je ne les refuserais pas. Il le peut, et toi, mon cher aîné, tu es une vraie mère. Un père et une mère, cela facilite bien des choses.

" Vu ta qualité de mère, j'ai des petites nouvelles confidentielles à te donner, ce que je ferai avant le départ du paquebot. Après cette lettre-ci, écris, si tu veux, mais n'attends pas de moi une prose régulière ni surtout fréquente ; on ne peut s'assujettir au travail supplémentaire dans les conditions où nous sommes ici : le loisir est notre hygiène nécessaire.

" 14 *juillet* ..Je voulais continuer le chapitre du cœur et te demander de m'éclairer de ta haute raison, mon vieil ami. Cette maudite fête nationale est venue se mettre au travers de mes bonnes intentions. Je crois que je vais devoir agir d'après mes propres lumières ; pourtant le cas est grave.

" Bon On me dit qu'il est temps de livrer mes pattes de mouche au paquebot. Vite, mille tendresses."

Un pâté suivait, puis un paraphe illisible, témoignant de la hâte avec laquelle le sous-lieutenant Henri de Lamothe avait dû couper court à ses épanchements épistolaires.

Urbain en fut d'autant plus contrairié qu'il pouvait raisonnablement espérer la suite au prochain numéro. Son jeune frère avait horreur de la correspondance qu'il considérait comme une marque de souvenir et d'amitié tout à fait superflue, et, lorsque Henri de Lamothe trouvait une chose ennuyeuse et gênante, il avait l'habitude de s'en débarrasser, sans plus ample réflexion, et surtout sans se demander si les autres seraient de son avis.

" Pauvre enfant ! il n'a pas de tête !" disait avec un mélange d'admiration et de pitié le modeste et pacifique Urbain qui n'avait d'autre espérance, d'autre souci dans la vie que ce frère, plus jeune que lui de quinze ans, aussi beau, aussi brillant, aussi léger qu'il était lui-même sérieux, tranquille, sans éclat et sans prétention.

Il avait remplacé auprès d'Henri leur mère, morte depuis longtemps : il l'avait gâté, couvé, surveillé, sermonné, conseillé depuis son bas âge jusqu'au jour où le jeune sous-lieutenant s'était, sur sa demande, embarqué pour le Tonkin, laissant le pauvre Urbain seul au monde, seul derrière son guichet de la Banque de France, sans autre consolation que de songer à l'absent et de payer, sur ses économies, les petites dettes que son jeune frère laissait toujours un peu partout.

" Cher enfant, il n'a pas de tête ! répétait le bon Urbain,

alignant les louis aux créanciers, qui, remis de belle humeur, répondaient avec empressement :

" Mais il a si bon cœur !"

Ce qu'il y avait de plus triste dans la vie d'Urbain, c'était chaque soir le retour à la maison paternelle.

M. de Lamothe, qui avait déserté son foyer tant que ses forces et ses moyens le lui avaient permis, s'y voyait maintenant cloué par la vieillesse et les infirmités. D'homme léger, frivole, aimablement égoïste, il s'était transformé en vieillard grincheux, morose, cyniquement préoccupé de sa seule personne. Les vies gaies et brillantes ont de ces fins maussades. Ne pouvant plus avoir aucun plaisir, M. de Lamothe s'offrait de nombreuses manies. Ses habitudes étaient devenues les seuls mobiles de son existence, et lui semblaient devoir régler exclusivement celle des autres. Ouvrir la porte un peu brusquement, être en retard ou en avance, le déranger en quoi que ce fût étaient de ces offenses de lèse-personnalité que les égoïstes finissent par prendre au sérieux et faire prendre au sérieux par les êtres dévoués qui les entourent d'ordinaire.

Urbain ressemblait à sa mère, une pauvre créature pleine d'abnégation et de délicatesse, morte écrasée sous ce joug. Parfois, depuis le départ d'Henri, il lui semblait aussi qu'il allait succomber sous ce poids qu'aucune affection, aucune espérance ne l'aidaient plus à porter.

Le soir, lorsque, après avoir terminé avec son père une dixième partie de piquet, il s'échappait pour aller fumer un cigare en arpentant le trottoir paisible de la rue Vaneau, il avait beau se dire philosophiquement : " Que veux-tu, mon vieux, c'est le devoir !" le devoir lui semblait parfois insupportable.

Il lui prenait de vagues regrets de s'être ainsi desséché derrière son guichet, de n'avoir jamais vécu pour lui-même, d'avoir abdiqué les rêves, les joies, les ambitions les plus légitimes de l'homme, tout cela pour un rôle inutile de mère sans enfant

Quelquefois déjà, ces pensées qu'il qualifiait d'égoïstes lui étaient venues, poignantes, pendant les longues soirées où Henri le laissait en tête à tête avec M. de Lamothe, préférant à sa société la plus petite distraction ; mais un sourire de son frère les chassait vite et il se disait, le regardant avec orgueil et concentrant sur lui toutes les tendresses qu'il n'avait pu épancher au dehors :

"C'est lui qui est mon avenir, mon bonheur! c'est à lui que j'appartiens. Il se trouvera bien dans sa vie des moments où il aura besoin de moi. Il se mariera, il aura des enfants, et je ne mourrai pas tout seul, abandonné dans mon coin comme une vieille inutilité."

A présent Urbain se demandait, sans oser espérer de plus : "Quand reviendra-t-il, s'il revient?"

Son père, après s'être un peu agité de ne plus voir Henri, comme il en avait l'habitude, avait éprouvé une grande consolation à faire son cabinet de toilette de la chambre de l'absent · il était, du reste, trop occupé de ses rhumatismes pour se tourmenter d'autre chose.

Dix-huit mois s'étaient cependant écoulés sans apporter d'autres nouvelles du sous-lieutenant, et Urbain, rongé d'angoisse. tâchait de se mettre en colère en se répétant que la négligence seule de son frère était la cause de ses inqpiétudes.

"Quel sans-cœur! se disait-il. C'est vrai qu'il m'avait prévenu de son silence. Mais me laisser dix-huit mois sans un mot! Peut-être une lettre s'est-elle perdue."

Chaque fois que les journaux parlaient de soulèvements au Tonkin, de choléra, de fièvre pernicieuse, le sang d'Urbain se glaçait dans ses veines, ses yeux se faisaient hagards en dévorant les noms des vxictimes, et une joie âpre l'étreignait en n'y voyant que des inconnus. Il avait fini par ne plus oser lire un journal.

"Du reste, se disait-il, je serais prévenu si . . , mais non. Parbleu! les militaires en font bien d'autres, et reviennent sains et saufs. Je suis une poule mouillée, décidément."

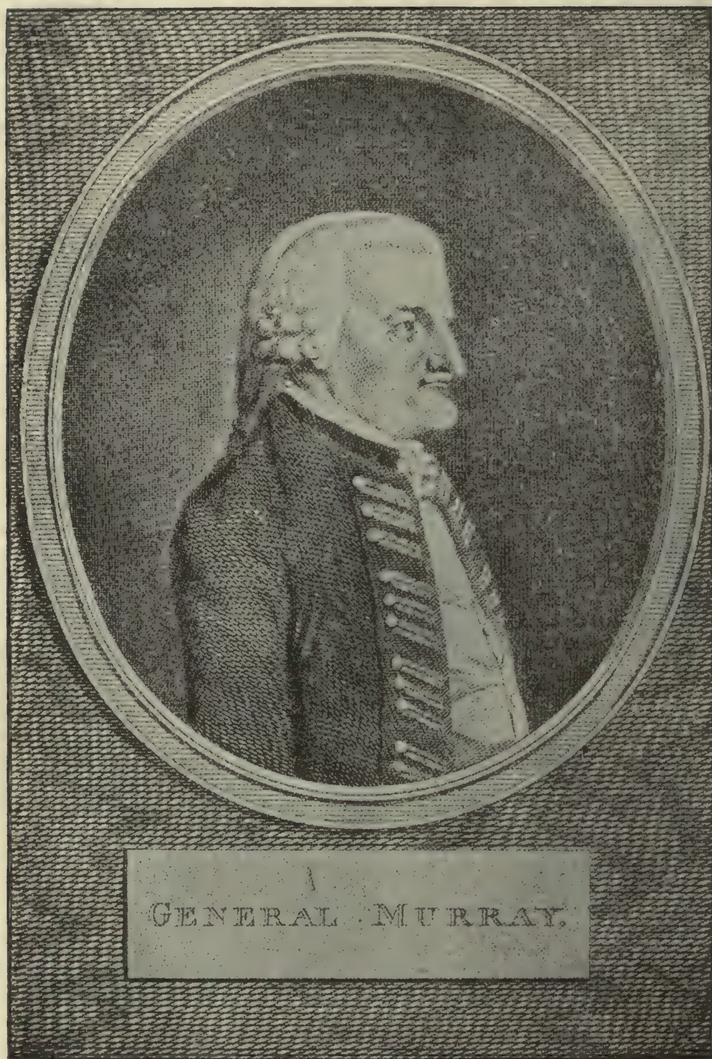
(A suivre.)

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
27 RUE BUADE, QUEBEC.

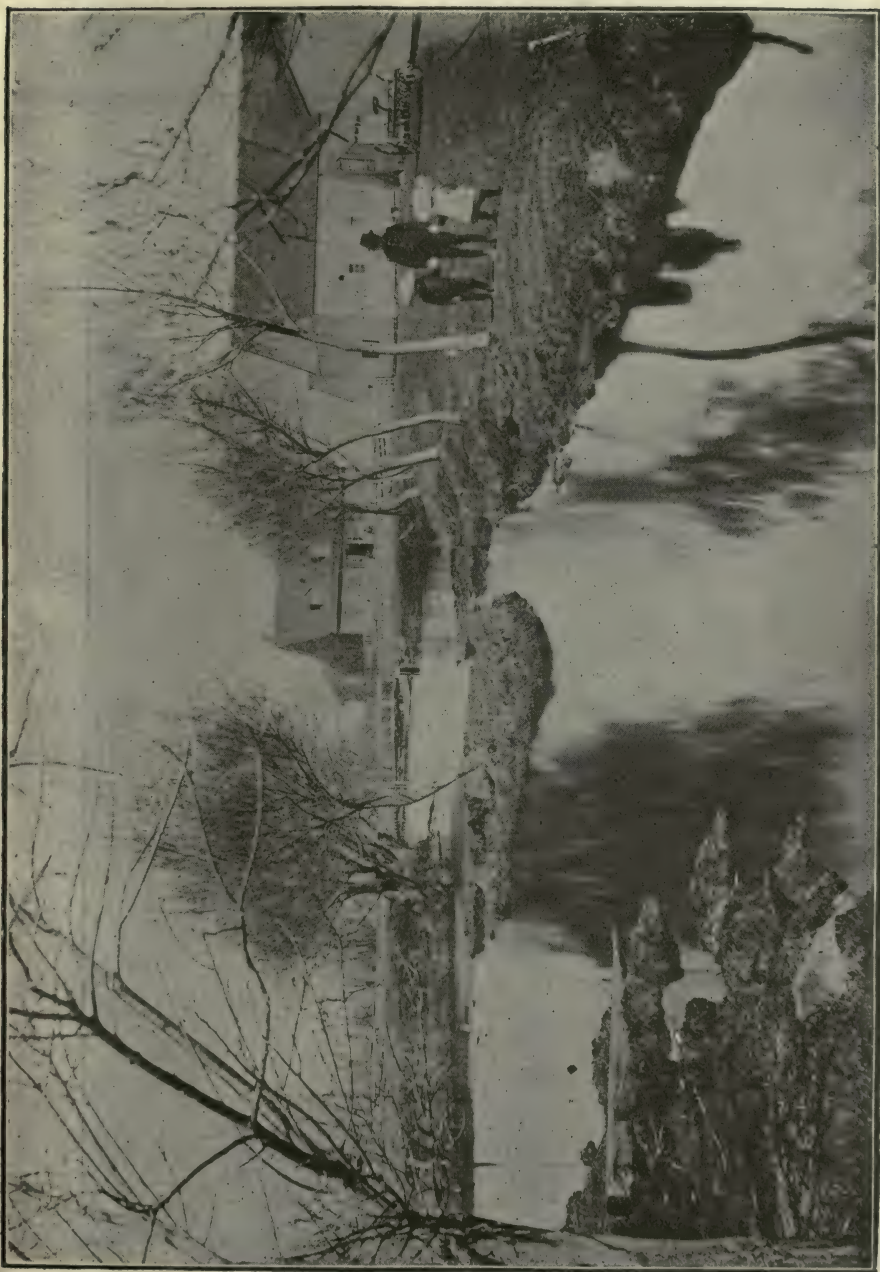
L'ILLUSTRATION
Supplément de "La Revue Franco-Américaine"
Première Année, No. 6. Septembre-octobre, 1908.



LE MARECHAL DE LEVIS



GENERAL MURRAY.



UNE FERME



La Recolte du Grain



Une Ferme a Normandin, Lac St-Jean



FAMILLE DE COLON



Transport de bois de commerce



GASPESIE.—Le Rocher de Percé



Un Chemin de Colonisation



LE FLOTTAGE DU BOIS



UNE FAMILLE D'ORIGNAL.



UN "CAMPEMENT" D'INDIENS.



VUE DE LA RIVIERE KEEPAWA.



PREMIERE HABITATION DE COLON.



LA VILLE DE CHICOUTIMI



NORMANDIN, LAC ST-JEAN.



FERME CANADIENNE DANS LA REGION DU ST-MAURICE

A nos abonnés

Le présent numéro complète le Ier volume de la *Revue Franco-Américaine* et est publié pour les mois de septembre et d'octobre.

Nous prenons cette mesure afin d'obvier aux retards trop considérables apportés dans la publication des deux dernières livraisons de la *Revue*, et dûs à des circonstances absolument en dehors de notre volonté, accident, surcroit d'ouvrage chez nos imprimeurs, etc.

Cependant nos abonnés ne perdront rien au changement; ils y gagneront, d'autre part, une livraison plus prompte.

L'abonnnement de l'année *comprendra les douze numéros* composant des deux volumes de la *Revue*. Les abonnements au lieu d'être renouvelables le 1er avril ne le seront que le 1er mai.

Entre temps, nous allons faire subir à notre revue certaines améliorations projetées depuis quelques mois qui la rendront plus digne encore de l'encouragement très généreux qui lui a été donné jusqu'ici.

L'Administration.

After the Winter

(Le Renouveau)

C'est l'hiver, hélas ! et sur la nature
Le givre a jeté son linceul glacé...
Au morne horizon de la plaine obscure,
Le ciel, pâle et sombre, est comme affaissé.

Toute voix se tait, aucun bruit n'éveille
La forêt muette en ses profondeurs :
Comme en un tombeau la terre sommeille,
Et pas un rayon ne vient des hauteurs...

Le temps fait un pas—Avril nait—la vie
Reprend sous l'azur son vol glorieux ;
Tout n'est que parfum, lumière, harmonie,
Tout vit, tout sourit de la terre aux cieux.

Et pour opérer ces métamorphoses,
Rendre son sillon à l'épi vermeil,
Ses chants à l'oiseau, leur éclat aux roses,
Il n'a rien fallu...qu'un peu de soleil.

Un plus rude hiver atteint l'âme humaine
Quand sous ses regrets tout s'échappe et fuit,
Qu'elle cherche en vain sa route incertaine,
Perdant au hasard ses pas dans la nuit.

Sentir à tout vent chanceler son être,
De vivre ou mourir n'avoir nul émoi,
Se dire à tout mot : "Que sais-je?" ou "Peut-être",
Vivre sans espoir et mourir sans Foi...

Est-il rien qui soit plus lourd en ce monde
Que porter ainsi le poids de son cœur
Sans avoir d'appuis où l'âme se fonde...
Proie insouciante du destin moqueur?

L'âme ne meurt pas. Un jour, ô surprise!
L'aube luit plus blanche en un ciel plus pur:
Le flot, moins ému, tiédit sous la brise,
L'horizon lointain s'ouvre dans l'azur.

Durant de longs mois la terre endormie
Se réveille et chante avec le zéphyr;
L'arbre qu'on croyait maudit pour la vie
Reprend sa couronne et va refleurir.

Et j'entends frémir avec un bruit d'ailes,
A l'ombre que font ses rameaux touffus,
Les nobles espoirs, les amours fidèles,
L'essaim lumineux et pur des Vertus...

Au souffle puissant des grandes pensées,
Comme un luth touché par un archet d'or,
S'il retrouve un jour ses cordes brisées,
Le cœur, rajeuni, bat et vibre encore.

Et pour qu'au foyer renaisse la flamme
Qui doit rallumer le feu sur l'autel,
Pour qu'elle revive, il ne faut à l'âme
Qu'un rayon de Dieu, soleil éternel!

Maurice de Pradel.

Les Fêtes de 1908 à Québec et l'Impérialisme Anglais

Ce n'est pas même un article de revue, c'est un volume qu'il faudrait pour raconter dans leurs détails les événements qui se sont déroulés à Québec pendant les mois de juin et juillet 1908.

Fêtes de Laval et fêtes du Troisième Centenaire ont revêtu un cachet de solennité qui a étonné jusqu'aux plus enthousiastes ; elles ont pris une signification qui se résume, en dépit de tous les efforts, surtout les dernières, en une apothéose de la race française fondatrice du Canada. Dès le mois de juin, au pied du monument Laval, on le sentait dans les discours ; l'épopée canadienne-française était la source où chaque orateur allait puiser, nos héros étaient les héros fêtés, notre histoire était l'histoire que chacun acclamait. Cette première semaine patriotique et religieuse, "la grande semaine," comme on l'appelle depuis, préparait admirablement les esprits pour les solennités qui devaient se dérouler, un peu plus tard, sous les yeux ravis du Prince de Galles. Et l'on se demande encore si les deux manifestations n'en faisaient réellement pas qu'une seule et si ceux qui se sont contentés d'assister à l'une ou à l'autre ne sentent pas qu'ils n'ont vu qu'une partie du spectacle.

Une même idée les a dominées toutes les deux—l'idée de la patrie canadienne, plus grande, plus aimée. Et si dans les dessous que cachaient, d'ailleurs, admirablement les splendeurs du Troisième Centenaire, cherchait à prendre racine une conception nouvelle de notre politique nationale, les déclarations publiques des orateurs et des personnages officiels ont accentué de facon à ne pas s'y méprendre les sentiments cultivés par tous les groupes de la nation, les espoirs comme les sentiments de l'élément canadien-français qui a été de droit le héros des fêtes. Et si tout le monde est retourné chez soi, les uns plus français, les autres plus anglais, personne n'a pu se défendre du charme des relations nouées entre amis nouveaux, ennemis d'hier, et de l'espoir

en des jours de paix et d'union que seuls des malentendus regrettables ou une fausse conception des intérêts nationaux avaient pu retarder jusqu'à ce jour. Ce resultat seul serait déjà un digne couronnement de fêtes comme celles auxquelles nous venons de participer.

Aussi, afin de mieux graver dans la mémoire des lecteurs de la *Revue* le souvenir de cette page de notre histoire, résumant toutes les autres et lue devant nous, avons-nous cru opportun de réunir en quelques pages, declarations et opinions, comptes-rendus et anecdotes dont le groupement est de nature à donner une expression bien nette et bien vivante à ce qui a été fait et dit.

* *
*

Les fêtes de Laval ont débuté par une manifestation comme il ne s'en est vu nulle part de plus grandes où de plus belles. M. Pierre Gerlier, le sympatique et brillant délégué de la jeunesse catholique française au congrès des Jeunes catholiques canadiens-français en fait la description suivante :

" La semaine qui s'est écoulée du 21 au 28 juin marquera une date mémorable dans les annales de Québec, et les évènements qui l'ont remplie, de l'aveu de tous ceux qui en furent témoins, ajouteront une belle page à l'histoire déjà si glorieuse de la race Canadienne-Française. Ce ne fut pas seulement, en effet, une succession de fêtes splendides et de grandioses cérémonies. Le décor sans doute était merveilleux, l'appareil extérieur émouvant. Mais ce qui faisait par dessus tout la beauté de ces solennités inoubliables, c'est que l'on y sentait palpiter le cœur de tout un peuple ; car elles étaient par essence la manifestation, l'exaltation des deux sentiments qui résument l'âme canadienne : la foi et le patriotisme.

" C'est sa foi, robuste et touchante, que la cité de Québec affirmait le 21 juin dans l'admirable procession de la Fête Dieu ; c'est son patriotisme, inspiré de la foi, qu'elle témoignait en célébrant magnifiquement le 23 juin la fête de Saint Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens-Français ; c'est tout ensemble son patriotisme et sa foi qu'elle manifestait en inaugurant, le 25 juin, au milieu de féeries incroyables, la statue du Vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, et apôtre de la Nouvelle-France.

" Je n'oublierai jamais l'impression que j'ai ressentie en débarquant à Québec le dimanche matin. L'arrivée par le Saint-Laurent est ravissante, et l'accueil de nos camarades Québecquois avait été si sincèrement cordial que j'étais ému avant même de pénétrer dans la ville de Champlain. Mais cette émotion ne fit que croître lorsque, ayant gravi les rues escarpées et pittoresques du vieux quartier, nous arrivâmes dans la cité haute, où déjà s'organisait la procession du Très Saint-Sacrement.

" La ville tout entière était somptueusement décorée. Ce n'était que tentures, oriflammes, arcs de triomphe, banderolles où se lisaient de touchantes invocations. Pas une maison qui ne fut ornée : les plus modestes rivalisaient avec les plus riches, et, détail frappant, les protestants eux-mêmes avaient tenu à embellir leurs demeures. Ajoutez à cela que, pour la première fois depuis mon arrivée en Amérique, je n'entendais autour de moi que du français,—ce joli langage canadien, émaillé d'expressions normandes, qui résonne si délicieusement à nos oreilles,—et que, dans la profusion de drapeaux qui flottaient sur cette foule immense, je voyais dominer le drapeau tricolore, dont on saisit avec une si vive intensité le symbolisme lorsqu'on l'aperçoit hors de chez vous, et vous devinerez tous les sentiments qui se pressaient dans mon âme en présence d'un tel spectacle.

" Il faut renoncer à décrire ce que fut la procession. La cité tout entière était réunie, et, plus encore que le nombre incommensurable des fidèles, l'unanimité de sentiment que l'on sentait en eux donnait à cette assemblée je ne sais quoi de saississant et de grandiose. Tous les éléments de la société étaient représentés : l'autorité religieuse par seize archevêques et évêques, venus de toutes les provinces canadiennes, l'autorité civile par le premier ministre du Dominion, que l'on voyait au premier rang derrière le dais, escorté de tous les ministres de la province, des membres de la magistrature, de la municipalité, de l'Université et des grands corps publics ; puis la foule, où toutes les classes et tous les âges étaient confondus dans un même sentiment de recueillement et d'adoration ; c'était bien le peuple chrétien vivant sa foi, et faisant à Jésus-Hostie le plus triomphant cortège que l'on pût imaginer.

" Durant quatre heures, le majestueux défilé se déroula dans les rues de Québec sur une longueur de plus de trois

kilomètres. Il était une heure environ lorsque le dais, sorti à 9 heures précises, rentrait dans la cathédrale."

"Ce fut l'instant le plus émotionnant. La foule était rassemblée sur l'immense place de l'Hôtel de Ville. Soudain, sous la coupole étincellante de lumière qui surmontait le porche de la basilique, l'ostensoir apparut, porté par Mgr Sbaretti, délégué apostolique. Le peuple entier tomba à genoux ; tous les fronts s'inclinèrent, et il y eut une minute de silence d'une incomparable solennité. Puis, spontanément, de toutes les poitrines un chant jaillit, impressionnant et grave : *Te Deum laudamus.*"

Le lendemain c'est le dévoilement de la statue de Mgr. de Laval par Son Excellence lord Grey, gouverneur-général du Canada. Puis, après le dévoilement, les discours commencent, chaleureux, où l'on entend les voix reunies de la France catholique et de la généreuse Angleterre chanter à l'envie le patron des canadiens-français et le premier évêque de la Nouvelle France.

Mgr Roy, l'éloquent coadjuteur de l'évêque de Québec, jette à la foule frémissante réunie à ses pieds, ces paroles de fière espérance où se résume la pensée des siens :

"De quoi se réjouit cette grande âme, que nous sentons planer en ce moment sur le rocher de Québec?

"N'est-ce pas de retrouver ici, après deux siècles, une race qui n'a pas menti à ses nobles origines? Un peuple qui, dans les viriles ardeurs d'une maturité qui approche, reste à genoux aux pieds du Dieu qui a béni son berceau, et qui garde au cœur la généreuse et sainte ambition d'être toujours, dans les terres du Nouveau-Monde, le loyal et intrépide chevalier du Christ?

"Il me semble, qu'à cette heure mémorable, le saint évêque, du haut de ce Cap Diamant, où la nature et la Providence lui avaient taillé dans le roc un trône colossal, et où il planta d'un geste si fier et si énergique la houlette du vrai pasteur, embrasse d'un regard joyeux et d'un cœur reconnaissant l'immense domaine que son zèle d'apôtre soumit jadis à l'empire de Jésus-Christ.

"De l'Atlantique au Pacifique, de l'Ocean Glacial au Golfe du Mexique, la croix s'est promenée triomphante, et elle dessine aujourd'hui partout sur ces horizons infinis le signe salutaire de l'espérance. Plus de cent houlettes se sont ajoutées à la houlette de Laval, jalonnant ces routes glorieuses

par où l'Evangile et la civilisation sont allés à la conquête de tout un continent, et gardant à la foi, à l'Eglise et au Christ les peuples nouveaux entrés au bercail.

" Il est donc venu ce règne du Christ que Mgr de Laval souhaitait avec tant d'ardeur, et pour lequel il se déclarait anxieux de sacrifier sa vie. Et voilà pourquoi, en répétant aujourd'hui, au pied de ce monument la prière victorieuse : Le Christ triomphe, le Christ règne, le Christ commande, nous résumons les plus ardents désirs du grand évêque et nous louons toutes les œuvres de sa vie.

"Mais, M. F., pour que cette prière soit un hommage complet à St-Jean-Baptiste et à Mgr de Laval, il ne suffit pas qu'elle les glorifie l'un et l'autre en redisant la grandeur de leurs desseins et en faisant briller l'éclat de leurs actions. Il faut encore qu'elle dépose à leurs pieds les sincères et généreuses résolutions du peuple qui les vénère ; il faut qu'elle leur dise notre désir bien arrêté de garder intact le précieux dépôt qui nous a été confié, de toujours coopérer aux desseins de la Providence sur nous, et aux grâces de choix dont il lui a plu de nous combler.

" Il faut encore que dans ce chant de triomphe, qui raconte notre passé, vibre et s'affirme l'ardente et virile résolution d'une race que se souvient ; d'une race qui sait que toutes ses gloires sont faites des triomphes de Jésus-Christ sur elle ; d'une race qui jure de ne jamais forligner, de ne jamais souiller les lys de France ni profaner la croix du Christ plantée en bonne terre française et catholique par Champlain et Laval ; d'une race enfin qui est fermement décidée de garder son bras armé pour faire ici les beaux gestes de Dieu."

Plus tard, c'est lord Grey qui dit :

" Honneur au Séminaire de Québec, berceau de l'Université Laval, d'où sont sortis tant d'hommes distingués qui ont contribué de leur très large part au progrès du Canada.

" Je me réjouis à la pensée que la libéralité des institutions britanniques a toujours protégé et encouragé l'œuvre de Mgr de Laval. Sa Sainteté Pie X, dans cette lettre qui, comme vous l'avez dit, restera l'un des documents les plus précieux de notre histoire religieuse et politique, l'a reconnu, et vous savez que, grâce à une protection toute spéciale, l'Eglise, chez vous, jouit d'une liberté plus grande peut-être que partout, et cette protection toute spéciale a mérité de

votre part, je me plais à le reconnaître, une loyauté inaltérable envers la Couronne britannique.

"Nous vivons dans une confédération où catholiques et protestants sont véritablement sur un pied de parfaite égalité.

"Je forme des vœux pour que tous les éducateurs du Canada enseignent à la génération de demain la grande leçon de tolérance et de paix, sans lesquelles aucune société ne saurait subsister. C'est, d'ailleurs, cette leçon salutaire de concorde et d'harmonie qui devra se dégager des grandes fêtes du troisième centenaire dont celle-ci est l'heureux prélude."

C'est tous les évêques de Québec que l'on croit entendre lorsque Mgr Bégin, leur vénéré successeur, dans cette éloquence de sereine beauté qui est comme un reflet de son âme, fait l'éloge du grand apôtre. La métropole ne devra pas oublier ce discret avertissement tombé de ses lèvres :

"L'Eglise de Québec, mère de toutes celles qui ont surgi de l'immense diocèse où travailla Mgr de Laval, n'a cessé de donner l'exemple de la fidélité que nous devons à Dieu, à nous-mêmes et à nos rois. Mgr de Laval avait ici trop activement collaboré à l'œuvre politique et religeuse que la France avait entreprise sur cette terre d'Amérique, pour qu'il ne nous apprît pas, dès l'origine, et pour toujours, à unir dans nos âmes canadiennes l'amour de l'Eglise et l'amour de la patrie, le respect de l'autorité divine et celui de l'autorité royale. Ces leçons, nous ne les avons pas oubliées. Les évêques si nombreux, accourus aujourd'hui à Québec, au berceau de leurs églises, n'ont cessé de faire revivre, après leurs courageux prédécesseurs, les sentiments très nobles que leur inspire l'exemple de Mgr de Laval ; ils n'ont cessé de répandre, avec la foi dont ils sont les apôtres, les vertus civiques que leur a laissées en héritage le premier évêque de Québec.

"Si le clergé canadien fut si loyal pendant les années qui suivirent la douloureuse séparation, et s'il fut le plus ferme appui de l'autorité nouvelle qui s'exerçait sur des citoyens, sur des fils du sol dont aucune épreuve ne pouvait abattre la fierté, c'est que, lui aussi, ce clergé patriote, recueillait comme un legs précieux les fortes inspirations qui ont passé du cœur de Laval dans l'âme vaillante de nos générations secerdotales."

Après le représentant du roi, après le représentant de l'Eglise, après M. Turgeon parlant au nom du peuple cana-

dien-français, c'est la voix de la France catholique que l'on entend, M. Gerlier :

" Comment, dit-il, ne serais-je pas ému jusqu'au fond de l'âme au spectacle des sentiments que je sens palpiter dans tout un peuple, et lorsque, dans le merveilleux déploiement d'oriflammes dont se pare la ville de Québec, hier pour adorer son Dieu, aujourd'hui pour acclamer son Pontife, je vois, à côté du drapeau britannique, emblème du loyalisme des Canadiens-français, flotter le drapeau tricolore, symbole de leur gratitude toujours fidèle et de leur indéfectible amour.

" Peut-être cette affirmation vous surprendra-t-elle, et j'entends déjà votre reproche. Ne saviez-vous pas, me direz-vous qu'il en était ainsi? Avez-vous pu douter un jour du cœur des fils de Champlain?

" Oh ! non, Messieurs. La France n'a pas cette ingratitude de répondre à leur attachement par de l'oubli. Elle sait qu'ils partagent ses joies, ses tristesses, elle sait que leur cœur bat avec le sien. Mais, si forte que soit cette conviction dans nos âmes, elle prend en des heures comme celle-ci une ampleur inusitée qui les subjugue. Car autre chose est la connaissance qui persuade, autre chose la vision qui émeut. Et je l'éprouve bien aujourd'hui, où, sans doute, je ne sais pas avec plus de certitude, mais où je sens avec plus d'émotion, que partout où a passé la France, rien ne saurait effacer de l'histoire le prestige chevaleresque de sa figure et la trace lumineuse de son génie.

" Aussi bien tout dans cette fête concourt-il à nous rappeler la double communauté de nos origines et de notre foi.

" C'est d'abord le nom seul de celui que nous exaltons, le vénérable François de Montmorency-Laval, grand surtout par l'ardeur de son zèle apostolique et par l'éclat de sa vertu, mais illustre aussi par la lignée à laquelle il se rattache, et par tout ce qu'évoque de valeur française le blason des Montmorency.

" Et, lorsque, parmi les délégations accourues pour solenniser ces assises, j'aperçois l'uniforme à jamais glorieux des zouaves pontificaux, puis-je oublier qu'aux heures sombres de 1867, répondant à l'appel du pape, qu'avec un égal enthousiasme ils saluaient comme leur chef et leur père, les fils de la vieille et de la Nouvelle France mêlèrent joyeusement sur les champs de bataille un sang également généreux et pur !

"Cette union-là, Messieurs, celle que crée l'unité de la foi catholique, elle demeurera indestructible entre nous."

Ces fêtes qui ont duré trois jours se terminent par une dernière manifestation où se mêlent les prières ardentes et les airs nationaux.

Elles sont suivi du congrès des jeunes catholiques canadiens-français, superbe manifestation où se dessinent déjà, dans les accents de voix plus jeunes et plus fraîches, les espoirs de la race en de glorieux lendemains. Et ce sont les jeunes, on le sait, qui, après avoir chanté les derniers chants des grandes manifestations de juin, devaient ouvrir, par de solennelles affirmations prononcées au pied du monument Champlain, les fêtes inoubliables préparées à la mémoire du Père de la patrie canadienne.

*

* *

Les fêtes du Troisième Centenaire ont eu un caractère tout-à-fait différent de celui des fêtes de Laval. Cela se comprend assez facilement lorsqu'on se rappelle la tournure qu'on leur a données à la dernière minute, au but politique ajouté à celui qu'elles devaient avoir dans la pensée de leurs organisateurs. Du troisième centenaire de la fondation de Québec, d'une fête préparée à la mémoire de Samuel de Champlain, un amour subitement empressé et venu de haut lieu a voulu faire une manifestation conviant à d'impériales agapes les races qui composent la population canadienne.

Tout d'abord, on a voulu plus que cela. Sous le couvert d'un vaste projet de nationalisation des Champs de batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foye, lord Grey, un impérialiste anglais très habile et souvent très aimable, comptait jeter les bases d'une entente resserrant plus étroitement les liens qui unissent les colonies britanniques à la métropole, et inaugurer ce qu'il appelait déjà lui-même avec satisfaction le "greater empire." A son avis, ce n'était plus Champlain, ce n'était plus la fondation de Québec qu'il fallait célébrer, mais bien la naissance de la nation canadienne. C'est au fond ce qui est arrivé, mais pas avant que l'on ait réussi à mettre de côté, en face d'énergiques protestations, l'idée saugrenue de convertir toute la célébration en une apothéose de la conquête de 1759, du triomphe de Wolfe sur Montcalm et de Murray sur Lévis. Et tout ce qui est resté des projets

primitifs ça été la parade des armées de Wolfe et Montcalm comme clôture des spectacles historiques.

Mais, dans toutes les manifestations de ce genre, et surtout si elles prennent les proportions que l'on a données au Troisième Centenaire de Québec, l'idée maîtresse de ceux qui mènent la fête ne tient pas toujours de très près aux grandes manifestations populaires, aux spectacles de la rue, à la réjouissance publique. C'est dans les grandes fonctions officielles, dîners d'État, présentations d'adresses, visites extraordinaires, que l'on s'efforce de donner du corps et une direction à l'idée maîtresse des manifestations, de donner le sens voulu à l'enthousiasme de la foule. Aussi le dîner d'État qui devait être la clef de voûte des fêtes était-il appelé ouvertement par nombre de journalistes anglais, par certains organisateurs eux-mêmes le " grand dîner impérial". Si ce dîner n'a pas été tout-à-fait et très ouvertement ce que l'on voulait qu'il fût, il n'en a pas moins, au fond, justifié le nom qu'on lui avait donné. On a pu s'en convaincre plus tard au ton dont la presse anglaise du pays et de Londres en a fait le compte-rendu.

Ici encore c'est dans les discours qu'il faut chercher l'âme de la démonstration.

Et d'abord l'adresse présentée au Prince de Galles par le Premier Ministre du Canada, Sir Wilfril Laurier :

" Votre Altesse Royale, nous n'en saurions douter, partagera notre manière de voir en ce qui concerne l'opportunité de faire en sorte que le théâtre de ces exploits, et particulièrement le champ de bataille où Montcalm et Wolfe se sont, avec une égale valeur, disputé la suprématie, soit mis à part afin de perpétuer chez les Canadiens-français et anglais, la mémoire des hauts faits dont les deux races s'enorgueillissent à juste titre.

" C'est pour présider à cette grande solennité que nous avons invité Votre Altesse Royale à se joindre à nous au moment actuel. Nous regrettons que les circonstances nous aient privés du vif plaisir de souhaiter la bienvenue à Son Altesse Royale la Princesse de Galles dont la gracieuse et attrayante personnalité a conquis tous les cœurs canadiens.

" Nous espérons que votre séjour, beaucoup trop limité au milieu de nous, sera agréable à Votre Altesse Royale, et qu'à votre retour dans la mère patrie, vous transmettrez au roi l'assurance de notre fidélité à toute épreuve, de notre inalté-

rable dévouement et de notre unanime et ferme intention de faire notre part pour favoriser les intérêts du grand empire auquel nous nous glorifions d'appartenir."

Et le prince—le " Prince Charmant", comme on l'appelait pendant les fêtes—de répondre :

" J'apprécie hautement l'honneur et la responsabilité qui m'incombent comme représentant du souverain qui, ayant sans cesse présent à l'esprit l'attachement inébranlable de ses sujets canadiens, suit avec un intérêt affectueux tout ce qui touche à la prospérité et au développement de leur pays. Je me fais une véritable joie d'avoir en cette occasion le double privilège de me joindre à vous, d'abord comme représentant du roi, puis en mon nom personnel, afin de célébrer le 300ème anniversaire de la fondation de votre glorieuse cité par Samuel de Champlain. Avec quel intérêt profond je viens prendre part avec vous aux cérémonies imposantes des quelques jours qui vont suivre, fêtes au cours desquelles le passé et le présent vont nous apparaître sur un théâtre d'une beauté naturelle incomparable.

" Comme au temps de mes précédentes visites au Canada, je trouve ici à Québec les preuves non-équivoques de l'attachement profond des sujets franco-canadiens pour le roi. Leur fidélité éprouvée dans les jours sombres et difficiles, jours heureusement bien loin de nous, est un des plus éclatants hommages qu'il soit possible de rendre au génie politique du gouvernement de l'Angleterre. Sa Majesté, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'heureux développement des institutions britanniques, éprouve une satisfaction extrême à la pensée que les Canadiens d'origine française travaillent de concert avec leurs compatriotes d'origine britannique pour assurer la prospérité et le brillant avenir du Dominion.

" Moi aussi je suis d'avis qu'il convient de préserver, comme un souvenir impérissable pour les générations présentes et futures, les Plaines d'Abraham consacrées par la mémoire des temps passés, et je félicite cordialement du succès qui a couronné leurs patriotiques efforts tous ceux qui se sont employés à cette œuvre pieuse."

C'est le premier échange de gracieux procédés, la première note donnée dans ce concert d'entente cordiale et de commune allégresse qui va durer dix jours. Le prince a du coup conquis tous les cœurs. Et nous n'oublirons jamais, pour notre part, la figure rejouie d'un brave compatriote que les

préparatifs des fêtes alarmaient un peu, quand il arriva aux quartiers-généraux des journalistes, quelques minutes après le débarquement du Prince, en s'écriant : "Le Prince a parlé français !" La nouvelle, répandue dans toute la ville, déride tous les fronts, dissipe toutes les inquiétudes, et il me semble que le soir, dans ces inombrables parades des personnages historiques, les voix chantaient les airs nationaux avec plus de douceur, avec une émotion plus profonde et plus confiante.

Le lendemain on entre dans le vif de la fête. Arrivée du *Don de Dieu*, démonstration officielle au pied du monument Champlain. Cette fois, c'est la ville qui présente ses hommages au Prince, puis viennent les représentants de la France, des Etats-Unis, du Canada. M. Garneau dit:

" Réunis au pieds du monument du glorieux fondateur de la patrie Canadienne, le cœur rempli des souvenirs héroïques de trois siècles d'une existence qui ressemble plus souvent à l'épopée qu'à l'histoire, les Canadiens-français éprouvent un sentiment inexprimable d'orgueil patriotique et de reconnaissance envers les deux grandes nations qui ont tour à tour présidé à nos destinées : la France toujours aimée, à qui ils sont redevables de la Vie et de leurs grandes traditions : l'Angleterre, qui les a laissés libres de grandir en gardant leur foi, leur langue et leurs institutions et qui les a dotés d'un régime constitutionnel fondé sur la plus grande somme de libertés, et qui est sans contredit, le plus beau et le plus parfait au monde.

" Pour nous tous Canadiens, de toutes les origines, ce sentiment s'accroît encore en présence de ce déploiement fastueux à l'honneur de l'immortel Champlain, en présence de cet hommage rendu à la jeune et vigoureuse nation qui, née d'hier, grandit à vue d'œil dans des espaces immenses, assez vastes pour contenir un empire nouveau."

Le prince, avec une grâce toute royale, répond :

" J'éprouve une satisfaction profonde à célébrer avec vous le 300ème anniversaire de la fondation de Québec par l'immortel explorateur dont la statue, érigée à si juste titre en ce lieu, commande un panorama que son ardente imagination elle-même eût eu peine à concevoir.

" Tout en me plaisant à reconnaître que nous célébrons tout particulièrement en ce jour la fête de Québec, je ne perds cependant pas de vue que cette célébration intéresse

aussi la nation canadienne qui toute entière prend sa part de nos réjouissances. Que dis-je, ce n'est pas ce vaste Dominion seul qui vient en ce jour honorer la mémoire du grand Champlain. La Mère-Patrie elle aussi revendique l'honneur de s'associer à cet hommage, et des points les plus reculés de l'empire, nos compatriotes, à l'effet de célébrer son immortel souvenir, ont député des représentants que je suis heureux de voir aujourd'hui parmi nous.

"D'autres terres également sont justement fières de la renommée de Champlain. Entre toutes, le grande nation à laquelle il devait allégeance, qu'il aimait passionnément, a délégué pour assister à vos imposantes cérémonies l'un des plus brillants de ses représentants."

Le vice-président des États-Unis, M. Fairbanks :

"La célébration du troisième centenaire de Québec est un fait qui intéresse tous les États-Unis, profondément. De Québec, de nombreux explorateurs ont pris la route des immenses étendues de l'Ouest, pour explorer un territoire qui fait maintenant partie des États-Unis. Ils ont laissé comme vestiges de leur passage sur notre territoire une empreinte indélébile sur notre pays.

"Trois cents ans, c'est court, pour la France et l'Angleterre : et cependant, dans cette période, tient toute l'histoire du Canada et celle de l'Amérique anglo-saxonne. Ici ont eu lieu de grandes batailles, mais aujord'hui, les navires de guerre ancrés dans ce port, appartenant à trois diverses nations, témoignent de la paix qui les réunit en ce jour grandiose, et de leur amitié sincère.

"Je vous apporte les félicitations du Président et du peuple des États-Unis, qui se réjouissent des progrès du Canada."

Puis c'est le représentant de la France qui prend la parole :

"Au nom de la France j'adresse le plus respectueux hommage à la mémoire des morts glorieux qui ont fondé le Canada, contribué à sa grandeur et su faire épanouir les mêmes vertus qui attireront aux Canadiens l'estime universel.

"De l'autre côté de l'Atlantique, nous applaudissons avec une ardente sympathie à l'union qui dans le Canada s'est réalisée entre deux races faites pour s'entendre, chacune apportant à l'œuvre commune les qualités qui lui sont propres.

"En France, comme au Canada, on cite avec une légitime fierté le nom de Champlain qui fut vaillant soldat, adminis-

trateur éminent et habile diplomate. Son initiative hardie a eu pour résultat de conquérir un nouveau domaine à la civilisation, de créer une nouvelle patrie pour les enfants de la Grande Bretagne et de la France."

L'hon. M. Turgeon, dans un discours finement ciselé, termine cette fête d'éloquence patriotique et humanitaire. Parlant au nom des canadiens-français il dit :

" On a compris, que la conservation de l'élément et de la langue française, n'était pas une cause de danger, mais un gage de grandeur, de progrès et même de sécurité ; que la Confédération canadienne est semblable à la ruche dont parle Marc-Aurèle : ce qui est utile à l'abeille profite à la ruche entière ; que le dualisme national, suivant l'heureuse expression de Lord Dufferin, n'est pas un obstacle au développement d'une jeune nation qui a tout à gagner, en conservant l'héritage littéraire et social qu'elle tient de deux des plus grands peuples de l'Europe. Cette conception est juste, car qu'est-ce qu'une nation? La nation suppose-t-elle l'unité de verbe? La nation moderne a été formée des éléments les plus divers. Voyez l'Angleterre, la France, la Suisse et la Belgique. Chacun de ces pays a été un vaste creuset, où se sont fusionnés, sous l'action du temps, et des influences ambiantes, ses éléments constitutifs. Il y a quelque chose de supérieur à la langue et à la race : c'est la volonté, l'unité morale, l'unité d'esprit, la concordance de vues, c'est avoir les mêmes aspirations idéales, être dévoués aux mêmes œuvres de progrès. Chaque élément, chaque groupe ethnique, ne peut se développer qu'en développant ses dons naturels et ses qualités propres. Ne cherchez pas à le séparer de son passé, à lui donner en quelque sorte une autre âme, car, suivant un mot devenu justement célèbre, vous n'en feriez que des déracinés !"

Le samedi soir, (25 juillet) dîner d'Etat auquel prennent part les membres de toutes les délégations afficielles. C'est pour plusieurs " la fête impériale ", c'est là que va se signer l'acte de naissance du " greater empire ". Toutes les colonies sont là représentées et l'on veut si bien être sûr que ce qui pourra en être livré au public sera parfaitement exact, qu'on refuse, cette fois, l'admission aux journalistes, et un sténographe officiel est chargé de préparer le compte rendu qui sera, la nuit même, télégraphié aux quatre coins du monde.

La nature impérialiste de ce dîner repose surtout dans le fait qu'il a réuni à une même table, sous les yeux du fils du roi, en présence des représentants de puissances amies, les délégués de tous les gouvernements autonomes de l'empire britannique. C'était comme une revanche, discrète et timide, de l'échec subi par l'impérialisme à la conférence coloniale de Londres. On y a plutôt l'air de sauver les apparences qu'affirmer nettement une idée.

C'est, en somme, le Prince de Galles qui a touché de plus près l'idée chère à lord Grey lorsqu'il a dit :

' Le trois-centième anniversaire de la fondation de Québec a pris une importance, non seulement locale, mais il a occasionné une démonstration d'une importance nationale, même impériale. (Appl.). Nous nous réjouissons que, de tous les points de la terre, des grandes puissances autonomes, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique, on se soit intéressé au troisième centenaire de Québec."

Sir Wilfrid Laurier porte un toast aux colonies autonomes, à chacune desquelles il adresse quelques mots d'éloges, puis il adresse des paroles gracieuses aux nations amies de l'Angleterre qui ont tenu à être representées aux fêtes de Québec. Il proclame la douceur du régime britanique :

" Plus je vieillis, et plus j'apprécie la sagesse de cette constitution anglaise sous laquelle je suis né et j'ai grandi, et sous laquelle j'ai vieilli, et qui donne aux différentes parties de l'empire leurs gouvernements libres et individuels. (Appl.) C'est notre fierté de dire que le Canada est le pays le plus libre du monde. (Appl.) C'est notre orgueil de dire que, dans notre pays, fleurit au plus haut degré la liberté sous toutes ses formes, la liberté civile, la liberté religieuse. Cela peut n'être pas apparent, à qui ne regarde que superficiellement ce qui se passe ici. Le fait que le Canada est une colonie ne diminue pas la véracité de ce que je viens de dire. Le mot " colonie " ne renferme désormais aucun sens d'infériorité. Nous reconnaissons l'autorité de la Couronne Anglaise, et nulle autre. Ce privilège n'est pas toutefois le nôtre seulement, il est aussi celui d'autres colonies autonomes, qui ont ce soir des représentants ici, et qui nous ont dépêché des envoyés afin de nous aider à célébrer les glorieux exploits des fondateurs de cette colonie, ainsi que les faits d'armes de Wolfe et de Montcalm, de Murray et de Lévis.

"Il n'y a que deux seules manières de gouverner un peuple. L'une en foulant aux pieds toutes ses libertés ; l'autre, en sachant s'attirer la confiance du peuple par l'appel à ses sentiments de justice et de liberté : la politique de la conciliation. Et c'est cette dernière qui fut la politique de l'Angleterre."

Après Sir Wilfrid Laurier des discours sont prononcés par lord Dudley, pour l'Australie, le comte de Ranfurley, pour la Nouvelle-Zélande, Sir Henri de Villiers pour la Colonie du Cap (Afrique du sud), Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province le Québec, Sir James Whitney, premier ministre de la Province d'Ontario. C'est alors que ce dernier, rappelant le mot célèbre d'un homme d'Etat canadien s'est écrié : " Je suis un Canadien-français parlant anglais !"

Le dîner se termine par le toast au gouverneur-général que propose le Prince de Galles. Lord Grey a donc le dernier mot. Il en profite pour affirmer une dernière fois l'idée qui lui est chère. Il remercie avec effusion toutes les parties des possessions britanniques qui ont voulu souscrire à son œuvre et pour l'intérêt porté à " la conservation des champs de bataille Québecois, comme terre sacrée de l'empire."

Que l'idée impérialiste ne soit pas, tout le long des fêtes, ouvertement très intense, cela est évident. Mais nous la trouvons partout mêlée à tant de sentiments qui lui sont étrangers tout en ne la repoussant pas, qu'elle peut se vanter, en somme, d'être dans tout cela vivante et tenace. Ceux qui la prônent, s'ils ne peuvent pas se vanter de lui avoir fait faire beaucoup dechemin, peuvent au moins se flatter d'avoir pu la mêler à la fête nationale de ceux-là mêmes qui jusqu'ici lui avaient témoigné le plus d'indifférence. Et ce fait seul, pour des gens qui savent attendre tout aussi bien qu'ils savent conserver le terrain gagné ("What we have, we hold) n'est pas un mince encouragement pour le tenants d'une politique grosse de surprises sinon de conflits sanglants ou de violentes récriminations. On a peut-être compris que le temps n'est pas encore venu de mettre à réalisation le grand projet d'union rêvé par l'Angleterre qui se sent un peu fatiguée de porter seule le riche mais lourd fardeau de ses conquêtes à travers le monde. Mais si l'on admet cela, c'est très certainement tout ce que l'on veut encore admettre ; et nous entendrons bientôt parler encore de cette idée impérialiste que désormais l'on voudra acclimater chez nous après l'y avoir introduite sous le haut patronage de l'héritier du Trône.

Ceux qui ne virent tout d'abord dans l'idée de Chamberlain qu'un ballon d'essai, et ne s'inquiétèrent pas davantage des résultats qu'elle pourrait avoir n'ont pas compté avec ce côté du caractère anglais qui le trouve éternellement accessible aux appels du chauvinisme, même si ce dernier avait pour seul effet de donner à la métropole une prise plus ferme sur des possessions qui sont pourtant siennes déjà et que personne ne lui dispute plus.

Il a passé beaucoup d'eau sous les ponts de Londres depuis la conquête du Canada. Le peuple anglais n'a pas changé et ses parlements sont encore soucieux de poursuivre les traditions de la nation conquérante, de conserver l'idéal national qui semble se complaire, même de nos jours, à revoir son auguste origine jusque dans la vieille et poudreuse solennité de son mécanisme administratif. Officiellement l'Angleterre a gardé ses perruques blanches comme elle a gardé ses lords. Les moyens d'action seuls ont changé.

En 1755, c'est à coup de crosse de fusil que l'on a chassé les Acadiens de leurs foyers. Et c'est un désir de sécurité anglo-saxonne qui avait inspiré ce crime.

Plus tard, les différents modes de gouvernement donnés au Canada, toujours avec la même idée en vue, n'ont pas tous été également paternels. Si, avec le temps, la main de fer s'est gantée de velours elle n'en est pas moins restée très ferme. Si le langage est devenu plus courtois il ne tend pas moins aux mêmes fins, et nous doutons fort que le mot " colonie " soit interprété en Angleterre comme Sir Wilfrid Laurier a eu le courage de l'interpréter pendant les fêtes du troisième centenaire.

Un des meilleurs résultats des fêtes de Québec aura encore été, après tout, de mettre en contact plus intime deux éléments de notre population ne se connaissant que très peu ou très mal, et que des intérêts politiques mesquins avaient trop souvent lancés l'un contre l'autre. Et si, même en poursuivant un autre but, on a créé une union plus parfaite entre nos populations françaises et anglaises, on a assuré pour l'avenir, dans notre patrie, le règne d'une justice plus large et d'une concorde plus complète—les réjouissances de notre peuple n'auront pas été vaines, et les sacrifices qu'il aura faits auront contribué à une œuvre vraiment patriotique.

J. L. K.-Laflamme.

Comment se Développe une Province par l'Agriculture

Il y avait jadis une race d'hommes qui vivaient librement dans le vaste pays que Cartier avait divisé en royaume de Saguenay, de Canada et d'Hochelaga ; c'était ces féroces indiens que nous ne connaissons plus aujourd'hui que dans les romans d'aventures et dont, tout au plus, nous voyons mourir à nos portes les derniers survivants, enveloppés dans le manteau de leur gloire ancestrale. Pauvres debris ! A ces fiers enfants des bois qui possédaient autrefois le pays tout entier, il ne reste plus que quelques petits coins de terre où la civilisation même, leur commune ennemie, est venue les relancer. Ceux que nous voyons encore aujourd'hui, derniers restes des puissantes tribus iroquoise, huronne et montagnaise, se sont accommodés à leur nouvel état de vie ; insensiblement ils ont perdu leurs habitudes, leur langue ; toutes les vieilles traditions si suavement entachées de la poésie des choses anciennes. Mais ces pauvres fidèles des Manitous conservent toujours quand même leurs goûts nomades ; la grande vie errante et libre les fascine. Ils ne veulent pas s'attacher à leur demeure d'un jour et, quand vient l'hiver, ils s'en vont là-bas, bien loin, dans le nord immense, avec les bêtes sauvages, où ils sont bien.

Le jour où le premier colon francais, débarqué sur nos rives, a abattu le premier arbre et jeté en terre le premier grain de blé, les vieilles races indiennes ont dû céder le pas, reculer et disparaître. Ils étaient, les vieux sauvages, des nomades et des chasseurs ; il fallait au Canada des sédentaires et des laboureurs. Ceux-ci se sont résignés à leur sort, fatalistes toujours ; ceux-là vivent pleins de foi et d'espérance en l'avenir tout souriant... Autrefois, dans la forêt, c'était le wigwam de l'indien ; aujourd'hui, c'est le petit *campe* de bois rond du colon. Dans les plaines, autrefois, c'était d'affreux cris de guerre et de mort jetant la consternation dans les villages ; c'est aujourd'hui le chant mâle et vigoureux de l'habi-

tant regagnant son logis un soir, où la brise australe souffle avec la plus exquise douceur et où s'épandent sur les champs blonds les derniers rayons du soleil de six heures. Le roman romanesque a disparu pour faire place au roman réel, combien plus beau et plus intéressant !

C'est le roman du travail le plus persévérant, de l'effort le plus patient et le plus énergique pour la prise de possession d'une terre farouche et sauvage qui résiste et qui s'entête ; c'est le roman du colon qui lutte sans merci avec la forêt et qui finit par nous ouvrir ce pays à force de travail et de privations ; c'est le roman de tous les champions de la colonisation en notre pays, ces martyrs, oserons-nous dire, qui ont arrosé le sol que nous foulons de leurs sueurs et de leurs larmes souvent ; qui, sensibles comme nous pourtant, n'ont pas craint, pour nous donner un brillant héritage, de s'enfoncer dans les forêts, à plusieurs lieues des grands centres, sans chemins, sans aucun moyen de communication, sans voisins ; de vivre loin du médecin, loin du prêtre. C'est le roman de l'énergie, c'est le roman du travail ; c'est aussi le roman de la foi et de l'espérance. Dites, en est-il un plus beau ?

" Ce sera l'honneur de la colonisation française, dit M. "Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, d'avoir été " surtout agricole. Partout où l'élément français s'est im- "planté dans le monde : au Canada, à la Louisiane, il a "subsisté par l'agriculture ; il a reculé ou disparu avec elle."

On trouverait, ici, matière à de longues discussions, si l'on établissait un parallèle entre la colonisation française et la colonisation britannique. Disons que si les Anglais entendent mieux peut-être que les Français le " commerce aux colonies", ces derniers, par contre, prennent mieux et plus vite solide attache au sol dans les pays nouveaux. C'est au Canada surtout, où se développèrent ensemble colonie française et colonie anglaise que nous pouvons faire facilement la comparaison. Les Français, au Canada, furent si promptement assimilés aux exigences de leur situation, au mileu de la nature sauvage, qu'on eût pu croire qu'ils avaient été formés tout exprès pour être les découvreurs de ce pays et les pionniers de la civilisation en ces contrées barbares. Le colon anglais, au contraire, plus froid, d'un caractère plus casanier et mercantile, a été gauche et embarrassé devant la brutalité de la forêt. Il n'a eu d'expansion et de puissance,

à vrai dire, que lorsqu'il réussit à créer autour de lui cette atmosphnère britannique, ce *home*, sans lequel l'Anglais ne peut rien faire. Placés dans les mêmes circonstances, les deux colons, anglais et français, sont également industrieux et laborieux. Seulement, le français a plus d'esprit de ressource et se défend mieux contre les difficultés et les misères de l'imprévu.

Avec cette nature souple, ce feu généreux, cet esprit audacieux qui caractérisent le colon français, le travail ne languit pas et bientôt surgissent les œuvres.

Aussi, à peine Champlain venait-il de faire son apparition dans les forêts séculaires du Canada, qu'une société d'hommes vaillants et industrieux, actifs et entreprenants, surgirent de tous les points de la France pour fonder cette colonie qui, sans trop tarder, devait, dit un économiste, "attirer les "regards des grandes puissances du monde."

Les progrès du défrichement furent considérables, malgré les luttes que ces premiers colons eurent à soutenir contre les attaques incessantes des aborigènes. Mais, à mesure que la civilisation pénétrait, abritée par l'étendard de la croix, l'immigration française se faisait plus nombreuse et les générations se succédaient en se transmettant religieusement l'héritage traditionnel de la foi catholique et de la possession du sol. Bientôt, le difficile était fait. Il s'était créé une génération née dans la contrée, familiarisée avec ses difficultés et ses dangers comme avec ses ressources. Il n'y avait plus donc qu'à avancer, car, dès que les familles commencent à se dédoubler et à envoyer dans des terres nouvelles des enfants du pays, la colonisation prend une assiette solide, un cours régulier de développement.

Il faut dire aussi que l'installation des immigrants, opération difficile et compliquée dans la plupart des colonies, était, au Canada, heureusement très simplifiée. La salubrité du pays, l'abondance des bois de construction, sur toutes les terres, la facilité du défrichement de ces bois, la simplicité rustique même des mœurs et des besoins des immigrants, tout concourait à faciliter l'opération.

En outre, chacun apportait généreusement sa pierre à l'édifice national. Tout le monde s'adonna à l'agriculture. Depuis le temps que l'on fondait des provinces, des colonies en mettant à contribution toutes les branches du commerce, il était urgent de savoir si, pour le même objet, le laboureur

pouvait remplacer le commis ou le colporteur. Les grands seigneurs de ce territoire donnèrent l'exemple en se mettant eux-mêmes aux travaux des champs. Ils formèrent, chacun autour de soi, un noyau de société, et bientôt, on vit surgir sur les bords du Saint-Laurent, un nombre de pittoresques et beaux villages qui sont aujourd'hui comme autant de trophées attestant nos droits à revendiquer le sol colonisé par nos pères et que nous tenons d'eux à titre d'héritage national. Ce serait ce sol que l'on verrait ne plus nous appartenir? La patrie, la patrie vivante, celle que chacun porte en son cœur, est indestructible comme l'âme humaine ; elle renait comme elle et, participant à sa sublime nature, elle s'échappe immortelle de l'étreinte de la tyrannie et des détours de la politique. Nous gardons notre patrie en conservant religieusement en nos cœurs le souvenir de nos pieux ancêtres. Ils en sont dignes et nous avons raison, certes, d'en être fiers.

Car la population de la province de Québec n'a pas eu pour origine, comme on l'a prétendu quelquefois, des aventuriers, des hommes de hasard, des individus déclassés qui avaient à choisir, dans leur pays, entre la prison perpétuelle et le Canada où on les déportait. Nous en avons déjà trop de cette légende. Nous tenons notre origine d'une immigration saine, d'un élément intégral de la nation française. Nos ancêtres étaient des paysans, des soldats, des bourgeois et des seigneurs. Ils formaient une colonie dans le sens vrai du mot : et cette colonie était formée de paysans emportant avec eux les mœurs, les habitudes, la langue et les croyances de leur canton paternel ; de militaires, officiers et soldats qui, une fois licenciés, venaient s'établir sur le sol, apportant un surplus de force, de courage et de vertus chevaleresques qui rendait à ce petit peuple l'esprit de sacrifice chose si simple, si naturelle, que nul n'en est surpris, ne s'en prévaut et ne s'en flatte. Ah ! il serait heureux que l'on prit aujourd'hui autant de soin à recruter les immigrants que l'on va chercher pour peupler nos centres colonisateurs.

* *
*

La colonie canadienne est fondée. Il ne reste plus maintenant qu'à la voir prospérer et grandir. Tous y mettent la main généreusement. Mais une classe d'hommes se surpasse, ici, en dévouement et en abnégation. C'est le clergé

canadien. Ah ! nous devons gros à ces héros de la foi et de la civilisation en notre pays. Tandis que chaque âme canadienne ouvre dans sa solitude un inviolable sanctuaire à la patrie ; tandis que les hommes politiques, les publicistes du temps et toute la tête intellectuelle de la nation s'applique à défendre le pays et à développer ses forces ; tandis que le peuple, ce fonds inépuisable de l'humanité, s'en va croissant de jour en jour, se sacrifiant obscurément sans même connaître la vertu de son sacrifice ; le clergé accomplit avec calme et douceur son œuvre de paix et de régénération. De tous ses constants efforts sortira bientôt cette belle institution de la paroisse canadienne-française qui sera la raison de notre survivance et de notre multiplication sons la domination française, la condition de notre grandeur future ; qui sera la cellule-mère où se formera une race d'un immense avenir ; une terre de Gessen où un peuple se multipliera pour se conserver à lui-même le salut et le donner à toute l'Amérique du Nord. Plus tard, lorsque les colons du Saint-Laurent pleureront leur séparation d'avec la France, pour eux une mère ; lorsque l'aristocratie même, qui présidait à la défense de la colonie, aura repassé la mer et les aura laissés seuls en disant aux prêtres et aux religeux : "Désormais, vous serez les nobles du pays " les malheureux abandonnés se serreront autour de leurs chefs spirituels et leur diront, en effet, à leur tour : " Vous êtes notre roi et notre noblesse !" Et le prêtre devint le roi et le noble ; désormais les colons lui transportent l'affection qu'ils avaient pour le roi et la considération qu'ils avaient pour le noble.

Ce fut leur salut et leur force.

" Comme la religion fut un de leurs principaux mobiles,— " aux Canadiens—dit M. E. Rameau, l'instrument visible de " cette union de cette force, de ce patriotisme fut le clergé. " Ce corps éminent et respectable qui avait déjà joué un si " grand rôle dans la formation de la colonie, resta, au milieu "de la fuite commune, ferme et inébranlable à son poste, à la " tête de ses ouailles ; il demeura en ce pays le seul débris " de l'aristocratie sociale, pour consoler, soutenir et diriger " le bon vouloir et le courage inexpérimenté de ce peuple "abandonné. Il ne fut point au-dessous de cette tâce ; ni " la crainte des violences, ni l'obsession des intrigues, ni la "séduction des promesses, ne purent jamais le faire dévier ; "la diplomatie astucieuse du gouvernement anglais suc-

" comba devant cette honnêteté simple mais ferme d'une " conscience droite et convaincue."

Et le même écrivain ajoute plus loin : " On ne saurait "accorder trop d'éloges au clergé canadien, et quoi qu'il " arrive, sa mémoire est désormais inséparable de l'histoire " de ce peuple dont il est un des principaux fondateurs, et " dont il a été incontestablement le soutien et le sauveur dans " les temps modernes."—(La France aux colonies, E. Rameau).

"Partout, dit à son tour M. Lefebvre de Bellefeuille, le "prêtre a suivi le premier colon et quelquefois l'a devancé... "le prêtre pénètre toute la société canadienne, toute l'histoire " du Canada ; ses œuvres se retrouvent partout, et avec lui, "on voit l'Eglise Catholique qui, après avoir fondé notre " peuple le conserve encore et le protège dans les luttes qu'il " soutient."—(Revue Canadienne T.VI. p. 717).

Aussi, dans cette œuvre sacrée de la colonisation, le curé ne continuait-il pas l'œuvre commencée par les religeux Jésuites? Ces derniers furent aussi les colonisateurs du Canada. A côté des forts qui garantissaient la sécurité des colons et de leurs premières moissons sur le sol canadien, les missionnaires s'appliquaient à fixer aux travaux de l'agriculture et les tribus vagabondes des sauvages et les familles des immigrés français.

Le Père Buleux, arrivé aux Trois-Rivières dans les premiers jours de juillet 1635, n'eût rien de plus pressé, après avoir fondé l'église de la Conception, que d'appliquer ses nouveaux paroissiens à la culture de la terre. Il écrivait, peu de temps après son arrivée :

" Si Capitanas vivait encore (Capitanas était un chef "indien, ami des Français) il favoriserait sans doute ce " que nous allons entreprendre ce printemps pour pouvoir " rendre les sauvages sédentaires petit à petit. Comme ces " pauvres barbares sont dès longtemps accoutumés à être "fainéants, il est difficile qu'ils s'arrêtent à cultiver la terre " s'ils ne sont secourus. Nous avons donc dessein de voir "si quelque famille veut quitter ses courses ; s'il s'en trouve " quelqu'une, nous employerons, au renouveau, trois hommes " à planter du blé d'inde proche de la nouvelle habitation de " Trois-Rivières où ce peuple se plait grandement. Quant " aux hommes que nous désirons employer pour leur assis- "tance, M. de Champlain nous a promis qu'il nous en accom-

" modera de ceux qui sont en l'habitation des Trois-Rivières. " Nous satisferons pour les gages et pour la nourriture de " ces ouvriers à proportion du temps que nous les occuperons " à défricher et cultiver avec les sauvages. Si je pouvais en " entretenir une douzaine, ce serait le vrai moyen de gagner " les sauvages."—(Relations de 1635, p. 20).

Ce que les Jésuites firent aux Trois-Rivières d'autres missionnaires non moins méritants, le firent à Québec, à Tadousac, à Montréal, tout le long du Saint-Laurent et ailleurs : au Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Dans le vieux " Royaume du Saguenay ", les seuls défrichements qui se sont faits dans l'espace de deux siècles, où tout ce domaine était livré au monopole et au privilège des traiteurs, ont été faits par les Jésuites. Ces religeux, du reste, ne furent-ils pas les premiers meuniers du Canada?

Un jour, à Subiaco, en Italie, un Goth qui travaillait, malhabile à son métier, laissa tomber sa cognée au fond d'un lac. Saint Benoit était là. Il fait un miracle et la cognée revint du fond du lac se remettre entre les mains de l'ouvrier : "Prends ton fer, dit Benoit, au bûcheron barbare, prends, "travaille et console-toi."

" Paroles symboliques, sécrie M. de Montalembert, où l'on "aime à voir comme un abrégé des préceptes et des exemples " prodigués par l'ordre monastique à tant de générations et " de races conquérantes."

" Prends ton fer, travaille et console-toi ", ont pu dire à chacun de nos colons de la Nouvelle-France les religieux Jésuites et les prêtres, humbles curés de nos compagnes. Lorsque l'on constate d'une manière si vive dans le passé de notre pays et encore aujourd'hui, cette union si parfaite du prêtre et du colon, la bonne entente qui a toujours existé entre eux, on est tenté de prendre pour devise à notre pays, ces mots empruntés aux moines : " *Cruce et aratro*, par la croix et la charrue."

* *
*

Nous sommes en 1700.

C'est dans les comtés actuels de Québec, Montmorency et Portneuf que se trouvait alors le foyer principal de la colonisation. La ville de Québec était entourée de seigneuries et les seigneuries qui se trouvaient renfermées dans le comté

de Kamouraska constituaient le groupe de colons le plus important. Là, résidait essentiellement la force de la nation; ce comté comptait à lui seul plus de 5,400 âmes, les deux tiers alors de toute la population. En remontant le Saint-Laurent, déjà aussi des établissements importants commençaient à s'échelonner sur les deux rives, tout le long du fleuve. La rive sud, où de grandes seigneuries étaient situées, formait un pays très fertile qui attira immédiatement un grand nombre de colons, malgré le voisinage des Iroquois qui, dans la suite, firent subir de grave désastres à ces établissements. Toujours en remontant le fleuve, un peu au nord-ouest de ces seigneuries, on trouvait, enfin, la colonie sulpicienne de Montréal qui, déjà, voyait le pays se peupler au nord et au sud du fleuve. Montréal était alors le point extrême de la colonization... Alors éclata cette sanglante guerre anglo-française qui, pendant plus de quinze ans, eût des effets désastreux pour la colonie. La fatale conséquence de cette guerre fut de paralyser et même de ruiner la colonisation dans les districts avancés qui, par la douceur du climat et la fertilité du sol, offraient précisément au pays le plus d'avantages. Les Iroquois poussés par les Anglais, jaloux et inquiets des établisssements français, détruisirent, dans leurs différentes incursions, non seulement les cultures et les habitations, mais même une partie de la population. Les seigneuries de tout le district de Montréal souffrirent considerablement de ces désastres. Heureusement le district de Québec, abrité par la luttte même de ses postes avancés jouît d'une grande tranquilité et vit se reporter sur lui le peu d'essor que prit le Canada durant ces fâcheuses années. Néanmoins sous M. de Callières qui se montra non moins sérieux et intelligent que M. de Frontenac à qui il venait de succéder, le pays commença à réparer ses pertes. Assurés désormais du calme et de la sécurité, les habitants des seigneuries du pays dévasté rentrèrent dans leurs héritages ravagés. Ils reprirent leurs travaux avec opiniâtreté et ramenèrent après quelques années leurs paroisses au point de développement où elles étaient vingt ans avant la guerre.

Néanmoins, si l'on jouissait de quelque tranquillité de la part des sauvages, on conservait plus d'une inquiétude du côté des Anglais avec qui la France était toujours en guerre. Le traité d'Utrecht, en 1713, assura, enfin, après vingt-huit ans de troubles, une paix complète au Canada. Mais autre

chose paralysa encore la colonisation : l'incurie du gouvernement français qui se refusait à tout effort, à toute dépense extraordinaire pour la colonie. Il n'envoyait pas de colons et entretenait à peine le garnison du pays. L'immigration, réduite à presque rien durant la guerre, était toujours peu considérable et la colonie, laissée à elle-même, dût trouver dans ses propres fonds l'éssor de son développement. Quelques années plus tard, l'immigration française commence à reparaître, il est vrai, peu à peu, mais elle est abandonnée à sa propre initiative.

A cette époque, l'expansion territoriale se manifeste surtout dans la province de Québec, sur la rive sud du fleuve, et les premiers établissements de la Rivière-Ouelle, de la Rivière-du-Loup et de l'Ile Verte datent de cette période. Cependant, les vieilles seigneuries, qui envoyaient une partie de leur jeunesse dans des établissements naissants et surtout dans l'Ouest, semblaient péricliter.

Jusqu'en 1740, le bienfait de la paix continua pour les colons du Canada, mais sauf les progrès qui s'accomplirent antérieurement par le développement des travaux de la population, on peut dire qu'ils n'en tirèrent aucun bénéfice. La France continuait son système d'abstention et d'inertie ; et Monsieur le Régent dépensait en quelques soupers fins des sommes qui eussent doublé les forces de la colonie. Le feu était à la maison, du reste, et l'on ne s'occupait guère des " écuries ", comme devait le déclarer un ministre, trop spirituel, quelques années plus tard.

Voici l'année 1744. En Europe, on est au fort de la funeste et inutile guerre de Sept Ans. L'Angleterre prend naturellement parti contre la France et, chez nous, le développement si favorable et si vigoureux que nous avons signalé, commence dès lors à être entravé par les expéditions et les inquiétudes que déterminèrent les armements anglais. " C'est ainsi, dit un historien, que le Canada payait pour les " folies de la cour de Versailles, sans jamais en avoir reçu "ni aide ni profit." Cette guerre de 1744 n'occasionna, il est vrai, par elle-même, que du trouble et des fatigues aux Canadiens. Les Anglais n'opérèrent que dans les établissements maritimes du Golfe et la prompte paix de 1748 mit bientôt fin aux hostilités. Mais cette perturbation, jetée dans la colonie, n'était que le prélude de la guerre fatale de 1755 où elle devait succomber. Les inquiétudes ne cessèrent

même jamais, chez les colons, dans l'intervalle des deux guerres. Cette paix ne fut, en Amérique, qu'une trève armée, et le Canada ne vit point renaître l'heureux essor qu'il avait commencé à prendre.

On comprend que la colonisation devait souffrir de cette pénible crise. Tout de même, de 1739 à 1754, on concède encore quinze seigneuries nouvelles et six augmentations d'anciennes. Celle qui avait été accordée en 1754 à M. de la Corne, dans le comté actuel d'Yamaska, est la dernière que créa l'administration française. Désormais d'autres soins et de terribles soucis ne laisseront plus de temps pour les paisibles occupations du développement colonial.

Au moment de la lutte finale, en 1755, le Canada pouvait compter 66,000 âmes, plus environ 4 ou 5,000 colons, Voyageurs, chasseurs et traiteurs, répandus dans les colonies de l'Ouest et parmi les nations sauvages.

Les Anglais, eux, se préparaient derechef à la lutte. Jamais on ne vit en Amérique un déploiement de force et un acharnement comparables à leurs efforts. En France, on ne voyait rien ; on ne voulut rien voir, et les forces que l'on daigna envoyer en Amérique furent illusoires en présence des armements immenses de l'Angleterre.

Voilà le bilan de la situation de la colonie française au moment où commence la grande guerre. Il n'entre pas dans le plan de notre travail de relater ici les derniers instants de cette colonie, la plus belle, mais, hélas ! la plus négligée que la France ait jamais eue entre les mains... Deux ans après, en 1760, on cédait la Louisianne à l'Espagne et la puissance française disparaissait de l'Amérique du Nord pour toujours.

* *
*

Une *superbe incurie* vient de faire perdre à la France l'occasion la plus favorable d'agrandissement et de puissance. De cette belle colonie, tout lui est enlevé en un jour. Le beau rève de Richelieu, de Colbert et de Vauban de faire une nouvelle France forte et heureuse n'a pas été réalisé. " Lorsque l'on reflêchit à toute cette puissance perdue, dit " M. E. Rameau, lorsque l'on étudie dans notre histoire les " visées creuses, les ambitions irrationnelles, les passions " misérables auquelles on a sacrifié à grands frais ce magni-

" fique avenir, le cœur se soulève de regret et d'indignation " contre la politique et le système qui ruinèrent les forces de " la France et la contraignirent aux tristes nécessités de la "révolution."

Les Anglais sont désormais nos maîtres. Notre résistance a été héroïque ; de suprêmes et patriotiques efforts ont épuisé le dernier homme et le dernier écu. Que vont devenir maintenant les pauvres colons canadiens-français si brusquement séparés de la mère-patrie? Ah! elles sont bien loin aujourd'hui la douce Bretagne et la grasse Normandie!... La Providence veille. C'est alors qu'entre en action le clergé canadien qui commence son œuvre de paix et de consolation. Nous l'avons dit, les colons français, abandonnés par leur mère nourricière, maltraités d'abord par leurs nouveaux maîtres, se tournent vers l'Eglise et identifient pour ainsi dire leur vie nationale avec leur vie religieuse. C'est l'histoire du pauvre malheureux dont la vie est brisée par les deuils et les souffrances et qui va puiser la force et la consolation à la source de toute force et de toute consolation. De cette identification sortira la paroisse canadienne-française. Et alors, aussitôt, se révèle la fin providentielle de ce changement de domination : "Si la race française, dit Don Paul " Benoit, avait pris, sans contradiction, cette expansion que " semblait annoncer ses débuts de colonisation sur le Saint- " Laurent et sur le Mississipi, elle aurait acquis une puis- " sance magnifique, mais, croyons-nous, toute humaine et " terrestre, comme peut l'être celle des nations qui ont une "vocation moins haute, une puissance brillante mais " caduque et éphémère, parcequ'elle n'aurait pas répondu à " sa mission particulière. Dieu veut que la nation française " ait un splendide essor dans l'Amérique du Nord, il lui a dit " comme à Abraham : " Vous vous multiplierez comme les " étoiles du ciel." Mais cette multiplication, comme celle "d'Abraham et de Jacob, aura lieu en Egypte et sous le joug " de Pharaon, nous voulons dire sous la domination d'une " race étrangère qui a des destinées moins hautes."

Les familles canadiennes, une fois remises des secousses de la guerre, se multiplièrent et s'étendirent dans les seigneuries où elles étaient clairsemées. Les plus anciens cantons continuèrent de déverser leur jeunesse dans les seigneuries moins peuplées et, pendant que les Anglais s'évertuaient à inventer de petites roueries vexatoires pour absorber

leur nationalité, les Canadiens la consolidèrent de la manière la plus sûre et la plus forte, en formant une masse serrée, homogène, incessamment croissante par une progression irrésistible.

La population française devint compacte sur les bords du Saint-Laurent et forma, sur chaque rive, deux chaînes bien liées de solides établissements.

Tout allait donc bien pour nos colons. La fin du dix-huitième siècle, si orageuse en Europe, fut au contraire, très calme au Canada jusqu'à la guerre des Etats-Unis, en 1812. L'Angleterre ne pouvait disposer à cette époque que de forces très restreintes. Elle chercha donc à s'attacher les Canadiens, à s'assurer leur concours ; et elle y réussit. Les milices canadiennes se levèrent avec zèle et, presque étrangères depuis plus d'un demi-siècle au métier des armes, elles retrouvèrent toute l'énergie et la verve militaire qui les avaient illustrées naguère et qui semblaient être naturelles au sang français. La paix suivit, en Amérique, celle qui fut conclue dans toute l'Europe après la chute de Napoléon.

Jusque là, on peut dire que les colons canadiens-français s'étaient parfaitement conservés eux-mêmes. La plupart ignoraient complètement la langue du vainqueur qu'on avait songé d'abord à leur imposer. Ils étaient arrivés en se multipliant et en se poussant à remplir tout le cadre des anciennes seigneuries. Mais en ce moment, ils se trouvèrent arrêtés par de funestes préjugés. Ils se tenaient attachés non seulement à leur langue et à leur usages, mais jusqu'à la tenure seigneuriale avec sens et rentes. Ils préféraient subdiviser à l'infini avec leurs enfants les propriétés qu'ils possédaient dans les seigneuries, plutôt que d'aller se tailler quelque domaine dans les townships, circonscriptions territoriales établies par les Anglais dans les districts encore inhabitées. C'était assurément une mesure fâcheuse dans un pays où l'hiver, long et rigoureux, rend nécessaire, pour la culture de chaque ferme, une plus grande étendue de terrain.

On ne connaissait pas le pays au-delà de la ligne seigneuriale de sa paroisse, et, disons-le, le gouvernement, en outre, n'avait encore rien fait pour la colonisation. Il vint donc un temps où ces lacunes, jointes à une suite de mauvaises récoltes, forcèrent les enfants à s'éloigner et à chercher de l'espace, si l'on ne voulait pas voir la gêne se faire sentir dans la proportion de l'accroissement de la population rurale.

Il se fit d'énormes trouées et l'on quitta le pays en masse pour aller chercher fortune de l'autre côté des frontières.

Malgré cela, un bon nombre de jeunes gens, plus intelligents que les autres, allèrent s'établir dans les cantons avoisinant les seigneuries ; la Providence aidant, on commença à voir poindre d'importants établissements dont la plupart aujourd'hui sont devenus de beaux comtés. Le courage et l'amour du travail de ces vrais colons ne manquèrent pas de trouver de nombreux imitateurs. L'exemple était donné. Toutes les grandes paroisses d'alors envoyèrent leur contingent de colons dans ces nouveaux établissements. C'est à cette époque que commencèrent à se former de cette manière les beaux comtés de Rimouski, du Saguenay et du Lac Saint-Jean. Honneur à ces vaillants pionniers auquels il a fallu un courage et une persévérance inouis en face de grands et nombreux obstacles.

Cependant, le gouvernement pressé, sollicité, commença, enfin, en 1845, à s'occuper plus énergiquement de la colonisation. De grandes routes et différents chemins d'embranchement furent tracés et ouverts aussitôt. Les citoyens de Québec et de Montréal s'occupèrent aussi d'accélérer la marche de la colonisation. Des associations se formèrent dans le but de faciliter aux colons les moyens d'établissement ; de nombreux mémoires furent adressés au gouvernement. Bref ! on déploya partout beaucoup de zèle et d'ardeur. Les colons des cantons nouveaux reprirent confiance et se bercèrent des douces illusions d'un meilleur avenir. Mais comme toutes les entreprises qui ne reposent que sur l'enthousiasme celle-ci manqua d'activité. Une nouvelle crise devint imminente et l'on vit se manifester d'une manière très alarmante la fièvre de l'émigration aux Etats-Unis.

* *
*

Quelles que furent les causes de ce fatal mouvement, le mal était constant et les beaux cantons se dépeuplaient à vue d'œil. On s'émût d'un peu partout. Le prêtre, constant ami du peuple, s'empressa, avec ce zèle qui le caractérise, d'élever la voix pour demander protection. Une convention de douze missionnaires des Cantons de l'Eest eut lieu le 31 mars 1851 pour s'occuper de l'état où se trouvaient les nom-

breux colons de ce vaste territoire et un important mémoire fut préparé par eux pour être transmis ensuite au gouvernement. Chaque page de ce mémoire est frappée au coin du patriotisme le plus pur. On demandait au gouvernement de nouveaux chemins pour la colonisation, les moyens de procurer à la jeunesse canadienne des terres à des conditions avantageuses ; on le priait d'écarter les obstacles qui empêchaient l'établissement des terres nouvelles, d'améliorer les voies déjà ouvertes et d'y établir même un système permanent de voirie. Le gouvernement prit la chose au sérieux et institua un comité spécial "pour s'enquérir des causes "qui empêchent et retardent la colonisation." L'on mit peu de temps à les trouver. Les principales étaient : le manque de communications, le mauvais système de voirie qui existait et, par dessus tout, le système anti-national de la vente d'immenses quantités de terre à des particuliers qui ne voulaient pas la colonisation du pays, mais seulement l'exploitation du peuple colonisateur.

En même temps, de nombreuses entreprises particulières venaient s'adjoindre aux efforts du gouvernement pour détourner le courant d'émigration à l'étranger. Une société opéra sur les immnses territoires du Saguenay et du Lac St. Jean. Bientôt, une foule de jeunes gens forts et vigoureux se frayèrent courageusement la route et, en peu de temps, un commencement d'établissement s'offrit, dans ces solitudes, aux regards étonnés des paroisses d'alentour. L'élan était donné ; l'œuvre colonisatrice ne fit qu'avancer en cette contrée. Aujourd'hui, la vallée du Lac Saint-Jean est un vaste territoire peuplé de 50,000 âmes.

Une opération analogue fut aussi effectuée en même temps dans le sud du comté de Dorchester. Le séminaire de Québec ouvrit aussi à grands frais des chemins dans l'intérieur des montagnes de Montmorency. Pendant ce temps, la presse canadienne ne restait pas en arrière ; elle s'efforçait de faire ressortir combien il y avait d'incertitudes, d'illusions, dans l'émigration aux Etats-Unis. On souleva la question des améliorations agricoles ; on étudia avec plus de sympathie les méthodes agricoles apportées par les Anglais. Les sociétés d'agriculture se créèrent et se multiplièrent si rapidement qu'il est peu de localités aujourd'hui qui n'aient pas les leurs ; l'enseignement agricole, jusque là fort négligé, entra dans le cours usuel des études. Ajoutons que la création de nom-

breuses sociétés de colonisation datant de cette époque, témoigna hautement de l'importance que toute la population accordait au défrichement et à la culture des terres incultes. Rien, à coup sûr, n'est plus propre à seconder les efforts de l'administration et à faire avancer rapidement la colonisation que la formation de ces sociétés pour venir en aide au colons pauvres. Car ce n'est pas tout pour nos défricheurs de pouvoir pénétrer facilement dans la forêt. Ils s'y rendent pour la plupart dans un état voisin du dénuement. C'est là que se fait sentir le besoin du secours ; et c'est là que l'on peut apprécier la charitable influence des sociétés de colonisation, quand elles sont bien dirigées. Le gouvernement a toujours contribué à la formation de ces sociétés de secours. Et les vrais amis de la colonisation out vu là un motif d'encouragement suffisant pour forcer les classes aisées à participer à cette œuvre de philanthropie et de patriotisme.

Nous avons cru bon de donner ces détails pour faire voir comment s'opère le travail du progrès chez ces peuples dont l'accroissement rapide nous étonne. Sans doute, les circonstances particulières de leur situation, la grande étendue de terre dont ils disposent leur viennent singulièrement en aide ; mais il est bon que l'on sache comment l'activité de chacun s'y emploie, avec une énergie qui laisse loin derrière elle l'apathie et l'indifference des sociétés engourdies du vieux monde. Dans notre développement, nous avons emprunté un peu de l'intelligence des Américains, laquelle est marquée, il est vrai, d'un peu de particularisme, mais qui se donne toute avec zèle aux affaires générales. Et c'est pourquoi notre développement a été si rapide.

Aujourd'hui, nous récoltons le fruit des travaux de tous ces pionniers qui ont parcouru tout le continent semant partout l'amour du sol natal. Le champ, qu'ils ont ouvert à notre activité est vaste et, comme ils nous ont fait les travaux plus faciles et plus rémunérateurs, avec de l'énergie et de la prévoyance, l'avenir est plein de promesses.

On ne peut nier que la conquête de l'aisance qui représente, en Europe, les travaux réunis d'une famille pendant plusieurs générations, est ici, la plupart du temps, l'œuvre d'un seul individu. Voyons ces belles fermes si jolies qu'elles ressemblent à de riches villas de citadins, qui entourent nos villes et qui apparaissent çà et là dans les campagnes les plus reculées ; informons-nous quels en sont les propriétaires et nous serons

étonnés d'apprendre combien il y en a qui appartiennent à des nouveaux venus arrivés sans autre capital que leurs deux bras. Ceux-là, comme nos pères, n'ont pas eu peur du travail et du Canada. Bien qu'il reste encore, dans la province de Québec, d'immenses pans de forêt à défricher, il ne faut pas s'imaginer qu'elle est un pays encore sauvage, reparée d'indiens anthentiques et des bêtes sauvages, sorte de Sibérie, comme le croient certains Européens à l'imagination facile et à l'épiderme frileux. La civilisation du vieux monde, transplantée ici, il y a plus de deux siècles, s'y est développée et, à mesure que la population s'est multipliée, que l'éducation s'est répandue, que les communications transatlantiques sont devenues plus fréquentes, l'Europe nous a transmis ses habitudes, ses goûts et jusqu'à son luxe. Nous ne sommes donc pas des Peaux-Rouges ; nous sommes les fils des pionniers de la Nouvelle-France, agriculteurs par droit de naissance, vivant de la terre de qui nous attendons richesse et prospérité.



La terre, l'agriculture !

"Oui ; s'écrie le recorder de Montigny qui a écrit tant de "jolies choses sur la colonisation, oui, l'agriculture est l'état "de ce peuple qui s'est implanté si mystérieusement dans "ces *quelques arpents de neige !*"

C'est une noble vocation que celle de nourir le genre humain en travaillant en société avec l'auteur de la nature qui exécute même la partie la plus difficile de l'œuvre. Le Canada est un pays agricole et toute l'histoire de sa colonisation constitue un beau panégyrique de l'agriculture. C'est pourquoi on se plait à présager pour le Canada, pour la province de Québec en particulier, un heureux avenir. Chez nous, chacun peut dire sans honte : *Pater meus agricola*. Le même sol qui nous donne ses trésors, les refusait autrefois aux sauvages parceque les sauvages ne voulaient pas le cultiver ; aussi, aujourd'hui, le plat de *sagamité* des Algonguins et des Iroquois a été remplacé par du bon pain et du beurre qui sent bon avec aussi du fromage que l'Europe nous dispute.

"Les peuples adonnés à la culture du sol, dit-on, ont pour "eux la richesse, le nombre et la durée."

Toutes les nations de la terre, du reste, ont été faites par l'agriculture. C'est elle qui a développé les grands peuples de l'antiquité. Nous voyons, chez les Romains, les Cincinatus et les Fabricius quitter la charrue pour l'épée puis retourner à leurs moissons après la victoire. Chez les Grecs, Cérès avait, la première, cultivé les champs ; on l'adorait partout. Les bergers avaient pour protecteur le divin Apollon qui, le premier, avait gardé les troupeaux. L'élégant Xénophon affirme que " l'agriculture est le premier des " arts " et il n'admet pas " qu'un homme libre puisse trou-" ver une occupation plus digne de lui." Aux extrêmes limites de l'antiquité, les Hébreux eux-mêmes n'adoraient-ils pas l'agriculture dans l'image d'un veau d'or? Ils oubliaient Jéhovah dans les jouissances des fruits de la terre. Le culte de l'agriculture varia de forme avec le temps et les mœurs, mais il se retrouve chez tous les peuples païens qui ont fait marque dans l'histoire.

Plus tard, pendant plus de deux siècles, les barbares, victorieux des Romains, ravagèrent l'Europe. Quand le calme fut rétabli, ces pillards qui n'avaient plus rien à piller, demandèrent à la terre le pain qu'ils ne pouvaient plus acheter à prix d'or ou conquérir par le fer ; alors, les moines fixèrent au sol ces peuples vagabonds.

Et si nous nous transportons dans " l'Ile des Saints ", nous entendrons Lingard, le grand historien de l'Angleterre, nous dire : " Il est impossible de ne pas rapporter briève-"ment ce que les moines on fait en Angleterre pour l'agri-"culture ; impossible de ne pas rappeler le parti qu'ils ont su " tirer de tant d'immenses régions incultes et inhabitées, " couvertes de forêts et entourées de marécages... La moitié "au moins de la Northumbrie était envahie par des landes "et des bruyères stériles ; la moitié de l'Est-Anglie et une " partie considérable de la Mercie étaient couvertes par des " forêts presque inacccessibles. Partout les moines substi-" tuèrent à ces déserts inhabités de gras pâturages et d'abon-" dantes moissons." Et M. de Montalembert, qui rapporte " ce texte, ajoute : " Ces moines laboureurs, éleveurs, et " nourisseurs furent les véritables pères de l'agriculture " anglaise devenue et demeurée, grâce à leurs traditions et " à leurs exemples, la première agriculture du monde."—(Moines d'Occident, I. V. p. 173).

Il en fût de même pour la France, défrichée aussi par les

moines, qui a grandi et prospéré à côté de sa rivale, et qui sera puissante aussi longtemps que chez elle l'agriculture restera florissante. Un de ses ministres, Sully, n'aimait-il pas à répéter souvent ce mot bien connu : " Paturage et " labourage sont les mamelles de la France."

Bref ! toutes les autres nations modernes qui, dans les deux mondes, ont aujourd'hui la plus grande prospérité, sont des nations adonnées à l'agriculture. La Belgique est cultivée comme un jardin, et il n'est pas de pays plus prospère peut-être que *la petite Belgique*. Là, les laboureurs, qui sont la majorité, sont la garantie du pays et de la religion. L'agriculture fait de même la fortune de l'Allemagne et de la Russie où le peuple des campagnes demeure si simple et si robuste, si attaché au sol et si laborieux. C'est donc l'agriculture qui a fait les peuples de l'antiquité ; c'est elle qui est la mère de nos grands états modernes. Ce n'est pas le seul de ses bienfaits.

Tout le monde s'accorde avec l'expérience pour affirmer que l'agriculture est la nourricière naturelle des races fortes. Elle constitue aussi le milieu le plus favorable au développement d'une santé robuste. Cherchons où se trouvent les tempéraments de fer, les types de haute stature ; cherchons où se trouve et le sang vif, et les joues roses et le teint vermeil ; cette santé qui affleure dans une peau fine, cette vie qui pétille dans les yeux, cette âme forte chevillée au corps qu'elle anime, nous trouverons que tout cela réside surtout à la campagne, chez les populations agricoles. Et si la vie des champs fait des hommes de tempérament robuste, elle fait des générations fortes, capables de concevoir et d'agir avec vigueur, de revêtir même la cuirasse et de porter avec honneur l'étiquette nationale. "Salut, disait Virgile, salut, "terre d'Italie, mère féconde et des moissons et des héros !"

Salve, magna parens frugum saturnia tellus magna virum !

(Georg. Lit. II. 171).

Mais, à Dieu ne plaise, que nous restreignions le perfectionnement de l'homme au développement physique. Au-dessus de l'ordre matériel se superpose l'ordre intellectuel et moral et nous osons affirmer, si l'on entend l'agriculture comme il faut, et si l'on n'exige point non plus, une culture trop spéciale de l'esprit, que la vie du laboureur est favorable

au développement des facultés intellectuelles. "Si le labou- " reur, dit le P. Herbreteau, S.J., n'est pas plus savant que " les autres travailleurs, si même il a moins de cette faconde " citadine que l'on rencontre dans les grands centres, en " revanche, il semble garder le privilège de la droiture d'esprit " et du bon sens. L'équilibre des facultés se perd plus "aisément dans le tumulte des villes ; la juste pondération "des humeurs, au contraire, et les solutions toujours égales " se conservent mieux dens les campagnes. Enfin, s'il est " vrai, selon l'antique adage que la perfection de l'homme " comporte une âme saine dans un corps sain, *mens sana in* " *corpore sano*, il ne semble pas que nulle part en dehors de " l'agriculture on en trouve mieux et les éléments et les con- " ditions."

Prouverons-nous, en outre, que l'agriculture est un milieu spécialement favorable au développement du sens moral et religeux d'un peuple? " Tout est plein de Dieu à la cam- " pagne, a dit un poëte païen ; c'est l'action divine que l'on "croit sentir et entendre dans cette germination profonde " sous nos pieds dans les guérêts et sur nos têtes dans les "bourgeons." Le laboureur sème et Dieu arrose et fait pousser. Tous deux travaillent en commun. Prouverons-nous encore que l'agriculture est la gardienne de la foi et des bonnes mœurs? Le poëte de Mantoue disait encore : ' La sainte pudeur, chassée de partout, avait pris demeure à la campagne."

Casta puditiam servat domus.

(*Georg. Lib.* II. *p* 523).

Et Columelle disait à son tour : " La vie des champs est "proche parente de la sagesse si même elle n'en èst pas la "sœur."

Ah ! aimons donc la vie des champs, aimons l'agriculture. " Laboureurs, aimez vos laborieux travaux et surtout l'agri- " culture instituée par le Très-Haut !" disait Salomon dans sa sagesse .

Aimons notre cher Canada, aimons notre belle province de Québec que l'agriculture a faite ce qu'elle est aujourd'hui. N'en désertons jamais le sol. Tandis que la vie vagabonde et instable des ouvriers est une école d'irréligion et de vices, une désorganisation de la famille, la désunion entre ceux qui

sont faits pour s'aimer, la vie de famille, à la campagne, fait l'éducation des enfants, garde leur jeunesse et prépare leur avenir.

Fils, restez chez vous ! Que ce *chez vous* soit la ferme toute blanche et coquette ou la modeste cabane de bois rond. Restez chez vous ! Le chez vous de vos pères, plus tard, le chez vous de vos enfants et de vos arrière-petits-enfants... Pères, gardez vos fils ! conduisez-les souvent, là-bas, en haut du champ et, en remettant à chacun d'eux, la pioche, la charrue ou la faucille, dites-lui, comme Saint-Benoit au bûcheron barbare : " Prends ton fer, mon fils, travaille et console-toi."... " Voici ton gagne-paix ; fais comme moi et " tu seras heureux. Vois-tu cette terre? elle sera à toi " lorsque mes vieux membres tremblants ne me permettront " plus de la cultiver. Alors, ne la laisse pas mourir, cette " pauvre grande amie ; ne vas pas la laisser dormir au bon " soleil, tandis que nos outils des champs se rouilleront. "Garde, mon fils, toute ta vie, comme moi, ton titre d'ha- " bitant, les goûts simples, l'amour de Dieu et la paix du "cœur."

Damase Potvin.

L'histoire des Acadiens--Comment on l'a écrite [1]

Le 30 avril, 1857, la Maison d'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse passa la résolution suivante :

" Que Son Excellence le Gouverneur soit respectueusement requis de faire examiner, préserver et mettre en ordre (examine, preserve and arrange), soit pour références, soit pour publication, les pièces et documents les plus propres à faire connaître notre histoire et les progrès sociaux de cette province, et cette Chambre en paiera les frais."

L'année suivante, l'Assemblée autorisa le lieutenant-gouverneur à se procurer " en Angleterre, toutes les pièces officielles requises par le Commissaire des Archives et copie de toutes les dépêches et documents nécessaires pour compléter les liasses."

Un autre vote de la Chambre donna au Commissaire des Archives l'autorité et les fonds nécessaires pour faire copier, à Québec, tous les documents publics et privés qui se rattachent à la première période de l'histoire de l'Acadie.

Enfin, en 1865, sur la recommandation d'un comité spécial, le Commissaire des Archives, reçut l'autorisation de faire un choix parmi les documents historiques en sa possession, et d'en publier un volume " in-octavo."

Muni de toute cette autorité, Akins publia, en 1869, un volume de 755 pages. Malheureusement ce volume est moins de nature à faire connaître " l'histoire et les progrès sociaux de la Nouvelle-Ecosse " qu'à justifier l'expulsion des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, en 1755, et à mettre sous le plus mauvais jour ce que le compilateur appelle " les empiètedes autorités françaises du Canada sur les territoires de la la Nouvelle-Ecosse." (2).

---

(1) Mémoire présenté par le Sénateur Pascal Poirier à la convention nationale des Acadiens, à St. Basile de Madawaska les 19 et 20 août 1908.

(2) " That His Excellency the Governor be respectfully requested to cause the ancient records and documents illustrative of the history and progress of society in this province, to be examined, preserved and arranged either " for reference or publication, as this Legislature may hereafter determine, and that this house will provide for the same."

(Akins Preface, p. 1.)

C'est une œuvre de parti pris que Akins a faite, et non pas une compilation historique impartiale, telle que le demandait le vote de la Chambre.

Lui-même l'avoue presque.

" Quoiqu'on ait écrit volumineusement, dit-il à la page 2 de sa préface, au sujet de l'expulsion des Acadiens, cette question, jusqu'à ces derniers temps, a fait l'objet de peu de recherches, et il en est résulté que " la nécessité de leur déportation " n'a pas été clairement saisie, et que les raisons qui l'ont déterminée ont été souvent mal comprises." (1)

C'est en suivant ce plan bien arrêté, et dans ces dispositions d'esprit que Akins a préparé puis publié, en 1869, son recueil de " Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia ", mieux connu sous la rubrique de " Nova Scotia Archives."

Or, cette compilation renferme, on peut dire, à peu près toute la source historique où les écrivains de langue anglaise vont, la plupart de bonne foi, puiser les données qui leur servent à écrire l'histoire du grand Dérangement.

Dans l'intérêt de la vérité historique, il eût, mieux valu ne rien publier du tout que de donner au jury, au public, un plaidoyer, une suite de faits, " ex parte ".

L'esprit de parti pris a manifestement guidé Akins dans tout le cours de ses recherches, et a présidé au choix des pièces qu'il a publiées. Nous l'avons vu déclarer lui-même dans sa préface que, jusqu'à lui, " la nécessité de la déportation des Acadiens n'a pas été clairement comprise ", " the necessity for their removal has not been clearly perceived." C'est pour la faire percevoir à sa façon qu'il a, ou publié, ou omis, ou éliminé, suivant le besoin de sa thèse, les documents publics qu'il a trouvés à Halifax.

Sans y être autorisé par la Législature, de compilateur qu'il avait été nommé, il s'est fait lui-même docteur en histoire.

Quelques exemples feront voir quel compilateur il est, et quel docteur en histoire il fait.

Il omet, dans la publication des documents qui se rapportent au traité d'Utrecht, une certaine lettre très impor-

(1) " Although much has been written on the subject, yet, until lately, it has indergone little actual investigation, and in consequence, the necessity for their removal has not been clearly perceived, and the motives which led to its enforcement have been often misunderstood."

P. 11.

tante de Costabelle à Nicholson et les ordres souverains, de la reine Anne au gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, dont de la Ronde était porteur.

Ces ordres, arrêtées entre Louis XIV de France et la reine Anne d'Angleterre, modifient essentiellement le traité d'Utrecht, quant à la situation des Acadiens et au droit qui leur y est accordé de se retirer de la Nouvelle-Ecosse ; ils constituaient la " magna charta " de nos malheureux aïeux, laquelle fut ignorée, quarante deux ans plus tard, par Lawrence et Belcher.

Six documents d'une extrême importance se rapportant aux tentatives qui furent faites, en 1720, sous le gouverneur Phillips, pour faire prendre aux Acadiens le serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre, et qui consistent en deux mémoires des Acadiens d'Annapolis et de Grand Pré, en une lettre du père Justinien, en une lettre du gouverneur de Louisbourg, en une lettre collective des Acadiens au gouverneur de Louisbourg, ne paraissent pas dans les " Selections from public Documents " d'Akins ; ils en ont été intentionnellement omis. La preuve, c'est que quatre de ces pièces se trouvaient, en 1769, et se trouvent encore, aujourd'hui, à Londres, à côté d'autres qui furent copiées et publiées par le compilateur néo-écossais. Par exemple, en n'en trouve plus une trace à Halifax !...

A Phillips succéda, en 1722, Doucet au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Ce fut une période de paix et, jusqu'à un certain point, de bonne entente : Doucet, homme juste, quoique sévère, ne trouve guère de plaintes à adresser aux Lords du Commerce au sujet des Acadiens. C'est plutôt le contraire. Akins dont elle ne faisait apparemment pas l'affaire, passe sous silence toute la correspondance officielle échangée entre Doucet et Londres.

Autre exemple, Akins reproduit quinze lettres du général Amerst, cinq du gouverneur Pownal, trois du gouverneur Phips, toutes adressées au gouverneur Lawrence, toutes de la plus haute importance, puisqu'elles se rapportent à l'expulsion des Acadiens et aux événements de cette époque, mais il ne publie aucune des réponses de Lawrence à ces lettres. Pourquoi cela? Ces réponses ne se retrouvent plus nulle part. Qui les a fait disparaître?Qui les a détruites?

Les événements de 1755, les plus passionnants pour l'historien, sont presque entièrement passés par le compilateur.

Il laisse dans les ténèbres des faits historiques et sociaux " du plus haut intérêt.

Les instructions données à Akins par la législature étaient de faire une compilation des " pièces et documents les plus propres à faire connaître l'histoire et les progrès sociaux de la province de la Nouvelle-Ecosse."

Ce n'était pas une histoire de l'Acadie qu'il était chargé de faire ; mais de ramasser des matériaux servant à cette histoire. Un des points principaux à éclaircir est la question du serment prêté par les Acadiens à la couronne d'Angleterre, question difficile à résoudre. Akins la résout sans hésitation aucune et pour la résoudre il sort tout à fait de son rôle de compilateur " obligato."

" Jusqu'à cette période (1730) écrit-il en note au bas de la page 266, les habitants de l'Acadie n'avaient prêté absolument aucun serment, sauf ceux des environs de Port-Royal, qui avaient pris un serment d'allégeance sans condition."

Voilà une proposition qu'il serait bien malaisé de prouver ; de même que celle-ci : " Le gouverneur Philipps, à son retour à Annapolis, en 1730, amena enfin le peuple à prêter spontanément un serment sans restriction " " Governor Philipps, on his return to Annapolis, in 1730, brought the people, at last, to take an unconditional oath willingly ", qui est contredite par tout le monde, les Lords du Commerce, les Acadiens et les gouverneurs anglais eux-mêmes, y compris Lawrence.

L'assertion suivante rentre dans la même catégorie de faits allégués sans preuve et plutôt à l'encontre des preuves :

" Le nom de Français Neutres (french neutrals) si souvent donné aux Acadiens dans les documents publics ; leur dénégation constante d'avoir jamais prêté un serment sans restriction, dénégation souvent confirmée par leurs prêtres, firent tomber les gouverneurs de Halifax, en 1749, et à différentes autres époques, dans l'erreur de croire, que les Acadiens, en effet, n'avaient jamais prêté à la couronne britannique qu'un serment d'allégeance conditionnel."

Rien, dans tout le volume des " Nova Scotia Archives ", ne justifie cette assertion, et cependant Akins, pour les besoins de sa thèse, l'affirme hardiment.

Comme la plupart des pièces officielles qui se rapportent aux Acadiens à partir de 1710, sont de provenance anglaise, par conséquent, bien sujettes à aucune partialité vis-à-vis des

français, ces pièces devraient être au moins reproduites intégralement même et surtout lorsqu'elles donnent la version française des événements.

Pour écrire l'histoire avec impartialité, aussi bien que pour juger une cause, il faut entendre les deux côtés, les côtés multiples de la question.

Or, pour que la compilation de Akins fût vraisemblablement complète, pour qu'elle répondît à l'intention de Howe et des autres législateurs de la Nouvelle-Ecosse, il faudrait que les documents omis et qui se peuvent encore trouver, soit à Halifax, soit à Londres, fussent retrouvés et imprimés.

Il faudrait davantage : les documents de provenance française, l'autre côté de la question. Il s'en trouve en assez grand nombre, à Québec, à Paris, aux archives de la Marine, et des copies à Ottawa. Avec tous les documents essentiels on pourrait très aisément trouver matière à un second volume des "Nova Scotia Archives", aussi intéressant, peut-être, que le premier, en tous cas, désormais nécessaire.

Les Acadiens réunis en congrès ne sont pas les seuls qui ont à se plaindre du volume de Akins et de l'usage qui a été fait des archives de Halifax.

Déjà en 1820, l'historien Haliburton, grand juge de la Nouvelle-Ecosse, jetait ce cri d'alarme :

" Les archives de Halifax ressemblent à un mystère que l'on cherche à cacher, et pour le peu qu'on en connait, il y a lieu de croire que des papiers importants appartenant à diverses époques ont disparu en tout ou en partie !"

Ce qui n'était d'abord que des doutes, devint, dans la suite, une conviction, chez le grand écrivain.

" Il est très remarquable, dit-il, dans son " Histoire de la Nouvelle-Ecosse ", vol. 1, page 196, de voir qu'on ne puisse trouver aucune trace de cet événement important—la dispersion des Acadiens—dans les archives du Secrétaire d'Etat de Halifax. Je n'ai pu découvrir si la correspondance y a été conservée, et si les ordres, rapports et mémoires y ont jamais été entrés dans les cahiers. Les détails de cette affaire semblent avoir été soigneusement cachés, quoiqu'il ne soit pas facile d'en trouver la raison, à moins que les intéressés n'aient eu honte de leur acte, comme ils le devaient bien"...

Une lettre de Rameau de Saint-Père, l'auteur de "La France aux Colonies " et d'" Une colonie féodale en Amé-

rique "—histoires de l'Acadie l'une et l'autre—adressée à l'abbé Casgrain en 1860, jette quelque lumière sur les agissements des gardiens des archives de Halifax.

" J'arrivai en septembre á Halifax. Mon ami, M. Beamish Murdock, m'obtint la permission de consulter les archives du gouvernement, et on m'assigna un rendez-vous pour le lendemain. Je me présentai à l'heure dite ; on me montra sur une table un certain nombre de régistres et de volumes ; mais on me prévint qu'il m'était interdit d'en prendre aucune copie ni extrait. En conséquence je ne devais avoir, ni plume, ni crayon. On me plaça près d'une table qui était au milieu d'une salle dans laquelle travaillaient huit ou dix commis ; on ne me donna aucun siège, afin que je ne puisse pas m'asseoir, et qu'aucun de mes mouvements ne put échapper aux employés."

Rameau de Saint-Père, introduit par l'historien Beamish Murdock, était venu de France à Halifax compulser les documents officiels devant servir à son histoire de l'Acadie.

L'abbé Casgrain, l'auteur d'un " Pèlerinage au pays d'Evangeline " et de plusieurs autres ouvrages historiques considérables, ayant à traiter de la dispersion des Acadiens fut frappé, comme Haliburton et Rameau, par le nombre et l'importance des lacunes qui émaillent les " Nova-Scotia Archives ". Il se rendit à Londres pour y faire des études comparatives au " British Museum " et au " Public Record Office ". Laissons-lui la parole.

" Le " Choix des Documents " (Selections from Public Documents or Nova-Scotia Archives) a été évidemment fait en vue de justifier le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse de la déportation des Acadiens. Pour cela on a éliminé systématiquement et laissé dans l'ombre les pièces les plus compromettantes, celles qui pouvaient le mieux établir les droits des Acadiens. Qu'on remarque bien que le compilateur n'a pas droit de plaider ignorance, car il indique lui-même, en plusieurs endroits, qu'il a étudié les pièces officielles du " Public Record Office " afin de les confronter avec celles d'Halifax."

" J'ai confronté à mon tour la compilation d'Halifax avec les originaux du " Public Record Office " et j'ai constaté des omissions considérables et tellement essentielles qu'elles changent complètement la face des choses ". . . . J'ai acquis la preuve que nos soupçons n'étaient que trop fondés. (1)

(1) " Un pèlerinage au pays d'Evangeline," p. 39.

Enfin, Richard n'est pas moins explicite. A la page 13, vol. 1, de son grand ouvrage, il déclare " qu'il n'hésite pas à affirmer que les documents (contenus dans les Nova-Scotia Archives) ont été choisis avec la plus grande partialité, et dans le dessin, mal déguisé dans la préface même, de collectionner toutes les pièces qui peuvent justifier la déportation des Acadiens." (1)

Pascal Poirier

---

(2) Ce mémoire fut suivi par l'adoption à l'unanimité des voix du congrès des résolutions suivantes :

" Il est proposé par le sénateur Poirier et secondé par le sénateur Comeau:

" Attendu qu'il est juste et désirable que l'histoire de notre pays soit écrite selon les faits, et qu'à cette fin, les pièces et documents où les historiens vont puiser soient fidèles, impartiaux et, autant que possible, complets.

" Et attendu que le recueil connu sous le titre " Selections from the public documents of the Province of Nova Scotia," ou simplement, " Nova Scotia Archives," recueil collectionné, ordonné et publié, en 1869, sous l'autorité de la législature de la Nouvelle-Ecosse, et dans lequel les historiens qui traitent le sujet du " Grand Dérangement " de 1755, prirent presque tous leurs renseignements, est, (ainsi qu'il appert par le Mémoire ci-contre) de parti pris, partial et incomplet, quant à la période historique qu'il couvre;

Résolu :—" Le congrès acadien prie respectueusement Son Honneur le lieutenant-gouverneur en Conseil, l'honorable Conseil Législatif et la maison d'assemblée de la Nouvelle-Ecosse, de vouloir bien instituer une commission chargée de reviser et de compléter sans parti pris, impartialement, sans omission de pièces essentielles et dans un large esprit de vérité historique, le recueil des " Nova-Scotia Archives."

Revue des faits et des œuvres

Acadiens et Canadiens-Français. Un discours de Mgr Mathieu.

Nous parlons ailleurs de l'union des groupes acadiens et canadiens-français qui a été applaudie au récent congrès de St-Basile. Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner ici les principaux passages du discours prononcé à cette occasion et sur ce sujet, par Mgr O. E. Mathieu, de l'Université Laval :

" Nous avons la même origine. Nous sommes les descendants de cette belle race d'hommes qui quittèrent, il y a déjà des siècles, le beau pays de France pour venir sur les rives inhospitalières de nos fleuves et de nos rivières, lever le signe de la Rédemption, la croix du Christ qui partout où elle a été plantée et respectée a toujours abrité des peuples civilisés et heureux.

" Nous sommes les fils de la France, de ce peuple, fou sublime, qui seul conserve le privilège de verser son sang généreux pour une idée ; nous sommes les fils de la France qui, même à l'époque de ses malheurs, arrachait à un empereur teuton cet éloge : Si j'étais Dieu et si j'avais deux fils, je ferai l'aîné Dieu et l'autre roi de France ; qui malgré ses misères, donne son or, soutient à elle seule autant et plus encore que toutes les nations catholiques réunies, les grandes œuvres de l'Eglise, qui donne à Jésus le sang de ses enfants pour la prédication de l'Evangile dans les pays infidèles dans une proportion unique, puisque sur cent missionnaires à l'étranger, quatre-vingt sont français.

" Non seulement nous avons la même origine ; nous avons la même religion, nous sommes les enfants de la même Eglise et nous sommes également fiers de lui appartenir. De tous les drapeaux, celui de l'Eglise, notre Mère, est le plus glorieux. Voilà vingt siècles qu'il mène l'humanité à tous les héroïsmes ; il la mène à toutes les gloires de la terre ; il la mène à la gloire éternelle. Notre histoire de famille, l'his-

toire de l'Eglise catholique est une longue chaîne de vertus, de sacrifices, de bienfaits où brillent, comme des rubis et des diamants, les grandes, les divines actions des saints. Nous pouvons être fiers de notre passé et nous comprenons ce mot d'un docteur : " Il convient au chrétien de porter le front haut."

" De plus, nous parlons la même langue, et cette langue française, c'est un diamant d'un prix inestimable, c'est une œuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille, accessible à toutes les hautes pensées comme à tous les nobles sentiments. Nous la gardons comme un héritage sacré que nous nous sommes transmis de génération en génération, intact et sans souillure.

"Sans doute, nous parlons aussi l'anglais; nous ne voulons pas être de ceux qui croient à la vérité de cette maxime : " Whoever speaks two languages is a rascal." Nous pratiquons plutôt une partie des théories de Charles Quint qui disait qu'on devrait parler l'italien aux oiseaux, l'allemand aux chevaux et aux chiens, l'anglais aux hommes, le français aux femmes, et l'espagnol à Dieu. Nous ne savons pas toutes ces langues ; mais nous apprenons celles qui peuvent nous être utiles, les deux que nous regardons comme un devoir de savoir dans un pays comme le nôtre.

"Et peut-on raisonnablement nous faire un reproche de parler le français dans un pays soumis à la Couronne britannique?

" L'unité morale d'un peuple ne consiste pas dans ce fait irréalisable dans nos sociétés modernes, que tous les citoyens parlent la même langue et pensent de même en religion. Non, l'unité morale pour un peuple, elle est dans ceci que tous les individus dont la réunion forme une nation, soient pénétrés de l'idée qu'ils constituent un agrégat, un groupement distinct de tous les agrégats, de tous les groupements qui existent dans le monde ; qu'ils aient conscience de former un corps ; qu'ils soient pénétrés de ce sentiment qu'aucun des éléments dont se compose ce corps, dont ils sont comme les molécules, ne puisse en être séparé sans que tout le reste du corps n'en soit atteint, n'en soit affaibli et n'en souffre pour toujours comme d'une véritable amputation ; qu'ils regardent cette intangibilité de territoire et des hommes comme chose sacrée et qu'ils soient à chaque instant prêts

à se lever tous, oubliant les querelles particulières, chaque fois qu'une main sacrilège tenterait de la violer.

" L'unité morale d'un peuple, elle est dans la croyance et le dévouement de ce peuple à la patrie. Quand un peuple sait tout ce que ce mot de patrie veut dire ; quand chacun dans un pays se sent prêt, dès que la patrie sera menacée, à sacrifier ses intérêts les plus chers, sa vie, celle de ses enfants ; quand chacun a foi en elle, quand chacun a pour elle un amour poussé jusqu'à l'abnégation et au suprême holocauste ; quand tous ont cette idée profondément gravée dans la tête et ce sentiment profondément ancré dans le cœur, ils peuvent en dehors de là penser ce qu'ils voudront, parler comme ils le désireront ; ils possèdent l'unité morale et forment une nation.

" Et voyez ce qui se passe dans l'Empire britannique. Dans la partie septentrionale de l'Ecosse, on ne parle que le gaéique. Et ces écossais sont-ils moins loyaux que les irlandais qui font usage de la langue anglaise?

"Dans le pays de Galles, on parle deux langues à peu près également. Mais ceux qui parlent le Gallois ne sont pas moins loyaux que les habitants des districts où l'anglais est en usage.

"Dans les Iles de la Manche, le français prédomine et nulle part ailleurs le Roi n'a de plus fidèles sujets.

"Ainsi en est-il au Canada. Nous, nous sommes loyaux parceque d'abord c'est notre devoir et ensuite parce c'est notre intérêt.

"C'est là du reste ce que comprennent bien tous ceux qui nous connaissent.

"Ainsi, il y a cinquante ans, quand les évêques de la Province de Québec voulurent fonder une Université, Lord Elgin consentit à les aider. Savez-vous quelles sont les deux raisons que ce distingué Gouverneur donna au Parlement anglais et protestant de notre mère patrie pour obtenir une charte aux pouvoirs les plus étendus? Il dit à ses concitoyens que nous voulions fonder une université pour pourvoir conserver nos enfants français et catholiques. Et ces anglais comprirent que plus nous serions fidèles à notre foi et à notre sang, plus nous serions fidèles à la cause de l'Angleterre.

" Ce gouverneur, aux vues larges et éclairées, savait peut-être le mot de l'empereur romain qui voulait faire apostasier des chrétiens. La plupart avait refusé d'offrir de l'encens aux idoles, mais quelques uns avaient fléchi devant les tour-

ments et l'Empereur commanda de les mettre à mort car, disait-il : " Celui qui est infidèle à son Dieu ne sera jamais fidèle à son Roi."

" Ce gouverneur connaissait notre histoire ; il savait ce qui s'était passé ici en 1775 et en 1812 ; il savait que si le drapeau anglais flotte encore aujourd'hui sur le Canada, c'est aux français du Canada qu'on le doit. Il savait qu'en 1775, quand des anglo-saxons du Sud se dirigèrent vers Québec dont à peu près toute la population était française, Carleton lança une proclamation ordonnant à tous ceux qui ne voulaient pas combattre pour le Roi de sortir de la ville. Et pas un seul français ne sortit ; tous prirent les armes et la colonie fut sauvée.

Ce Gouverneur savait qu'en 1812 quelqu'un vint trouver le Général américain pour lui tenir ce langage : " Prenez garde, ces français sont de braves soldats." " Bah ! répondit avec dédain le général, je les connais ; ils ont été élevés par des prêtres ; ils ne savent que prier." La bataille s'engagea et de Salaberry, nouvel Epaminondas, repoussa avec éclat une armée beaucoup plus nombreuse que la sienne. Ces canadiens savaient prier, sans doute, et ils avaient besoin de savoir prier pour lutter comme des lions à l'ombre d'un drapeau encore teint du sang de leurs ancêtres. Ils avaient été formés par des prêtres qui leur avaient enseigné surtout à respecter l'autorité, même quand elle a tort.

"Ce Gouverneur se rappelait peut-être ces paroles que le général Murray adressait au Parlement d'Angleterre : " Je me glorifie de l'accusation portée contre moi d'avoir protégé chaudement et avec fermeté les sujets canadiens du Roi et d'avoir gagné à son Souverain l'affection de ce peuple brave et intelligent dont l'émigration, si elle arrivait jamais, causerait une perte irréparable à l'Empire."

"Et ce qu'étaient nos ancêtres, nous le sommes, nous français et catholiques. Et, Dieu merci, le Roi le sait. Il y a trois ou quatre ans, un homme d'Etat anglais quittait son pays pour venir visiter le Canada et il disait à Edouard VII avant de partir : " Je vais aller visiter le Canada et, à mon retour, je vous dirai ce qu'il faut penser de la loyauté des français canadiens." Le Roi sourit à ces paroles et répondit : " Ne perdez pas votre temps à cela ; ces français canadiens, je les connais ; ce sont les meilleurs sujets de l'Empire."

"Nous pouvons donc continuer à parler le français et à pratiquer notre religion. Et plus nous serons fidèles à ces deux devoirs sacrés, plus nous mériterons l'estime, le respect de nos concitoyens au jugement sain, au cœur bien né, de ceux en un mot qui sont capables de connaître leurs intérêts et les nôtres.

"Et pour qu'il en soit ainsi, continuez à envelopper vos prêtres de votre affection, à les entourer de respect, à leur témoigner votre confiance. Ils vous aiment sincèrement; ils ne montent chaque jour à l'autel que pour vous bénir, pour attirer sur vous la grâce qui coule du ciel avec le sang de l'Agneau; ils ne montent en chaire que pour distiller sur vous la vérité que J. C. est venu apporter au monde. Ils n'appartiennent à aucun parti. Leur ministère est haut et miséricordieux comme la croix qui domine tout ce qui passe et jette ses bras à droite et à gauche afin d'amener tous les hommes à Jésus-Christ. Si quelqu'un leur demande de quel parti ils sont, tous vous répondront, avec St. Vincent de Paul: " Nous sommes du parti de Dieu et des pauvres."

"Et pour qu'il en soit ainsi, aimez vos maisons d'éducation; aidez à leur développement par un attachement sincère, par un entier dévouement, par vos prières. Et rappelez-vous que c'est à vos prêtres que vous devez ces maisons d'éducation dont vous êtes fiers parce qu'elles sont la force et la gloire de notre race au Canada.

"Où serait le Séminaire de Québec sans Mgr de Laval, où serait le collège de Lévis sans Mgr Déziel? Où serait le collège de Ste-Anne sans M. l'abbé Painchaud? Où serait le séminaire de Rimouski sans Mgr Tanguay? Où serait le collège de Caraquet sans Mgr Allard? Où serait le collège de Memramcook sans le bon Père Lefebvre? Où seraient la plupart des couvents et des écoles dans la Province de Québec et dans les Provinces Maritimes sans l'Eglise? A la première page de l'histoire de toutes ces maisons d'éducation se trouve écrit en lettres d'or le nom d'un prêtre qui en est le fondateur. Ce nom parfois est inconnu de ceux qui bénéficient de l'œuvre mais il est connu de Dieu qui donne à ses fidèles sujets la récompense promise à ceux qui usent leur vie à la formation des enfants: "Fulgebunt sicut stellae in perpetuas aeternitates."

* * *

Le congrès Acadien

Nos frères acadiens ont tenu leur congrès national à St-Basile dans le cour du mois d'août. Malgré certaines circonstances en dehors de la volonté des organisateurs, ce congrès a obtenu un succès complet. Les acadiens y ont puisé une force nouvelle pour les luttes qu'ils soutiennent avec tant de courage pour la conservation de leur nationalité.

Pour la première fois, peut-être, dans les assises acadiennes, l'idée d'une union plus intime avec les canadiens-français y a été accueillie avec faveur et applaudie.

"L'Evangéline," journal acadien de Moncton, N.B., signalait ce fait à ses lecteurs dans des termes que nous tenons à rapporter ici. "L'Evangéline" disait :

" Ce Congrès fut remarquable par l'union de tous ceux qui y assistèrent. Des Canadiens français éminents s'y trouvaient. Nous ne mentionnerons, en passant, que Mgr Mathieu, Recteur de l'Université catholique de Québec (dite Université Laval) qui sut, par son grand tact, par la bonté de son cœur, cimenter à tout jamais les liens formés entre les deux grands peuples français de l'Amérique du Nord : les Canadiens-français et les Acadiens. Mgr Mathieu reconnut nos droits de peuple, dont les plus précieux pour nous sont notre nationalité distincte ; notre Fête Nationale ; notre hymne, le plus beau des hymnes parmi toutes les nations et l'une des plus belles hymnes de l'Eglise ; notre drapeau enfin.

" Inutile que nous nous appesantissions sur la portée de cet acte venant d'un prélat aussi distingué et, certes, *autorisé*... Mais disons-lui, disons à tout l'épiscopat canadien-français si aimé du Souverain Pontife, toute la vive gratitude de nos âmes, toute la reconnaissance de l'Acadie, la *figliuolina* de l'Eglise comme la France catholique en est toujours la fille aînée.

" Et que d'autres Canadiens-français éminents !

" Parmi les nôtres vivant sur terre d'exil, saluons avec émotion le vénérable et vénéré M. Breaux, juge suprême de la Louisiane, cette autre Acadie où se trouvent plus de cent mille des nôtres ; puis l'hon. Sénateur M. Therriault, la distinction unie à la bienveillance, et dont la noble simplicité met à l'aise du premier coup l'humble travailleur des champs comme l'homme du monde le plus raffiné."

" Et que d'autres aussi !

" Donnons un souvenir tout plein d'affection à nos bien-aimés Acadiens du Madawaska américain : plus de cinquante pour cent de la population de Van Buren et plus de quatre-vingt-dix pour cent de celle de la Grande-Ile, Me., ont pris part à nos grandes assises et ce fait touchait profondément.

" Les Canadiens-français du Madawaska suivirent les délibérations avec le même intérêt que les Acadiens.

" Par tout ce qui s'est fait ou passé à Saint-Basile, nous pouvons répéter ce que nous avons dit plus haut :

" Le Congrès du Madawaska, en 1908, a cimenté pour jamais l'union des deux grands peuples français de l'Amérique du Nord, dont la devise unique a été toujours, est aujourd'hui et sera à jamais sur ce sol libre : GESTA DEI PER FRANCOS !"

*
* *

La Macédoine et les capitulations

Sous ce titre M. L. Nemours Godré fait, dans "l'Univers" de Paris, les reflexions suivantes sur les récents événements politiques que sont déroulés en Turquie :

" Le programme des " Jeunes Turcs ", comme celui de tous les partis jeunes, est assez ambitieux. Deux de ses articles mettent en légitime émoi les chancelleries européenes, ce sont, d'abord : celui qui prétend écarter toute ingérence étrangère pour les réformes de la Macédoine, et, ensuite, celui qui demande l'abolition des capitulations.

" On comprend fort bien la susceptibilité du parti national des " Jeunes Turcs " sur cette double question. Il nous semble pourtant que c'est aller bien vite en besogne. Les réformes obtenues en Macédoine et qui sont d'ailleurs à peine commencées, malgré le temps qu'on y a mis, ont été arrachées au gouvernement d'Abd-ul-Hamid par l'accord unanime des Puissances, pour remédier aux troubles endémiques et profonds de cette province de l'empire turc. Quant aux capitulations, toutes les Puissances chrétiennes sont intéressées à leur maintien à cause du peu de confiance qu'inspirait la justice du despotisme ottoman. C'est une garantie séculaire pour les Européens résidant au milieu de l'empire turc et à laquelle ni la France ni les autres Puissances ne renonceront que le jour où elles seront convaincues de la sin-

cérité et de la durée de la transformation qui paraît devoir s'accomplir en Turquie. C'est donc par là que les " Jeunes Turcs " doivent commencer. Qu'ils prouvent à l'Europe qu'ils sont véritablement désireux et capables de donner à leur pays le gouvernement juste et libéral qu'ils annoncent. Et devant l'évidence du fait, il n'y aura plus lieu de maintenir ces garanties que le régime des sultans rendaient légitimes et nécessaires.

" Nous le disons d'autant plus volontiers qu'au point de vue catholique il y a peu de pays où la liberté religeuse soit plus respectée qu'en Turquie. Nos missionnaires, nos couvents jouissent là-bas d'un respect et d'une tolérance qui font honte au régime persécuteur de notre République maçonnique. Mais cet état de fait n'allait point sans des exceptions qui ont été célèbres et qui pouvaient légitimer d'historiques précautions. N'oublions pas qu'Abd-ul-Hamid, qui a toujours été très favorable personnellement aux œuvres catholiques françaises, et qui fut toujours très respectueux des privilèges du Saint-Siège, a cependant dans son histoire la tache rouge du massacre de 300,000 Arméniens."



La grève générale en France

Voici la seconde partie d'un remarquable article que le comte A. de Mun, de l'Académie française, publie dans l'*Echo de Paris* :

" Sans doute, la grève générale a échoué jusqu'ici. Le referendum des ouvriers boulangers vient encore de tromper les espérances de la Confédération. Sur 1,980 votants, il y a eu 848 voix pour la grève, 1,040 contre. Il a dépendu de 200 ouvriers que Paris fût sans pain. On se rassure avec cela ; moi, je trouve que c'est très effrayant.

" Les minorités, résolues et dirigées, viennent toujours à bout des majorités. On le sait bien à la Confédération générale, et c'est pourquoi, dit M. Pouget, l'organisation syndicale doit être la négation du système des majorités. " Car, dit-il, si on voulait tenir compte des majorités, le mouvement ouvrier pourrait prendre une autre direction que celle que lui donnent les syndicats révolutionnaires."

"Qu'il y ait, parmi les ouvriers, un grand nombre de bons travailleurs, ennemis des grèves politiques, j'en suis très convaincu. Mais, comme ils n'ont pas de véritable organisation corporative qui, en leur donnant la force morale et écomique, permette l'entente entre eux et les patrons, ils vont naturellement à la seule organisation qui existe, et qui est une organisation de guerre sociale. Là, on leur fera bien voir, en dépit de leurs votes, que, suivant le mot de M. Pouget, on n'admet pas "pour le mouvement ouvrier d'autre direction que celle des syndicats révolutionnaires."

"La Féderation des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, très puissante, très bien organisée et très raisonnable, y est venue comme les autres, avec ses 80,000 membres. Mon collègue Basly a beau dire qu'ils ne se laisseront pas faire la loi, c'est une illusion de révolutionnaire assagi. L'influence de la majorité sera annulée par le despotisme de la minorité.

Les typographes donnaient, hier, un bien frappant exemple de cette tyrannie des violents. Leur Fédération a pour secrétaire général un homme de haute valeur, que j'ai le plaisir de connaître, et avec qui, malgré les profonds dissentiments qui nous séparent, j'ai eu les meilleures relations. C'est M. Keufer. Comme le comité central de la Fédération du livre a refusé de prendre part à la grève de protestation contre les événements de Villeneuve Saint-Georges, son secrétaire général a été aussitôt exécuté dans une réunion de la Bourse du travail. On lui a dit brutalement: "Nous ne pouvons garder à notre tête une momie: laissez la place à d'autres."

"Toute l'histoire des journées de la Révolution n'est pas autre chose que la victoire d'une minorité audacieuse sur des majorités passives.

"Ainsi, quand j'entends dire que la bourgeoisie se défendra, qu'elle ne se laissera pas exproprier, comme la noblesse de l'ancien régime, je me permets de n'en rien croire. Elle ne se défendra pas, d'abord parce qu'elle n'a et ne veut avoir ni chefs, ni discipline, ni organisation, rien, enfin, de ce qu'ont ses adversaires, et puis, pour une autre raison, plus profonde et plus décisive.

"C'est que, comme la noblesse, elle a, en grande majorité, failli à sa mission. Maîtresse du pouvoir industriel, elle en a usé pour établir sa puissance économique, non pour donner satisfaction aux justes revendications des ouvriers pour secon-

der et diriger leurs aspirations légitimes, pour assurer, par l'organisation professionnelle, la paix dans le monde du travail. Elle a opposé aux réformes nécessaires, à la législation sociale, au mouvement corporatif, la plus aveugle résistance elle a fait du régime individualiste sa place forte, et c'est lui qui s'écroule aujourd'hui. Elle espère encore le sauver par l'essai de la défense patronale ; il est trop tard ! elle ne fera que hâter la guerre sociale.

" Maîtresse du pouvoir politique, elle a accepté, encouragé, accompli de ses propres mains, dans ce pays, la destruction violente de la vie religeuse. Elle a vu s'élever et grandir la tyrannie des sectaires, en accusant de cléricalisme ceux qui voulaient s'y opposer. Elle s'aperçoit aujourd'hui que l'école sans Dieu forme, sous des maîtres athées, l'armée du socialisme et elle recule effrayée. Il est trop tard ! Elle a vu sans s'émouvoir spolier les religieux et exproprier l'Eglise, en accusant de réaction ceux qui voulaient les défendre, elle a soutenu de ses votes, de son influence, de son argent des hommes qui ont ordonné ces violences. Aujourd'hui, elle entend se dresser contre elle même, au nom des mêmes principes, la menace d'expropriation, et elle a peur. Il est trop tard.

" C'est la loi de l'histoire. M. Clemenceau n'y peut rien.



L'incident de Toulon

Plusieurs marins ont été tués au cours d'un accident survenu sur un vaisseau, la *Couronne.* Pour des raisons fort équivoques M. Thompson, ministre de la marine, en France, n'a pas voulu que le clergé catholique prit place dans le cortège aux funérailles officielles des victimes toutes catholiques.

L'incident ne manque pas d'importance et la *Journal des Debats* l'apprécie comme suit :

" L'Etat se met, une fois de plus, dans une piteuse posture. M. Thompson proteste contre toute arrière-pensée de sectarisme, et nous croyons, en effet, qu'il n'est pas fier outre mesure d'avoir mérité les compliments de la *Lanterne.* Il n'aurait pas demandé mieux, dit-il, que d'assurer aux vic-

times de la *Couronne* les prières de l'Eglise et ne se serait nullement trouvé gêné d'y assister. Mais c'est la présence officielle du clergé dans le convoi funèbre qui lui a paru inacceptable. Pourquoi? Quand M. Thompson assiste à un enterrement privé, la présence du clergé ne le met pas en fuite, il tient à nous l'assurer. C'est fort bien. Mais pourquoi les choses changent-elles d'aspect et revêtent-elles un caractère tragique, s'il s'agit d'obsèques faites aux frais de l'Etat? Du contact de l'Eglise et de l'Etat doit-il jaillir une étincelle capable d'électrocuter un ministre? Cette catastrophe pourrait se produire, en effet, par le temps d'anticléricalisme maladif où nous vivons. Mais elle est de celles qu'il faut savoir affronter. La peur, peut-être justifiée, de M. le ministre de la marine ne fait honneur ni à son courage civique ni à l'intelligence politique dont il croit la Chambre capable."

Les élections fédérales

La dissolution des chambres fédérales et les élections générales qui auront lieu dans tout le pays le 26 octobre vont pendant quelques semaines mettre beaucoup d'activité dans notre vie publique.

Le peuple écoutera nombre d'orateurs lui parler de programmes nouveaux, d'œuvres accomplies, tous se proclamant également soucieux de l'intérêt du pays. Les conditions particulières ou se trouve la population du Canada, par suite de la diversité des races qui la composent, rend parfois assez difficile la tâche de se retrouver au milieu de tant de harrangues, de discerner le faux du vrai, d'apprécier avec justice les actes des gouvernements ou les promesses de ceux qui aspirent à la direction des affaires. Pourtant, c'est le peuple qui jugera en dernier ressor et c'est sur lui que retombera, en somme, toute la responsabilité d'avoir choisi un bon ou un mauvais gouvernement. Et s'il est vrai que " les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent " l'électeur canadien devra bien songer à la gravité de l'acte qu'il va accomplir lorsqu'il déposera son bulletin dans l'urne électorale.

Au fond, il importe moins que le parti au pouvoir soit rouge, bleu ou de toute autre couleur que d'avoir à Ottawa des députés de valeur, des hommes de caractère qui représentent non seulement les intérêts immédiats de leurs com-

mettants mais encore et surtout les intérêts de toute leur province, et s'il en est besoin, les aspirations de leur race. Ce devoir est, pour les députés de la province de Québec d'une importance exceptionnelle, parce qu'ils représentent, en dépit de l'influence du présent ou des gloires du passé, un élément national qui est en minorité dans la confédération. Il nous faut à Ottawa des députés avertis, courageux, capables de déjouer toutes les surprises, capables de maintenir les solides traditions parlementaires qui de Cartier à Laurier ont fait jouer le premier rôle à notre province dans les conseils de la nation.

Dans tous les pays de régime constitutionnel l'opinion devient de plus en plus indépendante; cette tendance est même très sensible dans notre pays depuis quelques années. Cela veut dire que si les victoires électorales deviennent plus difficiles, plus onéreuse également devient la tâche de l'homme public, soucieux de remplir tous les devoirs de sa charge.

Nous formons des vœux pour que le scrutin du 26 octobre soit digne de notre peuple et donne une nouvel élan au progrès phénoménal qui a été le lot du Canada depuis les dernières années.

Léon Kemner.

Vieux articles et vieux ouvrages

Mémoire sur la situation des Canadiens-Français aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord, par Monseigneur A. Racine, évêque de Sherbrooke.—Paris, Librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 6 rue Cassette, 1892.

Rome, 29 février 1892.

A Son Éminence le Cardinal Ledochowski, *Préfet de la S. C. de la Propagande.*

I.—La question de savoir comment doivent être traités les Canadiens aux États-Unis de l'Amérique du Nord dans l'intérêt de leur foi et celui de la religion en général occupe actuellement bien des esprits.

Voici quelle est sur ce point notre opinion, que nous savons sincère, que nous croyons modérée. Faisant taire toutes les voix de la sympathie, laissant de côté toutes les raisons de détail, nous n'envisagerons que la plus grande somme de bien à obtenir.

II.—Nous ne parlerons pas ici de l'opportunité, de la convenance ou de la nécessité qu'il y aurait de nommer aux États-Unis des Évêques de leur origine dans les diocèses où les Canadiens sont la grande majorité de la population catholique ; c'est un point délicat, gros de difficultés, présentant des aspects divers, que nous laissons à l'étude des intéressés, en particulier au zèle apostolique de ceux qui ont reçu dans ce vaste pays la mission de régir l'Eglise de Dieu, et surtout à la sagesse, à la clairvoyance et à la prudence du Saint-Siège.

Que les Évêques soient sympathiques à leurs ouailles canadiennes, qu'ils ne heurtent en rien leurs usage légitimes, on ne peut demander davantage. A la rigueur, il n'est pas même nécessaire qu'ils possèdent leur langue. Mais, dans ce dernier cas, il nous semble qu'il serait plus que convenable qu'il y eût auprès d'eux un grand vicaire ou un prêtre important

capable de les entendre, afin de leur donner facilité et confiance dans leurs rapports avec l'autorité épiscopale.

Mais, avant tout et par dessus tout, ce qu'il importe, c'est que les Canadiens aient pour curés ou pour missionnaires des prêtres qui sachent bien leur langue, qui comprennent leurs mœurs, qui soient au fait de leurs aspirations, entrent au contraire volontiers dans le courant d'idées qui leur est propre, favorisant le développement de leurs institutions particulières, toutes les fois qu'elles ne sont pas contraires aux lois du pays. Ainsi le veulent, ce nous semble, le bien de ces populations et le bien de la religion catholique.

III.—Le fait seul de l'émigration, de la transplantation d'un peuple, sur une terre étrangère, du sol où il a pris naissance et a longtemps vécu, ébranle chez lui l'organisme moral trop profondément, pour qu'il soit prudent d'accroître l'intensité de ces ébranlements par des attaques inutiles à de vieilles et fortes traditions. Il en est ainsi pour tous les peuples, mais nous croyons pouvoir affirmer que la chose existe *a fortiori* pour le peuple Canadien-français, à raison des circonstances particulières dans lesquelles il est né et il a grandi.

Arraché, en quelque sorte au sortir de l'enfance, aux relations avec la mère-patrie, voyant son pays cédé à une nation puissante qui ne partageait pas sa foi, n'entretenant guère de commerce avec le monde extérieur, ayant à concentrer ses forces pour conserver son existence nationale et religieuse, le peuple Canadien a dû vivre à l'écart, de sa vie propre, retiré au sein de ses campagnes et de ses mœurs patriarcales ; pour résister aux séductions et aux attaques de l'hérésie, pour s'emparer du sol et étendre autour de lui ses colonies, il s'est attaché à son admirable système paroissial, il a fondé malgré les plus grands obstacles ses écoles françaises où le catholicisme règne en maître, il s'est réuni en masse compacte sous la direction de ses prêtres qu'il entoure du respect que l'on doit à des amis bienfaisants, à des protecteurs, à un père ; en sorte que la Canadien-français s'est habitué à regarder ses coutumes, sa langue, ses traditions et sa discipline comme le dépôt d'un héritage sacré, et même le prolongement extérieur de ses croyances. Qui s'attaque à cet ensemble de choses qui lui sont chères, indirectement s'attaque à sa foi. Sa force de résistance devant le protestantisme, devant l'athéisme, devant l'indifférentisme est grande ; mais ôtez-lui cet entourage pro-

tecteur de ses vieilles coutumes, il en est de lui, pouvons-nous dire, comme de Samson : il est déjà au pouvoir de l'ennemi.

Les exemples de cette triste expérience ne sont que trop fréquents. Lorsque les Canadiens-français n'ont pas dans leur voisinage de prêtres qui leur administrent les sacrements et leur donnent l'instruction dans leur langue, trop souvent ils cessent de fréquenter l'église régulièrement, et petit à petit ils glissent dans l'indifférence la plus complète. Imposez-leur des prêtres qui sont adverses à leurs traditions, ils deviennent mécontents, insubordonnés, incontrôlables ; et leur cœur se trouve ouvert aux plus mauvaises influences de l'hérésie. Pour ces causes, avant qu'il n'y eût un évêque à Burlington, le Vermont a vu, parlant l'anglais et protestantes, de nombreuses familles dont les pères étaient français et catholiques. Le mal une fois causé est irréparable.

Au contraire, donnez-leur des prêtres zélés qui parlent leur langue et qui connaissent leurs mœurs, et vous aurez, comme on le voit aujourd'hui dans un très grand nombre de centres manufacturiers de la nouvelle Angleterre, des *Congrégations* ferventes, généreuses, qui bâtissent des églises superbes, des écoles catholiques séparées, des couvents, des institutions de bienfaisance et de charité, faisant fleurir la foi au milieu des circonstances quelquefois très difficiles. Un mode d'être qui produit d'aussi bons effets mérite d'être conservé.

IV.—L'homme échappe difficilement aux influences du milieu dans lequel il vit ; comme malgré lui, il en subit les doctrines et les habitudes.

Quelles sont les doctrines qui ont généralement cours, pour la grande masse de la population, dans le monde intellectuel et moral des États-Unis? les doctrines du protestantisme, de l'indifférence religieuse ou de l'athéisme. La soif de l'or domine tout, la fièvre des richesses envahit presque toutes les âmes ; et ce courant matérialiste est favorisé par ce qu'on y voit, par ce qu'on y entend, par le système des écoles communes qui est de soi pour la jeunesse catholique une cause de ruine ou d'affaiblissement de la foi. S'il y a de nobles exceptions, c'est le cas de dire que l'exception prouve la règle générale.

Quelles sont, *generaliter loquendo*, les habitudes du pays? des habitudes de confortable, de vie aisée et facile, de jouis-

sances matérielles, ou de travail fiévreux à la poursuite de la fortune. *Virtus post nummos.*

Ayant à se mouvoir au sein d'une pareille atmosphère, il est bien difficile pour les catholiques de n'en pas subir les influences délétères au moins quelque peu, et tout en conservant l'intégrité de la foi, même un zèle très vif pour la religion, de ne pas se laisser aller inconsciemment aux mœurs pratiques et aux tendances intellectuelles de leurs compatriotes. N'arrive-t-il pas quelquefois que, loin de chercher à se défendre contre ces tendances, ils ne les favorisent par la trop grande sympathie qu'ils professent pour les manières d'être de la société américaine, imprégnée après tout de la morale protestante et d'un tolérantisme énervant. On compte par milliers les âmes que cet indifférentisme en matière de croyance religieuse a enlevées, aux États-Unis, à la vraie foi. Et si, dans ces derniers temps, la religion a pris un grand accroissement, cela n'est pas dû précisément aux conversions qui se sont faites dans l'élément protestant, mais bien, plutôt, à l'immigration catholique qui arrivait, à flots pressés, de l'Irlande, de l'Allemagne, du Canada et, depuis quelques années, de l'Italie. L'organisation rapide de ces forces éparses par un épiscopat habile et la constatation retentissante de cette importance numérique jusqu'ici inconnue, ont pu faire croire à la propagande envahissante de l'Église au sein des populations américaines mais malheureusement, on ne peut se le cacher, le nombre des perversions dépasse de beaucoup celui des conversions.

Or, contre l'envahissement de ces influences pernicieuses. leurs coutumes et leur langue pour les Canadiens-français, en les tenant à l'écart, sont un rempart, une digue puissante, digue et rempart qu'il est sage de maintenir et de fortifier, bien loin de travailler à les abattre. On voit se produire, chez eux, pour les mêmes causes, les mêmes résultats que l'on constate chez les Maronites du Liban, ou chez les fidèles Polonais de la Prusse ou de la Russie.

V.—" Mais, dit-on, si tous les catholiques parlaient l'anglais aux États-Unis, la desserte serait bien plus facile."

Peut-être, mais ils ne le parlent pas. Va-t-on exposer leur foi, pour une plus grande facilité de desserte? Le Saint-Esprit a accordé le don des langues aux apôtres, et non aux nations. C'est au prêtre à apprendre la langue des popu-

lations que son zèle porte à évangéliser, et non aux populations à apprendre celle du prêtre. Chaque jour on voit les missionaires s'initier aux idiomes des tribus chez lesquelles ils ont entrepris de porter la bonne nouvelle : ils attendraient longtemps leur conversion, s'ils exigeaient que ces tribus, pour entendre les vérités du salut, apprissent leur propre langue, que ce fût ou le français ou l'anglais. L'Eglise a pour but principal de former des citoyens pour le ciel, et non d'entreprendre de fusionner pour des motifs d'intérêt temporel, en une seule, les diverses nationalités, qui peuvent exister dans un même pays.

" Mais, ajoute-t-on, fatalement l'anglais doit devenir la langue de l'Amérique du Nord. Il vaut autant commencer à le parler dès maintenant."

Eh bien ! dans ce cas-là, laissons faire le temps. N'allez pas plus vite que l'évolution naturelle des idées. D'ici là, en ne heurtant pas imprudemment les sentiments de la génération présente, en se pliant à ses goûts, conservez sa foi, afin que cette seconde, ou cette troisième génération qui, d'après quelques-uns, doit nécessairement parler l'anglais, professe encore le catholicisme. Dans tous les cas, tant que l'émigration du Canada aux États-Unis durera sur une échelle aussi considérable qu'aujourd'hui, il est impossible d'amener la masse de la population canadienne à parler l'anglais. Réussiriez-vous à angliciser la jeune génération, vous resteriez toujours en face des personnes âgées et des nouveaux arrivants ; et le problème à résoudre serait toujours à recommencer, avec les mêmes difficultés, avec les mêmes dangers pour la foi. Allons, sachons prendre les choses comme elles sont, laissons à l'avenir ses énigmes, et pour le moment employons les moyens les plus efficaces pour sauver les âmes.

Lorsque, vers 1820, les Irlandais, forcés par la maladie et la famine de quitter leur patrie, émigrèrent au Canada, les Evêques de Québec et de Montréal s'empressèrent de leur donner des prêtres de leur nation, ou au moins des prêtres qui savaient bien leur langue ; car alors les prêtres irlandais étaient rares dans notre pays. Et depuis, les quelques paroisses anglaises qui existent dans le Canada français, ont continué à être desservies par des curés de langue anglaise ; dans leurs écoles le catéchisme est enseigné en anglais ; l'anglais est prêché dans leurs églises ; et ces groupes, de population hétérogène, enclavés dans une majorité fran-

çaise, se développent selon leurs coutumes, heureux, satisfaits. Pourquoi les Canadiens, aux États-Unis, ne seraient-ils pas traités comme le sont les Irlandais au Canada? Ils le sont, à notre connaissance, dans certains diocèses : aussi la religion y prendre chaque jour un essor nouveau.

VI.—Avant de terminer, nous indiquerons brièvement, en faveur de cette politique de bienveillance paternelle, quelques motifs d'intérêt général :

1. Cet esprit si profondément catholique des populations canadiennes, si on sait le conserver avec ses garanties actuelles, peut servir de contrepoids à l'esprit d'indifférentisme qui pénètre de toutes parts le peuple de la république américaine, et devenir avec le temps un bon levain dans la masse de la nation.

2. L'énergie et la générosité avec lesquelles les Canadiens bâtissent et soutiennent leurs écoles françaises et catholiques, et leurs principes invétérés sur la question des écoles séparées, peuvent être d'un grand appoint et d'un puissant secours aux évêques américains dans les efforts qu'ils feront, selon les temps et les circonstances, pour mettre en pratique sur ce sujet les décrets du troisième Concile de Baltimore.

3. Le zèle et l'esprit d'apostolat qui sont un des traits caractéristiques de la race française en Amérique, le grand nombre de prêtres, de religieuses, de missionnaires qui sont sortis de son sein, démontrent qu'il est de bonne politique de conserver, sous la forme qui lui est propre, cette pépinière de vocations sacerdotales et religieuses, qui a tant fait dans les deux siècles passés et qui fait tant encore à l'heure présente pour l'extension du nom chétien sur le nouveau continent.

4. La croissance rapide des Canadiens, quand on leur permet de se développer librement à l'ombre de leurs institutions paroissiales, fera que, avant longtemps, le catholicisme dominera dans plusieurs États de la grande République. Sur ce sujet de la puissante natalité des Français d'Amérique, pour l'information de Votre Eminence, nous annexons à ce mémoire deux opuscules, courts, précis, nourris de faits et de chiffres : *Du mouvement de la population catholique dans l'Amérique Anglaise*, et *Colonies canadiennes!* Ils sont d'un penseur, d'un chercheur infatigable, d'un esprit philosophique qui sait remonter des effets à la cause, d'un chrétien solide, M. E. RAMEAU DE SAINT-PÈRE, Paris, France.

5. Enfin, les sentiments profondément catholiques et romains des Canadiens-français, qui ont échappé par le bonheur de circonstances providentielles, aux erreurs gallicanes ainsi qu'aux influences du jansénisme, du protestantisme et de l'athéisme moderne, à un moment donné, dans des conjonctures difficiles que pourrait faire naître l'avenir en Amérique, certainement seraient d'un grand secours au triomphe des vues, de la politique et des directions de la Curie Romaine.

VII.—Pour toutes ces raisons, nous concluons qu'il importe, tant pour le bien de la religion en général que pour celui des Canadiens en particulier :

1. Qu'on laisse les Canadiens des États-Unis se développer avec leur langue, leurs coutumes et leurs traditions ;

2. Même qu'il serait à souhaiter que l'on favorisât ce développement traditionnel, vu qu'il est chez eux une sauvegarde et une protection pour leur foi ;

3. Que, pour atteindre ce but, on leur donne des curés ou des missionnaires qui sachent bien leur langue, qui connaissent leurs mœurs, et qui soient sympathiques à leurs manières de faire ;

4. Enfin que, autant qu'il sera possible, ces curés ou ces missionnaires appartiennent à leur nationalité ; nous ne considérons pas ce dernier point comme étant d'une nécessité absolue, mais bien d'une importance très grande. En effet, si, en général, les Canadiens n'avaient pas à la tête de leurs paroisses des prêtres de leur race, la défiance finirait par se mettre parmi eux ; de là une source de misères interminables et pour les supérieurs ecclésiastiques et pour les subordonnés.

Dans l'espérance que Votre Eminence trouvera réservé et modéré cet exposé de notre manière de voir sur cette question complexe et délicate, nous demeurons avec la considération la plus haute et le plus profond respect,

De Votre Eminence,

Eminentissime Seigneur,

Les très humbles et très dévoués serviteurs.

ANTOINE, *Év. de Sherbrooke.*

J.-B. PROULX, *pr*, *sec.*

Entre Chien et Loup

Comédin en un acte

PERSONNAGES :

Diane de Limeuil, jeune veuve, 27 ans . . MLLES MARTHE BRANDES
Une femme de chambre . . . . MARGUERITE CARON
Guy de Lustrac, célibataire, 32 ans. . . . M. DUMENY

A Paris, de nos jours.

La scène représente un petit boudoir très élégant. Abondance de meubles bas et capitonnés, de paravents, de plantes, de tables chargées de bibelots. Au fond une cheminée avec pendule et thermomètre accroché près de la glace.—A droite, une chaise longue.—A gauche, un fauteuil vide.—Le jour commence à baisser.

SCENE PREMIERE

DIANE, *puis* UNE FEMME DE CHAMBRE

DIANE. (*Elle est à demi étendue sur la chaise longue et semble rêver.*)—Ah ! Dieu !...Cet après-midi m'a paru interminable !...Quelle heure peut-il bien être ? (*Elle s'étire nerveusement et sonne.*)

LA FEMME DE CHAMBRE, *entrant.*—Madame la comtesse a sonné ?

DIANE.—Apportez la lampe : on n'y voit plus pour lire.

LA FEMME DE CHAMBRE.—Bien, madame. (*Fausse sortie.*)

DIANE.—Au fait, non ; n'éclairez pas encore. Est-il venu des visites ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—Quelques-unes, madame.

DIANE.—Vous avez répondu que je suis souffrante ?

LA FEMME DE CHAMBRE, *dissimulant une légère ironie, sous une apparence de respect irréprochable.*—J'ai répondu que madame a une migraine épouvantable.

DIANE, *s'asseyant sur la chaise longue et haussant les épaules.*—Qui vous a chargée de dire : " épouvantable " ? Comme vous avez peu d'intelligence ! J'ai donné l'ordre de recevoir dans le cas où...quelqu'un insisterait. Naturellement, si vous racontez que je suis à l'agonie..(*D'un ton plus doux.*) Personne n'a insisté ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—Pardon, madame...

DIANE, *vivement.*—Ah ! vous voyez ! Et qui donc, je vous prie ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—Mme la baronne de Vernantes. Mais j'ai pensé...

DIANE, *rassurée.*—Oh ! ma chère, comme vous avez bien fait ! Elle m'aurait tuée avec sa voix glapissante...Qui est venu encore ?

LA FEMME DE CHAMBRE, *à part, froissée.*—Ah ! je n'ai pas d'intelligence ! (*Haut.*) Les cartes sont dans l'antichambre, si madame veut les voir...

DIANE.—Hé ! mon Dieu, tâchez de vous en souvenir. (*La femme de chambre fait semblant de se creuser la mémoire.*) Voyons : Mme de Tantavel ? (*Signe négatif.*) Mme de Pontussan ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—Elle est venue.

DIANE.—Mme de Saint-Armel ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—Venue aussi.

DIANE, *feignant de chercher.*—Monsieur... M. de Lustrac ?

LA FEMME DE CHAMBRE, *à part, voulant se venger.*—Ouf ! Nous y voilà, enfin ! (*Haut.*) M. le marquis de Lustrac ?... Voyons donc... (*Elle feint aussi de chercher.*)

DIANE.—Eh bien ?

LA FEMME DE CHAMBRE, *à part, de même.*—Non ! Je ne suis qu'une sotte ! (*Haut.*) Il est peut-être bien venu.

DIANE, *avec dépit.*—Franchement, mademoiselle, vous avez la mémoire bien courte. Allez chercher les cartes. (*Seule.*) C'était bien la peine de fermer ma porte à tout le monde pour lui réserver son tête-à-tête. Au reste, de la façon dont il en profite !... (*Six heures sonnent.*)

LA FEMME DE CHAMBRE, *apportant des cartes.*—M. le marquis n'est pas venu. Je le confondais avec M. de Pragnère.

DIANE, *haussant les épaules.*—Jolie ressemblance !—Quelle heure vient de sonner ? Six heures ? (*A part.*) Je ne le verrai pas ce soir !

LA FEMME DE CHAMBRE, *s'adoucissant.*—Oh ! la pendule avance de vingt minutes.

DIANE, *mouvement de satisfaction.*—Vous croyez ? (*Signe affirmatif.*) Allons ! je vais rester un peu tranquille. C'est bien, ma petite.

LA FEMME DE CHAMBRE, *à part.*—Bon ! la voilà radoucie. Mais pourvu que M. de Lustrac vienne !...

DIANE.—(*Elle va s'asseoir dans le fauteuil vide, de l'autre

côté de la cheminée, et tisonne sans rien dire.)—Suis-je assez ridicule ! (*Elle se lève et s'accoude à la cheminée.*) Car, enfin, tous les hommes qui m'approchent sont plus ou moins. . .occupés de moi. Et même, en comptant bien. . . (*Elle compte sur ses doigts*), j'en trouverais trois ou quatre qui en sont. . .un peu plus qu'occupés. Même, l'un d'eux a l'insupportable manie de vouloir m'épouser contre vent et marée.—Un seul homme ne fait pas attention à moi, ou, du moins, il me traite en " bon camarade ", comme il dit, ce qui est pire. . .et précisément, cet homme-là. . . (*Elle frappe du pied avec colère*) j'ai beau faire: je ne pense qu'à lui ! Voilà bien l'esprit de contradiction des femmes !. . . (*Plus bas, avec sentiment.*) Si, seulement, j'étais sûre que l'esprit de contradiction est le seul coupable. (*Elle pose le front sur sa main et soupire.*)

SCENE II

DIANE, UNE FEMME DE CHAMBRE, *puis* GUY

LA FEMME DE CHAMBRE.—M. le marquis de Lustrac demande si madame la comtesse veut bien le recevoir.

DIANE.—Vous avez dit que j'ai la migraine ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—Oui, madame.

DIANE, *avec une satisfaction mal dissimulée.*—Et M. le marquis a insisté ?

LA FEMME DE CHAMBRE, *jeu de physionomie.*—Enormément insisté, madame. Aussi, j'ai cru pouvoir. . .

DIANE, *vivement.*—C'est bien : faites entrer. (*La femme de chambre sort. Diane arrange ses cheveux, se remet sur sa chaise longue, et prend une pose indiquant la souffrance.*)

GUY, *entrant.*—Vous avez la migraine ?

DIANE.—Ah ! je souffre le martyre !

GUY.—J'ai mal fait d'entrer, alors ?. . .Ce n'est pas ma faute : je m'en allais déjà. Mais votre femme de chambre m'a offert de s'informer si vous étiez mieux, et. . .

DIANE, *très vexée.*—Enfin, cette bécasse vous a fait entrer malgré vous. Dites-le tout de suite.

GUY.—Eh bien ! vous êtes d'une jolie humeur, ce soir !

DIANE.—Je voudrais vous passer ma migraine, pour voir un peu de quelle humeur vous seriez.

GUY.—Oh ! quant à cela. . .vous me la passerez, votre migraine. (*Il consulte le thermomètre.*) Vingt degrés !. . .Et des parfums d'une violence !. . . (*Il aspire l'air bruyamment avec ses narines.*)

DIANE, *lui tendant un de ses gants de Suède.*—Vous n'aimez pas cette odeur ? (*M. de Lustrac, après s'être assuré qu'on ne le voit pas, baise le gant avec une tendresse passionnée.*)

GUY, *rendant le gant, très froidement*).—Non.

DIANE, *un peu triste.*—C'est pourtant vous qui me l'avez rapportée d'Orient. Vous ne vous en souvenez plus ? (*Il fait signe que non.*) Enfin, mon pauvre ami, allez-vous-en, si vous avez peur d'être malade.

GUY, *s'installant dans le fauteuil.*—Chère madame, quand j'ai visité les Indes, il y a trois ans, le choléra emportait plusieurs milliers de personnes par jour. Cela ne m'a point fait partir une heure plus vite.

DIANE, *avec ironie.*—Allons ! décidément, les fléaux ne vous effraient pas. Seulement, puisque vous restez, je vous prierais de sonner pour qu'on apporte une lampe. Cette demi-obscurité n'est pas convenable.

GUY.—Oh !...pas convenable... Avec un autre, c'est possible. Mais, avec un bon camarade comme moi...(*Mme de Limeuil fait un geste de dépit.*) Voyons ! n'êtes-vous pas de mon avis ? D'ailleurs, je ne connais pas, pour causer, d'heure comparable à celle qu'on nomme : ENTRE CHIEN ET LOUP.

DIANE.—Cela dépend beaucoup du sujet de la causerie. En principe, j'aime voir la figure des gens qui me parlent. Et puis...ENTRE CHIEN ET LOUP (*Elle frisonne légèrement*), ces mots sinistres m'ont toujours donné un frisson. Il me semble voir une grosse bête, avec des oreilles pointues, de longues dents et des yeux qui brillent dans l'ombre...

GUY, *s'oubliant un peu.*—Oui, voilà pour le loup. Mais le chien ?...le chien vigilant, fidèle, prêt à mourir pour protéger celle qu'il aime, ne demandant rien qu'une pauvre petite caresse, de temps en temps ? (*Mme de Limeuil, légèrement émue, lui tend la main, qu'il serre en résistant à l'envie de la baiser.*)

DIANE.—Il va sans dire que cet animal désintéressé est votre symbole, d'après vous ?

GUY, *debout devant la cheminée.*—Est-ce que vous ne trouvez pas ?...

DIANE.—Que vous êtes le modèle de l'espèce ? Ah ! non, par exemple ! Vous n'avez qu'une idée en tête : me faire croquer par le loup.

GUY, *cherchant à comprendre.*—Croquer par le loup ?... Ah ! vous parlez de ce pauvre Roger d'Oncieux, que vous faites mourir de chagrin ?

DIANE, *imitant M. de Lustrac.*—“ Ce pauvre Roger d’Oncieux !. . .” Dirait-on pas qu’un sort injuste l’accable, parce que, dès son premier mot, je ne me suis pas évanouie de joie, à la pensée de devenir Mme Roger d’Oncieux !

GUY.—Oh ! dès le premier mot. . .Nous n’en demandions pas tant. Mais voilà dix-huit mois qu’il est dit, ce premier mot ! Et vous êtes toujours veuve.

DIANE, *s’étirant avec ennui.*—Mon cher monsieur de Lustrac, s’il vous plaît, donnez-moi vacance pour aujourd’hui. . . Vous êtes un charmant. . .“ camarade ”, un habile rhéteur, et, par votre esprit, vous communiquez de l’intérêt aux causes les plus ingrates. Mais franchement, dans vos visites à peu près quotidiennes. . .

GUY, *vivement.*—Si vous trouvez que je viens trop. . .

DIANE, *de même.*—Oh ! non. (*Plus froidement.*) Vous m’avez mal comprise. Continuez vos visites. Mais si vous pouviez—quelquefois—me parler d’autre chose que. . .de l’amour immense que votre ami ressent pour moi ?

GUY.—C’est le meilleur des hommes ; ce serait tout justement le mari qu’il vous faut. Il vous adore (*S’animant*) avec une sorte de crainte, comme on adore l’être tout-puissant qui peut faire, d’un mot, le bonheur ou le malheur de notre vie. (*Avec une passion contenue.*) Vous êtes si séduisante et si belle !

DIANE, *étonnée.*—Ah !

GUY, *reprenant son flegme.*—Voilà comment il parle de vous.

DIANE, *avec ironie.*—Ah ! c’est votre ami qui parle. . . Je lui en ai une obligation extrême.

GUY.—Mais, quand il est près de vous, le pauvre garçon devient incapable d’articuler une phrase qui ait le sens commun.

DIANE.—Et, pour se dédommager, il m’assassine de ses lettres.

GUY.—Dame ! En certains cas, il vaut mieux écrire.

DIANE.—Surtout quand un confident zélé se trouve là, juste à point pour lire la prose de l’absent et en faire valoir les qualités. . .incendiaires. Si vous croyez que votre manège m’échappe !. . .Tenez, voulez-vous que je vous dise ? Eh bien! c’est un imbécile, votre ami !

GUY.—Pourquoi ?

DIANE.—Je m’entends.

GUY, *soupirant avec conviction.*—Ah !. . .comme je comprends que certaines femmes rendent imbéciles ceux qui les approchent !

Diane.—Il faut croire que je ne fais point partie de ces " certaines femmes ", car, vous conservez pleinement votre liberté d'esprit en ma présence.

Guy.—Peuh !...Moi, je ne compte pas : je suis un sauvage.

Diane.—Un sauvage... un sauvage... Vous n'étiez point si sauvage, dans le temps, avec Mme d'Ingrande !

Guy.—(*Il se met à marcher de long en large, les mains dans ses poches*).—Ce n'était pas la même chose.

Diane, *s'accoudant sur une chaise longue.*—Ah ! oui... Elle était irrésistible, celle-là ; tandis que moi...

Guy, *marchant toujours.*—Allons ! pas tant de malice ! Vous savez bien que vous avez fait dix fois plus de victimes que Mme d'Ingrande.

Diane.—Seulement, elle réalisait mieux que moi votre type idéal ; voilà ce que vous voulez dire ? Mon Dieu ! ces choses-là ne se discutent point.

Guy, *s'arrêtant devant Mme de Limeuil et s'animant à mesure qu'il parle.*—Mme d'Ingrande n'approche pas de votre beauté ; de votre esprit, encore moins. Quant à l'élégance et au charme naturel, je ne vous compare même pas l'une à l'autre. Chacun de vos mouvements est une grâce. Vous êtes plus qu'une femme séduisante : vous êtes la séduction.

Diane, *étonnée.*—Ah !

Guy. (*Sans entendre, il laisse tomber ses bras d'un air découragé, regarde dans le vide devant lui, et murmure, comme se parlant à lui-même.*)—Malheureusement !...

Diane, *l'observant.*—Il y a un *mais ?* Vous avez découvert en moi quelque monstruosité physique ou morale qui vous glace?

Guy, *s'asseyant dans le fauteuil et tisonnant.*—Si j'avais découvert...ce que vous dites, croyez-vous que j'aurais patronné, comme j'ai fait, la candidature de mon meilleur ami ? Plus qu'un ami ! Je ne connais pas de nom pour exprimer le dévouement que j'ai pour ce brave cœur.

Diane, *très animée, prenant la pose assise.*—Bon ! Nous y voilà encore ! Mais, je vous prie, laissons là M. d'Oncieux et veuillez m'expliquer pourquoi vous avez dit tout à l'heure (*L'imitant*) : " Malheureusement !..."

Guy.—Si vous comptez guérir votre migraine en mettant vos nerfs dans cet état !...

Diane.—Le meilleur moyen de les calmer, c'est de me répondre.

GUY.—Je ne sais même plus ce que je voulais dire. Nous en étions à Mme d'Ingrande...

DIANE.—Et vous ajoutiez, en parlant de moi : " Ce n'est pas la même chose."

GUY.—Soyez tranquille. S'il y a une différence entre vous deux, elle n'est point à son avantage.

DIANE.—Si, puisqu'elle vous subjuguait, tandis que je suis pour vous " un bon camarade."

GUY, *se levant.*—Par exemple, ceci est prodigieux ! Me voilà, maintenant, obligé d'être amoureux de vous !

DIANE, *se levant.*—Non ; mais vous êtes obligé de me dire quelle raison spéciale vous avez de ne pas l'être.

GUY.—Eh bien ! je suis amoureux de vous, là ! Etes-vous contente ?

DIANE.—Pas de mots en l'air. Tout à l'heure, après une tirade flatteuse sur mon compte, vous avez dit (*L'imitant*) : " Malheureusement ! " Qu'est-ce que cela signifie ? Répondez, ou tout est fini entre nous.

GUY.—Si quelqu'un vous entendait, il pourrait croire qu'il y a quelque chose de commencé.

DIANE.—Adieu, monsieur de Lustrac ! Si vous partez en voyage, emmenez votre ami, votre incomparable (*Avec moquerie.*) Roger d'Oncieux.

GUY, *se laissant tomber dans le fauteuil avec un geste de lassitude.*—Eh ! c'est lui, justement...

DIANE, *frappant du pied.*—Encore !...

GUY.—Mais, sapristi ! puisque vous voulez que je parle, donnez-moi le temps de m'expliquer. (*Diane se rassied.*) Roger vous aime à la folie. (*Elle hausse les épaules.*)—Ce n'est pas ma faute, n'est-ce pas ?—Il est d'une timidité et d'une modestie ridicules.—Ce n'est pas ma faute non plus ? Et, avec cela, jaloux... comme tous ceux qui aiment.

DIANE.—Il s'y prend tôt, pour être jaloux ! Et alors ?

GUY.—Alors, sachant que vous me permettez de vous voir souvent...

DIANE.—Oh ! bien, si cela doit lui faire plaisir, je peux vous donner un certificat, comme quoi vous n'avez jamais marché sur ses brisées.

GUY.—N'empêche qu'il s'est mis martel en tête. J'ai vu le moment où il aurait fallu me couper la gorge avec lui.

DIANE.—Massacre bien inutile ! Et alors ?

GUY.—Alors, j'ai fait ce que vous auriez fait à ma place.—

Je lui ai juré, sur l'honneur, que...que je serai toujours un frère pour vous.

D ANE, *outrée, mais se contenant.*—Vraiment ? Vous avez fait cela ! (*Un silence.*) Eh bien ! politesse pour politesse. Vous pourrez lui dire tout à l'heure, de ma part, que, selon toute apparence, je serai toujours une sœur pour lui.

GUY.—Je ne pourrai pas lui faire la commission ce soir : il est chez lui, à la campagne.

SCENE III

LES MEMES, LA FEMME DE CHAMBRE

LA FEMME DE CHAMBRE. *Elle entre et présente à sa maîtresse une lettre sur un plateau.*—Le courrier de madame la comtesse.

DIANE, *prenant la lettre et la posant sur le guéridon.*—Bien ! (*La femme de chambre fait mine de se retirer.*)

GUY, *à part.*—C'est de lui, peut-être. (*Haut, à Mme de Limeuil.*) Vous ne demandez pas une lampe ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—A l'instant, monsieur le marquis.

DIANE, *sévèrement.*—Monsieur le marquis me permettra de vous dire devant lui, mademoiselle, que vous êtes à mon service et non pas au sien. Vous apporterez la lampe quand je sonnerai.

LA FEMME DE CHAMBRE, *à part, après avoir considéré les deux autres personnages d'un air de pitié.*—C'est pourtant d'y voir clair qui leur manque, à ces deux-là. Et c'est sur moi que madame détend ses nerfs ! Oh ! les maîtres ! (*Elle sort.*)

SCENE IV

GUY, DIANE

GUY, *après un silence.*—Vous n'êtes pas curieuse de voir qui vous écrit ?

DIANE, *à part.*—Avec quel plaisir je le battrais ! (*Haut, tâtant la lettre dans tous les sens.*) Votre cœur ne vous le dit pas ? (*Ironiquement.*) C'est LUI ! C'est le seul être que vous aimez au monde, c'est Roger d'Oncieux !

GUY.—Comment le savez-vous ?

DIANE.—Oh ! soyez tranquille, ce n'est pas mon cœur. Je sens le cachet sous mes doigts. Votre ami est le seul homme en France qui se serve encore de cire pour fermer ses lettres.

GUY.—J'espère que vous voudrez bien me donner de ses nouvelles, avant que je vous quitte.

DIANE, *ironiquement.*—Quoi ! vous ne le voyez pas tous les jours !

GUY.—J'ai eu l'honneur de vous dire qu'il est chez lui, à la campagne. Depuis son départ, il ne m'a pas écrit.

DIANE, *de même.*—Alors, je comprends vos angoisses. Nous allons les calmer. Sonnez pour qu'on éclaire. (*Il presse le bouton.*) Mais, d'abord, veuillez répondre à une dernière question. .de simple étude psychologique. (*Après avoir préparé sa phrase.*) Depuis que vous travaillez au bonheur d'un autre,—Dieu sait avec quel noble désintéressement,—vous n'avez pas. .regretté une seule fois. .de ne point travailler pour votre compte ?. . (*M. de Lustrac s'assied dans le faueuil et reprend les pincettes. Au même instant, la femme de chambre apporte une lampe, la pose sur le guéridon, baisse le store de la glace sans tain et se retire, tout cela pendant un silence.*) Allons ! répondez. Je vous promets de ne plus vous fatiguer jamais avec ma psychologie.

GUY, *tisonnant toujours.*—Eh bien ! voilà une question ! Vous ferez sagement de ne pas la poser à tout le monde.

DIANE.—Mais d'abord je ne puis la poser qu'à vous, qui êtes seul dans ce cas. Ensuite, croyez-vous que je resterais une demi-heure avec " tout le monde," dans un salon à peine éclairé ? Qu'est-ce que vous disiez vous-mêmes, tout à l'heure ? C'est précisément parce que vous n'êtes pas tout le monde, que vous m'intéressez et que je vous étudie. Je tâche de découvrir en quoi vous êtes moins. .mettons moins bête que les autres. Allons ! j'écoute.

GUY, *après un court silence.*—Je vais vous répondre par un apologue. Vous passez tous les jours dans la rue de la Paix. En voyant les saphirs et les perles à la devanture des bijoutiers, songez-vous à les mettre dans votre poche ?

DIANE, *avec conviction.*—Ah ! ça, oui, par exemple !

GUY, *cachant son trouble sous un ton de galanterie banale.*—Allons ! mon apologue tourne contre moi. Il était mal choisi, d'ailleurs, car les pierres les plus précieuses sont faites pour votre beauté, tandis que je serais le dernier des fous d'élever mon rêve jusqu'à la comtesse de Limeuil, tout serment à part.

DIANE, *d'abord très sérieuse, puis affectant de rire.*—C'est bien : me voilà fixée. Mon Dieu ! quel joli madrigal ! Ah ! ah ! ah ! . .Et quelle modestie !. . Ah ! ah ! ah !. .C'est à mourir de rire. . (*Sa voix change, et elle se met à sangloter dans son mouchoir. M. de Lustrac, éperdu, la contemple en se fai-*

sant violence pour ne pas tomber à ses pieds.) Je vous demande pardon. (*Elle s'essuie les yeux rapidement.*) Cette maudite migraine m'a mis les nerfs dans un état !. .Et puis, voilà ce que c'est que de causer " entre chien et loup." (*Elle tend à Guy la lettre qu'elle vient de recevoir.*) Tenez, mon ami, prenez vous-mêmes les nouvelles qui vous intéressent. (*M. de Lustrac hésite.*) Oh ! il n'y a pas d'indiscrétion. Vous êtes son confident. .et mon frère. . .Allons, lisez !

GUY, *lisant tout haut.*—" Madame, quand vous recevrez ces lignes, je ne serai plus. ." (*Il s'interrompt brusquement.*)

DIANE, *effrayée.*—Grand Dieu ! il s'est tué ?

GUY, *très troublé.*—Non. (*Il continue à lire tout bas, et, subitement, tombe aux genoux de Mme de Limeuil.*) Oh ! Diane ! comme je vous aime !. .et comme il y a longtemps !. .

DIANE, *confondue.*—Vous m'aimez ?. .Vous ?

GUY.—Elle ne le voyait pas !

DIANE, *très simplement, un peu bas.*—J'avais cru le voir, plus d'une fois. Mais, depuis un instant, j'étais certaine de m'être déçue. Quand on fait de si belles phrases, c'est qu'on a le cœur parfaitement libre.

GUY, *couvrant de baisers la main de Mme de Limeuil.*—Et voilà ce qui vous a fait pleurer !—Oh ! chères larmes !

DIANE, *retirant sa main.*—Vous perdez la tête, monsieur ! Vous oublier la devanture du bijoutier, c'est-à-dire vos serments à Roger d'Oucieux.

GUY, *se relevant, et reprenant la lecture de la lettre.*—Ecoutez ce qu'il écrit : " Quand vous recevrez ces lignes, je ne serai " plus en France. Dans la solitude où je me suis enfermé, " j'ai pu réfléchir, et j'ai vu clair. Vous ne m'aimerez jamais, " parce que vous en aimez un autre. Lustrac vous dira le " nom de cet homme heureux. Pauvre excellent ami ! Je " lui écris par le même courrier pour lui rendre certaine parole " qu'il m'a donnée. . " (*Pendant cette lecture, Mme de Limeuil s'est levée et s'est approchée de M. de Lustrac, pour lire en même temps que lui. Aux derniers mots, il passe doucement son bras autour de la taille de la jeune femme.*)

DIANE, *le repoussant avec indignation.*—Monsieur ! Qui vous permet ?

GUY, *retombant aux genoux de Mme de Limeuil,*—Oh ! Diane ! je vous aime tant !. .Pardonnez-moi !.

DIANE.—Jamais ! jamais je ne vous pardonnerai. . de n'avoir pas manqué à votre serment !

GUY.—Ma chère femme bien aimée !

LEON DE TINSEAU.

En deux mots

PAR CHAMPOL

(*Suite*)

Un matin du mois de février, au moment de partir pour la Banque, il trouva sur la table de l'antichambre une lettre portant le timbre du ministère de la guerre et adressée à son père. Tout devint obscur autour de lui. Haletant, les mains trempées d'une sueur froide, il l'ouvrit à tâtons. Puis, comme tracée avec des lettres de feu, il relut trois fois, sans la comprendre, cette phrase :

"M. de Lamothe est prié de se présenter au ministère de la guerre pour une communication urgente concernant sa famille."

Il lui semblait qu'un coup attendu depuis longtemps venait de le frapper, et que ce coup l'avait tué. Il s'affaissa sur une chaise. Il sentait un grand vide dans sa tête et ne pensait rien. Les yeux fixés sur le tapis, il en comptait les fleurs, machinalement, sans pouvoir s'en empêcher.

"Est-ce que Monsieur est souffrant?" lui demanda en passant son vieux domestique Laurent.

Urbain leva la tête, le fixa avec un sourire d'idiot, ouvrit la bouche sans parler ; puis son regard tomba sur la lettre qu'il tenait encore à la main. Il tressaillit, se leva d'un mouvement antomatique, prit son chapeau, et, laissant grande ouverte derrière lui la porte de l'appartement, descendit l'escalier, de l'allure régulière et inconsciente d'un somnambule.

Il ne se rappela jamais comment il avait fait le trajet de la rue Vaneau à la rue Saint-Dominique. Quand il reprit un peu possession de lui-même, il était dans une salle d'attente du ministère, en face d'un huissier bienveillant, qui, après avoir lu la lettre qu'il tenait tout ouverte, lui prodiguait des encouragements.

—C'est un fils que vous avez dans l'armée? Au Tonkin peut-être? Il ne faut pas vous agiter comme cela. Ce n'est peut-être rien du tout! Les parents des militaires sont

sans cesse appelés ici pour la moindre chose. On veut probablement vous demander un renseignement...ou vous dire que le jeune homme a fait quelque bêtise...

Ces paroles semblèrent réveiller Urbain. Il passa le main sur son front, comme quelqu'un qui a fait un mauvais rêve, en balbutiant :

—Vous croyez? Moi je pensais qu'il était...

Il ne put prononcer le mot de mort, ce mot qui ne semblait pouvoir s'appliquer à ce beau garçon, si gai, si heureux de vivre auquel il avait dit adieu deux ans auparavant, mais dont l'image radieuse ne l'avait pas quitté.

—Mais non ! mais non ! continuait le consalateur. Approchez-vous du feu : je vais aller demander si on peut vous recevoir. Allons, prenez ce fauteuil.

Urbain grelottait. La chaleur du feu le rappelait à lui, mais il crut défaillir de nouveau quand l'huissier, rouvrant la porte, lui dit :

—Veuillez me suivre.

Il hésita à se lever, à quitter cette dernière ombre d'espoir qui lui restait pour se trouver en face de la réalité terrible.

—Voulez-vous un verre d'eau? lui demanda le vieil huissier, le voyant pâle comme un homme qui va s'évanouir.

—Non, merci, je vous suis.

Urbain se maîtrisa par un tel effort qu'il entra presque calme dans le cabinet où l'attendait, assis derrière un grand bureau, un colonel aux cheveux blanc, à la figure très rouge, à l'air à la fois rébarbatif et bienveillant d'un homme peu sensible, ennuyé d'avoir une mauvaise nouvelle à annoncer.

—Vous êtes M. de Lamothe?

Urbain baissa affirmativement la tête. Il n'avait pas la force de répondre.

—Vous avez un fils au Tonkin, M. Henri de Lamothe?

Il acquiesça de nouveau. N'était-il pas le vrai père d'Henri?

—Lieutenant au...

—Non ! Monsieur, s'écria vivement Urbain, entrevoyant une espérance. Sous-lieutenant...

—Ah ! dit le colonel étonné. Vous êtes sûr?... Il y a eu dernièrement?...

—Dernièrement... murmura Urbain. Je n'ai pas lu les journaux.

—Sa nomination date du 14 novembre dernier.

—C'est possible, soupira douloureusement Urbain, voyant sa dernière illusion en déroute.

—J'ai le regret de vous informer que nous venons de recevoir un télégramme contenant de fâcheuses nouvelles.

Urbain écarquilla les yeux, hébété, comme un condamné qui regarde le couperet.

—Monsieur, votre fils est tombé jeudi dans une embuscade, il a été grièvement blessé.

Urbain se redressa, s'avança sur son interlocuteur, et d'une voix stridente qui le fit sursauter :

—Il est mort ! Allons ! dites-le ! Je ne puis plus supporter !

—C'est vrai, dit brusquement le colonel. Il faut bien que vous sachiez la vérité : Il est mort.

Urbain chancela, comme assommé, et n'entendit que vaguement le colonel qui lui disait, après quelques paroles de consolation toutes militaires :

—La veuve et l'enfant de votre frère s'embarqueront dans quelques jours pour la France.

Urbain avait des éblouissements : il s'appuyait sur le bureau pour ne pas tomber et restait immobile, sans voix, oubliant complètement l'existence du colonel, et n'ayant de la sienne propre qu'une notion très confuse.

Au bout d'un moment, le colonel commença à s'agiter, à tousser ; puis, ne voyant aucune fin probable à cette scène, appuya le doigt sur un timbre.

L'huissier reparut, annonçant un autre visiteur.

—Ah ! pardon ! bégaya Urbain, cherchant instinctivement son chapeau.

L'huissier le lui remit sur la tête, et le remorqua jusqu'à la sortie.

Une fois la porte refermée sur eux, Urbain s'arrêta et dit d'une voix sourde :

—Vous savez. . .il est mort !

Puis il retomba dans son absorption douloureuse, saisissant au hasard ces lambeaux de phrase :

—Je vous comprends. . . Pauvre Monsieur ! . . . moi aussi . . .mon fils unique. . .tué à Gravelotte.

On le mit dans un fiacre et il se retrouva dans sa maison.

Le cocher ouvrit la portière. Urbain descendit et lui tendit, sans regarder, la première pièce de monnaie qu'il trouva dans sa poche.

—Il manque dix sous ! réclama grincheusement le cocher.

Urbain prit au hasard une autre pièce, la lui donna et, sans remarquer son salut satisfait, se précipita sous la porte cochère et grimpa quatre à quatre son escalier.

—Qu'est-ce qu'il a ? observa le concierge, qu'une maladie d'estomac avait rendu très malveillant. On lui aura flanqué un suif, à la Banque. Qui sait s'il n'a pas fait quelque détournement ?... Il a l'air de quelqu'un qui a perdu la boule. C'est grave ! Ça sonne très mal !

II

Arrivé chez lui, Urbain courut dans sa chambre et s'y enferma. Son cœur gonflé lui semblait sortir de sa poitrine. Sa douleur immense, inconsolable, put enfin éclater. Ce fut terrible, il cria, il pleura, il se roula sur son lit, il heurta sa tête contre les murs. Les ardeurs, les énergies, les révoltes de sa jeunesse, les forces, les regrets, les espérances de son âge mûr, les tendresses de son cœur, les rêves de son esprit, son passé sans joie, son avenir sans but, ses souvenirs amers ou joyeux, tout ce qui dormait depuis si longtemps presque inconnu de lui-même, au fond de son cœur, tout ce qu'il avait étouffé, apaisé, oublié, comprimé jusque-là avec tant de peine, se réveillait soudain, hurlait, se tordait, rugissait, brisait le frein, bondissait hors de lui, s'exhalait en plaintes désespérées, en cris de fureur, en appels déchirants de mère qui a perdu son enfant.

La tempête se rassasia enfin de sa propre violence et s'apaisa quand elle eut entièrement dévasté cette âme en en déracinant toutes les illusions, toutes les tendresse et la laissant vide, désolée, aride comme un désert. Le calme qui suivit fut encore plus affreux.

Farouche, Urbain regarda en face sa destinée, et se dit avec un ricanement de désespéré :

—Heureusement que quand on n'a plus rien en ce monde, on peut le quitter !

La voix de son père, aiguë et gémissante, vint l'arracher à lui-même. Le vieillard réclamait impérieusement son déjeuner et s'étonnait du retard de son fils.

Le vieux Laurent, qui pressentait une catastrophe, vint frapper timidement à la porte d'Urbain en l'avertissant que M. de Lamothe était à table.

Pour la première fois, Urbain se souvint que son père ne savait encore rien. Le vieillard avait depuis si longtemps abdiqué les sentiments et les devoirs de son rôle paternel qu'il fallait toujours à ses enfants un effort de mémoire pour lui en reconnaître les prérogatives.

La communication qu'Urbain ne pouvait plus différer ne fut pas un des épisodes les moins pénibles de cette douloureuse journée.

Le vieillard se répandit en lamentations sur les inconvénients résultant pour lui-même de cette catastrophe, se plaignant amèrement que ses enfants, pour lesquels il s'était toujours sacrifié, n'eussent jamais voulu écouter ses conseils. Qu'est ce qu'Henri avait été faire au Tonquin? Pourquoi ne l'avait-il pas consulté avant de s'exposer à des dangers inutiles? Il n'avait trouvé que ce qu'il cherchait... Et maintenant c'était lui, le pauvre père, vieux et souffrant, qui payait cette imprudence par des émotions capables d'attrister et même d'avancer la fin de ses jours. Ce pauvre garçon n'avait jamais été, d'ailleurs, qu'un cerveau brûlé, un fils sans respect, sans soumission...

Urbain, du reste, était pis encore. N'avait-il pas usurpé le rôle de son père, le reléguant dans l'ombre, où il souffrait en silence, trop fier pour se plaindre?... Cette usurpation d'un droit sacré, auquel on n'attente jamais en vain—non, jamais!—était la cause première de ce qui arrivait aujourd'hui. Urbain avait perdu son frère en le détournant de la déférence filiale, en l'accoutumant à ne prendre conseil que de son aîné. Et quels conseils, grand Dieu! Pour sûr, c'était Urbain qui l'avait envoyé au Tonkin! Quelle responsabilité! Lui, le père offensé, il s'en lavait les mains, Dieu merci! Il pardonnait même à Henri, pauvre enfant! Mais Urbain était trop coupable. Et, non corrigé par cette catastrophe dont il était la vraie cause, il continuait d'exercer à tort et à travers une autorité qu'il accaparait. Ne venait-il pas encore, avec un manque de cœur et de tact qui eût sauté aux yeux de tout autre, de se permettre d'ouvrir une lettre qui ne lui était point adressée, et de se rendre au ministère sans même prévenir son père, le premier, le seul qui fût à considérer là-dedans; car, enfin, qu'est-ce que la douleur d'un frère auprès de celle d'un père?...

Du reste, Urbain n'avait même pas été capable de se faire montrer la dépêche, de savoir quelques détails..., il n'avait pas même songé à en demander...

Froid, navré, écœuré, Urbain laissait passer ce torrent d'égoïsme. De tout ce qu'avait dit son père, il ne retint que les derniers mots.

—C'est vrai, dit-il, je n'ai su aucun détail. Je retournerai demain au ministère, à moins que vous ne vouliez bien y aller vous-même...

Le vieillard repartit de plus belle :

—A son âge ! avec sa bronchite ! l'exposer aux émotions d'une course pareille ! aux courants d'air ! Lui refuser le moindre des égards qu'on accorderait au dernier des étrangers dans une situation aussi douloureuse ! Ah ! l'on était bien malheureux d'être vieux, malade, abandonné à la merci d'un fils sans délicatesse !

Urbain ne put retourner au ministère que le surlendemain. Une fièvre violente l'avait saisie, mais la prostration qui succéda lui procura quelques heures de repos forcé, au sortir desquelles il se trouva plus calme. Son malheur l'écrasait, mais ne le surprenait plus. L'huissier le reconnut à peine. Pendant ces deux jours, ses tempes avaient grisonné, son corps maigre s'était voûté ; des plis amers formés dans son visage et l'accent brisé de sa voix lui donnaient dix ans de plus.

Le même colonel le reçut et lui communiqua la dépêche officielle annonçant le décès du lieutenant Henri de Lamothe, mort en arrivant à l'hôpital de Hanoï d'une blessure reçue dans une escarmouche contre les pirates. La dépêche se terminait ainsi : "La veuve et l'enfant du lieutenant de Lamothe seront prochainement embarqués à destination de Marseille à bord du *Sydney*, sur lequel leur passage est assuré."

Cette dernière phrase plongea Urbain dans une profonde stupéfaction.

—Mais, objecta-t-il, le lieutenant de Lamothe n'a jamais été marié !

Le colonel relut la phrase.

—Vous êtes sûr que Monsieur votre fils?...

—Ce n'est pas mon fils, c'est mon frère... Il n'était pas marié.

(A suivre.)

TABLE DES MATIERES

TOME PREMIER

(Nos. I à VI)

P

Q

R

S

